

20

23

**RAPPORT ANNUEL**



## Vivre *mieux*, pour aller plus loin

Rendre les décisions *plus simples*. Vivre *mieux*.

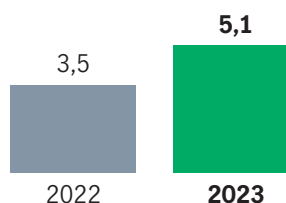
Telle est notre mission. Nous nous efforçons au quotidien de la mener à bien pour nos 35 millions de clients et plus dans le monde. Vivre *mieux*, la promesse sous jacente à cette mission, motive nos collègues et est notre raison d'être. Nous aidons les clients à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé, et nous créons de meilleures occasions de placement pour générer des rendements financiers et façonner l'avenir. Vivre *mieux*, c'est pour nous une source de motivation et d'inspiration, et un investissement dans notre avenir commun, alors que nous déployons tous les efforts pour générer de la valeur pour nos clients, nos actionnaires, nos collègues et les collectivités où nous sommes présents.

# Manuvie en *chiffres*

## Résultat net attribué aux actionnaires

**5,1 milliards \$**

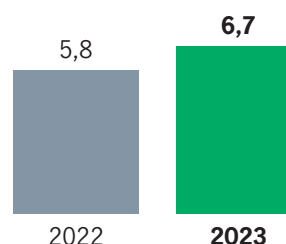
Résultat net attribué aux actionnaires en hausse de 1,6 milliard \$ en regard du résultat net à la transition de 2022.



## Résultat tiré des activités de base

**6,7 milliards \$**

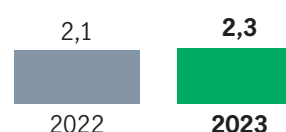
Résultat tiré des activités de base de 6,7 milliards \$, en hausse de 13 % selon un taux de change constant par rapport à celui de 2022.



## Valeur des affaires nouvelles

**2,3 milliards \$**

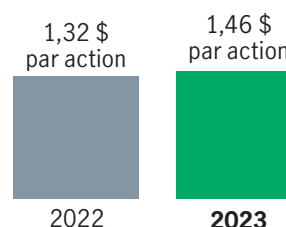
Augmentation de 10 % de la valeur des affaires nouvelles par rapport à celle de 2022.



## Dividende sur actions ordinaires

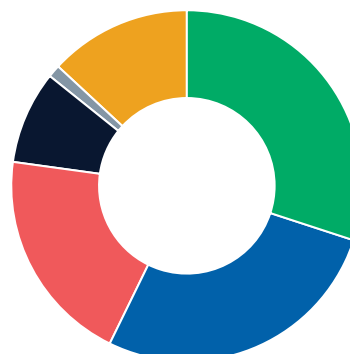
**1,46 \$ par action**

Hausse de 11 % du dividende sur actions ordinaires par rapport à celui de 2022.



## Actifs sous gestion et administration : 1,4 billion \$

- Total des placements : 417 milliards \$
- Actif net des fonds distincts : 378 milliards \$
- Fonds communs de placement : 277 milliards \$
- Gestion d'actifs institutionnels : 120 milliards \$
- Autres fonds : 15 milliards \$
- Actifs sous administration : 182 milliards \$



Note : Le résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 2022 (résultat net à la transition de 2022), le résultat tiré des activités de base et les actifs sous gestion et administration sont des mesures financières non conformes aux PCGR, et la variation en pourcentage du résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux PCGR. La variation en pourcentage de la valeur des affaires nouvelles est également exprimée selon un taux de change constant. Pour plus d'information sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières déterminées utilisées dans le présent rapport, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans le rapport de gestion de 2023 qui suit.



## Don Lindsay

Président du conseil

### Chers actionnaires,

Après une première année à la tête du conseil, je peux affirmer, au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom, que nous sommes extrêmement fiers des progrès réalisés et des possibilités qui s'offrent à nous en ce début de 2024.

Sous la gouverne de Roy Gori et de l'équipe de haute direction, Manuvie est devenue une entreprise très différente de ce qu'elle était il y a six ans.

La stratégie mise en œuvre en 2018 nous a été d'une grande aide pour faire face à la pandémie et à la volatilité de la conjoncture macroéconomique. Notre présence géographique enviable, la diversité de nos activités, sans oublier notre équipe gagnante et les valeurs sur lesquelles repose notre culture, nous ont permis de continuer à faire preuve de résilience alors que nous sommes en voie de devenir une entreprise à croissance élevée et moins capitalistique. Monsieur Gori et les 38 000 employés de Manuvie ont mené à bien les objectifs de la Société avec ténacité, lui donnant une impulsion formidable en 2023.

Grâce à l'accent que nous mettons sans cesse sur l'exécution, nous avons dégagé des résultats financiers solides, y compris une croissance supérieure à 10 % des principaux indicateurs, et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a généré pour une autre année d'affilée des apports nets positifs. Ce fut une année jalon, marquée par une transaction de réassurance historique, qui permettra de libérer des capitaux de 1,2 milliard de dollars au profit des actionnaires, portant le cumul des capitaux libérés au profit des actionnaires à plus de 10 milliards de dollars sur une base pro forma depuis 2018. Grâce à nos résultats, nous nous classons en tête de liste de notre groupe d'homologues avec un rendement total pour les actionnaires de 28 % d'après les données de la Bourse de Toronto.

### **L'année 2023 a également été marquée par l'incidence que nous avons sur nos clients, les collectivités où nous sommes présents et nos collègues.**

Manuvie s'engage à aider ses clients à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé, l'accent étant mis non seulement sur la longévité, mais également sur la qualité de vie de ces derniers. Au Canada, en 2023, nous avons élargi notre programme de médecine personnalisée à tous les régimes du sous-secteur de l'assurance collective assortis de la garantie pour soins médicaux complémentaires. En offrant ce service à plus de clients, nous leur permettons d'en apprendre davantage sur les médicaments qui répondent le mieux à leurs besoins et de travailler en collaboration avec des professionnels de la

santé pour établir des plans de traitement personnalisés qui peuvent générer de meilleurs résultats.

À titre de plus grand gestionnaire au monde des placements en capital naturel pour des clients institutionnels, notamment dans des actifs liés à la nature, comme les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles qui sont de la plus grande importance pour notre monde et notre entreprise, nous avons placé le développement durable au cœur de nos valeurs. En 2023, nous avons été inscrits à l'indice de durabilité Dow Jones (*Dow Jones Sustainability Index*) en Amérique du Nord, nous nous sommes hissés au 93<sup>e</sup> percentile du groupe sectoriel de Global Industry Classification Standard® (« GICS® ») et nous étions l'un des huit assureurs nord-américains faisant partie de l'indice de GICS®.

Dans les collectivités où nous exerçons nos activités, nous nous sommes efforcés d'être une meilleure entreprise et de bâtir un monde meilleur en mettant en œuvre notre Programme axé sur les effets. Grâce à un partenariat avec Kiva, un organisme sans but lucratif de microprêts à financement participatif, nous avons aidé des emprunteurs comme Rœurm, une agricultrice cambodgienne mère de deux enfants qui veut faire croître son entreprise et réparer sa maison. Pour atteindre ses objectifs, elle doit immédiatement acheter plus de semences et d'engrais pour garder sa ferme en activité. Grâce à notre partenariat, elle pourra faire les deux.

À la fin de l'exercice, nous avons demandé à nos collègues de raconter l'incidence que notre mission a sur leur vie tant personnelle que professionnelle. La réponse a été exceptionnelle! Nous avons reçu des centaines de récits de tous les coins de l'organisation. Il est possible de consulter certains de ces récits dans notre site Web.

## Activités du conseil

Le conseil a à cœur le succès à long terme de la Société et, tout au long de 2023, dans le cadre de nos activités, nous nous sommes attachés à soutenir les membres de l'équipe de haute direction et à les conseiller alors qu'ils rendent les décisions plus simples pour leurs collègues, leurs clients et les collectivités où nous sommes présents et les aident à vivre mieux, tout en générant un rendement total pour les actionnaires.

« Manuvie s'engage à *aider* ses clients à vivre *mieux*, plus longtemps et en meilleure santé, l'accent étant mis sur *l'amélioration* non seulement de la longévité, mais également de la qualité de vie de ces derniers. »

Nous avons continué de nous concentrer à offrir des conseils à l'équipe de haute direction et avons déployé des efforts considérables pour sensibiliser les parties prenantes, rencontrer les actionnaires et les organisations sectorielles pour comprendre leurs points de vue sur ce qui compte le plus, et en tirer des leçons.

Au cours de l'exercice, nous nous sommes réunis à Hong Kong pour discuter de la stratégie annuelle du conseil et avons visité quatre autres marchés asiatiques. C'était enthousiasmant de voir l'ensemble des membres du conseil réunis de nouveau en Asie. Pendant notre séjour, nous avons pu constater par nous-mêmes le dynamisme extraordinaire de ce marché, y compris le flux élevé de clients de Chine continentale en visite à Hong Kong. Nous sommes persuadés que, en raison de la solidité de notre présence, de notre équipe et de nos capacités sur le terrain, nous pourrions saisir les possibilités incroyables qui se présenteront dans la région.

La planification de la relève demeure une priorité pour le conseil, mais elle est tout particulièrement au cœur de nos préoccupations, étant donné que six membres du conseil ont achevé ou achèveront leur mandat au cours de la période de deux ans allant de 2023 à 2025. Nous sommes ravis d'accueillir Mike Durland et Don Kanak au sein du conseil. Ces cadres chevronnés nous font bénéficier de leur vaste expérience du secteur de l'assurance, de l'Asie, de l'audit et de la gestion du risque. Leur expertise sera précieuse pour le conseil, alors que Manuvie poursuit sa transformation dans ce contexte géopolitique et macroéconomique complexe.

Mike Durland et Don Kanak se sont joints au conseil en mars et Anna Manning et John Wong le feront en mai, au moment de notre assemblée annuelle.

## Merci

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier nos collègues de Manuvie pour leur résilience, leur créativité et leur passion. Tous mes remerciements vont à M. Gori et aux membres de l'équipe de haute direction, qui sont soudés par leur engagement commun à adopter un esprit de changement et à agir avec rapidité et urgence.

Je veux également assurer aux deux membres du conseil qui quittent cette année, Andrea Rosen et Tsun-yan Hsieh, qui se sont tous deux joints au conseil en 2011, que nous avons grandement apprécié leur dévouement et leurs nombreuses contributions à Manuvie pendant cette période importante de transformation.

Enfin, nous voulons vous remercier, vous, nos chers actionnaires et clients, pour la confiance que vous nous avez témoignée et pour votre soutien continu. Je suis impatient de voir ce que nous réaliserons ensemble en 2024 et au-delà.

Cordialement,



**Don Lindsay**  
Président du conseil



# Roy Gori

Président et chef de la direction

## Chers actionnaires,

Au cours du dernier exercice, notre équipe a donné un élan important à la Société et généré des résultats solides.

En nous appuyant sur notre stratégie, nos valeurs et notre mission, nous avons généré une valeur considérable pour les actionnaires et nous réalisons des progrès comme jamais au chapitre de l'atteinte de notre objectif qui est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur.

Depuis 2018, nous mettons l'accent sur la transformation de Manuvie, et 2023 a été une année pivot de ce programme. Nous avons annoncé la conclusion d'une transaction de réassurance historique dans nos activités traditionnelles d'assurance soins de longue durée (SLD), avons adopté le plus important changement de méthode comptable du secteur des dernières décennies, et avons continué d'accélérer la croissance grâce à une augmentation supérieure à 10 % de nos principales mesures du résultat et des affaires nouvelles.

## Notre programme de transformation

Manuvie est à l'heure actuelle une entreprise radicalement différente de ce qu'elle était lorsque nous avons commencé à mettre en œuvre des initiatives de refonte de notre portefeuille pour réduire le risque, augmenter les rendements et rendre Manuvie plus attrayante pour les investisseurs.

## Nous générons une plus grande valeur pour les actionnaires.

Après la clôture de la transaction de réassurance annoncée en 2023, nous aurons libéré des capitaux de plus de 10 milliards de dollars, accru de 4,6 points de pourcentage le rendement des capitaux propres tiré des activités de base (RCP tiré des activités de base) pour le faire passer de 11,3 % en 2017 à 15,9 %, et remboursé 18,9 milliards de dollars aux actionnaires depuis 2018 par voie de versements de dividendes et de rachats d'actions. En 2023, nous nous sommes hissés en tête de liste de notre groupe d'homologues avec un rendement total pour les actionnaires de 28 % d'après les données de la Bourse de Toronto.

## Nous optimisons notre portefeuille.

En 2023, nous avons annoncé la vente de certaines de nos activités les moins rentables à un multiple de 9,5 fois le résultat tiré des activités de base, qui témoigne de notre potentiel. Cette transaction de réassurance historique permet de transférer le risque lié à des réserves des contrats d'assurance et de placement de 13 milliards de dollars, y compris des réserves des contrats d'assurance SLD de 6 milliards de dollars, ce qui en fait la plus importante transaction du genre dans le secteur. À l'instar des transactions de réassurance des blocs de contrats de rente variable aux États-Unis réalisées en 2022, cette transaction a permis d'améliorer notre profil de risque et de réduire la contribution des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base pour la faire passer de 24 % en 2017 à un niveau prévu de 11 %.

Nous mettons en œuvre d'autres initiatives internes, y compris le lancement de nouveaux programmes de bien-être pour mieux gérer les demandes de règlement, la mise en œuvre de mesures additionnelles de lutte contre la fraude au moyen de contrôles numériques des sinistres et de la modélisation analytique avancée, et les investissements dans les capacités de libre-service et l'automatisation accrue pour améliorer notre ratio d'efficacité.

Nous ne nous arrêtons pas là. Nous estimons avoir fait un important pas en avant en établissant un marché actif de la réassurance de l'assurance SLD et pensons pouvoir générer, tant en interne qu'en externe, une valeur additionnelle pour les actionnaires.

## Nous accélérons la croissance de nos activités à très fort potentiel.

En Asie, nous sommes désormais l'une des trois principales sociétés d'assurance vie panasiatiques, alors que nous étions au sixième rang auparavant, et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a généré des apports nets positifs au cours de 13 des 14 dernières années. Le sous-secteur de l'assurance collective au Canada a élargi les partenariats conclus pour offrir un meilleur accès à des soins préventifs aux clients, et notre gamme de produits d'assurance comportementale aide 2 millions de clients partout sur la planète à vivre mieux, plus

longtemps et en meilleure santé. Nous nous classons parmi les dix plus grandes sociétés d'assurance à l'échelle mondiale, en plus d'être un chef de file au Canada et aux États-Unis grâce à notre gamme novatrice de produits d'assurance comportementale. De plus, nous faisons bénéficier 17 millions de clients de la diversification et de l'envergure des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

## Nous tirons pleinement parti de la puissance du numérique et améliorons l'expérience client.

Nous avons accru le taux de traitement de bout en bout, pour le faire passer de 68 % en 2018 à 85 %, et nous avons réduit les délais de traitement ainsi que le volume de documents à traiter. Nous avons recours à l'analytique avancée pour mieux servir nos clients en offrant des conseils holistiques et personnalisés et en tirant parti des écosystèmes de partenariats pour répondre aux besoins de nos clients en matière de santé et de bien-être. Ces initiatives ont donné lieu à une amélioration de 22 points du taux net de recommandation depuis 2017, et nous dominons nos principaux homologues du secteur dans la plus grande partie de nos secteurs d'activité ou étions à égalité avec eux.

« En nous appuyant sur notre stratégie, nos *valeurs* et notre *mission*, nous avons généré une valeur considérable pour les actionnaires et nous réalisons des progrès comme jamais au chapitre de l'atteinte de notre *objectif* qui est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur. »

## Nous gérons rigoureusement nos coûts.

Notre envergure mondiale et la gestion rigoureuse des dépenses nous permettent d'améliorer nos rendements et d'offrir des produits et services attrayants à nos clients. Nous avons dépassé notre cible en affichant un ratio d'efficacité sur le plan des charges de 45,5 %, une amélioration par rapport au ratio de référence de 2017 antérieur à IFRS 17, qui était de 55,4 %.

## Notre équipe et notre culture continuent d'être des avantages concurrentiels à long terme.

Depuis 2019, nous enregistrons et maintenons un taux de mobilisation des employés qui se situe dans le quartile supérieur de l'indice de référence des sociétés financières et d'assurance de Gallup, grâce à notre culture de diversité et d'inclusion et à notre engagement à favoriser l'apprentissage et le perfectionnement. Notre équipe passionnée s'emploie à aider les clients à vivre mieux et continue de faire preuve de résilience et de ténacité pour nous aider à mener à bien nos réalisations.

## Exécution ciblée en 2023

L'accent continu que nous mettons sur l'exécution nous a aidés à générer des résultats financiers solides en 2023. Nous avons affiché une augmentation de plus de 10 % du résultat tiré des activités de base par action, du résultat tiré des activités de base, des souscriptions d'équivalents primes annualisées, de la marge sur services contractuels au titre des affaires nouvelles et de la valeur des affaires nouvelles. Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a généré des entrées de fonds nettes de 4,5 milliards de dollars, même si ce fut une année difficile pour le secteur des fonds à l'intention des particuliers. De plus, le ratio du TSAV a augmenté, passant de 131 % à 137 %, et, au cours de l'exercice, nous avons remboursé des capitaux de 4,3 milliards de dollars aux actionnaires par voie de versements de dividendes et de rachats d'actions.

**Nous continuons d'accélérer la croissance** grâce au lancement de nouveaux produits et à la conclusion de partenariats, ou à l'élargissement de ceux-ci, dans nos quatre secteurs d'exploitation et nous avons ajouté un million de nouveaux clients à notre clientèle, de sorte que nous comptons plus de 35 millions de clients en 2023.

En Asie, nos marchés, qui ont été parmi les plus durement touchés par la pandémie, se sont considérablement redressés par suite de la réouverture des frontières. Ce fut tout particulièrement vrai à Hong Kong, où les souscriptions par le nombre de visiteurs de Chine continentale ont doublé par rapport au niveau pré-pandémique de 2019.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a conclu une entente visant l'acquisition de CQS, dont les compétences en matière de gestion multisectorielle d'instruments de crédit non traditionnels complètent nos capacités à titre de fournisseur de solutions de placement dans des catégories d'actifs multiples et des titres à revenu fixe. Nous avons également continué d'améliorer et d'élargir nos activités de planification patrimoniale et de conseils dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers au Canada grâce à des ententes stratégiques avec des plateformes de gestion de portefeuilles et des plateformes technologiques de conseils parmi les meilleures du secteur.

**Conformément à notre ambition qui est de devenir un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client**, nous avons lancé une plateforme mondiale unifiée d'accueil des clients fortunés aux Bermudes, à Singapour et à Hong Kong pour offrir une expérience personnalisée uniforme. Dans le sous-secteur de l'assurance collective au Canada, nous tirons parti de partenariats stratégiques pour répondre aux besoins des clients, comme le partenariat que nous avons conclu avec League, un fournisseur de premier plan en technologies de soins de santé. Grâce à ce partenariat, nous pourrions procurer aux participants des expériences en matière de soins de santé numériques plus personnalisées pleinement intégrées à l'écosystème des régimes d'assurance collective de Manuvie.

Nous avons également davantage mis l'accent sur l'assurance comportementale en élargissant l'accès au test de détection précoce de nombreux cancers Galleri® de GRAIL dans le cadre de notre programme Vitality de John Hancock et en accueillant le premier symposium du secteur sur la longévité – Longer. Healthier. Better. – aux États-Unis. Cet événement, le premier du genre, regroupait des courtiers d'assurance vie, des dirigeants de sociétés de réassurance, des représentants des médias et des gouvernements locaux pour leur offrir un aperçu de première main des innovations et des avancées scientifiques qui façonnent l'avenir de la longévité.

Alors que l'intelligence artificielle commence à avoir une incidence transformatrice à l'échelle des secteurs, nous voulons être un chef de file dans ce domaine dans notre secteur. Au cours du dernier exercice, nous avons lancé une série d'initiatives pour permettre à nos collègues de se familiariser avec la technologie et pour repérer les occasions les plus significatives et les plus évolutives d'accélérer la mise en œuvre de notre programme de transformation numérique. Nous évaluons plus de 80 cas d'utilisation, allant d'une exécution plus efficace des tâches quotidiennes à l'évaluation de la capacité de l'intelligence artificielle de façonner l'avenir. Nous expérimentons de façon responsable également en nous appuyant sur nos valeurs et en protégeant les données de nos clients et de nos collègues.

Notre mission, « *Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux.* », est ce qui nous pousse à faire toujours mieux pour nos clients, chaque jour.

Les histoires que nos clients nous racontent illustrent clairement l'incidence que nous avons. Prenons l'exemple de ce client de John Hancock, qui avait accès au test de détection précoce de nombreux cancers Galleri® de GRAIL dans le cadre du programme Vitality. Son cancer a pu être diagnostiqué très tôt grâce au test, ce qui a amélioré ses chances de survie.

Nous sommes fiers d'aider nos clients à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé en leur donnant accès à cette technologie. Le fait de diagnostiquer un cancer avant qu'il ait le temps de se propager permet de quadrupler le taux global de survie à un cancer sur cinq ans. Heureusement, pour ce client, le cancer a été détecté suffisamment tôt pour que le plan de traitement porte ses fruits.

Je suis fier des réalisations de notre équipe en 2023, même si on s'attend toujours à d'excellents résultats de la part des meilleures équipes. Nous mettons sans cesse l'accent sur notre mission et sur notre équipe dévouée et les résultats supérieurs qu'elle génère.

Alors que nous nous tournons vers 2024 et au-delà, malgré le contexte géopolitique et macroéconomique qui prévaut, nous sommes bien positionnés, grâce à notre présence géographique unique et diversifiée et à notre stratégie à toute épreuve, pour continuer à générer une valeur supérieure pour nos clients, nos actionnaires et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.



« Je suis *fier* des réalisations de notre équipe en 2023, même si on s'attend toujours à d'*excellents* résultats de la part des meilleures équipes. Nous mettons sans cesse l'accent sur notre *mission* et sur notre équipe *dévouée* et les résultats supérieurs qu'elle génère. »

## Merci

Je tiens à remercier Don Lindsay, président du conseil, et les administrateurs pour leurs conseils stratégiques et leur confiance.

Merci à tous les membres de l'équipe de haute direction. Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux membres, Colin Simpson, chef des finances, Brooks Tingle, président et chef de la direction de John Hancock, et Halina Von dem Hagen, chef de la gestion des risques, qui nous font déjà bénéficier de leurs conseils stratégiques.

Merci à nos plus de 38 000 collègues et 98 000 agents pour le dévouement dont ils font preuve à l'égard de notre mission, de nos clients et de nos valeurs, qui ont fait en sorte que nous avons pu réaliser autant de progrès. Enfin, nous voulons vous remercier, vous, nos chers actionnaires et clients, pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Je tiens à dire, au nom de toute l'équipe, que c'est un privilège incroyable de servir une organisation dans laquelle ce que nous faisons chaque jour compte vraiment. En ce début de 2024, nous avançons *plus vite* que jamais dans la quête d'une vie et d'un avenir *meilleurs*.

Cordialement,



**Roy Gori**

Président et chef de la direction

# Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Société Financière Manuvie (« SFM ») fait des énoncés prospectifs verbalement ou par écrit, y compris dans le présent document. En outre, nos représentants peuvent faire des énoncés prospectifs verbalement notamment auprès des analystes, des investisseurs et des médias. Tous ces énoncés sont faits au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Les énoncés prospectifs du présent document comprennent, notamment, des énoncés portant sur les rachats éventuels d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, les priorités stratégiques de la Société et les cibles au chapitre de ses activités à très fort potentiel, du taux net de recommandation, du traitement de bout en bout, de l'efficacité continue sur le plan des charges, de l'optimisation du portefeuille, de la contribution des activités d'assurance soins de longue durée et des contrats de rente au résultat tiré des activités de base et de la mobilisation du personnel; nos cibles financières et d'exploitation à moyen terme; notre capacité d'atteindre les cibles en matière d'émissions financées et d'émissions absolues de portée 1 et 2; le moment et le montant estimés des augmentations des taux de prime futures approuvées par l'État à l'égard de nos contrats d'assurance soins de longue durée aux États-Unis, la clôture de la transaction de réassurance de certains blocs de contrats de nos activités traditionnelles et la libération de capitaux connexe, la clôture de l'acquisition de CQS, l'incidence des modifications aux lois fiscales, la probabilité et l'incidence des changements au scénario lié au ratio TSAV et les mesures prises pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, et portant également, notamment, sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations, et se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats

réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les taux d'intérêt; les écarts de taux et de swaps; les taux d'inflation; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); la prévalence constante de la COVID-19, y compris des variants, ainsi que les mesures qui ont été prises ou pourraient l'être par les autorités gouvernementales en réponse à la pandémie de COVID-19, y compris les incidences des divers variants; les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires; la capacité d'obtenir l'approbation des augmentations de primes sur les contrats en vigueur; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solvabilité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles ainsi que de la valeur intrinsèque; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les vérifications fiscales, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables;

notre capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; l'incertitude géopolitique, y compris les conflits à l'échelle internationale; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels du système de la Société ou des infrastructures publiques; les préoccupations environnementales, y compris les changements climatiques; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation; notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales; le fait que le montant et le moment des rachats d'actions ordinaires futurs seront tributaires des résultats, des besoins de liquidités et de la situation financière de Manuvie, des conditions du marché, des exigences de fonds propres (y compris selon les normes de fonds propres aux fins du TSAV), des exigences en matière d'émission d'actions ordinaires, des lois et règlements applicables (y compris les lois en valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et la réglementation canadienne régissant les sociétés d'assurance), et d'autres facteurs jugés pertinents par Manuvie, et pourraient être soumis à l'approbation des organismes de réglementation ou à des conditions; et le calendrier de la clôture des transactions de réassurance et de la transaction visant CQS mentionnées dans le présent document.

Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés aux rubriques « Gestion du risque et facteurs de risque » et « Principales méthodes actuarielles et comptables » du présent document, et à la note intitulée « Gestion du risque » des états financiers consolidés annuels et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, formulés à la date des présentes et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

# Table des matières

## **10** Rapport de gestion

- 10** Société Financière Manuvie
- 28** Asie
- 33** Canada
- 36** États-Unis
- 39** Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde
- 43** Services généraux et autres
- 45** Placements
- 51** Faits saillants financiers du quatrième trimestre
- 56** Gestion du risque et facteurs de risque
- 100** Cadre de gestion des fonds propres
- 103** Principales méthodes actuarielles et comptables
- 116** Contrôles et procédures
- 117** Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières
- 175** Autres informations

## **180** États financiers consolidés

## **194** Notes des états financiers consolidés

## **316** Énoncé sur la Loi sur l'esclavage moderne

## **321** Conseil d'administration

## **321** Équipe de haute direction

## **322** Coordonnées

## **324** Glossaire

## **325** Information aux actionnaires

## **325** Information sur les dividendes

# Rapport de gestion



Le présent rapport de gestion est daté du 14 février 2024.

## 1. Société Financière Manuvie

La Société Financière Manuvie est un prestataire mondial de services financiers de premier plan qui aide les gens à prendre des décisions plus simples afin qu'ils puissent mieux vivre. Notre siège social se trouve à Toronto, au Canada, et nous offrons des conseils financiers et de l'assurance sous la marque Manuvie partout au Canada, Manulife en Asie et en Europe, et principalement sous la marque John Hancock aux États-Unis. Par l'entremise de Gestion de placements Manuvie, la marque mondiale de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous offrons des services à des particuliers, à des institutions et à des participants à des régimes de retraite à l'échelle mondiale. À la fin de 2023, nous comptons plus de 38 000 employés, plus de 98 000 agents et des milliers de partenaires de distribution, au service de plus de 35 millions de clients. À la fin de 2023, nos actifs sous gestion et administration (« ASGA »)<sup>1</sup> totalisaient 1,4 billion de dollars (1,1 billion de dollars américains), y compris des placements totalisant 0,4 billion de dollars (0,3 billion de dollars américains), et l'actif net des fonds distincts s'élevait à 0,4 billion de dollars (0,3 billion de dollars américains). Nous sommes inscrits aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Voici les secteurs à présenter de la Société :

- Asie – produits d'assurance et produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance en Asie.
- Canada – produits d'assurance, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et services bancaires au Canada ainsi que contrats de rente variable en vigueur.
- États-Unis – produits d'assurance vie, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et produits d'assurance soins de longue durée (« SLD ») en vigueur ainsi que contrats de rente en vigueur.
- Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – conseils en placement et solutions innovatrices à nos clients de produits individuels, de retraite et institutionnels à l'échelle mondiale sous la marque Gestion de placements Manuvie (« GPM »).
- Services généraux et autres – rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; coûts de financement; coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation); activités du sous-secteur de la réassurance incendie, accident, risques divers (« IARD »); et activités de réassurance en voie de liquidation.

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales. Le terme « Manufacturers » désigne la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

### Mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Manuvie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, qui doivent être appliquées de manière rétrospective. Se reporter aux notes 2 et 25 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Nos résultats trimestriels de 2022 et nos résultats pour l'exercice 2022 ont été retraités conformément à IFRS 17, y compris selon l'option des autres éléments du résultat global<sup>2</sup>, et IFRS 9.

Les résultats de 2022 présentés à des fins de comparaison qui ont été retraités dans le présent rapport de gestion ne sont pas en tous points représentatifs de notre profil de risque de marché, étant donné que la transition de notre portefeuille de placements de fonds général aux fins de l'appariement des actifs et des passifs conformément à IFRS 17 et IFRS 9 ne s'est terminée qu'au début de 2023. Par conséquent, les variations d'un exercice à l'autre de nos résultats de 2023 par rapport à ceux de 2022 devraient être considérées dans ce contexte.

De plus, nos résultats de 2022 ne sont pas directement comparables à ceux de 2023 étant donné l'application de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 des principes relatifs à la comptabilité de couverture et aux pertes de crédit attendues d'IFRS 9. Par conséquent, nous avons également présenté les résultats trimestriels de 2022 et pour l'exercice 2022 aux fins de comparaison comme si les IFRS avaient permis l'application de ces principes aux informations de 2022 (les « incidences de la transition à IFRS 9 »). Cette présentation ne sera adoptée que dans nos rapports de gestion de 2023, et ce, pour certains résultats de 2022 présentés à des fins de comparaison.

Les résultats de 2022 aux fins de comparaison ne sont pas conformes aux PCGR et sont décrits comme étant « à la transition » et comprennent les mesures financières ci-dessous :

- Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition
- Résultat net avant impôts sur le résultat à la transition

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur l'option des autres éléments du résultat global, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- Résultat net à la transition
- Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires avant impôts sur le résultat à la transition
- Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires à la transition;
- Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires à la transition (« RCP à la transition »)
- Résultat de base par action ordinaire à la transition
- Résultat dilué par action ordinaire à la transition

L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 a également entraîné l'ajout de nouvelles définitions ou révisions des mesures financières suivantes :

- **Nouvelles mesures financières non conformes aux PCGR** : La marge sur services contractuels après impôts (« MSC après impôts »); la marge sur services contractuels après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle (« MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle »), les postes des facteurs de bénéfices comme le résultat net des placements, autres, les (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat et le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation à la transition et aux participations ne donnant pas le contrôle; et les postes des facteurs de bénéfices tirés des activités de base comme le résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, le résultat net des placements lié aux activités de base, le résultat tiré des autres activités de base et les (charges) recouvrements d'impôt liés aux activités de base.
- **Nouveaux ratios non conformes aux PCGR** : Le ratio d'efficacité sur le plan des dépenses et les mesures financières non conformes aux PCGR qui le composent : le total des dépenses et les dépenses liées aux activités de base (à l'égard des résultats pour les trimestres et pour l'exercice 2022 et 2023 seulement); et la valeur comptable ajustée par action ordinaire.
- **Définitions révisées des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières** : Le résultat tiré des activités de base; le ratio d'efficacité sur le plan des charges et les mesures financières non conformes aux PCGR qui le composent : le total des charges et les charges liées aux activités de base; les fonds propres consolidés; et le ratio de levier financier.

## Rentabilité

### Rentabilité

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022 À la transition
Résultat net attribué aux actionnaires <sup>1</sup>	5 103 \$	3 498 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP ») <sup>1</sup>	11,9 %	8,2 %
Résultat dilué par action ordinaire (\$) <sup>1</sup>	2,61 \$	1,69 \$

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022
Résultat net attribué aux actionnaires <sup>1</sup>	5 103 \$	(1 933) \$
Résultat tiré des activités de base <sup>2</sup>	6 684 \$	5 801 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$) <sup>1</sup>	2,61 \$	(1,15) \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (« RPA tiré des activités de base ») (\$) <sup>3</sup>	3,47 \$	2,90 \$
RCP	11,9 %	(5,5) %
Rendement des capitaux propres tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base ») <sup>3</sup>	15,9 %	14,0 %
Ratio d'efficacité sur le plan des charges <sup>3</sup>	45,5 %	45,7 %
Ratio d'efficacité sur le plan des dépenses <sup>3</sup>	52,2 %	52,8 %
Frais généraux	4 330 \$	3 731 \$
Charges liées aux activités de base <sup>2</sup>	6 550 \$	5 762 \$
Dépenses liées aux activités de base <sup>2</sup>	8 571 \$	7 671 \$

<sup>1</sup> Pour 2022, le résultat net attribué aux actionnaires à la transition, le résultat dilué par action ordinaire à la transition et le RCP à la transition sont ajustés pour tenir compte des principes de comptabilité de couverture et de pertes de crédit attendues selon IFRS 9 (les « incidences de la transition à IFRS 9 »). Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » précédente. Pour 2023, aucun ajustement à la transition à IFRS 9 n'a été apporté étant donné que les principes de pertes de crédit attendues et de comptabilité de couverture sont appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023; par conséquent, l'incidence est déjà prise en compte dans le résultat net attribué aux actionnaires.

<sup>2</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>3</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

**Le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 5,1 milliards de dollars en 2023 par rapport à une perte nette imputée aux actionnaires de 1,9 milliard de dollars en 2022 et au résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 3,5 milliards de dollars en 2022.** Le résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 2022 tient compte des incidences de la transition à IFRS 9 de 5,4 milliards de dollars. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 6,7 milliards de dollars en 2023, par rapport à 5,8 milliards de dollars en 2022, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à des charges nettes de 1,6 milliard de dollars en 2023, par rapport à une charge nette de 7,7 milliards de dollars en 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2022 sur une base transitoire représentaient une charge nette de 2,3 milliards de dollars.

La hausse de 1,6 milliard de dollars du résultat net attribué aux actionnaires de 2023 par rapport au résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 2022 s'explique essentiellement par la croissance du résultat tiré des activités de base et une charge nette moins élevée

liée aux résultats techniques du marché. La charge nette liée aux résultats techniques du marché en 2023 est principalement liée aux rendements (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme moins élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme en lien essentiellement avec les placements dans le secteur immobilier, dans des actions de sociétés fermées et dans le secteur de l'énergie, ainsi qu'à une charge découlant des dérivés et de l'inefficacité de la couverture aux fins comptables. Le résultat net attribué aux actionnaires de 2023 a augmenté de 7,0 milliards de dollars en comparaison de celui de 2022, du fait des facteurs susmentionnés et des incidences de 5,4 milliards de dollars de la transition à IFRS 9 (les incidences de la transition touchent certains postes et n'ont pas d'incidence sur le total des capitaux propres des actionnaires étant donné que le montant correspondant est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global).

En 2023, le résultat tiré des activités de base a augmenté de 0,9 milliard de dollars, ou 13 %<sup>1</sup>, selon un taux de change constant par rapport à celui de 2022. L'augmentation est imputable à une hausse du résultat prévu des placements en lien avec l'augmentation des taux de rendement et la croissance des activités, aux profits du sous-secteur de la réassurance IARD en 2023 du fait des mises à jour des provisions de 95 millions de dollars au titre des sinistres liés aux ouragans établies au cours des exercices précédents en comparaison d'une charge de 256 millions de dollars en 2022 attribuable entre autres à l'ouragan Ian, à l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance reflétant les résultats techniques plus favorables au Canada et les résultats techniques meilleurs, bien que toujours défavorables, aux États-Unis, et à la hausse des rendements sur les actifs excédentaires, déduction faite du coût plus élevé du financement de la dette. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts liés au rendement dans les secteurs Services généraux et autres et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ainsi que la hausse des investissements dans la technologie, une augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues en 2023 et la diminution du résultat prévu des contrats d'assurance du fait du rythme plus lent de l'amortissement de la marge sur services contractuels (« MSC ») sur certains contrats évalués selon la méthode fondée sur les honoraires variables (« MHV ») ainsi que de l'incidence des transactions de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis en 2022, le tout contrebalancé en partie par l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles et la croissance des activités au Canada. En outre, le résultat tiré des activités de base de 2023 a été avantagé par l'augmentation des produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribuable à la hausse des marges sur les honoraires et des actifs sous gestion et administration moyens (« ASGA moyens »)<sup>2</sup>, ainsi qu'à l'accroissement des honoraires liés au rendement dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels, contrebalancés en partie par la diminution des profits sur les capitaux de lancement en raison des rapatriements. Les mesures prises pour améliorer la productivité du capital de nos activités traditionnelles ont donné lieu à une diminution de 29 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2023 en comparaison de celui de 2022.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur. Se reporter aux rubriques « Asie », « Canada », « États-Unis » et « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022	Variation en % <sup>1</sup> 2023 par rapport à 2022
<b>Résultat tiré des activités de base par secteur<sup>2</sup></b>			
Asie	2 048 \$	1 812 \$	13 %
Canada	1 487	1 387	7 %
États-Unis	1 759	1 566	12 %
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 321	1 299	2 %
Services généraux et autres	69	(263)	-
<b>Total du résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 684 \$</b>	<b>5 801 \$</b>	<b>15 %</b>

<sup>1</sup> La variation en pourcentage est exprimée selon le taux de change en vigueur.

<sup>2</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Les résultats de notre division internationale des clients fortunés ont été reclassés du secteur États-Unis au secteur Asie, afin de refléter les apports de nos activités aux Bermudes ainsi que de la division des clients fortunés, dont les résultats sont présentés à même les résultats de nos activités à Singapour et à Hong Kong. Nos investissements dans le capital de démarrage des fonds distincts et des fonds communs de placement, et les produits et charges liés aux placements ont été reclassés du secteur Services généraux et autres au secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, afin d'harmoniser davantage leur présentation avec les pratiques de gestion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

<sup>1</sup> Le taux de croissance ou de recul du résultat tiré des activités de base, du résultat tiré des activités de base avant impôts, du total des charges, des charges liées aux activités de base, du total des dépenses, des dépenses liées aux activités de base, des frais généraux, de la marge sur services contractuels (« MSC ») nette des participations ne donnant pas le contrôle, de la MSC au titre des affaires nouvelles, des actifs sous gestion et administration, des actifs sous gestion, du BAIIA tiré des activités de base et des actifs prétables nets moyens de la Banque Manuvie est présenté selon un taux de change constant, un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires à la transition et le résultat net attribué aux actionnaires qui comprennent le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 684 \$</b>	<b>5 801 \$</b>
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base :</b>		
Profits (pertes) liés aux résultats techniques du marché <sup>1</sup>	<b>(1 790)</b>	(2 585)
<i>Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance</i>	<b>(130)</b>	(1 161)
<i>Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables</i>	<b>(152)</b>	267
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées</i>	<b>103</b>	(1 291)
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme</i>	<b>(1 623)</b>	(32)
<i>Autre résultat des placements</i>	<b>12</b>	(368)
Modifications apportées aux hypothèses et aux méthodes actuarielles comptabilisées directement en résultat <sup>2</sup>	<b>105</b>	26
Charges de restructuration <sup>3</sup>	<b>(36)</b>	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres <sup>4</sup>	<b>140</b>	256
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>(1 581)</b>	(2 303)
<b>Résultat net attribué aux actionnaires à la transition</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>3 498 \$</b>
<b>Moins : incidences de la transition à IFRS 9 :</b>		
Variation des pertes de crédit attendues		(35)
Comptabilité de couverture		7 356
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (avant impôts)</b>		<b>7 321</b>
Impôts sur les incidences de la transition à IFRS 9		(1 890)
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)</b>		<b>5 431</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>(1 933) \$</b>

<sup>1</sup> En 2023, les résultats techniques du marché correspondaient à une charge nette de 1 790 millions de dollars liée principalement aux rendements (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme moins élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme en lien essentiellement avec les placements dans le secteur immobilier, dans des actions de sociétés fermées et dans le secteur de l'énergie, à une charge nette découlant des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables, ainsi qu'à des pertes nettes réalisées à la vente d'instruments de créance classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), le tout contrebalancé en partie par les profits découlant des rendements plus élevés que prévu en lien avec les hypothèses à long terme relatives aux actions cotées. Les résultats techniques du marché correspondaient à une charge nette de 2 585 millions de dollars en 2022 liée aux rendements des actions cotées moins importants que prévu par rapport aux hypothèses à long terme, les pertes nettes réalisées à la vente d'instruments de créance classés à la JVAERG et une perte nette imputable aux variations des taux de change, le tout contrebalancé en partie par un profit net sur les dérivés et l'inefficacité des couvertures aux fins comptables. La modeste charge nette liée aux actifs alternatifs à long terme découlait des rendements (y compris les variations de la juste valeur) de ces actifs moins élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme en lien avec les placements dans le secteur immobilier, contrebalancés en partie par les rendements des placements dans des actions de sociétés fermées.

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur le profit net de 2023 et de 2022, voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Examen des méthodes et hypothèses actuarielles » ci-après.

<sup>3</sup> Au quatrième trimestre de 2023 (« T4 2023 »), nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 36 millions de dollars après impôts (46 millions de dollars avant impôts) dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

<sup>4</sup> En 2023, le profit net de 140 millions de dollars comprenait un avantage fiscal ponctuel de 290 millions de dollars, contrebalancé en partie par une provision de 46 millions de dollars au titre de l'annulation de certains contrats dans nos activités au Vietnam, des ajustements nets de 39 millions de dollars liés aux autres impôts et taxes, une charge de dépréciation de 38 millions de dollars sur un placement en Asie et une charge de 33 millions de dollars liée aux règlements de litiges aux États-Unis. En 2022, le profit net de 256 millions de dollars comprenait des avantages fiscaux de 269 millions de dollars attribuables à l'augmentation du taux d'imposition des sociétés au Canada et un profit net de 86 millions de dollars lié à l'acquisition du contrôle de Manulife Fund Management Co., Ltd. (« MFM »), le tout contrebalancé en partie par une charge de 71 millions de dollars liée à des retenues d'impôt sur les remises prévues à la suite de la transaction de réassurance de contrats de rente variable aux États-Unis, une charge de 15 millions de dollars découlant d'ajustements au modèle actuariel en Asie et une augmentation de 13 millions de dollars des provisions existantes pour procédures juridiques aux États-Unis.

Les tableaux ci-dessous présentent le résultat net attribué aux actionnaires à la transition par secteur et le résultat net attribué aux actionnaires par secteur. Se reporter aux rubriques « Asie », « Canada », « États-Unis » et « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022 À la transition	Variation en % <sup>1</sup> 2023 par rapport à 2022
			À la transition
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition par secteur<sup>2</sup></b>			
Asie	1 348 \$	647 \$	108 %
Canada	1 191	1 198	(1) %
États-Unis	639	1 448	(56) %
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 297	1 121	16 %
Services généraux et autres	628	(916)	-
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>3 498 \$</b>	<b>46 %</b>

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022	Variation en % <sup>1</sup> 2023 par rapport à 2022
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires par secteur<sup>2</sup></b>			
Asie	1 348 \$	683 \$	97 %
Canada	1 191	(503)	-
États-Unis	639	(2 316)	-
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 297	1 121	16 %
Services généraux et autres	628	(918)	-
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>(1 933) \$</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> La variation en pourcentage est exprimée selon le taux de change en vigueur.

<sup>2</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Les résultats de notre division internationale des clients fortunés ont été reclassés du secteur États-Unis au secteur Asie, afin de refléter les apports de nos activités aux Bermudes ainsi que de la division des clients fortunés, dont les résultats sont présentés à même les résultats de nos activités à Singapour et à Hong Kong. Nos investissements dans le capital de démarrage des fonds distincts et des fonds communs de placement, et les produits et charges liés aux placements ont été reclassés du secteur Services généraux et autres au secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, afin d'harmoniser davantage leur présentation avec les pratiques de gestion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

Le résultat dilué par action ordinaire (« RPA ») s'est établi à 2,61 \$ en 2023, en comparaison de (1,15) \$ en 2022 et du résultat dilué par action ordinaire à la transition de 1,69 \$ en 2022. L'augmentation par rapport au RPA dilué de 2022 et au RPA dilué à la transition de 2022 s'explique principalement par la hausse du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires. Le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire s'est fixé à 3,47 \$ en 2023, en comparaison de 2,90 \$ en 2022, du fait surtout de la hausse du résultat tiré des activités de base. Le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation était de 1 838 millions en 2023 et de 1 913 millions en 2022.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP ») était de 11,9 % en 2023, par rapport à (5,5) % en 2022 et au RCP à la transition de 8,2 % en 2022. L'augmentation du RCP tient compte du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires plus élevé en 2023, en comparaison d'une perte nette imputée aux porteurs d'actions ordinaires en 2022, et l'augmentation du RCP de 2023 par rapport au RCP à la transition de 2022 s'explique surtout par le résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires plus élevé. Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base ») était de 15,9 % en 2023, contre 14,0 % en 2022. L'augmentation du RCP tiré des activités de base en 2023 est principalement attribuable à une augmentation du résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires.

#### Ratio d'efficacité sur le plan des dépenses et ratio d'efficacité sur le plan des charges

En 2018, nous avons mis en place notre priorité stratégique de réduction des charges.

Le ratio d'efficacité sur le plan des charges est une mesure financière que nous utilisons pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de cette priorité. Le ratio d'efficacité sur le plan des charges ne tient compte que des charges qui sont comptabilisées directement dans le résultat tiré des activités de base (les « charges liées aux activités de base »). En raison des modifications découlant de l'application d'IFRS 17, certains coûts qui sont directement imputables à l'acquisition d'affaires nouvelles sont capitalisés dans la MSC plutôt que d'être comptabilisés directement dans le résultat tiré des activités de base et sont maintenant exclus du ratio.



Afin de fournir un point de référence pour notre ratio d'efficacité sur le plan des charges avant l'adoption d'IFRS 17, nous ajoutons temporairement un nouveau ratio d'efficacité uniquement pour 2022 et 2023, soit le ratio d'efficacité sur le plan des dépenses, lequel permet de tenir compte de tous les frais, y compris les coûts qui sont directement imputables à l'acquisition d'affaires nouvelles (les « dépenses liées aux activités de base »).

Le **ratio d'efficacité sur le plan des dépenses** s'est fixé à 52,2 % en 2023, en comparaison de 52,8 % en 2022. La diminution de 0,6 point de pourcentage du ratio par rapport à celui de 2022 est attribuable à une hausse de 12 % du résultat tiré des activités de base avant impôts<sup>1</sup>, en partie contrebalancée par une augmentation de 10 % des dépenses liées aux activités de base. Les dépenses liées aux activités de base ont augmenté en 2023, du fait de l'augmentation des coûts liés au rendement, des investissements dans la technologie, de l'augmentation des coûts de distribution reflétant la croissance plus robuste du chiffre d'affaires, des charges additionnelles en lien avec l'incidence de la consolidation de la totalité de MFM, et de l'intensification des voyages et du retour aux activités d'avant la pandémie. Les coûts directement attribuables à l'acquisition d'affaires nouvelles qui sont inscrits dans la MSC correspondaient à environ 24 % et 25 % du total des dépenses liées aux activités de base respectivement en 2023 et en 2022.

Le **ratio d'efficacité sur le plan des charges** s'est fixé à 45,5 % en 2023, en comparaison de 45,7 % en 2022. La diminution de 0,2 point de pourcentage du ratio par rapport à celui de 2022 découle des éléments susmentionnés en lien avec la diminution du ratio d'efficacité sur le plan des dépenses, exclusion faite des coûts directement attribuables à l'acquisition d'affaires nouvelles, qui sont pris en compte dans la MSC selon IFRS 17.

En 2023, le total des frais généraux a progressé de 16 % selon le taux de change en vigueur et de 14 % selon un taux de change constant en comparaison de celui de 2022, ce qui s'explique par les éléments susmentionnés au titre de la diminution du ratio d'efficacité sur le plan des dépenses et les éléments qui sont exclus du résultat tiré des activités de base. Les frais généraux exclus du résultat tiré des activités de base comprenaient principalement un ajustement de la provision pour procédures juridiques existante et une charge de restructuration dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2023, en comparaison d'un ajustement de la provision pour procédures juridiques existante et de frais d'acquisition et d'intégration en 2022. Les frais généraux sont également présentés déduction faite des charges de maintien directement attribuables et des frais d'acquisition directement attribuables des produits évalués selon la méthode de la répartition des primes (« MRP ») qui sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance dans nos états financiers. Les charges de maintien directement attribuables et les frais d'acquisition directement attribuables des produits évalués selon la MRP ont augmenté de 11 % selon un taux de change constant et de 12 % selon le taux de change en vigueur en 2023 en comparaison de ceux de 2022.

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

# Rendement des activités

## Rendement des activités<sup>1</sup>

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022
Souscriptions d'EPA en Asie	<b>4 469 \$</b>	3 793 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	<b>1 409</b>	1 261
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	<b>562</b>	599
Total des souscriptions d'EPA <sup>1</sup>	<b>6 440</b>	5 653
Valeur des affaires nouvelles en Asie	<b>1 627</b>	1 537
Valeur des affaires nouvelles au Canada	<b>490</b>	362
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	<b>207</b>	164
Total de la valeur des affaires nouvelles <sup>1, 2</sup>	<b>2 324</b>	2 063
MSC au titre des affaires nouvelles en Asie <sup>3</sup>	<b>1 549</b>	1 309
MSC au titre des affaires nouvelles au Canada	<b>224</b>	199
MSC au titre des affaires nouvelles aux États-Unis	<b>394</b>	387
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles <sup>3</sup>	<b>2 167</b>	1 895
MSC en Asie nette des participations ne donnant pas le contrôle	<b>12 617</b>	9 420
MSC au Canada	<b>4 060</b>	3 675
MSC aux États-Unis	<b>3 738</b>	4 136
MSC de Services généraux et autres	<b>25</b>	52
Total de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	<b>20 440</b>	17 283
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle <sup>4</sup>	<b>17 748</b>	14 659
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>1</sup>	<b>143,4</b>	136,9
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>1</sup>	<b>4,5</b>	3,2
Actifs sous gestion et administration de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>4, 5</sup>	<b>849,2</b>	782,3
Total des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	<b>7,1</b>	5,8
Actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) <sup>5</sup>	<b>248,1</b>	224,2
Total des actifs sous gestion et administration (en milliards de dollars) <sup>4</sup>	<b>1 388,8</b>	1 301,1
Total des placements (en milliards de dollars)	<b>417,2</b>	400,1
Total de l'actif net des fonds distincts (en milliards de dollars)	<b>377,5</b>	348,6

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> La valeur des affaires nouvelles (« VAN ») de 2022 n'a pas été retraitée en raison de l'adoption d'IFRS 17. L'incidence de ne pas avoir retraité la VAN de 2022 n'est pas importante.

<sup>3</sup> La MSC au titre des affaires nouvelles est présentée déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>4</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>5</sup> Au 31 décembre 2023, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde détenait une tranche de 849,2 milliards de dollars de ces actifs sous gestion et administration, une augmentation de 11 % par rapport à celle au 31 décembre 2022 attribuable à l'incidence favorable nette des taux d'intérêt et des marchés des actions et aux entrées de fonds nettes. L'actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde était de 248,1 milliards de dollars au 31 décembre 2023, une hausse de 11 % par rapport à celui au 31 décembre 2022 selon le taux de change en vigueur, attribuable à l'incidence favorable nette des taux d'intérêt et des marchés des actions.

Les **souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)** se sont établies à 6,4 milliards de dollars en 2023, une augmentation de 12 %<sup>2</sup> par rapport à celles de 2022. En Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 15 % par rapport à celles de 2022, reflétant la croissance à Hong Kong, en Chine continentale et à Singapour, contrebalancée en partie par un recul au Vietnam et au Japon. L'augmentation est attribuable à la demande à l'échelle des divers marchés d'Asie, laquelle a repris après la levée des mesures de confinement liées à la COVID-19 au début de 2023. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 58 % par rapport à celles de 2022, reflétant la solide croissance dans nos réseaux de courtiers, d'agents et de bancassurance, du fait essentiellement de la résurgence de la demande de la part des clients de Chine continentale en visite après la réouverture de la frontière entre Hong Kong et la Chine continentale. En Chine continentale, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 62 % par rapport à celles de 2022, reflétant la croissance dans nos réseaux de bancassurance et d'agents. À Singapour, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 4 % en regard de celles de 2022, du fait de la croissance dans le réseau des courtiers. Au Vietnam, les souscriptions d'EPA ont diminué de 56 % en regard de celles de 2022, reflétant le recul dans les réseaux d'agents et de bancassurance imputable au contexte sectoriel et à la conjoncture macroéconomique dans ce marché. Au Japon, les souscriptions d'EPA ont diminué de 9 % par rapport à celles de 2022 en raison de la baisse des souscriptions de produits d'assurance vie détenus par des entreprises et des autres produits de gestion de patrimoine. Dans les autres marchés émergents<sup>3</sup> et dans la division internationale des clients fortunés, les souscriptions d'EPA ont été similaires à celles de 2022. Au Canada, les souscriptions d'EPA ont progressé de 12 % en 2023 par rapport à celles de 2022, ce qui s'explique par une souscription importante dans les marchés des groupes d'affinités et la

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les résultats de notre division internationale des clients fortunés ont été reclassés du secteur États-Unis au secteur Asie, afin de refléter les apports de nos activités aux Bermudes, ainsi que de la division des clients fortunés, dont les résultats sont présentés à même les résultats des activités de la Société à Singapour et à Hong Kong. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter le reclassement.

<sup>2</sup> Le taux de croissance ou de recul des souscriptions d'EPA, des apports bruts et de la VAN est présenté selon un taux de change constant.

<sup>3</sup> Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

hausse des souscriptions de produits d'assurance collective dans l'ensemble des marchés canadiens de l'assurance collective, contrebalancées en partie par la baisse des souscriptions de fonds distincts. Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont diminué de 10 % en regard de celles de 2022 du fait de l'incidence défavorable, pendant la plus grande partie de 2023, de la hausse des taux d'intérêt à court terme sur les produits d'accumulation fondés sur l'assurance, en particulier ceux à l'intention de nos clients bien nantis.

La **valeur des affaires nouvelles** (« VAN ») a totalisé 2,3 milliards de dollars en 2023, une hausse de 10 % comparativement à celle de 2022. En Asie, l'augmentation de 3 % de la VAN par rapport à celle de 2022, reflétant la croissance à Hong Kong, en Chine continentale, au Japon et dans notre division internationale de clients fortunés, a été contrebalancée en partie par un recul de la VAN au Vietnam, à Singapour et dans les autres marchés émergents. Au Canada, la VAN a augmenté de 35 % par rapport à celle de 2022, en raison de la hausse des volumes de souscriptions dans les sous-secteurs de l'assurance individuelle et de l'assurance collective et des marges plus élevées sur les contrats d'assurance collective et les contrats de rente, contrebalancées en partie par la diminution des souscriptions de fonds distincts. Aux États-Unis, la VAN a progressé de 21 % en regard de celle de 2022, du fait essentiellement des mesures de tarification, de la composition des produits et de la hausse des taux d'intérêt, contrebalancées en partie par la baisse des volumes de souscriptions.

La **marge sur services contractuels au titre des affaires nouvelles** (la « MSC au titre des affaires nouvelles ») s'est établie à 2 167 millions de dollars en 2023, une augmentation de 12 % par rapport à celle de 2022. En Asie, la MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 16 % en 2023 par rapport à celle de 2022, reflétant la croissance à Hong Kong, en Chine continentale, à Singapour, dans notre division internationale de clients fortunés et dans les autres marchés émergents, contrebalancée en partie par un recul au Vietnam et au Japon. Au Canada, la MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 13 % en regard de celle de 2022 en raison de la hausse des marges sur les produits d'assurance individuelle et les contrats de rente, contrebalancée en partie par la diminution des volumes de souscriptions de contrats de rente. Selon IFRS 17, la plus grande partie des produits d'assurance collective et des produits pour des groupes d'affinités sont classés comme évalués selon la méthode de la répartition des primes et ne génèrent pas de MSC. Aux États-Unis, la MSC au titre des affaires nouvelles a reculé de 2 % en comparaison de celle de 2022, du fait de la baisse des volumes de souscriptions, contrebalancée en partie par les mesures de tarification.

La **marge sur services contractuels** (« MSC ») **nette des participations ne donnant pas le contrôle** s'est fixée à 20 440 millions de dollars au 31 décembre 2023, une hausse de 3 157 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celle au 31 décembre 2022. La hausse de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle reflète une augmentation de 3 324 millions de dollars de la variation totale de la MSC, déduction faite d'une hausse de 167 millions de dollars des participations ne donnant pas le contrôle. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 890 millions de dollars, ou 5 %<sup>1</sup>, en 2023 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance et des variations prévues des produits financiers ou charges financières, contrebalancée en partie par les montants comptabilisés dans le résultat de 2023 au titre des services fournis et une réduction nette découlant des résultats techniques des activités d'assurance. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une augmentation de 2 434 millions de dollars en 2023 attribuable principalement aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles qui ont une incidence sur la MSC, contrebalancées en partie par les variations des taux de change.

Les **apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** de 143,4 milliards de dollars ont augmenté de 6,5 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux de 2022, en raison essentiellement de la hausse des apports bruts dans les sous-secteurs de gestion d'actifs pour des clients institutionnels et des régimes de retraite, contrebalancée en partie par le recul des apports bruts dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers. Se reporter à la rubrique « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » pour plus de renseignements.

Les **entrées de fonds nettes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont établies à 4,5 milliards de dollars en 2023, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 3,2 milliards de dollars en 2022. Les sorties de fonds nettes du sous-secteur des régimes de retraite se sont fixées à 4,0 milliards de dollars en 2023, en comparaison de sorties de fonds nettes de 0,1 milliard de dollars en 2022, du fait des rachats de régimes de retraite pour des groupes de grande taille par un seul promoteur aux États-Unis au troisième trimestre de 2023 (« T3 2023 ») et au T4 2023, le tout contrebalancé en partie par l'augmentation des cotisations des participants. Les sorties de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers se sont chiffrées à 0,5 milliard de dollars en 2023, en comparaison de sorties de fonds nettes de 1,6 milliard de dollars en 2022, en raison de la diminution des taux de rachat de fonds communs de placement et du lancement de la stratégie axée sur le secteur mondial des semi-conducteurs au Japon au T3 2023. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution de la demande attribuable au fait que les investisseurs ont continué de privilégier les instruments de trésorerie et les instruments du marché monétaire à court terme dans un contexte de volatilité du marché et de hausse des taux d'intérêt. Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont établies à 9,0 milliards de dollars en 2023, contre des entrées de fonds nettes de 4,9 milliards de dollars en 2022, du fait de la hausse des entrées de fonds nettes dans les mandats de placement dans des terrains forestiers exploitables, le secteur de l'immobilier, des actions de sociétés fermées et des titres de créance et de l'incidence de l'acquisition du contrôle de MFM au T4 2022<sup>2</sup>, ainsi que des lancements de nouveaux produits pour les clients institutionnels totalisant 1,6 milliard de dollars en 2023.

<sup>1</sup> Le taux de croissance ou de recul de la MSC liée à des facteurs internes est présentée selon un taux de change constant.

<sup>2</sup> La dénomination de Manulife Fund Management (« MFM ») était auparavant Manulife TEDA Fund Management Co., Ltd (« MTEDA »). Au T4 2022, nous avons fait l'acquisition du contrôle de MTEDA en faisant l'acquisition de la participation restante de 51 % auprès de notre partenaire de coentreprise. En 2023, nous présentons la totalité des apports bruts et des apports nets de MFM, alors que nous ne présentions que 49 % des apports bruts et des apports nets de la coentreprise en 2022.

## Actifs sous gestion et administration (« ASGA »)

Les ASGA au 31 décembre 2023 s'établissaient à 1,4 billion de dollars, une hausse de 9 % par rapport à ceux au 31 décembre 2022 attribuable principalement à l'incidence favorable des marchés et aux entrées de fonds nettes. Le total des placements et l'actif net des fonds distincts ont augmenté respectivement de 4 % et 8 %, selon le taux de change en vigueur, en raison surtout de l'incidence nette des taux d'intérêt et des marchés des actions.

### Actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022
Total des placements	<b>417 210 \$</b>	400 142 \$
Actif net des fonds distincts <sup>1</sup>	<b>377 544</b>	348 562
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres <sup>1,2</sup>	<b>411 961</b>	381 630
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>1 206 715</b>	1 130 334
Autres actifs sous administration	<b>182 046</b>	170 768
<b>Total des actifs sous gestion et administration</b>	<b>1 388 761 \$</b>	1 301 102 \$

<sup>1</sup> Ces actifs ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

<sup>2</sup> Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

## Solidité financière

### Mesures de solidité financière

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022
Ratio du TSAV de Manufacturers <sup>1</sup>	<b>137 %</b>	131 %
Ratio de levier financier <sup>2</sup>	<b>24,3 %</b>	25,1 %
Fonds propres consolidés (en milliards de dollars) <sup>3</sup>	<b>73,9 \$</b>	69,6 \$
Valeur comptable par action ordinaire (\$)	<b>22,36 \$</b>	21,56 \$
Valeur comptable ajustée par action ordinaire (\$) <sup>2</sup>	<b>32,19 \$</b>	29,42 \$

<sup>1</sup> Cet élément est présenté selon la ligne directrice intitulée « Exigences de communication publique afférente au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). Les ratios du TSAV comparatifs de 2022 sont les mêmes que ceux présentés en 2022 et n'ont pas été retraités pour tenir compte de la mise en œuvre d'IFRS 17.

<sup>2</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>3</sup> Mesure de gestion du capital. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Le **ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »)** de Manufacturers était de 137 % au 31 décembre 2023, en comparaison de 131 % au 31 décembre 2022. L'augmentation de six points de pourcentage depuis le 31 décembre 2022 découle surtout de la transition à IFRS 17. Les autres variations positives comprennent les initiatives liées au résultat et aux capitaux, contrebalancées en partie les incidences sur les capitaux des fluctuations du marché, les mesures visant le marché des capitaux et les dividendes versés aux actionnaires.

Le **ratio de levier financier de la SFM<sup>1</sup>** s'établissait à 24,3 % au 31 décembre 2023, une baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport à 25,1 % au 31 décembre 2022. La baisse du ratio s'explique par la hausse de la MSC après impôts et une augmentation du total des capitaux propres, contrebalancées en partie par l'émission nette de titres d'emprunt subordonnés<sup>2</sup>. L'augmentation du total des capitaux propres s'explique par l'accroissement des résultats non distribués, contrebalancé en partie par les rachats d'actions ordinaires.

Les **fonds propres consolidés de la SFM<sup>1</sup>** se sont fixés à 73,9 milliards de dollars au 31 décembre 2023, une hausse de 4,3 milliards de dollars par rapport à 69,6 milliards de dollars au 31 décembre 2022. La hausse découle de l'accroissement de la MSC après impôts, d'une augmentation du total des capitaux propres et de l'émission nette de titres d'emprunt subordonnés<sup>2</sup>. L'augmentation du total des capitaux propres s'explique par l'accroissement des résultats non distribués, contrebalancée en partie par les rachats d'actions ordinaires.

En 2023, les filiales de la SFM ont effectué des **remises<sup>3</sup>** de 5,5 milliards de dollars, dont 1,7 milliard de dollars et 1,5 milliard de dollars provenant respectivement de nos activités en Asie et aux États-Unis. Les remises de 2023 ont diminué de 1,4 milliard de dollars par rapport à celles de 2022, étant donné que les remises de l'exercice précédent ont été avantagées par la transaction visant les contrats de rente variable aux États-Unis. Se reporter à la rubrique « Remise de fonds propres » ci-après pour plus d'informations.

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le calcul du ratio de levier financier et des fonds propres consolidés tient compte de la MSC après impôts. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> L'émission nette de titres d'emprunt subordonnés correspond à une émission de 1,2 milliard de dollars au premier trimestre de 2023, diminuée du rachat de 0,6 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2023.

<sup>3</sup> Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie et les titres négociables**<sup>1</sup> totalisaient 250,7 milliards de dollars au 31 décembre 2023, contre 241,1 milliards de dollars au 31 décembre 2022. L'augmentation de 9,6 milliards de dollars s'explique surtout par la valeur de marché plus élevée des instruments à revenu fixe, du fait des fluctuations des taux d'intérêt, et par une hausse de la valeur de marché des actions cotées par suite d'une amélioration des marchés des actions. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

La **valeur comptable par action ordinaire** au 31 décembre 2023 était de 22,36 \$, une augmentation de 4 % en regard de 21,56 \$ au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2023, 1 806 millions d'actions ordinaires étaient en circulation, une baisse de 59 millions d'actions par rapport aux 1 865 millions d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2022, du fait essentiellement des rachats d'actions ordinaires.

La **valeur comptable ajustée par action ordinaire** au 31 décembre 2023 était de 32,19 \$, en hausse de 9 % par rapport à 29,42 \$ au 31 décembre 2022 attribuable à une augmentation de la valeur comptable ajustée<sup>2</sup> et une diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation. La valeur comptable ajustée a augmenté de 3,3 milliards de dollars du fait d'un accroissement de la MSC après impôts et de la hausse du total des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires. La hausse du total des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires reflète l'augmentation des résultats non distribués, contrebalancée en partie par les rachats d'actions ordinaires.

## Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l'échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers marchés d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque trimestre. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2023 et 2022.

Taux de change	Trimestres					Exercices	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Moyen <sup>1</sup>							
Dollar américain	<b>1,3612</b>	1,3411	1,3430	1,3524	1,3575	<b>1,3494</b>	1,3015
Yen	<b>0,0092</b>	0,0093	0,0098	0,0102	0,0096	<b>0,0096</b>	0,0099
Dollar de Hong Kong	<b>0,1742</b>	0,1714	0,1713	0,1726	0,1736	<b>0,1724</b>	0,1662
Fin de la période							
Dollar américain	<b>1,3186</b>	1,3520	1,3233	1,3534	1,3549	<b>1,3186</b>	1,3549
Yen	<b>0,0094</b>	0,0091	0,0092	0,0102	0,0103	<b>0,0094</b>	0,0103
Dollar de Hong Kong	<b>0,1689</b>	0,1726	0,1689	0,1724	0,1736	<b>0,1689</b>	0,1736

<sup>1)</sup> Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

Le résultat net attribué aux actionnaires, le résultat net attribué aux actionnaires à la transition et le résultat tiré des activités de base des établissements de la Société à l'étranger sont convertis en dollars canadiens et, en général, notre résultat net attribué aux actionnaires, notre résultat net attribué aux actionnaires à la transition et notre résultat tiré des activités de base sont avantagés par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagés par son raffermissement. Toutefois, en périodes de pertes nettes des établissements à l'étranger, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

Les fluctuations des taux de change en 2023, attribuables essentiellement à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ont entraîné une hausse de 136 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de la période correspondante de 2022. L'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes en raison de la nature de ces éléments.

<sup>1</sup> Comprendent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité, ainsi que les actifs négociables composés d'obligations d'État et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées.

<sup>2</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## Mise à jour sur les progrès réalisés au chapitre des priorités stratégiques

### Stratégie

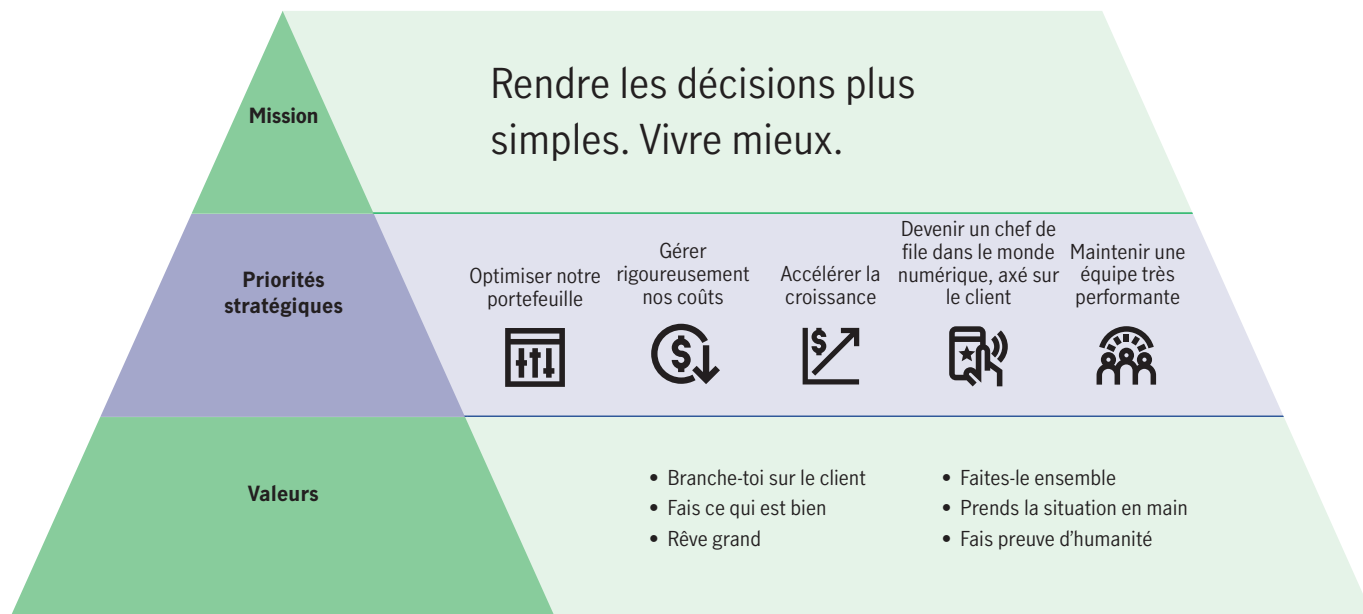
Notre ambition est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur. Voici nos objectifs pour nos parties prenantes :

 **Clients**  
Améliorer le taux net de recommandation (« NPS ») de plus de 36 points et combler nos clients<sup>1</sup>

 **Employés**  
Mobiliser nos employés – Taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs<sup>2</sup>

 **Actionnaires**  
Générer des rendements parmi les meilleurs<sup>3</sup>

Notre mission, nos priorités stratégiques et nos valeurs sont présentées ci-dessous :



Nos valeurs nous permettent de mener à bien notre mission et nos priorités stratégiques, témoignent de notre culture, influencent notre comportement et nous aident à définir la façon dont nous collaborons :

- Branche-toi sur le client – Nous prévoyons ses besoins et faisons tout notre possible pour les satisfaire.
- Fais ce qui est bien – Nous agissons avec intégrité et faisons ce que nous disons.
- Rêve grand – Tout est possible. Nous pouvons toujours trouver une meilleure façon de faire les choses.
- Faites-le ensemble – Nous avons une équipe épatante. Nous travaillons mieux en collaborant.
- Prends la situation en main – Se sentir libres de prendre des décisions et des mesures pour accomplir notre mission.
- Fais preuve d'humanité – Nous créons un milieu de travail stimulant, positif et favorisant la diversité.

<sup>1</sup> Par rapport au taux de référence de 1 en 2017. Les résultats obtenus en 2023 sont présentés à la rubrique « Priorités stratégiques » ci-après.

<sup>2</sup> Taux de mobilisation des employés dans le quartile supérieur parmi les sociétés mondiales de services financiers et d'assurance. Les résultats obtenus en 2023 sont présentés à la rubrique « Priorités stratégiques » ci-après.

<sup>3</sup> Le rendement total pour les actionnaires de la SFM se situait au 67<sup>e</sup> percentile par rapport à celui de notre groupe d'homologues pour la période de cinq ans close le 31 décembre 2023. Se reporter à la plus récente circulaire de sollicitation de procurations de Manuvie pour plus de renseignements sur le groupe d'homologues.

## Priorités stratégiques

Notre stratégie repose sur cinq priorités stratégiques, que nous avons présentées en 2018, et nous avons réalisé des progrès considérables au chapitre de l'atteinte des cibles ambitieuses que nous nous sommes fixés.

Accélérer la croissance
Nous nous efforçons d'augmenter la contribution au résultat tiré des activités de base de nos activités à très fort potentiel <sup>1</sup> et de la région Asie (secteur Asie et sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs – Asie).
<b>Secteurs prioritaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Saisir les possibilités de croissance interne et externe de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et du secteur Asie</li> <li>• Tirer parti de notre présence à l'échelle mondiale et de la diversité de nos activités pour affecter des capitaux et des ressources aux occasions de croissance élevée</li> <li>• Élargir notre gamme de produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord pour offrir des produits novateurs et appuyer les initiatives positives de mieux-être pour nos clients</li> <li>• Stimuler la croissance et le maintien des affaires nouvelles dans le sous-secteur des régimes collectifs au Canada</li> </ul>

	2023	2022	Taux de référence 2017 (IFRS 4) <sup>3</sup>	Cibles <sup>2</sup> 2025
<b>Résultat tiré des activités de base attribuable aux activités à très fort potentiel</b>	<b>60 %</b>	61 %	54 %	75 %
<b>Résultat tiré des activités de base attribuable à la région Asie</b>	<b>37 %</b>	37 %	36 %	50 %

En 2023, nos activités à très fort potentiel ont généré 60 % du résultat tiré des activités de base, en comparaison de 61 % en 2022, l'augmentation du résultat tiré des activités de base attribuable aux activités à très fort potentiel ayant été en grande partie conforme à celle du total du résultat tiré des activités de base de la Société.

Depuis 2017, ces activités ont soutenu la feuille de route solide au chapitre de l'atteinte de nos priorités stratégiques, combinée à des possibilités de croissance externe robuste dans les marchés d'Asie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Notre position à titre de troisième société d'assurance vie panasiatique en importance, la plateforme évolutive de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dotée d'un modèle d'exploitation intégré et de capacités de distribution et la hausse de la demande de produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord ont renforcé notre croissance. À plus long terme, nous poursuivrons sur notre lancée grâce à la solidité et au professionnalisme de nos agents, à des partenariats de bancassurance fructueux, à nos services numériques transformationnels et à notre expansion stratégique dans les marchés à très fort potentiel en Asie.

En outre, les mesures d'optimisation liées à des facteurs externes visant à transformer notre portefeuille nous permettront de nous concentrer davantage sur les activités à très fort potentiel et de modifier leur composition. En décembre 2023, nous avons conclu une entente avec Global Atlantic visant la réassurance du passif net des contrats d'assurance et de placement combinés de 13 milliards de dollars<sup>4</sup> de quatre blocs de contrats en vigueur traditionnels ou de produits à faible RCP. Les blocs comprennent des tranches de contrats d'assurance SLD aux États-Unis, de règlements structurés aux États-Unis et deux produits d'assurance vie entière au Japon. La transaction devrait être clôturée d'ici la fin de février 2024<sup>2</sup>.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Asie a augmenté de 11 % en 2023 par rapport à celui de 2022, après ajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change, reflétant essentiellement l'augmentation des taux de rendement et la croissance des activités, ainsi que l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur la MSC et l'ajustement au titre du risque. En raison de la reprise inégale qui a suivi la pandémie, de la conjoncture macroéconomique difficile et de la conversion à IFRS 17, selon laquelle il est permis de différer la comptabilisation des affaires nouvelles dans la MSC, nous reportons l'atteinte de notre cible pour 2025, qui est d'augmenter la contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base total de la Société pour la faire passer à 50 %, à 2027<sup>2</sup>. La région Asie a contribué à hauteur de plus de 60 %<sup>5</sup> au total du solde de la MSC au 31 décembre 2023 et à hauteur de plus de 70 %<sup>5</sup> à l'augmentation totale de la MSC au titre des affaires nouvelles de la Société en 2023, signe que l'accélération de la croissance est au cœur de nos objectifs et de notre engagement à faire en sorte que la région Asie contribue à hauteur de 50 % au résultat tiré des activités de base total de la Société.

Le résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a augmenté de 22 millions de dollars, un recul de 1 % par rapport à celui de 2022 selon un taux de change constant, reflétant l'augmentation des coûts liés au rendement et la baisse des profits sur

<sup>1</sup> Les activités à très fort potentiel comprennent le secteur Asie, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, le sous-secteur de l'assurance collective au Canada et les produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord.

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base de 2017 est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>4</sup> Montant du passif net des contrats d'assurance et de placement en date du 30 septembre 2023.

<sup>5</sup> Solde de clôture de la MSC et affaires nouvelles de 2023 comptabilisées dans la MSC, nets des participations ne donnant pas le contrôle (avant impôts).

les capitaux de lancement en raison des rapatriements, contrebalancées par la hausse des produits d'honoraires nets attribuable à l'accroissement des marges sur les honoraires et des ASGA moyens, ainsi que par l'augmentation des honoraires liés au rendement dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels et la baisse du taux d'imposition effectif en 2023.

En 2023, au Canada, le résultat tiré des activités de base du sous-secteur de l'assurance collective a été avantagé par les résultats techniques plus favorables des activités d'assurance, la croissance des activités et l'augmentation du résultat prévu des placements attribuable à la hausse des rendements et à la croissance des activités.

Nous continuons d'innover et d'élargir notre gamme de produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord.

Nous avons confiance dans la solidité de nos activités mondiales diversifiées, de notre bilan et de notre souplesse financière qui nous placent en bonne position pour tirer parti des possibilités intéressantes que nous offrent nos activités à très fort potentiel.

### Faits saillants de 2023

- En Asie :
  - Nous avons continué d'améliorer nos capacités à offrir des services aux visiteurs de la Chine continentale pour compléter nos activités nationales de premier plan à Hong Kong, grâce au lancement d'un réseau d'hôpitaux élargi couvrant plus de 3 000 hôpitaux en Chine continentale et à l'ouverture de notre deuxième centre de service de prestige à Hong Kong. Nos investissements continus dans nos capacités à offrir des services aux visiteurs de la Chine continentale ont contribué à la solidité des souscriptions d'EPA des visiteurs de la Chine continentale, qui ont plus que doublé par rapport aux niveaux prépandémiques de 2019.
  - Nous avons continué de stimuler la productivité des agents à l'échelle de la région et de les encourager à faire preuve de professionnalisme grâce au déploiement initial de Manulife Pro à Singapour et au Vietnam, un programme exhaustif de reconnaissance et d'activation de premier plan, qui offre à des agents choisis des ressources et des outils distinctifs, y compris le soutien spécialisé en sélection des risques et des services de mobilisation des clients améliorés pour avoir accès à des recommandations de clients potentiels.
- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde :
  - Nous avons conclu une entente visant l'acquisition de CQS, un gestionnaire multisectoriel d'instruments de crédit non traditionnels dont le siège social est à Londres. L'acquisition donnera aux clients de GPM et de CQS un meilleur accès à nos solutions de placement mondiales combinées. Nous conserverons la philosophie et les processus de placement rigoureux de CQS et offrirons ses capacités distinctives à de nouveaux investisseurs, tout en tirant parti de notre présence mondiale. L'actif sous gestion de la plateforme de crédit de CQS s'élevait à environ 18,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023, et la transaction devrait être clôturée au premier semestre de 2024, sous réserve du respect des conditions habituelles de clôture et de l'obtention des approbations des organismes de réglementation.
  - Nous avons continué de répondre aux besoins de solutions de gestion de patrimoine des investisseurs en élargissant notre gamme de produits au moyen du lancement, au Japon, de la stratégie axée sur le secteur mondial des semi-conducteurs ciblant le sous-secteur de gestion d'actifs pour des particuliers en Asie, qui a généré des apports nets de plus de 0,8 milliard de dollars depuis son lancement au T3 2023.
- Au Canada :
  - Nous nous sommes associés à League, un fournisseur de premier plan en technologies de soins de santé, afin de procurer aux participants à nos régimes collectifs des expériences en matière de soins de santé numériques plus personnalisées et intégrées pour leur permettre de gérer leurs avantages sociaux de pair avec leurs options de soins de santé.
  - Nous nous sommes associés à Cleveland Clinic Canada et avons tiré avantage de son expertise mondiale en soins de santé pour améliorer notre gamme de produits et les services que nous offrons à plus de cinq millions de participants aux régimes d'assurance collective, ainsi qu'aux membres de leur famille, en les faisant bénéficier de recherches sectorielles et de documents de leadership éclairé et éducatifs.
- Aux États-Unis :
  - Nous avons étendu notre présence sur le marché des employeurs en lançant un produit d'assurance vie universelle assorti de prestations de qualité indexées. Ce produit d'assurance vie permanente, offert en milieu de travail, permet aux employés de bénéficier d'un processus de souscription d'assurance individuelle numérique simplifié et comprend la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock.
  - Nous avons conclu un partenariat de distribution avec JPMorgan Chase & Co. permettant de faire souscrire des affaires nouvelles au titre de notre gamme de produits, y compris ceux assortis du programme Vitality de John Hancock, par l'intermédiaire du réseau de JPMorgan de plus de 6 900 conseillers.
  - Nous avons amélioré le programme Vitality de John Hancock en assouplissant les critères d'admissibilité permettant d'avoir accès au test de détection précoce de nombreux cancers Galleri®, de GRAIL, pour inclure des participants additionnels, en élargissant les critères d'admissibilité aux soins afin de tenir compte des soins préventifs et des comportements de détection précoce comme les examens annuels de dépistage du cancer de la peau, et avons offert un moyen personnalisé d'inciter les participants à s'adonner à plus d'activités physiques au moyen de la nouvelle caractéristique Active Rewards.



## Devenir un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client

Nous nous efforçons de continuer à améliorer notre position de chef de file axé sur la transformation numérique et le client, en améliorant notamment le NPS et le taux de traitement de bout en bout (« STP »)<sup>1</sup>.

### Secteurs prioritaires

- Tirer parti de la rétroaction du client pour améliorer l'expérience offerte
- Créer des expériences différenciées parmi les meilleures du marché priorisant le client
- Élargir les relations avec les clients au moyen de conseils à valeur ajoutée et de nouveaux services en matière de santé et de bien-être
- Stimuler le NPS grâce à un système de NPS robuste qui couvre l'ensemble du parcours du client

	2023	2022	Taux de référence		Cibles <sup>2</sup>
			2018	2017	2025
<b>Taux net de recommandation</b>	<b>23</b>	20	s. o.	1	37
<b>Traitement de bout en bout (STP)</b>	<b>85 %</b>	83 %	68 %	s. o.	88 %

Nous avons réalisé des progrès considérables dans l'atteinte de nos cibles de NPS, en l'améliorant de 3 points par rapport au NPS de 2022 et de 22 points par rapport au NPS de référence de 1 de 2017, de sorte que nous dominions nos principaux homologues du secteur<sup>3</sup> dans la plus grande partie de nos secteurs d'activité. Malgré ces progrès, les difficultés avec lesquelles nous avons été aux prises dans certains marchés ont eu une incidence sur notre dynamisme et, bien que nous réitérions notre engagement à réaliser notre objectif d'être un chef de file axé sur la transformation numérique et le client à titre de priorité stratégique, nous reportons l'atteinte de notre NPS cible de 37 pour 2025 à 2027. Nous cherchons prioritairement à améliorer l'expérience client à l'échelle de notre portefeuille d'affaires et à mener à bien notre mission, qui est d'aider les gens à prendre des décisions plus simples afin qu'ils puissent mieux vivre.

Nous réalisons des progrès continus au chapitre de l'atteinte de notre objectif global en matière de STP, dont le taux s'est amélioré de 2 points de pourcentage par rapport à celui de 2022 et de 17 points de pourcentage en regard du taux de référence de 2018 à l'échelle des secteurs d'activité dans divers domaines. En 2023, nous avons continué d'investir dans nos capacités numériques en mettant en œuvre de nombreuses initiatives de transformation de la technologie dans les sous-secteurs, notamment la transformation du système de demande de règlement au titre de l'assurance collective au Canada, l'amélioration des sites et des portails Web afin d'accroître les capacités de libre-service du client à l'échelle mondiale et le lancement de campagnes ciblées afin de favoriser l'adoption du numérique à l'échelle mondiale.

L'orientation client est au cœur de notre objectif et nous continuons de nous concentrer sur l'atteinte des cibles de NPS et de STP respectivement de 37 et 88 %.

### Faits saillants de 2023

- En Asie :
  - Nous avons achevé la phase 1 de la modernisation du système d'administration des contrats en Chine continentale, en lançant des modules sur les affaires nouvelles et la souscription dans la nouvelle solution infonuagique et en réalisant la migration harmonieuse des données de plus de trois millions de clients. Cette solution améliore l'évolutivité et l'efficacité et jette les bases d'une expérience améliorée pour les clients, les distributeurs et les partenaires. Ce jalon permettra d'accélérer l'accès au marché grâce au développement collaboratif de produits et à l'intégration plus facile aux écosystèmes de nos partenaires numériques.
  - Nous avons facilité la gestion, par les clients, de leurs contrats grâce à des améliorations continues aux capacités de nos robots conversationnels dans notre centre d'appels au Japon, y compris la migration de nos systèmes téléphoniques vers Amazon Connect<sup>4</sup>, ce qui a donné lieu en 2023 à une augmentation de 13 points de pourcentage d'un exercice à l'autre de la proportion des interactions initiées par le client qui sont traitées par un système de réponse vocale interactive sans l'intervention humaine.
  - Nous avons amélioré l'expérience client au point de vente au Vietnam en lançant un outil numérique de vérification avant l'émission, le premier de ce genre sur le marché, qui offre aux clients un moyen plus facile de passer en revue leur contrat avant son émission et de s'assurer qu'il répond pleinement à leurs besoins d'assurance.
- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde :
  - Nous avons continué d'améliorer et d'élargir nos activités de planification patrimoniale et de conseils dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers au Canada grâce à des ententes stratégiques avec Fidelity Clearing Canada et Investnet qui nous donneront accès à des plateformes de gestion de portefeuilles et des plateformes technologiques de conseils de premier plan qui, combinées, permettront d'offrir une meilleure expérience numérique aux clients et d'améliorer la productivité des conseillers.
  - Nous avons accru de 38 % le nombre d'utilisateurs de notre application mobile dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada en 2023, après avoir offert de nouvelles fonctionnalités (substitution de fonds et cotisations forfaitaires à un CELI) et amélioré l'expérience (hyperliens profonds et notifications personnalisées).

<sup>1</sup> Le traitement de bout en bout désigne les interactions avec les clients qui sont entièrement numériques et comprend les transferts de fonds.

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>3</sup> D'après les recherches réalisées en 2022 par IPSOS, société de recherche de marché mondiale.

<sup>4</sup> Amazon Connect d'Amazon Web Services Inc.

- Nous avons continué d'améliorer le processus d'inscription en ligne « Adhérez maintenant » dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada, grâce à des fonctionnalités qui nous permettent de l'offrir à 92 % des promoteurs de régimes admissibles, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022, de sorte que 49 500 nouvelles inscriptions ont été faites en ligne en 2023.
- Nous avons accéléré l'adoption par les clients d'applications numériques dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada au moyen de notre campagne « Dites adieu au papier », laquelle a contribué à l'augmentation de 165 % du nombre de participants qui ont fait le virage vers les relevés électroniques au cours de la campagne, qui a eu lieu entre juin et août, et à la hausse de la satisfaction à l'égard de leur expérience numérique.
- Au Canada :
  - Nous avons augmenté de 18 % le nombre annuel de téléchargements de l'application mobile de Manuvie, grâce à des mises à niveau conçues pour améliorer l'expérience numérique des clients et à une campagne de communication réussie mettant l'accent sur la facilité et la rapidité des demandes de règlement en ligne.
  - Nous avons élargi notre programme de médecine personnalisée à tous les régimes du sous-secteur de l'assurance collective assortis de la garantie pour soins médicaux complémentaires pour l'offrir à plus de clients, tout en leur permettant d'en apprendre davantage sur les médicaments qui répondent le mieux à leurs besoins et de travailler en collaboration avec des professionnels de la santé pour établir des plans de traitement personnalisés qui peuvent générer de meilleurs résultats.
  - Nous avons utilisé davantage Amazon Connect<sup>1</sup>, ce qui a permis d'offrir une expérience client en ligne plus holistique et d'accroître l'efficacité opérationnelle. Cela a contribué à une réduction de 25 % du taux de transferts d'appels d'un exercice à l'autre dans les centres d'appels qui ont fait la transition à Amazon Connect.
- Aux États-Unis :
  - Nous avons optimisé l'expérience d'inscription des clients sur l'ensemble de nos sites Web à l'intention des clients, ce qui a entraîné une hausse de 26 % du nombre d'inscriptions en ligne en 2023 et contribué à une amélioration de 19 % du nombre de visiteurs uniques sur le site Web.
  - Nous avons économisé plus de 7,8 millions de feuilles de papier en automatisant d'importants processus d'arrière-guichet et en augmentant le nombre de communications numériques, y compris la première livraison électronique de prospectus aux titulaires de contrats d'assurance vie.
  - Nous avons rehaussé l'authentification par réponse vocale interactive, ce qui a permis de traiter 29 % des appels entrants sans interaction humaine.

<sup>1</sup> Amazon Connect d'Amazon Web Services Inc.

## Gérer rigoureusement nos coûts

Nous continuons de nous concentrer sur la stimulation d'une croissance efficace en gérant efficacement les dépenses pour qu'elles augmentent moins rapidement que notre chiffre d'affaires, en créant une expérience client exceptionnelle et en faisant la promotion de méthodes de travail numériques.

### Secteurs prioritaires

- Tirer parti de notre envergure mondiale et de notre environnement d'exploitation
- Rationaliser les processus d'affaires et éliminer les activités qui n'apportent pas de valeur aux clients finaux
- Continuer à soutenir la culture de réduction des dépenses et à stimuler une croissance efficiente

			Taux de référence	Cible <sup>1</sup>
	2023	2022	2017 (IFRS 4) <sup>2</sup>	2022 et par la suite
<b>Ratio d'efficience</b>	<b>45,5 %</b>	45,7 %	55,4 %	<50 %

Nous avons atteint en 2020, soit deux ans plus tôt que prévu, notre cible de 2022 de réduction de 1 milliard de dollars des dépenses. L'amélioration de notre ratio d'efficience par rapport au taux de référence de 2017 reflète le changement de culture survenu à l'échelle de l'entreprise qui a permis de réduire les dépenses en éliminant les coûts importants et en nous dotant d'une plus grande agilité.

Le ratio d'efficience sur le plan des charges s'est fixé à 45,5 % en 2023, en comparaison de 45,7 % en 2022. La diminution de 0,2 point de pourcentage du ratio par rapport à celui de 2022 est attribuable à une hausse de 12 % du résultat tiré des activités de base avant impôts, contrebalancée par une augmentation de 12 % des frais généraux liés aux activités de base. Les frais généraux liés aux activités de base ont augmenté par rapport à ceux de 2022 du fait de l'augmentation des coûts liés au rendement, des investissements dans la technologie, des charges additionnelles en lien avec l'incidence de la consolidation de la totalité de MFM, et de l'intensification des voyages et du retour aux activités d'avant la pandémie.

La réduction des coûts continue d'être un important levier pour notre environnement d'exploitation actuel, et nous réitérons notre engagement à ramener le ratio à moins de 50 %.

### Faits saillants de 2023

- Nous avons continué d'améliorer le ratio d'efficience en réduisant les coûts unitaires et en rehaussant l'évolutivité de nos activités grâce à :
  - La transformation numérique dans le but d'améliorer l'automatisation et le traitement de bout en bout
  - La simplification et la normalisation des processus
  - L'optimisation de la structure organisationnelle
  - La gestion active des dépenses et de l'approvisionnement auprès de tiers
  - La rationalisation des dépenses immobilières
- Nous avons réalisé des économies annuelles d'environ 250 millions de dollars (avant impôts) en 2023 grâce aux initiatives de restructuration mises en œuvre au premier semestre de 2021.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>2</sup> Le ratio d'efficience de 2017 est un ratio non conforme aux PCGR.

## Optimiser notre portefeuille

Nous continuerons à optimiser nos activités traditionnelles et à réduire la contribution combinée des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable.

### Secteurs prioritaires

- Libérer des capitaux de nos activités traditionnelles ou de nos produits à faible RCP, y compris les contrats de rente variable, les produits d'assurance S et certains produits d'assurance garantis de longue durée.
- Optimiser notre portefeuille pour améliorer notre profil de risque et le RCP.
- Créer une valeur pour les clients et les actionnaires grâce aux initiatives de gestion des contrats en vigueur

	2023	2022	Taux de référence 2017 (IFRS 4)	Cible <sup>1</sup> 2025
<b>Contribution des activités de soins de longue durée et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base</b>	<b>12 %</b>	16 %	24 %	<15 %

Nous avons atteint en 2019, soit trois ans plus tôt que prévu, notre cible pour 2022 de libérer des capitaux de 5,0 milliards de dollars en réduisant la taille de nos activités traditionnelles, en libérant des capitaux et en améliorant le RCP tiré des activités de base grâce à des mesures comme les transactions de réassurance en Amérique du Nord, les programmes de rachat des blocs de garanties de retrait minimum, la révision de la tarification des blocs de contrats d'assurance vie et la renégociation et la reprise des contrats de réassurance. En 2022, nous avons conclu deux transactions visant à réassurer plus de 80 % de notre bloc de contrats de rente variable traditionnels aux États-Unis, libérant des capitaux de 2,5 milliards de dollars et réduisant considérablement le risque auquel nous sommes exposés. En décembre 2023, nous avons conclu avec Global Atlantic une entente visant la réassurance de quatre blocs de contrats en vigueur traditionnels ou de produits à faible RCP, y compris le passif net des contrats d'assurance liés à l'assurance SLD de 6 milliards de dollars<sup>2</sup>. En 2024, cette transaction devrait libérer des capitaux de 1,2 milliard de dollars<sup>3</sup>, ce qui permettra d'améliorer notre profil de risque et de générer une valeur considérable pour les actionnaires. Grâce à cette transaction et à d'autres initiatives d'optimisation du portefeuille, nous avons libéré des capitaux de plus de 10 milliards de dollars<sup>3</sup> depuis 2018.

En 2023, nous avons atteint, deux ans plus tôt que prévu, notre cible pour 2025 au chapitre de la contribution à hauteur de moins de 15 % des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base. Ces activités ont contribué à hauteur de 12 % au résultat tiré des activités de base en 2023, une baisse de 4 points de pourcentage en comparaison de celui de 2022, imputable principalement à l'augmentation du résultat tiré des activités de base d'autres activités et à la diminution du résultat tiré des activités de base combiné généré par les activités d'assurance SLD et les contrats de rente variable. La diminution du résultat tiré des activités de base combiné généré par les activités d'assurance SLD et les contrats de rente découle de la baisse de la MSC comptabilisée et des résultats techniques plus défavorables en 2023 des activités d'assurance SLD par rapport à ceux de 2022. La transaction de réassurance mentionnée précédemment devrait entraîner une diminution supplémentaire de 1 point de pourcentage<sup>1</sup> de la contribution des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base. L'équipe spécialisée qui se consacre exclusivement à l'optimisation de portefeuille et notre approche rigoureuse et proactive d'optimisation des contrats en vigueur sont des facteurs clés du succès de ces réalisations.

Nous visons à disposer de la souplesse stratégique et financière nécessaire pour atteindre notre objectif en matière de rendement total pour les actionnaires en continuant d'évaluer les options en externe, en prenant en compte les considérations des titulaires de contrats et l'incidence sur notre profil de risque et sur le RCP. Nous sommes également convaincus de pouvoir gérer efficacement les deux blocs de contrats d'assurance SLD et de rente variable jusqu'à leur échéance, notamment en tentant d'augmenter les primes de l'assurance SLD, comme le démontre notre éloquent feuille de route à ce chapitre<sup>1</sup>. Nous investissons également dans les technologies et les mettons à profit pour transformer l'expérience client en matière d'assurance SLD, en générant une valeur notable pour nos clients et nos actionnaires.

### Faits saillants de 2023

- Nous avons conclu une entente visant la réassurance d'un passif net des contrats d'assurance et de placement de 13 milliards de dollars<sup>2</sup> en 2024 :
  - contrats d'assurance SLD (6 milliards de dollars), règlements structurés aux États-Unis (1,6 milliard de dollars) et deux produits d'assurance vie entière au Japon (5,6 milliards de dollars);
  - en 2024, cette transaction devait permettre de libérer des capitaux de 1,2 milliard de dollars<sup>3</sup>.
- Nous avons libéré des capitaux totalisant 217 millions de dollars grâce à diverses autres possibilités d'optimisation des activités de réassurance en 2023.
- Dans le sous-secteur de l'assurance SLD, nous avons élargi les initiatives de prévention de la fraude, du gaspillage et d'abus, et des programmes de bien-être, et avons commencé les offres de rachat tout en continuant d'obtenir l'approbation des augmentations présumées des primes.

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>2</sup> Montant du passif net des contrats d'assurance ou du passif net des contrats d'assurance et de placement en date du 30 septembre 2023.

<sup>3</sup> Pro forma. Comprend des capitaux libérés de 9 milliards de dollars entre 2018 et 2022 (application d'IFRS 4), un montant de 0,2 milliard de dollars attribuable aux initiatives de 2023 (application d'IFRS 17) et des capitaux libérés estimés à 1,2 milliard de dollars (application d'IFRS 17) découlant de cette transaction qui devraient être constatés en 2024.

## Maintenir une équipe hautement performante.

Nous nous engageons à favoriser la performance de notre équipe et à maintenir le taux de mobilisation de nos employés dans le quartile supérieur parmi les sociétés mondiales de services financiers et d'assurance.

### Secteurs prioritaires

- Accroître l'efficacité organisationnelle et accélérer la prise de décisions
- Favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion
- Perfectionner nos compétences grâce à l'ajout de capacités distinctives
- Continuer de renforcer notre proposition de valeur pour attirer et maintenir en poste les meilleurs talents

	2023	2022	Taux de référence 2017 <sup>2</sup>	Cible <sup>1</sup> 2022 et par la suite
<b>Mobilisation des employés</b>	<b>1<sup>er</sup> quartile</b>	1 <sup>er</sup> quartile	2 <sup>e</sup> quartile	1 <sup>er</sup> quartile

Nous nous sommes classés dans le quartile supérieur au chapitre de la mobilisation des employés<sup>3</sup> en 2020, 2021, 2022 et 2023. Notre taux de mobilisation des employés n'a cessé de s'améliorer entre 2017 et 2022, et, en 2023, nous avons maintenu notre position dans le quartile supérieur.

Notre équipe hautement performante a été un moteur clé de nos réalisations à ce jour, et nous maintenons notre engagement à atteindre un taux de mobilisation des employés se situant dans le premier quartile à l'avenir.

### Faits saillants de 2023

- Gallup a reconnu Manuvie pour le milieu de travail exceptionnel qu'elle offre. Ce prix est la reconnaissance de l'accent que nous mettons sur la mobilisation et de la priorité que nous accordons à une expérience employé capable de créer une culture authentique et unique qui permet à nos collègues de faire plus.
- Nous avons été inclus dans l'indice d'égalité des sexes de Bloomberg pour 2023 pour une cinquième année consécutive, ce qui souligne notre engagement à soutenir l'égalité des sexes grâce à l'élaboration de politiques, à la représentation et à la transparence.
- Nous avons été reconnus à l'échelle de divers marchés mondiaux par les organisations suivantes :
  - Mediacorp Canada Inc. nous a classés, pour une troisième année d'affilée, parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada et, en 2023, parmi les meilleurs employeurs du Canada pour les jeunes.
  - Forbes nous a reconnus comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour une septième année d'affilée, comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité en 2023, et comme l'un des meilleurs employeurs du monde pour une quatrième année consécutive.
  - HR Asia a classé Manuvie au palmarès des sociétés offrant les meilleures conditions de travail en Asie de 2023 dans six de ses marchés asiatiques<sup>4</sup>.
- Nous avons été inscrits à l'indice de durabilité Dow Jones (Dow Jones Sustainability Index) en Amérique du Nord, nous nous sommes hissés au 93<sup>e</sup> percentile du groupe sectoriel de Global Industry Classification Standard® (« GICS® ») et nous sommes l'un des huit assureurs nord-américains faisant partie de l'indice de GICS®. Cette reconnaissance souligne nos meilleures pratiques d'affaires durables et notre capacité éprouvée de générer de la valeur à long terme pour les actionnaires.

### Cibles opérationnelles et financières à moyen terme<sup>1</sup>

Nos cibles financières à moyen terme, telles qu'elles ont été communiquées en mai 2022, demeurent inchangées :

- Augmentation de 10 % à 12 % du RPA tiré des activités de base
- RCP tiré des activités de base de plus de 15 %
- Ratio de levier financier de 25 %
- Ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base<sup>5</sup> dans une fourchette de 35 % à 45 %
- Croissance annuelle de 8 % à 10 % du solde de la MSC
- Croissance annuelle de 15 % de la MSC au titre des affaires nouvelles

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>2</sup> Depuis 2019, les sondages sur la mobilisation des employés sont réalisés selon la méthode de Gallup.

<sup>3</sup> Selon le sondage mondial annuel sur la mobilisation des employés réalisé par Gallup. Le classement est déterminé en fonction de la moyenne générale par rapport à la base de données au niveau des sociétés d'assurance et financières de Gallup.

<sup>4</sup> Chine continentale, Hong Kong, Malaisie, Vietnam, Indonésie et Philippines.

<sup>5</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## 2. Asie<sup>1</sup>

Notre secteur Asie est un fournisseur chef de file de produits d'assurance et de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance, qui est motivé par une stratégie axée sur les clients et qui tire parti de l'expertise en gestion d'actifs du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Présents dans nombre d'économies parmi les plus importantes et à la croissance la plus rapide d'Asie, nous sommes en bonne position pour tirer parti des caractéristiques démographiques intéressantes de la région, soutenus par les efforts importants que nous déployons pour créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

Nous exerçons nos activités d'assurance dans les 12 marchés suivants : Hong Kong, Macao, Japon, Bermudes, Chine continentale, Singapour, Vietnam, Indonésie, Philippines, Malaisie, Cambodge et Myanmar.

Nous disposons d'un réseau de distribution à canaux multiples diversifié, y compris environ 98 000 agents contractuels ainsi que plus de 100 partenaires bancaires. Nous travaillons également avec de nombreux agents, conseillers financiers et courtiers indépendants. Parmi les divers partenariats de bancassurance que nous avons conclus, nous comptons dix partenariats exclusifs, notamment un partenariat à long terme avec DBS Bank à Singapour, à Hong Kong, en Chine continentale et en Indonésie et le partenariat avec Alliance Bank en Malaisie que nous avons récemment élargi, qui nous donnent accès à plus de 35 millions de clients bancaires.

En 2023, le secteur Asie a contribué à hauteur de 31 %<sup>2</sup> au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2023, il représentait 12 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

### Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie s'est établi à 1 348 millions de dollars en 2023 en regard d'un résultat net attribué aux actionnaires de 683 millions de dollars et d'un résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 647 millions de dollars en 2022. Le résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 2022 tient compte d'une charge de 36 millions de dollars découlant des incidences de la transition à IFRS 9. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 2 048 millions de dollars en 2023, en comparaison de 1 812 millions de dollars en 2022, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 700 millions de dollars en 2023, en regard d'une charge nette de 1 129 millions de dollars en 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2022 sur une base transitoire représentaient une charge nette de 1 165 millions de dollars. Se reporter à la rubrique 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2023, et du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2022. Les variations du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base, exprimées en dollars canadiens, sont attribuables aux facteurs décrits ci-après; de plus, la variation du résultat tiré des activités de base tient compte de l'incidence favorable nette de 38 millions de dollars des fluctuations des taux de change de diverses devises par rapport au dollar canadien.

Exprimé en dollars américains, la monnaie de présentation du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 995 millions de dollars américains en 2023 en regard d'un résultat net attribué aux actionnaires de 516 millions de dollars américains et du résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 481 millions de dollars américains en 2022. Le résultat tiré des activités de base s'est établi à 1 518 millions de dollars américains en 2023, en comparaison de 1 392 millions de dollars américains en 2022, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base représentaient une charge nette de 523 millions de dollars américains en 2023, en regard d'une charge nette de 876 millions de dollars américains en 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base en 2022 sur une base transitoire représentaient une charge nette de 911 millions de dollars américains. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

En 2023, le résultat tiré des activités de base a progressé de 11 % par rapport à celui de 2022, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. Les variations du résultat tiré des activités de base de chaque région sont essentiellement comme suit :

- L'augmentation de 9 % à Hong Kong est attribuable à l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance, à une hausse du résultat prévu des contrats d'assurance, reflétant essentiellement l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur le MSC et l'ajustement au titre du risque, qui a été contrebalancée en partie par le rythme plus lent de l'amortissement de la MSC sur certains contrats évalués selon la MHV, et à la hausse des revenus de placement prévus découlant de la croissance des activités.

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Les résultats de notre division internationale des clients fortunés ont été reclassés du sous-secteur de l'assurance du secteur États-Unis dans le secteur Asie (autres régions d'Asie), afin de refléter les apports de nos activités aux Bermudes ainsi que de la division des clients fortunés, dont les résultats sont présentés à même les résultats de nos activités à Singapour et à Hong Kong. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

<sup>2</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

- L'augmentation de 15 % à Singapour s'explique par les résultats techniques favorables des activités d'assurance et par l'accélération du rythme de l'amortissement de la MSC qui reflète les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles, contrebalancés en partie par la baisse des résultats des placements.
- L'augmentation de 23 % au Vietnam découle de la hausse des rendements des placements et de l'amélioration des résultats techniques, contrebalancés en partie par le rythme plus lent de l'amortissement de la MSC ;
- L'augmentation de 77 % en Chine continentale reflète la hausse des revenus de placement prévus en raison de la croissance des activités et l'amélioration des résultats des affaires nouvelles sur les contrats déficitaires du fait des mesures prises relativement aux produits.
- L'augmentation de 15 % dans les autres marchés émergents reflète l'accroissement des rendements des placements.
- L'augmentation de 8 % au Japon reflète la hausse des revenus de placement prévus en raison de l'accroissement des rendements des placements et de la croissance des activités.
- La diminution de 4 % dans la division internationale de clients fortunés s'explique par les résultats techniques légèrement défavorables, contrebalancés en partie par le rythme plus rapide de l'amortissement de la MSC témoignant de l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires (2023 et 2022) et le résultat net attribué aux actionnaires à la transition (2022) du secteur Asie qui comprennent le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2023	2022	2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>2 048 \$</b>	<b>1 812 \$</b>	<b>1 518 \$</b>	<b>1 392 \$</b>
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base<sup>1</sup> :</b>				
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(553)	(1 141)	(413)	(893)
<i>Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance</i>	(113)	(241)	(83)	(183)
<i>Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables</i>	(264)	(135)	(197)	(100)
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées</i>	12	(488)	8	(385)
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme</i>	(72)	42	(54)	36
<i>Autre résultat des placements</i>	(116)	(319)	(87)	(261)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	(68)	(9)	(51)	(7)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(79)	(15)	(59)	(11)
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>(700)</b>	<b>(1 165)</b>	<b>(523)</b>	<b>(911)</b>
<b>Résultat net attribué aux actionnaires à la transition</b>	<b>s. o.</b>	<b>647 \$</b>	<b>s. o.</b>	<b>481 \$</b>
<b>Moins : incidences de la transition à IFRS 9 :</b>				
Variation des pertes de crédit attendues		(34)		(26)
Comptabilité de couverture		(80)		(71)
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (avant impôts)</b>		(114)		(97)
Impôts sur les incidences de la transition à IFRS 9		78		62
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)</b>		(36)		(35)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 348 \$</b>	<b>683 \$</b>	<b>995 \$</b>	<b>516 \$</b>

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

## Rendement des activités

(tous les pourcentages sont selon un taux de change constant)

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 3 313 millions de dollars américains en 2023, une hausse de 15 % par rapport à celles de 2022. L'augmentation des souscriptions d'EPA à Hong Kong, en Chine continentale et à Singapour a été contrebalancée en partie par un recul au Vietnam et au Japon. L'augmentation est attribuable à la demande à l'échelle des divers marchés d'Asie qui a émergé après la levée des mesures de confinement liées à la COVID-19 au début de 2023.

À Hong Kong, les souscriptions d'EPA se sont établies à 904 millions de dollars américains en 2023, une hausse de 58 % par rapport à celles de 2022, reflétant la solide croissance dans nos réseaux de courtiers, d'agents et de bancassurance, du fait essentiellement de la résurgence de la demande de la part des clients de Chine continentale en visite après la réouverture de la frontière entre Hong Kong et la Chine continentale. En Chine continentale, les souscriptions d'EPA se sont établies à 738 millions de dollars américains en 2023, une hausse de 62 % par rapport à celles de 2022, reflétant la croissance dans nos réseaux de bancassurance et d'agents. À Singapour, les souscriptions d'EPA se sont chiffrées à 817 millions de dollars américains, en hausse de 4 % en regard de celles de 2022, du fait de la croissance dans le réseau des courtiers. Au Vietnam, les souscriptions d'EPA ont diminué de 56 % en regard de celles de 2022, pour se fixer à 147 millions de dollars américains en 2023, reflétant le recul dans les réseaux d'agents et de bancassurance imputable au contexte sectoriel et à la conjoncture macroéconomique dans ce marché. Au Japon, les souscriptions d'EPA ont diminué de 9 % par rapport à celles de 2022 pour se fixer à 262 millions de dollars.

américains en 2023, reflétant la baisse des souscriptions de produits d'assurance vie détenus par des entreprises et des autres produits de gestion de patrimoine. Dans les autres marchés émergents et dans la division internationale des clients fortunés, les souscriptions d'EPA de 2023 ont été similaires à celles de 2022.

La **valeur des affaires nouvelles** (« VAN ») s'est établie à 1 206 millions de dollars américains en 2023, une augmentation de 3 % par rapport à celle de 2022. La VAN a augmenté à Hong Kong, en Chine continentale, au Japon et dans notre division internationale de clients fortunés, une augmentation contrebalancée en partie par un recul de la VAN au Vietnam, à Singapour et dans les autres marchés émergents.

- À Hong Kong, la VAN s'est fixée à 538 millions de dollars américains en 2023, une hausse de 20 % par rapport à celle de 2022 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions, contrebalancée en partie par la proportion plus importante de produits d'épargne à marge moins élevée.
- En Chine continentale, la VAN s'est fixée à 111 millions de dollars américains en 2023, une hausse de 139 % par rapport à celle de 2022 attribuable à l'accroissement des volumes de souscriptions et à la composition des produits.
- Au Japon, la VAN s'est établie à 117 millions de dollars américains en 2023, une augmentation de 22 % par rapport à celle de 2022 qui reflète la composition des produits et les mesures prises par la direction, contrebalancées en partie par la diminution des volumes de souscriptions.
- Dans la division internationale des clients fortunés, la VAN s'est établie à 155 millions de dollars américains en 2023, une augmentation de 8 % par rapport à celle de 2022 qui reflète la composition des produits.
- Au Vietnam, la VAN s'est fixée à 25 millions de dollars américains en 2023, une baisse de 86 % en regard de celle de 2022, qui témoigne de la diminution des volumes de souscriptions et de l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.
- À Singapour, la VAN s'est établie à 207 millions de dollars américains en 2023, une baisse de 2 % par rapport à celle de 2022 attribuable à l'augmentation du coût de la réassurance, en partie contrebalancée par l'accroissement des volumes de souscriptions et la composition des produits.
- Dans les autres marchés émergents, la VAN s'est établie à 53 millions de dollars américains, une baisse de 4 % par rapport à celle de 2022 attribuable aux modifications apportées à la composition des produits.

La marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »)<sup>1</sup> s'est fixée à 41,2 % en 2023, une baisse de 3,3 points de pourcentage par rapport à celle de 2022.

La **MSC au titre des affaires nouvelles** s'est chiffrée à 1 148 millions de dollars américains en 2023, une hausse de 16 % par rapport à celle de 2022. L'augmentation de la MSC au titre des affaires nouvelles à Hong Kong, en Chine continentale, à Singapour, dans la division internationale des clients fortunés et dans les autres marchés émergents a été contrebalancée en partie par la baisse de la MSC au titre des affaires nouvelles au Vietnam et au Japon.

- À Hong Kong, la MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 501 millions de dollars américains en 2023, une hausse de 49 % par rapport à celle de 2022 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions et à l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles, contrebalancées en partie par la proportion plus importante de produits d'épargne à marge moins élevée.
- En Chine continentale, la MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 103 millions de dollars américains, soit dix fois de plus que celle de 10 millions de dollars américains dégagée en 2022, ce qui s'explique par l'augmentation des volumes de souscriptions, la composition des produits et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.
- À Singapour, la MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 181 millions de dollars américains, une hausse de 21 % par rapport à celle de 2022, qui s'explique par l'augmentation des volumes de souscriptions, la composition des produits et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.
- Dans la division internationale des clients fortunés, la MSC au titre des affaires nouvelles s'est établie à 172 millions de dollars américains en 2023, une augmentation de 15 % par rapport à celle de 2022 qui reflète la composition des produits.
- Dans les autres marchés émergents, la MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 34 millions de dollars américains, une hausse de 59 % par rapport à celle de 2022, qui s'explique par la composition des produits et l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.
- Au Vietnam, la MSC au titre des affaires nouvelles s'est fixée à 64 millions de dollars américains en 2023, une hausse de 73 % en regard de celle de 2022, qui témoigne de la baisse des volumes de souscriptions et de l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.
- Au Japon, la MSC au titre des affaires nouvelles s'est établie à 93 millions de dollars américains en 2023, une baisse de 7 % par rapport à celle de 2022 attribuable à la diminution des volumes de souscriptions et aux améliorations apportées aux modèles, contrebalancée en partie par la composition des produits.

Au 31 décembre 2023, la **MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle** s'établissait à 9 570 millions de dollars américains, une augmentation de 2 760 millions de dollars américains, déduction faite d'une hausse de 141 millions de dollars américains de la MSC attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, par rapport à celle au 31 décembre 2022. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 537 millions de dollars américains en 2023 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance et aux variations prévues des produits financiers ou charges financières, contrebalancées en

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.



partie par les montants comptabilisés dans le résultat de 2023 au titre des services fournis et une réduction nette découlant des résultats techniques des activités d'assurance. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une augmentation de 2 223 millions de dollars américains en 2023, imputable en grande partie aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles qui ont une incidence sur la MSC.

## Rendement des activités

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2023	2022	2023	2022
Souscriptions d'équivalents primes annualisées	<b>4 469 \$</b>	3 793 \$	<b>3 313 \$</b>	2 920 \$
Valeur des affaires nouvelles	<b>1 627 \$</b>	1 537 \$	<b>1 206 \$</b>	1 181 \$
Marge sur services contractuels au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle	<b>1 549 \$</b>	1 309 \$	<b>1 148 \$</b>	1 006 \$
Marge sur services contractuels nette des participations ne donnant pas le contrôle	<b>12 617 \$</b>	9 420 \$	<b>9 570 \$</b>	6 951 \$

## Actifs sous gestion et administration<sup>1</sup> (« ASGA »)

Les actifs sous gestion du secteur Asie étaient de 128,4 milliards de dollars américains au 31 décembre 2023, une hausse de 13,2 milliards de dollars américains, ou 13 %, par rapport à ceux au 31 décembre 2022. La hausse découle de la baisse des taux d'intérêt et du rendement positif des marchés des actions en 2023 sur les placements et l'actif net des fonds distincts et de la croissance des activités.

## Actifs sous gestion

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2023	2022	2023	2022
Total des placements	<b>144 433 \$</b>	132 808 \$	<b>109 533 \$</b>	98 007 \$
Actif net des fonds distincts	<b>24 854</b>	23 227	<b>18 846</b>	17 138
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>169 287 \$</b>	156 035 \$	<b>128 379 \$</b>	115 145 \$

## Faits saillants stratégiques

L'Asie continue d'être un moteur de croissance pour Manuvie, grâce à une stratégie claire, à l'accent mis sur l'exécution, à une solide équipe et à notre présence diversifiée dans 12 marchés. Notre croissance est soutenue par de puissantes tendances économiques à long terme, y compris l'émergence de la classe moyenne, la faible pénétration du marché de l'assurance et les lacunes estimées à plus de 100 billions de dollars américains en matière d'assurance décès d'ici 2030<sup>2</sup> qui ont stimulé la demande de solutions financières.

Nous avons continué d'investir dans notre plateforme de distribution diversifiée pour accélérer la croissance. En 2023 :

- Nous avons continué d'améliorer nos capacités à offrir des services aux visiteurs de la Chine continentale pour compléter nos activités nationales de premier plan à Hong Kong, grâce au lancement d'un réseau d'hôpitaux élargi couvrant plus de 3 000 hôpitaux en Chine continentale et à l'ouverture de notre deuxième centre de service de prestige à Hong Kong. Nos investissements continus dans nos capacités à offrir des services aux visiteurs de la Chine continentale ont contribué à la robustesse des souscriptions d'EPA des visiteurs de la Chine continentale, qui ont plus que doublé par rapport aux niveaux pré-pandémiques de 2019.
- Nous avons lancé une plateforme unifiée d'accueil des clients fortunés aux Bermudes, à Hong Kong et à Singapour. La nouvelle plateforme fait en sorte que les processus de demande d'affaires nouvelles, de souscription et de conformité sont plus simples et plus rapides, ce qui permet d'optimiser les interactions et d'améliorer l'expérience des courtiers et des clients.
- Nous avons continué de stimuler la productivité des agents à l'échelle de la région et de les encourager à faire preuve de professionnalisme grâce au déploiement initial de Manulife Pro à Singapour et au Vietnam, un programme exhaustif de reconnaissance et d'activation de premier plan, qui offre à des agents choisis des ressources et des outils distinctifs, y compris le soutien spécialisé en sélection des risques et des services de mobilisation des clients améliorés pour avoir accès à des recommandations de clients potentiels.
- Nous nous appuyons davantage sur notre partenariat exclusif avec une société d'assurance de dommages pour générer des références croisées à Hong Kong en faisant la promotion des solutions d'assurance voyage de notre partenaire et en tirant parti de la demande accrue de voyages après la pandémie. Cela nous a fourni une occasion supplémentaire de répondre aux besoins d'assurance vie de nos clients.

En 2023, nous avons continué d'investir dans nos capacités numériques pour améliorer l'expérience des clients et des distributeurs.

- Nous avons achevé la phase 1 de la modernisation du système d'administration des contrats en Chine continentale, en lançant des modules sur les affaires nouvelles et la souscription dans la nouvelle solution infonuagique et en réalisant la migration harmonieuse des données de plus de trois millions de clients. Cette solution améliore l'évolutivité et l'efficacité et jette les bases d'une expérience améliorée pour les clients, les distributeurs et les partenaires. Ce jalon permettra d'accélérer l'accès au marché grâce au développement collaboratif de produits et à l'intégration plus facile aux écosystèmes de nos partenaires numériques.

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> *Closing Asia's mortality protection gap*, Swiss Re, juillet 2020.

- Nous avons facilité la gestion, par les clients, de leurs polices grâce à des améliorations continues aux capacités de nos robots conversationnels dans notre centre d'appels au Japon, y compris la migration de nos systèmes téléphoniques vers Amazon Connect<sup>1</sup>, ce qui a donné lieu en 2023 à une augmentation de 13 points de pourcentage d'un exercice à l'autre de la proportion des interactions initiées par le client qui sont traitées par un système de réponse vocale interactive sans l'intervention humaine.
- Nous avons amélioré l'expérience client au point de vente au Vietnam en lançant un outil numérique de vérification avant l'émission, le premier de ce genre sur le marché, qui offre aux clients un moyen plus facile de passer en revue leur contrat avant son émission et de s'assurer qu'il répond pleinement à leurs besoins d'assurance.

En outre, au T4 2023, nous avons conclu une entente visant la réassurance de deux produits d'assurance vie entière au Japon, soit un passif net des contrats d'assurance de 5,6 milliards de dollars en date du 30 septembre 2023, dans le cadre d'une transaction de réassurance auprès de Global Atlantic visant nos activités traditionnelles d'assurance SLD et de règlements structurés aux États-Unis.

Nous avons continué de favoriser une culture de diversité et de mobilisation et de faire de Manuvie un endroit où il fait bon travailler. Manuvie s'est classée au palmarès de 2023 des sociétés offrant les meilleures conditions de travail en Asie de HR Asia dans six de ses marchés asiatiques : Chine continentale, Hong Kong, Malaisie, Vietnam, Indonésie et Philippines.

---

<sup>1</sup> Amazon Connect d'Amazon Web Services Inc.

### 3. Canada<sup>1</sup>

Notre secteur Canada est un fournisseur chef de file de services financiers, de produits d'assurance, de produits d'accumulation de patrimoine et de décaissement fondés sur l'assurance et de solutions bancaires, qui offre des contrats de rente variable en vigueur et qui tire parti de l'expertise en gestion d'actifs et des produits gérés par notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Les solutions complètes que nous offrons visent à répondre aux besoins d'un vaste éventail de clients et à favoriser des relations holistiques et durables.

Nous offrons des solutions de protection financière aux particuliers, aux familles et aux propriétaires d'entreprises au moyen d'une combinaison de produits concurrentiels, de conseils professionnels et d'un service à la clientèle de qualité. Nous procurons également des solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective aux employeurs du Canada, environ 27 000 entreprises et organisations canadiennes ayant confié leurs régimes d'avantages sociaux à Assurance collective Manuvie. Des produits d'assurance vie, maladie et invalidité et des produits spécialisés, comme l'assurance crédit hypothécaire et l'assurance voyage, sont également offerts par l'intermédiaire de conseillers, de groupes de promoteurs et d'associations, ainsi qu'au moyen de la commercialisation directe. Nous continuons d'accroître la proportion des produits assortis de caractéristiques d'assurance axées sur les comportements.

La Banque Manuvie propose à ses clients des solutions de gestion de la dette et des flux de trésorerie souples dans le cadre de leur planification financière d'ensemble. Les produits comprennent les comptes d'épargne et de chèque, les certificats de placement garanti, les marges de crédit, les prêts à l'investissement, les prêts hypothécaires et d'autres programmes de prêt spécialisés, offerts par l'entremise de conseillers financiers et de courtiers hypothécaires appuyés par un vaste réseau de distribution.

En 2023, le secteur Canada a contribué à hauteur de 22 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2023, il représentait 11 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

#### Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires comme présenté du secteur Canada s'est établi à 1 191 millions de dollars en 2023 en regard d'une perte nette imputée aux actionnaires de 503 millions de dollars et du résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 1 198 millions de dollars en 2022. Le résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 2022 tient compte d'un profit de 1 701 millions de dollars découlant des incidences de la transition à IFRS 9. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 487 millions de dollars en 2023, en comparaison de 1 387 millions de dollars en 2022, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 296 millions de dollars en 2023, en regard d'une charge nette de 1 890 millions de dollars en 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2022 sur une base transitoire représentaient une charge nette de 189 millions de dollars. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit. Se reporter à la rubrique 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2023, et du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2022.

L'augmentation de 100 millions de dollars du résultat tiré des activités de base reflète les résultats techniques plus favorables des activités d'assurance, la hausse des revenus de placement prévus en raison de l'augmentation des taux de rendement et de la croissance des activités, et la croissance des activités dans le sous-secteur de l'assurance collective, le tout contrebalancé en partie par le rythme plus lent de l'amortissement de la MSC sur certains contrats évalués selon la MHV.

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires (2023 et 2022) et le résultat net attribué aux actionnaires à la transition (2022) du secteur Canada qui comprennent le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 487 \$</b>	1 387 \$
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base<sup>1</sup> :</b>		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(341)	(196)
<i>Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance</i>	(10)	(74)
<i>Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables</i>	65	93
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées</i>	(13)	(90)
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme</i>	(327)	(278)
<i>Autre résultat des placements</i>	(56)	153
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	41	47
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	4	(40)
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>(296)</b>	(189)
<b>Résultat net attribué aux actionnaires à la transition</b>	<b>s. o.</b>	1 198 \$
<b>Moins : incidences de la transition à IFRS 9 :</b>		
Variation des pertes de crédit attendues		(2)
Comptabilité de couverture		2 690
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (avant impôts)</b>		2 668
Impôts sur les incidences de la transition à IFRS 9		(967)
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)</b>		1 701
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 191 \$</b>	(503) \$

<sup>1)</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

## Rendement des activités

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 1 409 millions de dollars en 2023, une hausse de 12 % en comparaison de celles de 2022. Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance individuelle de 2023 se sont établies à 564 millions de dollars, une hausse de 36 % par rapport à celles de 2022 en raison essentiellement d'une souscription importante dans les marchés des groupes d'affinités, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits d'assurance vie avec participation. Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance collective en 2023 ont atteint 644 millions de dollars, une hausse de 12 % en regard de celles de 2022, en raison de la hausse des souscriptions dans tous les marchés de l'assurance collective. Les souscriptions d'EPA de contrats de rente de 201 millions de dollars en 2023 ont diminué de 26 % par rapport à celles de 2022, en raison surtout de la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts, contrebalancée en partie par l'accroissement des souscriptions de produits à revenu fixe.

La **MSC** s'est fixée à 4 060 millions de dollars au 31 décembre 2023, une hausse de 385 millions de dollars par rapport à celle au 31 décembre 2022. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 71 millions de dollars en 2023 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance, aux variations prévues des produits financiers ou charges financières et aux profits sur les résultats techniques des activités d'assurance, contrebalancés en partie par les montants comptabilisés dans le résultat de 2023 au titre des services fournis. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une augmentation de 314 millions de dollars en 2023, reflétant en grande partie les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles, contrebalancées en partie par l'incidence défavorable des marchés attribuable surtout à la hausse des taux d'intérêt sur certains contrats de rente variable.

En 2023, les **actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie<sup>1</sup>** se chiffraient à 25,1 milliards de dollars, une hausse de 0,9 milliard de dollars, ou 4 %, en comparaison de ceux de 2022, attribuable à l'amélioration du taux de rétention et à la croissance des activités.

## Rendement des activités

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022
Souscriptions d'EPA	<b>1 409 \$</b>	1 261 \$
Marge sur services contractuels	<b>4 060 \$</b>	3 675 \$
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie <sup>1</sup>	<b>25 050 \$</b>	24 113 \$

<sup>1)</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion du secteur Canada s'établissaient à 147,5 milliards de dollars au 31 décembre 2023, une hausse de 4,9 milliards de dollars, ou 3 %, en regard de 142,6 milliards de dollars au 31 décembre 2022, en raison de l'accroissement du total des placements attribuable à la croissance des activités et à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt.

### Actifs sous gestion

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2023	2022
Total des placements	<b>111 456 \$</b>	106 929 \$
Actif net des fonds distincts	<b>36 085</b>	35 695
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>147 541 \$</b>	142 624 \$

## Faits saillants stratégiques

Nous avons apporté des bonifications novatrices axées sur les clients à l'échelle de notre gamme de produits et conclu des partenariats clés en externe pour aider les Canadiens à se concentrer sur l'amélioration de leur santé et de leur mieux-être. En 2023 :

- Nous avons amélioré l'expérience client dans divers sous-secteurs :
  - Nous avons augmenté de 18 % le nombre annuel de téléchargements de l'application mobile Manuvie, grâce à des mises à niveau conçues pour améliorer l'expérience numérique des clients et à une campagne de communication réussie mettant l'accent sur la facilité et la rapidité des demandes de règlement en ligne.
  - Nous avons élargi notre programme de médecine personnalisée à tous les régimes du sous-secteur de l'assurance collective assortis de la garantie pour soins médicaux complémentaires pour l'offrir à plus de clients, tout en leur permettant d'en apprendre davantage sur les médicaments qui répondent le mieux à leurs besoins et de travailler en collaboration avec des professionnels de la santé pour établir des plans de traitement personnalisés qui peuvent générer de meilleurs résultats.
  - Nous avons utilisé davantage Amazon Connect<sup>1</sup>, ce qui a permis d'offrir une expérience client en ligne plus holistique et d'accroître l'efficacité opérationnelle. Cela a contribué à une réduction de 25 % du taux de transferts d'appels d'un exercice à l'autre dans les centres d'appels qui ont fait la transition à Amazon Connect.
- Nous avons établi des partenariats stratégiques pour offrir des informations utiles et personnalisées sur la santé et le bien-être à nos clients :
  - Nous nous sommes associés à League, un fournisseur de premier plan en technologies de soins de santé, afin de procurer aux participants à nos régimes collectifs des expériences en matière de soins de santé numériques plus personnalisées et intégrées pour leur permettre de gérer leurs avantages sociaux de pair avec leurs options de soins de santé.
  - Nous nous sommes associés à Cleveland Clinic Canada et avons tiré avantage de son expertise mondiale en soins de santé pour améliorer notre gamme de produits et les services que nous offrons à plus de cinq millions de participants aux régimes d'assurance collective, ainsi qu'aux membres de leur famille, en les faisant bénéficier de recherches sectorielles et de documents de leadership éclairé et éducatifs.
- Nous avons refait notre entrée sur le marché des rentes au Canada afin de générer de nouvelles souscriptions, témoignant de notre engagement à mieux répondre à la demande de revenu stable de nos clients au moyen d'une gamme améliorée de produits pour les Canadiens à la recherche de solutions de revenu de retraite.

<sup>1</sup> Amazon Connect d'Amazon Web Services Inc.

## 4. États-Unis<sup>1</sup>

Notre secteur États-Unis propose un éventail de produits d'assurance vie et de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance, et administre des contrats d'assurance soins de longue durée en vigueur et des contrats de rente en vigueur.

Les produits d'assurance que nous offrons sont conçus pour offrir aux clients des solutions de protection du patrimoine et du revenu et des solutions d'affaires et ils tirent parti de l'expertise en gestion d'actifs de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Le canal principal de distribution de nos produits est constitué de conseillers financiers autorisés. Nous avons l'intention d'établir des relations durables avec les clients en leur offrant notre gamme complète de produits de protection et de gestion de patrimoine.

À titre d'assureur vie, nous croyons que nous pouvons et que nous devons aider nos clients à vivre mieux et à vivre plus longtemps et en meilleure santé. Nous sommes un chef de file des produits d'assurance qui sont automatiquement assortis de caractéristiques d'assurance comportementale. Ces caractéristiques sont surtout disponibles par le biais de notre programme Vitality de John Hancock, qui récompense les clients pour les gestes qu'ils posent chaque jour pour améliorer leur santé à long terme. Le programme est soutenu par un réseau d'entreprises variées, notamment Verily, Amazon, Apple, GRAIL et OURA, qui partagent notre engagement à aider les gens à mieux comprendre leur état de santé et à obtenir de meilleurs résultats.

Nos contrats en vigueur comprennent des contrats d'assurance soins de longue durée, lesquels couvrent le coût des services et du soutien à long terme, et des produits de rente fixe différée, de rente variable différée et de rentes immédiates.

En 2023, le secteur États-Unis a contribué à hauteur de 27 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2023, il représentait 15 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

### Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires comme présenté du secteur États-Unis s'est établi à 639 millions de dollars en 2023 en regard d'une perte nette imputée aux actionnaires de 2 316 millions de dollars et du résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 1 448 millions de dollars en 2022. Le résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 2022 tient compte d'un profit de 3 764 millions de dollars découlant des incidences de la transition à IFRS 9. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 759 millions de dollars en 2023, en comparaison de 1 566 millions de dollars en 2022, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 1 120 millions de dollars en 2023, en regard d'une charge nette de 3 882 millions de dollars en 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2022 sur une base transitoire représentaient une charge nette de 118 millions de dollars. Se reporter à la rubrique 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2023, et du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2022. Les variations du résultat tiré des activités de base, exprimées en dollars canadiens, sont attribuables aux facteurs décrits ci-après et reflètent en outre l'incidence favorable de 60 millions de dollars du raffermisssement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Exprimé en dollars américains, la monnaie fonctionnelle du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 473 millions de dollars américains en 2023 en regard d'une perte nette imputée aux actionnaires de 1 809 millions de dollars américains et du résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 1 139 millions de dollars américains en 2022. Le résultat tiré des activités de base s'est établi à 1 304 millions de dollars américains en 2023, en comparaison de 1 202 millions de dollars américains en 2022, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base représentaient une charge nette de 831 millions de dollars américains en 2023, en regard d'une charge nette de 3 011 millions de dollars américains en 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base en 2022 sur une base transitoire représentaient une charge nette de 63 millions de dollars américains. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

L'augmentation de 102 millions de dollars américains, ou 8 %, du résultat tiré des activités de base s'explique par la hausse des revenus de placement prévus attribuable à l'augmentation des taux de rendement et à la croissance des activités ainsi que des résultats techniques nets meilleurs, bien que toujours défavorables, des activités d'assurance découlant essentiellement de la non-réurrence de sinistres excédentaires pour mortalité liés à la pandémie de COVID-19 au premier trimestre de 2022. Ces incidences ont été contrebalancées en partie par une augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues en 2023 liée principalement à certaines créances hypothécaires commerciales, aux obligations de certaines sociétés de services publics d'électricité et à certains placements dans des actions de sociétés fermées, en regard d'une diminution de la provision en 2022, et à la diminution de la MSC comptabilisée dans les résultats. La diminution de la MSC comptabilisée est attribuable au rythme plus lent de l'amortissement de la MSC sur certains contrats

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Les résultats de notre division internationale des clients fortunés ont été reclassés du sous-secteur de l'assurance du secteur États-Unis dans le secteur Asie, afin de refléter les apports de nos activités aux Bermudes ainsi que de la division des clients fortunés, dont les résultats sont présentés à même les résultats de nos activités à Singapour et à Hong Kong. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

évalués selon la MHV, à la réassurance d'une tranche importante du bloc de contrats de rente variable à l'exercice précédent et à l'incidence de la mise à jour des méthodes et hypothèses actuarielles. Les résultats techniques des produits d'assurance SLD inclus dans le résultat tiré des activités de base en 2023 ont été plus défavorables que ceux de 2022.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires (2023 et 2022) et le résultat net attribué aux actionnaires à la transition (2022) du secteur États-Unis qui comprennent le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2023	2022	2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 759 \$</b>	<b>1 566 \$</b>	<b>1 304 \$</b>	<b>1 202 \$</b>
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base<sup>1</sup> :</b>				
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(1 196)	(93)	(887)	(44)
<i>Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance</i>	(6)	(426)	(5)	(325)
<i>Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables</i>	(14)	285	(10)	225
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées</i>	6	(136)	5	(107)
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme</i>	(1 212)	167	(899)	150
<i>Autre résultat des placements</i>	30	17	22	13
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	132	(12)	98	(9)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(56)	(13)	(42)	(10)
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>(1 120)</b>	<b>(118)</b>	<b>(831)</b>	<b>(63)</b>
<b>Résultat net attribué aux actionnaires à la transition</b>	<b>s. o.</b>	<b>1 448 \$</b>	<b>s. o.</b>	<b>1 139 \$</b>
<b>Moins : incidences de la transition à IFRS 9 :</b>				
Variation des pertes de crédit attendues		19		14
Comptabilité de couverture		4 745		3 718
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (avant impôts)</b>		4 764		3 732
Impôts sur les incidences de la transition à IFRS 9		(1 000)		(784)
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)</b>		3 764		2 948
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>639 \$</b>	<b>(2 316) \$</b>	<b>473 \$</b>	<b>(1 809) \$</b>

<sup>1)</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

## Rendement des activités

Les **souscriptions d'EPA du secteur États-Unis** ont diminué de 10 % en 2023 en regard de celles de 2022, pour se fixer à 416 millions de dollars américains, du fait de l'incidence défavorable de la hausse des taux d'intérêt à court terme sur les produits d'accumulation fondés sur l'assurance pendant la plus grande partie de 2023, en particulier sur les produits à l'intention de nos clients bien nantis. Les souscriptions d'EPA de produits assortis de la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock ont diminué de 5 % et ont représenté 75 % de l'ensemble des souscriptions aux États-Unis, en comparaison de 72 % en 2022.

La **MSC** s'est établie à 2 828 millions de dollars américains au 31 décembre 2023, une baisse de 225 millions de dollars américains par rapport à celle au 31 décembre 2022. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 88 millions de dollars américains en 2023 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance et aux variations prévues des produits financiers ou charges financières, contrebalancées en partie par les montants comptabilisés dans le résultat de 2023 au titre des services fournis et une réduction nette découlant des résultats techniques des activités d'assurance. La réduction nette découlant des résultats techniques des activités d'assurance a été légèrement défavorable, les résultats techniques défavorables des produits d'assurance vie ayant été contrebalancés par les résultats techniques favorables des produits d'assurance soins de longue durée. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une diminution de 313 millions de dollars américains en 2023, imputable aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles liées principalement à l'assurance vie, contrebalancées en partie par l'incidence favorable des marchés découlant des résultats techniques au chapitre des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt principalement sur les contrats de rente variable.

## Rendement des activités

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2023	2022	2023	2022
Souscriptions d'EPA	<b>562 \$</b>	599 \$	<b>416 \$</b>	461 \$
Marge sur services contractuels	<b>3 738 \$</b>	4 136 \$	<b>2 828 \$</b>	3 053 \$

## Actifs sous gestion

Au 31 décembre 2023, les actifs sous gestion du secteur États-Unis s'élevaient à 154 milliards de dollars américains, une augmentation de 5 % par rapport à ceux au 31 décembre 2022. La hausse du total des placements et de l'actif net des fonds distincts est surtout imputable à l'incidence nette des taux d'intérêt et des marchés des actions.

## Actifs sous gestion

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2023	2022	2023	2022
Total des placements	<b>133 959 \$</b>	133 635 \$	<b>101 592 \$</b>	98 628 \$
Actif net des fonds distincts	<b>68 585</b>	65 490	<b>52 014</b>	48 333
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>202 544 \$</b>	199 125 \$	<b>153 606 \$</b>	146 961 \$

## Faits saillants stratégiques

Chez John Hancock, nous mettons l'accent sur la croissance de nos activités d'assurance en élargissant notre gamme de produits, en modernisant le processus de souscription et de prestation de services et en améliorant l'expérience client. Par ailleurs, nous avons continué de réaliser des progrès importants au chapitre de l'optimisation de notre portefeuille grâce à des initiatives en interne et à des transactions de réassurance stratégiques et de créer une véritable valeur pour les actionnaires en lançant diverses mesures de gestion des divers contrats en vigueur. En 2023 :

- Nous avons conclu une entente visant la réassurance de produits d'assurance SLD d'environ 6,0 milliards de dollars et d'un passif net des contrats d'assurance et de placement liés à des règlements structurés de 1,6 milliard de dollars<sup>1</sup>, dans le cadre d'une transaction de réassurance auprès de Global Atlantic comme il est mentionné précédemment. Il s'agit de la plus importante transaction de réassurance de contrats d'assurance soins de longue durée jamais réalisée.
- Nous avons étendu notre présence sur le marché des employeurs en lançant un produit d'assurance vie universelle assorti de prestations de qualité indexées. Ce produit d'assurance vie permanente, offert en milieu de travail, permet aux employés de bénéficier d'un processus de souscription d'assurance individuelle numérique simplifié et comprend la caractéristique Vitality PLUS de John Hancock.
- Nous avons poursuivi notre mission qui est d'aider nos clients à vivre mieux et à vivre plus longtemps et en meilleure santé et nous démarquer des autres sociétés d'assurance vie américaines en accueillant le premier symposium du secteur sur la longévité – *Longer.Healthier.Better.* – qui regroupait 250 courtiers d'assurance vie, dirigeants de sociétés de réassurance et représentants des médias et des gouvernements locaux pour leur offrir un aperçu de première main des innovations et des avancées scientifiques qui façonnent l'avenir de la longévité;
- Nous avons conclu un partenariat de distribution avec JPMorgan Chase & Co. permettant de faire souscrire des affaires nouvelles au titre de notre gamme de produits, y compris ceux assortis du programme Vitality de John Hancock, par l'intermédiaire du réseau de JPMorgan de plus de 6 900 conseillers.
- Nous avons amélioré le programme Vitality de John Hancock en assouplissant les critères d'admissibilité permettant d'avoir accès au test de détection précoce de nombreux cancers Galleri®, de GRAIL, pour inclure des participants additionnels, en élargissant les critères d'admissibilité aux soins afin de tenir compte des soins préventifs et des comportements de détection comme les examens annuels de dépistage du cancer de la peau, et avons offert un moyen personnalisé d'inciter les participants à s'adonner à plus d'activités physiques au moyen de la nouvelle caractéristique Active Rewards.

En 2023, nous avons réalisé avec succès les initiatives numériques suivantes qui ont permis d'améliorer l'expérience des courtiers et des clients tout en contribuant à rentabiliser les activités :

- Nous avons optimisé l'expérience d'inscription des clients à l'échelle des sites Web à l'intention de nos clients, ce qui a entraîné une hausse de 26 % du nombre d'inscriptions en ligne en 2023 et contribué à une amélioration de 19 % du nombre de visiteurs uniques sur le site Web.
- Nous avons économisé plus de 7,8 millions de feuilles de papier en automatisant d'importants processus d'arrière-guichet et en augmentant le nombre de communications numériques, y compris la première livraison électronique de prospectus aux titulaires de contrats d'assurance vie.
- Nous avons rehaussé l'authentification par réponse vocale interactive, ce qui a permis de traiter 29 % des appels entrants sans interaction humaine.
- Nous avons créé une expérience client numérique plus fluide grâce au lancement de l'authentification unique pour les participants au programme Vitality de John Hancock entre les sites Web de John Hancock Life et du programme Vitality et à l'augmentation des capacités de libre-service de la boîte de clavardage JH.com Enterprise.

L'accent que nous mettons sur l'amélioration continue de notre plateforme numérique a contribué à notre reconnaissance, par LIBRA Insurance Partners, la plus grande organisation de commercialisation de l'assurance vie détenue de façon indépendante des États-Unis<sup>2</sup>, comme l'une des sociétés d'assurance à offrir la meilleure expérience de sa catégorie en matière de produits d'assurance vie permanente sur une plateforme électronique.

<sup>1</sup> Montant du passif net des contrats d'assurance et de placement au 30 septembre 2023.

<sup>2</sup> D'après la production annuelle brute telle qu'elle est calculée par Paradigm Partners International, une société de recherche tierce spécialisée dans le domaine de l'assurance.



## 5. Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde<sup>1</sup>

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie, offre des conseils en placement et des solutions novatrices aux clients qui participent à des régimes de retraite, aux particuliers et aux clients institutionnels. Nos compétences de premier plan dans les marchés des sociétés ouvertes et fermées, qui sont renforcées par des investissements répartis dans 19 régions<sup>2</sup>, y compris en Asie où nous sommes présents sur 10 marchés et cumulons une expérience de plus de 120 ans sur le terrain.

Dans le sous-secteur des régimes de retraite, nous offrons des conseils financiers, des conseils et solutions de placement et des services de tenue des comptes à près de 9 millions de participants à des régimes et de particuliers en Amérique du Nord et en Asie pendant la phase d'accumulation, avec l'aide de leur employeur, et davantage lorsqu'ils planifient en vue de leur retraite au moyen de solutions autres que le régime de leur employeur. En Amérique du Nord, nos activités canadiennes liées aux régimes de retraite sont axées sur l'offre de solutions de retraite, notamment des régimes à cotisations définies, entre autres à l'intention des membres de régimes collectifs qui prennent leur retraite ou qui quittent leur régime. Aux États-Unis, nous offrons des régimes de retraite parrainés par les employeurs ainsi que des comptes de retraite personnels pour les particuliers qui quittent leur régime. En Asie, nos solutions de retraite à l'intention des employeurs et des particuliers comprennent l'établissement et l'administration de caisses de prévoyance obligatoires (« CPO ») à Hong Kong. En outre, nous offrons des solutions de retraite dans plusieurs marchés émergents en Asie, y compris l'Indonésie et la Malaisie.

Dans le sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs pour des particuliers, nous distribuons des fonds de placement à des clients au moyen de nos canaux de conseils exclusifs au Canada et en Asie ainsi que par l'entremise d'intermédiaires et de banques en Amérique du Nord et en Asie et offrons des stratégies de placement partout dans le monde, par l'intermédiaire de nos gestionnaires d'actifs affiliés et de certains gestionnaires d'actifs non affiliés. Au Canada, nous fournissons également des conseils individualisés holistiques aux clients et des services de gestion de placements, des services bancaires privés et des solutions successorales à des clients fortunés. En outre, nous faisons bénéficier de notre expertise en gestion du patrimoine les clients qui ont souscrit des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance qui sont distribués par l'intermédiaire des sous-secteurs d'assurance de Manuvie ainsi que par l'intermédiaire de nos canaux exclusifs de conseillers.

Nos activités de gestion d'actifs institutionnels offrent des solutions de gestion d'actifs complètes à l'intention des régimes de retraite, des fondations, des fonds de dotation, des institutions financières et d'autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nos solutions couvrent les principales catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les actifs alternatifs (comme des placements dans les secteurs immobiliers, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des titres de participation et de créance de sociétés fermées, de l'infrastructure et des placements alternatifs liquides). En outre, nous offrons des solutions de placement dans des catégories d'actifs multiples pour les besoins de placement d'un vaste éventail de clients.

La gestion durable d'actifs fait partie intégrante de notre approche de placement. Nous sommes d'avis que la détermination et l'évaluation des facteurs de durabilité importants nous aident à gérer les risques systémiques et à explorer les possibilités de placement connexes pour nos clients. Nous nous efforçons d'accroître la résilience des actifs des clients grâce à la robustesse de notre programme de gérance, y compris l'engagement individuel en entreprise, l'exploitation responsable des actifs et la participation à l'élaboration de normes mondiales de développement durable.

En 2023, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a contribué à hauteur de 20 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2023, il représentait 61 % du total des actifs sous gestion et administration de la Société.

### Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2023 s'est établi à 1 297 millions de dollars, en comparaison de 1 121 millions de dollars en 2022, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 321 millions de dollars en 2023, contre 1 299 millions de dollars en 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentent une charge nette de 24 millions de dollars en 2023, en comparaison d'une charge nette de 178 millions de dollars en 2022. Se reporter à la rubrique 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2023, et du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2022.

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Nos investissements dans le capital de démarrage des fonds distincts et des fonds communs de placement, et les produits et charges liés aux placements ont été reclassés du secteur Services généraux et autres au secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, afin d'harmoniser davantage leur présentation avec les pratiques de gestion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

<sup>2</sup> États-Unis, Canada, Japon, Hong Kong, Singapour, Taiwan, Indonésie, Vietnam, Malaisie, Inde, Philippines, Angleterre, Irlande, Suisse, Allemagne et Chine continentale. De plus, nous menons des activités liées aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Chili.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 22 millions de dollars, un recul de 1 % par rapport à celui de 2022 selon un taux de change constant. L'augmentation des coûts liés au rendement et la baisse des profits sur les capitaux de lancement en raison des rapatriements ont été contrebalancées par l'augmentation des produits d'honoraires nets attribuable à la hausse des marges sur les honoraires et des ASGA moyens, ainsi que par l'accroissement des honoraires liés au rendement dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels et la baisse du taux d'imposition effectif en 2023.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de 2023 et 2022 qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base</b>		
Régimes de retraite	<b>745 \$</b>	673 \$
Particuliers	<b>502</b>	571
Clients institutionnels	<b>74</b>	55
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 321</b>	1 299
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base<sup>1</sup> :</b>		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	<b>10</b>	(260)
Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance	-	-
Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables	-	-
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	<b>10</b>	(260)
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	-	-
Autre résultat des placements	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	<b>(34)</b>	82
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>	<b>(24)</b>	(178)
<b>Résultat net attribué aux actionnaires</b>	<b>1 297 \$</b>	1 121 \$

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

En 2023, le BAIIA tiré des activités de base<sup>1</sup> de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est établi à 1 771 millions de dollars, soit 450 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2022, le BAIIA tiré des activités de base s'est chiffré à 1 773 millions de dollars, soit 474 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. Le BAIIA tiré des activités de base a diminué de 2 millions de dollars, ou 2 %, en comparaison de celui de 2022, du fait d'une augmentation des coûts liés au rendement et de la diminution des profits sur les capitaux de lancement, le tout contrebalancé en partie par une augmentation des produits d'honoraires nets.

La marge BAIIA tirée des activités de base<sup>2</sup> s'est fixée à 24,9 % en 2023 par rapport à 27,2 % en 2022. La diminution de 230 points de base découle essentiellement de la hausse des coûts liés au rendement. Se reporter à la rubrique 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour des informations additionnelles sur le BAIIA tiré des activités de base et sur la marge BAIIA tirée des activités de base.

## BAIIA tiré des activités de base

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 321 \$</b>	\$ 1 299
Amortissement des frais d'acquisition différés et autres amortissements	<b>166</b>	154
Amortissement des commissions de vente différées	<b>80</b>	98
Charges (recouvrements) d'impôts liés aux activités de base	<b>204</b>	222
<b>BAIIA tiré des activités de base</b>	<b>1 771 \$</b>	1 773 \$
<b>Marge BAIIA tirée des activités de base (%)</b>	<b>24,9 %</b>	27,2 %

## Rendement des activités

### Apports bruts et apports nets

Les apports bruts se sont établis à 143,4 milliards de dollars en 2023, une augmentation de 2 % en regard de ceux de 2022. Les résultats par sous-secteur d'activité sont les suivants :

- Les apports bruts dans le sous-secteur des régimes de retraite se sont fixés à 55,4 milliards de dollars en 2023, une augmentation de 3 % en regard de ceux de 2022, ce qui s'explique par l'augmentation des cotisations des participants.
- Les apports bruts dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour les particuliers se sont chiffrés à 60,7 milliards de dollars en 2023, en baisse de 12 % en comparaison de ceux de 2022, ce qui s'explique par la diminution de la demande attribuable au fait que les

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

investisseurs ont continué de privilégier les instruments de trésorerie et les instruments du marché monétaire à court terme dans un contexte de volatilité du marché et de hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des apports bruts en Chine continentale, où les apports bruts de 2023 reflétaient l'incidence de l'acquisition du contrôle de MFM au T4 2022 et le lancement de la stratégie axée sur le secteur mondial des semiconducteurs au Japon au T3 2023.

- Les apports bruts dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont établis à 27,3 milliards de dollars en 2023, une augmentation de 57 % en regard de ceux de 2022, qui s'explique essentiellement par la hausse des souscriptions en Chine continentale et l'incidence de l'acquisition du contrôle de MFM, comme il est mentionné précédemment, ainsi que les lancements de nouveaux produits totalisant 1,6 milliard de dollars en 2023 et les souscriptions plus importantes de mandats de placement dans le secteur de l'immobilier, des actions de sociétés fermées et des titres de créance.

Les **entrées de fonds nettes** se sont établies à 4,5 milliards de dollars en 2023, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 3,2 milliards de dollars en 2022. Les résultats par sous-secteur d'activité sont les suivants :

- Les sorties de fonds nettes du sous-secteur des régimes de retraite se sont fixées à 4,0 milliards de dollars en 2023, en comparaison de sorties de fonds nettes de 0,1 milliard de dollars en 2022, du fait des rachats de régimes de retraite pour des groupes de grande taille par un seul promoteur aux États-Unis au T3 2023 et au T4 2023, le tout contrebalancé en partie par l'augmentation des cotisations des participants.
- Les sorties de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers se sont chiffrées à 0,5 milliard de dollars en 2023, en comparaison de sorties de fonds nettes de 1,6 milliard de dollars en 2022, en raison de la diminution des taux de rachat de fonds communs de placement et du lancement de la stratégie pour le secteur mondial des semiconducteurs au Japon au T3 2023. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution de la demande attribuable au fait que les investisseurs ont continué de privilégier les instruments de trésorerie et les instruments du marché monétaire à court terme dans un contexte de volatilité du marché et de hausse des taux d'intérêt.
- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont établies à 9,0 milliards de dollars en 2023, par rapport à des entrées de fonds nettes de 4,9 milliards de dollars en 2022, du fait d'entrées de fonds nettes plus élevées provenant des mandats de placement dans les terrains forestiers exploitables, le secteur de l'immobilier, des actions de sociétés fermées et des titres de créance, de l'incidence de l'acquisition du contrôle de MFM et des lancements de nouveaux produits totalisant 1,6 milliard de dollars en 2023.

## Apports bruts et apports nets

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2023	2022
Apports bruts	143 389 \$	136 933 \$
Apports nets	4 548 \$	3 189 \$

## Actifs sous gestion et administration

Au 31 décembre 2023, les ASGA de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 849,2 milliards de dollars, soit 11 % de plus qu'au 31 décembre 2022, en raison de l'incidence nette des taux d'intérêt et des marchés des actions ainsi que des entrées de fonds nettes. Au 31 décembre 2023, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gérait également des actifs de 205,8 milliards de dollars pour le compte des autres secteurs à présenter de la Société. Compte tenu de ces actifs, les ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde<sup>1</sup> s'établissaient à 1 055,0 milliards de dollars, en comparaison de 984,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022.

L'actif net des fonds distincts était de 248,1 milliards de dollars au 31 décembre 2023, soit 11 % de plus qu'au 31 décembre 2022 selon les taux de change en vigueur, du fait de l'incidence favorable nette des taux d'intérêt et des marchés des actions. Le total des placements de notre fonds général ne représente qu'une petite partie des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

## Variations des actifs sous gestion et administration

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2023	2022
Solde aux 1 <sup>er</sup> janvier	782 340 \$	855 926 \$
Acquisitions/cessions	(410)	8 789
Apports nets	4 548	3 189
Revenus (pertes) de placement et autres	62 685	(85 564)
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>849 163 \$</b>	<b>782 340 \$</b>
<b>Actifs sous gestion et administration moyens</b>	<b>812 662 \$</b>	<b>790 268 \$</b>

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

## Actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2023	2022
Total des placements	7 090 \$	5 752 \$
Actif net des fonds distincts <sup>1</sup>	248 066	224 190
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres <sup>2</sup>	411 961	381 630
<b>Total des actifs sous gestion</b>	<b>667 117</b>	<b>611 572</b>
Autres actifs sous administration	182 046	170 768
<b>Total des actifs sous gestion et administration</b>	<b>849 163 \$</b>	<b>782 340 \$</b>

<sup>1</sup> L'actif net des fonds distincts comprend les actifs sous gestion (« ASG ») du sous-secteur des régimes de retraite, qui englobent surtout des produits à honoraires comportant peu ou pas de garanties.

<sup>2</sup> Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

## Faits saillants stratégiques

Tirant parti de notre modèle d'affaires intégré et de notre envergure mondiale, nous avons élaboré une stratégie claire visant à saisir les possibilités à forte croissance dans les marchés mondiaux les plus intéressants grâce à nos trois sous-secteurs d'activité – activités de régimes de retraite, activités de placement à l'intention des particuliers et gestion d'actifs institutionnels. Notre stratégie a pour objectif de faire de nous le chef de file mondial du marché des régimes de retraite à l'appui du bien-être financier, d'étendre notre présence mondiale sur les plateformes de distribution aux particuliers, de tirer parti d'un modèle de gestionnaires multiples et de faire bénéficier les clients de nos capacités différenciées de gestion active d'actifs pour les clients institutionnels au moyen de stratégies très performantes axées sur les placements dans les actions et les titres à revenu fixe à rendement élevé, les solutions axées sur les résultats et les actifs alternatifs.

Nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives pour accélérer la croissance de notre entreprise. En 2023 :

- Nous avons conclu une entente visant l'acquisition de CQS, un gestionnaire multisectoriel d'instruments de crédit non traditionnels dont le siège social est à Londres. L'acquisition donnera aux clients de GPM et de CQS un meilleur accès à nos solutions de placement mondiales combinées. Nous conserverons la philosophie et les processus de placement rigoureux de CQS et offrirons ses capacités distinctives à de nouveaux investisseurs, tout en tirant parti de notre présence mondiale. L'actif sous gestion de la plateforme de crédit de CQS s'élevait à environ 18,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023, et la transaction devrait être clôturée au premier semestre de 2024, sous réserve du respect des conditions habituelles de clôture et de l'obtention des approbations des organismes de réglementation.
- Nous avons continué de répondre aux besoins de solutions de gestion de patrimoine des investisseurs en élargissant notre gamme de produits au moyen du lancement, au Japon, de la stratégie axée sur le secteur mondial des semiconducteurs ciblant le sous-secteur de gestion d'actifs pour des particuliers en Asie, qui a généré des apports nets de plus de 0,8 milliard de dollars depuis son lancement au T3 2023.

Nous avons continué de réaliser des progrès au chapitre de la mise en œuvre de notre stratégie visant à faire de nous un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client. En 2023 :

- Nous avons continué d'améliorer et d'élargir nos activités de planification patrimoniale et de conseils dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers au Canada grâce à des ententes stratégiques avec Fidelity Clearing Canada et Envestnet qui nous donneront accès à des plateformes de gestion de portefeuilles et des plateformes technologiques de conseils de premier plan, qui, combinées, permettront d'offrir une meilleure expérience numérique aux clients et d'améliorer la productivité des conseillers.
- Nous avons accru de 38 % le nombre d'utilisateurs de notre application mobile dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada en 2023, après avoir offert de nouvelles fonctionnalités (substitution de fonds et cotisations forfaitaires à un CELI) et amélioré l'expérience (hyperliens profonds et notifications personnalisées).
- Nous avons continué d'améliorer le processus d'inscription en ligne « Adhérez maintenant » dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada, grâce à des fonctionnalités qui nous permettent de l'offrir à 92 % des promoteurs de régimes admissibles, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022, de sorte que 49 500 nouvelles inscriptions ont été faites en ligne en 2023.
- Nous avons accéléré l'adoption par les clients d'applications numériques dans le sous-secteur des régimes de retraite au Canada au moyen de notre campagne « Dites adieu au papier », laquelle a contribué à l'augmentation de 165 % du nombre de participants qui ont fait le virage vers les relevés électroniques au cours de la campagne, qui a eu lieu entre juin et août, et à la hausse de la satisfaction à l'égard de leur expérience numérique.

En outre, nous avons obtenu de nombreux prix et reconnaissances du secteur en 2023. Notamment, le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels a été reconnu par IPE Real Assets comme le plus important gestionnaire de placements dans des terrains naturels du monde<sup>1</sup>. Le sous-secteur des régimes de retraite à Hong Kong a remporté en tout 19 prix dans le cadre de la remise des prix « 2023 MPF Awards », y compris le choix du public pour une cinquième année d'affilée, et le contenu des documents éclairés *Renseignements sur le marché* du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers aux États-Unis nous a permis d'obtenir une reconnaissance pour la « Campagne de marketing numérique de l'année » dans le cadre de la remise des prix « With Intelligence Mutual Fund & ETF Awards ».

<sup>1</sup> Classement selon les ASG totaux au titre du capital naturel, qui comprennent les ASG de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles.

## 6. Services généraux et autres<sup>1</sup>

Les résultats du secteur Services généraux et autres comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; les coûts de financement; les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (qui ne sont pas affectés aux secteurs d'exploitation); les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, et nos activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie. En outre, aux fins de la présentation de l'information sectorielle, les ajustements de consolidation et les éliminations des transactions entre les secteurs d'exploitation sont également inclus dans le résultat du secteur Services généraux et autres.

### Rentabilité

Le secteur Services généraux et autres a présenté un résultat net attribué aux actionnaires de 628 millions de dollars en 2023, contre une perte nette imputée aux actionnaires de 918 millions de dollars et une perte nette imputée aux actionnaires à la transition de 916 millions de dollars en 2022. La perte nette imputée aux actionnaires à la transition de 2022 tient compte d'un profit de 2 millions de dollars découlant des incidences de la transition à IFRS 9. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base. Le résultat tiré des activités de base de 2023 s'est fixé à 69 millions de dollars, contre une perte découlant des activités de base de 263 millions de dollars en 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base représentent un profit net de 559 millions de dollars en 2023, en comparaison d'une charge nette de 655 millions de dollars en 2022. Les éléments exclus de la perte découlant des activités de base de 2022 sur une base transitoire représentent une charge nette de 653 millions de dollars. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit. Se reporter à la rubrique 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2023, et du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires de 2022.

La variation favorable de 332 millions de dollars du résultat tiré des activités de base s'explique essentiellement par la non-réurrence d'une charge de 256 millions de dollars dans notre sous-secteur de la réassurance IARD au titre des pertes estimées en lien avec l'ouragan Ian en 2022, par des mises à jour favorables en 2023 des provisions de 95 millions de dollars au titre des sinistres liés aux ouragans établies au cours des exercices précédents et par la hausse du rendement des instruments de créance, déduction faite du coût plus élevé du financement de la dette. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse des charges liées aux activités de base en raison des coûts liés au rendement et des investissements dans la technologie.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires (2023 et 2022) et le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (2022) du secteur Services généraux et autres qui comprennent le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre  
(en millions de dollars)

	2023	2022
<b>Résultat tiré (perte découlant) des activités de base</b>	<b>69 \$</b>	<b>(263) \$</b>
<b>Éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base (après impôts)<sup>1</sup> :</b>		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	290	(895)
<i>Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance</i>	(1)	(420)
<i>Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables</i>	61	24
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées</i>	88	(317)
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme</i>	(12)	(26)
<i>Autre résultat des placements</i>	154	(156)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	269	242
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base</b>	<b>559</b>	<b>(653)</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition</b>	<b>s. o.</b>	<b>(916) \$</b>
<b>Moins : incidences de la transition à IFRS 9 :</b>		
Variation des pertes de crédit attendues		2
Comptabilité de couverture		1
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (avant impôts)</b>		<b>3</b>
Impôts sur les incidences de la transition à IFRS 9		(1)
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)</b>		<b>2</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>628 \$</b>	<b>(918) \$</b>

<sup>1)</sup> Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Nos investissements dans le capital de démarrage des fonds distincts et des fonds communs de placement, et les produits et charges liés aux placements ont été reclassés du secteur Services généraux et autres au secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, afin d'harmoniser davantage leur présentation avec les pratiques de gestion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

## Faits saillants stratégiques

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de rétrocession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Ces activités sont dans l'ensemble non corrélées aux autres activités de Manuvie et favorisent la diversification de la composition globale de nos activités. Nous gérons l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés. La réassurance IARD est renouvelable chaque année et, à l'heure actuelle, nous estimons que la limite de notre exposition en 2024 se chiffre à environ 250 millions de dollars américains (déduction faite des primes de reconstitution) dans le cas d'un seul événement et, dans le cas d'événements multiples, à environ 500 millions de dollars américains (déduction faite de toutes les primes).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

## 7. Placements

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans un portefeuille diversifié d'actifs et notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à une approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

### Actifs du fonds général

Au 31 décembre 2023, les placements de notre fonds général totalisaient 417,2 milliards de dollars, en comparaison de 400,1 milliards de dollars à la fin de 2022. Le tableau qui suit présente la composition, aux 31 décembre 2023 et 2022, par catégorie d'actifs.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2023			2022		
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur
Trésorerie et titres à court terme	20,3 \$	5	20,3 \$	19,2 \$	5	19,2 \$
Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées						
Obligations de gouvernement	80,1	19	79,9	72,5	18	72,2
Obligations de sociétés	130,1	31	129,9	129,1	32	129,0
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2,0	1	2,0	2,3	1	2,3
Titres de créance de sociétés fermées	45,6	10	45,6	42,0	10	42,0
Créances hypothécaires	52,4	13	52,3	51,8	13	51,4
Prêts aux clients de la Banque	2,4	1	2,4	2,8	1	2,8
Actions cotées	25,5	6	25,5	23,5	6	23,5
Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme						
Immeubles	13,0	3	13,2	14,3	4	14,4
Infrastructure	15,0	3	15,3	12,8	3	13,0
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	5,7	1	6,3	5,9	1	6,5
Actions de sociétés fermées	15,4	4	15,4	14,2	3	14,2
Énergie	1,9	1	1,9	2,3	1	2,3
Divers autres placements alternatifs à long terme	3,5	1	3,4	3,2	1	3,2
Baux adossés et autres	4,3	1	4,3	4,2	1	4,2
<b>Total des placements du fonds général</b>	<b>417,2 \$</b>	<b>100</b>	<b>417,7 \$</b>	<b>400,1 \$</b>	<b>100</b>	<b>400,2 \$</b>

La valeur comptable des placements correspond généralement à leur juste valeur; cependant, les créances hypothécaires résidentielles et certaines créances hypothécaires commerciales sont comptabilisées au coût amorti; les immeubles à usage propre de la Société, à l'exception d'un immeuble qui est détenu au coût déprécié, sont détenus à la juste valeur; les prêts aux clients de la Banque sont comptabilisés selon le solde du capital impayé diminué des provisions pour pertes sur créances; et les placements dans des sociétés fermées, y compris les placements dans les secteurs de l'électricité, de l'infrastructure, de l'énergie et des terrains forestiers exploitables, sont comptabilisés à titre d'entreprises associées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, ou à la juste valeur. Certaines obligations publiques sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et détenues au coût amorti, les autres obligations publiques et privées étant classées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des actifs d'énergie renouvelable s'établissait à 13,4 milliards de dollars (13,6 milliards de dollars en 2022). Ces actifs comprennent des obligations du secteur de l'énergie renouvelable, des actions de sociétés fermées du secteur de l'énergie renouvelable et des obligations du secteur des immeubles écoénergétiques.

Le cumul des autres éléments du résultat global avant impôts des actionnaires au 31 décembre 2023 comprenait une perte de 15,4 milliards de dollars sur les obligations (perte de 24,2 milliards de dollars en 2022), une perte de 2,8 milliards de dollars sur les placements dans des sociétés fermées (perte de 5,0 milliards de dollars en 2022) et une perte de 1,7 milliard de dollars sur les créances hypothécaires (perte de 2,8 milliards de dollars en 2022). La perte de 15,4 milliards de dollars sur les obligations comprend une perte de 411 millions de dollars liée aux ajustements de base des couvertures de la juste valeur attribuables au risque couvert lié à certaines obligations à la JVAERG qui sont en position de profit (perte de 276 millions de dollars en 2022).

### Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en matière de secteurs, d'industries, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 257,8 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (245,9 milliards de dollars en 2022), une tranche de 96 % est de grande qualité (notés BBB ou plus) et une tranche de 71 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement

de 96 % et 71 % en 2022). Nos titres de créance de sociétés fermées offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres de créance, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, notre portefeuille de titres à revenu fixe est bien diversifié comme suit : 22 % au Canada (22 % en 2022), 48 % aux États-Unis (48 % en 2022), 6 % en Europe (5 % en 2022) et la tranche restante de 24 % (25 % en 2022) est investie en Asie et ailleurs.

#### Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – qualité du crédit<sup>1</sup>

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2023				2022			
	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total
AAA	38,2 \$	0,7 \$	38,9 \$	15	33,7 \$	0,8 \$	34,5 \$	14
AA	35,8	7,8	43,6	17	36,3	6,2	42,5	17
A	84,6	15,2	99,8	39	83,6	14,3	97,9	40
BBB	47,6	16,3	63,9	25	46,1	15,5	61,6	25
BB	4,8	0,8	5,6	2	3,9	0,9	4,8	2
B et moins, et non notés	1,2	4,8	6,0	2	0,3	4,3	4,6	2
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>212,2 \$</b>	<b>45,6 \$</b>	<b>257,8 \$</b>	<b>100</b>	<b>203,9 \$</b>	<b>42,0 \$</b>	<b>245,9 \$</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues à l'échelle nationale selon l'ordre de priorité suivant : S&P Global Ratings (« S&P »), Moody's Investors Services (« Moody's »), DBRS Limited et ses entités affiliées (« Morningstar DBRS »), Fitch Ratings Inc. (« Fitch »), Rating and Investment Information et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

#### Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – par secteur

Aux 31 décembre (en pourcentage de la valeur comptable, sauf indication contraire)	2023			2022		
	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total
Gouvernements et organismes publics	38	10	33	36	11	31
Services publics	14	35	18	14	37	18
Services financiers	16	12	15	16	11	16
Industrie	8	15	9	9	13	9
Consommation (non cyclique)	8	14	9	8	14	9
Énergie	6	4	6	7	4	7
Consommation (cyclique)	3	6	3	3	6	3
Titres adossés à des créances hypothécaires ou autres	1	1	1	1	1	1
Télécommunications	2	0	2	2	0	2
Matières premières	2	3	2	2	3	2
Technologie	1	0	1	1	0	1
Médias et Internet et divers	1	0	1	1	0	1
<b>Pourcentage total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Total de la valeur comptable (en milliards de dollars)</b>	<b>212,2 \$</b>	<b>45,6 \$</b>	<b>257,8 \$</b>	<b>203,9 \$</b>	<b>42,0 \$</b>	<b>245,9 \$</b>

Au 31 décembre 2023, les pertes brutes latentes sur nos titres à revenu fixe s'établissaient à 23,6 milliards de dollars, ou 9 % du coût amorti de ces placements (33,3 milliards de dollars, ou 12 %, en 2022). De ce montant, une tranche de 10,7 milliards de dollars (8,4 milliards de dollars en 2022) se rapporte aux titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés représentaient 141 millions de dollars des pertes brutes latentes et 6 millions de dollars du montant des actifs négociés en deçà du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement 228 millions de dollars et néant en 2022). Après rajustement pour tenir compte des titres de créance servant de soutien aux contrats avec participation et autres produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôts attribué aux actionnaires à l'égard des titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 8,3 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (6,6 milliards de dollars en 2022).



## Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2023, notre portefeuille de créances hypothécaires de 52,4 milliards de dollars représentait 13 % des placements (respectivement 51,8 milliards de dollars et 13 % en 2022). D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires est la suivante : 69 % au Canada (66 % en 2022) et 31 % aux États-Unis (34 % en 2022). Le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 14 % (13 % en 2022) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 32 % (31 % en 2022) des créances hypothécaires résidentielles assurées et 1 % (1 % en 2022) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2023		2022	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
<b>Commerciales</b>				
Particuliers	7,9 \$	15	8,1 \$	16
Bureaux	7,7	15	8,4	16
Résidences multifamiliales	6,5	12	6,5	12
Industrie	4,9	9	4,3	8
Autres créances hypothécaires commerciales	2,6	5	2,6	5
	<b>29,6</b>	<b>56</b>	29,9	57
<b>Autres créances hypothécaires</b>				
Résidences unifamiliales de la Banque Manuvie	22,5	43	21,6	42
Créances hypothécaires agricoles	0,3	1	0,3	1
<b>Total des créances hypothécaires</b>	<b>52,4 \$</b>	<b>100</b>	<b>51,8 \$</b>	<b>100</b>

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2023, six prêts étaient en souffrance, soit un prêt aux États-Unis avec un retard de paiement et cinq prêts (deux au Canada et trois aux États-Unis) qui concernaient des immeubles sur le point d'être saisis. D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires commerciales est la suivante : 45 % au Canada et 55 % aux États-Unis (respectivement 44 % et 56 % en 2022). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

### Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL<sup>1</sup>

Aux 31 décembre	2023		2022	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio prêt-valeur <sup>2</sup>	63 %	60 %	60 %	56 %
Ratio de couverture du service de la dette <sup>2</sup>	1,60 x	1,89 x	1,57 x	1,90 x
Durée moyenne (en années)	4,08	5,90	4,27	6,31
Prêt moyen (en millions de dollars)	21,6 \$	20,1 \$	21,5 \$	21,1 \$
Prêts en souffrance <sup>3</sup>	0,70 %	0,99 %	0,00 %	0,00 %

<sup>1</sup> Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de la Banque Manuvie de 338 millions de dollars (381 millions de dollars en 2022).

<sup>2</sup> Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie souscrits de nouveau.

<sup>3</sup> Les prêts en souffrance sont définis, pour le Canada, comme des prêts dont les paiements sont en souffrance depuis au moins trois mois ou qui concernent des immeubles sur le point d'être saisis et, pour les États-Unis, comme des prêts dont les paiements sont en souffrance depuis au moins deux mois ou qui concernent des immeubles sur le point d'être saisis.

## Actions cotées

Au 31 décembre 2023, les placements en actions de sociétés cotées de 25,5 milliards de dollars représentaient 6 % (23,5 milliards de dollars et 6 % en 2022) des placements et, compte non tenu des actifs servant de soutien aux contrats avec participation et aux produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 1 % (1 % en 2022) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 26 % de ces placements (29 % en 2022) sont détenus au Canada, 29 % (31 % en 2022) sont détenus aux États-Unis, et la tranche restante de 45 % (40 % en 2022) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

## Actions cotées – par type de gamme de produits à laquelle elles servent de soutien<sup>1</sup>

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2023		2022	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Contrats avec participation	14,6 \$	57	12,3 \$	52
Produits sans participation et produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats	8,3	33	8,4	36
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde <sup>2</sup>	1,5	6	1,5	6
Services généraux et autres	1,1	4	1,3	6
<b>Total des actions cotées</b>	<b>25,5 \$</b>	<b>100</b>	<b>23,5 \$</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Nos investissements dans le capital de démarrage des fonds distincts et des fonds communs de placement, et les produits et charges liés aux placements ont été reclassés du secteur Services généraux et autres au secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, afin d'harmoniser davantage leur présentation avec les pratiques de gestion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

<sup>2</sup> Comprennent des capitaux de lancement de 1,3 milliard de dollars dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

## Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs à long terme et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2023, les actifs alternatifs à long terme avaient une valeur comptable de 54,5 milliards de dollars et représentaient 13 % des placements (respectivement 52,7 milliards de dollars et 13 % en 2022). L'ensemble des actifs alternatifs à long terme avaient une juste valeur de 55,5 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (53,6 milliards de dollars en 2022). Le tableau ci-dessus présente la valeur comptable et la juste valeur correspondante par secteur ou par type d'actifs (voir le tableau de la rubrique « Actifs du fonds général »).

## Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique. Au 31 décembre 2023, la répartition de notre portefeuille (en termes de juste valeur) est la suivante : 43 % aux États-Unis, 39 % au Canada et 18 % en Asie et dans les autres régions (respectivement 44 %, 39 % et 17 % en 2022). Le niveau d'endettement de ce portefeuille de grande qualité est très bas et le portefeuille est bien diversifié par type d'immeuble, y compris des immeubles industriels, des résidences multifamiliales, des immeubles de bureaux au centre-ville et en banlieue et des immeubles à usage propre de la Société. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 87 % (89 % en 2022) et une durée de contrat de location moyenne de 4,9 ans (5,1 ans en 2022). En 2023, nous avons réalisé deux acquisitions représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,17 milliard de dollars (deux acquisitions d'une valeur de marché de 0,09 milliard de dollars en 2022). Dans le cadre des initiatives de gestion continues du portefeuille, huit actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de 0,12 milliard de dollars ont été vendus en 2023.

La composition de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2023		2022	
	Juste valeur	Pourcentage du total	Juste valeur	Pourcentage du total
Immeubles à usage propre de la Société	2,7 \$	20	3,0 \$	21
Immeubles de bureaux – centre-ville	3,9	30	4,3	30
Immeubles de bureaux – en banlieue	0,9	7	1,1	8
Industrie	2,3	17	2,7	19
Résidentiel	2,1	16	2,2	15
Particuliers	0,3	2	0,4	3
Autres	1,0	8	0,7	4
<b>Total des immeubles<sup>1</sup></b>	<b>13,2 \$</b>	<b>100</b>	<b>14,4 \$</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Ces montants correspondent à la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers, à l'exclusion des participations dans des biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 13,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 et à 14,3 milliards de dollars au 31 décembre 2022.

## Infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 600 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également en Europe de l'Ouest, au Royaume-Uni, en Australie, en Asie et en Amérique latine. Nos placements dans l'électricité et l'infrastructure se présentent comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2023		2022	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Production d'énergie renouvelable	3,2 \$	22	3,0 \$	24
Production d'énergie thermique	1,4	9	1,3	10
Transport (y compris les routes et les ports)	3,9	26	3,6	28
Services publics réglementés d'électricité et de gaz	0,8	5	0,6	5
Transport d'électricité	-	-	0,2	2
Distribution d'eau	0,4	3	0,4	3
Infrastructure gazière médiane	0,8	5	0,8	6
Services d'entretien, efficacité et infrastructures sociales	1,0	6	0,4	3
Infrastructure numérique	3,4	23	2,3	18
Autres infrastructures	0,1	1	0,2	1
<b>Total - Infrastructure</b>	<b>15,0 \$</b>	<b>100</b>	<b>12,8 \$</b>	<b>100</b>

## Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et terres agricoles sont gérés par une entité que nous détenons, Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. (« GPM Agriculture et terrains forestiers »). En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels<sup>1</sup>, avec des terrains forestiers exploitables aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Brésil et au Canada, GPM Agriculture et terrains forestiers gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie, au Chili et au Canada. Les placements du fonds général dans des terrains forestiers exploitables représentent 21 % du total de l'actif sous gestion constitué de terrains forestiers exploitables de GPM (22 % en 2022). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général dans des terres agricoles représentent 41 % du total de l'actif sous gestion constitué de terres agricoles de GPM (41 % en 2022).

## Actions de sociétés fermées

Notre portefeuille d'actions de sociétés fermées de 15,4 milliards de dollars (14,2 milliards de dollars en 2022) comprend à la fois des actions de sociétés fermées détenues directement et des fonds d'actions de sociétés fermées, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

## Énergie

Cette catégorie comprend des placements de 1,9 milliard de dollars (2,3 milliards de dollars en 2022), dont des participations dans des actions de sociétés du secteur du pétrole et du gaz issues des activités traditionnelles et liées à des actifs du secteur en amont et du secteur intermédiaire qui sont en voie de liquidation, et des participations dans des sociétés fermées liées à la transition énergétique dans des domaines qui appuient la transition vers des formes d'énergie à faibles émissions de carbone, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire, les batteries et les aimants.

<sup>1</sup> D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'International Timberland Ownership and Investment Database de RISI.

## Revenus de placement

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022
Produits d'intérêts	12 802 \$	12 063 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits <sup>1</sup>	3 318	3 900
Pertes de valeur, provisions et reprises de pertes de valeur, montant net <sup>2</sup>	(304)	(77)
Autres	364	(682)
	<b>16 180</b>	15 204
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement		
Titres de créance	430	(504)
Actions cotées	2 157	(3 825)
Créances hypothécaires	99	(52)
Placements privés	375	234
Immeubles	(1 289)	(578)
Autres placements	491	1 791
Dérivés	875	(10 712)
	<b>3 138</b>	(13 646)
Charges liées aux placements	(1 297)	(1 221)
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>18 021 \$</b>	337 \$

<sup>1</sup> Les produits locatifs des immeubles de placement sont présentés déduction faite des charges d'exploitation directes.

<sup>2</sup> La Société a adopté les dispositions en matière de dépréciation des pertes de crédit attendues d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sans retraitement de la période comparative. Les pertes de valeur pour 2023 sont fondées sur les dispositions en matière de pertes de crédit attendues d'IFRS 9 et les pertes de valeur de 2022 sont fondées sur les dispositions en matière de dépréciation (pertes subies) selon IAS 39.

En 2023, les revenus de placement de 18,0 milliards de dollars (revenus de placement de 0,3 milliard de dollars en 2022) comprennent ce qui suit :

- Des revenus de placement de 16,2 milliards de dollars avant les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement (profits de 15,2 milliards de dollars en 2022).
- Des profits nets réalisés et latents de 3,1 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement (pertes de 13,6 milliards de dollars en 2022).
- Des charges de placement de 1,3 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars en 2022).

L'augmentation de 1,0 milliard de dollars des revenus de placement avant les profits nets réalisés et latents est surtout attribuable à l'incidence du contexte de taux d'intérêt plus élevés.

En 2023, les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement se sont établis à 3,1 milliards de dollars, en comparaison de pertes de 13,6 milliards de dollars en 2022. Les profits de 2023 s'expliquent surtout par l'amélioration des marchés des actions, contrebalancée en partie par les pertes sur les placements immobiliers du fait du recul de la valeur des immeubles de bureaux. Les pertes de 2022 sont principalement attribuables à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et au recul des marchés des actions.

## 8. Faits saillants financiers du quatrième trimestre

### Rentabilité

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels	
	T4 2023	T4 2022 À la transition
Résultat net attribué aux actionnaires <sup>1</sup>	<b>1 659 \$</b>	1 228 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP ») <sup>1</sup>	<b>15,3 %</b>	11,0 %
Résultat dilué par action ordinaire (\$) <sup>1</sup>	<b>0,86 \$</b>	0,60 \$

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels	
	T4 2023	T4 2022
Résultat net attribué aux actionnaires <sup>1</sup>	<b>1 659 \$</b>	915 \$
Résultat tiré des activités de base	<b>1 773 \$</b>	1 543 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	<b>0,86 \$</b>	0,43 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (« RPA tiré des activités de base ») (\$)	<b>0,92 \$</b>	0,77 \$
RCP	<b>15,3 %</b>	8,0 %
Rendement des capitaux propres tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »)	<b>16,4 %</b>	14,1 %
Ratio d'efficacité	<b>45,5 %</b>	47,0 %
Ratio d'efficacité sur le plan des dépenses	<b>52,1 %</b>	54,2 %
Frais généraux	<b>1 180 \$</b>	1 002 \$
Charges liées aux activités de base	<b>1 725 \$</b>	1 576 \$
Dépenses liées aux activités de base	<b>2 249 \$</b>	2 108 \$

<sup>1</sup> Pour 2022, le résultat net attribué aux actionnaires à la transition, le résultat dilué par action ordinaire à la transition et le RCP à la transition sont ajustés pour tenir compte des principes de comptabilité de couverture et de pertes de crédit attendues selon IFRS 9 (les « incidences de la transition à IFRS 9 »). Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 1 « Mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » précédente du présent rapport de gestion. Pour 2023, aucun ajustement à la transition à IFRS 9 n'a été apporté étant donné que les principes de pertes de crédit attendues et de comptabilité de couverture sont appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023; par conséquent, l'incidence est déjà prise en compte dans le résultat net attribué aux actionnaires.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie s'est établi à 1 659 millions de dollars au T4 2023 en regard d'un résultat net attribué aux actionnaires de 915 millions de dollars et d'un résultat net attribué aux actionnaires à la transition de 1 228 millions de dollars au T4 2022. Le résultat net attribué aux actionnaires à la transition pour le T4 2022 tient compte des incidences de la transition à IFRS 9 de 313 millions de dollars. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est élevé à 1 773 millions de dollars au T4 2023, en regard de 1 543 millions de dollars au T4 2022, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui correspondent à une charge nette de 114 millions de dollars au T4 2023, par rapport à une charge nette de 628 millions de dollars au T4 2022. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base au T4 2022 sur une base transitoire représentaient une charge nette de 315 millions de dollars.

Le résultat net attribué aux actionnaires au T4 2023 a augmenté de 431 millions de dollars par rapport au résultat net attribué aux actionnaires à la transition du T4 2022, ce qui s'explique principalement par une charge nette moins élevée liée aux résultats techniques du marché, l'augmentation du résultat tiré des activités de base et l'incidence favorable des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au T4 2023. En outre, le T4 2022 comprend l'incidence favorable de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés au Canada sur nos actifs d'impôt différé. La charge nette liée aux résultats techniques du marché au T4 2023 est principalement liée aux rendements (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme moins élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme en lien essentiellement avec les placements immobiliers et les actions de sociétés fermées, contrebalancés en partie par les rendements des actions cotées plus élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme. Le résultat net attribué aux actionnaires du T4 2023 a augmenté de 744 millions de dollars en comparaison de celui du T4 2022, du fait des facteurs susmentionnés et des incidences de 313 millions de dollars de la transition à IFRS 9 (les incidences de la transition touchent certains postes et n'ont pas d'incidence sur le total des capitaux propres des actionnaires étant donné que le montant correspondant est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global).

L'augmentation de 15 % du résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant par rapport à celui du T4 2022 s'explique par l'incidence favorable nette de la hausse des taux d'intérêt, de la hausse des ASGA moyens et de la marge sur les honoraires du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles, principalement dans le secteur Asie, ainsi que l'augmentation du résultat dans notre sous-secteur de la réassurance IARD découlant d'une diminution de 60 millions de dollars de nos provisions des exercices précédents. La croissance des activités a contribué à la hausse des revenus de placement prévus et des résultats prévus du sous-secteur de l'assurance collective et des marchés des groupes d'affinités au Canada. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts liés au rendement.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base par secteur<sup>1</sup></b>		
Asie	564 \$	496 \$
Canada	352	296
États-Unis	474	408
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	353	274
Services généraux et autres	30	69
<b>Total du résultat tiré des activités de base</b>	<b>1 773 \$</b>	<b>1 543 \$</b>

<sup>1)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Les résultats de notre division internationale des clients fortunés ont été reclassés du secteur États-Unis au secteur Asie, afin de refléter les apports de nos activités aux Bermudes ainsi que de la division des clients fortunés, dont les résultats sont présentés à même les résultats de nos activités à Singapour et à Hong Kong. Nos investissements dans le capital de démarrage des fonds distincts et des fonds communs de placement, et les produits et charges liés aux placements ont été reclassés du secteur Services généraux et autres au secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, afin d'harmoniser davantage leur présentation avec les pratiques de gestion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

An Asie, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 564 millions de dollars au T4 2023, en regard de 496 millions de dollars T4 2022. L'augmentation de 14 % selon un taux de change constant est attribuable à l'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance, qui reflète surtout l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur notre MSC et l'ajustement au titre du risque, et à la hausse des revenus de placement prévus en raison de la croissance des activités et de l'accroissement des taux de rendement.

Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 352 millions de dollars au T4 2023, en regard de 296 millions de dollars au T4 2022. L'augmentation de 19 % reflète essentiellement la croissance des activités du sous-secteur de l'assurance collective et des marchés des groupes d'affinités, une diminution de la provision pour pertes de crédit attendues, l'augmentation des profits sur les résultats techniques des activités d'assurance, et l'incidence des variations dans les taux d'imposition des sociétés depuis le début de l'exercice comptabilisées au T4 2022.

Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 474 millions de dollars au T4 2023, en regard de 408 millions de dollars au T4 2022. L'augmentation de 16 % selon un taux de change constant s'explique principalement par une hausse des revenus de placement prévus attribuable à l'accroissement des taux de rendement et à la croissance des activités. Les résultats techniques des activités d'assurance se sont améliorés par rapport à ceux du T4 2022 surtout en raison des résultats techniques nets favorables dans le sous-secteur de l'assurance vie, contrebalancés en partie par les résultats techniques défavorables des produits d'assurance soins de longue durée.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est fixé à 353 millions de dollars au T4 2023, en regard de 274 millions de dollars au T4 2022. L'augmentation de 29 % s'explique par l'accroissement des produits d'honoraires nets attribuable aux ASGA moyens plus élevés, reflétant l'incidence favorable des marchés en 2023 et les marges plus élevées sur les honoraires, ainsi que par la diminution du taux d'imposition effectif au T4 2023.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Services généraux et autres s'est établi à 30 millions de dollars au T4 2023, en regard de 69 millions de dollars au T4 2022. La diminution de 39 millions de dollars du résultat tiré des activités de base découle essentiellement de l'augmentation des charges liées aux activités de base en raison des coûts liés au rendement et de la hausse du coût du financement de la dette. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les profits du sous-secteur de la réassurance IARD découlant d'une mise à jour de 60 millions de dollars apportée au cours du trimestre aux provisions pour les pertes estimées des exercices précédents, principalement en lien avec l'ouragan Ian.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires à la transition et le résultat net attribué aux actionnaires qui comprennent le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)		2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base</b>		<b>1 773 \$</b>	<b>1 543 \$</b>
<b>Éléments exclus du résultat tiré des activités de base :</b>			
Profits (pertes) liés aux résultats techniques du marché <sup>1</sup>		(133)	(655)
Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance		(51)	(453)
Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables		34	(182)
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées		182	274
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme		(381)	(634)
Autre résultat des placements		83	340
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat		119	-
Charges de restructuration		(36)	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres <sup>2</sup>		(64)	340
<b>Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base</b>		<b>(114)</b>	<b>(315)</b>
<b>Résultat net attribué aux actionnaires à la transition</b>		<b>s. o.</b>	<b>1 228 \$</b>
<b>Moins : incidences de la transition à IFRS 9 :</b>			
Variation des pertes de crédit attendues			(27)
Comptabilité de couverture			461
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (avant impôts)</b>			<b>434</b>
Impôts sur les incidences de la transition à IFRS 9			(121)
<b>Total des incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)</b>			<b>313</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>		<b>1 659 \$</b>	<b>915 \$</b>

<sup>1</sup> Les résultats techniques du marché correspondent à une charge nette de 133 millions de dollars au T4 2023 en raison surtout des rendements (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme moins élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme en lien avec les placements immobiliers et les actions de sociétés fermées, contrebalancés en partie par les rendements des actions cotées plus élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme. Les résultats techniques du marché correspondaient à une charge nette de 655 millions de dollars au T4 2022 en raison des rendements (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme moins élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme en lien essentiellement avec les placements immobiliers, des pertes nettes réalisées à la vente d'instruments de créance classés à la JVAERG et d'une charge découlant des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables, le tout contrebalancé en partie par un profit net provenant surtout des variations des taux de change et par des rendements des actions cotées plus élevés que prévu par rapport aux hypothèses à long terme.

<sup>2</sup> La charge nette de 64 millions de dollars au T4 2023 comprend essentiellement une charge de 38 millions de dollars au titre d'une perte de valeur d'un placement en Asie et une charge de 23 millions de dollars au titre d'ajustements d'impôt. Le profit net de 340 millions de dollars au T4 2022 comprend un profit net de 86 millions de dollars en lien avec l'acquisition du contrôle de Manulife Fund Management Co., Ltd. (« MFM »), anciennement Manulife TEDA Fund Management Co., Ltd (« MTEDA »), par le biais de l'acquisition de participation restante de 51 % auprès de notre partenaire de coentreprise, contrebalancé en partie par une charge de 15 millions de dollars découlant des ajustements aux modèles actuariels en Asie. En outre, le T4 2022 comprend l'incidence favorable d'un montant de 269 millions de dollars sur nos actifs d'impôt différé découlant de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés au Canada.

Les tableaux ci-dessous présentent le résultat net attribué aux actionnaires à la transition par secteur et le résultat net attribué aux actionnaires par secteur.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T4 2023	T4 2022 À la transition
Asie	615 \$	493 \$
Canada	365	120
États-Unis	198	(106)
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	365	401
Services généraux et autres	116	320
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition</b>	<b>1 659 \$</b>	<b>1 228 \$</b>

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T4 2023	T4 2022
Asie	615 \$	315 \$
Canada	365	(73)
États-Unis	198	(44)
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	365	401
Services généraux et autres	116	316
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 659 \$</b>	<b>915 \$</b>

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons apporté certaines modifications à la composition de nos secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec notre stratégie d'affaires et nos activités. Les résultats de notre division internationale des clients fortunés ont été reclassés du secteur États-Unis au secteur Asie, afin de refléter les apports de nos activités aux Bermudes ainsi que de la division des clients fortunés, dont les résultats sont présentés à même les résultats de nos activités à Singapour et à Hong Kong. Nos investissements dans le capital de démarrage des fonds distincts et des fonds communs de placement, et les produits et charges liés aux placements ont été reclassés du secteur Services généraux et autres au secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, afin d'harmoniser davantage leur présentation avec les pratiques de gestion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter les modifications apportées aux secteurs à présenter.

## Ratio d'efficacité sur le plan des dépenses et ratio d'efficacité sur le plan des charges

Le **ratio d'efficacité sur le plan des dépenses** s'est fixé à 52,1 % au T4 2023, en comparaison de 54,2 % au T4 2022. La diminution de 2,1 points de pourcentage du ratio par rapport à celui du T4 2022 est attribuable à une hausse de 16 % du résultat tiré des activités de base avant impôts, en partie contrebalancée par une augmentation de 7 % des dépenses liées aux activités de base. Les dépenses liées aux activités de base ont augmenté au T4 2023, du fait de l'accroissement des coûts liés au rendement et des investissements dans la technologie. Les coûts directement attribuables à l'acquisition d'affaires nouvelles qui sont capitalisés dans la MSC correspondaient à environ 23 % et 25 % du total des dépenses liées aux activités de base respectivement pour le T4 2023 et le T4 2022.

Le **ratio d'efficacité sur le plan des charges** s'est fixé à 45,5 % au T4 2023, en comparaison de 47,0 % au T4 2022. La diminution de 1,5 point de pourcentage du ratio par rapport à celui du T4 2022 découle des éléments susmentionnés en lien avec la diminution du ratio d'efficacité sur le plan des dépenses liées aux activités de base et il est déterminé déduction faite des coûts directement attribuables à l'acquisition d'affaires nouvelles.

Au T4 2023, le total des frais généraux a progressé de 18 % selon le taux de change en vigueur et de 17 % selon un taux de change constant en comparaison de celui du T4 2022, ce qui s'explique par les éléments susmentionnés au titre de la diminution du ratio d'efficacité sur le plan des dépenses et les éléments qui sont exclus du résultat tiré des activités de base. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base au T4 2023 reflètent surtout une charge de restructuration de 46 millions de dollars avant impôt dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et n'étaient pas importants au T4 2022. Les frais généraux sont également présentés déduction faite des charges de maintien directement attribuables et des frais d'acquisition directement attribuables des produits évalués selon la MRP qui sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance dans nos états financiers. Au T4 2023, les charges de maintien directement attribuables et les frais d'acquisition directement attribuables des produits évalués selon la MRP ont augmenté de 3 % selon un taux de change constant et de 2 % selon le taux de change en vigueur en comparaison de celles du T4 2022.

## Rendement des activités<sup>1</sup>

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022
Souscriptions d'EPA en Asie	995 \$	893 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	363	252
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	192	143
Total des souscriptions d'EPA	1 550	1 288
Valeur des affaires nouvelles en Asie	417	395
Valeur des affaires nouvelles au Canada	139	87
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	74	42
Total de la valeur des affaires nouvelles	630	524
MSC au titre des affaires nouvelles en Asie	414	324
MSC au titre des affaires nouvelles au Canada	70	47
MSC au titre des affaires nouvelles aux États-Unis	142	71
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles	626	442
MSC en Asie nette des participations ne donnant pas le contrôle	12 617	9 420
MSC au Canada	4 060	3 675
MSC aux États-Unis	3 738	4 136
MSC de Services généraux et autres	25	52
Total de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	20 440	17 283
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle	17 748	14 659
Apports bruts Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	35,1	32,5
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	(1,3)	(8,4)
Actifs sous gestion et administration de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	849,2	782,3
Total des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	7,1	5,8
Actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	248,1	224,2
Total des actifs sous gestion et administration (en milliards de dollars)	1 388,8	1 301,1
Total des placements (en milliards de dollars)	417,2	400,1
Total de l'actif net des fonds distincts (en milliards de dollars)	377,5	348,6

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 1,6 milliard de dollars au T4 2023, une hausse de 20 % par rapport à celles du T4 2022. En Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 11 %, reflétant la croissance à Hong Kong et dans les autres régions d'Asie<sup>2</sup>, contrebalancée en partie par les souscriptions moins élevées au Japon. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA ont été de 55 % plus élevées que celles du T4 2022, reflétant la croissance dans nos réseaux de courtiers, d'agents et de bancassurance, du fait essentiellement de la résurgence de

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les résultats de notre division internationale des clients fortunés ont été reclassés du secteur États-Unis au secteur Asie, afin de refléter les apports de nos activités aux Bermudes ainsi que de la division des clients fortunés, dont les résultats sont présentés à même les résultats de nos activités à Singapour et à Hong Kong. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée afin de refléter le reclassement.

<sup>2</sup> Les autres régions d'Asie excluent Hong Kong et le Japon.



la demande de la part des clients de Chine continentale en visite. Au Japon, les souscriptions d'EPA ont diminué de 12 % par rapport à celles du T4 2022 en raison de la baisse des souscriptions des autres produits de gestion de patrimoine. Dans les autres régions d'Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 1 % par rapport à celles du T4 2022. La hausse des souscriptions de bancassurance en Chine continentale et des souscriptions par les courtiers à Singapour a été contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions par les agences et des souscriptions de bancassurance au Vietnam et la baisse des souscriptions par les courtiers dans la division internationale des clients fortunés. Au Canada, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 44 % par rapport à celles du T4 2022, du fait essentiellement de la hausse des souscriptions de produits d'assurance collective pour des groupes de moyenne et de grande taille et de la hausse des souscriptions de produits de rente fixe, contrebalancées en partie par la diminution des souscriptions de produits d'assurance voyage. Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 34 % par rapport à celles du T4 2022, reflétant un rebond de la demande de la part des clients bien nantis.

La **valeur des affaires nouvelles** (« VAN ») s'est établie à 630 millions de dollars au T4 2023, une augmentation de 20 % par rapport à celle du T4 2022. En Asie, la VAN a augmenté de 5 % en comparaison de celle du T4 2022, du fait de la hausse des souscriptions, contrebalancée en partie par la composition des activités. Au Canada, la VAN a augmenté de 60 % par rapport à celle du T4 2022, en raison de la hausse des volumes de souscriptions de produits d'assurance collective et de la hausse des marges sur les produits d'assurance individuelle et les contrats de rente. Aux États-Unis, la VAN a progressé de 74 % en regard de celle du T4 2022, du fait de la hausse des volumes de souscriptions, de la composition des produits et des mesures de tarification.

La **marge sur services contractuels au titre des affaires nouvelles** (la « MSC au titre des affaires nouvelles ») s'est établie à 626 millions de dollars au T4 2023, une augmentation de 41 % par rapport à celle du T4 2022. En Asie, la MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 27 % par rapport à celle du T4 2022, en raison essentiellement de la hausse des volumes de souscriptions et de l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles. Au Canada, la MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 49 % en regard de celle du T4 2022, ce qui s'explique par l'augmentation des marges sur les produits d'assurance individuelle et les contrats de rente. Aux États-Unis, la MSC au titre des affaires nouvelles a progressé de 102 % en regard de celle du T4 2022, du fait de la hausse des volumes de souscriptions, des mesures de tarification et de la composition des produits.

Les **sorties de fonds nettes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont chiffrées à 1,3 milliard de dollars au T4 2023, en comparaison de sorties de fonds nettes de 8,4 milliards de dollars au T4 2022. Les sorties de fonds nettes dans le sous-secteur des régimes de retraite se sont fixées à 2,5 milliards de dollars au T4 2023 contre des sorties de fonds nettes de 4,6 milliards de dollars au T4 2022, ce qui s'explique par les rachats moins nombreux de régimes de retraite aux États-Unis et la hausse des souscriptions de nouveaux régimes de retraite et des cotisations des participants. Les sorties de fonds nettes de particuliers ont été de 1,0 milliard de dollars au T4 2023, contre des sorties de fonds nettes de 4,7 milliards de dollars au T4 2022, en raison de la diminution des taux de rachat de fonds communs de placement. Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels ont totalisé 2,1 milliards de dollars contre des entrées de fonds nettes de 0,9 milliard de dollars au T4 2022, du fait de la hausse des souscriptions de mandats de placement dans les secteurs de l'immobilier, des actions de sociétés fermées et du crédit.

Les **apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont établis à 35,1 milliards de dollars au T4 2023, une augmentation de 8 % par rapport à ceux du T4 2022. Les apports bruts dans le sous-secteur des régimes de retraite se sont fixés à 13,3 milliards de dollars au T4 2023, une augmentation de 9 % en regard de ceux du T4 2022, ce qui s'explique par les souscriptions plus importantes de nouveaux régimes de retraite et l'augmentation des cotisations des participants. Les apports bruts dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour les particuliers se sont chiffrés à 15,2 milliards de dollars au T4 2023, un niveau similaire à celui du T4 2022, ce qui s'explique par la hausse des souscriptions de fonds d'actions au Canada et l'augmentation des souscriptions de comptes en gestion distincte aux États-Unis, contrebalancées par une baisse des souscriptions dans le marché monétaire en Chine continentale. Les apports bruts dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont établis à 6,7 milliards de dollars au T4 2023, une augmentation de 31 % en regard de ceux du T4 2022, qui s'explique essentiellement par la hausse des souscriptions de mandats de placement dans les secteurs de l'immobilier, des actions de sociétés fermées et du crédit.

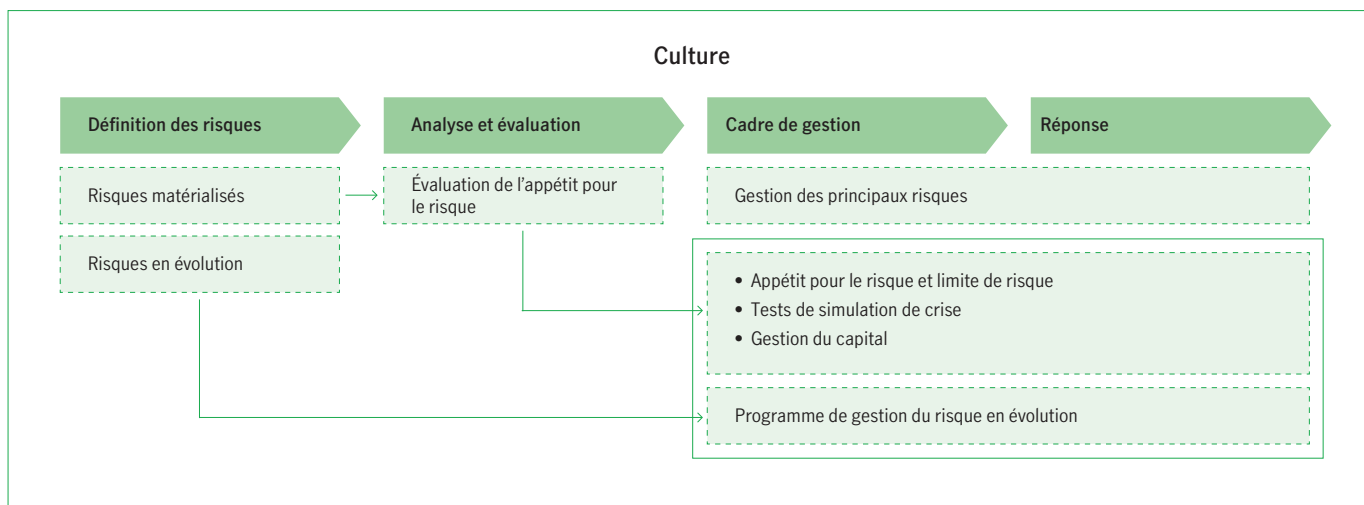
## 9. Gestion du risque et facteurs de risque

La rubrique qui suit contient un aperçu de notre approche globale de gestion du risque ainsi qu'une description détaillée des risques qui nous sont propres.

### Cadre de gestion du risque

Pour mener à bien notre mission qui est de « Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux. », nous nous sommes fixé un objectif d'être la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de notre secteur. Les activités liées à l'atteinte de ces résultats comportent des éléments de prise de risque.

Notre approche en matière de gestion du risque est régie par notre cadre de gestion du risque.



Notre cadre de gestion du risque offre une approche structurée de prise de risque et de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Il est communiqué dans les politiques et les normes de risque, qui sont conçues pour permettre une conception et une mise en œuvre uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nos politiques et normes en matière de risque visent les éléments suivants :

- **Gouvernance, rôles et pouvoirs en matière de risque** – L'attribution des responsabilités et la délégation des pouvoirs aux fins de surveillance et de gestion du risque à divers niveaux de la Société, ainsi que les principes de reddition de compte et l'appétit pour le risque, qui détermine les limites de risque et les politiques de gestion du risque.
- **Stratégie** – Les types et les niveaux de risque que la Société est prête à assumer compte tenu du plan stratégique et de l'évaluation du risque lié à l'environnement interne et externe.
- **Exécution** – La définition, la mesure, l'évaluation et l'atténuation des risques pour permettre aux responsables de la gestion du risque de gérer et de surveiller le profil de risque.
- **Évaluation** – La validation et la surveillance pour confirmer le profil de risque de la Société, l'analyse des causes fondamentales de toute variation notable et toute mesure requise pour maintenir le risque au niveau désiré.

Nos pratiques de gestion du risque sont influencées par des facteurs externes et internes, y compris la situation économique, le contexte politique, la technologie et la culture du risque, qui peuvent avoir une incidence importante sur les niveaux et les types de risque auxquels nous pourrions être confrontés, nous qui cherchons à optimiser de manière stratégique la prise et la gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque tient compte des facteurs de risque pertinents et des évaluations des risques pertinentes, ainsi que des mesures de réduction pertinentes, le cas échéant.

### Trois lignes de défense

Une solide culture du risque et une approche uniforme font partie intégrante des pratiques de gestion du risque de Manuvie. La direction a la responsabilité de la gestion du risque selon l'appétit pour le risque, et a mis en œuvre des stratégies de gestion du risque et des pratiques de suivi. Notre approche comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense », qui sépare les tâches entre la prise de risque, d'une part, et le suivi et la surveillance du risque, d'autre part, et qui établit la responsabilité appropriée de ceux qui prennent le risque et de ceux qui surveillent le risque.

Notre première ligne de défense inclut le chef de la direction, les directeurs généraux des sous-secteurs et des secteurs d'activité, les chefs mondiaux de fonctions et tous les membres du personnel des secteurs d'activité. Les directeurs généraux de secteur sont ultimement responsables de leurs résultats, des risques qu'ils prennent pour les obtenir et de la gestion courante des risques et des contrôles connexes, tandis que les chefs mondiaux de fonctions sont responsables de la gestion des risques et des contrôles connexes de leur fonction.

La deuxième ligne de défense comprend le chef de la gestion du risque de la Société, le directeur de la conformité de la Société et l'actuaire en chef de la Société, chacun accompagné de son équipe respective, ainsi que d'autres fonctions de surveillance à l'échelle mondiale. Collectivement, les membres de ce groupe surveillent la prise de risques et les activités de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de façon indépendante. Les comités de surveillance du risque, grâce à leur composition diversifiée, font partie intégrante de l'infrastructure de surveillance du risque et de gouvernance de la gestion du risque.

La troisième ligne de défense est composée des services d'audit, qui fournissent une assurance indépendante et objective de l'efficacité et du caractère approprié des contrôles par rapport au risque inhérent aux activités, et qui déterminent si les programmes de réduction des risques et les fonctions de surveillance des risques sont efficaces pour gérer les risques.

## Culture du risque

Pour pouvoir mener à bien notre mission et nos priorités stratégiques, nous nous sommes engagés à respecter un ensemble de valeurs partagées qui témoignent de notre culture, influencent notre comportement et nous aident à définir la façon dont nous collaborons :

- Branche-toi sur le client – Nous évaluons ses besoins et faisons tout notre possible pour le satisfaire.
- Fais ce qui est bien – Nous agissons avec intégrité et faisons ce que nous disons.
- Rêve grand – Tout est possible. Nous pouvons toujours trouver une meilleure façon de faire les choses.
- Faites-le ensemble – Nous formons une équipe épatante. Nous travaillons mieux en collaborant.
- Prends la situation en main – Se sentir libres de prendre des décisions et des mesures pour accomplir notre mission.
- Fais preuve d'humanité – Nous créons un milieu de travail stimulant, positif et favorisant la diversité.

**Vision de la culture du risque** – Dans ce contexte, nous nous efforçons d'implanter une culture de sensibilisation au risque où les collègues se sentent à l'aise de communiquer ouvertement, d'assumer leurs responsabilités et de prendre des décisions qui s'harmonisent aux objectifs et aux valeurs de la Société.

**Cadre de la culture du risque** – Nous avons établi un cadre pour les comportements souhaités pour favoriser une solide culture de sensibilisation au risque. Le cadre est évalué par rapport à un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et l'information est régulièrement communiquée au comité de gestion du risque du conseil d'administration de la SFM (le « conseil ») et à l'équipe de la haute direction, dans le but de repérer continuellement les possibilités d'accroître la sensibilisation au risque dans toutes les régions et tous les secteurs d'activité et à tous les échelons de la direction et du personnel.

Nous sommes d'avis que le renforcement des comportements et des attitudes organisationnels recherchés permet de consolider la culture du risque grâce à l'application efficace des valeurs de l'entreprise. Par conséquent, nous communiquons les principaux éléments de nos valeurs au moyen d'une vision du risque qui contribue à bâtir une culture de sensibilisation au risque robuste, y compris :

- **Communication** – L'éventail de résultats possibles fait l'objet de discussions ouvertes afin d'arriver à des décisions éclairées. Les problèmes sont signalés à l'échelon supérieur avant qu'ils ne deviennent importants. Les erreurs et les échecs deviennent des leçons qui sont communiquées à grande échelle.
- **Responsabilité** – Les gens ont une compréhension claire de leurs rôles et responsabilités, ils s'approprient leurs décisions et comportements, et en sont tenus responsables.
- **Mesures incitatives** – Les mesures incitatives sont harmonisées aux objectifs de la Société et encouragent des comportements cadrant avec les valeurs de la Société, tout en décourageant les comportements non désirés ou la prise de risque inappropriée.

## Gouvernance des risques

Le conseil surveille notre culture d'intégrité et d'éthique, la planification stratégique, la gestion du risque et notre gouvernance, entre autres choses. Le conseil s'acquitte de ses responsabilités directement et par l'entremise de ses quatre comités permanents.

- **Comité de gestion des risques** – Surveille la gestion des principaux risques ainsi que les programmes, politiques et méthodes visant à gérer ces risques.
- **Comité d'audit** – Surveille le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les services de finances, d'actuariat, d'audit interne et de conformité mondiale, fait office de comité de révision, évalue la conformité aux exigences légales et réglementaires et fait le suivi de la performance, des qualifications et de l'indépendance de nos auditeurs indépendants.
- **Comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre** – Supervise la stratégie, les politiques et les programmes en matière de ressources humaines à l'échelle mondiale, la relève de la direction, la rémunération de la direction et la gouvernance des régimes de retraite.
- **Comité de gouvernance et des candidatures** – Élabore nos politiques et procédures de gouvernance, y compris en ce qui a trait aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, notamment les changements climatiques, entre autres activités.

Le chef de la direction rend des comptes directement au conseil à l'égard de nos résultats et de notre exploitation et de toutes les activités de prise de risques et de gestion du risque nécessaires pour obtenir ces résultats. Le chef de la direction est appuyé par le chef de la gestion du risque de même que par le comité directeur de gestion du risque (« CDGR »). Ensemble, ces personnes définissent notre culture du risque et en font la promotion, établissent des lignes directrices en matière de prise de risques dans toutes nos activités mondiales et gèrent notre profil de risque de manière stratégique.

Le CDGR approuve et surveille l'exécution du programme de gestion du risque de la Société. Il définit l'appétit pour le risque et les limites de risques à l'échelle de la Société et les soumet à l'approbation du conseil et surveille le profil global de risque, notamment les risques en évolution, ainsi que les activités de gestion du risque. Dans le cadre de ces activités, le CDGR fait le suivi des risques importants, examine et approuve les priorités stratégiques en matière de gestion du risque et procède à l'examen et à l'évaluation de l'incidence des stratégies, des occasions et des initiatives commerciales sur notre position globale au chapitre du risque. Le CDGR est appuyé par des sous-comités de surveillance, dont les suivants :

- **Comité du crédit** – Élabore les politiques de gestion du risque de crédit et les normes de pratique en matière de gestion du risque et surveille le programme de gestion du risque de crédit. Surveille également le profil de risque de crédit global de la Société et approuve les octrois de crédit et les investissements importants.
- **Comité de surveillance des produits** – Surveille le risque d'assurance et examine les risques liés aux nouveaux produits et aux initiatives de réassurance des affaires nouvelles. Surveille également la conception des produits, la tarification des nouveaux produits et l'exposition au risque d'assurance et les tendances en cette matière.
- **Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif** – Surveille le risque de marché et le risque d'illiquidité, les opérations de couverture et les programmes et stratégies de gestion de l'appariement de l'actif et du passif. Surveille également le profil de risque de marché, l'exposition au risque, les mesures d'atténuation du risque et la conformité aux politiques connexes.
- **Comité du risque opérationnel** – Surveille l'appétit pour le risque opérationnel, l'exposition au risque opérationnel et la gouvernance en cette matière, les processus relatifs au risque, les activités de gestion du risque et la conformité aux politiques connexes.
- **Comité des perspectives en matière de capital** – Surveille les politiques de gestion du capital et la situation de fonds propres. Fournit des directives quant aux questions stratégiques en matière de capital. Détermine les principaux risques en évolution qui ont des répercussions sur le capital et la capacité de verser des produits tirés de filiales.

Nous comptons également des comités de gestion des risques pour chaque secteur, dont les mandats sont semblables à ceux du CDGR, mis à part qu'ils sont axés sur le secteur applicable.

La fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG »), sous la direction du chef de la gestion du risque, établit et maintient notre cadre de gestion du risque et supervise la mise en œuvre de chacun des programmes de gestion du risque à l'échelle de la Société.

## Appétit pour le risque

L'orientation stratégique de la Société régit et s'appuie sur notre appétit global pour le risque. Toutes les activités de prise de risques sont gérées en fonction de l'appétit pour le risque global de la Société, qui détermine l'importance et les types de risques qu'elle est prête à assumer pour atteindre ses objectifs. L'appétit pour le risque de la Société tient compte de trois éléments : la philosophie globale de prise de risque, les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, ainsi que les limites de risque et la tolérance au risque.

**Philosophie de prise de risque** – Manuvie est une institution financière mondiale qui offre des produits d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs et d'autres services financiers. Les activités requises pour réaliser notre mission, qui est de « Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux. », sont guidées par nos valeurs et comprennent des éléments de prise de risque prudente. À ce titre, lorsqu'elle prend des décisions à propos de la prise de risques et de la gestion du risque, la Société accorde la priorité aux objectifs suivants :

- Respecter les engagements et répondre aux attentes de nos clients, de nos créanciers, de nos actionnaires et de nos employés
- Mener ses activités conformément à la structure de gouvernance des risques de la Société, telle qu'elle est définie dans nos cadres et politiques en matière de risque
- Appuyer la conception et la mise en œuvre efficaces des solutions à l'intention des clients en développant et en déployant des produits novateurs et en offrant des expériences numériques axées sur le client selon l'appétit pour le risque
- Déployer prudemment et efficacement le capital des actionnaires investi dans la Société pour réaliser les objectifs des profils risque-rendement appropriés
- Maintenir les notes de solidité financière ciblées de la Société
- Atteindre un niveau élevé de résilience opérationnelle et financière et le maintenir
- Investir tous les actifs, y compris dans les activités de gestion de patrimoine et d'actifs conformément aux objectifs des clients
- Protéger le bien-être de nos employés, et faire la promotion d'un environnement d'affaires axé sur la diversité, l'équité et l'inclusion
- Prendre en compte les incidences des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sur nos activités
- Protéger ou améliorer la réputation et la marque de la Société

À titre de composante faisant partie intégrante de notre modèle d'affaires, la gestion du risque aide notre Société à réaliser ses objectifs et à atteindre des niveaux élevés d'excellence opérationnelle, tout en favorisant la transparence, la prudence et l'apprentissage à l'échelle de l'organisation. Bien que nous ne gérons que les risques que nous pensons pouvoir analyser et surveiller de façon appropriée, nous acceptons le fait que nous sommes exposés aux risques que nous gérons et à des risques qui sont hors de notre influence directe. Nous gérons chaque risque en prenant des mesures conçues pour maintenir l'exposition au risque aux niveaux désirés et conformément aux objectifs en matière de risque ci-dessus.

**Énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque** – Nous confirmons au moins une fois l'an que notre appétit pour le risque est aligné sur la stratégie de la Société. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque constituent des indications sur notre appétit pour le niveau des risques définis, les conditions imposées à la prise de risques connexes et des directives sur l'établissement des limites de risque quantitatives. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont les suivants :

- Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit approprié au fil du temps.
- Manuvie recherche le risque d'assurance lié aux produits qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.
- Manuvie estime qu'un portefeuille de placements diversifié réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et les risques liés aux actifs alternatifs à long terme.
- Les risques liés aux marchés financiers sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- Manuvie accepte que les risques opérationnels fassent partie intégrante de ses activités et qu'ils soient gérés en mettant en œuvre les contrôles appropriés fournissant l'assurance raisonnable que nos risques sont gérés à l'intérieur de nos limites de risque et tolérances au risque. La direction protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.
- Manuvie s'attend à ce que ses administrateurs, ses cadres et ses employés agissent conformément à ses valeurs, à son éthique et à ses normes, et à ce qu'ils protègent sa marque et sa réputation.

**Limites de risque et tolérance au risque** – Des limites de risque et des tolérances au risque sont établies pour les risques au sein de notre cadre de classement des risques qui sont inhérents à nos stratégies afin de déterminer les types et l'importance du risque qu'assumera la Société. Le degré de tolérance au risque est établi pour tout risque réputé être plus important pour la Société et est déterminé en fonction du capital et des résultats.

## Définition, mesure et évaluation des risques

Nous partageons une approche uniforme et des procédés pour définir, mesurer et évaluer les risques que nous prenons. Nous évaluons toute nouvelle initiative commerciale ou acquisition possible, tout nouveau produit, tout nouvel accord de réassurance et toute nouvelle transaction de financement et de placement selon des critères rajustés en fonction du risque comparables. Les secteurs et les groupes fonctionnels sont chargés de définir et d'évaluer périodiquement les risques importants et en évolution. La définition, la mesure, l'évaluation et la surveillance des risques, et la présentation de l'information liée au risque se fondent sur un inventaire des risques standard.

Les expositions au risque sont évaluées à l'aide de diverses mesures axées à court terme et à long terme sur la valeur économique, certaines de ces mesures étant employées dans toutes les catégories de risques, et d'autres ne sont appliquées qu'à certains risques ou à un seul type de risques. Les outils d'évaluation comprennent des simulations de crise comme des analyses de la sensibilité, des analyses de l'incidence de scénarios de crise et des modélisations au moyen de scénarios stochastiques. En outre, des évaluations qualitatives des risques sont effectuées, notamment pour les types de risques qui ne peuvent être quantifiés de manière fiable.

Nous soumettons à divers tests de simulation de crise le résultat, les résultats à risque, les fonds propres réglementaires, le capital économique et les liquidités. Nous mettons également en œuvre des scénarios intégrés et complexes pour évaluer les risques importants et leur interaction.

Le capital économique et les résultats à risque fournissent des mesures du risque à l'échelle de l'entreprise qui peuvent être regroupées et comparées, pour toutes les activités commerciales et tous les types de risques. Le capital économique mesure les fonds propres requis pour respecter toutes les obligations avec un degré de confiance prédéfini élevé. Notre indicateur des résultats à risque mesure la variation possible des résultats trimestriels prévus, avec un degré de confiance donné. Le capital économique et les résultats à risque sont déterminés au moyen de modèles internes.

## Surveillance des risques et présentation de l'information

Sous la direction du chef de la gestion du risque, la GRG assure le suivi et la présentation de tous les risques importants à l'échelle de la Société. Les risques font aussi l'objet de discussions au sein de divers comités de surveillance du risque, de même que toute exception ou mesure corrective proposée, au besoin.

Chaque trimestre au moins, le CDGR et le comité de gestion du risque du conseil d'administration examinent des rapports sur les risques qui présentent un aperçu de notre profil de risque global et des expositions à nos principaux risques. Ces rapports comprennent des mesures quantitatives de l'exposition au risque et de la sensibilité, et des évaluations qualitatives. Les rapports présentent également un sommaire des principales activités de gestion du risque et facilitent le suivi de la conformité avec les principales limites de la politique en matière de risque.

Les résultats de l'examen de la situation financière et de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment (« ORSA »)) sont présentés au conseil chaque année respectivement par notre actuaire en chef et le chef de la gestion du risque. Notre auditeur en chef soumet chaque année au comité d'audit du conseil et au comité de gestion du risque du conseil son rapport

sur les résultats de notre évaluation des processus de gestion du risque et des contrôles dans le cadre des audits internes. La direction passe en revue annuellement avec le comité de gestion du risque du conseil la mise en œuvre des stratégies de gestion des principaux risques et leur efficacité.

## Contrôle et réduction des risques

Les activités de contrôle des risques en place à l'échelle de la Société visent à établir les risques dans les limites établies. Nous estimons que nos contrôles, qui comprennent les politiques, les procédés, les systèmes et les processus, sont appropriés et conviennent aux principaux risques courus à tous les niveaux dans l'ensemble de la Société. Ces contrôles font partie intégrante des activités quotidiennes, de la gestion des affaires et des prises de décisions.

La GRG établit et supervise les processus d'examen et d'approbation relativement aux produits offerts, à la sélection des risques d'assurance, à la réassurance et aux placements ainsi qu'à d'autres activités commerciales importantes, selon la nature, l'importance et la complexité de la prise de risques en cause. Les pouvoirs de prise en charge du risque rattaché à une transaction sont délégués à des personnes en particulier en fonction de leurs mandats.

## Principales catégories de risque

Nos services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers exposent Manuvie à une vaste gamme de risques. La direction a répertorié les risques importants ci-après et les a répartis entre cinq catégories principales de risque : risque stratégique, risque de marché, risque de crédit, risque de produit et risque opérationnel. Les rubriques qui suivent décrivent aussi les stratégies de gestion du risque et les facteurs de risque pour chacune des principales catégories de risque.

Les risques décrits ci-après ne sont pas les seuls auxquels nous sommes exposés. Des risques supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou qui sont négligeables, pourraient avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière dans l'avenir. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres de créance, pourrait fléchir et les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur placement.

## Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée susceptible de nous permettre d'être concurrentiels sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, ou de nous adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.

Nous rivalisons avec d'autres sociétés de services financiers offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépend de bien des facteurs, dont les pratiques liées à la distribution et la réglementation, les caractéristiques des produits, la qualité du service, y compris les capacités numériques, les prix, le rendement des placements et nos notes de solidité financière et notre réputation. Notre capacité à livrer efficacement concurrence dépend grandement de notre rapidité à réagir et à nous adapter à l'évolution du contexte externe tout en continuant à stimuler de manière proactive l'innovation.

### Stratégie de gestion du risque stratégique

Le chef de la direction et l'équipe de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de repérer et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur divers processus importants :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil, l'équipe de direction et le CDGR
- Examens de la performance et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil
- Répartition des fonds propres fondés sur le risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et désinvestissements importants par le chef de la direction et, s'il y a lieu, le conseil

Le risque lié à la réputation est le risque que l'image de la Société soit entachée par de la publicité défavorable susceptible de causer des dommages à long terme ou irréparables à la valeur de l'entreprise. Le risque lié à la réputation découle de facteurs liés à l'environnement interne et externe et ne peut être géré séparément des autres risques.

La politique de gestion du risque lié à la réputation mondiale de la Société exige que les processus et contrôles internes, les décisions de gestion et les décisions d'affaires tiennent compte de la manière dont la réputation et l'image de marque de la Société pourraient être touchées. Tout incident ayant le potentiel de nuire à la réputation de Manuvie est prioritaire et la haute direction doit être avisée. Il est notamment stipulé dans la politique de gestion du risque lié à la réputation mondiale que tous les employés doivent adopter une conduite conforme à nos valeurs ainsi qu'au Code de déontologie et d'éthique.

### Risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») pourraient découler de notre incapacité à nous adapter aux enjeux ESG en évolution, y compris les changements climatiques, et pourraient avoir une incidence sur nos placements, la

souscription de nos produits et nos activités, ce qui pourrait donner lieu à des risques financiers, opérationnels ou juridiques néfastes ou à des risques d'atteinte à la réputation ou de perte de valeur de la marque de Manuvie en raison de nos actions réelles ou perçues ou de notre inaction au chapitre des enjeux ESG.

**Le comité de gouvernance et des candidatures du conseil supervise le cadre de gestion des risques liés aux enjeux ESG de Manuvie, y compris les questions liées aux changements climatiques.** Les questions pertinentes relatives aux enjeux ESG sont communiquées régulièrement à ce comité, notamment les progrès réalisés relativement aux engagements décrits dans le plan d'initiatives climatiques de Manuvie. Chaque membre de ce comité participe également tous les deux ans à au moins une formation sur les enjeux ESG donnée en externe. La surveillance par le comité complète celle exercée par le conseil exécutif en matière de développement durable de Manuvie, composé du chef de la direction, de la chef du développement durable, du chef de la gestion des risques et d'autres membres de l'équipe de la haute direction. Dans le cadre de son mandat, le conseil exécutif en matière de développement durable est responsable d'orienter l'élaboration et la mise en œuvre de notre stratégie climatique, notamment les activités de gestion du risque lié au climat. Ce conseil se réunit chaque mois et est appuyé par le centre d'expertise ESG, composé des responsables des diverses fonctions et des secteurs d'activité qui sont chargés d'intégrer le développement durable à nos pratiques d'affaires, et par le centre d'expertise ESG des services juridiques et de la conformité, dont l'objectif est de partager l'information et de donner des conseils à l'égard des activités relatives aux enjeux ESG à l'échelle de Manuvie. Le groupe de travail sur le changement climatique de Manuvie, une équipe interfonctionnelle, est responsable de la mise en œuvre du plan d'initiatives climatiques et gère la performance liée au climat et la présentation d'informations sur ces questions. En outre, notre Comité exécutif mondial sur la diversité, l'équité et l'inclusion (« DEI »), qui comprend des membres de l'équipe de haute direction et est présidé par le chef de la direction, se réunit chaque trimestre afin d'orienter, de soutenir et de faciliter la mise en œuvre de notre stratégie DEI, favoriser une pensée d'innovante au sujet des défis et des possibilités en matière de DEI, et favoriser et renforcer la reddition de compte sur la DEI à l'échelle de l'organisation.

### Risque lié au climat

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC ») du Conseil de stabilité financière, Manuvie définit le risque lié au climat comme l'incidence défavorable possible des changements climatiques, qui peut être occasionnée soit directement (p. ex., en raison d'une perte financière) soit indirectement (p. ex., en raison de l'atteinte à la réputation), découlant des répercussions physiques des changements climatiques ou du passage à une économie à faible émission de carbone.

Le risque lié au climat est un risque qui comporte des caractéristiques uniques compte tenu de la diversité des manières dont il se manifeste. À ce titre, il s'agit d'un risque transversal, qui peut avoir une incidence sur nos principaux risques, comme le risque stratégique, le risque de marché, le risque de crédit, le risque de produit, le risque opérationnel, le risque juridique ou le risque d'atteinte à la réputation. Le risque lié au climat est donc considéré comme un risque qui modifie ou amplifie les risques existants, et l'incapacité de se préparer adéquatement à faire face aux incidences potentielles des changements climatiques peut avoir des répercussions défavorables sur notre bilan ou notre capacité d'exercer nos activités.

Les répercussions possibles des changements climatiques peuvent inclure notamment des pertes de contrats ou la perturbation des activités découlant de conditions météorologiques extrêmes, des défis entourant l'adaptation aux modifications aux cadres législatif ou réglementaire liés aux changements climatiques, l'atteinte à la réputation, la dépréciation de nos placements dans des titres de créance ou des actions d'entreprises des industries liées aux combustibles fossiles ou à émissions élevées, ou l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence des changements climatiques sur les taux de mortalité ou de morbidité.

Nous continuons d'améliorer l'intégration des activités de prise de risques liés au climat à notre cadre de gestion du risque pour qu'elles soient gérées d'une manière conforme à notre approche de gestion du risque (voir la rubrique « Définition, mesure et évaluation des risques » qui précède). Notre politique de gestion du risque environnemental et nos autres politiques et normes pertinentes sont utilisées pour guider les activités de définition et d'évaluation du risque lié au climat de l'entreprise. La GRG continue d'améliorer les pratiques de gestion du risque pour qu'elles prennent en compte les incidences potentielles du risque lié au climat, y compris dans nos processus de prise de décisions en matière de placements, de contrôle préalable pour la souscription des produits d'assurance vie et d'évaluation des risques et contrôles opérationnels.

Les risques et les possibilités liés au climat sont également pris en compte par le comité directeur de gestion du risque et le comité de gestion du risque du conseil d'administration grâce à une surveillance continue des risques en évolution et à la communication d'informations sur ceux-ci. Les activités de gestion du risque visant notamment le risque lié au climat devraient continuer d'évoluer au fil du temps et de l'avancement des connaissances et des capacités, et à mesure que des normes, cadres et méthodes connexes continuent d'émerger et de se cristalliser. Manuvie est un investisseur et un assureur axé sur le long terme. Par conséquent, les risques et possibilités liés au climat, y compris les modifications à l'environnement physique et l'évolution des politiques et des technologies liée à la transition à une économie à faible émission de carbone, sont stratégiquement pertinents et, dans certains cas, pourraient devenir importants avec le temps. En 2023, nous avons continué de surveiller les risques et les possibilités liés au climat et d'en tenir compte dans notre stratégie d'entreprise à court terme (de 1 an à 5 ans), à moyen terme (de 5 ans à 15 ans) et à long terme (au-delà de 15 ans), afin de mieux évaluer l'importance relative des incidences potentielles, de même que les mesures qui devront être prises pour y faire face et le moment où elles devront l'être.

Notre plan d'initiatives climatiques se concentre sur trois piliers : nos activités, les placements de notre fonds général et les produits et services que nous offrons aux clients. Il s'appuie sur un engagement à ramener à zéro les émissions financées d'ici 2050, et à réduire de 40 % nos émissions absolues de portée 1 et 2 d'ici 2035<sup>1</sup>. Dans notre fonds général, nous avons établi des cibles de décarbonisation à court terme relativement aux placements du fonds général afin d'appuyer notre objectif de zéro émission nette. Les catégories d'actifs visées s'inscrivant actuellement dans les objectifs fondés sur la science comprennent le financement des projets de production d'électricité et les titres de créance et de capitaux propres cotés (à l'exception des émetteurs souverains). Nos cibles provisoires sont élaborées conformément aux lignes directrices de l'initiative Science Based Targets à l'intention des institutions financières en vue de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C. Par l'entremise de notre fonds général, nous continuons de faire des placements ciblés dans des actifs verts et des actifs de transition, et de gérer des fonds dont le produit est réputé être consacré notamment à des projets d'efficacité énergétique, à des terrains forestiers exploitables de source certifiée durable et au développement des énergies renouvelables. L'élaboration de stratégies de placement visant l'atténuation des changements climatiques et la résilience par l'intermédiaire de GPM est toujours en cours.

Au 31 décembre 2023, notre exposition totale aux actifs liés au carbone, détenus dans notre fonds général, s'élevait à 68,0 milliards de dollars, ou 16 % du total du portefeuille. Les actifs liés au carbone sont déterminés selon le classement interne des sous-secteurs. Les sous-secteurs visés tiennent compte des lignes directrices du GIFCC et comprennent à l'heure actuelle les secteurs du pétrole et du gaz, des services pétroliers et gaziers, des pipelines, du charbon, des services publics d'électricité et de gaz, des matériaux de construction et des matériaux de base. Les actifs liés au carbone sont fondés sur les secteurs recommandés par le GIFCC et représentent des secteurs qui pourraient être vulnérables financièrement aux risques liés à la transition climatique, tels que l'augmentation des coûts du carbone, ce qui pourrait se traduire par une éventuelle dévaluation, dépréciation ou perte d'actifs.

Pour plus de renseignements sur les risques stratégiques liés aux engagements de Manuvie en matière de développement durable, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque stratégique – Nous pourrions ne pas être en mesure de respecter nos engagements en matière de développement durable, et nos engagements pourraient ne pas être à la hauteur des attentes des parties prenantes ou des organismes de réglementation ». Se reporter également à notre Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance publié au deuxième trimestre de chaque exercice, pour plus d'informations sur notre conformité aux recommandations du GIFCC et notre performance au chapitre des enjeux ESG.

## Facteurs de risque stratégique

**Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.**

- L'environnement macroéconomique mondial a une incidence importante sur nos plans financiers et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'affaires. Il peut être grandement touché par les mesures prises par le gouvernement (y compris les banques centrales) et le secteur privé. Il peut également être affecté par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme.
- Notre stratégie d'affaires et les plans financiers qui y sont liés sont élaborés en tenant compte des prévisions de croissance économique, tant à l'échelle mondiale que dans les pays où nous exerçons des activités. La croissance économique actuelle peut être largement touchée par l'environnement macroéconomique et peut s'écarter sensiblement des prévisions, ce qui influencerait sur nos résultats financiers et notre capacité à mettre en œuvre la stratégie d'affaires.
- Les plans d'expansion de nos activités mondiales dans les marchés où nous exerçons nos activités et possiblement dans de nouveaux marchés pourraient exiger un investissement considérable en temps de gestion, ainsi que des dépenses pour démarrer le développement de marché avant que des produits et des résultats notables soient générés. Les activités dans les nouveaux marchés pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.
- Les changements dans l'environnement macroéconomique peuvent également avoir une incidence importante sur les marchés financiers, y compris les variations des taux d'intérêt, les écarts des actifs à revenu fixe et les rendements des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Notre plan financier, qui comprend les projections du résultat, du bilan et des fonds propres est fondé sur certaines hypothèses relativement aux taux d'intérêt et aux écarts futurs des actifs à revenu fixe et aux rendements futurs de nos actions cotées et actifs alternatifs à long terme. Les résultats réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement de nos hypothèses, ce qui influencerait sur nos résultats financiers. En outre, des changements dans l'environnement macroéconomique peuvent entraîner des modifications des hypothèses financières, ce qui aurait également une incidence sur nos résultats financiers.
- Certains changements particuliers dans l'environnement macroéconomique peuvent avoir des répercussions très différentes sur les diverses activités de l'entreprise. Par exemple, une hausse des taux d'intérêt est généralement avantageuse pour nous à long terme puisque des taux d'intérêt plus élevés pourraient favoriser le développement de produits financiers et dépasser nos hypothèses de tarification de produits, mais elle peut avoir une incidence défavorable sur les évaluations de certains actifs alternatifs à long terme, plus précisément ceux dont les rendements prévus dépendent considérablement des flux de trésorerie contractuels à long terme.
- L'intensification des tensions géopolitiques et l'accroissement du risque politique à l'intérieur ou à l'extérieur des pays dans lesquels nous exerçons nos activités peuvent déclencher des changements dans l'environnement macroéconomique et l'ensemble de l'environnement réglementaire pouvant avoir diverses répercussions à l'échelle de notre entreprise. Par exemple, les sanctions

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.



économiques imposées à l'encontre de certains pays pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre des objectifs d'affaires précis. Les conflits militaires pourraient donner lieu à des perturbations financières et économiques dans l'ensemble des marchés des capitaux, des chaînes d'approvisionnement ou des marchés des produits de base à l'échelle mondiale. Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque opérationnel – Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière ».

- Les tendances en matière de dépenses et d'épargne de nos clients pourraient être sensiblement influencées par l'environnement macroéconomique et pourraient avoir une incidence sur les produits et services que nous offrons à notre clientèle.
- L'environnement macroéconomique peut aussi influencer de façon importante le comportement des clients et l'émergence de réclamations au titre de nos passifs des contrats d'assurance. Par exemple, une période prolongée de faiblesse économique pourrait avoir une incidence sur la santé et le bien-être de nos clients, ce qui occasionnerait une hausse des réclamations pour certaines assurances.
- Un risque élevé de stagflation, d'augmentation du chômage, d'inflation et d'incertitude économique dans certaines parties des marchés mondiaux peut engendrer des comportements défavorables chez les titulaires de contrats (tels qu'un nombre accru de retraits et de déchéances, une baisse des primes et dépôts et un taux de maintien en vigueur des contrats moins élevé que prévu), des dépenses et des coûts de financement plus élevés, ainsi que d'autres conséquences néfastes découlant de taux plus élevés dus à la pression inflationniste, comme il est indiqué à la rubrique « Facteurs de risque de marché ». Ces répercussions pourraient avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

**Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.**

- La réputation de Manuvie constitue l'un de ses plus précieux atouts. Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques, qu'ils soient associés à des transactions financières complexes ou à des activités d'exploitation courantes. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquels se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des coentreprises partenaires et des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforcions de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements faisant intervenir nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient se produire qui pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nos représentants, nos partenaires d'affaires ou nous-mêmes subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 14 février 2024 et à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023.

**Nos activités sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation ou aux lois, ou à leur interprétation ou leur application, pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.**

- Nos activités sont assujetties à un vaste éventail de lois d'assurance et autres lois et règlements, y compris en ce qui a trait aux crimes financiers (y compris, sans s'y limiter, des sanctions pour blanchiment d'argent, des sanctions pour fraude et des sanctions économiques ou commerciales), à la confidentialité, à la conduite des marchés, à la protection des consommateurs, à la conduite des affaires, à l'exigence de prudence et à d'autres exigences non financières applicables en général. Les organismes de réglementation du secteur des assurances et des valeurs mobilières au Canada, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres territoires réexaminent régulièrement les lois et règlements existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes actuarielles et comptables, y compris les modifications ayant un effet rétroactif, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite. De plus, ces modifications pourraient avoir une incidence négative importante sur la position de la Société par rapport à celle d'autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») qui supervise les activités de la

Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chaque province et territoire du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondés sur le risque, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Cette réglementation vise à protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.

- Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles, qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres, sont présentés ci-après.
  - En septembre 2023, le BSIF a publié le cadre de capital par établissement des sociétés mères qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le cadre de capital par établissement des sociétés mères s'applique à l'ensemble des assureurs vie désignés par le BSIF comme des groupes d'assurance actifs à l'échelle mondiale (« GAAEI »). Il a pour objectif de mesurer la suffisance du capital à la disposition immédiate d'une société d'assurance vie mère canadienne exerçant des activités d'exploitation et d'évaluer la capacité de la société mère à constituer une source de stabilité pour ses filiales et les autres entités de son groupe. Manufacturers est visée par le cadre et en respecte les exigences.
  - En janvier 2023, la ligne directrice du TSAV, révisée conformément aux modifications comptables engendrées par IFRS 17, est entrée en vigueur. Cette entrée en vigueur sera suivie par une mise à jour des règles relatives aux fonds propres pour les garanties de fonds distincts, qui devraient prendre effet en janvier 2025. Le régime de fonds propres du BSIF, le TSAV, s'applique à notre entreprise à l'échelle mondiale sur une base consolidée. Nous continuons de respecter les exigences du BSIF, et nos fonds propres dépassent les attentes des organismes de réglementation.
  - Dans le cadre de sa réunion annuelle de novembre 2019, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») a adopté la norme mondiale en matière de fonds propres fondés sur le risque pour le secteur de l'assurance (« ICS »), qui est à l'étude pour une période de cinq ans qui a commencé en 2020. Bien qu'il soutienne généralement les objectifs de l'ICS, le BSIF a indiqué qu'il ne souscrivait pas à l'approche actuelle de l'ICS adoptée par l'AICA en novembre 2019, parce que « la norme, sous sa forme actuelle, ne convient pas au marché canadien ». Alors que l'AICA prévoit adopter l'ICS en novembre 2024, la version finale et le calendrier de mise en œuvre de l'ICS dans les différents pays, incombent uniquement aux organismes de réglementation locaux. Sans l'adoption de la norme par le BSIF, les règles de l'AICA ne s'appliqueront pas au Canada ou à l'ensemble des sociétés canadiennes bien que d'autres organismes de réglementation pourraient utiliser le cadre de l'ICS, adapté selon leur marché local, pour déterminer les fonds propres dans leur marché respectif. Nous continuerons de surveiller les événements au fil de l'évolution de la méthode préconisée par l'ICS et de son applicabilité.
  - La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») continue de passer en revue et de réviser les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global tel qu'il est nécessaire pour garder le rythme dans un contexte en pleine évolution. Cette revue aura une incidence sur les sociétés d'assurance vie américaines, dont John Hancock, et pourrait entraîner une hausse des exigences en matière de provisionnement ou de fonds propres, ou les deux, pour nos activités aux États-Unis. En outre, en décembre 2020, la NAIC a adopté un outil de calcul des fonds propres pour les groupes et les modifications apportées à la loi de la NAIC intitulée *Insurance Holding Company System Regulatory Act* qui exemptent certaines sociétés de portefeuille d'assurance, y compris John Hancock et Manuvie, du respect des exigences liées au calcul des fonds propres pour les groupes. Au Michigan, l'État pilote pour la mise en œuvre de la réglementation de la NAIC par John Hancock, le *Insurance Code* du Michigan a récemment été modifié pour qu'il tienne compte du langage du modèle de calcul des fonds propres pour les groupes de la NAIC, et le Department of Insurance and Financial Services (« DIFS ») du Michigan promulgue les règles connexes. Le BSIF collabore avec la NAIC afin d'assurer la reconnaissance mutuelle et le traitement des groupes d'assurance actifs à l'échelle internationale établis au Canada et qui exercent des activités aux États-Unis. La reconnaissance mutuelle permettra d'éviter une surveillance redondante du groupe, et Manuvie et John Hancock jouent un rôle de premier plan pour veiller à ce que le processus de la NAIC puisse s'adapter à un processus que le BSIF pourrait et voudrait entreprendre. Compte tenu du processus en cours de la NAIC relatif à la reconnaissance mutuelle, le DIFS du Michigan a publié des lignes directrices prévoyant une exemption sur mesure libérant John Hancock de toute obligation d'information supplémentaire en 2024.
  - Les organismes de réglementation des territoires dans lesquels nous exerçons nos activités continuent de réformer leurs normes de fonds propres respectives. Nous continuons de surveiller de près la situation.
- Les organismes de réglementation des institutions financières à l'échelle mondiale adoptent de plus en plus des directives liées aux changements climatiques et à leurs incidences potentielles sur les sociétés de services financiers. Le BSIF, la SEC et plusieurs organismes de réglementation d'Asie incitent les intervenants du secteur à évaluer les incidences des changements climatiques et à établir des attentes au chapitre de l'élaboration de plans de transition climatique, et à s'assurer notamment de mettre en place des structures de gestion du risque et de gouvernance efficaces pour gérer le risque lié au climat, et ont commencé à publier des lignes directrices. Parallèlement, les investisseurs, les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes s'attendent de plus en plus à ce que les entreprises fournissent des données et des informations comparables utiles pour la prise de décisions à l'égard des risques et possibilités liés au climat, notamment des mesures de la performance, comme les émissions de carbone de portée 1, 2 et 3 d'une organisation. Le respect des obligations d'information des organismes de réglementation est régi par des organisations du secteur privé, lorsqu'il y a convergence entre les référentiels d'information sur la durabilité au sein du secteur. Le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (« ISSB ») créé par l'IFRS Foundation est l'une de ces organisations et a publié des normes

préliminaires qui serviront de base de référence mondiale pour la présentation d'informations en lien avec la durabilité à l'intention des marchés des capitaux.

- Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de primes; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rente; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique.
- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit de facturer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolubles à l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. En général, une société d'assurance se voit facturer un montant établi selon sa quote-part des produits d'assurance qui sont souscrits auprès de tous les assureurs dans le territoire pertinent. Comme le montant facturé et le moment de la facturation sont hors de notre contrôle, les obligations qui sont établies à l'heure actuelle relativement à ces passifs éventuels pourraient ne pas être appropriées, en particulier si le nombre d'assureurs insolubles augmente ou si les assureurs insolubles exercent leurs activités dans les mêmes secteurs d'activité et les mêmes territoires que nous.
- Manuvie exerce ses activités dans divers territoires de l'Asie. Celles-ci sont assujetties aux règlements et aux lois de chaque territoire, et la structure et le modèle d'encadrement des assurances diffèrent d'un territoire à l'autre. Nous sommes ravis de constater une plus grande intégration économique et commerciale régionale en Asie, alors que la plupart des territoires sont favorables aux investissements étrangers et que bon nombre d'organismes de réglementation ont une plus grande volonté de comparer la législation et la réglementation nationales aux normes et aux meilleures pratiques internationales. Toutefois, Manuvie doit atténuer et gérer un niveau élevé de complexité et de risque causé par la complexité géopolitique croissante, l'incertitude politique et réglementaire accrue et le resserrement réglementaire dans certains territoires, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation.
- Tous les aspects des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie sont assujettis à diverses lois et règlements à l'échelle mondiale. Ces lois et règlements visent principalement à protéger les clients qui obtiennent des services-conseils en placement, les investisseurs dans les fonds enregistrés et non enregistrés et les clients des activités mondiales de régimes de retraite de Manuvie. Les organismes qui régissent les conseillers en placement, les fonds de placement et les produits et services relatifs aux régimes de retraite détiennent des pouvoirs administratifs larges, y compris le pouvoir de limiter ou de restreindre les activités qu'une entité ou une personne réglementée exerce, ou de lui interdire de les exercer si elle ne se conforme pas à ces lois et règlements. Les sanctions pouvant être appliquées en cas de non-conformité comprennent la mise à pied temporaire d'employés, des restrictions visant les activités de certains secteurs d'activité pour des périodes précises, la révocation de l'inscription à titre de conseiller en placement ou autre et la censure et des amendes pour les personnes et Manuvie, ainsi que l'atteinte à notre réputation qui pourrait en résulter.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires existantes et à venir pourrait également donner lieu à des sanctions réglementaires et avoir une incidence sur nos relations avec les organismes de réglementation et notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies et plans d'affaires. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 14 février 2024 et à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023. Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque opérationnel – Nos activités sont exposées à des risques politiques,

juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

### **Les changements apportés aux Normes internationales d'information financière pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.**

- Les nouvelles normes ou les modifications aux normes existantes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats financiers et notre situation de fonds propres réglementaires (le cadre de fonds propres réglementaires au Canada utilise les IFRS comme référentiel). De plus, toute non-concordance entre les données économiques sous-jacentes de nos activités et les nouvelles normes comptables pourrait avoir des conséquences négatives imprévues et significatives sur notre modèle d'entreprise, et une incidence sur nos clients, nos actionnaires et notre accès aux marchés financiers.

### **Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer la valeur de notre actif et de notre passif d'impôt différé ainsi que nos hypothèses en matière d'impôt incluses dans l'évaluation de nos passifs des contrats d'assurance et de placement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.**

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rente qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend, comme certains régimes de soins de santé et de soins dentaires financés par les employeurs, bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.
- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société ou ses titulaires de contrats, ou ses autres clients, bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent dans l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.
- En 2021, 136 des 140 membres du Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») / G20 se sont entendus sur une solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux liés à l'économie numérique et pour combler le fossé qui existe dans les régimes fiscaux internationaux. Ces piliers comprennent une nouvelle approche d'attribution de certains bénéfices des multinationales entre les juridictions et l'imposition d'un impôt mondial minimum de 15 %. Le 12 juillet 2023, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement à l'égard de la solution reposant sur deux piliers et du respect de la date cible du 31 décembre 2023 pour la mise en œuvre du Pilier Deux de l'impôt minimal mondial, qui s'appliquerait initialement pour l'exercice 2024 de la Société si la loi est adoptée selon ce calendrier. La Société surveille de près l'évolution de la situation et ses incidences potentielles, particulièrement les questions uniques propres au secteur de l'assurance. Si ces changements sont adoptés, nous prévoyons que le taux d'imposition effectif augmentera, sous réserve de précisions additionnelles sur le calendrier et la mise en œuvre au Canada et dans d'autres pays touchés.
- Au Canada, l'augmentation de 1,5 % du taux d'imposition des sociétés sur le revenu imposable au Canada de plus de 100 millions de dollars en vigueur en 2022 aura eu une incidence favorable immédiate sur la valeur de l'actif d'impôt différé au quatrième trimestre de 2022, qui sera contrebalancée au fil du temps par une légère augmentation du taux d'imposition effectif, étant donné que les bénéfices futurs des sociétés d'assurance et des banques canadiennes sont imposés au nouveau taux fédéral d'imposition sur le revenu des sociétés plus élevé de 16,5 %.
- Les règles qui régissent la transition à IFRS 17 aux fins de l'impôt canadien ont été adoptées à la fin de 2022 et sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. La période de transition de cinq ans pour les réserves d'assurance et la réévaluation des placements selon IFRS 9 devrait en général atténuer l'incidence sur l'impôt exigible des modifications aux normes comptables, mais ne devrait pas avoir une incidence considérable sur l'impôt au comptant payable par la Société chaque année.
- La loi intitulée *Inflation Reduction Act of 2022* a été adoptée aux États-Unis le 16 août 2022, et prévoit un impôt minimum de 15 % sur le résultat présenté dans les états financiers, à compter de 2023. Bon nombre de règlements connexes doivent être rédigés pour clarifier comment l'impôt s'appliquera, mais, à l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas que ce nouvel impôt aura une incidence considérable sur notre taux d'impôt effectif selon les IFRS, bien qu'il soit possible que le moment du versement des impôts puisse être devancé.

- Dans l'énoncé du budget du Canada de 2023, il est proposé de refuser d'accorder aux institutions financières la déduction traditionnelle pour les dividendes reçus sur les actions de sociétés canadiennes lorsque les actions sont des « biens évalués à la valeur de marché ». Le bien visé est une petite composante du portefeuille de placements à l'appui des activités de la Société. Si cette règle est adoptée, la Société s'attend à ce que la charge d'impôts sur les revenus de placement augmente à compter de 2024, bien que cette augmentation ne sera pas significative<sup>1</sup>. L'incidence négative sur les revenus de placement, montant net qui en découlerait entraînerait également une diminution de la valeur des contrats d'assurance en vigueur et pourrait exercer des pressions à la hausse sur la tarification des contrats à plus long terme.
- Le 27 décembre 2023, le gouvernement des Bermudes a adopté un régime fiscal national sur le revenu des sociétés de 15 % applicable aux grandes multinationales qui entrera en vigueur en 2025. Les Bermudes ont également mis en place un processus de transition visant à intégrer progressivement l'incidence fiscale sur les contribuables touchés sur un certain nombre d'années. L'adoption de cette réforme fiscale n'a aucune incidence immédiate sur Manuvie et l'incidence à plus long terme sur la charge d'impôt sur le résultat de la Société ne devrait pas être importante.

#### **La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.**

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter ou retarder notre accès aux marchés financiers et aux capitaux que nous pouvons mobiliser et dont nous avons besoin pour exercer nos activités, pour satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires ou répondre à nos besoins en matière de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions dans des conditions normales, d'émettre des titres à plus court terme que nous le souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre souplesse financière ou notre rentabilité, ou diluer l'avoir des actionnaires, ou les deux.

**À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes. Les remises de fonds propres des filiales dépendent des bénéfices des filiales, des exigences et restrictions réglementaires auxquelles elles sont assujetties, et de la conjoncture macroéconomique et du marché.**

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales.
- La capacité des filiales d'assurance de la SFM de verser des dividendes à la SFM dans l'avenir dépendra de leurs résultats, de la conjoncture macroéconomique et du marché et des leurs exigences et restrictions réglementaires respectives, y compris l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres, le contrôle des changes et les sanctions économiques ou commerciales.
- Les filiales de la SFM sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM.
- Les modifications éventuelles aux normes en matière de fonds propres réglementaires et aux normes actuarielles et comptables pourraient également restreindre la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou à faire des distributions et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la mobilité des capitaux internes. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales réglementées des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour des raisons de concurrence, pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes.
- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujetti aux restrictions prévues dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute ordonnance imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers. Par conséquent, une restriction sur les dividendes versés par Manufacturers empêcherait la SFM de percevoir des dividendes de ses activités aux États-Unis et en Asie.

- Certaines filiales américaines de la SFM sont également assujetties aux lois sur les assurances dans les États du Michigan, de New York et du Massachusetts, soit les territoires où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions d'ordre général sur le versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujetties à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.

**Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.**

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe. Les notes tiennent compte du point de vue de chaque agence de notation, qui peut changer en raison de divers facteurs qui sont hors du contrôle d'une société.
- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse de la note, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre situation financière. Une révision à la baisse des notes, entre autres choses, pourrait notamment entraîner l'augmentation du coût de notre capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers et aux marchés des prêts; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties supplémentaires; la modification de modalités ou l'ajout d'obligations financières; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services; l'augmentation des coûts des opérations de couverture; une incidence défavorable sur notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies de couverture; une augmentation importante du nombre de rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de contrats que nous avons émis, une incidence sur notre capacité d'obtenir de la réassurance à des prix raisonnables; l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats; et la diminution des nouvelles souscriptions.

**Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.**

- Les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des gestionnaires d'actifs, des banques et d'autres institutions financières. Les avancées rapides des nouvelles technologies, comme la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle et l'analytique avancée, pourraient permettre à d'autres sociétés non traditionnelles, notamment les géants du domaine de la technologie qui fournissent des produits et des services financiers, de concurrencer directement dans le secteur ou d'offrir des services à nos concurrents visant à améliorer leur proposition de valeur. Les perturbations technologiques peuvent faire en sorte que nos concurrents améliorent l'expérience de leurs clients, leur gamme de produits et leurs coûts de fonctionnement. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une diminution des volumes d'affaires nouvelles et une augmentation des pressions exercées sur les prix de nos produits et services, qui pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux traditionnels et non traditionnels du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

**Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits au moyen de nos réseaux de distribution actuels et futurs.**

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

## Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. L'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés des capitaux sur notre entreprise est difficile à prédire et les tendances commerciales générales et les tendances économiques dans les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Ces tendances comprennent, sans s'y limiter, des facteurs du marché, comme les risques liés aux actions cotées, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché, ainsi que les changements démographiques, le comportement des consommateurs (p. ex., les habitudes de consommation et les niveaux d'endettement) et les politiques gouvernementales (p. ex., les politiques budgétaire, monétaire ou commerciale mondiales). Les plans d'affaires, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ont été touchés de façon défavorable et pourraient continuer à l'être.

## Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles fusions avec des entreprises, d'acquisitions ou de cessions d'activités ou de placements stratégiques dans des entreprises, ou des difficultés à intégrer des entreprises acquises.

- Nous avons participé à des fusions avec des entreprises, à des acquisitions et cessions d'activités ou à des placements stratégiques dans des entreprises dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos propres fonds à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.
- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute fusion avec des entreprises, de toute acquisition ou cession d'activités ou de tout placement stratégique dans des entreprises, sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration d'activités d'entreprises avec lesquelles nous avons fusionné, l'acquisition ou la cession d'activités ou les placements stratégiques dans des entreprises, à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous n'exerçons pas actuellement nos activités, peut être particulièrement difficile ou coûteuse. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

## Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Comme il est décrit ci-après à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Goodwill et immobilisations incorporelles », le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. Dans l'avenir, en raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la composition des produits et du fait que le test de dépréciation du goodwill conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées. Toute dépréciation du goodwill n'aurait aucune incidence sur les fonds propres fondés sur le TSAV.
- Si les conditions du marché se détérioraient et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM était faible par rapport à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînaient une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détérioraient, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait entraîner des dépréciations au cours de 2024 ou des périodes ultérieures. De telles dépréciations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables.

- Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé.

#### **Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.**

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière d'inscriptions, de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion et la protection de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Si les violations ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle venaient à augmenter, nous pourrions devoir tenter plus souvent des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.
- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétendait que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

#### **Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.**

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

#### **Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.**

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie a été réuni au niveau de la SFM au cours des dernières années et il est ensuite transféré aux autres entités à titre, principalement, de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent les garanties des titulaires de contrats et autres garanties des créanciers, et d'autres formes de soutien interne entre diverses entités, les prêts, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et les traités de réassurance des sociétés affiliées. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du Groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :
  - Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du Groupe, voire le Groupe en entier.
  - Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités au sein du Groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Une telle opération pourrait soulever les questions suivantes : i) la Société ne peut résilier, sans le consentement des titulaires de contrats et, dans certains territoires, sans le consentement de l'organisme de réglementation, les garanties de la société mère sur les contrats en vigueur et doit donc continuer d'avoir un risque résiduel aux termes des garanties qui ne pourraient être résiliées; ii) la mobilité



des fonds propres internes et l'efficience pourraient être limitées; iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; iv) une incertitude quant aux résultats comptables et réglementaires d'une telle opération; v) la Société doit obtenir toute autre approbation requise; vi) il se pourrait que l'on doive procéder à des injections de capitaux considérables; et vii) l'opération pourrait donner lieu à une sensibilité accrue du résultat net attribué aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché.

### **Nous pourrions ne pas être en mesure de respecter nos engagements en matière de développement durable, et nos engagements pourraient ne pas être à la hauteur des attentes des parties prenantes ou des organismes de réglementation**

- Nous continuons à miser sur nos engagements en matière de développement durable, y compris ceux liés aux changements climatiques, tels qu'ils sont décrits dans notre stratégie de développement durable et continuons d'adopter des politiques et des processus afin d'honorer ces engagements, conformément à nos priorités d'affaires. Des circonstances internes ou externes pourraient avoir une incidence sur notre capacité de respecter une partie ou la totalité de nos engagements en matière de développement durable. Nos engagements pourraient aussi changer considérablement dans l'avenir, ce qui pourrait se répercuter sur la façon dont les parties prenantes nous évaluent et avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre réputation.
- Les progrès réalisés au chapitre de nos engagements sont communiqués régulièrement, ce qui permet à nos parties prenantes, y compris nos actionnaires, clients et employés, d'évaluer notre entreprise en fonction de ces progrès. L'information que nous communiquons sur les progrès réalisés repose sur divers cadres, méthodes, taxonomies et autres normes externes, qui peuvent changer de temps à autre, des changements qui peuvent donner lieu à des modifications ou au retraitement de l'information présentée ou de nos résultats. Les parties prenantes peuvent aussi évaluer notre entreprise selon leurs propres critères en matière de développement durable qui pourraient ne pas être alignés sur les nôtres ou sur nos indicateurs de performance, ce qui pourrait donner lieu à une diversité d'attentes auxquelles nous pourrions ne pas être en mesure de répondre entièrement.
- La disponibilité de données de qualité et fiables, y compris de données de l'émetteur, est un facteur important de notre capacité à établir des cibles, à prendre des décisions efficaces à l'égard de nos cibles et de nos priorités stratégiques pour notre fonds général et à communiquer l'information sur les progrès réalisés à ces chapitres. Toutefois, en raison de données incomplètes, inappropriées ou indisponibles, nos cibles et les progrès réalisés au chapitre de l'atteinte de celles-ci pourraient devoir être révisés.
- Les cibles provisoires nous aident à comprendre comment nos placements peuvent contribuer à la décarbonisation de l'économie réelle et constituent des balises pour mesurer les progrès réalisés à l'égard de nos engagements à long terme. Toutefois, nous pourrions devoir revoir nos cibles, et les progrès réalisés au chapitre de l'atteinte de celles-ci, si les hypothèses sur lesquelles reposent les scénarios de zéro émission nette et le parcours vers la concrétisation de ces scénarios s'avèrent incorrectes, ou si les facteurs réglementaires, économiques, technologiques ou autres facteurs externes requis pour permettre de concrétiser ces scénarios et ce parcours n'évoluent pas.
- Alors que les organismes de réglementation commencent à adopter des exigences de communication des informations et des critères et taxonomies en matière d'investissement liés au développement durable, il existe un risque grandissant de sanctions réglementaires, notamment d'amendes, et de litiges découlant de déclarations inexactes ou trompeuses, souvent désignées par le terme « écoblanchiment ». Par conséquent, nous pourrions faire l'objet d'une surveillance accrue de la part des investisseurs, des médias ou du public, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers et notre réputation.
- En ce qui concerne nos activités de gestion des actifs, nous pourrions faire l'objet de demandes concurrentes d'investisseurs ayant des points de vue divergents sur les questions ESG et qui pourraient choisir d'investir ou non dans nos produits selon leur évaluation de notre façon de traiter les questions ESG dans le cadre de notre processus de placement. Cette divergence augmente le risque que les mesures, ou l'absence de mesures, prises à l'égard des questions ESG soient perçues négativement par certains intervenants et influencent leur prise de décisions en matière de placements, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

## **Risque de marché**

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres de créance et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme. La rentabilité de nos produits d'assurance et de rente, ainsi que les honoraires que nous tirons de nos activités de gestion de placement, sont assujettis au risque de marché.

### **Informations à fournir selon IFRS 7**

Les informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon IFRS 7, Instruments financiers – Informations à fournir, et l'analyse de la manière dont nous évaluons le risque, ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque, sont présentées dans le texte et les tableaux de la présente rubrique et de la suivante (« Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché »). Les informations à fournir selon IFRS 7 sont identifiées au moyen d'une ligne verticale dans la marge gauche de chaque page. Par conséquent, ce texte et ces tableaux font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2023. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2023 ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » doivent être lues intégralement.

## Stratégie de gestion du risque de marché

La stratégie de gestion du risque de marché est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme global de gestion du risque de marché et du risque d'illiquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché selon nos limites associées aux résultats et à la volatilité des fonds propres.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et les stratégies qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque	Principaux risques de marché				
	Risque lié aux actions cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux	Risque lié aux actifs alternatifs à long terme	Risque de change	Risque d'illiquidité
Conception et tarification de produits	✓	✓	✓	✓	✓
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable	✓	✓		✓	✓
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	✓			✓	✓
Appariement de l'actif et du passif	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion du change				✓	✓
Gestion du risque d'illiquidité					✓

**Risque lié aux actions cotées** – Afin de gérer le risque lié aux actions cotées découlant de nos activités d'assurance et de nos produits de rente, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions et des stratégies de gestion de l'actif et du passif. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable et des garanties des fonds distincts et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Voir la rubrique « Facteur de risque de marché » ci-après.

**Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux** – Pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux, nous avons recours principalement à des stratégies de gestion de l'actif et du passif pour gérer la durée de nos placements à revenu fixe et mettons en place des couvertures de taux d'intérêt.

**Risque lié aux actifs alternatifs à long terme** – Nous cherchons à limiter la concentration du risque lié aux actifs alternatifs à long terme en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des actions de sociétés fermées ainsi que des actifs des secteurs immobilier, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et de l'énergie. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements selon les limites de placement et les limites de risque.

**Risque de change** – Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

**Risque d'illiquidité** – Nous sommes exposés au risque d'illiquidité, qui est le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de sorties de fonds et de garanties de nos sociétés en exploitation et de nos sociétés de portefeuille. Dans les sociétés en exploitation, des demandes de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits par des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement et de couverture prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties additionnelles peuvent survenir par suite d'une variation des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats, des retraits des soldes de dépôts des clients, du renouvellement ou de la prolongation des prêts à l'échéance par les emprunteurs, de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et de règlements de réassurance.

Notre cadre de gestion du risque d'illiquidité est conçu de façon à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

## Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et lignes directrices en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et

de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Tous les nouveaux projets d'envergure liés aux produits, à la réassurance et à la souscription doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

### **Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions**

L'exposition de la Société aux variations des marchés des actions cotées découle essentiellement des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de rente variable et aux placements en actions de sociétés cotées du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes variables. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant des expositions non couvertes aux risques liés à nos passifs des contrats d'assurance au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Nous cherchons à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

### **Stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable**

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable vise à couvrir la sensibilité des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de contrats de rente variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés cotées et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture.

Notre programme de couverture des garanties de contrats de rente variable a recours à divers contrats de dérivés négociés en Bourse et hors cote pour compenser la variation de la valeur des garanties de contrats de rente variable. Les principaux instruments dérivés utilisés sont les contrats à terme normalisés sur indice boursier, les contrats à terme normalisés sur obligations d'État, les contrats à terme normalisés sur devises, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total, les options sur actions et les swaptions de taux d'intérêt. Les positions dans des instruments de couverture par rapport aux passifs des contrats d'assurance font l'objet d'une surveillance régulière au fil de l'évolution des conditions du marché. Au besoin, les positions dans des actifs de couverture seront rééquilibrées de façon dynamique pour s'assurer qu'elles respectent les limites établies. Nous pouvons également avoir recours à d'autres dérivés afin d'améliorer de façon opportune l'efficacité de la couverture.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annulera pas complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- Le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- L'ajustement du risque lié au coût des garanties dans les passifs des contrats d'assurance est largement couvert;
- Une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- Les écarts de taux pourraient s'accroître et aucune mesure ne pourrait être prise pour faire les ajustements nécessaires;
- Le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- Le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- Les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- Des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- Les autres risques ne sont pas tous couverts.

### **Stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle**

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des

actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent ce qui suit :

- Les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente variable non assorties d'une couverture dynamique;
- Les placements en actions du fonds général soutenant les passifs garantis ajustables et les contrats d'assurance vie universelle à capital variable;
- Les frais associés au contrat hôte liés aux garanties de contrats de rente variable ne sont pas assortis d'une couverture dynamique.

### Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue à l'intérieur des limites de risque. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de taux des swaps, au rendement des marchés des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification entre les catégories d'actifs et des risques propres aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (p. ex., lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce groupe d'actifs comprennent :

- Des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- Des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- Des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous cherchons à gérer les actifs à l'appui de ces avantages à long terme pour réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations sur leur durée de vie, sous réserve des seuils de tolérance au risque établis et de l'incidence des exigences réglementaires et des exigences en matière de capital économique. Les actifs à revenu fixe sont gérés en fonction d'un indice de référence élaboré pour réduire au minimum le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie générés par les passifs. Le recours aux actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées permet un bon appariement avec nos passifs à long terme, qui permet également d'améliorer le rendement à long terme et de réduire le risque global grâce à la diversification.

Dans le cas des produits de rente et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées. Les actifs alternatifs à long terme combinés aux actions de sociétés cotées peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Dans le cas des produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats, comme l'assurance avec participation, l'assurance vie universelle, le rendement de placement des actifs servant de soutien aux passifs échoira en grande partie aux titulaires de contrats à titre de variation des dividendes déclarés ou des taux d'intérêt appliqués, sous réserve des garanties minimales incorporées. Les passifs à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobent généralement pas d'actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées dans la composition de son actif cible. La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque groupe, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être

appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative à l'incidence des résultats techniques et du comportement des titulaires de contrats sur les flux de trésorerie liés aux passifs.

### Stratégie de gestion du risque de change

Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser nos résultats et notre situation de fonds propres, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

Le risque de légère asymétrie au bilan est accepté, s'il est géré conformément aux limites de risque établies. Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles des ratios de fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes.

### Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités. La composition de l'actif de notre état de la situation financière tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides. Nous gérons les liquidités au siège social et surveillons étroitement la situation de trésorerie de nos principales filiales.

Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à apparier le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité ainsi que les titres négociables composés d'obligations d'État et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées, totalisaient 250,7 milliards de dollars, en comparaison de 241,1 milliards de dollars au 31 décembre 2022, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 338 \$	19 153 \$
<b>Titres négociables</b>		
Obligations d'État (de qualité)	77 191	70 508
Obligations de sociétés (de qualité)	126 992	126 893
Instruments titrisés – Titres adossés à des créances, titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (de qualité)	1 971	2 286
Actions cotées	24 211	22 221
Total des actifs négociables	230 365	221 908
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres négociables<sup>1</sup></b>	<b>250 703 \$</b>	<b>241 061 \$</b>

<sup>1</sup> Y compris de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres négociables grevés de 11,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (13,3 milliards de dollars en 2022).

Nous avons établi diverses sources de liquidités d'urgence, y compris notamment une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars auprès de certaines banques à charte canadiennes pour la SFM, et une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars américains conclue auprès de certaines banques américaines pour la SFM et certaines de ses filiales américaines. Au 31 décembre 2023, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités (néant en 2022). En outre, John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »), ce qui

permet à la Société d'obtenir, à titre de source additionnelle de liquidités, des prêts de la FHLBI, qui peuvent être garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, et des titres du Trésor et d'organismes américains admissibles. Au 31 décembre 2023, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à 4,3 milliards de dollars américains (3,8 milliards de dollars américains en 2022) selon les restrictions réglementaires et en vertu de la facilité de la FHLBI, sur laquelle un montant de 500 millions de dollars américains (500 millions de dollars américains en 2022) a été emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

### Échéance des passifs financiers<sup>1</sup>

Au 31 décembre 2023 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	- \$	1 672 \$	920 \$	3 479 \$	6 071 \$
Instruments de fonds propres	594	-	-	6 073	6 667
Dérivés	1 561	1 982	717	7 427	11 687
Dépôts de clients de la Banque <sup>2</sup>	16 814	2 963	1 839	-	21 616
Obligations locatives	100	133	68	49	350

<sup>1</sup> Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2023, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 21 616 millions de dollars et 21 518 millions de dollars (respectivement 22 507 millions de dollars et 22 271 millions de dollars en 2022). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2022).

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 470,2 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (477,7 milliards de dollars en 2022).

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

#### Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rente variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente variable et les garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2023 à 2043.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rente variable et de nos garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la section « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte non tenu et net des réassurances.

#### Garanties des contrats de rente variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2023			2022		
	Valeur de la garantie <sup>1</sup>	Valeur du fonds	Montant à risque <sup>1, 2, 3</sup>	Valeur de la garantie <sup>1</sup>	Valeur du fonds	Montant à risque <sup>1, 2, 3</sup>
Garantie de rente minimale	3 864 \$	2 735 \$	1 156 \$	4 357 \$	2 723 \$	1 639 \$
Garantie de retrait minimum	34 833	33 198	4 093	38 319	34 203	5 734
Garantie d'accumulations minimales	18 996	19 025	116	20 035	19 945	221
Prestations du vivant brutes <sup>4</sup>	57 693	54 958	5 365	62 711	56 871	7 594
Prestations de décès brutes <sup>5</sup>	9 133	17 279	975	10 465	15 779	2 156
Total, compte non tenu des réassurances	66 826	72 237	6 340	73 176	72 650	9 750
Prestations du vivant réassurées	24 208	23 146	3 395	26 999	23 691	4 860
Prestations de décès réassurées	3 400	2 576	482	3 923	2 636	1 061
Total des réassurances	27 608	25 722	3 877	30 922	26 327	5 921
<b>Total, net des réassurances</b>	<b>39 218 \$</b>	<b>46 515 \$</b>	<b>2 463 \$</b>	<b>42 254 \$</b>	<b>46 323 \$</b>	<b>3 829 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur garantie et le montant net à risque à l'égard des garanties de retrait minimum au Canada et aux États-Unis reflètent la valeur temps de l'argent de ces demandes de règlement.

<sup>2</sup> Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie

minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. Il est présumé que toutes les demandes de règlement doivent être réglées immédiatement. En pratique, les garanties portant sur les prestations de décès sont conditionnelles et ne sont payables qu'à la survenance du décès du titulaire de contrat, si la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. En ce qui a trait à la garantie de retrait minimum, le montant à risque repose sur l'hypothèse que les prestations sont versées sous forme de rente viagère à compter de la date correspondant au plus jeune âge auquel le revenu déterminé dans le contrat doit commencer à être versé. Ces prestations sont également conditionnelles et ne sont payables qu'aux dates prévues d'échéance ou de début de versement de la rente, si les titulaires de contrats sont toujours vivants et n'ont pas résilié leur contrat, et que la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

- <sup>3)</sup> Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2023 s'élevait à 2 463 millions de dollars (3 829 millions de dollars au 31 décembre 2022) et ce montant était réparti de la manière suivante : 391 millions de dollars américains (737 millions de dollars américains au 31 décembre 2022) provenaient des activités aux États-Unis, 1 559 millions de dollars (2 154 millions de dollars au 31 décembre 2022) provenaient des activités au Canada, 140 millions de dollars américains (275 millions de dollars américains au 31 décembre 2022) provenaient des activités au Japon et 155 millions de dollars américains (224 millions de dollars américains au 31 décembre 2022) provenaient des activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et des activités de réassurance en voie de liquidation.
- <sup>4)</sup> Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès, comme présenté à la note de bas de tableau 5.
- <sup>5)</sup> Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

### Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie, y compris les contrats de rente variable et les contrats d'assurance vie à capital variable, sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

Catégorie de placement	2023	2022
Fonds d'actions	45 593 \$	42 506 \$
Fonds équilibrés	35 801	36 290
Fonds d'obligations	8 906	9 336
Fonds du marché monétaire	1 559	1 924
Autres placements à taux d'intérêt fixe	1 907	2 029
<b>Total</b>	<b>93 766 \$</b>	<b>92 085 \$</b>

### Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des passifs attribuables aux mises à jour des hypothèses autres qu'économiques, les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur la marge sur services contractuels (« MSC »), le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, et sur le total du résultat global attribué aux actionnaires ou le ratio du TSAV de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée.

Les fluctuations du marché ont une incidence sur les sensibilités des fonds propres selon le TSAV, que ce soit par voie des fonds propres disponibles, de la provision d'excédent et de composantes des fonds propres requis du cadre de fonds propres réglementaires. La composante des fonds propres disponibles selon le TSAV est principalement touchée par le total du résultat global et la MSC.

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il a été mentionné précédemment, notre exposition nette au risque lié aux actions découle de l'asymétrie entre les actifs et les passifs; notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. La stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux actions cotées découlant des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres expositions non couvertes dans nos contrats d'assurance.

Les variations du cours des actions cotées peuvent avoir une incidence sur d'autres éléments, y compris, sans s'y limiter, les honoraires sur les actifs sous gestion et administration ou la valeur des comptes des titulaires de contrats ainsi que les profits et l'amortissement estimés des coûts d'acquisition différés de contrats et autres coûts. Ces éléments ne sont pas couverts.

Les tableaux ci-après présentent les incidences possibles d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, et sur le total du résultat global attribué aux actionnaires. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulée par la variation des actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique compensent 95 % des variations du passif des contrats de rente variable couverts attribuables aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle pourrait dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions. L'adoption d'IFRS 17 n'a pas donné lieu à une modification de la méthode ou des hypothèses utilisées pour obtenir l'information sur la sensibilité.

Les fluctuations des marchés des actions ont une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio du TSAV. Le deuxième ensemble de tableaux présente l'incidence possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur de marché des actions cotées.

### Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation du rendement des actions cotées<sup>1</sup>

Au 31 décembre 2023 (en millions de dollars)	Résultat net attribué aux actionnaires					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
<b>Sensibilité sous-jacente</b>						
Garanties au titre des contrats de rente variable <sup>2</sup>	(2 370) \$	(1 460) \$	(670) \$	550 \$	1 010 \$	1 390 \$
Placements en actions du fonds général <sup>3</sup>	(1 170)	(770)	(390)	380	760	1 140
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(3 540)	(2 230)	(1 060)	930	1 770	2 530
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle <sup>4</sup>	880	530	240	(190)	(340)	(460)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et compte non tenu de l'incidence de la réassurance	(2 660)	(1 700)	(820)	740	1 430	2 070
Incidence de la réassurance	1 470	900	420	(350)	(650)	(910)
<b>Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et de la réassurance</b>	<b>(1 190) \$</b>	<b>(800) \$</b>	<b>(400) \$</b>	<b>390 \$</b>	<b>780 \$</b>	<b>1 160 \$</b>

Au 31 décembre 2022 (en millions de dollars)	Résultat net attribué aux actionnaires					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
<b>Sensibilité sous-jacente</b>						
Garanties au titre des contrats de rente variable <sup>2</sup>	(2 110) \$	(1 310) \$	(610) \$	530 \$	980 \$	1 360 \$
Placements en actions du fonds général <sup>3</sup>	(1 450)	(920)	(420)	400	780	1 170
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(3 560)	(2 230)	(1 030)	930	1 760	2 530
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle <sup>4</sup>	930	570	260	(220)	(400)	(540)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et compte non tenu de l'incidence de la réassurance	(2 630)	(1 660)	(770)	710	1 360	1 990
Incidence de la réassurance	1 170	740	350	(310)	(580)	(810)
<b>Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et de la réassurance</b>	<b>(1 460) \$</b>	<b>(920) \$</b>	<b>(420) \$</b>	<b>400 \$</b>	<b>780 \$</b>	<b>1 180 \$</b>

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> En ce qui concerne les contrats de rente variable évalués selon la MHV, l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt entraîne un ajustement de la MSC, sauf si l'option d'atténuation du risque s'applique. La Société a choisi d'appliquer l'option d'atténuation du risque; par conséquent, une partie de l'incidence est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires plutôt que comme un ajustement de la MSC. Si la MSC pour un groupe de contrats de rente variable est épuisée, l'incidence globale est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires.

<sup>3</sup> L'incidence sur les placements en actions du fonds général tient compte des placements du fonds général à l'appui des passifs de nos contrats d'assurance, des capitaux de lancement du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (dans des fonds distincts et fonds communs de placement) et de l'incidence sur les passifs des contrats d'assurance des produits d'honoraires prévus sur les produits d'assurance vie universelle à capital variable et d'autres produits en unités de compte. Cette incidence ne comprend pas les incidences possibles sur la pondération des actions cotées. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

<sup>4</sup> Comprend l'incidence du rééquilibrage présumé des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence de la couverture dynamique représente l'incidence de la compensation, par les couvertures d'actions, de 95 % de la variation du passif des contrats de rente variable assortis d'une couverture dynamique attribuable aux fluctuations du marché, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture aux fins comptables, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée et les actions et les taux d'intérêt, qui est différente par rapport aux prévisions.



**Incidence immédiate possible des variations de la valeur de marché des actions cotées sur la marge sur services contractuels, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, le total du résultat global attribué aux actionnaires et le ratio du TSAV de Manufacturers<sup>1, 2, 3</sup>**

Au 31 décembre 2023	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Garanties au titre des contrats de rente variable comptabilisées dans la MSC	(3 810) \$	(2 370) \$	(1 100) \$	940 \$	1 760 \$	2 470 \$
Incidence de l'atténuation du risque – couverture <sup>4</sup>	1 150	700	310	(250)	(450)	(600)
Incidence de l'atténuation du risque – réassurance <sup>4</sup>	1 850	1 140	530	(450)	(830)	(1 150)
Contrats de rente variable, compte tenu de l'atténuation du risque	(810)	(530)	(260)	240	480	720
Placements en actions du fond général	(940)	(610)	(300)	290	590	870
<b>Marge sur services contractuels (en millions de dollars, avant impôts)</b>	<b>(1 750) \$</b>	<b>(1 140) \$</b>	<b>(560) \$</b>	<b>530 \$</b>	<b>1 070 \$</b>	<b>1 590 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)<sup>5</sup></b>	<b>(730) \$</b>	<b>(490) \$</b>	<b>(240) \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>460 \$</b>	<b>680 \$</b>
<b>Total du résultat global attribué aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)</b>	<b>(1 920) \$</b>	<b>(1 290) \$</b>	<b>(640) \$</b>	<b>620 \$</b>	<b>1 240 \$</b>	<b>1 840 \$</b>
<b>Ratio du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage)</b>	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Au 31 décembre 2022, à l'exclusion du TSAV de Manufacturers, qui est en date du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 <sup>6</sup>	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Garanties au titre des contrats de rente variable comptabilisées dans la MSC	(3 410) \$	(2 140) \$	(1 010) \$	890 \$	1 670 \$	2 360 \$
Incidence de l'atténuation du risque – couverture <sup>4</sup>	1 200	740	340	(280)	(510)	(690)
Incidence de l'atténuation du risque – réassurance <sup>4</sup>	1 480	930	440	(390)	(730)	(1 030)
Contrats de rente variable, compte tenu de l'atténuation du risque	(730)	(470)	(230)	220	430	640
Placements en actions du fond général	(520)	(370)	(210)	240	490	730
<b>Marge sur services contractuels (en millions de dollars, après impôts)</b>	<b>(1 250) \$</b>	<b>(840) \$</b>	<b>(440) \$</b>	<b>460 \$</b>	<b>920 \$</b>	<b>1 370 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)<sup>5</sup></b>	<b>(620) \$</b>	<b>(410) \$</b>	<b>(210) \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>400 \$</b>	<b>600 \$</b>
<b>Total du résultat global attribué aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)</b>	<b>(2 080) \$</b>	<b>(1 330) \$</b>	<b>(630) \$</b>	<b>610 \$</b>	<b>1 180 \$</b>	<b>1 780 \$</b>
<b>Ratio du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage)<sup>6</sup></b>	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2)</sup> Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique compensent 95 % des variations du passif des contrats de rente variable couverts attribuables aux fluctuations du marché.

<sup>3)</sup> Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») relatives aux garanties des fonds distincts tiennent compte de la pleine incidence sur les fonds propres des chocs subis sur une période de 20 trimestres dans une fourchette prescrite. Par conséquent, la détérioration des marchés des actions pourrait entraîner d'autres augmentations des exigences réglementaires après le choc initial.

<sup>4)</sup> En ce qui concerne les contrats de rente variable évalués selon la MHV, l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt entraîne un ajustement de la MSC, sauf si l'option d'atténuation du risque s'applique. La Société a choisi d'appliquer l'option d'atténuation du risque; par conséquent, une partie de l'incidence est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires plutôt que comme un ajustement de la MSC. Si la MSC pour un groupe de contrats de rente variable est épuisée, l'incidence globale est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires.

<sup>5)</sup> Les autres éléments du résultat global ne devraient pas être sensibles à l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt sur les contrats de rente variable.

<sup>6)</sup> La sensibilité à la situation des fonds propres selon le TSAV est fondée sur la ligne directrice du TSAV pour 2023 qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux

Au 31 décembre 2023, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une diminution parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt représentait un avantage de 100 millions de dollars, et une charge de 100 millions de dollars pour une augmentation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt.

Le tableau ci-après présente les incidences possibles d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires. Cette variation comprend une variation des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Les incidences possibles d'une variation parallèle de 50 points de base de l'écart de taux des obligations de sociétés et d'une variation parallèle de 20 points de base des écarts de taux des swaps sont également présentées séparément. Les incidences tiennent compte de l'incidence nette des variations de la valeur des actifs dans les composantes passif et excédent et des variations de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour les contrats d'assurance, y compris ceux dont les flux de trésorerie varient en fonction des rendements des éléments sous-jacents et dont la valeur actualisée est calculée au moyen de la modélisation stochastique. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et les hypothèses importantes posées n'ont pas changé par rapport à la période précédente.

Les sensibilités aux taux d'intérêt présentées tiennent compte des désignations comptables de nos actifs financiers et des passifs des contrats d'assurance correspondants. Dans la plupart des cas, ces actifs et ces passifs sont désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et, par conséquent, les incidences des variations des taux d'intérêt touchent principalement les autres éléments du résultat global. Les variations des taux d'intérêt ont également une incidence sur la MSC pour les

contrats évalués selon la MHV lorsque les montants n'échoient pas aux titulaires de contrats. En outre, les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur le résultat net lorsqu'elles ont trait aux dérivés non désignés dans des relations de couverture aux fins comptables et sur les contrats évalués selon la MHV lorsque la MSC est épuisée.

Les sensibilités aux taux d'intérêt présentées présument qu'il n'y a pas d'inefficacité dans la couverture aux fins comptables, étant donné que nos programmes de couverture aux fins comptables sont optimisés pour tenir compte des variations parallèles des taux d'intérêt, de sorte que l'incidence de ces chocs sur le résultat net attribuable est négligeable. Toutefois, la partie inefficace aux fins comptables de la couverture actuelle est sensible aux variations non parallèles des taux d'intérêt et dépendra de la forme et de l'ampleur des variations des taux d'intérêt, de sorte que l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait également varier.

Les sensibilités varient dans toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, et les incidences des fluctuations de la courbe de rendement varient selon la région où les fluctuations se produisent. Ainsi, les incidences des variations non parallèles peuvent différer considérablement des incidences estimées des variations parallèles.

Les sensibilités au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux sont déterminées isolément les unes des autres et ne reflètent donc pas l'incidence combinée de la survenance simultanée des variations des taux des obligations d'État et des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Par conséquent, l'incidence du cumul de chaque sensibilité individuelle pourrait être considérablement différente de l'incidence des sensibilités aux variations simultanées des variations des taux d'intérêt et des écarts de taux.

L'incidence possible ne tient pas compte non plus de toute autre incidence possible des variations des taux d'intérêt, par exemple, de la MSC à la comptabilisation sur la souscription d'affaires nouvelles ou de la diminution des intérêts tirés des achats d'actifs à revenu fixe futurs.

Les incidences ne reflètent aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Juste valeur des placements » ci-après). De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme » ci-après.

L'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le ratio du TSAV reflète les incidences sur le total du résultat global, sur les ajustements au titre du TSAV du résultat aux fins de la MSC, sur la provision d'excédent et sur les composantes des fonds propres requis du cadre de fonds propres réglementaires.

#### Incidences possibles sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt, des écarts de taux des obligations de sociétés ou des écarts de taux des swaps par rapport aux taux actuels<sup>1, 2, 3, 4</sup>

	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
<b>Au 31 décembre 2023</b> (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)						
MSC	- \$	(100) \$	- \$	(100) \$	- \$	- \$
Résultat net attribué aux actionnaires	100	(100)	-	-	100	(100)
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(300)	300	(200)	300	(100)	100
Total du résultat global attribué aux actionnaires	(200)	200	(200)	300	-	-
<b>Au 31 décembre 2022</b> (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)						
MSC	(100) \$	- \$	(100) \$	- \$	- \$	- \$
Résultat net attribué aux actionnaires	1 700	(1 500)	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(1 900)	1 600	-	-	-	-
Total du résultat global attribué aux actionnaires	(200)	100	-	-	-	-

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> Les estimations comprennent les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt.

<sup>3</sup> Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

<sup>4</sup> La Société a adopté les principes relatifs à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ainsi, les analyses de sensibilité pour 2023 et 2022 sont fondées sur des méthodes de comptabilité différentes, c'est-à-dire que l'analyse pour 2023 tient compte des incidences de la comptabilité de couverture tandis que celle pour 2022 n'en tient pas compte.

Les écarts de taux des swaps se maintiennent à des niveaux bas, et toute augmentation de ces écarts entraînerait des variations importantes du résultat net attribué aux actionnaires.

### Incidence possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt, des écarts de taux des obligations de sociétés ou des écarts de taux des swaps par rapport aux taux actuels<sup>1, 2, 3, 4, 5</sup>

Au 31 décembre 2023 (variation en points de pourcentage)	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
Ratio du TSAV de Manufacturers	-	-	(4)	4	-	-

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 <sup>6</sup> (variation en points de pourcentage)	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
Ratio du TSAV de Manufacturers	(1)	1	(3)	3	-	-

<sup>1)</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2)</sup> En outre, les estimations comprennent les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt.

<sup>3)</sup> Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

<sup>4)</sup> Les incidences sur le ratio du TSAV tiennent compte de l'incidence des changements de scénario prévus.

<sup>5)</sup> Selon le régime du TSAV, les fluctuations des écarts de taux sont déterminées par rapport à un éventail d'indices d'obligations de qualité notées au moins BBB dans chaque pays. Pour le TSAV, nous utilisons les indices suivants : indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada, indice Barclays USD Liquid Investment Grade Corporate et Nomura-BPI (Japon). Les incidences sur le ratio du TSAV présentées au titre des écarts de taux des obligations de sociétés tiennent compte des changements de scénario prévus.

<sup>6)</sup> La sensibilité à la situation des fonds propres selon le TSAV est fondée sur la ligne directrice du TSAV pour 2023 qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Changement de scénario lié au TSAV

Lorsque les taux d'intérêt fluctuent pour se situer sous un certain seuil, témoignant de la variation combinée des taux d'intérêt sans risque et des écarts de taux des obligations de sociétés, un scénario de choc de taux d'intérêt prescrit différent doit être pris en compte dans le calcul du ratio du TSAV selon la ligne directrice du TSAV du BSIF.

La ligne directrice du TSAV prescrit quatre scénarios de choc de taux d'intérêt et une méthode de détermination du scénario le plus défavorable qui doit s'appliquer dans chaque territoire aux fins du TSAV<sup>1</sup> en fonction des données du marché actuelles et du bilan de la Société.

Compte tenu du niveau des taux d'intérêt en 2023, il est peu probable qu'un changement de scénario qui pourrait avoir une incidence importante sur notre ratio du TSAV se produise<sup>2</sup>. En cas de changement de scénario dans un territoire aux fins du TSAV, l'incidence sur les fonds propres requis au titre du risque de taux d'intérêt serait reflétée immédiatement pour les produits sans participation, tandis que l'incidence pour les produits avec participation serait reflétée sur six trimestres au moyen d'une moyenne mobile, conformément à l'approche de lissage prescrite dans la ligne directrice du TSAV. Les sensibilités au taux d'intérêt, aux écarts de taux des obligations de sociétés et aux écarts de taux des swaps selon le TSAV qui sont présentées ci-dessus reflètent l'incidence des changements de scénario, le cas échéant, à l'égard de chaque sensibilité présentée.

Le niveau des taux d'intérêt et des écarts de taux des obligations de sociétés qui déclencherait un changement de scénario dépend des conditions du marché et des fluctuations de l'actif et du passif de la Société. Le changement de scénario, s'il est réalisé, pourrait s'inverser en réponse aux fluctuations ultérieures des taux d'intérêt ou des écarts de taux des obligations de sociétés, ou les deux.

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 % de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et les hypothèses importantes posées n'ont pas changé par rapport à la période précédente.

Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les infrastructures et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur de l'énergie<sup>3</sup>.

L'incidence ne tient pas compte des variations possibles futures de la volatilité du rendement des actifs à revenu non fixe. Se reporter à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées » ci-dessus pour plus de renseignements.

<sup>1</sup> Les territoires aux fins du TSAV aux fins de la détermination du scénario le plus défavorable comprennent l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, l'Europe, le Japon et toutes les autres régions.

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

<sup>3</sup> Le secteur de l'énergie comprend des participations dans diverses sociétés du secteur du pétrole et du gaz issues des activités traditionnelles et liées à des actifs du secteur en amont et du secteur intermédiaire qui sont en voie de liquidation, et des participations dans des sociétés fermées liées à la transition énergétique dans des domaines qui appuient la transition vers des formes d'énergie à faibles émissions de carbone, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire, les batteries et les aimants.

## Incidence immédiate possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme<sup>1</sup>

Aux (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
MSC compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle	(100) \$	100 \$	(100) \$	100 \$
Résultat net attribué aux actionnaires <sup>2</sup>	(2 400)	2 400	(2 500)	2 500
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(200)	200	(100)	100
Total du résultat global attribué aux actionnaires	(2 600)	2 600	(2 600)	2 600

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base et les montants exclus du résultat tiré des activités de base.

## Incidence immédiate possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme<sup>1</sup>

(variation en points de pourcentage)	31 décembre 2023		1 <sup>er</sup> janvier 2023 <sup>2</sup>	
	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
Ratio du TSAV de Manufacturers	(2)	2	(3)	3

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> La sensibilité à la situation des fonds propres selon le TSAV est fondée sur la ligne directrice du TSAV pour 2023 qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, nous apparions la monnaie de nos actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2023, nous n'avons pas d'exposition au risque de change non appariée importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Il convient de noter que l'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes compte tenu de la nature de ces éléments.

## Incidence possible des fluctuations des taux de change sur le résultat tiré des activités de base<sup>1, 2</sup>

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2023		2022	
	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(390) \$	390 \$	(320) \$	320 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen	(40)	40	(40)	40

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

<sup>2</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Les ratios du TSAV sont également sensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Le sens et l'importance de cette sensibilité varient à l'échelle des diverses mesures de fonds propres.

## Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Nous gérons les niveaux de liquidités collectives consolidées et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis. Ces seuils sont basés sur des scénarios de crise fondés sur le risque d'illiquidité comportant des horizons temporels variés.

Le recours accru à des dérivés aux fins de couverture exige qu'une plus grande attention soit portée à l'évaluation et à la gestion du risque lié aux liquidités d'urgence relatif à ces instruments, notamment le transfert des dérivés hors cote vers des chambres de compensation aux États-Unis et au Japon, qui fait ressortir l'importance des espèces à titre de principale source de liquidités par rapport aux placements dans des titres. La valeur de marché de notre portefeuille d'instruments dérivés est ainsi régulièrement soumise à des tests de simulation de crise dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans diverses conditions de marché.

La Banque Manuvie (la « Banque ») dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Ce cadre comprend des tests de simulation de crise, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, un plan de financement et un plan de mesures d'urgence. La Banque dispose d'une infrastructure de titrisation établie qui lui permet d'accéder à un éventail de sources de financement et de liquidités. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles qui illustrent qu'elle dispose d'un portefeuille suffisant de titres négociables très liquides qui, combinés à la capacité de la Banque de titriser des actifs de prêts hypothécaires résidentiels, fournissent des liquidités suffisantes pour s'acquitter des exigences éventuelles aux termes de ces scénarios de crise.

De même, Gestion de patrimoine et d'actif, Monde dispose d'un cadre autonome de gestion du risque d'illiquidité aux fins de la gestion des actifs ou de l'élaboration de produits de placement pour des clients tiers. Nous tenons à jour des normes fiduciaires pour assurer que les attentes des clients et des organismes de réglementation sont satisfaites à l'égard du risque d'illiquidité assumé pour chaque placement. De plus, nous surveillons et passons en revue régulièrement la liquidité de nos produits de placement dans le cadre de nos pratiques régulières de gestion du risque.

### Facteurs de risque de marché

**Notre principal risque lié aux actions cotées provient des produits liés aux actions assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.**

- Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, y compris les garanties associées aux placements liés à des actions, comme les produits de rente variable et les produits de fonds distincts, les placements du fonds général dans des actions cotées et des fonds communs de placement servant de soutien aux passifs des produits du fonds général.
- Les conditions du marché qui entraînent des réductions de la valeur des actifs que nous gérons ont une incidence défavorable sur les produits et la rentabilité de nos activités de gestion de placement, lesquelles sont tributaires des honoraires liés principalement à la valeur des actifs sous gestion et administration.
- Les prestations garanties des produits de rente variable et des fonds distincts sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure au taux d'intérêt sans risque majoré d'un ajustement au titre de l'illiquidité des produits estimé dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi des diminutions qui pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement une diminution des produits d'honoraires liés aux contrats de rente variable, aux fonds distincts assortis de garanties, aux produits en unités de compte et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.
- Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux passifs des produits du fonds général, les rendements défavorables des actions cotées et les répercussions connexes sur les passifs des contrats d'assurance découlant des caractéristiques de certains produits, comme les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle ou les garanties implicites des produits avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro, pourraient se traduire par une réduction de la MSC ou du total du résultat global.

**Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux est présent dans le fonds général principalement en raison des différences dans la façon dont nos actifs et nos passifs répondent aux variations de ces variables.**

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux découle des différences dans les fluctuations de nos actifs et passifs en raison de variations de ces variables. En ce qui a trait à nos actifs, les variations de valeur découlant de fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de taux varieraient selon l'actif et pourraient subir l'incidence de facteurs comme la durée et la cote de crédit. Quant aux passifs des contrats d'assurance, qui sont actualisés en fonction des courbes de taux sans risque ajustées au moyen d'une prime d'illiquidité, les variations de valeur subiraient l'incidence de facteurs comme la durée du passif, et l'exposition aux écarts de taux au moyen d'une prime d'illiquidité. Dans la mesure où il existe des non-concordances entre les actifs et les passifs, notamment des différences dans la durée ou l'exposition aux écarts de taux, les fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts pourraient entraîner une diminution de la MSC ou du total du résultat global.
- L'incidence estimée présentée par la Société des fluctuations des taux d'intérêt tient compte d'une augmentation et d'une diminution parallèles des taux d'intérêt sur certains montants. L'incidence de fluctuations non parallèles peut être différente de l'incidence estimée de fluctuations parallèles. Pour en savoir plus sur les scénarios liés aux taux d'intérêt, se reporter à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux ».

**Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme en raison du risque de faibles rendements, y compris des évaluations moins élevées.**

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux détenus directement, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des actions cotées, des actifs pétroliers et gaziers et des actifs de transition énergétique.
- La conjoncture difficile pourrait entraîner une hausse des taux d'occupation, un recul des tarifs de location et une baisse de la demande de placements immobiliers, et tous ces facteurs auraient une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers diversifiés. Les avancées continues à l'égard du passage du lieu de travail au numérique et de la transformation du commerce au détail physique pourraient nuire davantage à nos placements immobiliers commerciaux. La conjoncture difficile pourrait en outre empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous avons fait des placements de réaliser leurs plans d'affaires et faire baisser la valeur de ces placements, voire entraîner la faillite de ces sociétés. Le recul soutenu des multiples de valorisation sur les marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement aussi la diminution de la valeur de notre portefeuille de titres de sociétés fermées. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placement dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.

- Nos placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles sont exposés aux risques de catastrophe naturelle, comme une sécheresse prolongée, les feux de forêt, les infestations d'insectes, les tempêtes de vent, les inondations et les changements climatiques. En règle générale, nous ne sommes pas assurés contre ces risques, mais nous nous efforçons d'atténuer de manière proactive leur incidence en diversifiant notre portefeuille et en adoptant des pratiques opérationnelles prudentes.
- La valeur des actifs pétroliers et gaziers et des actifs de transition énergétique pourrait être touchée défavorablement par le recul des prix de l'énergie et un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, les incertitudes associées aux réserves estimées de pétrole et de gaz naturel, une conjoncture économique difficile, les changements de préférences des consommateurs au moment du passage à une économie à faible émission de carbone, la concurrence de la part de fournisseurs d'énergie renouvelable et les événements géopolitiques. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale dans le secteur pétrolier et gazier, y compris la réglementation environnementale, les taxes sur le carbone et les variations des taux de redevances découlant de l'examen des redevances provinciales, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements pétroliers et gaziers.
- La hausse des taux d'intérêt, combinée à des contextes économiques incertains, pourrait précipiter une augmentation des taux d'actualisation des actifs alternatifs à long terme à mesure que les acheteurs commencent à demander des rendements courants plus élevés afin d'investir dans des actifs alternatifs à long terme. Étant donné que les montants des flux de trésorerie sur les actifs alternatifs à long terme pourraient, dans une certaine mesure, se fixer à court ou à moyen terme, certaines valeurs au titre des actifs alternatifs à long terme pourraient d'abord diminuer afin que les rendements des actifs correspondent à la hausse des taux d'actualisation souhaitée dans les périodes ultérieures, ce qui entraînerait une baisse des rendements courants des portefeuilles.
- L'incidence défavorable de l'évolution des facteurs commerciaux ou économiques peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation des placements dans des sociétés fermées, y compris les actifs alternatifs à long terme, surtout si les changements sont importants et rapides, étant donné que les participants au marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux l'incidence possible à moyen et long terme de ces modifications. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures. La valeur des biens immobiliers repose sur des évaluations externes, lesquelles pourraient être inférieures à la valeur des transactions réalisées sur le marché à l'heure actuelle.
- Nous comptons sur un portefeuille diversifié d'actifs alternatifs à long terme pour générer des rendements de placements relativement stables. Les avantages de la diversification pourraient diminuer au fil du temps, tout particulièrement au cours d'une période de crise économique, ce qui pourrait nuire aux rendements du portefeuille.

**Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.**

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres.

**Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.**

- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Les conditions du marché peuvent limiter la disponibilité des instruments de couverture et faire en sorte que nous devons donner en garantie des biens additionnels, et accroître davantage le coût de la réalisation des opérations sur dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions et les taux d'intérêt se redressaient.
- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexactes, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. En outre, la hausse des taux d'intérêt et l'amélioration des marchés des actions susceptibles de se traduire par des profits sur les rentes variables et les fonds distincts seront annulées par les pertes découlant de nos positions de couverture. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continuait de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissaient, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt augmentait, les coûts liés à la couverture des garanties de prestations des contrats de rente variable et des garanties des fonds distincts pourraient augmenter ou devenir désavantageux sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra de contrebalancer complètement les risques liés aux contrats de rente variable et aux fonds distincts couverts.

- Le montant des prestations, des rendements ou d'autres avantages effectivement versés varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances, des transferts de fonds et des cotisations. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers. L'efficacité de notre couverture du risque de marché est directement touchée par l'exactitude des hypothèses liées à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats.

**Les variations persistantes des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.**

- Un contexte de faibles taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs (nominal ou réel) persistants peut entraîner une baisse du résultat net des placements et une diminution de la MSC au titre des affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes :
  - Une incidence négative sur les souscriptions et une diminution de la rentabilité des affaires nouvelles.
  - Une augmentation du coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.
  - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs attribuable aux rendements moins élevés sur les actifs du compte de l'excédent et du fonds général servant de soutien aux contrats en vigueur et aux garanties intégrées dans ces produits, y compris les garanties de taux minimums des produits avec participation et des produits à prestations rajustables.
  - Des répercussions négatives sur d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
  - Une perte de valeur éventuelle du goodwill.
  - Une diminution du résultat prévu des contrats en vigueur.
  - Un risque éventuel de réduire le taux au comptant ultime de nos taux d'actualisation, ce qui augmenterait nos passifs.
  - Un changement dans le scénario de choc de taux d'intérêt prescrit qui aurait une incidence sur les fonds propres selon le TSAV. Se reporter à la rubrique « Changement de scénario lié au TSAV » ci-dessus.
  - Une réduction de la capacité des filiales d'assurance de la SFM de lui verser des dividendes.
- Les hausses de taux d'intérêt sont généralement avantageuses pour notre entreprise, mais entraînent certains risques. Une hausse rapide des taux d'intérêt ou un contexte où les taux élevés persistent pourraient provoquer des changements importants dans le comportement des titulaires de contrats, notamment un taux de rachats plus élevé, des retraits et des changements aux cotisations ou des transferts de fonds. Une hausse rapide des taux d'intérêt ou des taux d'intérêt élevés persistants pourraient aussi avoir les conséquences suivantes :
  - Diminution de la valeur des actifs à revenu fixe servant de soutien de l'excédent et des passifs du fonds général, y compris les régimes d'avantages sociaux offerts aux salariés.
  - Pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel.
  - Diminution de la valeur de certains placements dans des actifs alternatifs à long terme, tout particulièrement ceux assortis de flux de trésorerie contractuels fixes comme les placements dans des biens immobiliers loués à long terme et certains placements dans des infrastructures.
  - Augmentation du nombre de demandes de garanties, surtout relativement à notre portefeuille de couverture des taux d'intérêt, qui donne lieu à des pertes à la valeur de marché dans un contexte de hausse de taux.
  - Incidences négatives sur le ratio de solvabilité dans certains pays où nous exerçons nos activités.
  - Changement dans le scénario de choc de taux d'intérêt prescrit ayant une incidence sur les fonds propres selon le TSAV. Se reporter à la rubrique « Changement de scénario lié au TSAV » ci-dessus.
  - Changement dans la composition des nouvelles souscriptions attribuable aux pressions concurrentielles sur les produits de gestion de patrimoine qui sont moins attrayants sur la base du rendement.
  - Hausse des coûts de financement sur les mises en pension de titres (c.-à-d. conventions de mise en pension).
  - Augmentation des coûts d'emprunt au moment de refinancer notre dette.

**La réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, entraînant la transition des taux interbancaires offerts vers des taux de référence alternatifs fondés sur des taux d'intérêt sans risque, pourrait avoir une incidence sur la valeur de nos instruments financiers fondés sur les taux interbancaires offerts.**

- Divers taux d'intérêt de référence, y compris le taux interbancaire offert comme les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) et le Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), sont assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. Les organismes de réglementation de divers pays ont préconisé la transition des taux interbancaires offerts vers des taux d'intérêt de référence alternatifs fondés sur des taux sans risque. Manuvie détient divers types d'instruments, y compris des dérivés, des obligations, des prêts et d'autres instruments à taux variable qui utilisent les taux interbancaires offerts comme taux de référence. Toute transition du taux interbancaire offert à un taux de référence alternatif assorti de caractéristiques différentes de celles du taux interbancaire offert pourrait avoir une incidence négative sur l'évaluation des titres liés aux taux d'intérêt et des dérivés que nous

détenons, sur l'efficacité de ces dérivés à atténuer les risques, sur les titres que nous avons émis ou d'autres actifs ou passifs ou d'autres droits et obligations contractuels dont la valeur est liée au taux interbancaire offert ou à des taux de référence alternatifs. Rien ne garantit que les titres assortis d'un taux de référence alternatif généreront les mêmes rendements que ceux au taux interbancaire offert en raison des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité du marché ou d'événements de nature économique, financière, politique, réglementaire, judiciaire ou autre à l'échelle régionale ou mondiale. De plus, selon la nature du taux de référence alternatif, nous pourrions être exposés à d'autres risques, tels que le risque lié aux règlements de litiges associé aux instruments comportant des clauses de repli inappropriées. Pour assurer une transition en temps opportun aux taux de référence alternatifs, Manuvie a mis en place un programme et une structure de gouvernance à l'échelle des fonctions de l'entreprise pour repérer, évaluer, surveiller et gérer les risques financiers et autres que financiers liés à la transition. Le programme à l'échelle des fonctions de l'entreprise se concentre sur la quantification de notre exposition à divers taux interbancaires offerts, l'évaluation de clauses de repli dans les contrats, la correction de contrats, la gestion du risque et l'évaluation de l'incidence comptable et fiscale, et veille à la préparation opérationnelle relative aux systèmes de TI, aux modèles, aux processus et aux contrôles.

- Par suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livres sterling, en euros, en francs suisses et en yens japonais pour toutes les échéances, de même que celle du taux LIBOR en dollars américains pour les échéances à 1 semaine et à 2 mois, a cessé le 31 décembre 2021. La publication des taux LIBOR en dollars américains pour les autres échéances (à un jour et à un, trois, six et douze mois) a cessé le 30 juin 2023. Nous avons modifié le taux de référence de nos expositions indexées aux taux LIBOR qui ont été abandonnés le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2023.
- En décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (« TARCOM ») a recommandé que l'administrateur du taux CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (« RBSL »), en cesse la publication après la fin du mois de juin 2024. Le 16 mai 2022, RBSL a annoncé que le taux CDOR pour toutes les échéances cessera définitivement d'être calculé et publié, et que sa publication finale aura lieu le 28 juin 2024. La date d'abolition du taux CDOR ayant été confirmée, le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux contrats de dérivés conclus et titres émis passent à des taux de référence alternatifs au plus tard le 30 juin 2023 et à ce qu'aucune nouvelle exposition sur le taux CDOR ne soit comptabilisée après cette date. Le BSIF s'attend également à ce que les institutions financières fédérales effectuent la transition au plus tard le 28 juin 2024 pour tous les contrats de prêts faisant référence au taux CDOR et qu'elles se consacrent en priorité à la mise à jour des systèmes et des modèles facilitant le recours au taux canadien des opérations de pension à un jour (« CORRA »), le taux de référence alternatif qui devrait remplacer le taux CDOR, ou à tout autre taux de référence alternatif, le cas échéant. En juillet 2023, le TARCOM a annoncé qu'aucun nouveau contrat de prêt fondé sur le taux CDOR ou sur le taux des acceptations bancaires ne pourrait être conclu après le 1<sup>er</sup> novembre 2023 afin de faciliter une transition graduelle du marché des prêts. Manuvie a intégré ces nouveautés dans son plan de projet afin qu'il soit aligné sur les échéances à jour et afin d'assurer une transition ordonnée. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux sur le marché, les indications fournies par les organismes de réglementation et les modifications qu'ils apportent à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence.

**Le risque d'illiquidité découle de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conditions des marchés financiers et du crédit, la révision des taux des lettres de crédit, les obligations de fournir une sûreté à titre de garantie et la dépendance à l'égard des dépôts qui sont sensibles au niveau de confiance ou à des facteurs macroéconomiques larges.**

- La conjoncture défavorable pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.
  - La diminution de la liquidité des actifs pourrait restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protégeaient leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, pourrait être réduite. Si les investisseurs avaient une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter.
  - Nous devons donner en garantie des actifs liquides pour appuyer les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture et aux fins des règlements au comptant associés à ces instruments dérivés.
  - Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie, les primes d'assurance et des contrats de rente, les produits d'honoraires sur les ASG, les flux de trésorerie provenant de nos portefeuilles de placements et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les titres du marché monétaire. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées, et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables. Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent en raison d'un important repli des marchés.
- La hausse du volume d'opérations sur dérivés devant être réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation, combinée aux règles sur la marge de variation relative aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation, pourrait avoir une incidence défavorable sur notre risque d'illiquidité.
  - Au fil du temps, nos dérivés hors cote existants migreront vers des chambres de compensation, ou la Société et ses contreparties auront le droit d'annuler les contrats de dérivés après une date précise ou dans certaines situations, comme la révision à la baisse de notes, ce qui pourrait accélérer la transition vers les chambres de compensation. Les dérivés réglés par l'intermédiaire



d'une chambre de compensation sont assujettis à des exigences de marge initiale et de marge de variation ainsi qu'à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières par rapport aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

- En outre, les règles initiales sur la marge des nouveaux dérivés non réglés devraient également accroître nos besoins de liquidités.
- Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.
  - Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des transactions de réassurance de sociétés affiliées entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2023, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 466 millions de dollars, étaient en cours. Au 31 décembre 2023, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.
- Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.
  - Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et les paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2023, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 13 840 millions de dollars, comparativement à 16 221 millions de dollars au 31 décembre 2022.
- Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont sensibles au niveau de confiance ainsi qu'aux conditions macroéconomiques.
  - La Banque Manuvie est une filiale entièrement détenue de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. Les dépôts de détail représentent une proportion importante de la base de financement de la Banque Manuvie. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de sa société mère pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Une partie importante des dépôts de la Banque sont des dépôts à vue qui peuvent être retirés en tout temps, tandis que la majorité des actifs de la Banque est d'abord composée de créances hypothécaires résidentielles et de marges de crédit hypothécaires, qui sont des obligations de financement à long terme. La Banque Manuvie est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») qui assure des dépôts à vue jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par déposant admissible. Les dépôts à vue assurés sont moins susceptibles d'être liquidés et une partie significative des dépôts de la Banque Manuvie sont assurés par la SADC. Si la rapidité des retraits dépasse celle prévue dans nos scénarios de simulation de crise extrême, les stratégies d'atténuation décrites dans le plan d'urgence concernant les liquidités de la Banque seront mises en œuvre et cette dernière pourrait décider de vendre ou de titriser des actifs à des tiers. Rien ne garantit que la Banque vendra des actifs ou que ses clients seront en mesure de rembourser leurs dettes. Dans ce cas, la Banque Manuvie pourrait envisager d'utiliser les facilités de la Banque du Canada pour obtenir les liquidités requises pour rembourser les déposants. Toutefois, l'accès à ces facilités, qui ne fournissent que des liquidités à court terme, est à l'entière discrétion de la Banque du Canada.

#### **La déclaration et le versement des dividendes ainsi que leur montant peuvent changer.**

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil en déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie 1, d'actions de catégorie B (collectivement, les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires et contractuelles quant au paiement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré par le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM dans l'avenir.
- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées, malgré le fait que les actions privilégiées aient un taux de dividendes fixe.
- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 14 février 2024, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

## Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements.

### Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à notre portefeuille d'obligations sur le marché au comptant. Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit d'après une échelle normalisée de 22 points conforme à celle des agences de notation externes, après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques auxquels fait face la contrepartie. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le Comité du crédit et les décisions plus importantes sont prises par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites sont établies quant au risque lié aux contreparties d'instruments dérivés en fonction de la note de crédit minimum acceptable des contreparties (généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale). Nous mesurons le risque lié à une contrepartie d'instruments dérivés négociés selon une entente bilatérale et sur les marchés comme étant le risque de crédit potentiel net, qui tient compte du coût de remplacement qui reflète la réévaluation à la valeur de marché de l'exposition ajustée pour tenir compte des incidences de la garantie nette, et de l'exposition éventuelle future, qui reflète l'augmentation potentielle de l'exposition jusqu'à la clôture ou au remplacement des transactions. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées, selon la meilleure estimation, nettes des garanties détenues. La solvabilité de toutes les contreparties à la réassurance est revue régulièrement en interne.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter rapidement les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives.

Nous constituons des provisions pour pertes de crédit attendues sur les placements dans des instruments de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti. Sur une base continue, les provisions pour pertes de crédit attendues font l'objet d'une surveillance pour déceler toute variation de la qualité du crédit, et sont ajustées en conséquence. Le risque de crédit qui découle des contreparties de réassurance est pris en compte dans les modèles d'évaluation des actifs des contrats. Rien ne garantit que les provisions pour pertes de crédit attendues ou les évaluations combleront adéquatement les pertes futures.

Nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont établis selon un cadre de gouvernance solide et conçus de manière à garantir que les risques sont relevés, évalués et surveillés conformément à notre appétit pour le risque. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie d'instruments dérivés est géré de façon proactive. Toutefois, nous pourrions faire face à de la volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient donc être plus importantes.

### Mesures d'exposition au risque de crédit

Nous avons recours au modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues conformément aux IFRS pour établir et maintenir des provisions pour pertes sur les instruments de créance qui sont évalués à la JVAERG ou au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont évaluées sur la base de pondérations probabilistes, en fonction de quatre scénarios macroéconomiques, et prennent en compte les événements passés, les conditions actuelles du marché et des informations raisonnables et justifiables sur la conjoncture économique à venir.

Nous évaluons les provisions pour pertes de crédit attendues au moyen d'une approche en trois stades. Nous comptabilisons les pertes de crédit attendues qui devraient découler des défaillances qui surviendraient dans les 12 mois suivant la date de clôture pour les instruments

financiers productifs n'ayant pas subi une augmentation importante du risque de crédit (stade 1). Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées après une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou lorsque le paiement du principal et des intérêts est en souffrance depuis 30 jours (stade 2). Des pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées pour les instruments financiers qui sont dépréciés (stade 3) et dont la probabilité de défaillance est de 100 %. Les produits d'intérêts sur les instruments financiers de stade 3 sont déterminés en fonction de la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour pertes de crédit.

Pour plus de renseignements sur les provisions pour pertes de crédit attendues, se reporter aux notes 1 et 9 des états financiers consolidés annuels de 2023.

### Facteurs de risque de crédit

#### La défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale pourrait entraîner la défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou des pertes de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés, ainsi qu'un accroissement des risques de crédit pris en compte dans la modélisation des actifs des contrats de réassurance et des passifs des contrats d'assurance.

Nos placements qui sont assujettis au risque de crédit comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la JVAERG et, en raison des changements dans la modélisation des pertes de crédit attendues, les variations de divers éléments utilisés dans le calcul des pertes de crédit attendues seraient imputées en résultat à titre de charge. Les hypothèses sur les entrées de trésorerie générées par le rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci dans l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.

Les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements pourraient donner lieu à de la volatilité; par conséquent, les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les provisions pour pertes de créances attendues se sont établies à 929 millions de dollars, soit 0,22 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2023, comparativement à 724 millions de dollars, soit 0,18 % du total des placements du fonds général à la date de mise en oeuvre d'IFRS 9, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer.

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques liés aux titres de sociétés cotées, aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2023, l'exposition la plus importante à une contrepartie, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 1 357 millions de dollars (1 582 millions de dollars en 2022). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (néant en 2022). Au 31 décembre 2023, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 9 044 millions de dollars (9 072 millions de dollars en 2022), en comparaison de 154 millions de dollars, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues (215 millions de dollars en 2022). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer ces instruments dérivés par ceux d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie.
- La Société réassure une partie des contrats qu'elle souscrit; cependant, elle demeure légalement responsable des contrats qu'elle a réassurés. Si l'un de nos fournisseurs de réassurance n'est pas en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles relatives aux passifs que nous lui cédon, nous devons diminuer les actifs des contrats de réassurance détenus, ce qui aura une incidence défavorable sur notre résultat net attribué aux actionnaires et sur notre situation financière. En outre, au fil du temps, la Société a vendu certains blocs d'affaires à des acquéreurs tiers en ayant recours à la réassurance. Si les contrats réassurés ne font pas ultérieurement l'objet d'une novation en faveur des acquéreurs, nous demeurerons légalement responsables envers les assurés. Si les acquéreurs ne veulent pas ou ne souhaitent pas s'acquitter de leurs obligations contractuelles aux termes de la convention de réassurance, nous devons diminuer les actifs des contrats de réassurance détenus, ce qui se traduira par la comptabilisation d'une charge en résultat net attribué aux actionnaires. Afin de réduire le risque de crédit, la Société peut exiger des acquéreurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance.
- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés,

est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'une de nos contreparties dans le cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2023, la Société avait prêté des titres (inclus dans les placements) dont la valeur s'élevait à environ 626 millions de dollars, en regard de 723 millions de dollars au 31 décembre 2022.

**La détermination des provisions pour pertes et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.**

- La détermination des pertes de valeur sur les instruments de créance évalués à la JVRN ou au coût amorti est fondée sur le modèle de pertes de crédits attendues qui est appliqué chaque trimestre. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont mesurées au moyen de quatre scénarios macroéconomiques fondés sur des pondérations probabilistes et leur estimation correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus aux termes du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des contrats. Ce processus comprend la prise en compte d'événements passés, des conditions actuelles du marché et d'informations raisonnables et justifiables sur la conjoncture économique future. Les variables macroéconomiques prospectives utilisées dans les modèles d'estimation correspondent aux variables qui sont le plus étroitement liées aux pertes de crédit attendues pour le portefeuille pertinent.
- L'estimation et l'évaluation des pertes de valeur nécessitent une grande part de jugement. Ces estimations reposent sur de nombreux éléments, et les modifications à ceux-ci peuvent donner lieu à différents niveaux de provisions. Les éléments comprennent l'estimation du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs, les critères utilisés afin d'évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit (« AIRC »), la sélection de scénarios macroéconomiques prospectifs et de leurs pondérations probabilistes, l'application d'un jugement d'expert en matière de crédit dans le développement de modèles, de données et, s'il y a lieu, d'ajustements découlant de l'approche par superposition. Nous procédons à un examen régulier de nos modèles en prenant en considération l'historique de pertes réelles et y apportons des ajustements au besoin. Nous avons mis en œuvre des politiques, procédures et contrôles formels à l'égard de tous les processus de dépréciation importants.
- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devrions comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles dans l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

## Risque de produit

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur prévu des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges, les coûts de réassurance et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les passifs des contrats d'assurance et de placement. Le risque de produit correspond au risque qu'un produit ou service ne soit pas conçu, lancé et administré dans le but d'obtenir les résultats escomptés et au risque de perte attribuable au fait que l'expérience réelle est différente de celle qui avait été présumée lorsque le produit a été conçu et que sa tarification a été établie. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Les hypothèses relatives aux dépenses comprennent des hypothèses relatives au niveau des frais de maintien futurs et au volume des affaires.

### Stratégie de gestion du risque de produit

Le risque de produit est régi par le comité de surveillance du risque de produit, en ce qui concerne les activités d'assurance. Le risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est géré par les groupes de première ligne de la gestion du risque de produit et le comité de gestion du risque des produits de placements mondiaux. Notamment, les produits qui pourraient comporter de nouveaux risques importants sont examinés et approuvés par le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde avant leur lancement.

## Comité de surveillance du risque de produit

Le comité de surveillance du risque de produit surveille le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité de surveillance du risque de produit a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- caractéristiques des produits
- utilisation de la réassurance
- logiciels et modèles de tarification
- attributions internes des fonds propres fondés sur le risque
- objectifs de marge bénéficiaire
- méthodes de tarification et choix des hypothèses
- analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- documentation requise
- processus d'examen et d'approbation
- programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque division opérationnelle qui vend de l'assurance, nous désignons des cadres chargés des activités de tarification, des souscripteurs en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque division opérationnelle approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets importants relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des passifs des contrats d'assurance et de placement. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les activités d'assurance. Afin de tirer parti des meilleures pratiques, nous encourageons le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques visant à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque division opérationnelle détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos divisions opérationnelles. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons le risque en excédent de ces limites auprès d'autres sociétés (voir la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque – Facteurs de risque de produit – La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance » ci-après). À l'heure actuelle, la valeur de nos pleins de conservation mondiaux est de 30 millions de dollars américains pour les contrats sur une tête (35 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les divisions opérationnelles. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant nos activités à l'échelle mondiale, en assurant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres et en réassurant certains risques. Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des passifs des contrats d'assurance, le cas échéant.

## Comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Le risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est géré par les groupes de travail de première ligne de gestion de produits et le comité de gestion du risque de produits de placements mondiaux. Le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde examine et approuve les nouveaux produits importants avant leur lancement. Il a élaboré un cadre de gestion du risque qui garantit que notre gamme de produits importants est conforme à la politique de prise de risque et à l'appétit pour le risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

## Facteurs de risque de produit

**Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.**

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement les passifs de nos contrats d'assurance, il se peut que ces passifs augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses font largement appel au jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons. (Voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessous.)
- Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats, ou une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait accroître l'attrait des solutions de remplacement pour les clients détenant des produits qui contiennent des prestations de rachat contractuel qui ne sont pas ajustées à la valeur de marché, ce qui pourrait également contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats. Si la régularité des primes ou les taux de déchéance diffèrent considérablement de nos prévisions, nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie pourraient grandement en souffrir.

**Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre les hausses de prix nécessaires pour nos contrats en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.**

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Pour certains contrats en vigueur, l'approbation des hausses de prix par les organismes de réglementation pourrait ne pas être requise. Cependant, les organismes de réglementation ou les titulaires de contrats pourraient tenter de remettre en question notre pouvoir de mettre en œuvre ces hausses. Les passifs de nos contrats d'assurance reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenions pas les approbations prévues ces passifs pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

**L'actualisation de la législation relative aux tests génétiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.**

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvia exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

**Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés soudainement par les changements dans la prévalence des maladies, les progrès de la médecine ou de la technologie, les changements de style de vie généralisés, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.**

- Les sinistres découlant de catastrophes pourraient générer une volatilité importante de nos résultats financiers au cours d'une période donnée et réduire considérablement notre rentabilité ou compromettre notre situation financière. Des catastrophes de grande envergure pourraient également ralentir l'activité économique en général, ce qui pourrait se répercuter sur notre entreprise et la souscription des affaires nouvelles. La concentration géographique des personnes assurées pourrait accroître la gravité des demandes de règlement que nous recevons par suite de catastrophes. L'efficacité des parties externes, y compris les organismes gouvernementaux et autres, à atténuer la gravité de ces catastrophes est hors de notre contrôle et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats techniques.
- Le coût des indemnités d'assurance santé peut subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut s'accroître par une augmentation imprévue de l'espérance de vie. Par exemple, les progrès de la technologie pourraient mener à l'augmentation de l'espérance de vie grâce à de meilleurs traitements médicaux ou à une meilleure prévention de la maladie. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription, du comportement antisélectif des titulaires de contrats imputable à l'accès accru par les consommateurs à des techniques de dépistage médical à domicile, ou d'autres facteurs.
- Pour des renseignements sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le risque de produit, se reporter à la rubrique « Risque lié à la pandémie et incidences possibles de la COVID-19 » ci-après.

**La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre situation financière et notre capacité de souscrire de nouveaux contrats.**

- Dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque global et des fonds propres, nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits (ou assumés) par nos activités d'assurance. Comme le secteur mondial de la réassurance continue de passer en revue et d'optimiser son modèle d'affaires, certains des réassureurs avec qui nous faisons affaire ont tenté de hausser les tarifs de nos contrats de réassurance actuels. La capacité de nos réassureurs de hausser les tarifs dépend des modalités de chaque contrat de réassurance. En général, la capacité des réassureurs de hausser les tarifs est limitée par un certain nombre de modalités de nos contrats de réassurance, que nous cherchons à renforcer. Nous croyons que les dispositions de nos contrats de réassurance sont appropriées; toutefois, rien ne peut garantir quelle sera l'incidence des hausses de tarifs futures par les réassureurs. Par conséquent, ces hausses pourraient avoir des incidences financières, y compris la comptabilisation de charges dans le résultat ou la MSC, ou les deux, une augmentation du coût de la réassurance et la prise en charge d'un plus grand risque pour les contrats déjà réassurés.
- En outre, une augmentation du coût de réassurance pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons. Les taux de prime des nouveaux contrats que nous souscrivons sont fondés, en partie, sur l'hypothèse qu'ils pourront être réassurés à un certain coût. Certains réassureurs peuvent tenter d'augmenter les tarifs qu'ils nous imposent pour les nouveaux contrats que nous souscrivons et, pour des raisons de concurrence, nous pourrions ne pas être en mesure de hausser les taux de prime des nouveaux contrats souscrits pour contrebalancer l'augmentation des tarifs de réassurance. Toute augmentation du coût de la réassurance, la non-disponibilité de la réassurance ou l'absence de solution de rechange à la réassurance pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité de souscrire des nouveaux contrats à des taux de prime concurrentiels.

## Risque opérationnel

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la non-conformité à la réglementation, aux litiges, aux défaillances technologiques, à l'interruption des activités, à la violation de la sécurité et de la confidentialité des renseignements, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol, à la fraude et aux dommages aux biens. Ces risques peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de position concurrentielle ou de dommage à notre réputation. Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque de produit.

### Stratégie de gestion du risque opérationnel

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les valeurs fondamentales qui visent la réduction du risque opérationnel. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et la gestion des talents à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer, gérer et présenter l'exposition aux principaux risques opérationnels. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel nous incite à accorder la priorité à la gestion efficace de l'ensemble de nos principaux risques opérationnels. Un comité du risque opérationnel fait le suivi de toute question relative au risque opérationnel, y compris la stratégie, la gestion et la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

### Stratégie de gestion des risques juridiques et réglementaires

Le service de la Conformité mondiale supervise notre programme et notre fonction de conformité à la réglementation avec l'aide de directeurs de la conformité dans chaque secteur. Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que les employés de la Société soient informés de toutes les lois et de tous les règlements qui touchent la Société et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Les services de conformité des secteurs surveillent les nouveaux enjeux et changements réglementaires et législatifs, et nous préparent à donner suite aux nouvelles exigences. En outre, le service de la Conformité mondiale surveille et évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Il permet aussi que les principaux risques soient communiqués aux échelons supérieurs et que des mesures proactives soient prises afin de les réduire. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la rémunération des ventes, les pratiques de gestion de l'actif, les responsabilités fiduciaires, les pratiques d'emploi, la conception des produits, le Centre d'éthique ainsi que les dépôts réglementaires. De plus, nous avons mis en place des politiques, processus et contrôles qui visent à protéger la Société, nos clients et d'autres tiers contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit, de la Conformité mondiale et de la conformité des secteurs évalue périodiquement l'efficacité du système de

contrôles internes. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 14 février 2024 et à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023.

### **Stratégie de gestion des risques liés à l'interruption des activités**

Notre programme relatif à la continuité des activités et à la reprise après sinistre. Ce programme comprend des politiques, des plans et des procédures visant à réduire au minimum les perturbations découlant de facteurs internes ou externes (y compris des catastrophes naturelles et des désastres causés par l'homme). Il est conçu pour assurer que les fonctions et services commerciaux clés pourront poursuivre leurs activités dans le cas d'un arrêt important. Il revient à chaque division opérationnelle de préparer et d'établir des plans et processus détaillés relatifs à la continuité des activités, lesquels sont recalibrés au moyen d'un suivi et d'évaluations réguliers pour pouvoir composer avec les conditions environnementales et les besoins d'affaires en évolution. Le programme mondial repose sur des analyses de scénarios périodiques visant à valider l'évaluation des unités essentielles et non essentielles et à assurer l'établissement et la mise à l'essai de plans adéquats de continuité des activités pour toutes les unités essentielles. L'équipe de continuité des activités établit et vérifie régulièrement les plans de gestion de crises et les protocoles mondiaux de communications en cas de crise. Nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance conçues pour gérer les risques liés aux temps d'arrêt et accélérer la restauration des systèmes, le cas échéant.

### **Stratégie de gestion des risques liés à la technologie et à la sécurité informatique**

Notre fonction de gestion des risques liés à la technologie établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de la Société exposées à ces risques, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La fonction a pour but notamment : de réduire l'exposition au risque lié à l'information grâce à un cadre de gestion du risque robuste et de soutenir l'infrastructure servant à identifier, à gérer, à surveiller et à communiquer de façon proactive les expositions critiques à ce risque; de faire preuve de transparence et de prendre des décisions en toute connaissance de cause en établissant et en conservant des profils et des tableaux de bord de gestion de risque lié à l'information pour l'équipe responsable des services de technologie et des secteurs correspondant à la présentation d'information à l'égard des risques d'entreprise et opérationnels; d'offrir des services consultatifs à l'équipe responsable des technologies à l'échelle mondiale et aux secteurs en matière de risques actuels et en évolution liés à la technologie et leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; de réduire les expositions au risque lié à l'information par rapport aux fournisseurs en incorporant des pratiques saines de gestion du risque lié à l'information dans des programmes et des initiatives de détermination des sources d'approvisionnement, de sous-traitance et de délocalisation.

Le programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, cherche à atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Ce programme établit un cadre d'information et de cybersécurité pour la Société, y compris la gouvernance, les politiques et les normes, et comporte les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques. En outre, nous offrons à nos employés une formation de sensibilisation à la sécurité de l'information sur une base continue. Le comité de gestion du risque du conseil d'administration examine le programme de sécurité d'information de la Société, y compris les risques liés à la cybersécurité, les mesures d'atténuation et la résilience, et réalise des analyses de l'efficacité du programme aux fins de la détection et de la gestion des risques pertinents.

Plusieurs pays où nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. Notre programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, qui est supervisé par le directeur de la protection de la vie privée, vise à gérer le risque lié au traitement des renseignements personnels, y compris le risque de violation de la confidentialité. Il comprend des politiques et des normes et une surveillance continue des nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, ainsi qu'un réseau de directeurs de la protection de la vie privée. Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives. À titre d'entreprise d'envergure mondiale, Manuvie est assujettie à un vaste éventail de lois et règlements par le biais de ses activités, y compris ceux liés à la confidentialité et à la sécurité de l'information. Dans de nombreux pays, les exigences en matière de confidentialité et de sécurité de l'information sont de plus en plus lourdes, y compris les exigences plus strictes de signalement des incidents, et pourraient faire en sorte que les coûts de la conformité et les risques liés à tout manquement à la conformité augmentent.

De plus, le directeur de la sécurité de l'information, le directeur de la protection de la vie privée ainsi que leurs équipes collaborent étroitement sur des questions en matière de sécurité et de confidentialité.

### **Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines**

Nous avons mis en place de nombreux programmes, politiques et pratiques de ressources humaines visant à gérer les risques liés au recrutement et au maintien en poste des meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour le personnel et les cadres qui dirigent une équipe, des initiatives visant à favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et maintenir en poste les employés les plus performants et les plus prometteurs.



### Stratégie de gestion du risque lié aux modèles

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

### Stratégie de gestion du risque lié aux tiers

Notre cadre de gouvernance du risque lié aux tiers comprend des politiques, des normes et des pratiques appropriées ainsi qu'un suivi des résultats et du respect des obligations prévues par les ententes avec des tiers.

### Stratégie de gestion du risque lié aux initiatives

Pour nous assurer que les initiatives clés sont mises en œuvre avec succès et font l'objet d'un suivi par la direction, nous avons une équipe mondiale de transformation et de prestation qui est responsable d'établir des politiques et des normes de gestion des initiatives. Nos politiques, normes et pratiques sont comparées aux meilleures pratiques.

### Facteurs de risque opérationnel

**La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires et à exercer nos activités.**

- Compte non tenu des fluctuations du marché, la concurrence pour attirer des personnes de talent dotées de capacités clés continue d'être très vive. Notre capacité à attirer des personnes de talent externes tout en améliorant nos propres capacités internes est au cœur de notre objectif qui est de constituer des équipes très performantes. Notre secteur continue d'avoir des besoins bien précis en matière de capacités de base et, pour combler ces besoins, nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance, institutions financières et sociétés de gestion de patrimoine pour recruter des talents. Nous sommes également en concurrence avec des organisations de nombreux secteurs pour attirer des personnes de talent spécialisées dans le domaine du numérique et des ventes, des experts fonctionnels et des dirigeants. Pour les dénicher les talents dont nous avons besoin pour réaliser nos objectifs stratégiques et conserver notre avantage concurrentiel, nous comptons sur une approche de base axée sur la constitution de réseaux de talents pour séduire les meilleurs candidats du marché. Le risque que d'autres organisations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des régions où nous sommes présents ciblent nos employés est très élevé, puisque des entreprises offrent des ententes souples de travail à distance. Par ailleurs, nous évoluons dans un environnement dans lequel les niveaux de la rémunération ont augmenté plus rapidement au cours des dernières années en raison de la vive concurrence sur le marché pour attirer les talents, de l'inflation et d'autres facteurs. Nous nous assurons que notre proposition de valeur demeure concurrentielle et intéressante grâce à des avantages comme des ententes de travail souples, des investissements dans la formation et le bien-être, des programmes de reconnaissance et d'encouragement et une culture qui devrait nous permettre d'être reconnus comme l'un des meilleurs employeurs dans les marchés où nous exerçons nos activités.

**Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser des chefs d'agences et des agents.**

- L'attraction et la motivation de représentants des ventes (agents) productifs et mobilisés sont essentielles pour l'atteinte de nos cibles financières et pour que notre expérience client et notre marque soient perçues positivement. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services financiers pour attirer des représentants des ventes sur la base essentiellement des postes disponibles, de notre marque et de notre culture, des services de soutien, de la rémunération et des fonctionnalités de produits. Toute modification défavorable à ces facteurs, ou le fait d'offrir des avantages moins concurrentiels que ceux du marché, pourrait avoir une incidence sur notre capacité d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de représentants des ventes, ce qui pourrait comporter un risque pour l'atteinte de nos objectifs d'affaires et avoir une incidence défavorable considérable sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

**Si nous n'étions pas en mesure de réaliser des projets clés selon le calendrier et le budget prévus et d'obtenir les avantages prévus, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.**

- Nous devons réaliser avec succès plusieurs projets clés pour mettre en œuvre avec succès nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de réaliser ces projets selon les calendriers prévus et d'en tirer les avantages projetés pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

**Une défaillance des principaux processus d'affaires pourrait se traduire par des événements de pertes importants et avoir une incidence sur nos clients et notre réputation.**

- Un grand nombre d'opérations complexes sont traitées par l'organisation et des tiers, et il existe un risque que des erreurs aient une incidence considérable sur nos clients ou entraînent une perte pour l'organisation. Les contrôles mis en place visent à assurer l'exactitude du traitement pour nos principaux processus d'affaires, et le suivi et les processus de signalement et de rapport aux échelons supérieurs nécessaires ont été élaborés au cas où des erreurs se produiraient.

**L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.**

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour la gestion du risque d'illiquidité, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe.

**Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.**

- Nous affectons d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques. Néanmoins, il existe un risque que nos politiques, nos procédures et nos stratégies ne soient pas exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion de notre exposition aux risques sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Les comportements futurs pourraient être différents des comportements passés. De plus, les données ou les modèles que nous utilisons pourraient ne pas être exacts, complets, à jour ou évalués, ou publiés de manière appropriée.

**Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.**

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres impôts et taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différera pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

**Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.**

- Nos activités sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, d'imposition de sanctions économiques ou commerciales, de politiques étrangères isolationnistes, de conflit armé, de désordre ou de désobéissance civil, d'adoption de politiques ou réglementations gouvernementales en réponse aux pressions politiques ou sociales et de hausse du populisme ou du nationalisme, ou les deux, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur des pays où nous exerçons nos activités et de perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. En outre, compte tenu de l'accroissement des tensions politiques et de la montée du populisme ou du nationalisme, ou les deux, dans un certain nombre de régions, il pourrait être difficile pour les institutions financières mondiales de se conformer aux lois et règlements, car les exigences dans un territoire pourraient différer de celles d'un autre territoire.
- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés d'Asie. Certains de ces marchés sont en développement; il s'agit de pays dans lesquels ces risques sont plus importants.
- Notamment, les tensions demeurent vives entre la Chine continentale et le Canada, les États-Unis et leurs alliés à l'égard d'un certain nombre de questions, dont le commerce, la technologie et les droits de la personne, ce qui a entraîné l'imposition de sanctions et de restrictions commerciales à l'encontre d'entreprises et de personnes. La Chine continentale et la région administrative spéciale (« RAS ») de Hong Kong sont des marchés importants pour Manuvie et les tensions pourraient faire en sorte que l'environnement d'exploitation de Manuvie soit plus difficile. En outre, les conflits militaires au Moyen-Orient et en Ukraine pourraient avoir une incidence défavorable sur les économies et les marchés financiers régionaux et mondiaux.
- Ces risques pourraient se traduire par des perturbations pour nos activités, des coûts imprévus, l'accroissement de la volatilité du marché et de l'inflation, le ralentissement de l'activité commerciale, une récession, une diminution de la confiance des investisseurs et des consommateurs, une croissance moins importante du rendement des placements, des souscriptions de produits d'assurance et des honoraires sur les actifs gérés, la perte d'actifs ou leur moins-value et la réduction des remises. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité à l'échelle mondiale.

**Nous sommes régulièrement partie à des litiges.**

- Nous sommes régulièrement partie à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Pour plus de renseignements sur les poursuites judiciaires, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023.

### **Nous sommes exposés au risque que des investisseurs tentent de tirer parti des positions à découvert sur nos actions.**

- Les vendeurs à découvert tentent de tirer profit du recul du cours de nos actions ordinaires. Leurs actions et leurs déclarations publiques pourraient favoriser le recul du cours dont ils pourraient tirer profit et pourraient en encourager d'autres à ouvrir des positions vendeur sur nos actions. L'existence de ces positions vendeur et la publicité connexe pourraient donner lieu à une volatilité continue du cours de nos actions ordinaires.

### **Des défaillances du système ou des événements ayant une incidence sur nos installations pourraient entraîner une interruption de nos activités.**

- La technologie fait partie de pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos activités; de plus, une partie de notre stratégie vise à développer des technologies pour servir directement nos clients. Toute interruption du service technologique découlant de la défaillance du système, d'une cyberattaque, d'une erreur humaine, d'une catastrophe naturelle, de désastres causés par l'homme, d'une pandémie ou d'autres événements imprévisibles échappant à un contrôle raisonnable pourrait nous empêcher d'exercer nos activités efficacement. Nous sommes dépendants d'Internet pour mener nos activités et pourrions être touchés défavorablement par des pannes dans l'infrastructure essentielle, comme les réseaux d'électricité, les câbles sous-marins, les satellites et d'autres moyens de communication utilisés par nous ou par des tiers.
- Bien que nos installations et nos activités soient réparties partout dans le monde, nous pouvons être exposés à des conditions météorologiques extrêmes, à des catastrophes naturelles, au désordre civil, à des désastres causés par l'homme, à des pannes de courant, à des pandémies et à d'autres événements qui pourraient faire en sorte que nos employés, nos associés et d'autres parties qui soutiennent nos activités n'ont plus accès à nos installations et ne peuvent plus y exercer leurs activités.
- Nous prenons des mesures pour planifier, structurer et nous protéger contre des événements courants qui pourraient avoir une incidence sur nos activités, et nous avons mis en place des plans de reprise à la suite d'événements imprévisibles. Toute interruption de nos activités pourrait nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients, d'actifs et de produits ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

### **Une atteinte à la sécurité ou la violation de la confidentialité dans le cadre de nos activités ou de la part d'un tiers qui nous est lié pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation.**

- La Société pourrait être dans l'incapacité de prévoir ou de mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les interruptions attribuables à une violation de la confidentialité ou à une atteinte à la sécurité, en particulier parce que les techniques utilisées changent souvent, sont de plus en plus complexes, ne sont souvent pas reconnues avant qu'elles soient mises en œuvre, et parce que les cyberattaques peuvent provenir d'une grande variété de sources, y compris le crime organisé, des pirates informatiques, des terroristes, des activistes ou d'autres parties, y compris des parties parrainées par des gouvernements étrangers hostiles. Ces parties pourraient aussi tenter, de manière frauduleuse, d'inciter des employés, des clients et d'autres utilisateurs des systèmes de la Société ou des tiers fournisseurs de services, à divulguer des informations sensibles dans le but d'avoir accès aux données de la Société ou à celles de ses clients. À l'instar de nos clients, des organismes de réglementation et d'autres tiers, nous avons été et continuerons d'être la cible de cyberattaques, y compris de virus informatiques, de programmes malveillants ou destructifs, d'attaques d'hameçonnage, d'incidents de déni de service ou d'autres incidents de sécurité, qui pourraient entraîner la communication, la collecte, le mauvais usage, la perte ou la destruction non autorisée de renseignements personnels, confidentiels, exclusifs ou autres de la Société, de nos employés, de nos clients ou de tiers, ou autrement perturber de manière importante l'accès à notre réseau, ou au réseau de nos clients ou de tiers, et nos activités. Ces attaques pourraient avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- La Société a mis en place un programme de gestion des risques liés à l'information qui comprend des moyens de défense de l'information et de la cybersécurité, dans le but de protéger nos réseaux et nos systèmes contre les attaques; cependant, rien ne garantit que ces mesures de défense réussiront dans tous les cas à protéger nos réseaux contre les attaques sophistiquées. Outre les mécanismes de protection, de détection et d'intervention, la Société est assurée contre les cyberrisques, mais cette assurance pourrait ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences financières, opérationnelles et liées à la réputation attribuables à la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.

### **Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.**

- Nous comptons sur des modèles extrêmement complexes pour la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.

### **Des risques de fraude pourraient découler d'incidents liés à de nombreuses menaces externes.**

- Les incidents de fraude pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation. Nous avons mis en place des politiques et des normes de lutte contre la fraude qui servent de guide à notre entreprise pour l'aider à mettre en œuvre des contrôles visant à la protéger contre les risques de fraude en constante évolution liés, notamment, aux distributeurs, à la sélection des risques, aux décaissements, à la prise de contrôle des comptes, aux demandes de règlement et à la banque, à les détecter et à reprendre ses activités après qu'un tel risque s'est concrétisé. Le bureau mondial de la

fraude, en collaboration avec le chef mondial de la conformité, est responsable de la gouvernance et de la surveillance des risques de fraude externes. Néanmoins, nous pourrions être dans l'incapacité de prévenir et de détecter tous les incidents de fraude.

#### **Les tiers sous contrat peuvent être dans l'incapacité de mener à bien leurs activités visées par contrat.**

- Nous dépendons de tiers qui réalisent diverses activités pour notre compte, et l'incapacité des tiers les plus importants à respecter leurs obligations contractuelles pourrait avoir une incidence sur notre capacité à réaliser nos objectifs stratégiques ou se répercuter directement sur nos clients. Les processus de gouvernance des fournisseurs mis en place visent à assurer qu'un processus de vérification diligente est mis en œuvre à la date de la conclusion des contrats avec les fournisseurs, et des activités de surveillance régulière des fournisseurs sont menées pour assurer que les services visés par contrat sont fournis de manière satisfaisante, mais nous pourrions ne pas être en mesure d'atténuer toutes les défaillances possibles.

#### **Des dommages peuvent être causés à l'environnement naturel en raison de nos activités, des biens dont nous sommes propriétaires ou de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux.**

- Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.
- Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex., les changements climatiques, les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques ou de pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.
- De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.

#### **Risque lié à pandémie et incidences possibles de la COVID-19**

Les gouvernements et les entreprises continuent de tenter de composer avec les répercussions à plus long terme de la pandémie de COVID-19, y compris les mesures économiques, juridiques, réglementaires, fiscales et autres futures qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités à l'échelle mondiale et nos résultats financiers.

- La reprise, ou la résurgence de la COVID-19, pourrait se poursuivre à un rythme différent dans chaque pays où nous exerçons nos activités, ce qui pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires.
- Nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits (ou assumés) par nos activités d'assurance. En conséquence directe ou indirecte de la COVID-19, il pourrait être plus difficile ou plus dispendieux d'obtenir cette protection.
- Lors de la tarification ou de la retarification de nouvelles affaires, les incidences de tout changement lié à COVID-19 peuvent être aggravées ou compensées par d'autres données de tarification. Ces données comprennent les changements d'hypothèses (relatifs par exemple à la réassurance, aux taux d'intérêt, à la morbidité, à la mortalité, aux dépenses, aux déchéances et aux rachats), les considérations commerciales liées à la préservation d'une part de marché ou d'une clientèle spécifique et les restrictions réglementaires ayant une incidence sur le processus d'approbation des changements de tarifs.
- La mise en œuvre d'ententes de travail à distance ou hybride généralisées continue d'accroître les risques opérationnels, y compris, sans s'y limiter, les cyberrisques, les risques de fraude et de blanchiment d'argent, les risques liés à la sécurité de l'information, les risques liés à la protection des renseignements personnels et les risques liés aux tiers. Nous nous appuyons sur nos stratégies de gestion du risque pour surveiller et atténuer ces risques et les autres risques opérationnels.
- La volatilité du marché et les conditions difficiles attribuables aux incidences à long terme potentielles de la COVID-19 pourraient donner lieu à des demandes de sorties de fonds et de garanties additionnelles attribuables essentiellement aux variations des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats par les titulaires de contrats, aux retraits des dépôts, au renouvellement des emprunts ou à la prolongation des prêts par les clients quand ils arrivent à échéance, au règlement des dérivés ou aux demandes de garantie, aux règlements de réassurance ou aux demandes de garantie et à notre capacité de soutenir la solvabilité de nos filiales à l'échelle locale. Ce contexte pourrait également limiter notre accès aux marchés des capitaux. L'incertitude économique mondiale soutenue pourrait aussi entraîner des modifications défavorables aux notes de crédit, ce qui pourrait se traduire par un accès plus coûteux ou plus limité à des sources de financement. Bien que nous disposions à l'heure actuelle d'un vaste éventail de sources de liquidités, y compris des soldes de caisse, des placements à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés très bien notées et un accès à des

facilités de liquidités d'urgence, rien ne garantit que ces sources nous procureront suffisamment de liquidités à des conditions raisonnables sur le plan commercial dans l'avenir.

## Risques en évolution

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques en évolution constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques pourraient éventuellement avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou nos stratégies d'affaires.

Notre cadre de gestion du risque en évolution facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques en évolution et comprend : le maintien d'un processus d'analyse et d'évaluation continues de ces risques avec la haute direction; l'examen et la validation des risques en évolution avec le CDGR; l'élaboration et la mise en œuvre des réponses à chaque risque en évolution selon son importance et son ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques en évolution à intervalles réguliers au comité de gestion des risques du conseil.

## Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, y compris la politique de taux d'intérêt des banques centrales, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire ou de catastrophes naturelles, de même que de conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société dans l'avenir.

## 10. Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise ainsi que de nos propres évaluations des risques, ainsi que les besoins de l'entreprise. Nous surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen de la santé financière annuel permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de chocs sur les marchés des actions cotées et d'autres marchés, de fluctuations des taux d'intérêt et de crise liée au crédit. Les résultats de l'examen de la santé financière de 2023 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos passifs des contrats d'assurance et de placement dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons un cadre économique des fonds propres pour éclairer notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus Own Risk and Solvency Assessment (« ORSA »), qui constitue une évaluation interne des risques, des besoins en fonds propres et de la solvabilité d'une société d'assurance, et qui sert à déterminer les cibles internes en matière de fonds propres.

La gestion des fonds propres est aussi intégrée à nos pratiques de planification des produits et de gestion du rendement.

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur le ratio de levier financier qui constitue un important facteur dans l'établissement de la solidité financière et des notes de crédit de la Société. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

### Activités de financement

#### Opérations sur titres

En 2023, nous avons émis des titres d'emprunt subordonnés de 1,2 milliard de dollars au Canada, et des titres d'emprunt subordonnés de 0,6 milliard de dollars ont été rachetés à la valeur nominale.

(en millions de dollars)	Valeur nominale	Émissions <sup>1</sup>	Rachats/échéances <sup>1</sup>
Débitures subordonnées de la SFM à 5,409 % émises le 10 mars 2023	1 200 \$	1 195 \$	- \$
Débitures subordonnées de la SFM à 3,317 % rachetées le 9 mai 2023	600 \$	-	600
<b>Total</b>		<b>1 195 \$</b>	<b>600 \$</b>

<sup>1</sup> Correspond à la valeur comptable, nette des frais d'émission

#### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 21 février 2023, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA 2023 ») qui permettra le rachat aux fins d'annulation d'au plus 55,7 millions d'actions ordinaires, soit environ 3 % de nos actions ordinaires émises et en circulation. Les rachats aux termes de l'OPRCNA 2023 ont commencé le 23 février 2023 et se sont achevés en décembre 2023. Au 31 décembre 2023, la SFM avait racheté aux fins d'annulation, dans le cadre de l'OPRCNA 2023, 55,7 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 25,48 \$ par action ordinaire pour un coût total de 1,4 milliard de dollars.

Notre OPRCNA antérieure (l'« OPRCNA 2022 »), qui avait été annoncée le 1<sup>er</sup> février 2022, a pris fin le 2 février 2023. Dans le cadre de l'OPRCNA 2022, la SFM a racheté aux fins d'annulation 85,8 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 23,99 \$ par action pour un coût total de 2,1 milliards de dollars, ce qui représente environ 4,4 % de ses actions ordinaires émises et en circulation.

En 2023, la SFM a racheté aux fins d'annulation 62,6 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 25,47 \$ par action ordinaire pour un coût total de 1,6 milliard de dollars, dont 6,9 millions d'actions pour un coût total de 0,2 milliard de dollars qui ont été rachetées dans le cadre de l'OPRCNA 2022.

Nous avons obtenu l'approbation du BSIF de lancer une OPRCNA (l'« OPRCNA 2024 ») qui permet le rachat aux fins d'annulation d'au plus 50 millions d'actions ordinaires, soit environ 2,8 % de nos actions ordinaires émises et en circulation, à compter de février 2024. L'OPRCNA 2024 reste assujettie à l'approbation de la TSX.

## Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2023	2022
Participations ne donnant pas le contrôle	1 431 \$	1 427 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	257	(77)
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 660	6 660
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup>	40 379	40 216
Total des capitaux propres	48 727	48 226
Moins le profit / (la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global	26	8
Total des capitaux propres excluant le profit / (la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global	48 701	48 218
MSC après impôts	18 503	15 251
Instruments de fonds propres admissibles	6 667	6 122
<b>Fonds propres consolidés<sup>2</sup></b>	<b>73 871 \$</b>	<b>69 591 \$</b>

<sup>1</sup> Les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspondent au total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres.

<sup>2</sup> Des titres d'emprunt de premier rang de 6,1 milliards de dollars (6,2 milliards de dollars en 2022) émis par la SFM sont exclus des « fonds propres consolidés », car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a transféré le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales.

Les fonds propres consolidés de la SFM se sont fixés à 73,9 milliards de dollars au 31 décembre 2023, une hausse de 4,3 milliards de dollars par rapport à 69,6 milliards de dollars au 31 décembre 2022. La hausse découle de l'incidence de l'accroissement de la MSC après impôts, d'une augmentation du total des fonds propres et de l'émission nette de titres d'emprunt subordonnés. L'augmentation du total des fonds propres s'explique par l'accroissement des résultats non distribués, contrebalancé en partie par les rachats d'actions ordinaires.

## Remise de fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la SFM ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimiser le déploiement des fonds propres. Une remise s'entend des fonds remis ou rendus disponibles aux fins de distribution à la SFM par ses filiales. La remise de fonds propres est une mesure clé utilisée par la direction pour évaluer notre souplesse financière. En 2023, les filiales de la SFM ont effectué des remises de 5,5 milliards de dollars, dont 1,7 milliard de dollars et 1,5 milliard de dollars provenant respectivement de nos activités en Asie et aux États-Unis. Cela s'explique par la génération sous-jacente de trésorerie et certaines retombées découlant de l'incidence des marchés, particulièrement sur nos obligations de la division des fonds excédentaires au Canada, compte tenu du recul des taux d'intérêt au cours de l'exercice. Les remises ont diminué de 1,4 milliard de dollars par rapport à 2022, les remises de l'exercice précédent ayant été avantagées par la transaction des contrats de rente variable aux États-Unis.

## Ratio de levier financier

Au 31 décembre 2023, le ratio de levier financier de la SFM s'établissait à 24,3 %, une baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport au ratio de 25,1 % au 31 décembre 2022. La diminution du ratio découle de l'accroissement de la MSC après impôts et d'une augmentation du total des capitaux propres, contrebalancés en partie par l'émission nette de titres d'emprunt subordonnés.

## Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil, ils dépendent de différents facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière, les perspectives d'avenir de la Société et le ratio de distribution, et prennent en compte les restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires.

### Dividendes sur actions ordinaires versés

Exercices clos les 31 décembre en \$ par action	2023	2022
Dividendes versés	1,46 \$	1,32 \$

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil, qui décide aussi des conditions d'application.

En 2023, les actions ordinaires requises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sur le marché libre sans escompte applicable.

## Situation des fonds propres réglementaires

La SFM et Manufacturers sont régies par le BSIF et sont assujetties aux exigences de fonds propres fondés sur le risque consolidé. Manuvie surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du TSAV du BSIF. En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles et d'autres sources de fonds propres admissibles sont évalués en regard d'un montant requis de fonds propres déterminé selon la ligne directrice. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les fonds propres consolidés sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Les activités d'exploitation de Manuvie sont menées, pour la majeure partie, par Manufacturers et ses filiales. Au 31 décembre 2023, le ratio du TSAV de Manufacturers était de 137 %, en comparaison de 131 % au 31 décembre 2022. L'augmentation de six points de pourcentage par rapport au 31 décembre 2022 découle essentiellement de la transition à IFRS 17. Les autres variations positives comprennent les initiatives liées au résultat et aux capitaux, contrebalancées en partie par les incidences sur les capitaux des fluctuations du marché, les mesures visant le marché des capitaux et les dividendes versés aux actionnaires.

Le ratio du TSAV de la SFM était de 124 % au 31 décembre 2023, en comparaison de 119 % au 31 décembre 2022, l'augmentation découlant de facteurs semblables à ceux qui ont eu une incidence sur le ratio du TSAV de Manufacturers. L'écart entre le ratio de Manufacturers et celui de la SFM est en grande partie imputable au fait que les titres d'emprunt de premier rang en circulation de 6,1 milliards de dollars (6,2 milliards de dollars en 2022) de la SFM ne sont pas admissibles à titre de fonds propres disponibles de la SFM, mais qu'ils sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires de Manufacturers du fait de la forme dans laquelle ils ont été transférés à Manufacturers.

En fonction des ratios du TSAV au 31 décembre 2023, les fonds propres excédentaires s'établissaient à 22,3 milliards de dollars par rapport au ratio cible du BSIF de 100 % pour Manufacturers et à 20,7 milliards de dollars par rapport au ratio réglementaire minimal du BSIF de 90 % pour la SFM (aucun ratio cible du BSIF ne s'applique à la SFM). De plus, toutes les filiales de Manufacturers maintiennent des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales.

## Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés en exploitation de Manuvie. Ces notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance et dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

En 2023, S&P, Moody's, Morningstar DBRS, Fitch et AM Best Company (« AM Best ») ont maintenu les notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 31 janvier 2024.

### Notes de solidité financière

Filiale	Territoire	S&P	Moody's	Morningstar DBRS	Fitch	AM Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	<b>Canada</b>	<b>AA-</b>	<b>A1</b>	<b>AA</b>	<b>AA-</b>	<b>A+ (supérieur)</b>
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	<b>États-Unis</b>	<b>AA-</b>	<b>A1</b>	<b>Non coté</b>	<b>AA-</b>	<b>A+ (supérieur)</b>
Manulife (International) Limited	<b>Hong Kong</b>	<b>AA-</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>
Manulife Life Insurance Company	<b>Japon</b>	<b>A+</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.	<b>Singapour</b>	<b>AA-</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>	<b>Non coté</b>

Le 23 octobre 2023, Fitch a révisé la perspective pour Manuvie pour la faire passer de « stable » à « positive »; la perspective positive est demeurée inchangée au 31 janvier 2024.

Au 31 janvier 2024, les perspectives attribuées à ces notes par S&P, Moody's, Morningstar DBRS et AM Best étaient stables. La note de S&P et la perspective pour Manulife Life Insurance Company sont assujetties à la note souveraine du Japon (A+/stable).



# 11. Principales méthodes actuarielles et comptables

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits au résultat des activités d'assurance, au résultat des placements et aux autres produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait à l'évaluation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement et des passifs des contrats de réassurance détenus, à l'évaluation de la dépréciation d'actifs, à l'établissement des hypothèses pour le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, au calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et à l'estimation de la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les méthodes comptables significatives employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des états financiers consolidés annuels de 2023 sont résumés à la note 1 des états financiers consolidés.

## Principales méthodes actuarielles – Passifs des contrats d'assurance et de placement

Les passifs des contrats d'assurance sont établis au Canada en vertu d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en mai 2017 et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Des modifications d'IFRS 17 ont été publiées en juin 2020 et comprenaient un report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. IFRS 17 comme modifiée est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'applique aux contrats d'assurance, aux contrats de réassurance émis, aux contrats de réassurance détenus et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance qui entrent dans son champ d'application, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Elle a pour objectif que les entités fournissent des informations pertinentes qui donnent une image fidèle de ces contrats. Ces informations permettent aux utilisateurs d'états financiers d'apprécier l'incidence des contrats d'assurance sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Les passifs des contrats d'assurance comprennent les flux de trésorerie d'exécution et la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution comprennent ce qui suit :

- Une estimation des flux de trésorerie futurs
- Un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie futurs
- Un ajustement au titre du risque non financier

Les estimations des flux de trésorerie futurs, y compris tout ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers, représentent l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versés aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement de tout montant futur versé à la Société par les titulaires de contrats à l'égard de leurs contrats. Le calcul des estimations des flux de trésorerie futurs suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard de plusieurs facteurs clés, notamment les taux de mortalité et de morbidité futurs, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation et certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat). Des renseignements supplémentaires à l'égard des hypothèses les plus probables sont présentés à la rubrique « Hypothèses les plus probables » ci-après.

Pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et des risques financiers, les estimations des flux de trésorerie futurs sont généralement actualisées en fonction des courbes de taux sans risque ajustées au moyen d'une prime d'illiquidité pour tenir compte des caractéristiques de liquidité des passifs. La Société utilise surtout une projection déterministe fondée sur les hypothèses les plus probables pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toutefois, dans le cas de garanties financières, comme les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle, les garanties implicites des contrats d'assurance vie avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro, et les garanties des contrats de rente variable, une approche stochastique a été élaborée pour refléter l'asymétrie du risque. Dans le cadre de l'approche stochastique, les flux de trésorerie sont projetés et actualisés aux taux propres à un scénario, calibrés en moyenne comme étant les courbes de taux sans risque ajustées pour tenir compte de l'illiquidité. La Société ventile entre le résultat net et les autres éléments du résultat global (« AERG ») les produits financiers d'assurance ou charges financières d'assurance des contrats d'assurance émis pour la plupart de ses groupes de contrats d'assurance. L'incidence des variations des taux d'intérêt du marché sur la valeur de l'assurance vie et des actifs et passifs de réassurance qui s'y rattachent est présentée dans les AERG pour réduire au minimum les non-concordances comptables entre la comptabilisation des actifs et passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers leur servant de soutien.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnité qu'une entité exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lors de l'exécution des contrats d'assurance par cette dernière. L'ajustement au titre du risque tient compte du risque d'assurance, du risque de déchéance et du risque de charges, et reflète les résultats tant favorables que défavorables ainsi que les avantages sur le plan de la diversification des contrats d'assurance émis. La Société a estimé l'ajustement au titre du risque au moyen d'une méthode fondée sur la marge. Cette méthode tient compte d'une marge pour écarts défavorables, définie en général en pourcentage de l'hypothèse fondée sur la meilleure estimation, lorsque les flux de trésorerie futurs sont incertains. Les flux de trésorerie qui en découlent sont actualisés à des taux conformes à la meilleure estimation des flux de trésorerie de façon à déterminer l'ajustement total au titre du risque. La fourchette de ces marges est établie par la Société et passée en revue régulièrement. L'ajustement au titre du risque non financier pour les contrats d'assurance correspond à un niveau de confiance de 90 % à 95 % pour tous les secteurs d'activité. L'ajustement au titre du risque non financier entraîne une hausse des passifs des contrats d'assurance, mais accroît les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, l'ajustement au titre du risque étant réduit à mesure du dégagement du risque non financier sur les contrats.

La marge sur services contractuels représente la valeur actualisée des profits non acquis que l'entité comptabilisera à mesure que les services seront fournis dans l'avenir.

Au 31 décembre 2023, le total des passifs nets des contrats d'assurance s'est fixé à 482,0 milliards de dollars (464,4 milliards de dollars au 31 décembre 2022), ce qui reflète la croissance des activités et les incidences des taux de change.

### **Hypothèses les plus probables**

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant au calcul sont analysés ci-après.

#### **Mortalité**

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est comptabilisée séparément dans nos actifs ou passifs des contrats de réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates et de soins de longue durée. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2023 ont été favorables (défavorables en 2022) en regard de nos hypothèses.

#### **Morbidité**

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités de JH Long-Term Care, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2023 ont été favorables (favorables en 2022) en regard de nos hypothèses.

#### **Résiliation de contrats et régularité des primes**

Les résiliations de contrats comprennent la déchéance et le rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2023 ont été défavorables (défavorables en 2022) en regard de nos hypothèses.

#### **Charges directement attribuables et impôts**

Les hypothèses relatives aux charges directement attribuables reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes directement attribuables. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans le futur compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les charges de gestion pour 2023 ont été défavorables (défavorables en 2022) en regard de nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat.

### Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux crédités ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats techniques projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

### Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Le tableau ci-après présente l'information sur la mesure dans laquelle les modifications raisonnablement possibles, par la Société, des hypothèses relatives aux variables de risques autres qu'économiques et aux variables de certains risques économiques des contrats d'assurance ont une incidence sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires. En ce qui concerne les variables de risques autres qu'économiques, les incidences sont présentées séparément, compte non tenu et compte tenu des incidences des contrats de réassurance détenus. La méthode utilisée pour obtenir de l'information sur la sensibilité et les hypothèses importantes posées n'ont pas été modifiées par rapport à la période précédente.

L'analyse est fondée sur une modification simultanée des hypothèses à l'échelle des secteurs d'activité, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées. Dans les faits, les résultats techniques relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs, ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

**Incidence immédiate possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations des hypothèses autres qu'économiques<sup>1</sup>**

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
<b>Au 31 décembre 2023</b> (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>2, 3, 5</sup>								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(800) \$	(200) \$	(400) \$	(200) \$	- \$	- \$	(400) \$	(200) \$
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	-	(500)	-	-	100	100	-	100
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs <sup>4, 5, 6</sup> (incidence et cessation)								
	(1 500)	(1 300)	(3 300)	(3 300)	500	400	(2 800)	(2 900)
Variation de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>3, 5</sup>								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(600)	(500)	(100)	(100)	(100)	(100)	(200)	(200)
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(1 200)	(800)	(400)	(300)	300	200	(100)	(100)
Augmentation de 5 % des charges futures								
	(600)	(600)	-	-	-	-	-	-

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
<b>Au 31 décembre 2022</b> (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>2, 3, 5</sup>								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(1 400) \$	(600) \$	100 \$	- \$	100 \$	- \$	200 \$	- \$
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	-	(500)	(100)	-	100	100	-	100
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs <sup>4, 5, 6</sup> (incidence et cessation)								
	(1 100)	(1 000)	(3 600)	(3 600)	600	600	(3 000)	(3 000)
Variation de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>3, 5</sup>								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(400)	(100)	(100)	(100)	(100)	(200)	(200)
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(1 800)	(1 200)	-	(100)	400	300	400	200
Augmentation de 5 % des charges futures								
	(800)	(700)	-	-	-	-	-	-

<sup>1</sup> Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, réduisant ainsi l'incidence directe sur la MSC et le résultat attribué aux actionnaires.

<sup>2</sup> Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des passifs des contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des passifs des contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

<sup>3</sup> La sensibilité est évaluée pour chaque portefeuille d'assurance directe, compte tenu des incidences des contrats de réassurance détenus au titre des contrats au sein de ce portefeuille, afin de déterminer si l'ensemble des passifs des contrats d'assurance ont augmenté.

<sup>4</sup> Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels les passifs des contrats d'assurance ne prévoient que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

<sup>5</sup> L'incidence de la sensibilité aux événements de morbidité, de mortalité et de déchéance sur les activités d'assurance soins de longue durée ne prend pas en considération les mesures compensatoires découlant de la capacité de la Société de hausser les primes en présence de tels événements, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.

<sup>6</sup> Y compris une détérioration de 5 % des taux d'incidence et une détérioration de 5 % des taux de cessation.

**Incidence possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations des hypothèses autres qu'économiques sur les soins de longue durée<sup>1</sup>**

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
<b>Au 31 décembre 2023</b> (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>2,3</sup>	(300) \$	(300) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité <sup>2,3</sup>	(900)	(900)	(800)	(800)	100	100	(700)	(700)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité <sup>2,3</sup>	(900)	(900)	(1 600)	(1 600)	300	300	(1 400)	(1 400)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>2,3</sup>	(400)	(400)	-	-	-	-	-	-
Augmentation de 5 % des charges futures <sup>3</sup>	(100)	(100)	-	-	-	-	-	-

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
<b>Au 31 décembre 2022</b> (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
<b>Hypothèses concernant les contrats</b>								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs <sup>2,3</sup>	(400) \$	(400) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité <sup>2,3</sup>	(700)	(700)	(1 100)	(1 100)	200	200	(900)	(900)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité <sup>2,3</sup>	(700)	(700)	(1 800)	(1 800)	300	300	(1 500)	(1 500)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs <sup>2,3</sup>	(400)	(400)	-	-	100	100	100	100
Augmentation de 5 % des charges futures <sup>3</sup>	(100)	(100)	-	-	-	-	-	-

<sup>1)</sup> Convertie du \$ US à 1,3186 pour 2023 et du \$ US à 1,3549 pour 2022.

<sup>2)</sup> L'incidence de la sensibilité aux événements de morbidité, de mortalité et de déchéance sur les activités d'assurance soins de longue durée ne prend pas en considération les mesures compensatoires découlant de la capacité de la Société de hausser les primes en présence de tels événements, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.

<sup>3)</sup> L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

**Incidence possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires découlant des variations de certaines hypothèses financières utilisées dans le calcul des passifs des contrats d'assurance<sup>1</sup>**

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
<b>Au 31 décembre 2023</b> (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
<b>Hypothèses financières</b>								
Diminution de 10 points de base du taux au comptant ultime		(200) \$		- \$		(300) \$		(300) \$
Augmentation de 50 points de base de la volatilité des taux d'intérêt <sup>2</sup>		-		-		-		-
Augmentation de 50 points de base de la volatilité du rendement des placements à revenu non fixe <sup>2</sup>		(100)		-		-		-

	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
<b>Au 31 décembre 2022</b> (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
<b>Hypothèses financières</b>								
Diminution de 10 points de base du taux au comptant ultime		(300) \$		- \$		(300) \$		(300) \$
Augmentation de 50 points de base de la volatilité des taux d'intérêt <sup>2</sup>		(100)		-		-		-
Augmentation de 50 points de base de la volatilité du rendement des placements à revenu non fixe <sup>2</sup>		(100)		-		-		-

<sup>1)</sup> L'incidence de ces hypothèses n'est pas linéaire.

<sup>2)</sup> Hypothèse retenue dans le calcul des passifs des contrats d'assurance assortis de garanties financières, y compris les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle, les garanties implicites des contrats d'assurance vie avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro et les garanties des contrats de rente variable, pour lesquels une approche stochastique est utilisée pour refléter l'asymétrie du risque.

## Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

La Société réalise chaque année un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en mettant à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs prévus et les marges futures qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques de la Société, la surveillance continue des résultats techniques et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, qui pourraient avoir une incidence importante sur les passifs des contrats d'assurance. Les changements découlant de l'examen sont généralement mis en œuvre au troisième trimestre de chaque exercice, mais des mises à jour pourraient être effectuées dans des périodes autres que le troisième trimestre dans certaines circonstances.

### Examen 2023 des méthodes et hypothèses actuarielles

Pour l'exercice complet, l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2023 a donné lieu à une diminution de 3 197 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts<sup>1</sup>. Ce changement a entraîné une augmentation de 171 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (105 millions de dollars après impôts), une augmentation de 173 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (165 millions de dollars après impôts), une augmentation de 2 754 millions de dollars de la MSC et une hausse de 99 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (73 millions de dollars après impôts).

Au T3 2023, l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2023 a donné lieu à une diminution de 347 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une augmentation de 27 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (diminution de 14 millions de dollars après impôts), une augmentation de 58 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (74 millions de dollars après impôts), une augmentation de 116 millions de dollars de la MSC et une hausse de 146 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (110 millions de dollars après impôts).

Au T4 2023, nous avons également mis à jour nos méthodes et hypothèses actuarielles, ce qui a entraîné une diminution du niveau global de l'ajustement au titre du risque non financier. Par suite de ce changement, l'ajustement au titre du risque se situe environ au point médian de la fourchette existante du niveau de confiance de 90 % à 95 % de la Société. L'ajustement au titre du risque aurait dépassé le niveau de confiance de 95 % au T4 2023 si ce changement n'avait pas eu lieu. Ce changement a également entraîné une diminution de 2 850 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, une hausse de 144 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (119 millions de dollars après impôts), une augmentation de 115 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (91 millions de dollars après impôts), une augmentation de 2 638 millions de dollars de la MSC et une baisse de 47 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (37 millions de dollars après impôts).

Depuis le début de 2020, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur la mortalité et le comportement des titulaires de contrats de certains secteurs d'activité. Compte tenu de la nature à long terme de nos hypothèses, nos études actuarielles de 2023 ne tiennent pas compte des résultats techniques qui ont été considérablement touchés par la pandémie de COVID-19, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme représentatifs du niveau réel des sinistres ou des taux de déchéance futurs.

### Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts<sup>1</sup>

	Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023	Trimestre clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2023
(en millions de dollars)			
Examen des contrats de rente variable au Canada	(133) \$	– \$	(133) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	265	–	265
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	98	–	98
Mises à jour des méthodes et autres mises à jour	(577)	(2 850)	(3 427)
<b>Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts</b>	<b>(347) \$</b>	<b>(2 850) \$</b>	<b>(3 197) \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de 103 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 et de 97 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2023.

<sup>1</sup> Les flux de trésorerie d'exécution comprennent une estimation des flux de trésorerie futurs; un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie futurs; et un ajustement au titre du risque non financier. Des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie d'exécution figurent à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.

Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts, le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts, les AERG et la MSC<sup>1</sup>

(en millions de dollars)	Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023	Trimestre clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2023
<b>Tranche comptabilisée dans le résultat net attribué aux :</b>			
Titulaires de contrats avec participation	58 \$	115 \$	173 \$
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	27	144	171
	<b>85</b>	<b>259</b>	<b>344</b>
<b>Tranche comptabilisée dans les AERG attribués aux :</b>			
Titulaires de contrats avec participation	-	(21)	(21)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	146	(26)	120
	<b>146</b>	<b>(47)</b>	<b>99</b>
<b>Tranche comptabilisée dans la MSC</b>	<b>116</b>	<b>2 638</b>	<b>2 754</b>
<b>Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts</b>	<b>347 \$</b>	<b>2 850 \$</b>	<b>3 197 \$</b>

<sup>1)</sup> Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, dont un montant de 72 millions de dollars est lié à la MSC pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 et un montant de 87 millions de dollars est lié à la MSC pour le trimestre clos le 31 décembre 2023.

### Examen des contrats de rente variable au Canada

L'examen de nos contrats de rente variable au Canada a donné lieu à une diminution de 133 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La diminution s'explique par une baisse des honoraires de gestion des placements, contrebalancée en partie par les mises à jour des hypothèses relatives aux produits, notamment celles relatives aux taux de rachats, d'incidence et d'utilisation, pour refléter les nouveaux résultats techniques.

### Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont donné lieu à une augmentation de 265 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

L'augmentation découle de la hausse des taux d'incidence pour certains produits au Vietnam pour les aligner sur les nouveaux résultats techniques et des mises à jour des hypothèses de mortalité dans le sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis de la Société pour refléter les tendances sectorielles et les nouveaux résultats techniques, le tout contrebalancé en partie par les mises à jour des hypothèses de morbidité relatives à certains produits au Japon pour refléter les résultats techniques réels.

### Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné une hausse de 98 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La hausse découle essentiellement d'un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance de nos produits d'assurance vie universelle à coût uniforme au Canada, qui a donné lieu à une baisse des taux de déchéance aux fins de l'alignement sur les nouvelles tendances.

### Mises à jour des méthodes et autres mises à jour

Les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 3 427 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

Au T3 2023, les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 577 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution est attribuable à l'incidence du coût des garanties sur les titulaires de contrat avec participation à l'échelle de tous les sous-secteurs d'activité découlant des mises à jour annuelles des paramètres, de la recalibration des dividendes et des fluctuations du marché au cours de l'exercice, ainsi que des améliorations à la modélisation de certains produits en Asie, le tout contrebalancé en partie par la mise à jour de la méthode de modélisation des prévisions de primes dans notre sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis.

Au T4 2023, les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 2 850 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution est attribuable à la baisse du niveau de confiance global utilisé dans la détermination de l'ajustement au titre du risque non financier. Par suite de ce changement, l'ajustement au titre du risque se situe environ au point médian de la fourchette existante du niveau de confiance de 90 % à 95 % de la Société.

## **Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts, le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les AERG par secteur<sup>1</sup>**

### **Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023**

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 159 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle des mises à jour de nos hypothèses relatives aux produits de rente variable ainsi que des mises à jour de nos modèles d'évaluation des produits avec participation, qui s'expliquent par la recalibration des dividendes annuels, le tout contrebalancé en partie par une baisse des taux de déchéance de nos produits d'assurance vie universelle à coût uniforme pour refléter les tendances les plus récentes. Ces variations ont entraîné une augmentation de 52 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (37 millions de dollars après impôts), une augmentation de 142 millions de dollars de la MSC, et une augmentation de 2 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (1 million de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une augmentation de 270 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation est attribuable à notre sous-secteur de l'assurance vie et découle essentiellement d'une mise à jour de la méthode de modélisation des prévisions de primes futures, ainsi que des mises à jour des hypothèses de mortalité. Ces variations ont entraîné une augmentation de 134 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (106 millions de dollars après impôts), une diminution de 600 millions de dollars de la MSC, et une augmentation de 196 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (155 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 457 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution a essentiellement trait aux produits avec participation et découle surtout des améliorations apportées aux modèles, des mises à jour liées à la recalibration des dividendes, ainsi que des mises à jour annuelles pour refléter les fluctuations du marché au cours de l'exercice. Ces facteurs ainsi que les mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits au Japon ont été contrebalancés en partie par les mises à jour des taux d'incidence pour certains produits au Vietnam. Ces variations ont entraîné une diminution de 159 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (157 millions de dollars après impôts), une augmentation de 574 millions de dollars de la MSC, et une diminution de 53 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (47 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux hypothèses et méthodes actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend le sous-secteur de la réassurance) ont donné lieu à une diminution de 1 million de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ces variations n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts et à la MSC, et ont entraîné une augmentation de 1 million de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (1 million de dollars après impôts).

### **Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023**

La réduction du niveau de l'ajustement au titre du risque a eu les incidences suivantes par secteur :

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 246 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une augmentation de 4 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (3 millions de dollars après impôts), une augmentation de 40 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avant impôts (29 millions de dollars après impôts), une augmentation de 213 millions de dollars de la MSC et une baisse de 11 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (8 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une diminution de 91 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une hausse de 33 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (26 millions de dollars après impôts), une hausse de 78 millions de dollars de la MSC, et une diminution de 20 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (15 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 2 513 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une hausse de 107 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (90 millions de dollars après impôts), une augmentation de 75 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avant impôts (62 millions de dollars après impôts), une hausse de 2 348 millions de dollars de la MSC et une diminution de 17 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (14 millions de dollars après impôts).

### **Examen 2022 des méthodes et hypothèses actuarielles**

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2022 a donné lieu à une augmentation de 192 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une hausse de 23 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (26 millions de dollars après impôts), une baisse de 26 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (18 millions de dollars après impôts), une diminution de 279 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 90 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (73 millions de dollars après impôts).

<sup>1</sup> Notre examen des méthodes et hypothèses actuarielles a également une incidence sur le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation. L'incidence totale de cette mesure sur la Société figure dans le tableau ci-dessus.



Depuis le début de 2020, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur la mortalité et le comportement des titulaires de contrats de certains secteurs d'activité. Compte tenu de la nature à long terme de nos hypothèses, nos études actuarielles de 2022 ne tiennent pas compte des résultats techniques qui ont été considérablement touchés par la pandémie de COVID-19, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme représentatifs du niveau réel des sinistres ou des taux de déchéance futurs.

### Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts<sup>1</sup>

Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en millions de dollars)

	Total
Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée	118 \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	83
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	234
Mises à jour des méthodes et autres mises à jour	(243)
<b>Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts</b>	<b>192 \$</b>

<sup>1)</sup> Compte non tenu de la tranche de 8 millions de dollars relative aux participations ne donnant pas le contrôle.

### Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts, le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts, les AERG et la MSC<sup>1</sup>

Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en millions de dollars)

	Total
<b>Tranche comptabilisée dans le résultat net attribué aux :</b>	
Titulaires de contrats avec participation	(26) \$
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	23
	(3)
<b>Tranche comptabilisée dans les AERG attribués aux :</b>	
Titulaires de contrats avec participation	-
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	90
	90
<b>Tranche comptabilisée dans la MSC</b>	<b>(279)</b>
<b>Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts</b>	<b>(192) \$</b>

<sup>1)</sup> Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, dont un montant de néant est lié à la MSC.

### Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée

Le sous-secteur de l'assurance aux États-Unis a réalisé un examen exhaustif des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée. L'examen a couvert tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres, ainsi que les progrès réalisés au chapitre des hausses futures de primes. L'examen des activités d'assurance soins de longue durée a donné lieu à une augmentation de 118 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

L'examen des résultats techniques a révélé que les coûts des règlements établis lors de notre dernier examen triennal restent appropriés globalement en ce qui a trait à nos blocs d'affaires plus anciens<sup>1</sup>, appuyés par les données solides sur les règlements liés à ces blocs matures. Les flux de trésorerie d'exécution avant impôts ont augmenté compte tenu des coûts des règlements relatifs au bloc d'affaires plus récent<sup>2</sup> de la Société, en raison des hypothèses relatives à la diminution de la mortalité pendant la vie active<sup>3</sup>, appuyées par les résultats techniques de la Société et un récent examen du secteur, ainsi que par une utilisation plus élevée des prestations, ce qui tient compte de l'incidence de la hausse de l'inflation sur le coût des soins jusqu'en 2022. Nous avons également examiné et mis à jour les hypothèses relatives au taux d'incidence et au taux de cessation, lesquelles, sur la base du montant net, ont compensé en partie l'augmentation des flux de trésorerie d'exécution avant impôts relativement aux taux de mortalité pendant la vie active et d'utilisation. De plus, certains titulaires de contrats optent pour la réduction de leurs prestations plutôt que pour l'augmentation des primes, ce qui a entraîné une réduction des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

Les résultats techniques continuent d'appuyer les hypothèses d'amélioration des taux de morbidité et de mortalité, ce qui n'entraîne aucun changement à ces hypothèses.

Au 30 septembre 2022, nous avons reçu des approbations à l'égard de hausses de primes réelles de 2,5 milliards de dollars avant impôts (1,9 milliard de dollars américains avant impôts) selon la valeur actualisée depuis le dernier examen triennal, en 2019. Cela concorde avec le plein montant présumé dans nos flux de trésorerie d'exécution avant impôts à cette date, en plus de démontrer notre solide feuille de route au chapitre de l'obtention d'approbations des hausses de taux de prime<sup>4</sup>. En 2022, l'examen des hausses futures de primes qui ont été présumées dans les flux de trésorerie d'exécution avant impôts a donné lieu à une diminution nette de 2,5 milliards de dollars

<sup>1</sup> Contrats de première génération émis avant 2002.

<sup>2</sup> Contrats de deuxième génération dont l'année d'émission moyenne est 2007 et contrats d'assurance collective dont l'année d'émission moyenne est 2003.

<sup>3</sup> Taux de mortalité des titulaires de contrats d'assurance soins de longue durée qui ne font pas actuellement l'objet d'un règlement.

<sup>4</sup> L'expérience réelle en matière d'obtention des approbations à l'égard des hausses de primes pourrait être considérablement différente de celle à laquelle la Société s'attendait, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation ou à une diminution additionnelle des passifs des contrats d'assurance. Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

(1,9 milliard de dollars américains) des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce qui précède reflète les hausses de primes prévues attribuables aux demandes fondées sur l'examen de 2022 des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance, ainsi que les montants des nouvelles demandes découlant des demandes étatiques déjà déposées. Des hausses de primes se rapprochant en moyenne de 30 % seront également visées pour près de la moitié des contrats, sauf en ce qui a trait au report des montants de 2019 demandé. Nos hypothèses tiennent compte du montant des hausses de primes approuvées par l'État et du calendrier estimatif de ces hausses.

### **Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité**

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné une augmentation de 83 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, découlant des mises à jour des hypothèses de morbidité au Vietnam pour les aligner sur les résultats techniques, contrebalancées en partie par un examen détaillé des hypothèses de mortalité pour notre sous-secteur de l'assurance au Canada.

### **Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats**

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné une hausse de 234 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance pour Singapour et augmenté les taux de déchéance pour les aligner sur les résultats techniques relatifs aux produits indexés, ce qui a entraîné une réduction des produits d'honoraires prévus à recevoir relativement à ces produits indexés.

Nous avons également accru les taux de déchéance sur les produits d'assurance temporaire au Canada pour les contrats se rapprochant de leur date de renouvellement, ce qui tient compte des résultats techniques émergents dans le cadre de notre étude.

### **Mises à jour des méthodes et autres mises à jour**

Les autres mises à jour ont entraîné une diminution de 243 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, y compris les mises à jour des taux d'actualisation et des dividendes versés aux titulaires de contrats sur les produits avec participation, ainsi que les diverses autres mises à jour apportées à la modélisation et aux prévisions.

### **Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles relatives sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts, le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les AERG par secteur**

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une augmentation de 22 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation découle des mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour certains produits d'assurance temporaire, contrebalancées en grande partie par les mises à jour apportées aux taux d'actualisation et aux participations aux excédents sur les produits avec participation, ainsi que les mises à jour des hypothèses de mortalité pour notre secteur de l'assurance. Ces variations ont entraîné une augmentation de 64 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (47 millions de dollars après impôts), une augmentation de 43 millions de dollars de la MSC, et une diminution de 96 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (71 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une augmentation de 108 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, laquelle découle de l'examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée. Ces variations ont entraîné une diminution de 16 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (12 millions de dollars après impôts), une diminution de 202 millions de dollars de la MSC, et une augmentation de 110 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (86 millions de dollars après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une augmentation de 62 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation s'explique par les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance à Singapour et les mises à jour des hypothèses de morbidité au Vietnam, contrebalancées par diverses mises à jour apportées à la modélisation et aux projections. Ces variations ont entraîné une diminution de 25 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (9 millions de dollars après impôts), une diminution de 120 millions de dollars de la MSC, et une augmentation de 76 millions de dollars des autres éléments du résultat global avant impôts (58 millions de dollars après impôts).

## **Principales méthodes comptables**

### **Consolidation**

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote substantiels potentiellement ou actuellement exerçables;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de l'étendue de la participation de tiers dans l'entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe;
- de toute contrainte juridique ou contractuelle imposée à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de la mise en place de la relation. Les premières évaluations sont revues à une date ultérieure si :

- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée;
- la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles de l'entité ou perd ce contrôle;
- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse. Un changement en matière de contrôle peut entraîner des profits ou des pertes lors de la décomptabilisation d'une filiale en cas de perte de contrôle, ou lors de la décomptabilisation de participations antérieures dans une filiale en cas de prise de contrôle.

### Juste valeur des placements

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2023 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation standard comprennent les taux d'intérêt ou rendements actuels pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, et il faut une bonne dose de jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

### Évaluation de la dépréciation des placements

Les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG libellés en devises qui sont comptabilisés en résultat net.

Les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG ou au coût amorti sont régulièrement soumis à un test de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Les provisions pour pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre de créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir. Les variations des provisions pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans les provisions pour pertes sur créances prises en compte dans le résultat net.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer les provisions pour pertes de crédit attendues et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs macroéconomiques, les faits nouveaux touchant des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il pourrait arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures des provisions pour pertes de crédit attendues sur les placements soient très différentes des évaluations de la période considérée, de sorte que des provisions additionnelles pourraient être nécessaires. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes de crédit attendues figurent dans la section sur le risque de crédit aux notes 1 et 9 des états financiers consolidés annuels de 2023.

### Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Voir la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2023 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations.

### Comptabilité de couverture

La Société applique les principes de comptabilité de couverture d'IFRS 9 à certaines opérations de couverture économique admissibles à la comptabilité de couverture. La Société détermine le lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, évalue l'effet du risque de crédit sur le lien économique et calcule le ratio de couverture entre l'élément couvert et l'instrument de couverture pour déterminer les relations de comptabilité de couverture admissibles.

La Société désigne des couvertures de juste valeur pour couvrir l'exposition aux taux d'intérêt sur les actifs et les passifs à taux fixe. Dans certains cas, la Société utilise des swaps de devises pour couvrir l'exposition à la juste valeur attribuable à la fois au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société désigne des dérivés de taux d'intérêt comme couvertures de la juste valeur pour couvrir l'exposition aux taux d'intérêt des instruments financiers à taux variable. En outre, la Société peut utiliser la dette à long terme libellée en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle, des contrats de change à terme et des swaps de devises pour atténuer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La Société applique l'option du coût des couvertures pour certaines relations de comptabilité de couverture, de sorte que les variations des éléments report et foreign currency basis spread sont exclues des relations de comptabilité de couverture et sont comptabilisées comme une composante distincte des capitaux propres.

### Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail dans le présent rapport et à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2023.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses, sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2023.

Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des prestations définies et les autres éléments du résultat global. Pour 2023, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global correspond à une perte de 5 millions de dollars (perte de 49 millions de dollars en 2022) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et à un profit de 10 millions de dollars (profit de 34 millions de dollars en 2022) au titre des régimes de soins de santé pour retraités.

Les cotisations aux régimes de retraite agréés à prestations définies (admissibles sur le plan fiscal) sont effectuées conformément aux règlements applicables aux États-Unis et au Canada. Au cours de 2023, la Société a versé un montant de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2022) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2023, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 422 millions de dollars (excédent de 441 millions de dollars en 2022). En 2024, on prévoit que les cotisations aux régimes s'établiront à environ 2 millions de dollars.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2023, la Société a versé des prestations totalisant 56 millions de dollars (56 millions de dollars en 2022) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2023, les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes, qui sont présentées à titre de passif à l'état de la situation financière, s'élevaient à 546 millions de dollars (561 millions de dollars en 2022).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu duquel la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2023, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 76 millions de dollars (excédent de 57 millions de dollars en 2022).

## Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'imposition futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2023, nous avons des actifs d'impôt différé de 6 739 millions de dollars (6 708 millions de dollars au 31 décembre 2022). Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- Le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs
- Les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes
- Le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs
- Les stratégies de planification fiscale

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé, les provisions techniques (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Charges, impôts et taxes » ci-dessus) et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

## Goodwill et immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2023, selon les IFRS, le goodwill s'élevait à 5 919 millions de dollars (6 014 millions de dollars au 31 décembre 2022) et les immobilisations incorporelles, à 4 391 millions de dollars (dont des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 1 825 millions de dollars) (respectivement 4 505 millions de dollars et 1 861 millions de dollars au 31 décembre 2022). Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2023 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur (néant en 2022). Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisés pour déterminer les valeurs recouvrables ou toute diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir dans l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2024 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2024 et pourraient se traduire par des pertes de valeur qui pourraient être importantes.

## 12. Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Au 31 décembre 2023, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2023.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2023, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

### Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2023. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2023.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2023 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2023.

### Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, sauf que, dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, la Société a fait des mises à jour importantes et apporté des modifications significatives aux contrôles internes existants et a mis en œuvre un certain nombre de nouveaux contrôles internes. Ces modifications comprennent les contrôles à l'égard des systèmes nouveaux et existants, y compris les systèmes technologiques, et les contrôles qui ont été mis en œuvre ou modifiés dans le cadre de nos processus actuariels et comptables pour gérer les risques liés aux normes comptables adoptées récemment.

## 13. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La Société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. La présente rubrique présente l'information à fournir selon le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* à l'égard des « mesures financières déterminées » (définies aux présentes).

Les **mesures financières non conformes aux PCGR** comprennent le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base; le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires; le résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base »); le total des charges; les charges liées aux activités de base; le total des dépenses; les dépenses liées aux activités de base; le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition; le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires avant impôts à la transition; le résultat net à la transition avant impôts sur le résultat; le résultat net à la transition; le résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires à la transition, les postes des facteurs des bénéfices comme le résultat net des placements, autres, (les charges) les recouvrements d'impôt sur le résultat et le résultat net attribué aux titulaires de contrat avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle à la transition; les postes des facteurs des bénéfices tirés des activités de base comme le résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, le résultat net des placements lié aux activités de base, le résultat tiré des autres activités de base et (les charges) les recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base; la marge sur services contractuels après impôts (« MSC après impôts »); la marge sur services contractuels après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle (« MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle »); les actifs prêtables nets de la Banque Manuvie; les actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie; les actifs sous gestion (« ASG »); les actifs sous gestion et administration (« ASGA »); les ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; les produits tirés des activités de base; la valeur comptable ajustée; et les produits d'honoraires nets annualisés. En outre, les mesures financières non conformes aux PCGR comprennent les mesures suivantes présentées selon un taux de change constant : les mesures financières non conformes aux PCGR dont il est question ci-dessus; le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires.

Les **ratios non conformes aux PCGR** comprennent le rendement des capitaux propres tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »); le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (« RPA tiré des activités de base »); le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires à la transition (« RCP à la transition »); le résultat de base par action ordinaire à la transition (« RPA de base à la transition »); le résultat dilué par action ordinaire à la transition (« RPA dilué à la transition »); le ratio de levier financier; la valeur comptable ajustée par action ordinaire; le ratio de distribution sur actions ordinaires (« ratio de distribution »); le ratio d'efficacité sur le plan des charges; le ratio d'efficacité sur le plan des dépenses; la marge BAIIA tirée des activités de base; le taux d'imposition effectif sur le résultat tiré des activités de base; le taux d'imposition effectif sur le résultat net attribué aux actionnaires à la transition; et le taux des produits d'honoraires nets annualisés sur les ASGA moyens. De plus, les ratios non conformes aux PCGR comprennent le taux de croissance ou de recul selon un taux de change constant des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits ci-dessus; du résultat net attribué aux actionnaires; du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires; du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts; du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires avant impôts; des frais généraux; des postes des facteurs de bénéfices comme le résultat net des activités d'assurance; de la MSC; de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle; de l'incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance; de la MSC au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle; du résultat de base par action ordinaire (« RPA de base »); et du résultat dilué par action ordinaire (« RPA dilué »).

Les **autres mesures financières déterminées** comprennent les actifs sous administration (« ASA »); les fonds propres consolidés; la valeur intrinsèque; la valeur des affaires nouvelles (« VAN »); la marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »); les souscriptions; les souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »); les apports bruts; les apports nets; les ASGA moyens; les ASGA gérés moyens de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; les ASA moyens; les remises; toute mesure financière décrite ci-dessus présentée selon un taux de change constant; et le taux de croissance ou de recul selon un taux de change constant des autres mesures financières décrites ci-dessus. En outre, nous fournissons des précisions ci-dessous sur les composantes des postes des facteurs des bénéfices tirés des activités de base autres que la variation des pertes de crédit attendues, les éléments qui comprennent certains éléments exclus du résultat tiré des activités de base et les composantes de la variation de la MSC autre que celle de la MSC au titre des affaires nouvelles.

La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien, et le dollar américain est la monnaie fonctionnelle pour les résultats des secteurs Asie et États-Unis. Les mesures financières présentées en dollars américains sont calculées de la même manière que les mesures présentées en dollars canadiens. Ces montants sont convertis en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur à la clôture de la période pour les mesures financières comme les ASGA et le solde de la MSC, et des taux de change moyens de chaque trimestre pour les mesures financières périodiques, comme nos comptes de résultat; le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base; les mesures du résultat net à la transition et les postes qui font partie du tableau sur les variations de la MSC et sur nos facteurs des bénéfices. Les mesures financières pour la période depuis le début de l'exercice ou pour l'exercice complet

présentées en dollars américains correspondent à la somme des résultats trimestriels convertis en dollars américains. Se reporter à la rubrique 1 « Incidence des taux de change » du présent rapport de gestion pour les taux de change trimestriels et pour l'exercice complet du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR sont des mesures financières qui ne sont pas définies selon les PCGR et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base** est une mesure financière qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence des profits ou pertes du marché, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles qui ont une incidence directe sur le résultat ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements des marchés des actions, des taux d'intérêt, y compris l'incidence de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables, des taux de change et des prix des produits de base ainsi que la variation de la juste valeur des actifs alternatifs à long terme d'une période à l'autre, pris en compte dans la réévaluation à la valeur de marché, peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, des passifs de nos contrats d'assurance et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés pourraient ne pas être réalisés à ce moment-là si les marchés évoluent dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le résultat tiré des activités de base reflète mieux la capacité sous-jacente de dégager des résultats et la valeur de notre entreprise. Nous utilisons le résultat tiré des activités de base et le résultat par action tiré des activités de base à titre de mesures clés utilisées dans nos régimes d'encouragement à court terme à l'échelle de la Société et des secteurs d'exploitation. Nous établissons également nos priorités stratégiques à moyen et à long terme en fonction du résultat tiré des activités de base.

Nous avons mis à jour la définition du résultat tiré des activités de base pour tenir compte de la modification apportée à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des passifs des contrats d'assurance et des actifs et passifs financiers selon IFRS 17 et IFRS 9 respectivement, et nous avons également remplacé la nomenclature des éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base et des éléments du résultat net exclus du résultat tiré des activités de base pour qu'elle soit conforme à celle prescrite par IFRS 17 et IFRS 9.

Le résultat tiré des activités de base inclut le rendement prévu des placements, et tout autre profit (toute autre charge) découlant des résultats techniques du marché est inclus dans le résultat net, mais exclu du résultat tiré des activités de base. Le rendement prévu des placements dans des titres à revenu fixe est fondé sur le rendement du portefeuille connexe. Pour les actifs alternatifs à long terme et les actions cotées, le rendement prévu tient compte de notre point de vue à long terme sur le rendement de la catégorie d'actifs. Les rendements des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées varient selon la catégorie d'actifs et se situent dans une fourchette de 3,25 % à 11,5 %, de sorte que le rendement moyen de ces actifs se situe entre 9,0 % et 9,5 % au 31 décembre 2023.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'il offre une méthodologie cohérente, il n'est pas isolé des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat avant impôts sur le résultat est présenté ci-après. Le résultat net attribué aux actionnaires exclut le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

#### **Éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base**

1. Le résultat prévu des activités d'assurance au titre des contrats en vigueur, y compris l'ajustement lié au dégagement du risque, la MSC comptabilisée au titre des services fournis et le résultat prévu des produits à court terme évalués selon la méthode de la répartition des primes (« MRP »).
2. Les incidences de la comptabilisation initiale des nouveaux contrats (contrats déficitaires, y compris l'incidence des contrats de réassurance connexes).
3. Les profits ou pertes sur les résultats techniques des activités d'assurance comptabilisés directement en résultat net.
4. Les charges d'exploitation et de placement par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
5. Le résultat prévu des placements, c'est-à-dire l'écart entre le rendement prévu des placements et les produits financiers ou charges financières connexes découlant des passifs des contrats d'assurance.
6. La provision nette pour pertes de crédit attendues sur les instruments de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti.
7. Les rendements prévus des placements réalisés au moyen de l'excédent.
8. Le résultat du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, à l'exclusion des éléments du résultat net applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné ci-après.



9. Le résultat de la Banque Manuvie, à l'exclusion des éléments du résultat net applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné ci-après.
10. Les règlements de litiges courants ou non importants.
11. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
12. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
13. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés et les impôts sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

### Éléments du résultat net exclus du résultat tiré des activités de base

1. Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché énumérés ci-après :
  - Profits (charges) sur les placements dans des actions cotées et les actifs alternatifs à long terme des fonds généraux découlant de l'écart des rendements par rapport à ceux qui étaient prévus.
  - Profits (charges) sur les dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture, ou profits (charges) découlant de l'inefficacité de la couverture aux fins comptables.
  - Profits réalisés (charges réalisées) à la vente d'instruments de créance à la JVAERG.
  - Profits (charges) liés au marché sur les contrats déficitaires évalués au moyen de la méthode fondée sur les honoraires variables (comme les contrats de rente variable, les contrats d'assurance en unités de compte, les contrats d'assurance avec participation), déduction faite du rendement de tout instrument de couverture connexe.
  - Profits (charges) liés à certaines variations des taux de change.
2. Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance qui sont comptabilisées directement en résultat.
  - La Société examine les méthodes et hypothèses actuarielles chaque année, un processus qui vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses demeurent appropriées. Pour ce faire, la Société surveille les résultats techniques et choisit les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et s'assure que l'ajustement au titre du risque est approprié pour le risque assumé.
  - Les variations du taux au comptant ultime des courbes de taux d'actualisation sont incluses dans les profits (pertes) sur les résultats techniques du marché.
3. L'incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs des contrats d'assurance et de placement et des actifs et passifs des contrats de réassurance détenus découlant des modifications apportées aux caractéristiques des produits et des nouveaux contrats de réassurance et des modifications aux contrats de réassurance en vigueur, si elles sont importantes.
4. Les variations de la juste valeur des obligations au titre des régimes de placement à long terme aux fins de la gestion des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.
5. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
6. Les profits ou les pertes à l'acquisition ou à la cession d'activités.
7. Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels / extraordinaires et les charges de restructuration, ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
8. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
9. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires participants et aux participations ne donnant pas le contrôle.
10. L'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Comme il a été mentionné à la rubrique 1 « Mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » ci-dessus, les résultats trimestriels et les résultats de l'exercice complet de 2022 ne sont pas directement comparables aux résultats de 2023, car les principes relatifs à la comptabilité de couverture et aux pertes de crédit attendues selon IFRS 9 s'appliquent prospectivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Par conséquent, nous avons présenté le résultat tiré des activités de base trimestriel et de l'exercice complet de 2022 et les mesures du résultat net à la transition aux fins de comparaison (se reporter au paragraphe « Résultat net attribué aux actionnaires à la transition » ci-après) compte tenu de l'adoption des principes relatifs à la comptabilité de couverture et aux pertes de crédit attendues selon IFRS 9 comme si les IFRS avaient permis l'application de ces principes aux informations de 2022 (les « incidences de la transition à IFRS 9 »).

Le **résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition** est une mesure financière du résultat net attribué aux actionnaires de 2022 qui comprend les incidences de la transition à IFRS 9 qui, selon nous, aideront les investisseurs à évaluer le rendement de nos activités, étant donné que les ajustements connexes sont présentés dans notre résultat net attribué aux actionnaires de 2023. Le **résultat net avant impôts à la transition**, le **résultat net à la transition**, le **résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires avant impôts à la transition** et le **résultat net attribué (la perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires à la transition** tiennent également compte de l'incidence de la transition à IFRS 9 sur le résultat avant impôts sur le résultat, le résultat net, le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires avant impôts et le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires, respectivement. Les mesures financières à la transition sont temporaires et seront uniquement présentées pour les périodes comparatives de 2022 dans notre rapport de gestion annuel de 2023.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	2 244 \$	1 609 \$	751 \$	1 497 \$	351 \$	6 452 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(279)	(378)	(402)	(204)	99	(1 164)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(161)	5	290	6	179	319
(Charges) recouvrements d'impôt	(440)	(373)	(112)	(198)	278	(845)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>1 804</b>	<b>1 236</b>	<b>639</b>	<b>1 299</b>	<b>629</b>	<b>5 607</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	141	-	-	2	1	144
Titulaires de contrats avec participation	315	45	-	-	-	360
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>1 348</b>	<b>1 191</b>	<b>639</b>	<b>1 297</b>	<b>628</b>	<b>5 103</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(553)	(341)	(1 196)	10	290	(1 790)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	(68)	41	132	-	-	105
Charges de restructuration	-	-	-	(36)	-	(36)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(79)	4	(56)	2	269	140
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>2 048 \$</b>	<b>1 487 \$</b>	<b>1 759 \$</b>	<b>1 321 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>6 684 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	279	378	402	204	(99)	1 164
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>2 327 \$</b>	<b>1 865 \$</b>	<b>2 161 \$</b>	<b>1 525 \$</b>	<b>(30) \$</b>	<b>7 848 \$</b>

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>2 048 \$</b>	<b>1 487 \$</b>	<b>1 759 \$</b>	<b>1 321 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>6 684 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(10)	-	15	7	2	14
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>2 038 \$</b>	<b>1 487 \$</b>	<b>1 774 \$</b>	<b>1 328 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>6 698 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	277	378	405	204	(99)	1 165
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>2 315 \$</b>	<b>1 865 \$</b>	<b>2 179 \$</b>	<b>1 532 \$</b>	<b>(28) \$</b>	<b>7 863 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>1 518 \$</b>		<b>1 304 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(21)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>1 497 \$</b>		<b>1 304 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2023.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat des quatre trimestres respectifs qui composent le résultat tiré des activités de base de 2023.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires à la transition avec le résultat net attribué aux actionnaires

2022

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	910 \$	(969) \$	(3 011) \$	1 291 \$	(1 359) \$	(3 138) \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(264)	(335)	(341)	(222)	116	(1 046)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(54)	845	1 036	52	326	2 205
(Charges) recouvrements d'impôt	(318)	510	695	(170)	442	1 159
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>592</b>	<b>(459)</b>	<b>(2 316)</b>	<b>1 121</b>	<b>(917)</b>	<b>(1 979)</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	120	-	-	-	1	121
Titulaires de contrats avec participation	(211)	44	-	-	-	(167)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>683</b>	<b>(503)</b>	<b>(2 316)</b>	<b>1 121</b>	<b>(918)</b>	<b>(1 933)</b>
<b>Incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)</b>	<b>(36)</b>	<b>1 701</b>	<b>3 764</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>5 431</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (après impôts)</b>	<b>647</b>	<b>1 198</b>	<b>1 448</b>	<b>1 121</b>	<b>(916)</b>	<b>3 498</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(1 141)	(196)	(93)	(260)	(895)	(2 585)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	(9)	47	(12)	-	-	26
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(15)	(40)	(13)	82	242	256
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>1 812 \$</b>	<b>1 387 \$</b>	<b>1 566 \$</b>	<b>1 299 \$</b>	<b>(263) \$</b>	<b>5 801 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	263	335	341	222	(116)	1 045
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>2 075 \$</b>	<b>1 722 \$</b>	<b>1 907 \$</b>	<b>1 521 \$</b>	<b>(379) \$</b>	<b>6 846 \$</b>

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

2022

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>1 812 \$</b>	<b>1 387 \$</b>	<b>1 566 \$</b>	<b>1 299 \$</b>	<b>(263) \$</b>	<b>5 801 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	30	-	69	40	(5)	134
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>1 842 \$</b>	<b>1 387 \$</b>	<b>1 635 \$</b>	<b>1 339 \$</b>	<b>(268) \$</b>	<b>5 935 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	267	335	356	226	(116)	1 068
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>2 109 \$</b>	<b>1 722 \$</b>	<b>1 991 \$</b>	<b>1 565 \$</b>	<b>(384) \$</b>	<b>7 003 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>1 392 \$</b>		<b>1 202 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(39)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>1 353 \$</b>		<b>1 202 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2023.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat des quatre trimestres respectifs qui composent le résultat tiré des activités de base de 2022.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

	T4 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)						
Résultat avant impôts sur le résultat	847 \$	498 \$	244 \$	424 \$	110 \$	2 123 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(76)	(87)	(113)	(55)	37	(294)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(33)	(29)	67	(3)	(30)	(28)
(Charges) recouvrements d'impôt	(109)	(116)	(46)	(58)	7	(322)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>738</b>	<b>382</b>	<b>198</b>	<b>366</b>	<b>117</b>	<b>1 801</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	37	-	-	1	1	39
Titulaires de contrats avec participation	86	17	-	-	-	103
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>615</b>	<b>365</b>	<b>198</b>	<b>365</b>	<b>116</b>	<b>1 659</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	-	9	(279)	51	86	(133)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	89	4	26	-	-	119
Charges de restructuration	-	-	-	(36)	-	(36)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(38)	-	(23)	(3)	-	(64)
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>564 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>474 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>1 773 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	76	87	113	55	(37)	294
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>640 \$</b>	<b>439 \$</b>	<b>587 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>2 067 \$</b>

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

	T4 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>564 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>474 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>1 773 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>564 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>474 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>1 773 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	76	87	113	55	(37)	294
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>640 \$</b>	<b>439 \$</b>	<b>587 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>2 067 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>414 \$</b>		<b>349 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	-		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>414 \$</b>		<b>349 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2023.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T4 2023.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

T3 2023

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	439 \$	376 \$	68 \$	366 \$	(75) \$	1 174 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(62)	(109)	(93)	(59)	30	(293)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(73)	15	97	11	294	344
(Charges) recouvrements d'impôt	(135)	(94)	4	(48)	324	51
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>304</b>	<b>282</b>	<b>72</b>	<b>318</b>	<b>249</b>	<b>1 225</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	25	-	-	-	-	25
Titulaires de contrats avec participation	195	(8)	-	-	-	187
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>84</b>	<b>290</b>	<b>72</b>	<b>318</b>	<b>249</b>	<b>1 013</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(286)	(159)	(476)	(43)	(58)	(1 022)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	(157)	37	106	-	-	(14)
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	5	4	-	-	297	306
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>522 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>442 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>1 743 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	62	109	93	59	(30)	293
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>584 \$</b>	<b>517 \$</b>	<b>535 \$</b>	<b>420 \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>2 036 \$</b>

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

T3 2023

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>522 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>442 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>1 743 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	5	-	6	4	-	15
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>527 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>448 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>1 758 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	62	109	95	59	(30)	295
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>589 \$</b>	<b>517 \$</b>	<b>543 \$</b>	<b>424 \$</b>	<b>(20) \$</b>	<b>2 053 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>390 \$</b>		<b>329 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(3)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>387 \$</b>		<b>329 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2023.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T3 2023.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T2 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	345 \$	312 \$	220 \$	362 \$	197 \$	1 436 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(73)	(97)	(110)	(45)	18	(307)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(18)	33	73	1	(47)	42
(Charges) recouvrements d'impôt	(91)	(64)	(37)	(44)	(29)	(265)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>254</b>	<b>248</b>	<b>183</b>	<b>318</b>	<b>168</b>	<b>1 171</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	25	-	-	1	-	26
Titulaires de contrats avec participation	99	21	-	-	-	120
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>130</b>	<b>227</b>	<b>183</b>	<b>317</b>	<b>168</b>	<b>1 025</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(297)	(147)	(275)	(7)	156	(570)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(46)	-	-	4	-	(42)
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>473 \$</b>	<b>374 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>1 637 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	73	97	110	45	(18)	307
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>546 \$</b>	<b>471 \$</b>	<b>568 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>1 944 \$</b>

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T2 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>473 \$</b>	<b>374 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>1 637 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(5)	-	8	2	-	5
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>468 \$</b>	<b>374 \$</b>	<b>466 \$</b>	<b>322 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>1 642 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	71	97	111	45	(17)	307
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>539 \$</b>	<b>471 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>367 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>1 949 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>353 \$</b>		<b>341 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(9)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>344 \$</b>		<b>341 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2023.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T2 2023.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires

T1 2023

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	613 \$	423 \$	219 \$	345 \$	119 \$	1 719 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(68)	(85)	(86)	(45)	14	(270)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(37)	(14)	53	(3)	(38)	(39)
(Charges) recouvrements d'impôt	(105)	(99)	(33)	(48)	(24)	(309)
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>508</b>	<b>324</b>	<b>186</b>	<b>297</b>	<b>95</b>	<b>1 410</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	54	-	-	-	-	54
Titulaires de contrats avec participation	(65)	15	-	-	-	(50)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>519</b>	<b>309</b>	<b>186</b>	<b>297</b>	<b>95</b>	<b>1 406</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	30	(44)	(166)	9	106	(65)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	-	-	(33)	1	(28)	(60)
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>489 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>385 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>1 531 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	68	85	86	45	(14)	270
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>557 \$</b>	<b>438 \$</b>	<b>471 \$</b>	<b>332 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>1 801 \$</b>

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

T1 2023

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>489 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>385 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>1 531 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(10)	-	3	1	-	(6)
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>479 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>388 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>1 525 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	67	85	86	45	(14)	269
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>546 \$</b>	<b>438 \$</b>	<b>474 \$</b>	<b>333 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>1 794 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>361 \$</b>		<b>285 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(9)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>352 \$</b>		<b>285 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2023.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T1 2023.

## Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires à la transition avec le résultat net attribué aux actionnaires

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T4 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	403 \$	(37) \$	(68) \$	461 \$	(62) \$	697 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(82)	(81)	(96)	(47)	71	(235)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(21)	67	120	(13)	308	461
(Charges) recouvrements d'impôt	(103)	(14)	24	(60)	379	226
<b>Résultat net (après impôts)</b>	<b>300</b>	<b>(51)</b>	<b>(44)</b>	<b>401</b>	<b>317</b>	<b>923</b>
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	32	-	-	-	1	33
Titulaires de contrats avec participation	(47)	22	-	-	-	(25)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>315</b>	<b>(73)</b>	<b>(44)</b>	<b>401</b>	<b>316</b>	<b>915</b>
<b>Incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)</b>	<b>178</b>	<b>193</b>	<b>(62)</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>313</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (après impôts)</b>	<b>493</b>	<b>120</b>	<b>(106)</b>	<b>401</b>	<b>320</b>	<b>1 228</b>
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	12	(136)	(514)	45	(62)	(655)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(15)	(40)	-	82	313	340
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>496 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>1 543 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	82	81	96	47	(71)	235
<b>Résultat tiré des activités de base (avant impôts)</b>	<b>578 \$</b>	<b>377 \$</b>	<b>504 \$</b>	<b>321 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>1 778 \$</b>

## Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T4 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)</b>	<b>496 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>1 543 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(1)	-	1	-	-	-
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)</b>	<b>495 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>409 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>1 543 \$</b>
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant <sup>2</sup>	81	82	95	48	(71)	235
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)</b>	<b>576 \$</b>	<b>378 \$</b>	<b>504 \$</b>	<b>322 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>1 778 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – Asie et États-Unis</b>						
<b>Résultat tiré des activités de base (après impôts)<sup>3</sup>, en dollars US</b>	<b>365 \$</b>		<b>301 \$</b>			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	(1)		-			
<b>Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US</b>	<b>364 \$</b>		<b>301 \$</b>			

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2023.

<sup>3</sup> Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T4 2022.



## Résultat tiré des activités de base par secteur ou par région

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

### Asie

(en millions de dollars US)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Hong Kong	218 \$	190 \$	161 \$	159 \$	153 \$	728 \$	668 \$
Japon	79	87	81	62	76	309	308
Autres régions d'Asie <sup>1</sup>	119	119	119	137	126	494	419
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						72	75
<i>Chine continentale</i>						49	29
<i>Singapour</i>						161	136
<i>Vietnam</i>						133	109
<i>Autres marchés émergents<sup>2</sup></i>						79	70
Bureau régional	(2)	(6)	(8)	3	10	(13)	(3)
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Asie</b>	<b>414 \$</b>	<b>390 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>1 518 \$</b>	<b>1 392 \$</b>

<sup>1</sup> Le résultat tiré des activités de base des autres régions d'Asie est présenté par pays annuellement pour l'exercice complet.

<sup>2</sup> Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

(en millions de dollars US), selon un taux de change constant <sup>1</sup>	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Hong Kong	218 \$	190 \$	161 \$	159 \$	152 \$	728 \$	668 \$
Japon	79	85	76	56	74	296	274
Autres régions d'Asie <sup>2</sup>	119	118	115	134	128	486	414
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						72	75
<i>Chine continentale</i>						47	27
<i>Singapour</i>						160	140
<i>Vietnam</i>						129	105
<i>Autres marchés émergents<sup>3</sup></i>						78	67
Bureau régional	(2)	(6)	(8)	3	10	(13)	(3)
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Asie, selon un taux de change constant</b>	<b>414 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>344 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>364 \$</b>	<b>1 497 \$</b>	<b>1 353 \$</b>

<sup>1</sup> Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2023.

<sup>2</sup> Le résultat tiré des activités de base des autres régions d'Asie est présenté par pays annuellement pour l'exercice complet.

<sup>3</sup> Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

### Canada

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Assurance	258 \$	310 \$	276 \$	257 \$	206 \$	1 101 \$	984 \$
Rentes	48	48	55	53	45	204	238
Banque Manuvie	46	50	43	43	45	182	165
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Canada</b>	<b>352 \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>374 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>1 487 \$</b>	<b>1 387 \$</b>

### États-Unis

(en millions de dollars US)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Assurance – États-Unis	300 \$	283 \$	293 \$	257 \$	259 \$	1 133 \$	1 016 \$
Rentes – États-Unis	49	46	48	28	42	171	186
<b>Total du résultat tiré des activités de base – États-Unis</b>	<b>349 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>341 \$</b>	<b>285 \$</b>	<b>301 \$</b>	<b>1 304 \$</b>	<b>1 202 \$</b>

## Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Régimes de retraite	203 \$	192 \$	186 \$	164 \$	156 \$	745 \$	673 \$
Particuliers	127	135	119	121	130	502	571
Gestion d'actifs institutionnels	23	34	15	2	(12)	74	55
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>353 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>1 321 \$</b>	<b>1 299 \$</b>

(en millions de dollars CA), selon un taux de change constant <sup>1</sup>	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Régimes de retraite	203 \$	195 \$	187 \$	165 \$	155 \$	750 \$	697 \$
Particuliers	127	136	120	121	130	504	583
Gestion d'actifs institutionnels	23	34	15	2	(11)	74	59
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>353 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>322 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>1 328 \$</b>	<b>1 339 \$</b>

<sup>1</sup>) Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2023 utilisés pour préparer le compte de résultat.

## Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Asie	109 \$	108 \$	103 \$	84 \$	79 \$	404 \$	336 \$
Canada	100	94	96	88	78	378	401
États-Unis	144	159	121	115	117	539	562
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>353 \$</b>	<b>361 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>1 321 \$</b>	<b>1 299 \$</b>

(en millions de dollars CA), selon un taux de change constant <sup>1</sup>	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Asie	109 \$	110 \$	104 \$	84 \$	80 \$	407 \$	350 \$
Canada	100	94	96	88	78	378	401
États-Unis	144	161	122	116	116	543	588
<b>Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>353 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>322 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>1 328 \$</b>	<b>1 339 \$</b>

<sup>1</sup>) Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2023 utilisés pour préparer le compte de résultat.

Le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires est une mesure financière utilisée pour calculer le RCP tiré des activités de base et le RPA tiré des activités de base. Il correspond au résultat tiré des activités de base (après impôts) diminué des dividendes sur actions privilégiées.

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Résultat tiré des activités de base	1 773 \$	1 743 \$	1 637 \$	1 531 \$	1 543 \$	6 684 \$	5 801 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	(99)	(54)	(98)	(52)	(97)	(303)	(260)
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	1 674	1 689	1 539	1 479	1 446	6 381	5 541
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	15	5	(6)	-	14	134
<b>Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant</b>	<b>1 674 \$</b>	<b>1 704 \$</b>	<b>1 544 \$</b>	<b>1 473 \$</b>	<b>1 446 \$</b>	<b>6 395 \$</b>	<b>5 675 \$</b>

<sup>1</sup>) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

Le **RCP tiré des activités de base** mesure la rentabilité au moyen du résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le RCP tiré des activités de base trimestriel en utilisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens trimestriels, comme la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires au début et à la fin du trimestre, et, sur une base annuelle, comme la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens de chaque trimestre de l'exercice.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	1 674 \$	1 689 \$	1 539 \$	1 479 \$	1 446 \$	6 381 \$	5 541 \$
<b>Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires annualisé (après impôts)</b>	<b>6 641 \$</b>	<b>6 701 \$</b>	<b>6 173 \$</b>	<b>5 998 \$</b>	<b>5 737 \$</b>	<b>6 381 \$</b>	<b>5 541 \$</b>
<b>Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (voir ci-après)</b>	<b>40 563 \$</b>	<b>39 897 \$</b>	<b>39 881 \$</b>	<b>40 465 \$</b>	<b>40 667 \$</b>	<b>40 201 \$</b>	<b>39 726 \$</b>
<b>RCP tiré des activités de base (annualisé) (%)</b>	<b>16,4 %</b>	<b>16,8 %</b>	<b>15,5 %</b>	<b>14,8 %</b>	<b>14,1 %</b>	<b>15,9 %</b>	<b>14,0 %</b>
<b>Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires</b>							
Total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres	47 039 \$	47 407 \$	45 707 \$	47 375 \$	46 876 \$	47 039 \$	46 876 \$
Moins : actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 660	6 660	6 660	6 660	6 660	6 660	6 660
<b>Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>40 379 \$</b>	<b>40 747 \$</b>	<b>39 047 \$</b>	<b>40 715 \$</b>	<b>40 216 \$</b>	<b>40 379 \$</b>	<b>40 216 \$</b>
<b>Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>40 563 \$</b>	<b>39 897 \$</b>	<b>39 881 \$</b>	<b>40 465 \$</b>	<b>40 667 \$</b>	<b>40 201 \$</b>	<b>39 726 \$</b>

Le **RPA tiré des activités de base** correspond au résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

### Résultat tiré des activités de base lié aux priorités stratégiques

La Société évalue les progrès réalisés au chapitre de certaines de ses priorités stratégiques au moyen du résultat tiré des activités de base. Ces priorités stratégiques comprennent le résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel, le résultat tiré des activités de base provenant d'Asie et le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance soins de longue durée et des contrats de rente variable. Le résultat tiré des activités de base relatif à ces activités est calculé conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base.

#### Activités à très fort potentiel

##### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars et après impôts, sauf indication contraire)	2023	2022
Résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel <sup>1</sup>	4 039 \$	3 556 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	2 645	2 245
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 684</b>	<b>5 801</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 581)	(2 303)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires / à la transition</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>3 498 \$</b>
Moins : incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)	-	5 431
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>(1 933) \$</b>
<b>Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base</b>	<b>60 %</b>	<b>61 %</b>

<sup>1</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base provenant des secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, du sous-secteur de l'assurance collective au Canada et des produits d'assurance comportementale.

#### Asie

##### Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars et après impôts, sauf indication contraire)	2023	2022
Résultat tiré des activités de base provenant d'Asie <sup>1</sup>	2 452 \$	2 147 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	4 232	3 654
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 684</b>	<b>5 801</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 581)	(2 303)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires / à la transition</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>3 498 \$</b>
Moins : incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)	-	5 431
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>(1 933) \$</b>
<b>Contribution de l'Asie au résultat tiré des activités de base</b>	<b>37 %</b>	<b>37 %</b>

<sup>1</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base provenant du secteur Asie et des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en Asie.

## Activités d'assurance soins de longue durée et de contrats de rente variable

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars et après impôts, sauf indication contraire)

	2023	2022
Résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance soins de longue durée et de contrats de rente variable <sup>1</sup>	821 \$	932 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	5 863	4 869
<b>Résultat tiré des activités de base</b>	<b>6 684</b>	<b>5 801</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 581)	(2 303)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires / à la transition</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>3 498 \$</b>
Moins : incidences de la transition à IFRS 9 (après impôts)	-	5 431
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>(1 933) \$</b>
<b>Contribution des activités d'assurance soins de longue durée et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base</b>	<b>12 %</b>	<b>16 %</b>

<sup>1</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis et des contrats de rente variable en Asie, au Canada et aux États-Unis.

Le **taux d'imposition effectif sur le résultat tiré des activités de base** correspond à la charge d'impôt sur le résultat tiré des activités de base divisée par le résultat tiré des activités de base avant impôts. Le **taux d'imposition effectif sur le résultat net attribué aux actionnaires à la transition** correspond à la charge d'impôt sur le résultat net attribué aux actionnaires à la transition divisée par le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts à la transition.

Le **ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base** est un ratio qui mesure le pourcentage du résultat tiré des activités de base versé aux porteurs d'actions ordinaires à titre de dividende. Il correspond au dividende sur action ordinaire divisé par le RPA tiré des activités de base.

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Dividende par action	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,33 \$	1,46 \$	1,32 \$
RPA tiré des activités de base	0,92 \$	0,92 \$	0,83 \$	0,79 \$	0,77 \$	3,47 \$	2,90 \$
<b>Ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base</b>	<b>40 %</b>	<b>40 %</b>	<b>44 %</b>	<b>46 %</b>	<b>43 %</b>	<b>42 %</b>	<b>46 %</b>

Les **facteurs des bénéfices** sont utilisés pour déterminer les principales sources de profits ou de pertes dans chaque période visée. Il s'agit d'un des outils essentiels que nous utilisons pour comprendre et gérer nos activités. Les facteurs des bénéfices remplacent les sources de bénéfices qui étaient présentées selon la ligne directrice intitulée « Divulgaration des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » publiée par le BSIF. Les postes des facteurs des bénéfices comprennent les montants qui ont été inclus dans les états financiers. Les facteurs des bénéfices correspondent aux sources du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires et les facteurs des bénéfices tirés des activités de base correspondent aux sources du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, rapprochés du résultat net attribué aux actionnaires. Nous avons inclus les mesures financières non conformes aux PCGR à la transition pour nos résultats trimestriels comparatifs de 2022. Les éléments du résultat tiré des activités de base sont décrits ci-après :

Le **résultat net des activités d'assurance** correspond au résultat net attribué aux actionnaires découlant de la prestation de services d'assurance aux titulaires de contrats au cours de la période. Il comprend les postes attribués au résultat tiré des activités de base, y compris :

- Le **résultat prévu des contrats d'assurance**, qui comprend l'ajustement au titre du dégagement du risque non financier échu, la MSC comptabilisée au titre des services fournis et le résultat prévu des activités d'assurance à court terme évalués selon la MRP.
- L'**incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance** se rapporte au résultat lié à la comptabilisation initiale des nouveaux contrats d'assurance. Des pertes seront subies si le groupe de nouveaux contrats d'assurance est déficitaire à la comptabilisation initiale. Si les contrats de réassurance prévoient une couverture des contrats d'assurance directe, la perte est compensée par un profit connexe sur les contrats de réassurance détenus.
- Les **profits ou pertes liés aux résultats techniques des activités d'assurance** sont attribuables à divers éléments, dont les sinistres, le taux de maintien en vigueur et les charges, lorsque les résultats techniques réels de la période considérée diffèrent des résultats présumés dans les passifs des contrats d'assurance et de placement. En règle générale, ce poste découle des sinistres et des charges, étant donné que la régularité des primes se rapporte aux services futurs et serait contrebalancée par les variations de la valeur comptable de la marge sur services contractuels, sauf si le groupe est déficitaire, auquel cas l'incidence de la régularité des primes serait incluse dans le résultat tiré des activités de base.
- **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits à la rubrique sur les résultats des activités d'assurance.

Le **résultat net des placements** correspond au résultat net attribué aux actionnaires lié au résultat des placements pour la période. Il convient de noter que le résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et de la Banque Manuvie est présenté dans les postes distincts des facteurs des bénéfices. Toutefois, dans les comptes de résultat, les résultats associés à ces activités auraient une incidence sur le total du résultat net des placements. Cette rubrique comprend les postes attribués au résultat tiré des activités de base, y compris :

- Le **résultat prévu des placements**, soit l'écart entre le rendement prévu des actifs et les produits financiers ou charges financières connexes découlant des passifs des contrats d'assurance, déduction faite des charges liées aux placements.

- La **variation des pertes de crédit attendues** correspond au profit ou à la charge imputé au résultat net attribué aux actionnaires pour les pertes de crédit afin de ramener la provision pour pertes de crédit à un niveau que la direction considère comme adéquat pour les pertes de crédit attendues sur son portefeuille.
- Le **résultat prévu sur l'excédent** correspond au rendement prévu des placements dans des actifs excédentaires.
- **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits à la rubrique sur le résultat des placements.

**Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** correspond au résultat net avant impôts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, ajusté pour tenir compte des éléments applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné au paragraphe sur le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base ci-dessus.

La **Banque Manuvie** correspond au résultat net avant impôts de la Banque Manuvie, ajusté pour tenir compte des éléments applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné au paragraphe sur le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base ci-dessus.

**Autres** correspond au résultat net des éléments exclus du résultat net des activités d'assurance, du résultat net des placements, de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et de la Banque Manuvie. Autres comprend les postes attribués au résultat tiré des activités de base, y compris ce qui suit :

- Les **charges non directement attribuables** sont des charges engagées par la Société qui ne sont pas directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance. Les charges non directement attribuables ne tiennent pas compte des charges liées aux placements non directement attribuables, étant donné qu'elles sont incluses dans le résultat net des placements.
- **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits au paragraphe Autres. Plus particulièrement, il comprend le coût du financement de la dette émise par Manuvie.

Le résultat net attribué aux actionnaires comprend les éléments exclus du résultat tiré des activités de base suivants :

- Les **profits (pertes) sur les résultats techniques du marché** liés aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui sont associés aux variations des variables du marché.
- Les **modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles** qui sont comptabilisées directement en résultat liées aux mises à jour des méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer les passifs des contrats d'assurance.
- Les **charges de restructuration** comprennent les charges engagées pour réorganiser les activités.
- Les **transactions de réassurance, les éléments fiscaux et autres** comprennent les incidences des nouveaux contrats de réassurance ou des modifications des contrats de réassurance en vigueur, l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés et d'autres montants définis comme étant des éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui n'ont pas été décrits dans les paragraphes ci-dessus.

Les éléments précités sont analysés plus en profondeur dans la définition des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

### Facteurs de bénéfices – 2023

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat net des activités d'assurance	1 941 \$	1 193 \$	607 \$	– \$	236 \$	3 977 \$
Résultat net des placements	478	252	233	–	919	1 882
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	1 497	–	1 497
Banque Manuvie	–	251	–	–	–	251
Autres	(175)	(87)	(89)	–	(804)	(1 155)
<b>Résultat net (avant impôts)</b>	<b>2 244</b>	<b>1 609</b>	<b>751</b>	<b>1 497</b>	<b>351</b>	<b>6 452</b>
(Charges) recouvrements d'impôt	(440)	(373)	(112)	(198)	278	(845)
<b>Résultat net</b>	<b>1 804</b>	<b>1 236</b>	<b>639</b>	<b>1 299</b>	<b>629</b>	<b>5 607</b>
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle	(141)	–	–	(2)	(1)	(144)
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(315)	(45)	–	–	–	(360)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>1 348 \$</b>	<b>1 191 \$</b>	<b>639 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>628 \$</b>	<b>5 103 \$</b>

## Rapprochement des postes des facteurs de bénéfiques et des états financiers consolidés et présentation des postes des facteurs de bénéfiques

	2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Rapprochement du résultat net des activités d'assurance</b>						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	1 941 \$	1 193 \$	607 \$	- \$	236 \$	3 977 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	19	(55)	-	(3)	(39)
Participations ne donnant pas le contrôle	87	-	-	-	1	88
Titulaires de contrats avec participation	308	107	-	-	-	415
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base</b>	<b>1 546 \$</b>	<b>1 067 \$</b>	<b>662 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>238 \$</b>	<b>3 513 \$</b>
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(3)	-	6	-	2	5
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>1 543 \$</b>	<b>1 067 \$</b>	<b>668 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>240 \$</b>	<b>3 518 \$</b>
<b>Rapprochement du total du résultat des placements</b>						
Total du résultat des placements selon les états financiers	478 \$	1 717 \$	233 \$	(946) \$	1 476 \$	2 958 \$
Moins : reclassement du résultat net des placements de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfiques	-	(1 445)	-	946	-	(499)
Moins : ajustements de consolidation <sup>2</sup>	-	-	-	-	(557)	(557)
Moins : autres	-	(20)	-	-	-	(20)
<b>Résultat net des placements</b>	<b>478</b>	<b>252</b>	<b>233</b>	<b>-</b>	<b>919</b>	<b>1 882</b>
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(605)	(345)	(1 296)	-	298	(1 948)
Participations ne donnant pas le contrôle	92	-	-	-	-	92
Titulaires de contrats avec participation	74	(17)	-	-	-	57
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base</b>	<b>917</b>	<b>614</b>	<b>1 529</b>	<b>-</b>	<b>621</b>	<b>3 681</b>
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(11)	-	13	-	-	2
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>906 \$</b>	<b>614 \$</b>	<b>1 542 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>621 \$</b>	<b>3 683 \$</b>
<b>Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfiques</b>						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	251	-	1 496	-	1 747
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	2	-	(29)	-	(27)
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>-</b>	<b>249</b>	<b>-</b>	<b>1 525</b>	<b>-</b>	<b>1 774</b>
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	-	-	7	-	7
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>- \$</b>	<b>249 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 532 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 781 \$</b>

<sup>1</sup>) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup>) Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfiques reclassés au poste des facteurs de bénéfiques Résultat net des placements.

## Facteurs de bénéfices – 2023 (suite)

	2023					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
<b>Autres rapprochements</b>						
Autres produits selon les états financiers	67 \$	272 \$	79 \$	6 709 \$	(381) \$	6 746 \$
Frais généraux selon les états financiers	(220)	(514)	(156)	(2 931)	(509)	(4 330)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(10)	(55)	3	(1 322)	39	(1 345)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(12)	(1 004)	(15)	(13)	(510)	(1 554)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(175)	(1 301)	(89)	2 443	(1 361)	(483)
Moins : reclassement du poste Autres de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	1 194	-	(2 443)	-	(1 249)
Moins : ajustements de consolidation <sup>1</sup>	-	-	-	-	557	557
Autres	-	20	-	-	-	20
<b>Autres</b>	<b>(175)</b>	<b>(87)</b>	<b>(89)</b>	<b>-</b>	<b>(804)</b>	<b>(1 155)</b>
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(7)	(2)	(59)	(2)	85	15
Participations ne donnant pas le contrôle	4	-	-	2	-	6
Titulaires de contrats avec participation	(2)	(12)	-	-	-	(14)
Ajouter : transfert du résultat des contrats avec participation aux actionnaires	34	8	-	-	-	42
<b>Autres – activités de base</b>	<b>(136)</b>	<b>(65)</b>	<b>(30)</b>	<b>-</b>	<b>(889)</b>	<b>(1 120)</b>
Autres – activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	2	-	(1)	-	-	1
<b>Autres – activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>(134) \$</b>	<b>(65) \$</b>	<b>(31) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(889) \$</b>	<b>(1 119) \$</b>
<b>Rapprochement des recouvrements (des charges) d'impôt sur le résultat</b>						
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(440) \$	(373) \$	(112) \$	(198) \$	278 \$	(845) \$
Moins : recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(89)	30	290	7	179	417
Participations ne donnant pas le contrôle	(42)	-	-	(1)	-	(43)
Titulaires de contrats avec participation	(30)	(25)	-	-	-	(55)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base</b>	<b>(279)</b>	<b>(378)</b>	<b>(402)</b>	<b>(204)</b>	<b>99</b>	<b>(1 164)</b>
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	2	-	(3)	-	-	(1)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>(277) \$</b>	<b>(378) \$</b>	<b>(405) \$</b>	<b>(204) \$</b>	<b>99 \$</b>	<b>(1 165) \$</b>
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant<sup>3</sup></b>						
Résultat net des activités d'assurance	1 940 \$	1 194 \$	611 \$	- \$	239 \$	3 984 \$
Résultat net des placements	484	252	235	-	919	1 890
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	1 502	-	1 502
Banque Manuvie	-	251	-	-	-	251
Autres	(174)	(87)	(90)	2	(805)	(1 154)
<b>Résultat net avant impôts, selon un taux de change constant</b>	<b>2 250 \$</b>	<b>1 610 \$</b>	<b>756 \$</b>	<b>1 504 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>6 473 \$</b>

<sup>1</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

<sup>2</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>3</sup> Poste des facteurs de bénéfices selon un taux de change constant ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur dans le compte de résultat du T4 2023.

## Facteurs de bénéfices – 2022

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2022					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
Résultat net des activités d'assurance	1 554 \$	1 190 \$	533 \$	– \$	(117) \$	3 160 \$
Résultat net des placements à la transition	(484)	380	1 272	–	(392)	776
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	1 291	–	1 291
Banque Manuvie	–	215	–	–	–	215
Autres	(275)	(85)	(52)	–	(847)	(1 259)
<b>Résultat net à la transition avant impôts</b>	795	1 700	1 753	1 291	(1 356)	4 183
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat à la transition	(237)	(458)	(305)	(170)	441	(729)
<b>Résultat net à la transition</b>	558	1 242	1 448	1 121	(915)	3 454
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle à la transition	(114)	–	–	–	(1)	(115)
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation à la transition	203	(44)	–	–	–	159
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (après impôts)</b>	647 \$	1 198 \$	1 448 \$	1 121 \$	(916) \$	3 498 \$



## Rapprochement des postes des facteurs de bénéfices et des états financiers consolidés et présentation des postes des facteurs de bénéfices

	2022					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
<b>Rapprochement du résultat net des activités d'assurance</b>						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	1 554 \$	1 190 \$	533 \$	– \$	(117) \$	3 160 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(34)	28	179	–	(2)	171
Participations ne donnant pas le contrôle	70	–	–	–	–	70
Titulaires de contrats avec participation	(73)	132	–	–	–	59
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base</b>	<b>1 591 \$</b>	<b>1 030 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(115) \$</b>	<b>2 860 \$</b>
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	34	–	14	–	(6)	42
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>1 625 \$</b>	<b>1 030 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(121) \$</b>	<b>2 902 \$</b>
<b>Rapprochement du résultat net des placements à la transition</b>						
Total du résultat des placements selon les états financiers	(370) \$	(1 300) \$	(3 493) \$	(1 200) \$	(6) \$	(6 369) \$
Incidences de la transition à IFRS 9	(114)	2 667	4 765	–	4	7 322
Total, y compris les incidences de la transition	(484)	1 367	1 272	(1 200)	(2)	953
Moins : reclassement du résultat net des placements de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	–	(977)	–	1 200	–	223
Moins : ajustements de consolidation <sup>2</sup>	–	–	–	–	(390)	(390)
Moins : autres	–	(10)	–	–	–	(10)
<b>Résultat net des placements à la transition</b>	<b>(484) \$</b>	<b>380 \$</b>	<b>1 272 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(392) \$</b>	<b>776 \$</b>
Moins : résultat net des placements à la transition attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 158)	(131)	(316)	–	(717)	(2 322)
Participations ne donnant pas le contrôle	51	–	–	–	–	51
Titulaires de contrats avec participation	(54)	(31)	–	–	–	(85)
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base</b>	<b>677</b>	<b>542</b>	<b>1 588</b>	<b>–</b>	<b>325</b>	<b>3 132</b>
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	3	–	72	–	–	75
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>680 \$</b>	<b>542 \$</b>	<b>1 660 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>3 207 \$</b>
<b>Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices</b>						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	– \$	215 \$	– \$	1 291 \$	– \$	1 506 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	–	(15)	–	(230)	–	(245)
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>– \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 521 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 751 \$</b>
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	–	–	–	44	–	44
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>– \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 565 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 795 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

## Facteurs de bénéfices – 2022 (suite)

	2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Autres rapprochements</b>						
Autres produits selon les états financiers	56 \$	262 \$	101 \$	6 391 \$	(624) \$	6 186 \$
Frais généraux selon les états financiers	(303)	(518)	(140)	(2 583)	(187)	(3 731)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(15)	(55)	4	(1 310)	43	(1 333)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(12)	(548)	(16)	(7)	(468)	(1 051)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(274)	(859)	(51)	2 491	(1 236)	71
Moins : reclassement du poste Autres de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	762	-	(2 491)	-	(1 729)
Moins : ajustements de consolidation <sup>1</sup>	-	-	-	-	389	389
Autres	(1)	12	(1)	-	-	10
<b>Autres</b>	(275)	(85)	(52)	-	(847)	(1 259)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(29)	-	(17)	-	(258)	(304)
Participations ne donnant pas le contrôle	7	-	-	-	-	7
Titulaires de contrats avec participation	(14)	(1)	-	-	-	(15)
Ajouter : transfert du résultat des contrats avec participation aux actionnaires	46	4	-	-	-	50
<b>Autres – activités de base</b>	(193)	(80)	(35)	-	(589)	(897)
Autres – activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	(3)	-	(2)	-	1	(4)
<b>Autres – activités de base, selon un taux de change constant</b>	(196) \$	(80) \$	(37) \$	- \$	(588) \$	(901) \$
<b>Rapprochement des recouvrements (des charges) d'impôt sur le résultat</b>						
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(318) \$	510 \$	695 \$	(170) \$	442 \$	1 159 \$
Incidences de la transition à IFRS 9	81	(968)	(1 000)	-	(1)	(1 888)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat à la transition</b>	(237)	(458)	(305)	(170)	441	(729)
Moins : recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	54	(71)	36	52	325	396
Participations ne donnant pas le contrôle	(12)	-	-	-	-	(12)
Titulaires de contrats avec participation	(16)	(52)	-	-	-	(68)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base</b>	(263)	(335)	(341)	(222)	116	(1 045)
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	(4)	-	(15)	(4)	-	(23)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	(267) \$	(335) \$	(356) \$	(226) \$	116 \$	(1 068) \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle	120 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	121 \$
Incidences de la transition à IFRS 9	(6)	-	-	-	-	(6)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle à la transition	114 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	115 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(211) \$	44 \$	- \$	- \$	- \$	(167) \$
Incidences de la transition à IFRS 9	8	-	-	-	-	8
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation à la transition	(203) \$	44 \$	- \$	- \$	- \$	(159) \$
<b>Résultat net (perte nette) à la transition avant impôts, selon un taux de change constant<sup>3</sup></b>						
Résultat net des activités d'assurance	1 572 \$	1 190 \$	560 \$	- \$	(122) \$	3 200 \$
Résultat net des placements	(466)	380	1 375	-	(391)	898
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	1 332	-	1 332
Banque Manuvie	-	215	-	-	-	215
Autres	(280)	(85)	(56)	-	(847)	(1 268)
<b>Résultat net à la transition avant impôts, selon un taux de change constant</b>	826 \$	1 700 \$	1 879 \$	1 332 \$	(1 360) \$	4 377 \$

<sup>1</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

<sup>2</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>3</sup> Poste des facteurs de bénéfices selon un taux de change constant ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur dans le compte de résultat du T4 2023.

## Facteurs de bénéfices – T4 2023

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2023					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
Résultat net des activités d'assurance	644 \$	306 \$	195 \$	– \$	91 \$	1 236 \$
Résultat net des placements	285	137	72	–	182	676
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	425	–	425
Banque Manuvie	–	72	–	–	–	72
Autres	(82)	(17)	(23)	(1)	(163)	(286)
<b>Résultat net (avant impôts)</b>	<b>847</b>	<b>498</b>	<b>244</b>	<b>424</b>	<b>110</b>	<b>2 123</b>
(Charges) recouvrements d'impôt	(109)	(116)	(46)	(58)	7	(322)
<b>Résultat net</b>	<b>738</b>	<b>382</b>	<b>198</b>	<b>366</b>	<b>117</b>	<b>1 801</b>
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle	(37)	–	–	(1)	(1)	(39)
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(86)	(17)	–	–	–	(103)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>615 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>198 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>116 \$</b>	<b>1 659 \$</b>

## Rapprochement des postes des facteurs de bénéfiques et des états financiers consolidés et présentation des postes des facteurs de bénéfiques

	T4 2023					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
<b>Rapprochement du résultat net des activités d'assurance</b>						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	644 \$	306 \$	195 \$	– \$	91 \$	1 236 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	130	12	21	–	(2)	161
Participations ne donnant pas le contrôle	19	–	–	–	1	20
Titulaires de contrats avec participation	60	39	–	–	–	99
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base</b>	<b>435</b>	<b>255</b>	<b>174</b>	<b>–</b>	<b>92</b>	<b>956</b>
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>435 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>174 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>956 \$</b>
<b>Rapprochement du total du résultat des placements</b>						
Total du résultat des placements selon les états financiers	285 \$	511 \$	72 \$	(139) \$	344 \$	1 073 \$
Moins : reclassement du résultat net des placements de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfiques	–	(377)	–	139	–	(238)
Moins : ajustements de consolidation <sup>2</sup>	–	–	–	–	(162)	(162)
Moins : autres	–	3	–	–	–	3
<b>Résultat net des placements</b>	<b>285</b>	<b>137</b>	<b>72</b>	<b>–</b>	<b>182</b>	<b>676</b>
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(47)	9	(359)	–	39	(358)
Participations ne donnant pas le contrôle	37	–	–	–	–	37
Titulaires de contrats avec participation	50	(10)	–	–	–	40
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base</b>	<b>245</b>	<b>138</b>	<b>431</b>	<b>–</b>	<b>143</b>	<b>957</b>
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>245 \$</b>	<b>138 \$</b>	<b>431 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>957 \$</b>
<b>Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfiques</b>						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	– \$	72 \$	– \$	424 \$	– \$	496 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	–	8	–	16	–	24
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>–</b>	<b>64</b>	<b>–</b>	<b>408</b>	<b>–</b>	<b>472</b>
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>– \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>408 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>472 \$</b>

<sup>1</sup>) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup>) Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfiques reclassés au poste des facteurs de bénéfiques Résultat net des placements.

## Facteurs de bénéfices – T4 2023 (suite)

	T4 2023					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
<b>Autres rapprochements</b>						
Autres produits selon les états financiers	(16) \$	75 \$	8 \$	1 688 \$	(36) \$	1 719 \$
Frais généraux selon les états financiers	(59)	(136)	(28)	(793)	(164)	(1 180)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(3)	(12)	1	(330)	9	(335)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(4)	(246)	(4)	(2)	(134)	(390)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(82)	(319)	(23)	563	(325)	(186)
Moins : reclassement du poste Autres de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	305	-	(564)	-	(259)
Moins : ajustements de consolidation <sup>1</sup>	-	-	-	-	162	162
Autres	-	(3)	-	-	-	(3)
<b>Autres</b>	(82)	(17)	(23)	(1)	(163)	(286)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(26)	4	(5)	(2)	79	50
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	-	-	1	-	(1)
Titulaires de contrats avec participation	(4)	(1)	-	-	-	(5)
Ajouter : transfert du résultat des contrats avec participation aux actionnaires	10	2	-	-	-	12
<b>Autres – activités de base</b>	(40)	(18)	(18)	-	(242)	(318)
Autres – activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-
<b>Autres – activités de base, selon un taux de change constant</b>	(40) \$	(18) \$	(18) \$	- \$	(242) \$	(318) \$
<b>Rapprochement des recouvrements (des charges) d'impôt sur le résultat</b>						
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(109) \$	(116) \$	(46) \$	(58) \$	7 \$	(322) \$
Moins : recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(6)	(20)	67	(3)	(30)	8
Participations ne donnant pas le contrôle	(17)	-	-	-	-	(17)
Titulaires de contrats avec participation	(10)	(9)	-	-	-	(19)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base</b>	(76)	(87)	(113)	(55)	37	(294)
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	(76) \$	(87) \$	(113) \$	(55) \$	37 \$	(294) \$
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant<sup>3</sup></b>						
Résultat net des activités d'assurance	644 \$	306 \$	195 \$	- \$	91 \$	1 236 \$
Résultat net des placements	285	137	72	-	182	676
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	425	-	425
Banque Manuvie	-	72	-	-	-	72
Autres	(82)	(17)	(23)	(1)	(163)	(286)
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant</b>	847 \$	498 \$	244 \$	424 \$	110 \$	2 123 \$

<sup>1</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

<sup>2</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>3</sup> Poste des facteurs de bénéfices selon un taux de change constant ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur dans le compte de résultat du T4 2023.

## Facteurs de bénéfices – T3 2023

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T3 2023					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
Résultat net des activités d'assurance	467 \$	366 \$	108 \$	– \$	64 \$	1 005 \$
Résultat net des placements	4	(14)	(45)	–	142	87
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	365	–	365
Banque Manuvie	–	55	–	–	–	55
Autres	(32)	(31)	5	1	(281)	(338)
<b>Résultat net (avant impôts)</b>	<b>439</b>	<b>376</b>	<b>68</b>	<b>366</b>	<b>(75)</b>	<b>1 174</b>
(Charges) recouvrements d'impôt	(135)	(94)	4	(48)	324	51
<b>Résultat net</b>	<b>304</b>	<b>282</b>	<b>72</b>	<b>318</b>	<b>249</b>	<b>1 225</b>
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle	(25)	–	–	–	–	(25)
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(195)	8	–	–	–	(187)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>84 \$</b>	<b>290 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>318 \$</b>	<b>249 \$</b>	<b>1 013 \$</b>

## Rapprochement des postes des facteurs de bénéfices et des états financiers consolidés et présentation des postes des facteurs de bénéfices

T3 2023

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Rapprochement du résultat net des activités d'assurance</b>						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	467 \$	366 \$	108 \$	– \$	64 \$	1 005 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(112)	11	(51)	–	(1)	(153)
Participations ne donnant pas le contrôle	15	–	–	–	–	15
Titulaires de contrats avec participation	177	21	–	–	–	198
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base</b>	<b>387</b>	<b>334</b>	<b>159</b>	<b>–</b>	<b>65</b>	<b>945</b>
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	4	–	2	–	1	7
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>391 \$</b>	<b>334 \$</b>	<b>161 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>952 \$</b>
<b>Rapprochement du total du résultat des placements</b>						
Total du résultat des placements selon les états financiers	4 \$	389 \$	(45) \$	(303) \$	273 \$	318 \$
Moins : reclassement du résultat net des placements de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	–	(380)	–	303	–	(77)
Moins : ajustements de consolidation <sup>2</sup>	–	–	–	–	(131)	(131)
Moins : autres	–	(23)	–	–	–	(23)
<b>Résultat net des placements</b>	<b>4</b>	<b>(14)</b>	<b>(45)</b>	<b>–</b>	<b>142</b>	<b>87</b>
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(274)	(130)	(418)	–	(5)	(827)
Participations ne donnant pas le contrôle	17	–	–	–	–	17
Titulaires de contrats avec participation	28	(21)	–	–	–	7
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base</b>	<b>233</b>	<b>137</b>	<b>373</b>	<b>–</b>	<b>147</b>	<b>890</b>
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	1	(1)	6	–	–	6
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>234 \$</b>	<b>136 \$</b>	<b>379 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>896 \$</b>
<b>Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices</b>						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	– \$	55 \$	– \$	365 \$	– \$	420 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	–	(11)	–	(55)	–	(66)
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>–</b>	<b>66</b>	<b>–</b>	<b>420</b>	<b>–</b>	<b>486</b>
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	–	–	–	4	–	4
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>– \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>424 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>490 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

## Facteurs de bénéfices – T3 2023 (suite)

	T3 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Autres rapprochements</b>						
Autres produits selon les états financiers	26 \$	53 \$	31 \$	1 709 \$	(174) \$	1 645 \$
Frais généraux selon les états financiers	(52)	(128)	(29)	(703)	(129)	(1 041)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(3)	(14)	6	(334)	9	(336)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(3)	(290)	(3)	(1)	(119)	(416)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(32)	(379)	5	671	(413)	(148)
Moins : reclassement du poste Autres de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	325	-	(670)	-	(345)
Moins : ajustements de consolidation <sup>1</sup>	-	-	-	-	132	132
Autres	-	23	-	-	-	23
<b>Autres</b>	(32)	(31)	5	1	(281)	(338)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	5	(4)	2	-	(49)	(46)
Participations ne donnant pas le contrôle	2	-	-	1	-	3
Titulaires de contrats avec participation	3	(5)	-	-	-	(2)
Ajouter : transfert du résultat des contrats avec participation aux actionnaires	6	2	-	-	-	8
<b>Autres – activités de base</b>	(36)	(20)	3	-	(232)	(285)
Autres – activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	-	1	-	-	(1)	-
<b>Autres – activités de base, selon un taux de change constant</b>	(36) \$	(19) \$	3 \$	- \$	(233) \$	(285) \$
<b>Rapprochement des recouvrements (des charges) d'impôt sur le résultat</b>						
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(135) \$	(94) \$	4 \$	(48) \$	324 \$	51 \$
Moins : recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(58)	16	97	12	294	361
Participations ne donnant pas le contrôle	(9)	-	-	(1)	-	(10)
Titulaires de contrats avec participation	(6)	(1)	-	-	-	(7)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base</b>	(62)	(109)	(93)	(59)	30	(293)
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	-	-	(2)	-	-	(2)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	(62) \$	(109) \$	(95) \$	(59) \$	30 \$	(295) \$
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant<sup>3</sup></b>						
Résultat net des activités d'assurance	473 \$	366 \$	109 \$	- \$	66 \$	1 014 \$
Résultat net des placements	3	(14)	(45)	-	141	85
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	369	-	369
Banque Manuvie	-	55	-	-	-	55
Autres	(33)	(31)	6	-	(281)	(339)
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant</b>	443 \$	376 \$	70 \$	369 \$	(74) \$	1 184 \$

<sup>1</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

<sup>2</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>3</sup> Poste des facteurs de bénéfices selon un taux de change constant ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur dans le compte de résultat du T4 2023.



## Facteurs de bénéfices – T2 2023

T2 2023

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat net des activités d'assurance	460 \$	262 \$	131 \$	– \$	34 \$	887 \$
Résultat net des placements	(96)	12	105	–	351	372
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	362	–	362
Banque Manuvie	–	59	–	–	–	59
Autres	(19)	(21)	(16)	–	(188)	(244)
<b>Résultat net (avant impôts)</b>	<b>345</b>	<b>312</b>	<b>220</b>	<b>362</b>	<b>197</b>	<b>1 436</b>
(Charges) recouvrements d'impôt	(91)	(64)	(37)	(44)	(29)	(265)
<b>Résultat net</b>	<b>254</b>	<b>248</b>	<b>183</b>	<b>318</b>	<b>168</b>	<b>1 171</b>
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle	(25)	–	–	(1)	–	(26)
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(99)	(21)	–	–	–	(120)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>130 \$</b>	<b>227 \$</b>	<b>183 \$</b>	<b>317 \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>1 025 \$</b>

## Rapprochement des postes des facteurs de bénéfiques et des états financiers consolidés et présentation des postes des facteurs de bénéfiques

	T2 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Rapprochement du résultat net des activités d'assurance</b>						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	460 \$	262 \$	131 \$	– \$	34 \$	887 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(44)	(4)	(26)	–	1	(73)
Participations ne donnant pas le contrôle	13	–	–	–	–	13
Titulaires de contrats avec participation	122	21	–	–	–	143
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base</b>	<b>369</b>	<b>245</b>	<b>157</b>	<b>–</b>	<b>33</b>	<b>804</b>
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(3)	(1)	4	–	1	1
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>366 \$</b>	<b>244 \$</b>	<b>161 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>805 \$</b>
<b>Rapprochement du total du résultat des placements</b>						
Total du résultat des placements selon les états financiers	(96) \$	354 \$	105 \$	(244) \$	478 \$	597 \$
Moins : reclassement du résultat net des placements de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfiques	–	(342)	–	244	–	(98)
Moins : ajustements de consolidation <sup>2</sup>	–	–	–	–	(127)	(127)
Moins : autres	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat net des placements</b>	<b>(96)</b>	<b>12</b>	<b>105</b>	<b>–</b>	<b>351</b>	<b>372</b>
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(318)	(184)	(319)	–	183	(638)
Participations ne donnant pas le contrôle	14	–	–	–	–	14
Titulaires de contrats avec participation	(7)	14	–	–	–	7
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base</b>	<b>215</b>	<b>182</b>	<b>424</b>	<b>–</b>	<b>168</b>	<b>989</b>
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(5)	1	5	–	–	1
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>210 \$</b>	<b>183 \$</b>	<b>429 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>990 \$</b>
<b>Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfiques</b>						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	– \$	59 \$	– \$	362 \$	– \$	421 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	–	–	–	(3)	–	(3)
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>–</b>	<b>59</b>	<b>–</b>	<b>365</b>	<b>–</b>	<b>424</b>
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	–	–	–	2	–	2
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>– \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>367 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>426 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfiques reclassés au poste des facteurs de bénéfiques Résultat net des placements.

## Facteurs de bénéfices – T2 2023 (suite)

	T2 2023					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
<b>Autres rapprochements</b>						
Autres produits selon les états financiers	47 \$	72 \$	16 \$	1 647 \$	(91) \$	1 691 \$
Frais généraux selon les états financiers	(61)	(127)	(25)	(709)	(101)	(1 023)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(2)	(13)	(3)	(329)	11	(336)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(3)	(236)	(4)	(5)	(133)	(381)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(19)	(304)	(16)	604	(314)	(49)
Moins : reclassement du poste Autres de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	283	-	(604)	-	(321)
Moins : ajustements de consolidation <sup>1</sup>	-	-	-	-	126	126
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Autres</b>	(19)	(21)	(16)	-	(188)	(244)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	23	(1)	(3)	-	19	38
Participations ne donnant pas le contrôle	4	-	-	-	-	4
Titulaires de contrats avec participation	1	(3)	-	-	-	(2)
Ajouter : transfert du résultat des contrats avec participation aux actionnaires	9	2	-	-	-	11
<b>Autres – activités de base</b>	(38)	(15)	(13)	-	(207)	(273)
Autres – activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	1	-	-	-	-	1
<b>Autres – activités de base, selon un taux de change constant</b>	(37) \$	(15) \$	(13) \$	- \$	(207) \$	(272) \$
<b>Rapprochement des recouvrements (des charges) d'impôt sur le résultat</b>						
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(91) \$	(64) \$	(37) \$	(44) \$	(29) \$	(265) \$
Moins : recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(4)	42	73	1	(47)	65
Participations ne donnant pas le contrôle	(6)	-	-	-	-	(6)
Titulaires de contrats avec participation	(8)	(9)	-	-	-	(17)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base</b>	(73)	(97)	(110)	(45)	18	(307)
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	2	-	(1)	-	(1)	-
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	(71) \$	(97) \$	(111) \$	(45) \$	17 \$	(307) \$
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant<sup>3</sup></b>						
Résultat net des activités d'assurance	457 \$	262 \$	134 \$	- \$	34 \$	887 \$
Résultat net des placements	(81)	12	106	-	352	389
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	364	-	364
Banque Manuvie	-	59	-	-	-	59
Autres	(19)	(21)	(17)	-	(188)	(245)
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant</b>	357 \$	312 \$	223 \$	364 \$	198 \$	1 454 \$

<sup>1</sup>) Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

<sup>2</sup>) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>3</sup>) Poste des facteurs de bénéfices selon un taux de change constant ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur dans le compte de résultat du T4 2023.

## Facteurs de bénéfices – T1 2023

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	T1 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat net des activités d'assurance	370 \$	259 \$	173 \$	– \$	47 \$	849 \$
Résultat net des placements	285	117	101	–	244	747
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	345	–	345
Banque Manuvie	–	65	–	–	–	65
Autres	(42)	(18)	(55)	–	(172)	(287)
<b>Résultat net (avant impôts)</b>	<b>613</b>	<b>423</b>	<b>219</b>	<b>345</b>	<b>119</b>	<b>1 719</b>
(Charges) recouvrements d'impôt	(105)	(99)	(33)	(48)	(24)	(309)
<b>Résultat net</b>	<b>508</b>	<b>324</b>	<b>186</b>	<b>297</b>	<b>95</b>	<b>1 410</b>
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle	(54)	–	–	–	–	(54)
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	65	(15)	–	–	–	50
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>519 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>297 \$</b>	<b>95 \$</b>	<b>1 406 \$</b>

## Rapprochement des postes des facteurs de bénéfices et des états financiers consolidés et présentation des postes des facteurs de bénéfices

	T1 2023					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
<b>Rapprochement du résultat net des activités d'assurance</b>						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	370 \$	259 \$	173 \$	– \$	47 \$	849 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	26	–	1	–	(1)	26
Participations ne donnant pas le contrôle	40	–	–	–	–	40
Titulaires de contrats avec participation	(51)	26	–	–	–	(25)
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base</b>	<b>355</b>	<b>233</b>	<b>172</b>	<b>–</b>	<b>48</b>	<b>808</b>
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(5)	1	–	–	–	(4)
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>350 \$</b>	<b>234 \$</b>	<b>172 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>804 \$</b>
<b>Rapprochement du total du résultat des placements</b>						
Total du résultat des placements selon les états financiers	285 \$	463 \$	101 \$	(260) \$	381 \$	970 \$
Moins : reclassement du résultat net des placements de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	–	(346)	–	260	–	(86)
Moins : ajustements de consolidation <sup>2</sup>	–	–	–	–	(137)	(137)
Moins : autres	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat net des placements</b>	<b>285</b>	<b>117</b>	<b>101</b>	<b>–</b>	<b>244</b>	<b>747</b>
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	34	(40)	(200)	–	81	(125)
Participations ne donnant pas le contrôle	24	–	–	–	–	24
Titulaires de contrats avec participation	3	–	–	–	–	3
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base</b>	<b>224</b>	<b>157</b>	<b>301</b>	<b>–</b>	<b>163</b>	<b>845</b>
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(8)	–	2	–	1	(5)
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>216 \$</b>	<b>157 \$</b>	<b>303 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>164 \$</b>	<b>840 \$</b>
<b>Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices</b>						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	– \$	65 \$	– \$	345 \$	– \$	410 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	–	5	–	13	–	18
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>–</b>	<b>60</b>	<b>–</b>	<b>332</b>	<b>–</b>	<b>392</b>
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	–	–	–	1	–	1
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>– \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>333 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>393 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

## Facteurs de bénéfices – T1 2023 (suite)

	T1 2023					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Autres rapprochements</b>						
Autres produits selon les états financiers	10 \$	72 \$	24 \$	1 665 \$	(80) \$	1 691 \$
Frais généraux selon les états financiers	(48)	(123)	(74)	(726)	(115)	(1 086)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(2)	(16)	(1)	(329)	10	(338)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(2)	(232)	(4)	(5)	(124)	(367)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(42)	(299)	(55)	605	(309)	(100)
Moins : reclassement du poste Autres de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	281	-	(605)	-	(324)
Moins : ajustements de consolidation <sup>1</sup>	-	-	-	-	137	137
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Autres</b>	(42)	(18)	(55)	-	(172)	(287)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(9)	(1)	(53)	-	36	(27)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
Titulaires de contrats avec participation	(2)	(3)	-	-	-	(5)
Ajouter : transfert du résultat des contrats avec participation aux actionnaires	9	2	-	-	-	11
<b>Autres – activités de base</b>	(22)	(12)	(2)	-	(208)	(244)
Autres – activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	2	(1)	1	-	(1)	1
<b>Autres – activités de base, selon un taux de change constant</b>	(20) \$	(13) \$	(1) \$	- \$	(209) \$	(243) \$
<b>Rapprochement des recouvrements (des charge) d'impôt sur le résultat</b>						
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(105) \$	(99) \$	(33) \$	(48) \$	(24) \$	(309) \$
Moins : recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(21)	(8)	53	(3)	(38)	(17)
Participations ne donnant pas le contrôle	(10)	-	-	-	-	(10)
Titulaires de contrats avec participation	(6)	(6)	-	-	-	(12)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base</b>	(68)	(85)	(86)	(45)	14	(270)
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	1	-	-	-	-	1
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	(67) \$	(85) \$	(86) \$	(45) \$	14 \$	(269) \$
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant<sup>3</sup></b>						
Résultat net des activités d'assurance	365 \$	259 \$	174 \$	- \$	48 \$	846 \$
Résultat net des placements	278	117	101	-	244	740
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	345	-	345
Banque Manuvie	-	65	-	-	-	65
Autres	(41)	(18)	(54)	-	(173)	(286)
<b>Résultat net (perte nette) avant impôts, selon un taux de change constant</b>	602 \$	423 \$	221 \$	345 \$	119 \$	1 710 \$

<sup>1</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

<sup>2</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>3</sup> Poste des facteurs de bénéfices selon un taux de change constant ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur dans le compte de résultat du T4 2023.

## Facteurs de bénéfices – T4 2022

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2022					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
Résultat net des activités d'assurance	485 \$	301 \$	126 \$	– \$	49 \$	961 \$
Résultat net des placements à la transition	169	(69)	(259)	–	62	(97)
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	–	–	–	461	–	461
Banque Manuvie	–	72	–	–	–	72
Autres	(39)	(27)	(15)	–	(167)	(248)
<b>Résultat net à la transition avant impôts</b>	<b>615</b>	<b>277</b>	<b>(148)</b>	<b>461</b>	<b>(56)</b>	<b>1 149</b>
(Charges) recouvrements d'impôt à la transition	(122)	(135)	42	(60)	377	102
<b>Résultat net à la transition</b>	<b>493</b>	<b>142</b>	<b>(106)</b>	<b>401</b>	<b>321</b>	<b>1 251</b>
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle à la transition	(34)	–	–	–	(1)	(35)
Moins : résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation à la transition	34	(22)	–	–	–	12
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (après impôts)</b>	<b>493 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>(106) \$</b>	<b>401 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>1 228 \$</b>

## Rapprochement des postes des facteurs de bénéfiques et des états financiers consolidés et présentation des postes des facteurs de bénéfiques

	T4 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Rapprochement du résultat net des activités d'assurance</b>						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	485 \$	301 \$	126 \$	– \$	49 \$	961 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	69	1	10	–	(1)	79
Participations ne donnant pas le contrôle	18	–	–	–	–	18
Titulaires de contrats avec participation	15	84	–	–	–	99
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base</b>	<b>383</b>	<b>216</b>	<b>116</b>	<b>–</b>	<b>50</b>	<b>765</b>
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	1	–	–	–	(1)	–
<b>Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>384 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>116 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>765 \$</b>
<b>Rapprochement du résultat net des placements à la transition</b>						
Total du résultat des placements selon les états financiers	(45) \$	(60) \$	(179) \$	(149) \$	157 \$	(276) \$
Incidences de la transition à IFRS 9	214	312	(80)	–	7	453
Total, y compris les incidences de la transition	169	252	(259)	(149)	164	177
Moins : reclassement du résultat net des placements de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfiques	–	(324)	–	149	–	(175)
Moins : ajustements de consolidation <sup>2</sup>	–	–	–	–	(102)	(102)
Moins : autres	–	3	–	–	–	3
<b>Résultat net des placements à la transition</b>	<b>169</b>	<b>(69)</b>	<b>(259)</b>	<b>–</b>	<b>62</b>	<b>(97)</b>
Moins : résultat net des placements à la transition attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(54)	(189)	(662)	–	(75)	(980)
Participations ne donnant pas le contrôle	31	–	–	–	–	31
Titulaires de contrats avec participation	(15)	(2)	–	–	–	(17)
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base</b>	<b>207</b>	<b>122</b>	<b>403</b>	<b>–</b>	<b>137</b>	<b>869</b>
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(2)	1	1	–	–	–
<b>Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>205 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>404 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>869 \$</b>
<b>Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfiques</b>						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	– \$	72 \$	– \$	461 \$	– \$	533 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	–	5	–	140	–	145
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>–</b>	<b>67</b>	<b>–</b>	<b>321</b>	<b>–</b>	<b>388</b>
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	–	–	–	1	–	1
<b>Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant</b>	<b>– \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>322 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>389 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfiques reclassés au poste des facteurs de bénéfiques Résultat net des placements.



## Facteurs de bénéfices – T4 2022 (suite)

	T4 2022					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Autres rapprochements</b>						
Autres produits selon les états financiers	15 \$	67 \$	17 \$	1 646 \$	(74) \$	1 671 \$
Frais généraux selon les états financiers	(42)	(135)	(29)	(715)	(81)	(1 002)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(3)	(14)	2	(316)	11	(320)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(8)	(196)	(4)	(5)	(124)	(337)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(38)	(278)	(14)	610	(268)	12
Moins : reclassement du poste Autres de la Banque Manuvie au Canada et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	252	-	(610)	-	(358)
Moins : ajustements de consolidation <sup>1</sup>	-	-	-	-	101	101
Autres	(1)	(1)	(1)	-	-	(3)
<b>Autres</b>	(39)	(27)	(15)	-	(167)	(248)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	-	-	-	22	22
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
Titulaires de contrats avec participation	(7)	(1)	-	-	-	(8)
Ajouter : transfert du résultat des contrats avec participation aux actionnaires	20	(2)	-	-	-	18
<b>Autres – activités de base</b>	(12)	(28)	(15)	-	(189)	(244)
Autres – activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	(1)	-	(1)	-	1	(1)
<b>Autres – activités de base, selon un taux de change constant</b>	(13) \$	(28) \$	(16) \$	- \$	(188) \$	(245) \$
<b>Rapprochement des recouvrements (des charges) d'impôt sur le résultat</b>						
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(102) \$	(14) \$	23 \$	(60) \$	379 \$	226 \$
Incidences de la transition à IFRS 9	(20)	(121)	19	-	(2)	(124)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat à la transition</b>	(122)	(135)	42	(60)	377	102
Moins : recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat à la transition attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(18)	6	138	(13)	306	419
Participations ne donnant pas le contrôle	(13)	-	-	-	-	(13)
Titulaires de contrats avec participation	(9)	(60)	-	-	-	(69)
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base</b>	(82)	(81)	(96)	(47)	71	(235)
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	1	(1)	1	(1)	-	-
<b>Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	(81) \$	(82) \$	(95) \$	(48) \$	71 \$	(235) \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle	32 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	33 \$
Incidences de la transition à IFRS 9	2	-	-	-	-	2
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle à la transition	34 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	35 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(47) \$	22 \$	- \$	- \$	- \$	(25) \$
Incidences de la transition à IFRS 9	13	-	-	-	-	13
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation à la transition	(34) \$	22 \$	- \$	- \$	- \$	(12) \$
<b>Résultat net (perte nette) à la transition avant impôts, selon un taux de change constant<sup>3</sup></b>						
Résultat net des activités d'assurance	487 \$	301 \$	127 \$	- \$	49 \$	964 \$
Résultat net des placements	166	(69)	(260)	-	62	(101)
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	458	-	458
Banque Manuvie	-	72	-	-	-	72
Autres	(41)	(27)	(16)	-	(167)	(251)
<b>Résultat net (perte nette) à la transition avant impôts, selon un taux de change constant</b>	612 \$	277 \$	(149) \$	458 \$	(56) \$	1 142 \$

<sup>1</sup> Ajustements de consolidation du poste Autres des facteurs de bénéfices reclassés au poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements.

<sup>2</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>3</sup> Poste des facteurs de bénéfices selon un taux de change constant ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur dans le compte de résultat du T4 2023.

La **marge sur services contractuels** (« **MSC** ») est un passif qui représente les profits non acquis futurs sur les contrats d'assurance conclus. Il s'agit d'une composante des passifs de nos contrats d'assurance et de réassurance inclus à l'état de la situation financière. Les variations de la MSC liées à des facteurs externes et internes comprennent les montants attribués aux actionnaires participants et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le **taux de croissance de la MSC** correspond à la variation en pourcentage de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle par rapport à celle de la période précédente, selon un taux de change constant.

Les variations de la MSC qui sont classées comme liées à des facteurs internes tiennent compte des incidences suivantes :

- L'**incidence des affaires nouvelles** correspond à l'incidence sur la MSC des contrats d'assurance comptabilisés initialement au cours de la période et comprend les profits (les pertes) liés aux frais d'acquisition qui ont une incidence sur la MSC de la période. Elle exclut l'incidence sur la MSC de la conclusion de nouveaux contrats de réassurance qui peut être en général considérée comme étant une mesure de gestion.
- Les **variations prévues des produits financiers ou charges financières** tiennent compte de l'intérêt capitalisé sur la MSC au cours de la période et de la variation prévue de la MSC sur les contrats évalués selon la MHV, si les rendements correspondent à ceux qui avaient été prévus.
- La **MSC comptabilisée au titre des services fournis** correspond à la tranche de la MSC qui est comptabilisée en résultat net au titre des services fournis au cours de la période.
- Les **profits (pertes) sur les résultats techniques des activités d'assurance et autres** correspondent principalement à la variation du solde de la MSC découlant des fluctuations des résultats techniques qui ont trait aux périodes futures. Cela comprend la régularité des primes et les variations des flux de trésorerie de périodes futures causées par les autres résultats techniques de la période visée.

Les variations de la MSC qui sont classées comme liées à des facteurs externes comprennent ce qui suit :

- **Les modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles qui entraînent un ajustement de la MSC**
- **L'incidence des variations des taux de change** au cours de la période de présentation de l'information financière
- **L'incidence des marchés**
- **Les transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres éléments** qui reflètent les incidences sur les flux de trésorerie futurs d'éléments comme les profits ou pertes à la cession d'activités, l'incidence des modifications aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés, des ajustements significatifs ponctuels et exceptionnels et d'autres montants qui ne sont pas compris dans les éléments liés à des facteurs externes précités

La **MSC après impôts** entre dans la définition du ratio de levier financier et des fonds propres consolidés et est calculée comme la MSC ajustée pour tenir compte du taux d'imposition marginal en vigueur dans le territoire dans lequel un solde de la MSC est présenté. La **MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle** est utilisée dans le calcul de la valeur comptable par action ajustée et est calculée comme la MSC compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle ajustée pour refléter le taux d'imposition marginal en vigueur dans le territoire dans lequel ce solde est présenté.

La **MSC au titre des affaires nouvelles** correspond à l'incidence des affaires nouvelles décrites ci-dessus, compte non tenu de la MSC attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Le **taux de croissance de la MSC au titre des affaires nouvelles** correspond à la variation, en pourcentage, de la MSC au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle en comparaison de celle de la période précédente, selon un taux de change constant.

## Information sur la MSC et la MSC après impôts

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
MSC	21 301 \$	18 149 \$	18 103 \$	18 200 \$	17 977 \$
Moins : MSC attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(861)	(780)	(680)	(733)	(694)
<b>MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>20 440 \$</b>	<b>17 369 \$</b>	<b>17 423 \$</b>	<b>17 467 \$</b>	<b>17 283 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	380	116	324	(171)	(138)
<b>MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle, selon un taux de change constant</b>	<b>20 820 \$</b>	<b>17 485 \$</b>	<b>17 747 \$</b>	<b>17 296 \$</b>	<b>17 145 \$</b>
<b>MSC par secteur</b>					
Asie	12 617 \$	10 030 \$	9 630 \$	9 678 \$	9 420 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	861	780	680	733	694
Canada	4 060	3 662	3 656	3 659	3 675
États-Unis	3 738	3 651	4 106	4 080	4 136
Services généraux et autres	25	26	31	50	52
<b>MSC</b>	<b>21 301 \$</b>	<b>18 149 \$</b>	<b>18 103 \$</b>	<b>18 200 \$</b>	<b>17 977 \$</b>
<b>MSC – Ajustement selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Asie	269 \$	100 \$	207 \$	(195) \$	(157) \$
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	12	12	22	(33)	(23)
Canada	–	–	–	–	–
États-Unis	110	16	117	24	19
Services généraux et autres	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>391 \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>346 \$</b>	<b>(204) \$</b>	<b>(161) \$</b>
<b>MSC, selon un taux de change constant</b>					
Asie	12 886 \$	10 130 \$	9 837 \$	9 483 \$	9 263 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	873	792	702	700	671
Canada	4 060	3 662	3 656	3 659	3 675
États-Unis	3 848	3 667	4 223	4 104	4 155
Services généraux et autres	25	26	31	50	52
<b>Total de la MSC, selon un taux de change constant</b>	<b>21 692 \$</b>	<b>18 277 \$</b>	<b>18 449 \$</b>	<b>17 996 \$</b>	<b>17 816 \$</b>
<b>MSC après impôts</b>					
MSC	21 301 \$	18 149 \$	18 103 \$	18 200 \$	17 977 \$
Taux d'imposition marginal sur la MSC	(2 798)	(2 474)	(2 645)	(2 724)	(2 726)
<b>MSC après impôts</b>	<b>18 503 \$</b>	<b>15 675 \$</b>	<b>15 458 \$</b>	<b>15 476 \$</b>	<b>15 251 \$</b>
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	20 440 \$	17 369 \$	17 423 \$	17 467 \$	17 283 \$
Taux d'imposition marginal sur la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	(2 692)	(2 377)	(2 546)	(2 617)	(2 624)
<b>MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>17 748 \$</b>	<b>14 992 \$</b>	<b>14 877 \$</b>	<b>14 850 \$</b>	<b>14 659 \$</b>

<sup>1</sup>) Incidence de la prise en compte de la MSC et de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle au moyen des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat du T4 2023.

## Information sur la MSC au titre des affaires nouvelles, selon un taux de change constant

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
<b>MSC au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle</b>							
Hong Kong	199 \$	167 \$	191 \$	119 \$	110 \$	676 \$	437 \$
Japon	42	29	19	36	28	126	140
Autres régions d'Asie	173	206	222	146	186	747	732
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						231	197
<i>Chine continentale</i>						138	12
<i>Singapour</i>						244	189
<i>Vietnam</i>						87	305
<i>Autres marchés émergents</i>						47	29
Asie	414	402	432	301	324	1 549	1 309
Canada	70	51	57	46	47	224	199
États-Unis	142	54	103	95	71	394	387
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle	626	507	592	442	442	2 167	1 895
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	39	46	38	19	–	142	20
Incidence totale des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance sur la MSC	665 \$	553 \$	630 \$	461 \$	442 \$	2 309 \$	1 915 \$
<b>MSC au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle – Ajustement selon un taux de change constant<sup>1,2</sup></b>							
Hong Kong	– \$	3 \$	3 \$	1 \$	– \$	7 \$	20 \$
Japon	–	(1)	(1)	(3)	(1)	(5)	(10)
Autres régions d'Asie	–	5	(1)	(3)	2	1	22
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						3	7
<i>Chine continentale</i>						–	–
<i>Singapour</i>						2	13
<i>Vietnam</i>						(2)	3
<i>Autres marchés émergents</i>						(2)	(1)
Asie	–	7	1	(5)	1	3	32
Canada	–	–	–	–	–	–	–
États-Unis	–	1	1	1	–	3	20
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle	–	8	2	(4)	1	6	52
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	–	–	–	(1)	(1)	(1)	(1)
Incidence totale des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance sur la MSC	– \$	8 \$	2 \$	(5) \$	– \$	5 \$	51 \$
<b>MSC au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle, selon un taux de change constant</b>							
Hong Kong	199 \$	170 \$	194 \$	120 \$	110 \$	683 \$	457 \$
Japon	42	28	18	33	27	121	130
Autres régions d'Asie	173	211	221	143	188	748	754
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						234	204
<i>Chine continentale</i>						138	12
<i>Singapour</i>						246	202
<i>Vietnam</i>						85	308
<i>Autres marchés émergents</i>						45	28
Asie	414	409	433	296	325	1 552	1 341
Canada	70	51	57	46	47	224	199
États-Unis	142	55	104	96	71	397	407
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles nette des participations ne donnant pas le contrôle, selon un taux de change constant	626	515	594	438	443	2 173	1 947
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie, selon un taux de change constant	39	46	38	18	(1)	141	19
<b>Incidence totale des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance sur la MSC, selon un taux de change constant</b>	<b>665 \$</b>	<b>561 \$</b>	<b>632 \$</b>	<b>456 \$</b>	<b>442 \$</b>	<b>2 314 \$</b>	<b>1 966 \$</b>

<sup>1)</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2)</sup> La MSC au titre des affaires nouvelles des autres régions d'Asie est présentée par pays annuellement pour l'exercice complet. Les autres marchés émergents dans les autres régions d'Asie comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées **selon un taux de change constant**, qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Ces mesures financières sont présentées selon un taux de change constant ou il s'agit plutôt du taux de croissance ou de recul de la mesure financière qui est établi selon un taux de change constant, au moyen des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat et l'état de la situation financière en vigueur au quatrième trimestre de 2023.

L'information sur les mesures financières conformes aux PCGR et non conformes aux PCGR selon un taux de change constant est présentée ci-après et dans la présente rubrique.

Le **RPA de base et le RPA dilué, selon un taux de change constant**, correspondent au résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires selon un taux de change constant divisé respectivement par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

### Frais généraux selon un taux de change constant

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
Frais généraux	1 180 \$	1 042 \$	1 022 \$	1 086 \$	1 002 \$	4 330 \$	3 731 \$
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	9	8	3	4	20	100
<b>Frais généraux selon un taux de change constant</b>	<b>1 180 \$</b>	<b>1 051 \$</b>	<b>1 030 \$</b>	<b>1 089 \$</b>	<b>1 006 \$</b>	<b>4 350 \$</b>	<b>3 831 \$</b>

<sup>1</sup>) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

## Mesures financières du résultat net selon un taux de change constant

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires :</b>							
Asie	615 \$	84 \$	130 \$	519 \$	315 \$	1 348 \$	683 \$
Canada	365	290	227	309	(73)	1 191	(503)
États-Unis	198	72	183	186	(44)	639	(2 316)
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	365	318	317	297	401	1 297	1 121
Services généraux et autres	116	249	168	95	316	628	(918)
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 659</b>	<b>1 013</b>	<b>1 025</b>	<b>1 406</b>	<b>915</b>	<b>5 103</b>	<b>(1 933)</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(99)	(54)	(98)	(52)	(97)	(303)	(260)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>1 560 \$</b>	<b>959 \$</b>	<b>927 \$</b>	<b>1 354 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>4 800 \$</b>	<b>(2 193) \$</b>
<b>Ajustement selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>							
Asie	- \$	2 \$	13 \$	1 \$	19 \$	16 \$	274 \$
Canada	-	1	1	(2)	(2)	-	78
États-Unis	-	-	11	1	(2)	12	(160)
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	4	4	-	(1)	8	16
Services généraux et autres	-	(7)	(9)	(1)	(11)	(17)	(86)
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>122</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>122 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires selon un taux de change constant</b>							
Asie	615 \$	86 \$	143 \$	520 \$	334 \$	1 364 \$	957 \$
Canada	365	291	228	307	(75)	1 191	(425)
États-Unis	198	72	194	187	(46)	651	(2 476)
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	365	322	321	297	400	1 305	1 137
Services généraux et autres	116	242	159	94	305	611	(1 004)
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires, selon un taux de change constant</b>	<b>1 659</b>	<b>1 013</b>	<b>1 045</b>	<b>1 405</b>	<b>918</b>	<b>5 122</b>	<b>(1 811)</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres, selon un taux de change constant	(99)	(54)	(98)	(52)	(97)	(303)	(260)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant</b>	<b>1 560 \$</b>	<b>959 \$</b>	<b>947 \$</b>	<b>1 353 \$</b>	<b>821 \$</b>	<b>4 819 \$</b>	<b>(2 071) \$</b>
<b>Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US</b>							
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US <sup>2</sup>	452 \$	63 \$	96 \$	384 \$	231 \$	995 \$	516 \$
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	-	-	9	(2)	14	7	186
<b>Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>	<b>452 \$</b>	<b>63 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>382 \$</b>	<b>245 \$</b>	<b>1 002 \$</b>	<b>702 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts)</b>							
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	1 659 \$	1 013 \$	1 025 \$	1 406 \$	915 \$	5 103 \$	(1 933) \$
Impôts sur le résultat net attribué aux actionnaires	288	(67)	242	287	(307)	750	(1 241)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts)</b>	<b>1 947</b>	<b>946</b>	<b>1 267</b>	<b>1 693</b>	<b>608</b>	<b>5 853</b>	<b>(3 174)</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	7	21	(9)	4	19	(110)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts), selon un taux de change constant</b>	<b>1 947 \$</b>	<b>953 \$</b>	<b>1 288 \$</b>	<b>1 684 \$</b>	<b>612 \$</b>	<b>5 872 \$</b>	<b>(3 284) \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Le résultat net attribué aux actionnaires (après impôts) du secteur Asie en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain en vigueur utilisé pour préparer le compte de résultat de la période de présentation de l'information financière.

## Mesures financières du résultat net à la transition selon un taux de change constant

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels				Résultats de l'exercice
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	2022
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition :</b>					
Asie	493 \$	176 \$	(227) \$	205 \$	647 \$
Canada	120	481	271	326	1 198
États-Unis	(106)	314	355	885	1 448
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	401	287	150	283	1 121
Services généraux et autres	320	(481)	(381)	(374)	(916)
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition</b>	<b>1 228</b>	<b>777</b>	<b>168</b>	<b>1 325</b>	<b>3 498</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(97)	(51)	(60)	(52)	(260)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires à la transition</b>	<b>1 131 \$</b>	<b>726 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>1 273 \$</b>	<b>3 238 \$</b>
<b>Ajustement selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Asie	14 \$	32 \$	34 \$	62 \$	142 \$
Canada	(3)	13	7	12	29
États-Unis	(2)	16	(4)	58	68
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	(1)	8	2	8	17
Services généraux et autres	(10)	(23)	(22)	(31)	(86)
<b>Total de l'ajustement selon un taux de change constant – résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition</b>	<b>(2)</b>	<b>46</b>	<b>17</b>	<b>109</b>	<b>170</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires à la transition</b>	<b>(2) \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>170 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition selon un taux de change constant</b>					
Asie	507 \$	208 \$	(193) \$	267 \$	789 \$
Canada	117	494	278	338	1 227
États-Unis	(108)	330	351	943	1 516
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	400	295	152	291	1 138
Services généraux et autres	310	(504)	(403)	(405)	(1 002)
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition selon un taux de change constant</b>	<b>1 226</b>	<b>823</b>	<b>185</b>	<b>1 434</b>	<b>3 668</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres, selon un taux de change constant	(97)	(51)	(60)	(52)	(260)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant</b>	<b>1 129 \$</b>	<b>772 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>1 382 \$</b>	<b>3 408 \$</b>
<b>Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie à la transition, en dollars US</b>					
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie à la transition, en dollars US <sup>2</sup>	363 \$	134 \$	(177) \$	161 \$	481 \$
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US <sup>1</sup>	9	19	35	35	98
<b>Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie à la transition, en dollars US, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>	<b>372 \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>(142) \$</b>	<b>196 \$</b>	<b>579 \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (avant impôts)</b>					
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (après impôts)	1 228 \$	777 \$	168 \$	1 325 \$	3 498 \$
Impôts sur le résultat net attribué aux actionnaires à la transition	(184)	200	230	403	649
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (avant impôts)</b>	<b>1 044</b>	<b>977</b>	<b>398</b>	<b>1 728</b>	<b>4 147</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	(6)	29	62	121	206
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires à la transition (avant impôts), selon un taux de change constant</b>	<b>1 038 \$</b>	<b>1 006 \$</b>	<b>460 \$</b>	<b>1 849 \$</b>	<b>4 353 \$</b>

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie à la transition (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat pour la période de présentation de l'information financière.

Le **RCP à la transition** mesure la rentabilité affichée en 2022 au moyen du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires à la transition en pourcentage du capital déployé pour réaliser ce résultat. La Société calcule le RCP à la transition au moyen des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens trimestriels comme la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires au début et à la fin du trimestre et, pour l'exercice, comme la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens de chaque trimestre de l'exercice. Le RCP à la transition est une mesure temporaire et sera présenté uniquement pour les périodes comparatives de 2022 dans notre rapport de gestion annuel de 2023.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels				Résultats de l'exercice
	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	2022
<b>Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires à la transition</b>	1 228 \$	777 \$	168 \$	1 325 \$	3 498 \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(97)	(51)	(60)	(52)	(260)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires à la transition</b>	1 131 \$	726 \$	108 \$	1 273 \$	3 238 \$
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires à la transition annualisé</b>	4 487 \$	2 876 \$	437 \$	5 163 \$	3 238 \$
<b>Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires</b>	40 667 \$	40 260 \$	39 095 \$	38 881 \$	39 726 \$
<b>RCP à la transition (annualisé) (%)</b>	11,0 %	7,1 %	1,1 %	13,3 %	8,2 %

Le **RPA de base à la transition** et le **RPA dilué à la transition** correspondent au résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires à la transition divisé par respectivement le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre dilué pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le **RPA de base à la transition** et le **RPA dilué à la transition, selon un taux de change constant**, correspondent au résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires à la transition selon un taux de change constant divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre dilué pondéré d'actions ordinaires en circulation, respectivement. Chaque mesure du RPA est temporaire et sera présentée uniquement pour les périodes comparatives de 2022 dans notre rapport de gestion annuel de 2023.

Les **ASGA** constituent une mesure financière de l'envergure de la Société. Ils regroupent les ASG et les ASA. Les ASG comprennent les actifs du fonds général, soit le total des placements et l'actif net des fonds distincts, et les actifs des clients externes pour lesquels nous offrons des services de gestion des placements, soit les fonds communs de placement, la gestion d'actifs institutionnels et les actifs nets des autres fonds. Les ASA sont des actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les ASGA sont fréquemment utilisés dans le secteur pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gère également des actifs pour le compte des autres secteurs de la Société. Les **ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** sont une mesure financière correspondant à la somme des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des actifs gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte d'autres secteurs. Il s'agit d'une mesure importante des actifs gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.



## Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	31 décembre 2023						31 décembre 2023	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- \$	25 321 \$	- \$	- \$	- \$	25 321 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	-	-	-	-	3 201	3 201	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	144 433	86 135	133 959	7 090	17 071	388 688	109 533	101 592
<b>Total</b>	<b>144 433</b>	<b>111 456</b>	<b>133 959</b>	<b>7 090</b>	<b>20 272</b>	<b>417 210</b>	<b>109 533</b>	<b>101 592</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	3 328	-	3 328	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	24 854	36 085	68 585	244 738	(46)	374 216	18 846	52 014
<b>Total</b>	<b>24 854</b>	<b>36 085</b>	<b>68 585</b>	<b>248 066</b>	<b>(46)</b>	<b>377 544</b>	<b>18 846</b>	<b>52 014</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>	<b>169 287</b>	<b>147 541</b>	<b>202 544</b>	<b>255 156</b>	<b>20 226</b>	<b>794 754</b>	<b>128 379</b>	<b>153 606</b>
Fonds communs de placement	-	-	-	277 365	-	277 365	-	-
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	-	-	-	119 161	-	119 161	-	-
Autres fonds	-	-	-	15 435	-	15 435	-	-
<b>Total des ASG</b>	<b>169 287</b>	<b>147 541</b>	<b>202 544</b>	<b>667 117</b>	<b>20 226</b>	<b>1 206 715</b>	<b>128 379</b>	<b>153 606</b>
Actifs sous administration	-	-	-	182 046	-	182 046	-	-
<b>Total des ASGA</b>	<b>169 287 \$</b>	<b>147 541 \$</b>	<b>202 544 \$</b>	<b>849 163 \$</b>	<b>20 226 \$</b>	<b>1 388 761 \$</b>	<b>128 379 \$</b>	<b>153 606 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>1 053 209 \$</b>		
Total des ASGA	169 287 \$	147 541 \$	202 544 \$	849 163 \$	20 226 \$	1 388 761 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	-	-	-	-	-	-		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>169 287 \$</b>	<b>147 541 \$</b>	<b>202 544 \$</b>	<b>849 163 \$</b>	<b>20 226 \$</b>	<b>1 388 761 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				849 163 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				205 814				
<b>Total</b>				<b>1 054 977 \$</b>				

<sup>1)</sup> L'ajustement de consolidation du secteur Services généraux et autres est lié aux actifs dérivés nets reclassés du total des placements dans d'autres postes de l'état de la situation financière.

<sup>2)</sup> L'actif net des fonds distincts du secteur Services généraux et autres correspond à l'élimination des montants détenus par la Société.

<sup>3)</sup> La gestion d'actifs institutionnels exclut l'actif net des fonds distincts de ce sous-secteur.

<sup>4)</sup> Les ASGA en dollars américains correspondent au total des ASGA en dollars canadiens divisés par le taux de change du dollar américain en vigueur à la fin du trimestre.

<sup>5)</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	30 septembre 2023						30 septembre 2023	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- \$	25 123 \$	- \$	- \$	- \$	25 123 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	-	-	-	-	8 141	8 141	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	135 820	78 377	128 790	6 723	15 762	365 472	100 438	95 259
<b>Total</b>	<b>135 820</b>	<b>103 500</b>	<b>128 790</b>	<b>6 723</b>	<b>23 903</b>	<b>398 736</b>	<b>100 438</b>	<b>95 259</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	3 477	-	3 477	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	23 769	34 448	64 796	230 469	(47)	353 435	17 587	47 926
<b>Total</b>	<b>23 769</b>	<b>34 448</b>	<b>64 796</b>	<b>233 946</b>	<b>(47)</b>	<b>356 912</b>	<b>17 587</b>	<b>47 926</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>								
Fonds communs de placement	-	-	-	266 069	-	266 069	-	-
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	-	-	-	111 754	-	111 754	-	-
Autres fonds	-	-	-	14 359	-	14 359	-	-
<b>Total des ASG</b>	<b>159 589</b>	<b>137 948</b>	<b>193 586</b>	<b>632 851</b>	<b>23 856</b>	<b>1 147 830</b>	<b>118 025</b>	<b>143 185</b>
Actifs sous administration	-	-	-	173 897	-	173 897	-	-
<b>Total des ASGA</b>	<b>159 589 \$</b>	<b>137 948 \$</b>	<b>193 586 \$</b>	<b>806 748 \$</b>	<b>23 856 \$</b>	<b>1 321 727 \$</b>	<b>118 025 \$</b>	<b>143 185 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>977 609 \$</b>		
Total des ASGA	159 589 \$	137 948 \$	193 586 \$	806 748 \$	23 856 \$	1 321 727 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	(1 150)	-	(4 758)	(12 683)	-	(18 591)		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>158 439 \$</b>	<b>137 948 \$</b>	<b>188 828 \$</b>	<b>794 065 \$</b>	<b>23 856 \$</b>	<b>1 303 136 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				806 748 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				201 407				
<b>Total</b>				<b>1 008 155 \$</b>				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2023 ci-dessus.

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	30 juin 2023						30 juin 2023	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	– \$	25 003 \$	– \$	– \$	– \$	25 003 \$	– \$	– \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	–	–	–	–	3 895	3 895	–	–
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	135 208	83 026	132 133	5 464	18 699	374 530	102 166	99 855
<b>Total</b>	<b>135 208</b>	<b>108 029</b>	<b>132 133</b>	<b>5 464</b>	<b>22 594</b>	<b>403 428</b>	<b>102 166</b>	<b>99 855</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	–	–	–	3 564	–	3 564	–	–
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	24 052	35 993	67 303	235 113	(44)	362 417	18 182	50 862
<b>Total</b>	<b>24 052</b>	<b>35 993</b>	<b>67 303</b>	<b>238 677</b>	<b>(44)</b>	<b>365 981</b>	<b>18 182</b>	<b>50 862</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>								
Fonds communs de placement	–	–	–	267 835	–	267 835	–	–
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	–	–	–	112 491	–	112 491	–	–
Autres fonds	–	–	–	14 674	–	14 674	–	–
<b>Total des ASG</b>	<b>159 260</b>	<b>144 022</b>	<b>199 436</b>	<b>639 141</b>	<b>22 550</b>	<b>1 164 409</b>	<b>120 348</b>	<b>150 717</b>
Actifs sous administration	–	–	–	180 430	–	180 430	–	–
<b>Total des ASGA</b>	<b>159 260 \$</b>	<b>144 022 \$</b>	<b>199 436 \$</b>	<b>819 571 \$</b>	<b>22 550 \$</b>	<b>1 344 839 \$</b>	<b>120 348 \$</b>	<b>150 717 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>1 016 277 \$</b>		
Total des ASGA	159 260 \$	144 022 \$	199 436 \$	819 571 \$	22 550 \$	1 344 839 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	844	–	(691)	(1 189)	–	(1 036)		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>160 104 \$</b>	<b>144 022 \$</b>	<b>198 745 \$</b>	<b>818 382 \$</b>	<b>22 550 \$</b>	<b>1 343 803 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				819 571 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				203 825				
<b>Total</b>				<b>1 023 396 \$</b>				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2023 ci-dessus.

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	31 mars 2023						31 mars 2023	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	- \$	24 747 \$	- \$	- \$	- \$	24 747 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	-	-	-	-	3 488	3 488	-	-
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	138 029	82 733	136 454	5 565	21 460	384 241	102 014	100 827
<b>Total</b>	<b>138 029</b>	<b>107 480</b>	<b>136 454</b>	<b>5 565</b>	<b>24 948</b>	<b>412 476</b>	<b>102 014</b>	<b>100 827</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	-	-	-	3 718	-	3 718	-	-
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	24 203	36 374	67 935	231 860	(46)	360 326	17 893	50 197
<b>Total</b>	<b>24 203</b>	<b>36 374</b>	<b>67 935</b>	<b>235 578</b>	<b>(46)</b>	<b>364 044</b>	<b>17 893</b>	<b>50 197</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>	<b>162 232</b>	<b>143 854</b>	<b>204 389</b>	<b>241 143</b>	<b>24 902</b>	<b>776 520</b>	<b>119 907</b>	<b>151 024</b>
Fonds communs de placement	-	-	-	267 767	-	267 767	-	-
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	-	-	-	113 781	-	113 781	-	-
Autres fonds	-	-	-	14 302	-	14 302	-	-
<b>Total des ASG</b>	<b>162 232</b>	<b>143 854</b>	<b>204 389</b>	<b>636 993</b>	<b>24 902</b>	<b>1 172 370</b>	<b>119 907</b>	<b>151 024</b>
Actifs sous administration	-	-	-	177 510	-	177 510	-	-
<b>Total des ASGA</b>	<b>162 232 \$</b>	<b>143 854 \$</b>	<b>204 389 \$</b>	<b>814 503 \$</b>	<b>24 902 \$</b>	<b>1 349 880 \$</b>	<b>119 907 \$</b>	<b>151 024 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>997 399 \$</b>		
Total des ASGA	162 232 \$	143 854 \$	204 389 \$	814 503 \$	24 902 \$	1 349 880 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	(5 870)	-	(5 241)	(16 714)	-	(27 825)		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>156 362 \$</b>	<b>143 854 \$</b>	<b>199 148 \$</b>	<b>797 789 \$</b>	<b>24 902 \$</b>	<b>1 322 055 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				814 503 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				208 013				
<b>Total</b>				<b>1 022 516 \$</b>				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2023 ci-dessus.

Aux	\$ CA						\$ US <sup>4</sup>	
	31 décembre 2022						31 décembre 2022	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
<b>Total des placements</b>								
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	– \$	24 779 \$	– \$	– \$	– \$	24 779 \$	– \$	– \$
Reclassement des dérivés <sup>1</sup>	–	–	–	–	5 701	5 701	–	–
Placements, à l'exclusion des éléments ci-dessus	132 808	82 150	133 635	5 752	15 317	369 662	98 007	98 628
<b>Total</b>	<b>132 808</b>	<b>106 929</b>	<b>133 635</b>	<b>5 752</b>	<b>21 018</b>	<b>400 142</b>	<b>98 007</b>	<b>98 628</b>
<b>Actif net des fonds distincts</b>								
Actif net des fonds distincts – Actifs institutionnels	–	–	–	3 719	–	3 719	–	–
Actif net des fonds distincts – Autres <sup>2</sup>	23 227	35 695	65 490	220 471	(40)	344 843	17 138	48 333
<b>Total</b>	<b>23 227</b>	<b>35 695</b>	<b>65 490</b>	<b>224 190</b>	<b>(40)</b>	<b>348 562</b>	<b>17 138</b>	<b>48 333</b>
<b>ASG selon les états financiers</b>								
Fonds communs de placement	–	–	–	258 273	–	258 273	–	–
Gestion d'actifs institutionnels <sup>3</sup>	–	–	–	109 740	–	109 740	–	–
Autres fonds	–	–	–	13 617	–	13 617	–	–
<b>Total des ASG</b>	<b>156 035</b>	<b>142 624</b>	<b>199 125</b>	<b>611 572</b>	<b>20 978</b>	<b>1 130 334</b>	<b>115 145</b>	<b>146 961</b>
Actifs sous administration	–	–	–	170 768	–	170 768	–	–
<b>Total des ASGA</b>	<b>156 035 \$</b>	<b>142 624 \$</b>	<b>199 125 \$</b>	<b>782 340 \$</b>	<b>20 978 \$</b>	<b>1 301 102 \$</b>	<b>115 145 \$</b>	<b>146 961 \$</b>
<b>Total des ASGA, en dollars US<sup>4</sup></b>						<b>960 259 \$</b>		
Total des ASGA	156 035 \$	142 624 \$	199 125 \$	782 340 \$	20 978 \$	1 301 102 \$		
Ajustement selon un taux de change constant <sup>5</sup>	(5 632)	–	(5 343)	(16 437)	–	(27 412)		
<b>Total des ASGA, selon un taux de change constant</b>	<b>150 403 \$</b>	<b>142 624 \$</b>	<b>193 782 \$</b>	<b>765 903 \$</b>	<b>20 978 \$</b>	<b>1 273 690 \$</b>		
<b>ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				782 340 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				201 920				
<b>Total</b>				<b>984 260 \$</b>				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 5, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2023 ci-dessus.

## ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et ASGA gérés par cette dernière, par sous-secteur d'activité et par région

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
<b>ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité</b>					
Régimes de retraite	431 601 \$	410 433 \$	419 380 \$	413 769 \$	395 108 \$
Particuliers	292 629	278 372	281 814	281 198	271 351
Gestion d'actifs institutionnels	124 933	117 943	118 377	119 536	115 881
<b>Total</b>	<b>849 163 \$</b>	<b>806 748 \$</b>	<b>819 571 \$</b>	<b>814 503 \$</b>	<b>782 340 \$</b>
<b>ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Régimes de retraite	431 601 \$	402 570 \$	418 219 \$	405 460 \$	386 836 \$
Particuliers	292 629	274 485	281 457	275 827	266 039
Gestion d'actifs institutionnels	124 933	117 010	118 706	116 502	113 028
<b>Total</b>	<b>849 163 \$</b>	<b>794 065 \$</b>	<b>818 382 \$</b>	<b>797 789 \$</b>	<b>765 903 \$</b>
<b>ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région</b>					
Asie	115 523 \$	113 642 \$	112 283 \$	115 819 \$	110 724 \$
Canada	233 351	219 518	226 087	223 045	213 802
États-Unis	500 289	473 588	481 201	475 639	457 814
<b>Total</b>	<b>849 163 \$</b>	<b>806 748 \$</b>	<b>819 571 \$</b>	<b>814 503 \$</b>	<b>782 340 \$</b>
<b>ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Asie	115 523 \$	112 655 \$	112 784 \$	111 316 \$	106 562 \$
Canada	233 351	219 518	226 087	223 045	213 802
États-Unis	500 289	461 892	479 511	463 428	445 539
<b>Total</b>	<b>849 163 \$</b>	<b>794 065 \$</b>	<b>818 382 \$</b>	<b>797 789 \$</b>	<b>765 903 \$</b>
<b>ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité</b>					
Régimes de retraite	431 601 \$	410 433 \$	419 380 \$	413 769 \$	395 108 \$
Particuliers	368 843	351 384	357 539	358 098	346 200
Gestion d'actifs institutionnels	254 533	246 338	246 477	250 649	242 952
<b>Total</b>	<b>1 054 977 \$</b>	<b>1 008 155 \$</b>	<b>1 023 396 \$</b>	<b>1 022 516 \$</b>	<b>984 260 \$</b>
<b>ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Régimes de retraite	431 601 \$	402 570 \$	418 219 \$	405 460 \$	386 836 \$
Particuliers	368 843	346 349	357 003	351 516	339 646
Gestion d'actifs institutionnels	254 533	242 718	246 427	244 753	237 206
<b>Total</b>	<b>1 054 977 \$</b>	<b>991 637 \$</b>	<b>1 021 649 \$</b>	<b>1 001 729 \$</b>	<b>963 688 \$</b>
<b>ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région</b>					
Asie	191 238 \$	188 098 \$	185 198 \$	191 720 \$	183 893 \$
Canada	282 487	266 935	274 957	272 101	261 756
États-Unis	581 252	553 122	563 241	558 695	538 611
<b>Total</b>	<b>1 054 977 \$</b>	<b>1 008 155 \$</b>	<b>1 023 396 \$</b>	<b>1 022 516 \$</b>	<b>984 260 \$</b>
<b>ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région, selon un taux de change constant<sup>1</sup></b>					
Asie	191 238 \$	185 278 \$	185 448 \$	185 276 \$	177 764 \$
Canada	282 487	266 935	274 957	272 101	261 756
États-Unis	581 252	539 424	561 244	544 352	524 168
<b>Total</b>	<b>1 054 977 \$</b>	<b>991 637 \$</b>	<b>1 021 649 \$</b>	<b>1 001 729 \$</b>	<b>963 688 \$</b>

<sup>1</sup> Les ASGA ont été ajustés pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2023 utilisés pour préparer l'état de la situation financière.

Les **actifs sous gestion et administration moyens** (« ASGA moyens ») correspondent à la moyenne des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde au cours de la période de présentation de l'information financière. Cette mesure est utilisée pour analyser et expliquer les produits d'honoraires et le résultat du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Elle est calculée comme la moyenne du solde d'ouverture des ASGA et du solde de clôture des ASGA en utilisant les soldes quotidiens lorsqu'ils sont disponibles et les moyennes à la fin du mois ou du trimestre lorsque la moyenne quotidienne n'est pas disponible. Parallèlement, les **ASGA gérés moyens** et les **ASA moyens**

de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde correspondent à la moyenne respectivement des ASGA gérés et des ASA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et sont calculés d'une manière qui est conforme à celle utilisée pour calculer les ASGA moyens.

Les **actifs prêtables nets de la Banque Manuvie** sont une mesure financière qui correspond à la somme des prêts et des créances hypothécaires de la Banque Manuvie, déduction faite des provisions. Les **actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie** sont une mesure financière qui est calculée comme la moyenne à la fin du trimestre du solde d'ouverture et du solde de clôture des actifs prêtables nets. Ces deux mesures financières permettent de mesurer la taille du portefeuille de prêts et de créances hypothécaires de la Banque Manuvie et servent à analyser et expliquer son résultat.

Aux (en millions de dollars)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
Créances hypothécaires	52 421 \$	51 012 \$	51 459 \$	52 128 \$	51 765 \$
Moins : créances hypothécaires non détenues par la Banque Manuvie	29 536	28 402	29 088	30 087	29 767
Total des créances hypothécaires détenues par la Banque Manuvie	22 885	22 610	22 371	22 041	21 998
Prêts aux clients de la Banque	2 436	2 513	2 632	2 706	2 781
<b>Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie</b>	<b>25 321 \$</b>	<b>25 123 \$</b>	<b>25 003 \$</b>	<b>24 747 \$</b>	<b>24 779 \$</b>
<b>Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie</b>					
Début de la période	25 123 \$	25 003 \$	24 747 \$	24 779 \$	24 637 \$
Fin de la période	25 321	25 123	25 003	24 747	24 779
<b>Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie par trimestre</b>	<b>25 222 \$</b>	<b>25 063 \$</b>	<b>24 875 \$</b>	<b>24 763 \$</b>	<b>24 708 \$</b>
<b>Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie – exercice complet</b>	<b>25 050 \$</b>				24 113 \$

Le **ratio de levier financier** est un ratio emprunts-capitaux propres. Au moment de l'adoption d'IFRS 17 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le calcul du ratio de levier financier a été mis à jour pour tenir compte de la MSC après impôts et les données comparatives de la période précédente ont été mises à jour. Le ratio est calculé comme la somme de la dette à long terme, des instruments de fonds propres et des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres, divisée par la somme de la dette à long terme, des instruments de fonds propres, des capitaux propres et de la MSC après impôts.

La **valeur comptable ajustée** correspond à la somme des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et de la MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle. Il s'agit d'une mesure importante pour la surveillance de la croissance et la détermination de la valeur des activités d'assurance. La **valeur comptable par action ordinaire ajustée** est calculée en divisant la valeur comptable ajustée par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Aux (en millions de dollars)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	40 379 \$	40 747 \$	39 047 \$	40 715 \$	40 216 \$
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle	17 748	14 992	14 877	14 850	14 659
<b>Valeur comptable ajustée</b>	<b>58 127 \$</b>	<b>55 739 \$</b>	<b>53 924 \$</b>	<b>55 565 \$</b>	<b>54 875 \$</b>

Les **fonds propres consolidés** sont une mesure qui sert de base à nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Les fonds propres consolidés sont la somme de ce qui suit : i) le total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») lié aux couvertures de flux de trésorerie; ii) la MSC après impôts; et iii) certains autres instruments de fonds propres qui sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Aux (en millions de dollars)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022
Total des capitaux propres	48 727 \$	49 035 \$	47 156 \$	48 751 \$	48 226 \$
Moins : profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisés dans le CAERG	26	47	–	(38)	8
Total des capitaux propres excluant le CAERG lié aux couvertures de flux de trésorerie	48 701	48 988	47 156	48 789	48 218
MSC après impôts	18 503	15 675	15 458	15 476	15 251
Instruments de fonds propres admissibles	6 667	6 702	6 662	7 317	6 122
<b>Fonds propres consolidés</b>	<b>73 871 \$</b>	<b>71 365 \$</b>	<b>69 276 \$</b>	<b>71 582 \$</b>	<b>69 591 \$</b>

Le **BAlIA tiré des activités de base** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mieux comprendre la capacité à dégager un résultat à long terme et pour déterminer la valeur de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde sur une base plus comparable à celle généralement utilisée pour évaluer la rentabilité des sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BAlIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, impôts et amortissements. Le BAlIA tiré des activités de base exclut certains frais d'acquisition liés aux contrats d'assurance de nos activités de régimes de retraite qui sont différés et amortis sur la durée prévue des relations clients. Le BAlIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour le

secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

### Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du BAIIA tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et BAIIA tiré des activités de base de ce dernier par sous-secteur d'activité et par région

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
<b>Résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (après impôts)</b>	<b>353 \$</b>	361 \$	320 \$	287 \$	274 \$	<b>1 321 \$</b>	1 299 \$
Ajouter : impôts, frais d'acquisition, autres frais et commissions de vente différées							
(Charges) recouvrements d'impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	<b>55</b>	59	45	45	47	<b>204</b>	222
Amortissement des frais d'acquisition différés et autres amortissements	<b>45</b>	41	40	40	43	<b>166</b>	154
Amortissement des commissions de vente différées	<b>21</b>	19	19	21	25	<b>80</b>	98
<b>BAIIA tiré des activités de base</b>	<b>474 \$</b>	480 \$	424 \$	393 \$	389 \$	<b>1 771 \$</b>	1 773 \$
Ajustement selon un taux de change constant <sup>1</sup>	-	4	3	1	1	<b>8</b>	51
<b>BAIIA tiré des activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>474 \$</b>	484 \$	427 \$	394 \$	390 \$	<b>1 779 \$</b>	1 824 \$
<b>BAIIA tiré des activités de base par sous-secteur d'activité</b>							
Régimes de retraite	<b>265 \$</b>	242 \$	233 \$	217 \$	211 \$	<b>957 \$</b>	883 \$
Particuliers	<b>175</b>	190	168	171	181	<b>704</b>	796
Gestion d'actifs institutionnels	<b>34</b>	48	23	5	(3)	<b>110</b>	94
<b>Total</b>	<b>474 \$</b>	480 \$	424 \$	393 \$	389 \$	<b>1 771 \$</b>	1 773 \$
<b>BAIIA tiré des activités de base par région</b>							
Asie	<b>135 \$</b>	132 \$	125 \$	113 \$	108 \$	<b>505 \$</b>	455 \$
Canada	<b>152</b>	146	148	136	129	<b>582</b>	617
États-Unis	<b>187</b>	202	151	144	152	<b>684</b>	701
<b>Total</b>	<b>474 \$</b>	480 \$	424 \$	393 \$	389 \$	<b>1 771 \$</b>	1 773 \$
<b>BAIIA tiré des activités de base par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant<sup>2</sup></b>							
Régimes de retraite	<b>265 \$</b>	244 \$	235 \$	218 \$	211 \$	<b>962 \$</b>	912 \$
Particuliers	<b>175</b>	191	168	171	183	<b>705</b>	813
Gestion d'actifs institutionnels	<b>34</b>	49	24	5	(4)	<b>112</b>	99
<b>Total, selon un taux de change constant</b>	<b>474 \$</b>	484 \$	427 \$	394 \$	390 \$	<b>1 779 \$</b>	1 824 \$
<b>BAIIA tiré des activités de base par région, selon un taux de change constant<sup>2</sup></b>							
Asie	<b>135 \$</b>	133 \$	127 \$	112 \$	108 \$	<b>507 \$</b>	472 \$
Canada	<b>152</b>	146	148	136	129	<b>582</b>	617
États-Unis	<b>187</b>	205	152	146	153	<b>690</b>	735
<b>Total, selon un taux de change constant</b>	<b>474 \$</b>	484 \$	427 \$	394 \$	390 \$	<b>1 779 \$</b>	1 824 \$

<sup>1</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

<sup>2</sup> Le BAIIA tiré des activités de base a été ajusté pour tenir compte des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat du T4 2023.



La **marge BAIIA tirée des activités de base** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mieux comprendre la rentabilité à long terme de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ainsi que pour pouvoir faire une meilleure comparaison avec la rentabilité des autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. La marge BAIIA tirée des activités de base correspond au résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements divisé par les produits tirés des activités de base découlant de ces activités. Les **produits tirés des activités de base** sont utilisés pour calculer notre marge BAIIA tirée des activités de base, et correspondent à la somme des autres produits avant impôts et du résultat des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde compris dans le BAIIA tiré des activités de base, et ne tiennent pas compte des éléments comme les produits liés à l'intégration et aux acquisitions et les profits (pertes) sur les résultats techniques du marché. La marge BAIIA tirée des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, la marge BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
<b>Marge BAIIA tirée des activités de base</b>							
BAIIA tiré des activités de base	474 \$	480 \$	424 \$	393 \$	389 \$	1 771 \$	1 773 \$
Produits tirés des activités de base	1 842 \$	1 783 \$	1 722 \$	1 756 \$	1 646 \$	7 103 \$	6 516 \$
<b>Marge BAIIA tirée des activités de base</b>	<b>25,7 %</b>	26,9 %	24,6 %	22,4 %	23,6 %	<b>24,9 %</b>	27,2 %
<b>Produits tirés des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>							
Autres produits selon les états financiers	1 719 \$	1 645 \$	1 691 \$	1 691 \$	1 671 \$	6 746 \$	6 186 \$
Moins : autres produits des secteurs, à l'exclusion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	31	(64)	44	26	26	37	(205)
<b>Autres produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (produits d'honoraires)</b>	<b>1 688 \$</b>	1 709 \$	1 647 \$	1 665 \$	1 645 \$	<b>6 709 \$</b>	6 391 \$
Revenus de placement selon les états financiers	4 497 \$	4 028 \$	4 135 \$	3 520 \$	4 271 \$	16 180 \$	15 204 \$
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux contrats d'assurance et de placement selon les états financiers	2 674	(2 430)	950	1 944	(2 453)	3 138	(13 646)
Total des revenus de placement	7 171	1 598	5 085	5 464	1 818	19 318	1 558
Moins : revenus de placement des secteurs, à l'exclusion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	6 941	1 578	5 010	5 357	1 672	18 886	1 659
Revenus de placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	230 \$	20 \$	75 \$	107 \$	146 \$	432 \$	(101) \$
Total des autres produits et des revenus de placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 918 \$	1 729 \$	1 722 \$	1 772 \$	1 791 \$	7 141 \$	6 290 \$
Moins : total des produits présentés dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base							
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	63	(54)	7	12	55	28	(316)
Produits liés à l'intégration et aux acquisitions	13	-	(7)	4	90	10	90
<b>Produits tirés des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde</b>	<b>1 842 \$</b>	1 783 \$	1 722 \$	1 756 \$	1 646 \$	<b>7 103 \$</b>	6 516 \$

## Mesures des charges

Au moment de l'adoption d'IFRS 17, nous avons remplacé les frais généraux liés aux activités de base par deux nouvelles mesures : les charges liées aux activités de base et les dépenses liées aux activités de base. Selon IFRS 17, les charges comptabilisées auparavant dans les frais généraux sont désormais présentées à titre de ce qui suit :

1. Frais généraux comptabilisés directement en résultat
2. Charges de maintien directement attribuables, qui sont présentées dans les charges afférentes aux activités d'assurance et comptabilisées directement en résultat
3. Frais d'acquisition directement attribuables pour les contrats évalués selon la MRP et qui sont présentés dans les charges liées aux activités d'assurance et comptabilisés directement en résultat
4. Frais d'acquisition directement attribuables qui sont inscrits dans la MSC

Le **total des charges** comprend les éléments 1 à 3 ci-dessus et le **total des dépenses** comprend les éléments 1 à 4 ci-dessus.

Les **charges liées aux activités de base** sont utilisées pour calculer notre ratio d'efficacité sur le plan des charges et correspondent au total des charges qui sont comprises dans le résultat tiré des activités de base et ne tiennent pas compte des provisions pour règlement de litiges importantes, des charges de restructuration, et des frais d'intégration et d'acquisition.

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
<b>Charges liées aux activités de base</b>							
Frais généraux selon le compte de résultat	1 180 \$	1 042 \$	1 022 \$	1 086 \$	1 002 \$	4 330 \$	3 731 \$
Frais d'acquisition directement attribuables au titre des contrats évalués selon la MRP <sup>1</sup>	42	37	35	33	15	147	58
Charges de maintien directement attribuables <sup>1</sup>	565	544	550	546	577	2 205	2 039
<b>Total des charges</b>	<b>1 787</b>	<b>1 623</b>	<b>1 607</b>	<b>1 665</b>	<b>1 594</b>	<b>6 682</b>	<b>5 828</b>
Moins : frais généraux inclus dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base							
Charges de restructuration	46	-	-	-	-	46	-
Frais d'intégration et d'acquisition	8	-	-	-	18	8	26
Provisions pour litiges et autres frais	8	1	9	60	-	78	40
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>60</b>	<b>18</b>	<b>132</b>	<b>66</b>
<b>Charges liées aux activités de base</b>	<b>1 725 \$</b>	<b>1 622 \$</b>	<b>1 598 \$</b>	<b>1 605 \$</b>	<b>1 576 \$</b>	<b>6 550 \$</b>	<b>5 762 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	-	12	8	(4)	3	16	119
<b>Charges liées aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>1 725 \$</b>	<b>1 634 \$</b>	<b>1 606 \$</b>	<b>1 601 \$</b>	<b>1 579 \$</b>	<b>6 566 \$</b>	<b>5 881 \$</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 787 \$</b>	<b>1 623 \$</b>	<b>1 607 \$</b>	<b>1 665 \$</b>	<b>1 594 \$</b>	<b>6 682 \$</b>	<b>5 828 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	-	12	7	(3)	3	16	121
<b>Total des charges, selon un taux de change constant</b>	<b>1 787 \$</b>	<b>1 635 \$</b>	<b>1 614 \$</b>	<b>1 662 \$</b>	<b>1 597 \$</b>	<b>6 698 \$</b>	<b>5 949 \$</b>

<sup>1</sup> Ces frais et charges sont des composantes des charges afférentes aux activités d'assurance présentées dans les comptes de résultat qui sont comptabilisées directement en résultat.

<sup>2</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

Les **dépenses liées aux activités de base** sont utilisées pour calculer notre ratio d'efficacité sur le plan des dépenses et correspondent au total des dépenses compte non tenu des provisions pour règlement de litiges importantes, des charges de restructuration, et des frais d'intégration et d'acquisition. Le total des dépenses correspond à la somme du total des charges et des frais qui sont directement attribuables à l'acquisition d'affaires nouvelles et qui sont capitalisés dans la MSC.

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
<b>Dépenses liées aux activités de base</b>							
Total des charges	1 787 \$	1 623 \$	1 607 \$	1 665 \$	1 594 \$	6 682 \$	5 828 \$
Frais d'acquisition directement attribuables capitalisés dans la MSC <sup>1</sup>	524	489	501	507	532	2 021	1 909
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 311</b>	<b>2 112</b>	<b>2 108</b>	<b>2 172</b>	<b>2 126</b>	<b>8 703</b>	<b>7 737</b>
Moins : frais généraux inclus dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base (voir le rapprochement des charges liées aux activités de base ci-dessus)	62	1	9	60	18	132	66
<b>Dépenses liées aux activités de base</b>	<b>2 249 \$</b>	<b>2 111 \$</b>	<b>2 099 \$</b>	<b>2 112 \$</b>	<b>2 108 \$</b>	<b>8 571 \$</b>	<b>7 671 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	-	16	5	(12)	1	9	136
<b>Dépenses liées aux activités de base, selon un taux de change constant</b>	<b>2 249 \$</b>	<b>2 127 \$</b>	<b>2 104 \$</b>	<b>2 100 \$</b>	<b>2 109 \$</b>	<b>8 580 \$</b>	<b>7 807 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 311 \$</b>	<b>2 112 \$</b>	<b>2 108 \$</b>	<b>2 172 \$</b>	<b>2 126 \$</b>	<b>8 703 \$</b>	<b>7 737 \$</b>
Ajustement selon un taux de change constant <sup>2</sup>	-	15	3	(10)	1	8	138
<b>Total des dépenses, selon un taux de change constant</b>	<b>2 311 \$</b>	<b>2 127 \$</b>	<b>2 111 \$</b>	<b>2 162 \$</b>	<b>2 127 \$</b>	<b>8 711 \$</b>	<b>7 875 \$</b>

<sup>1</sup> Ces frais sont des composantes des charges afférentes aux activités d'assurance présentées dans les comptes de résultat qui sont par la suite capitalisées dans la MSC.

<sup>2</sup> Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2023.

Le **ratio d'efficacité sur le plan des charges** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficacité. Il se définit comme les charges liées aux activités de base divisées par la somme du résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat (« résultat tiré des activités de base avant impôts ») et des charges liées aux activités de base.

Le **ratio d'efficacité sur le plan des dépenses** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficacité. Il se définit comme les dépenses liées aux activités de base divisées par la somme du

résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat (« résultat tiré des activités de base avant impôts ») et des dépenses liées aux activités de base.

La **valeur intrinsèque** (« VI ») mesure la valeur actualisée de la quote-part des actionnaires du résultat distribuable futur prévu découlant des contrats en vigueur dans les états de la situation financière consolidés de Manuvie, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures. On obtient la VI en additionnant la valeur nette rajustée et la valeur des contrats en vigueur calculées au 31 décembre. La valeur nette rajustée correspond aux capitaux propres des actionnaires selon les IFRS, rajustés en fonction du goodwill et des immobilisations incorporelles, de la juste valeur des actifs excédentaires, de la juste valeur des emprunts, des actions privilégiées et des autres capitaux propres, ainsi que du bilan établi selon les règles locales, des provisions réglementaires et des fonds propres relatifs à nos activités en Asie. La valeur des contrats en vigueur au Canada et aux États-Unis correspond à la valeur actualisée du résultat futur prévu selon les IFRS, sur la base d'IFRS 4, découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée du coût de détention des fonds propres servant de soutien aux contrats en vigueur selon le cadre du TSAV. La valeur des contrats en vigueur en Asie tient compte des exigences réglementaires locales en matière de résultat et de fonds propres. La valeur des contrats en vigueur ne tient pas compte des activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie ou de réassurance IARD.

Le **taux des produits d'honoraires nets annualisés sur les ASGA moyens** (« taux des produits d'honoraires nets ») est une mesure financière qui correspond aux produits d'honoraires nets annualisés provenant des canaux de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde divisés par les ASGA moyens. Ce ratio fournit de l'information sur le rendement ajusté de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde généré par la gestion d'ASGA.

Les **produits d'honoraires nets annualisés** sont une mesure financière qui correspond au résultat avant impôts sur le résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ajusté pour exclure les éléments non liés aux produits d'honoraires nets, y compris les frais généraux, les revenus de placement, les prestations et sinistres nets non liés aux ASGA et les taxes sur primes, montant net. Ils excluent également les composantes des produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde provenant de la gestion d'actifs pour le compte des autres secteurs. La mesure est annualisée en fonction du nombre de jours de l'année divisé par le nombre de jours de la période de présentation de l'information.

## Rapprochement du résultat avant impôts sur le résultat et du taux des produits d'honoraires nets

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	2023	2022
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 123 \$</b>	1 174 \$	1 436 \$	1 719 \$	697 \$	<b>6 452 \$</b>	(3 138) \$
Moins : résultat avant impôts sur le résultat des secteurs autres que Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	<b>1 699</b>	808	1 074	1 374	236	<b>4 955</b>	(4 429)
Résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde avant impôts sur le résultat	<b>424</b>	366	362	345	461	<b>1 497</b>	1 291
Éléments non liés aux produits d'honoraires nets	<b>648</b>	717	674	676	527	<b>2 715</b>	2 653
Produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	<b>1 072</b>	1 083	1 036	1 021	988	<b>4 212</b>	3 944
Moins : produits d'honoraires nets des autres secteurs	<b>174</b>	171	142	136	134	<b>623</b>	547
Produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, à l'exclusion des produits d'honoraires nets des autres secteurs	<b>898</b>	912	894	885	854	<b>3 589</b>	3 397
<b>Produits d'honoraires nets annualisés</b>	<b>3 563 \$</b>	3 618 \$	3 584 \$	3 589 \$	3 388 \$	<b>3 589 \$</b>	3 397 \$
Actifs sous gestion et sous administration moyens	<b>816 706 \$</b>	813 157 \$	814 945 \$	804 455 \$	779 642 \$	<b>812 662 \$</b>	790 268 \$
<b>Taux des produits d'honoraires nets (en points de base)</b>	<b>43,6</b>	44,5	44,0	44,6	43,5	<b>44,2</b>	43,0

La **valeur des affaires nouvelles** (« VAN ») correspond à la variation de la valeur intrinsèque découlant des souscriptions au cours de la période de référence. La définition de la VAN a changé pour les périodes ouvertes à compter de 2022 comme suit :

- Application d'IFRS 17 pour la détermination du résultat distribuable futur prévu au Canada et l'évaluation de la division internationale des clients fortunés, qui a été reclassée dans le secteur Asie en 2023
- Modification de la base sur laquelle repose le calcul du résultat distribuable futur prévu aux États-Unis, qui est passée des IFRS aux exigences locales en matière de fonds propres

Pour les périodes ouvertes après le 31 décembre 2022, la VAN est obtenue en déterminant la valeur actualisée de la quote-part des actionnaires du résultat distribuable futur prévu selon IFRS 17, déduction faite du coût des fonds propres calculé conformément aux exigences du cadre du TSAV au Canada et aux exigences locales en matière de fonds propres aux États-Unis et en Asie, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque.

Pour les périodes précédant le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la VAN est obtenue en déterminant la valeur actualisée de la quote-part des actionnaires du résultat distribuable futur prévu selon IFRS 4, *Contrats d'assurance*, déduction faite du coût des fonds propres calculé conformément

aux exigences du cadre du TSAV au Canada et aux États-Unis et aux exigences locales en matière de fonds propres en Asie, pour les affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque.

La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs comme les activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD de la Société. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles** (« **marge sur la VAN** ») correspond à la VAN, divisée par les souscriptions d'EPA, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. Les souscriptions d'EPA sont calculées comme la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts uniques. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

#### **Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :**

Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus de un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente variable et fixe. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente variable aux États-Unis au premier trimestre de 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions. Les dépôts dans des contrats de rente variable de l'Asie sont inclus dans les souscriptions d'EPA.

Les **souscriptions d'EPA** comprennent la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts excédentaires et des primes et dépôts uniques des produits d'assurance et des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds communs de placement, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans le secteur pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds communs de placement, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. En outre, les apports nets comprennent les apports nets des fonds négociés en Bourse et des produits non exclusifs vendus par Placements Manuvie. Les apports nets sont une mesure courante des activités de gestion de patrimoine et d'actifs dans le secteur et permettent d'évaluer la capacité du secteur d'attirer des actifs et de les conserver. Lorsque les apports nets sont positifs, ils sont désignés comme des entrées de fonds nettes. En revanche, lorsque les apports nets sont négatifs, ils sont désignés comme des sorties de fonds nettes.

Une **remise** s'entend des fonds remis ou rendus disponibles aux fins de distribution à la SFM par ses filiales. La remise de fonds propres est l'une des principales mesures utilisées par la direction pour évaluer notre souplesse financière.

#### **Mesures non conformes aux PCGR pour 2017**

Les **mesures financières non conformes aux PCGR** comprennent le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base de 2017, le résultat tiré des activités de base avant impôts de 2017 et les frais généraux liés aux activités de base de 2017.

Les **ratios non conformes aux PCGR** comprennent le ratio d'efficacité sur le plan des charges de 2017.

Compte tenu de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 en 2023, nous avons apporté des modifications à la définition des mesures financières non conformes aux PCGR et aux ratios non conformes aux PCGR ci-dessus. Veuillez vous reporter à la section 1 pour obtenir plus d'information sur l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ainsi qu'aux définitions des mesures liées aux résultats tirés des activités de base et aux charges de 2023 ci-dessus pour une explication des changements apportés à la définition des résultats tirés des activités de base et du ratio d'efficacité sur le plan des charges de 2023.

Les définitions et les rapprochements des mesures ci-dessus pour 2017 présentés ci-après.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base de 2017** est une mesure financière qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base de 2017 permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte

de l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre, pris en compte dans la réévaluation à la valeur de marché, peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, de nos passifs et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés ne sont pas réellement réalisés à ce moment-là et pourraient ne jamais l'être si les marchés évoluaient dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'il offre une méthodologie cohérente, il n'est pas isolé des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Le rapprochement du résultat tiré des activités de base de 2017 et du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat avant impôts sur le résultat est présenté ci-après. Le résultat net attribué aux actionnaires exclut le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2017 et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 sont déterminés selon la méthode prescrite par la ligne directrice intitulée « Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » du BSIF qui était en vigueur à cette date et sont énumérés ci-après.

### **Éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2017 :**

1. Le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises prévues de provisions pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement.
2. Les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés.
3. Le poids et les profits découlant des affaires nouvelles.
4. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats.
5. Les charges d'exploitation et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques.
6. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base ». Plus précisément, il s'agit de résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 100 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre, d'au plus 200 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre pour les six premiers mois de l'exercice, d'au plus 300 millions de dollars comptabilisés au troisième trimestre pour les neuf premiers mois de l'exercice et d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre pour l'exercice complet. Toute perte au titre des résultats techniques liés aux placements comptabilisée au cours d'un trimestre sera portée en réduction des profits nets sur les résultats techniques liés aux placements cumulés depuis le début d'un exercice, et l'écart sera inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2017, sous réserve d'un plafond correspondant au montant des profits sur les placements liés aux activités de base cumulés depuis le début d'un exercice et d'un seuil de zéro, ce qui reflète nos prévisions de résultats techniques positifs liés aux placements tout au long du cycle économique. Par conséquent, dans la mesure où toutes les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements ne peuvent être entièrement compensées au cours d'un trimestre, elles seront reportées en avant afin d'être portées en réduction des profits sur les résultats techniques liés aux placements des trimestres subséquents du même exercice, afin d'établir les profits sur les placements liés aux activités de base. Les résultats techniques liés aux placements sont liés aux placements dans des titres à revenu fixe, aux rendements des actifs alternatifs à long terme, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique. Un exemple de changement stratégique dans la composition d'actifs est présenté ci-après :
  - Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités de placement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Nous n'établissons pas de lien entre des éléments spécifiques des résultats techniques liés aux placements et des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base de 2017 ou exclus de celui-ci.
  - Le seuil de 400 millions de dollars représente notre estimation du montant annualisé moyen des résultats techniques liés aux placements favorables nets que la Société s'attend raisonnablement à obtenir tout au long du cycle économique en fonction des résultats historiques. Il ne s'agit pas d'une prévision des résultats techniques liés aux placements favorables nets pour tout exercice donné.
  - Les résultats techniques nets moyens annualisés liés aux placements, y compris les profits sur les placements liés aux activités de base, calculés depuis l'instauration du résultat tiré des activités de base en 2012 jusqu'à la fin de 2017 s'établissaient à 475 millions de dollars (456 millions de dollars de 2012 jusqu'à la fin de 2016).
  - La décision annoncée le 22 décembre 2017 de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles constituait le premier changement stratégique de composition d'actifs depuis que nous avons mis en place en 2012 la mesure relative aux profits sur les placements liés aux activités de base. Nous avons revu la description des résultats techniques liés aux placements en 2017 pour y mentionner que

seuls les changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique sont pris en compte dans la composante résultats techniques liés aux placements des profits sur les placements liés aux activités de base.

- L'horizon du rendement des placements historique peut varier en fonction des catégories d'actifs sous-jacentes et dépasser généralement 20 ans. Pour déterminer le seuil, nous nous penchons sur un cycle économique de 5 ans ou plus qui comprend une récession. Dans le cadre de notre processus annuel de planification sur 5 ans, nous déterminons si le seuil est toujours approprié et nous l'ajustons, à la hausse ou à la baisse, si nous en arrivons à la conclusion que le seuil n'est plus approprié.
- Les critères précis d'évaluation en vue d'un éventuel ajustement du seuil comprennent, sans s'y limiter, la mesure dans laquelle les résultats réels liés aux placements diffèrent significativement des hypothèses actuarielles sur lesquelles reposent l'estimation des passifs des contrats d'assurance, des événements de marché importants, des cessions et acquisitions d'actifs importantes, et des modifications à la réglementation ou aux normes comptables.

Les profits sur les placements liés aux activités de base sont présentés dans le secteur Services généraux et autres, et un ajustement compensatoire est inscrit dans les profits sur les résultats techniques liés aux placements figurant dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017.

7. Le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les actions DV et les capitaux de lancement dans des fonds distincts ou fonds communs de placement sont compris dans le résultat tiré des activités de base de 2017.
8. Les règlements de litiges courants ou non importants.
9. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
10. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
11. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

#### **Éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 :**

1. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable comprend les éléments énumérés ci-après :
  - L'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexe. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes variables n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : la provision pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats.
  - Les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique.
  - Les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires.
  - Les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
  - Les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
  - Les profits (charges) sur la vente des obligations DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres.
2. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements cumulés depuis le début d'un exercice.
3. Les profits ou les pertes de réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.
4. Les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles. Les provisions mathématiques selon les IFRS sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles qui étaient en vigueur à ce moment. Selon les normes, un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles doit avoir lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées, et il se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriées pour les risques assumés. Les modifications liées au taux de réinvestissement ultime sont prises en compte dans l'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable. Du fait que le résultat tiré des activités de base de 2017 ne tient pas compte des résultats de l'examen annuel, il aide les investisseurs à évaluer le rendement de nos activités et à le comparer d'une période à l'autre avec celui d'autres sociétés d'assurance mondiales, car le profit ou la perte découlant de l'examen annuel n'est pas représentatif du rendement de l'exercice considéré et n'est pas comptabilisé dans le résultat net selon la plupart des normes actuarielles d'autres pays que le Canada.

5. L'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles transactions de réassurance, si elles sont importantes.
6. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
7. Les profits ou les pertes à la cession d'activités.
8. Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
9. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
10. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.
11. L'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

### Rapprochement du résultat avant impôts sur le résultat et du résultat tiré des activités de base de 2017

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, nos états financiers présentaient un résultat avant impôts sur le résultat de 2 501 millions de dollars, une charge d'impôts sur le résultat de 239 millions de dollars et un résultat net de 2 262 millions de dollars. La charge d'impôts sur le résultat comprenait une charge d'impôts sur le résultat de 1 137 millions de dollars sur le résultat tiré des activités de base de 2017 et un recouvrement d'impôts sur le résultat de 898 millions de dollars sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017. Le résultat net de 2 262 millions de dollars était composé du résultat net attribué aux actionnaires de 2 104 millions de dollars et du résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle de 194 millions de dollars, contrebalancés en partie par une perte nette imputée aux titulaires de contrats avec participation de 36 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le résultat tiré des activités de base de 2017 de 4 565 millions de dollars reflétait le total du résultat net attribué aux actionnaires de 2 104 millions de dollars, déduction faite d'une charge de 2 461 millions de dollars imputable aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 comprenaient essentiellement une charge de 1 777 millions de dollars liée à l'incidence de l'adoption de la réforme fiscale aux États-Unis et une charge de 1 032 millions de dollars liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles, contrebalancées en partie par un profit de 209 millions de dollars attribuable à l'incidence directe des marchés, des profits sur les résultats techniques liés aux placements de 167 millions de dollars exclus du résultat tiré des activités de base de 2017, et un certain nombre d'éléments de moindre importance. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 étaient présentés selon la méthode prescrite par la ligne directrice intitulée « Divulgarion des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie) » du BSIF qui était en vigueur à cette date.

Le résultat tiré des activités de base de 2017 avant impôts s'établissait à 5 702 millions de dollars, ce qui correspond à la somme du résultat tiré des activités de base de 2017 de 4 565 millions de dollars et de l'impôt sur le résultat tiré des activités de base de 2017 de 1 137 millions de dollars.

### Résultat tiré des activités de base de 2017 lié aux priorités stratégiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

La Société évalue les progrès réalisés au chapitre de certaines de ses priorités stratégiques au moyen du résultat tiré des activités de base de 2017. Ces priorités stratégiques comprennent le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités à très fort potentiel, le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant d'Asie et le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités d'assurance soins de longue durée et des contrats de rente variable. Le résultat tiré des activités de base de 2017 relatif à ces activités est calculé conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base de 2017.

#### Activités à très fort potentiel

##### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

Résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités à très fort potentiel <sup>1</sup>	2 475 \$
Résultat tiré des activités de base de 2017 – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	1 690
Profits sur les placements liés aux activités de base <sup>2</sup>	400
<b>Résultat tiré des activités de base de 2017</b>	<b>4 565</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017	(2 461)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>2 104 \$</b>
<b>Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base de 2017</b>	<b>54 %</b>

<sup>1</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, du sous-secteur de l'assurance collective au Canada et des produits d'assurance comportementale.

<sup>2</sup> Cet élément est présenté selon la ligne directrice sur les sources de bénéfices du BSIF en vigueur à cette date.

## Asie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

Résultat tiré des activités de base de 2017 provenant d'Asie <sup>1</sup>	1 663 \$
Résultat tiré des activités de base de 2017 – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	2 502
Profits sur les placements liés aux activités de base <sup>2</sup>	400
<b>Résultat tiré des activités de base de 2017</b>	<b>4 565</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017	(2 461)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>2 104 \$</b>
<b>Contribution de l'Asie au résultat tiré des activités de base de 2017</b>	<b>36 %</b>

<sup>1</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant du secteur Asie et des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en Asie.

<sup>2</sup> Cet élément est présenté selon la ligne directrice sur les sources de bénéfices du BSIF en vigueur à cette date.

## Activités d'assurance soins de longue durée et de contrats de rente variable

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable)

Résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités d'assurance soins de longue durée et de contrats de rente variable <sup>1</sup>	1 112 \$
Résultat tiré des activités de base de 2017 – toutes les autres activités sauf les profits sur les placements liés aux activités de base	3 053
Profits sur les placements liés aux activités de base <sup>2</sup>	400
<b>Résultat tiré des activités de base de 2017</b>	<b>4 565</b>
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017	(2 461)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>2 104 \$</b>
<b>Contribution des activités d'assurance soins de longue durée et de contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base de 2017</b>	<b>24 %</b>

<sup>1</sup> Comprend le résultat tiré des activités de base de 2017 provenant des activités d'assurance soins de longue durée aux États-Unis et des contrats de rente variable en Asie, au Canada et aux États-Unis.

<sup>2</sup> Cet élément est présenté selon la ligne directrice sur les sources de bénéfices du BSIF en vigueur à cette date.

Le **ratio d'efficacité sur le plan des charges de 2017** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficacité. Il se définit comme les frais généraux liés aux activités de base de 2017 divisés par la somme du résultat tiré des activités de base de 2017 avant impôts sur le résultat (« résultat tiré des activités de base de 2017 avant impôts ») et des frais généraux liés aux activités de base de 2017. Les **frais généraux liés aux activités de base de 2017** sont utilisés pour calculer notre ratio d'efficacité de 2017 et correspond aux frais généraux avant impôts compris dans le résultat tiré des activités de base de 2017 et ne tiennent pas compte des provisions pour règlement de litiges importantes, des frais de restructuration et des frais d'intégration et d'acquisition.

Le ratio d'efficacité sur le plan des charges de 2017 pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'établissait à 55,4 %. Les frais généraux liés aux activités de base de 2017 s'élevaient à 7 091 millions de dollars, soit le total des frais généraux de 7 233 millions de dollars pris en compte dans nos états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, déduction faite des frais généraux de 142 millions de dollars compris dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017. Les frais généraux inclus dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2017 comprennent les coûts d'intégration et d'acquisition de 81 millions de dollars et des provisions pour litiges et autres frais de 61 millions de dollars. Le résultat tiré des activités de base de 2017 avant impôts s'établissait à 5 702 millions de dollars, comme il est mentionné précédemment.

## Résultat tiré des activités de base de 2017 disponible pour les porteurs d'actions ordinaires

Le résultat tiré des activités de base de 2017 disponible pour les porteurs d'actions ordinaires s'élevait à 4 406 millions de dollars et se composait du résultat tiré des activités de base de 2017 de 4 565 millions de dollars, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées de 159 millions de dollars.



# 14. Autres informations

## Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2023, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

Paiements exigibles par période (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme <sup>1</sup>	9 578 \$	226 \$	2 099 \$	1 207 \$	6 046 \$
Passifs liés aux instruments de fonds propres <sup>1</sup>	9 644	861	597	671	7 515
Engagements de placements	15 117	5 408	4 570	3 953	1 186
Obligations locatives	350	100	133	68	49
Passifs des contrats d'assurance <sup>2</sup>	1 110 645	3 400	12 312	20 169	1 074 764
Passifs des contrats de réassurance détenus <sup>2</sup>	8 448	332	952	1 067	6 097
Passifs des contrats de placement <sup>1</sup>	276 411	268 537	2 978	1 408	3 488
Dépôts de clients de la Banque	21 616	16 814	2 963	1 839	-
Autres	26 590	7 612	5 173	12 677	1 128
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>1 478 399 \$</b>	<b>303 290 \$</b>	<b>31 777 \$</b>	<b>43 059 \$</b>	<b>1 100 273 \$</b>

<sup>1</sup> Les paiements prévus par contrat comprennent le principal, les intérêts et les distributions, et tiennent compte des montants à payer jusqu'à la date d'échéance du contrat. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Dans le cas des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2023 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. Pour les billets subordonnés de la SFM à 4,061 %, le taux rajusté correspond au taux des swaps indexés sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») au 31 décembre 2023, plus un ajustement relatif à l'écart de 0,26161 %, majoré de 1,647 %. Pour les billets subordonnés de la SFM à 3,00 %, le taux rajusté correspond au taux des swaps indexés sur le Singapore Overnight Average Rate (« SORA ») au 31 décembre 2023, majoré d'un ajustement de 0,31120 %. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur et sont exclus des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants sont actualisés. Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats de réassurance détenus tiennent compte des estimations liées au moment et au montant du paiement des primes de réassurance futures, contrebalancés par le recouvrement découlant des ententes de réassurance en vigueur. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations (se reporter à la rubrique « Passifs des contrats d'assurance et de placement »). Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

## Poursuites judiciaires et instances réglementaires

Nous sommes régulièrement partie à des poursuites judiciaires en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les informations sur les poursuites judiciaires et les instances réglementaires figurent à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2023.

## Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres. En raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons présenté l'information trimestrielle de 2023 et retraité l'information trimestrielle de 2022 selon les nouvelles normes. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 1 « Mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » précédente.

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates

(en millions de dollars, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
<b>Produits</b>								
Produits d'assurance	6 414 \$	6 215 \$	5 580 \$	5 763 \$	6 128 \$	5 560 \$	5 732 \$	5 698 \$
Résultat net des placements	6 784	1 265	4 819	5 153	1 440	2 439	(2 454)	(1 088)
Autres produits	1 719	1 645	1 691	1 691	1 671	1 547	1 446	1 522
<b>Total des produits</b>	<b>14 917 \$</b>	<b>9 125 \$</b>	<b>12 090 \$</b>	<b>12 607 \$</b>	<b>9 239 \$</b>	<b>9 546 \$</b>	<b>4 724 \$</b>	<b>6 132 \$</b>
Résultat avant impôts sur le résultat	2 123 \$	1 174 \$	1 436 \$	1 719 \$	697 \$	484 \$	(2 656) \$	(1 663) \$
(Charge) recouvrement d'impôt	(322)	51	(265)	(309)	226	(60)	553	440
<b>Résultat net</b>	<b>1 801 \$</b>	<b>1 225 \$</b>	<b>1 171 \$</b>	<b>1 410 \$</b>	<b>923 \$</b>	<b>424 \$</b>	<b>(2 103) \$</b>	<b>(1 223) \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires</b>	<b>1 659 \$</b>	<b>1 013 \$</b>	<b>1 025 \$</b>	<b>1 406 \$</b>	<b>915 \$</b>	<b>491 \$</b>	<b>(2 119) \$</b>	<b>(1 220) \$</b>
<b>Résultat de base par action ordinaire</b>	<b>0,86 \$</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>0,73 \$</b>	<b>0,43 \$</b>	<b>0,23 \$</b>	<b>(1,13) \$</b>	<b>(0,66) \$</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire</b>	<b>0,86 \$</b>	<b>0,52 \$</b>	<b>0,50 \$</b>	<b>0,73 \$</b>	<b>0,43 \$</b>	<b>0,23 \$</b>	<b>(1,13) \$</b>	<b>(0,66) \$</b>
<b>Dépôts dans les fonds distincts</b>	<b>10 361 \$</b>	<b>10 172 \$</b>	<b>10 147 \$</b>	<b>11 479 \$</b>	<b>10 165 \$</b>	<b>9 841 \$</b>	<b>10 094 \$</b>	<b>12 328 \$</b>
<b>Total de l'actif (en milliards)</b>	<b>876 \$</b>	<b>836 \$</b>	<b>851 \$</b>	<b>862 \$</b>	<b>834 \$</b>	<b>818 \$</b>	<b>810 \$</b>	<b>865 \$</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)</b>	<b>1 810</b>	<b>1 826</b>	<b>1 842</b>	<b>1 858</b>	<b>1 878</b>	<b>1 902</b>	<b>1 921</b>	<b>1 938</b>
<b>Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)</b>	<b>1 814</b>	<b>1 829</b>	<b>1 846</b>	<b>1 862</b>	<b>1 881</b>	<b>1 904</b>	<b>1 924</b>	<b>1 942</b>
<b>Dividende par action ordinaire</b>	<b>0,365 \$</b>	<b>0,365 \$</b>	<b>0,365 \$</b>	<b>0,365 \$</b>	<b>0,330 \$</b>	<b>0,330 \$</b>	<b>0,330 \$</b>	<b>0,330 \$</b>
<b>Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain - État de la situation financière</b>	<b>1,3186</b>	<b>1,3520</b>	<b>1,3233</b>	<b>1,3534</b>	<b>1,3549</b>	<b>1,3740</b>	<b>1,2900</b>	<b>1,2496</b>
<b>Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain - Compte de résultat</b>	<b>1,3612</b>	<b>1,3411</b>	<b>1,3430</b>	<b>1,3524</b>	<b>1,3575</b>	<b>1,3057</b>	<b>1,2765</b>	<b>1,2663</b>

## Principales informations financières annuelles

Le tableau suivant présente les principales informations financières annuelles relatives à nos trois derniers exercices. En raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons présenté l'information de 2023 et retraité l'information de 2022 selon les nouvelles normes. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 1 « Mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » ci-dessus. L'information des périodes antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2022 n'a pas été retraitée et, par conséquent, l'information de 2021 est fondée sur celle qui a été présentée pour cet exercice.

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates  
(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2023	2022	2021 <sup>1</sup>
<b>Produits</b>			
Asie	11 996 \$	6 051 \$	
Canada	13 793	7 299	
États-Unis	15 322	11 048	
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	5 896	5 267	
Services généraux et autres	1 732	(24)	
<b>Total des produits</b>	<b>48 739 \$</b>	<b>29 641 \$</b>	
<b>Total de l'actif</b>	<b>875 574 \$</b>	<b>833 689 \$</b>	
<b>Produits</b>			
Asie			29 571 \$
Canada			12 366
États-Unis			13 256
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde			6 541
Services généraux et autres			87
<b>Total des produits</b>			<b>61 821 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>			<b>917 643 \$</b>
<b>Passif financier à long terme</b>			
Dette à long terme	6 071 \$	6 234 \$	4 882 \$
Instruments de fonds propres	6 667	6 122	6 980
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>12 738 \$</b>	<b>12 356 \$</b>	<b>11 862 \$</b>
Dividende par action ordinaire	1,46 \$	1,32 \$	1,17 \$
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 2	1,1625	1,1625	1,1625
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 3	0,5870	0,5870	0,5658
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 4	1,4946	0,6814	0,3814
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 5 <sup>2</sup>	-	-	0,9728
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 7 <sup>4</sup>	-	0,2695	1,078
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,4945	1,1894	1,0878
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,4505	1,1828	1,1828
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 13	1,2245	1,1035	1,1035
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 15	0,9465	0,9465	0,9465
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 17	0,950	0,950	0,950
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 19	0,9188	0,9188	0,9188
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 21 <sup>3</sup>	-	-	0,70
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 23 <sup>5</sup>	-	0,3031	1,2125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 25	1,3303	1,175	1,175

<sup>1)</sup> Les résultats du total des produits et du total des actifs de 2021 n'ont pas été retraités pour tenir compte d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

<sup>2)</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 5 à leur valeur nominale le 19 décembre 2021, soit la date de rachat la plus proche.

<sup>3)</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 21 à leur valeur nominale le 19 juin 2021, soit la date de rachat la plus proche.

<sup>4)</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 7, à leur valeur nominale, le 19 mars 2022, soit la date de rachat la plus proche.

<sup>5)</sup> La SFM a racheté en totalité les actions privilégiées de catégorie 1, série 23, à leur valeur nominale, le 19 mars 2022, soit la date de rachat la plus proche.

### Produits

Au T4 2023, le total des produits s'est établi à 14,9 milliards de dollars, en regard de 9,2 milliards de dollars au T4 2022. L'augmentation de 5,7 milliards de dollars du total des produits s'explique essentiellement par une augmentation des revenus de placement nets du fait des profits nets réalisés et latents au T4 2023, en comparaison de pertes au T4 2022. Les résultats par secteur sont les suivants :

- Au T4 2023, le total des produits du secteur Asie a augmenté de 2,6 milliards de dollars par rapport à celui du T4 2022, du fait de la hausse des revenus de placement, montant net attribuable à l'augmentation des profits nets réalisés et latents sur les placements et à la hausse des revenus de placement.

- Au T4 2023, le total des produits du secteur Canada a augmenté de 2,0 milliards de dollars par rapport à celui du T4 2022, ce qui s'explique par la hausse des revenus de placement, montant net attribuable aux profits nets réalisés et latents sur les placements au T4 2023, en comparaison de pertes au T4 2022.
- Au T4 2023, le total des produits du secteur États-Unis a augmenté de 0,8 milliard de dollars par rapport à celui du T4 2022, du fait de la hausse des revenus de placement, montant net attribuable aux pertes nettes réalisées et latentes sur les placements au T4 2022, contrebalancée en partie par une baisse des revenus de placement.
- Au T4 2023, le total des produits du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a augmenté de 0,1 milliard de dollars par rapport à celui du T4 2022, du fait essentiellement de l'accroissement des produits d'honoraires attribuable aux ASGA moyens plus élevés et de l'augmentation de la marge sur honoraires, le tout contrebalancé en partie par la non-récurrence d'un profit réalisé à l'acquisition de la participation restante dans MFM en 2022.
- Au T4 2023, le total des produits du secteur Services généraux et autres a augmenté de 0,2 milliard de dollars par rapport à celui du T4 2022, ce qui s'explique essentiellement par une augmentation des revenus de placement, montant net attribuable à la diminution des pertes réalisées à la vente d'instruments de créance à la JVAERG au T4 2023 par rapport au T4 2022, l'incidence plus favorable des marchés sur les dérivés et autres actifs, et des rendements plus élevés des placements dans des instruments de créance.

Le total des produits pour l'exercice 2023 s'est établi à 48,7 milliards de dollars par rapport à 29,6 milliards de dollars en 2022. L'augmentation de 19,1 milliards de dollars du total des produits est attribuable à la hausse des revenus de placement, montant net du fait essentiellement des profits nets réalisés et latents en 2023, en comparaison de pertes en 2022, et de l'augmentation des produits d'assurance et des autres produits. Les résultats par secteur sont les suivants :

- En 2023, le total des produits pour le secteur Asie a augmenté de 5,9 milliards de dollars en regard de celui de 2022, ce qui s'explique par des raisons similaires à celles mentionnées précédemment.
- En 2023, le total des produits du secteur Canada a augmenté de 6,5 milliards de dollars en regard de celui de 2022, ce qui s'explique par la hausse des revenus de placement, montant net attribuable aux profits nets réalisés et latents sur les placements en 2023, en comparaison de pertes en 2022, et à l'augmentation des revenus de placement, et par la hausse des produits d'assurance.
- En 2023, le total des produits du secteur États-Unis a augmenté de 4,3 milliards de dollars en regard de celui T4 2022, du fait de la hausse des revenus de placement, montant net, ce qui s'explique par des raisons similaires à celles mentionnées précédemment.
- En 2023, le total des produits du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a augmenté de 0,6 milliard de dollars en regard de celui de 2022, ce qui s'explique essentiellement par l'accroissement des produits d'honoraires attribuable à l'augmentation de la marge sur honoraires, aux ASGA moyens plus élevés et aux honoraires liés au rendement plus importants dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels, l'incidence favorable de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, et les profits sur les capitaux de lancement en 2023 par rapport à des pertes en 2022. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la non-récurrence d'un profit réalisé à l'acquisition de la participation restante dans MFM en 2022.
- En 2023, le total des produits du secteur Services généraux et autres a augmenté de 1,8 milliard de dollars en regard de celui de 2022, ce qui s'explique essentiellement par des raisons similaires à celles mentionnées précédemment ainsi que par l'incidence favorable des marchés sur les actions.

## Produits

Produits (en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Résultats de l'exercice	
	T4 2023	T4 2022	2023	2022
Produits d'assurance	6 414 \$	6 128 \$	23 972 \$	23 118 \$
Revenus de placement, montant net	6 784	1 440	18 021	337
Autres produits	1 719	1 671	6 746	6 186
<b>Total des produits</b>	<b>14 917 \$</b>	<b>9 239 \$</b>	<b>48 739 \$</b>	<b>29 641 \$</b>
Asie	3 572 \$	990 \$	11 996 \$	6 051 \$
Canada	4 663	2 648	13 793	7 299
États-Unis	4 566	3 814	15 322	11 048
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 632	1 530	5 896	5 267
Services généraux et autres	484	257	1 732	(24)
<b>Total des produits</b>	<b>14 917 \$</b>	<b>9 239 \$</b>	<b>48 739 \$</b>	<b>29 641 \$</b>

## Différences entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong

Les états financiers consolidés de Manuvie sont présentés selon les IFRS. À la publication d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, il n'y a plus de différences importantes entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong.

## IFRS et exigences réglementaires de Hong Kong

L'organisme de réglementation des assurances exige des assureurs de Hong Kong qu'ils respectent un seuil minimum de solvabilité. Au 31 décembre 2023, les activités de la Société qui entrent dans le champ d'application de ces exigences avaient suffisamment d'actifs pour respecter les exigences en matière de seuil minimum de solvabilité, tant en vertu des exigences réglementaires de Hong Kong que de celles des IFRS.

## Actions ordinaires en circulation

Au 31 janvier 2024, la SFM avait 1 806 118 020 actions ordinaires en circulation.

## Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com) et sur celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## Responsabilité en matière d'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints, approuvés par le conseil d'administration, incombe à la direction de la Société Financière Manuvie.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les montants qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus adéquate dans les circonstances.

Des contrôles, des politiques et des procédés internes appropriés ont été mis en place de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par la direction et le service d'audit interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que les provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rente.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Ces responsabilités relèvent essentiellement du comité d'audit, dont les membres sont des administrateurs externes et indépendants nommés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les auditeurs internes, les pairs examinateurs, les auditeurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus de présentation de l'information financière ainsi que sur les questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés dressés par la direction et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil d'administration la nomination des auditeurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a libre et plein accès à la direction et au comité d'audit.



Roy Gori  
Président et chef de la direction



Colin Simpson  
Chef des finances

Toronto, Canada  
Le 14 février 2024

## Rapport de l'actuaire désigné aux titulaires de contrats et aux actionnaires

J'ai évalué les provisions mathématiques de la Société Financière Manuvie pour ses états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022 et leur variation dans les comptes de résultat consolidés pour les exercices clos à ces dates, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques constitue une provision appropriée à cette fin. L'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada, et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de l'évaluation.



Steven Finch  
Actuaire désigné

Toronto, Canada  
Le 14 février 2024

# Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

## Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Financière Manuvie (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1<sup>er</sup> janvier 2022, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1<sup>er</sup> janvier 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

	<b>Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance</b>
<b>Question clé de l'audit</b>	<p>La Société a adopté IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, le 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Comme il est décrit à la note 25 – Adoption d'IFRS 17 des états financiers consolidés ci-joints, la Société a appliqué l'approche rétrospective intégrale à la plupart des contrats souscrits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et a appliqué la méthode fondée sur la juste valeur aux contrats souscrits avant cette date. La note 25 des états financiers consolidés ci-joints contient également des informations qualitatives et quantitatives sur l'incidence de la nouvelle norme et sur certains choix de méthodes comptables faits par la Société.</p> <p>L'audit de l'application d'IFRS 17 par la Société a été complexe étant donné qu'il visait l'évaluation des passifs des contrats d'assurance de la Société, y compris la marge sur services contractuels à la transition (MSC à la transition) qui y est intégrée. La complexité des modèles, la détermination des principales hypothèses, en particulier celles relatives au taux d'actualisation et à l'ajustement au titre du risque lié à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, et l'élaboration des hypothèses relatives à la juste valeur utilisées pour calculer la MSC à la transition ont exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'application de la nouvelle norme pour les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition. Les contrôles que nous avons testés ont compris, notamment, les contrôles liés au choix de méthodes comptables faits par la direction et à la détermination connexe de la méthode de transition, ainsi que les contrôles liés à l'établissement des modèles de calcul de la juste valeur et des modèles actuariels, à l'intégrité des données utilisées, à la mise en œuvre des nouveaux systèmes et modèles et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses.</p> <p>Pour auditer l'incidence de l'application d'IFRS 17 par la Société sur les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer les méthodes comptables connexes et les choix faits à la transition, et d'évaluer le caractère approprié de la détermination à savoir si l'application de l'approche rétrospective intégrale était impraticable. En ce qui a trait aux principales hypothèses utilisées pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition, avec l'aide de nos spécialistes en actuariat, nous avons évalué le caractère approprié et la cohérence des principales hypothèses en les comparant à des données du marché publiées, à notre connaissance des produits et aux exigences d'IFRS 17. Ces procédures ont également compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, comme les contrats d'assurance signés par les titulaires de contrats. Nous avons testé les méthodes de calcul des passifs des contrats d'assurance et de la MSC à la transition selon IFRS 17 en examinant la logique de calcul utilisée dans les modèles nouvellement mis en œuvre ou en réalisant une estimation indépendante des passifs des contrats d'assurance pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats à ceux obtenus par la Société. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies sur l'adoption d'IFRS 17.</p>

	<b>Évaluation des passifs des contrats d'assurance</b>
<b>Question clé de l'audit</b>	<p>La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 482 milliards de dollars au 31 décembre 2023 à l'état de la situation financière consolidé, dont un montant de 355 milliards de dollars a été évalué selon la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV) et le modèle général d'évaluation (MGE), comme il est indiqué à la note 7. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un groupe de contrats d'assurance comme étant la somme des éléments suivants : a) les flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent des estimations des flux de trésorerie futurs, ajustées pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et des risques financiers, et un ajustement au titre du risque non financier; et b) la marge sur services contractuels (MSC), qui correspond à une estimation du profit non acquis que la Société comptabilise à mesure qu'elle fournit les services prévus aux contrats d'assurance. Pour établir les prévisions de flux de trésorerie futurs liées à ces passifs des contrats d'assurance, la Société utilise surtout des projections déterministes fondées sur les hypothèses les plus probables. Les principales hypothèses sont complexes et à caractère subjectif et portent sur la mortalité, la morbidité, le rendement des placements, les taux de résiliation des contrats, la régularité des primes, les charges directement attribuables, les taxes et les participations aux excédents. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et informations significatives sur les méthodes comptables et à la note 7 – Actifs et passifs des contrats d'assurance et de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et de l'utilisation des hypothèses, et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, y compris l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, ainsi qu'à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations. Nous avons également soumis la méthode de calcul des passifs des contrats d'assurance à des tests en examinant la logique de calcul utilisée dans les modèles, et en réalisant une estimation indépendante des flux de trésorerie d'exécution pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la Société. Nous avons également réalisé un calcul indépendant de la MSC pour un échantillon de groupes de contrats d'assurance et avons comparé les montants à ceux établis par la Société. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies sur l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.</p>
	<b>Évaluation des placements et dérivés au moyen de données importantes non observables sur le marché</b>
<b>Question clé de l'audit</b>	<p>Comme il est indiqué à la note 4 – Placements et revenus de placement et à la note 5 – Instruments dérivés et instruments de couverture, la Société a comptabilisé des placements de 87,6 milliards de dollars ainsi que des actifs dérivés et des passifs dérivés respectivement de 0,6 milliard de dollars et 2,7 milliards de dollars au 31 décembre 2023 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société. Les placements classés au niveau 3 comprennent des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des placements dans le secteur de l'immobilier, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, et des actions de sociétés fermées évalués à l'aide de modèles internes. La détermination de la juste valeur de ces placements et dérivés revêt un degré d'incertitude accru en raison de la volatilité de la conjoncture économique actuelle. Les justes valeurs sont fondées sur des modèles internes ou des évaluations de tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'actualisation, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus, les prix de transactions pour des actifs comparables, les volatilités et les corrélations. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et informations significatives sur les méthodes comptables, à la note 4 – Placements et revenus de placement et à la note 5 – Instruments dérivés et instruments de couverture des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements et dérivés a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle.</p> <p>Pour tester l'évaluation, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies sur l'évaluation des placements et dérivés.</p>



	Comptabilité de couverture selon IFRS 9
<b>Question clé de l'audit</b>	<p>La Société a désigné de nouvelles relations de couverture dans le but de réduire les possibilités de non-concordance comptable entre les variations de la juste valeur des dérivés comptabilisées en résultat et les variations du risque financier lié aux passifs des contrats d'assurance et aux actifs financiers comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Plus précisément, la Société a mis en place des relations pour couvrir les variations de la juste valeur d'un groupe de passifs des contrats d'assurance de la Société découlant de variations du taux d'intérêt de référence. En lien avec la mise en place de ces relations de couverture, la Société a comptabilisé des variations de la valeur des éléments couverts de (53) millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société a également mis en place des relations pour couvrir le risque de variation de la juste valeur d'instruments d'emprunts libellés en monnaies étrangères attribuable aux variations du taux d'intérêt de référence et des taux de change. En lien avec la mise en place de ces relations de couverture, la Société a comptabilisé des variations de la valeur des éléments couverts de 742 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et informations significatives sur les méthodes comptables et à la note 5 – Instruments dérivés et instruments de couverture des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de la conception et de l'application de la comptabilité de couverture a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier le caractère adéquat de la désignation, à titre d'élément couvert admissible, d'une composante de risque comme le taux d'intérêt de référence ou le taux de change, établir si le ratio de couverture entre l'instrument de couverture et l'élément couvert est conforme aux objectifs en matière de risque, et déterminer et amortir les ajustements de juste valeur cumulés en découlant. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de la mise en œuvre des stratégies de couverture susmentionnées, de l'application et l'exécution de ces stratégies, et de l'évaluation des ajustements de juste valeur cumulés. Les contrôles que nous avons testés ont compris, notamment, les contrôles liés à l'élaboration et l'approbation par la direction des nouvelles stratégies, à l'examen de l'exhaustivité, l'exactitude et l'admissibilité des éléments couverts et des instruments de couverture compris dans les relations de couverture, à l'établissement du ratio de couverture entre l'instrument de couverture et l'élément couvert par rapport aux objectifs en matière de risque, et à la détermination et l'amortissement des ajustements de juste valeur cumulés en découlant.</p> <p>Pour évaluer si la Société a appliqué de manière cohérente ces nouvelles stratégies de comptabilité de couverture selon IFRS 9, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin de corroborer notre évaluation de l'admissibilité de la couverture des composantes de risque particulières. Nos spécialistes du domaine des dérivés nous ont également aidés dans l'exécution de nos tests indépendants réalisés relativement à l'application du ratio de couverture par la Société et à l'évaluation d'un échantillon d'ajustements de juste valeur cumulés. Les autres procédures d'audit mises en œuvre ont compris des tests de l'exhaustivité et l'exactitude des éléments couverts et des instruments de couverture désignés dans ces relations, ainsi que l'évaluation de la détermination et l'amortissement des ajustements de juste valeur cumulés en découlant. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies sur la comptabilité de couverture.</p>

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel 2023, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel 2023 après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de l'audit au terme duquel le présent rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant est délivré est Michael Cox.

*Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 14 février 2024

# Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

## Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

### Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de la Société Financière Manuvie (la « Société »), aux 31 décembre 2023 et 2022, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2023, sur la base des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations* de la Treadway Commission (cadre de 2013), et notre rapport daté du 14 février 2024 comporte une opinion sans réserve à son égard.

### Adoption de nouvelles normes comptables

#### *Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance*

Comme il est décrit à la note 2 – Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière des états financiers consolidés ci-joints, la Société a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Comme il est indiqué ci-dessous, l'audit de l'application d'IFRS 17 par la Société constitue une question critique de l'audit.

#### *Adoption d'IFRS 9, Instruments financiers*

Comme il est décrit à la note 2 – Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière des états financiers consolidés ci-joints, la Société a modifié sa méthode comptable liée au classement et à l'évaluation des instruments financiers en raison de l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*.

### Fondement de l'opinion

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits ont impliqué notamment la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprenaient le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Nos audits comportaient également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

### Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit ci-dessous sont des questions relevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou doivent être communiquées au comité d'audit et qui 1) se rapportent à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et 2) requièrent des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et ne signifie pas que nous exprimons des opinions distinctes sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou les informations fournies connexes.

	<b>Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance</b>
<b>Description de la question</b>	<p>La Société a adopté IFRS 17, Contrats d'assurance, qui remplace IFRS 4, Contrats d'assurance, le 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Comme il est décrit à la note 25 – Adoption d'IFRS 17 des états financiers consolidés ci-joints, la Société a appliqué l'approche rétrospective intégrale à la plupart des contrats souscrits à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et a appliqué la méthode fondée sur la juste valeur aux contrats souscrits avant cette date. La note 25 des états financiers consolidés ci-joints contient également des informations qualitatives et quantitatives sur l'incidence de la nouvelle norme et sur certains choix de méthodes comptables faits par la Société.</p> <p>L'audit de l'application d'IFRS 17 par la Société a été complexe étant donné qu'il visait l'évaluation des passifs des contrats d'assurance de la Société, y compris la marge sur services contractuels à la transition (MSC à la transition) qui y est intégrée. La complexité des modèles, la détermination des principales hypothèses, en particulier celles relatives au taux d'actualisation et à l'ajustement au titre du risque lié à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, et l'élaboration des hypothèses relatives à la juste valeur utilisées pour calculer la MSC à la transition ont exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'application de la nouvelle norme pour les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition. Les contrôles que nous avons testés ont compris, notamment, les contrôles liés aux choix de méthodes comptables faits par la direction et à la détermination connexe de la méthode de transition, ainsi que les contrôles liés à l'établissement des modèles de calcul de la juste valeur et des modèles actuariels, à l'intégrité des données utilisées, à la mise en œuvre des nouveaux systèmes et modèles et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses.</p> <p>Pour auditer l'incidence de l'application d'IFRS 17 par la Société sur les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer les méthodes comptables connexes et les choix faits à la transition, et d'évaluer le caractère approprié de la détermination à savoir si l'application de l'approche rétrospective intégrale était impraticable. En ce qui a trait aux principales hypothèses utilisées pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, y compris la MSC à la transition, avec l'aide de nos spécialistes en actuariat, nous avons évalué le caractère approprié et la cohérence des principales hypothèses en les comparant à des données du marché publiées, à notre connaissance des produits et aux exigences d'IFRS 17. Ces procédures ont également compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, comme les contrats d'assurance signés par les titulaires de contrats. Nous avons testé les méthodes de calcul des passifs des contrats d'assurance et de la MSC à la transition selon IFRS 17 en examinant la logique de calcul utilisée dans les modèles nouvellement mis en œuvre ou en réalisant une estimation indépendante des passifs des contrats d'assurance pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats à ceux obtenus par la Société. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies sur l'adoption d'IFRS 17.</p>
	<b>Évaluation des passifs des contrats d'assurance</b>
<b>Description de la question</b>	<p>La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 482 milliards de dollars au 31 décembre 2023 à l'état de la situation financière consolidé, dont un montant de 355 milliards de dollars a été évalué selon la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV) et le modèle général d'évaluation (MGE), comme il est indiqué à la note 7. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un groupe de contrats d'assurance comme étant la somme des éléments suivants : a) les flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent des estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et des risques financiers, et un ajustement au titre du risque non financier; et b) la marge sur services contractuels (MSC), qui correspond à une estimation du profit non acquis que la Société comptabilise à mesure qu'elle fournit les services prévus aux contrats d'assurance. Pour établir les prévisions de flux de trésorerie futurs liées à ces passifs des contrats d'assurance, la Société utilise surtout des projections déterministes fondées sur les hypothèses les plus probables. Les principales hypothèses sont complexes et à caractère subjectif et portent sur la mortalité, la morbidité, le rendement des placements, les taux de résiliation des contrats, la régularité des primes, les charges directement attribuables, les taxes et les participations aux excédents. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et informations significatives sur les méthodes comptables et à la note 7 – Actifs et passifs des contrats d'assurance et de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et de l'utilisation des hypothèses, et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, y compris l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, ainsi qu'à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations. Nous avons également soumis la méthode de calcul des passifs des contrats d'assurance à des tests en examinant la logique de calcul utilisée dans les modèles, et en réalisant une estimation indépendante des flux de trésorerie d'exécution pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la Société. Nous avons également réalisé un calcul indépendant de la MSC pour un échantillon de groupes de contrats d'assurance et avons comparé les montants à ceux établis par la Société. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies sur l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.</p>

	Évaluation des placements et dérivés au moyen de données importantes non observables sur le marché
<b>Description de la question</b>	<p>Comme il est indiqué à la note 4 – Placements et revenus de placement et à la note 5 – Instruments dérivés et instruments de couverture, la Société a comptabilisé des placements de 87,6 milliards de dollars ainsi que des actifs dérivés et des passifs dérivés respectivement de 0,6 milliard de dollars et 2,7 milliards de dollars au 31 décembre 2023 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société. Les placements classés au niveau 3 comprennent des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des placements dans le secteur de l'immobilier, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, et des actions de sociétés fermées évalués à l'aide de modèles internes. La détermination de la juste valeur de ces placements et dérivés revêt un degré d'incertitude accru en raison de la volatilité de la conjoncture économique actuelle. Les justes valeurs sont fondées sur des modèles internes ou des évaluations de tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'actualisation, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus, les prix de transactions pour des actifs comparables, les volatilités et les corrélations. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et informations significatives sur les méthodes comptables, à la note 4 – Placements et revenus de placement et à la note 5 – Instruments dérivés et instruments de couverture des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements et dérivés a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle.</p> <p>Pour tester l'évaluation, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies sur l'évaluation des placements et dérivés.</p>
	<b>Comptabilité de couverture selon IFRS 9</b>
<b>Description de la question</b>	<p>La Société a désigné de nouvelles relations de couverture dans le but de réduire les possibilités de non-concordance comptable entre les variations de la juste valeur des dérivés comptabilisées en résultat et les variations du risque financier lié aux passifs des contrats d'assurance et aux actifs financiers comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Plus précisément, la Société a mis en place des relations pour couvrir les variations de la juste valeur d'un groupe de passifs des contrats d'assurance de la Société découlant de variations du taux d'intérêt de référence. En lien avec la mise en place de ces relations de couverture, la Société a comptabilisé des variations de la valeur des éléments couverts de (53) millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société a également mis en place des relations pour couvrir le risque de variation de la juste valeur d'instruments d'emprunts libellés en monnaies étrangères attribuable aux variations du taux d'intérêt de référence et des taux de change. En lien avec la mise en place de ces relations de couverture, la Société a comptabilisé des variations de la valeur des éléments couverts de 742 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et informations significatives sur les méthodes comptables et à la note 5 – Instruments dérivés et instruments de couverture des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de la conception et de l'application de la comptabilité de couverture a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier le caractère adéquat de la désignation, à titre d'élément couvert admissible, d'une composante de risque comme le taux d'intérêt de référence ou le taux de change, établir si le ratio de couverture entre l'instrument de couverture et l'élément couvert est conforme aux objectifs en matière de risque, et déterminer et amortir les ajustements de juste valeur cumulés en découlant. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<b>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</b>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de la mise en œuvre des stratégies de couverture susmentionnées, de l'application et l'exécution de ces stratégies, et de l'évaluation des ajustements de juste valeur cumulés. Les contrôles que nous avons testés ont compris, notamment, les contrôles liés à l'élaboration et l'approbation par la direction des nouvelles stratégies, à l'examen de l'exhaustivité, l'exactitude et l'admissibilité des éléments couverts et des instruments de couverture compris dans les relations de couverture, à l'établissement du ratio de couverture entre l'instrument de couverture et l'élément couvert par rapport aux objectifs en matière de risque, et à la détermination et l'amortissement des ajustements de juste valeur cumulés en découlant.</p> <p>Pour évaluer si la Société a appliqué de manière cohérente ces nouvelles stratégies de comptabilité de couverture selon IFRS 9, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin de corroborer notre évaluation de l'admissibilité de la couverture des composantes de risque particulières. Nos spécialistes du domaine des dérivés nous ont également aidés dans l'exécution de nos tests indépendants réalisés relativement à l'application du ratio de couverture par la Société et à l'évaluation d'un échantillon d'ajustements de juste valeur cumulés. Les autres procédures d'audit mises en œuvre ont compris des tests de l'exhaustivité et l'exactitude des éléments couverts et des instruments de couverture désignés dans ces relations, ainsi que l'évaluation de la détermination et l'amortissement des ajustements de juste valeur cumulés en découlant. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies sur la comptabilité de couverture.</p>

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société Financière Manuvie depuis 1905.

Toronto, Canada  
Le 14 février 2024

# Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

## Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

### Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie en date du 31 décembre 2023, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) (les « critères du COSO »). À notre avis, la Société Financière Manuvie (la « Société ») maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2023, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), des états de la situation financière consolidés de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes, et notre rapport daté du 14 février 2024 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

### Fondement de l'opinion

La direction de la Société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui figure dans le rapport de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

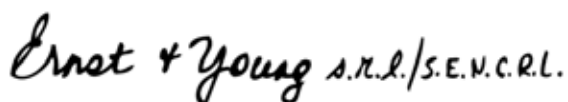
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu à tous les égards importants.

Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre appréciation du risque ainsi que de la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

### Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.



Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 14 février 2024

# États de la situation financière consolidés

Aux (en millions de dollars CA)	31 décembre 2023	Retraité (note 2) 31 décembre 2022	Retraité (note 2) 1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Actif</b>			
Trésorerie et titres à court terme	20 338 \$	19 153 \$	22 594 \$
Titres de créance	212 149	203 842	224 139
Actions cotées	25 531	23 519	28 067
Créances hypothécaires	52 421	51 765	53 948
Placements privés	45 606	42 010	47 289
Prêts aux clients de la Banque	2 436	2 781	2 506
Immeubles	13 049	14 269	14 269
Autres placements	45 680	42 803	35 291
<b>Total des placements (note 4)</b>	<b>417 210</b>	<b>400 142</b>	<b>428 103</b>
<b>Autres actifs</b>			
Revenus de placement à recevoir	2 678	2 635	2 428
Dérivés (note 5)	8 546	8 588	17 503
Actifs des contrats d'assurance (note 7)	145	673	972
Actifs des contrats de réassurance détenus (note 7)	42 651	45 871	52 829
Actifs d'impôt différé	6 739	6 708	7 767
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 6)	10 310	10 519	9 919
Divers	9 751	9 991	8 911
<b>Total des autres actifs</b>	<b>80 820</b>	<b>84 985</b>	<b>100 329</b>
<b>Actif net des fonds distincts (note 23)</b>	<b>377 544</b>	<b>348 562</b>	<b>399 788</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>875 574 \$</b>	<b>833 689 \$</b>	<b>928 220 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif</b>			
Passifs des contrats d'assurance, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts (note 7)	367 996 \$	354 849 \$	405 621 \$
Passifs des contrats de réassurance détenus (note 7)	2 831	2 391	2 079
Passifs des contrats de placement (note 8)	11 816	10 079	10 064
Dépôts de clients de la Banque	21 616	22 507	20 720
Dérivés (note 5)	11 730	14 289	10 038
Passifs d'impôt différé	1 697	1 536	1 713
Autres passifs	18 879	18 894	19 443
Dette à long terme (note 10)	6 071	6 234	4 882
Instruments de fonds propres (note 11)	6 667	6 122	6 980
<b>Total des passifs, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts</b>	<b>449 303</b>	<b>436 901</b>	<b>481 540</b>
Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts (note 7)	114 143	110 216	130 836
Passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	263 401	238 346	268 952
<b>Passifs des contrats d'assurance et de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts (note 23)</b>	<b>377 544</b>	<b>348 562</b>	<b>399 788</b>
<b>Total du passif</b>	<b>826 847</b>	<b>785 463</b>	<b>881 328</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 12)	6 660	6 660	6 381
Actions ordinaires (note 12)	21 527	22 178	23 093
Surplus d'apport	222	238	262
Résultats non distribués des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	4 819	3 947	9 656
Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres :			
Produits financiers (charges financières) d'assurance	30 010	38 057	(17 117)
Produits financiers (charges financières) de réassurance	(4 634)	(5 410)	984
Placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)	(16 262)	(24 645)	17 764
Conversion des établissements à l'étranger	4 801	5 918	4 578
Divers	(104)	(67)	(246)
<b>Total des capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres</b>	<b>47 039</b>	<b>46 876</b>	<b>45 355</b>
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	257	(77)	101
Participations ne donnant pas le contrôle	1 431	1 427	1 436
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>48 727</b>	<b>48 226</b>	<b>46 892</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>875 574 \$</b>	<b>833 689 \$</b>	<b>928 220 \$</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Roy Gori  
Président et chef de la direction



Don Lindsay  
Président du conseil d'administration

# Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars CA, sauf les montants par action)

	2023	Retraité (note 2) 2022
<b>Résultat des activités d'assurance</b>		
Produits des activités d'assurance (note 7)	23 972 \$	23 118 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 7)	(19 382)	(19 335)
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus (note 7)	(613)	(623)
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	<b>3 977</b>	<b>3 160</b>
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus de placement (note 4)		
Revenus de placement	16 180	15 204
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement	3 138	(13 646)
Charges liées aux placements	(1 297)	(1 221)
Revenus (pertes) de placement, montant net	18 021	337
Produits financiers (charges financières) d'assurance et effet de la variation des taux de change (note 7)	(13 894)	(6 616)
Produits financiers (charges financières) de réassurance et effet de la variation des taux de change (note 7)	(734)	309
Diminution (augmentation) des passifs des contrats de placement	(435)	(399)
	2 958	(6 369)
Résultat des placements des fonds distincts (note 23)		
Revenus de placement liés à l'actif net des fonds distincts	49 346	(56 487)
Charges financières afférentes aux passifs des contrats d'assurance et de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	(49 346)	56 487
Résultat des placements des fonds distincts, montant net	-	-
<b>Total du résultat des placements</b>	<b>2 958</b>	<b>(6 369)</b>
Autres produits (note 14)	6 746	6 186
Frais généraux	(4 330)	(3 731)
Commissions relatives aux contrats autres que d'assurance	(1 345)	(1 333)
Charges d'intérêts	(1 554)	(1 051)
<b>Résultat net avant impôts sur le résultat</b>	<b>6 452</b>	<b>(3 138)</b>
Recouvrements (charges) d'impôt	(845)	1 159
<b>Résultat net</b>	<b>5 607 \$</b>	<b>(1 979) \$</b>
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	144 \$	121 \$
Titulaires de contrats avec participation	360	(167)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	5 103	(1 933)
	5 607 \$	(1 979) \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 103 \$	(1 933) \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(303)	(260)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>4 800 \$</b>	<b>(2 193) \$</b>
<b>Résultat par action</b>		
Résultat de base par action ordinaire (note 12)	2,62 \$	(1,15) \$
Résultat dilué par action ordinaire (note 12)	2,61	(1,15)
<b>Dividende par action ordinaire</b>	<b>1,46</b>	<b>1,32</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



# États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars CA)	2023	Retraité (note 2) 2022
<b>Résultat net</b>	<b>5 607 \$</b>	<b>(1 979) \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global (« AERG »), nets des impôts :</b>		
<b>Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :</b>		
Profits (pertes) de change liés à ce qui suit :		
Conversion des établissements à l'étranger	(1 301)	1 755
Couvertures d'investissements nets	183	(415)
Produits financiers (charges financières) d'assurance	(9 745)	58 772
Produits financiers (charges financières) de réassurance	787	(6 364)
Placements à la JVAERG :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement	9 251	(47 494)
Reclassement des profits (pertes) nets réalisés et des provisions pour pertes sur créances comptabilisées en résultat	256	1 347
Divers	37	159
<b>Total des éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net</b>	<b>(532)</b>	<b>7 760</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>	<b>(70)</b>	<b>16</b>
<b>Autres éléments du résultat global, nets des impôts</b>	<b>(602)</b>	<b>7 776</b>
<b>Total du résultat global, net des impôts</b>	<b>5 005 \$</b>	<b>5 797 \$</b>
<b>Total du résultat global attribué aux :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	18 \$	17 \$
Titulaires de contrats avec participation	334	(177)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	4 653	5 957

## Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars CA)	2023	Retraité (note 2) 2022
<b>Charges (recouvrements) d'impôt liés aux éléments suivants :</b>		
Profits (pertes) de change latents liés à la conversion des établissements à l'étranger	(1) \$	2 \$
Profits (pertes) de change latents liés aux couvertures d'investissements nets	13	(29)
Produits financiers (charges financières) d'assurance / de réassurance	(1 853)	12 002
Profits (pertes) latents sur les placements à la JVAERG	1 863	(9 599)
Reclassement des profits (pertes) nets réalisés sur les placements à la juste valeur par le biais des AERG	(8)	270
Divers	(20)	65
<b>Total des charges (recouvrements) d'impôt</b>	<b>(6) \$</b>	<b>2 711 \$</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars CA)	2023	Retraité (note 2) 2022
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>		
Solde au début de l'exercice	6 660 \$	6 381 \$
Émis (note 12)	-	1 000
Rachetés (note 12)	-	(711)
Frais d'émission, nets des impôts	-	(10)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>6 660</b>	<b>6 660</b>
<b>Actions ordinaires</b>		
Solde au début de l'exercice	22 178	23 093
Rachetées (note 12)	(745)	(938)
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	94	23
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>21 527</b>	<b>22 178</b>
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de l'exercice	238	262
Exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	(18)	(4)
Charge au titre des options sur actions	2	5
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	-	(25)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>222</b>	<b>238</b>
<b>Résultats non distribués des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres</b>		
Solde au début de l'exercice	3 947	23 492
Ajustement du solde d'ouverture des contrats d'assurance à l'adoption d'IFRS 17	-	(3 191)
Ajustement du solde d'ouverture des actifs financiers à l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17	(409)	(10 645)
Solde au début de l'exercice retraité	3 538	9 656
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	5 103	(1 933)
Actions ordinaires rachetées (note 12)	(850)	(946)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(303)	(260)
Actions privilégiées rachetées (note 12)	-	(14)
Dividendes sur actions ordinaires	(2 669)	(2 513)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	-	(43)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>4 819</b>	<b>3 947</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres</b>		
Solde au début de l'exercice	13 853	5 180
Ajustement du solde d'ouverture des contrats d'assurance à l'adoption d'IFRS 17	-	(16 133)
Ajustement du solde d'ouverture des actifs financiers à l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17	408	16 916
Solde au début de l'exercice retraité	14 261	5 963
Variation des profits (pertes) de change latents liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger	(1 117)	1 340
Variation des produits financiers (charges financières) d'assurance / de réassurance	(7 222)	48 780
Variation des profits (pertes) latents des placements à la JVAERG	7 923	(42 407)
Autres variations des AERG attribués aux actionnaires et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	(34)	177
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>13 811</b>	<b>13 853</b>
<b>Total des capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b>47 039</b>	<b>46 876</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation</b>		
Solde au début de l'exercice	(77)	(1 233)
Ajustement du solde d'ouverture des contrats d'assurance à l'adoption d'IFRS 17	-	707
Ajustement du solde d'ouverture des actifs financiers à l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17	-	626
Solde au début de l'exercice retraité	(77)	100
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	360	(167)
Autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats	(26)	(10)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>257</b>	<b>(77)</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		
Solde au début de l'exercice	1 427	1 694
Ajustement du solde d'ouverture des contrats d'assurance à l'adoption d'IFRS 17	-	(258)
Ajustement du solde d'ouverture des actifs financiers à l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17	-	-
Solde au début de l'exercice retraité	1 427	1 436
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux participations ne donnant pas le contrôle	144	121
Autres éléments du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	(126)	(104)
Apports (distributions et acquisition), montant net	(14)	(26)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 431</b>	<b>1 427</b>
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b>48 727 \$</b>	<b>48 226 \$</b>

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars CA)	2023	Retraité (note 2) 2022
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultat net	5 607 \$	(1 979) \$
Ajustements :		
Augmentation (diminution) des passifs nets des contrats d'assurance (note 7)	10 697	5 016
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	435	399
(Augmentation) diminution des actifs des contrats de réassurance, compte non tenu de la transaction de réassurance décrite ci-après (note 7)	974	710
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	(141)	(131)
Amortissement de la marge sur services contractuels (« MSC »)	(1 998)	(1 993)
Autres amortissements	581	519
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	(2 845)	13 660
Charges (recouvrements) d'impôt différé	470	(1 994)
Charge au titre des options sur actions	2	5
Profit sur la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis (avant impôts) (note 7)	-	(1 070)
Profit à la décomptabilisation de la participation de coentreprise dans le cadre de l'acquisition de Manulife Fund Management Co., Ltd. (avant impôts) (notes 3 et 6)	-	(95)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	13 782	13 047
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	6 641	4 958
Diminution de la trésorerie liée à la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis (note 7)	-	(1 377)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>20 423</b>	<b>16 628</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achats et avances hypothécaires	(84 021)	(111 558)
Cessions et remboursements	70 281	93 407
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	21	(67)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie découlant de la vente (l'acquisition) de filiales	(1)	(182)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(13 720)</b>	<b>(18 400)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Variations des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	(693)	346
Émission de dette à long terme (note 10)	-	946
Émission d'instruments de fonds propres, montant net (note 11)	1 194	-
Rachat d'instruments de fonds propres (note 11)	(600)	(1 000)
Emprunts garantis afférents aux transactions de titrisation	537	437
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	(895)	1 703
Paiements de loyers	(98)	(120)
Dividendes versés aux actionnaires et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(2 972)	(2 787)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	(14)	(51)
Actions ordinaires rachetées (note 12)	(1 595)	(1 884)
Actions ordinaires émises, montant net (note 12)	94	23
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis, montant net (note 12)	-	990
Actions privilégiées rachetées, montant net (note 12)	-	(711)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(5 042)</b>	<b>(2 108)</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	1 661	(3 880)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(412)	585
Solde au début de l'exercice	18 635	21 930
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>19 884</b>	<b>18 635</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>		
Début de l'exercice	19 153	22 594
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	(518)	(664)
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	18 635	21 930
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice</b>		
<b>Fin de l'exercice</b>		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	20 338	19 153
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(454)	(518)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice</b>	<b>19 884 \$</b>	<b>18 635 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts reçus	12 768 \$	11 873 \$
Intérêts versés	1 548	955
Impôts sur le résultat versés	436	1 238

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

# Notes des états financiers consolidés

Page	Note	
195	Note 1	Nature des activités et informations significatives sur les méthodes comptables
212	Note 2	Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
215	Note 3	Acquisitions
216	Note 4	Placements et revenus de placement
226	Note 5	Instruments dérivés et instruments de couverture
236	Note 6	Goodwill et immobilisations incorporelles
239	Note 7	Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance
263	Note 8	Passifs des contrats de placement
264	Note 9	Gestion du risque
280	Note 10	Dettes à long terme
281	Note 11	Instruments de fonds propres
282	Note 12	Capitaux propres et résultat par action
284	Note 13	Gestion des fonds propres
285	Note 14	Produits tirés des contrats de service
286	Note 15	Rémunération fondée sur des actions
288	Note 16	Avantages futurs du personnel
294	Note 17	Impôts sur le résultat
296	Note 18	Participations dans des entités structurées
298	Note 19	Engagements et éventualités
300	Note 20	Information sectorielle
302	Note 21	Parties liées
303	Note 22	Filiales
305	Note 23	Fonds distincts
305	Note 24	Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les <i>SignatureNotes</i> établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)
311	Note 25	Adoption d'IFRS 17
315	Note 26	Chiffres correspondants

# Notes des états financiers consolidés

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

## Note 1 Nature des activités et informations significatives sur les méthodes comptables

### a) Entité présentant l'information financière

La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société dont les actions se négocient en Bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie. La SFM, y compris ses filiales (collectivement, « Manuvie » ou la « Société »), groupe et chef de file des services financiers, exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Le réseau international de salariés, d'agents et de partenaires de distribution de Manuvie offre des produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des particuliers et à des entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs aux clients institutionnels. La Société exerce ses activités sous le nom de Manulife en Asie, Manuvie au Canada, et sous le nom de John Hancock et Manulife aux États-Unis.

La SFM est située au Canada et constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Le 14 février 2024, le conseil d'administration de la SFM a autorisé la publication des présents états financiers consolidés au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

### b) Base d'établissement

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants présentés du résultat des activités d'assurance, du résultat des placements et des autres produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait à l'évaluation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement et des passifs des contrats de réassurance détenus, à l'évaluation de la dépréciation d'actifs, à l'établissement des hypothèses pour le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, au calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et à l'estimation de la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les méthodes comptables significatives employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après.

Les résultats et les activités de la Société ont subi les répercussions défavorables de la conjoncture économique, et pourraient continuer de le faire. Les répercussions défavorables comprennent, sans s'y limiter, les tendances à la récession économique au sein des marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, l'importante volatilité du marché, l'augmentation du risque de crédit, les pressions exercées sur les marchés des produits de base et le cours des actifs alternatifs à long terme, la volatilité des taux de change, la hausse des sinistres, du taux de maintien en vigueur des contrats et des rachats, et la perturbation des activités. L'ampleur et la gravité de ces événements et leur durée ont accru l'incertitude à l'égard des estimations utilisées pour déterminer la valeur comptable de certains actifs et passifs compris dans les présents états financiers consolidés.

La Société a utilisé les techniques d'évaluation appropriées en ayant recours au jugement et à des estimations qui pourraient être considérés comme raisonnables par des intervenants du marché pour refléter la conjoncture économique. L'incidence de ces techniques a été prise en compte dans les présents états financiers consolidés. Toute modification aux données utilisées pourrait avoir une incidence importante sur les valeurs comptables en question.

### c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale (non dans le cadre d'une liquidation involontaire ou d'une vente en catastrophe) entre des intervenants du marché à la date d'évaluation; la juste valeur est une valeur de sortie.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour établir la juste valeur. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est habituellement déterminée à l'aide d'autres techniques d'évaluation telles que les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques. Les cours établis par des courtiers sont généralement utilisés lorsque les prix des fournisseurs publics externes ne sont pas disponibles.

La Société a mis en place un processus d'évaluation qui comprend un examen des variations des prix sur le marché, une comparaison des prix des différents fournisseurs et une comparaison avec l'évaluation matricielle interne, laquelle utilise principalement des données externes observables. Un jugement est posé pour ajuster les données externes observables afin de tenir compte d'éléments comme les facteurs de liquidité et de crédit.

La Société classe les résultats des évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. Cette hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation, en fonction de leur fiabilité. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations à la juste valeur reflétant des cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation, reflétant les opérations sur le marché.

Niveau 2 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données autres que des cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces données comprennent des cours pour des actifs et des passifs semblables dans des marchés actifs, des cours pour des actifs ou des passifs identiques ou semblables dans des marchés inactifs, des données observables qui ne sont pas des cours (comme les taux d'intérêt, le risque de crédit, etc.) et des données tirées de marchés observables ou étayées par ces derniers. La plupart des placements en titres de créance sont classés dans le niveau 2. De plus, le niveau 2 comprend des instruments dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données observables sur le marché, y compris des swaps de taux d'intérêt, des swaps d'actions, des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de change à terme.

Niveau 3 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données importantes non observables sur le marché. Ces dernières comprennent les évaluations d'actifs et de passifs qui découlent de données dont certaines ou la totalité ne peuvent être observées sur le marché, y compris les hypothèses en matière de risque. Les évaluations des titres du niveau 3 visent les placements moins liquides comme les immeubles, les autres placements, les placements dans des terrains forestiers exploitables détenus dans les fonds distincts, certaines obligations à long terme et d'autres placements dont le prix est peu ou pas observable. Les évaluations de certains instruments financiers dérivés sont aussi incluses dans le niveau 3.

#### **d) Périmètre de consolidation**

La SFM consolide les états financiers de toutes les entités qu'elle contrôle, y compris certaines entités structurées. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité, et qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses activités, lesquels sont importants par rapport aux rendements variables totaux de l'entité, et que la Société a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur la part de la Société des rendements variables de l'entité. Lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, la direction doit poser des jugements importants pour examiner tous les faits et circonstances pertinents. Lorsqu'elle évalue le pouvoir décisionnel sur une entité, la Société doit tenir compte de l'étendue de ses droits sur la direction de l'entité, du niveau des droits de vote qu'elle détient dans l'entité qui sont potentiellement ou actuellement exerçables, de l'existence d'ententes de gestion contractuelles qui pourraient donner à la Société le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, et elle doit vérifier l'étendue des participations de tiers dans l'entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe. Lorsqu'elle évalue les rendements variables d'une entité, la Société tient compte de l'importance des rendements variables financiers et autres directs et indirects qu'elle tire des activités de l'entité, en plus de l'importance relative de ces rendements par rapport à la variabilité totale des rendements de l'entité. La Société doit aussi tenir compte du degré auquel ses participations sont alignées sur celles des autres parties qui investissent dans l'entité, ainsi que du degré auquel la Société peut jouer dans son propre intérêt lorsqu'elle interagit avec l'entité.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les résultats consolidés de la SFM à compter de la date à laquelle le contrôle est établi, et sont exclus de la consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. La première évaluation du contrôle est effectuée au début de la relation de la Société avec l'entité et est revue si la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles clés de l'entité ou perd ce contrôle, si la Société augmente ou diminue sa participation dans l'entité, si les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que l'exposition relative aux rendements variables s'en trouve aussi modifiée, ou si la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer. Un changement de contrôle peut entraîner des profits et des pertes à la décomptabilisation d'une filiale lorsque la Société perd le contrôle de cette dernière, ou à la décomptabilisation des participations antérieures dans une filiale lorsque la Société acquiert le contrôle de cette dernière.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Les soldes intersociétés et les produits et les charges découlant d'opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont les participations de tiers dans les capitaux propres des filiales de la SFM et sont présentées dans le total des capitaux propres, séparément des capitaux propres des titulaires de contrats avec participation et des actionnaires de la SFM. Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les autres éléments du résultat global (« AERG ») des filiales de la SFM sont incluses respectivement dans le total du résultat net et le total des AERG. Une exception se produit lorsque les actions de la filiale sont remboursables au gré des autres parties ou rachetables contre de la trésorerie à une date déterminée ou déterminable, auquel cas les participations de tiers dans les capitaux propres de la filiale sont présentées à titre de passif de la Société, et les participations de tiers dans le résultat net et les AERG de la filiale sont comptabilisées à titre de charges pour la Société.

La Société comptabilise les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (une « entreprise associée » ou une « coentreprise ») selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part de l'actif net et des résultats financiers de l'entreprise associée ou de la coentreprise au moyen de méthodes comptables uniformes pour des

transactions et événements semblables. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les droits contractuels et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable ou un contrôle conjoint sur l'entité. Les profits et pertes à la vente des entreprises associées ou des coentreprises sont inclus dans le résultat une fois qu'ils sont réalisés, alors que les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Les profits et pertes sur les transactions commerciales avec les entreprises associées ou les coentreprises sont éliminés au prorata de la participation de la Société dans les capitaux propres de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les placements dans les entreprises associées et les coentreprises sont inclus dans les autres placements dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

#### e) Placements

Les placements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), des coûts de transaction directement imputables. Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), à la JVRN ou au coût amorti. La Société détermine le classement des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale.

Le classement des placements qui sont des instruments financiers est effectué en fonction de leurs modalités contractuelles et du modèle économique suivi par la Société pour la gestion des actifs.

La Société évalue les modalités contractuelles des actifs afin de déterminer si elles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (le « critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels »). Seuls les titres de créance peuvent être assortis de flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Dans le contexte d'un contrat de prêt de base, les éléments les plus importants des intérêts consistent principalement en une contrepartie pour la valeur temps de l'argent et pour le risque de crédit. Pour déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, la Société exerce son jugement en tenant compte des facteurs pertinents tels que les droits de remboursement et de rachat, les options de conversion et la subordination de l'instrument par rapport aux autres instruments de l'émetteur. Les actifs assortis de modalités contractuelles qui exposent à des risques plus que minimes de ne pas recouvrir le principal et les intérêts ne respectent pas le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

Les titres de créance qui sont assortis de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés au coût amorti ou à la JVAERG en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus. Les titres de créance dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont classés comme étant évalués au coût amorti. Les titres de créance sont évalués à la JVAERG s'ils sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs. Dans les deux cas, la Société peut les désigner comme étant à la JVRN afin de réduire l'incohérence comptable entre ces actifs et les passifs à la JVRN connexes qu'ils soutiennent. Les titres de créance qui ne remplissent pas le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels doivent être évalués à la JVRN. Afin de déterminer le modèle économique dans lequel s'inscrivent les actifs financiers, les éléments à prendre en compte comprennent l'objectif d'affaires du portefeuille dans lequel ils sont détenus, les risques à gérer et les activités commerciales qui sont menées pour gérer ces risques, la base sur laquelle le rendement du portefeuille est évalué, et la fréquence et l'importance des transactions de vente au sein du portefeuille.

Les profits et pertes réalisés et latents sur les titres de créance classés à la JVRN et les profits et pertes réalisés sur les placements en titres de créance classés à la JVAERG ou détenus au coût amorti sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les placements en titres de créance classés à la JVAERG sont comptabilisés dans les AERG, à l'exception des profits et pertes de change latents, qui sont comptabilisés en résultat.

Le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ne s'applique pas aux placements dans des titres de participation qui sont des instruments financiers, lesquels sont comptabilisés à la JVRN.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessus à la note 1 c). Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs et la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont présentés à la note 4. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées par la Société et par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et l'examen des techniques d'évaluation appliquées, ainsi que des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres de créance détenus afin de respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les placements en titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur ou au coût amorti. Les placements en titres de créance sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des placements semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et la volatilité de ces données. Les placements en titres de créance sont classés dans le niveau 2, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché.

Les actions cotées comprennent les actions ordinaires et privilégiées ainsi que les actions ou parts de fonds communs de placement, et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions cotées sont généralement classées dans le niveau 1, puisque leurs justes valeurs sont habituellement basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés et latents sur les actions désignées à la JVRN sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les politiques et les méthodes de la Société en matière de gestion du risque lié aux titres de participation sont présentées dans les composants mis en évidence de la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2023 de la Société.

Les créances hypothécaires sont classées dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur en raison du caractère non observable de certaines données importantes utilisées pour l'évaluation.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties et non garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation des créances hypothécaires titrisées comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise un passif au poste Autres passifs correspondant au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur ces créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont généralement classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur ou dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché.

Les prêts aux clients de la Banque Manuvie du Canada (« Banque Manuvie » ou « Banque ») sont comptabilisés au coût amorti et classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur tous les titres de créance, y compris les titres, les placements privés, les créances hypothécaires et les prêts aux clients de la Banque selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les titres de créance ainsi que les placements privés et les créances hypothécaires.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction. Les prêts montés par la Société sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées, ou comptabilisés à leur montant réévalué, soit à la juste valeur à la date de réévaluation la plus récente, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Les immeubles à usage propre sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Les biens immobiliers à usage propre qui constituent des éléments sous-jacents de contrats d'assurance assortis de caractéristiques de participation directe sont évalués à la juste valeur comme s'ils étaient des immeubles de placement, tel qu'il est permis selon IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui a été modifiée par IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »).

Un immeuble de placement est un immeuble détenu en vue d'en tirer des produits locatifs, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur des immeubles à usage propre et des immeubles de placement est déterminée au moyen des mêmes processus. La juste valeur de tous les immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles emploient des données observables et non observables sur le marché. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Lorsqu'un immeuble détenu au coût fait l'objet d'un transfert et passe de l'usage propre à un immeuble de placement, tout profit ou toute perte résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date du changement d'utilisation de l'immeuble et de tout contrat de location connexe est comptabilisé dans les AERG, dans la mesure où le montant en question ne constitue pas une reprise de perte de valeur antérieure. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Lorsqu'un immeuble de placement passe à un usage propre et est dorénavant détenu au coût, le coût présumé de l'immeuble pour sa comptabilisation ultérieure correspond à sa juste valeur à la date du changement d'utilisation.



Les autres placements comprennent les placements en actions de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'infrastructure, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et de l'énergie. Les placements en actions de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées ou coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont classés à la JVRN et comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles qui s'apparentent à des immeubles à usage propre sont comptabilisés au coût, à l'exception des actifs biologiques, qui sont évalués à la juste valeur. Les placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles qui s'apparentent à des immeubles de placement sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat. La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 4. Les autres placements qui sont évalués ou présentés à la juste valeur sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues*

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux placements sous forme de titres de créance qui sont évalués à la JVAERG ou au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont évaluées en fonction de quatre scénarios macroéconomiques fondés sur des pondérations probabilistes, lesquels évaluent la différence entre tous les flux de trésorerie qui sont dus à la Société selon un contrat et le total des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Cette méthode tient compte des événements passés, des conditions du marché actuelles et des informations raisonnables et justifiables de la conjoncture économique à venir. Les variables macroéconomiques prospectives utilisées dans le cadre des modèles d'estimation correspondent aux variables qui sont le plus étroitement liées aux pertes de crédit dans le portefeuille pertinent.

L'estimation et l'évaluation des pertes de valeur nécessitent une grande part de jugement. Ces estimations reposent sur de nombreux éléments, dont des modifications peuvent entraîner différents niveaux de provisions. Les éléments comprennent l'estimation du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs, les critères utilisés par la Société afin d'évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit (« AIRC »), la sélection de scénarios macroéconomiques prospectifs et de leurs pondérations probabilistes, l'application d'un jugement d'expert en matière de crédit dans le développement de modèles, de données et, s'il y a lieu, d'ajustements découlant de l'approche par superposition. La Société procède à un examen régulier de ses modèles en prenant en considération l'historique de perte réel et y apporte des ajustements au besoin. La Société a mis en œuvre des politiques, procédures et contrôles formels à l'égard de tous les processus de dépréciation importants.

La Société se fonde sur divers facteurs quantitatifs et qualitatifs afin de définir en quoi consistent les instruments financiers en défaillance ou dépréciés. Un instrument financier est considéré comme étant en défaillance lorsque les paiements importants d'intérêts, de principal ou de frais sont en souffrance depuis plus de 90 jours, à moins que des mesures correctives n'aient été convenues avec l'émetteur. Un instrument financier est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements générateurs de pertes se sont produits après la date de comptabilisation initiale de l'instrument et que les événements générateurs de pertes ont eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'instrument. Il s'agit notamment d'événements qui indiquent ou constituent : des difficultés financières importantes de la contrepartie; un manquement à un contrat; l'octroi, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de la contrepartie, de faveurs qui n'auraient pas été envisagées autrement; la possibilité croissante de faillite ou de restructuration financière de la contrepartie; la disparition d'un marché actif pour cet actif financier en raison de difficultés financières de la contrepartie; ou les situations où la contrepartie est considérée en défaut par au moins une des agences de notation principales telles que S&P, Moody's et Fitch.

Le calcul des pertes de crédit attendues comprend les éléments suivants :

- la probabilité de défaillance (« PD »), soit une estimation de la probabilité de défaillance au cours d'une période donnée;
- la perte en cas de défaillance (« PCD »), soit une estimation de la perte résultant d'une défaillance future. Elle est fondée sur l'écart entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et ceux que la Société s'attend à recevoir, y compris les biens donnés en garantie, et est établie en fonction d'études sur les cas de défaillance effectuées à partir de l'historique interne des pertes de crédit.
- l'exposition en cas de défaillance (« ECD »), soit une estimation de l'exposition à un taux de défaillance future, compte tenu de la période d'exposition et du montant de l'exposition au risque à une date de clôture donnée. Les ECD sont déterminées par la modélisation d'un intervalle de résultats possibles à divers moments, en fonction de divers scénarios économiques. Des probabilités sont ensuite associées à chacun des scénarios économiques en fonction des résultats des modèles.

La Société évalue les pertes de crédit attendues au moyen d'une méthode en trois stades :

- Le stade 1 comprend tous les instruments financiers productifs n'ayant pas subi une AIRC depuis la comptabilisation initiale. La détermination d'une AIRC varie en fonction de l'instrument et tient compte de la variation relative du risque de défaillance depuis la création de l'instrument. Des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées pour tous les instruments financiers de stade 1. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les

12 mois suivant la date de clôture. Ces probabilités de défaillance prévues sur 12 mois sont appliquées à une ECD prévue, et la résultante est multipliée par la PCD attendue et actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Ce calcul est effectué pour chacun des quatre scénarios macroéconomiques.

- Le stade 2 comprend tous les instruments financiers productifs ayant subi une AIRC depuis la comptabilisation initiale ou dont le paiement du principal et des intérêts est en souffrance depuis 30 jours, selon ce qui se produira en premier. Lorsque les actifs passent au stade 2, les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, c'est-à-dire les pertes de crédit qui résultent de toutes les possibilités de défaillance sur la durée de vie restante de l'instrument financier. La façon de procéder est conforme à celle du stade 1, sauf que les PD et les PCD sont estimées sur la durée de vie restante de l'instrument plutôt que sur l'année à venir. Si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue au cours d'une période de présentation de l'information financière ultérieure de telle sorte qu'il n'y a plus d'AIRC depuis la comptabilisation initiale, l'instrument financier est ramené au stade 1 et les pertes de crédit attendues sur 12 mois sont comptabilisées.
- Le stade 3 comprend tous les instruments financiers identifiés comme étant dépréciés. Tout comme pour les actifs de stade 2, les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les instruments financiers de stade 3, mais la PD est établie à 100 %. Les pertes de crédit attendues de stade 3 sont calculées au moyen du solde du principal impayé, multiplié par la PCD qui tient compte de la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

Les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute des expositions de stade 1 et de stade 2. Les produits d'intérêts sur les instruments financiers de stade 3 sont déterminés en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'instrument, qui correspond à la valeur comptable brute ajustée pour tenir compte de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Pour les expositions de stade 1 et de stade 2, une perte de crédit attendue est établie pour chaque exposition individuelle. Toutefois, les paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective à partir de l'ensemble des paramètres collectifs appliqués au niveau du titre individuel. Les expositions sont regroupées en portefeuilles homogènes de plus petite taille selon une combinaison de caractéristiques internes et externes, comme l'information sur le montage, les soldes historiques, le secteur, l'emplacement géographique et l'historique de crédit. Les pertes de crédit attendues de stade 3 sont évaluées individuellement ou collectivement, selon la nature de l'instrument et la perte de valeur.

Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, le risque de défaillance est comparé sur la durée de vie résiduelle prévue à compter de la date de clôture par rapport à la date de la comptabilisation initiale. L'évaluation varie en fonction des types d'instruments ou de risques. L'évaluation tient compte des notes de crédit interne et d'une combinaison d'évaluations au niveau des titres et du portefeuille, y compris des données macroéconomiques prospectives. L'évaluation d'une AIRC prend en compte des seuils absolus et relatifs. Si les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours, il est automatiquement présumé que le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

Pour estimer les pertes de crédit attendues, quatre scénarios macroéconomiques fondés sur des pondérations probabilistes sont pris en compte. Les données économiques prospectives varient selon les marchés. Selon leur utilisation dans les modèles, les données macroéconomiques sont projetées à l'échelle d'un pays ou d'une province ou à un niveau plus granulaire. Chaque scénario macroéconomique utilisé fait appel à une projection de toutes les variables macroéconomiques pertinentes sur une période de cinq ans, puis à des moyennes à long terme. Pour réaliser une estimation objective, les données économiques utilisées dans les modèles proviennent de sources externes. Elles sont comparées à d'autres prévisions disponibles dans le public, et une pondération probabiliste est attribuée à chaque scénario en fonction de l'analyse statistique et du jugement de la direction. Voir la note 9 c).

Les données et les modèles utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues peuvent ne pas tenir compte de toutes les caractéristiques du marché à la date de clôture.

Les variations des provisions pour pertes de crédit attendues requises sont comptabilisées au poste Provisions pour pertes sur créances dans le compte de résultat consolidé. Les placements sont radiés, en totalité ou en partie, par imputation à la provision pour pertes sur créances si le recouvrement des montants ne peut être prévu de façon réaliste, ce qui est considéré comme la décomptabilisation partielle ou intégrale de l'actif financier. Tout recouvrement ultérieur de montants déjà radiés est porté au crédit de la provision pour pertes sur créances.

## f) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'écart entre la juste valeur de la contrepartie d'acquisition d'une entreprise acquise et la quote-part de la Société des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, puis évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, ou lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, la Société affecte le goodwill à chacune des UGT ou à chaque groupe d'UGT qui représente au sein de la Société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. L'attribution est faite aux UGT ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu au goodwill. Toute perte de valeur possible du goodwill est décelée en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. Le goodwill

est diminué du montant correspondant à l'insuffisance, le cas échéant. Si l'insuffisance excède la valeur comptable du goodwill, la valeur comptable des actifs restants dans l'UGT ou le groupe d'UGT est proportionnellement réduite de l'insuffisance résiduelle.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT ou au groupe d'UGT. Dans certains cas, les calculs détaillés les plus récents d'une valeur recouvrable, effectués dans une période antérieure, sont utilisés dans le cadre du test de dépréciation de la période considérée. Ceci s'applique uniquement lorsque l'UGT ou le groupe d'UGT n'a fait l'objet d'aucun changement important, que la probabilité de dépréciation est faible d'après l'analyse des événements et circonstances courants, et que la dernière valeur recouvrable calculée excédait considérablement la valeur comptable actuelle de l'UGT ou du groupe d'UGT.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent le nom de marque John Hancock, certains contrats de gestion de placements et certains droits relatifs aux eaux à usage agricole. L'appréciation de la durée d'utilité indéterminée de la marque John Hancock repose sur la protection par voie de marques de commerce renouvelables indéfiniment sur les marchés où ces produits de marque sont vendus et, pour certains contrats de gestion de placement, sur la possibilité de renouveler indéfiniment ces contrats. En outre, aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle ne limite la durée d'utilité de ces immobilisations incorporelles. Certains droits relatifs aux eaux à usage agricole sont détenus à perpétuité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie, mais est soumise à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent si des éléments indiquent que sa valeur n'est pas recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent les réseaux de distribution, les relations clients, les logiciels capitalisés, et certains contrats de gestion de placements et d'autres droits contractuels acquis. Les réseaux de distribution, les relations clients et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, de 6 à 68 ans, selon la méthode linéaire ou en fonction des mesures de consommation des actifs. Les immobilisations incorporelles liées aux logiciels sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 10 ans. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation chaque période de présentation de l'information financière. Lorsqu'il y a une indication de perte de valeur, ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation.

#### **g) Actifs divers**

Les actifs divers comprennent les actifs d'un rabbi trust relatifs aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées, les actifs au titre des prestations définies et les immobilisations. Les actifs des rabbi trust sont comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable de l'actif des régimes à prestations définies est décrite à la note 1 o). Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 2 à 10 ans.

#### **h) Fonds distincts**

La Société gère pour le compte de ses titulaires de contrats des fonds distincts qui sont présentés dans l'actif net des fonds distincts, et un passif correspondant est inscrit dans les passifs des contrats d'assurance et de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts d'après le solde de leur compte. Le rendement des placements de ces fonds est transféré directement aux titulaires de contrats. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties relativement à ces fonds. Les montants investis par la Société dans les fonds distincts aux fins des capitaux de lancement sont présentés dans les différentes catégories de placements en fonction de la nature des placements sous-jacents.

L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur et comprend des placements dans des fonds communs de placement, des titres de créance, des actions, de la trésorerie, des placements à court terme ainsi que d'autres placements. En ce qui concerne l'exigence de consolidation en vertu des IFRS, lorsqu'elle évalue le degré de contrôle qu'elle exerce sur les placements sous-jacents, la Société tient compte de l'étendue de son pouvoir décisionnel, des droits détenus par d'autres parties, de sa rémunération à titre de gestionnaire de placements et de son exposition à la variabilité des rendements des placements. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas le contrôle sur les placements sous-jacents puisqu'elle agit à titre d'agent au nom des titulaires de contrats de fonds distincts.

La méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des placements détenus dans des fonds distincts est cohérente avec celle utilisée pour les placements détenus par le fonds général, tel qu'il est décrit ci-dessus à la note 1 e). Le passif des fonds distincts est évalué en fonction de la valeur de l'actif net des fonds distincts. Le rendement des placements de l'actif des fonds distincts est transféré directement aux titulaires de contrats, et la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable dont le placement sous-jacent est détenu avec les fonds distincts.

Certains passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts de la Société sont attribuables aux contrats d'assurance qu'elle émet. Ces passifs, représentant l'obligation de la Société de verser aux titulaires de contrats un montant égal à la juste valeur des éléments sous-jacents, sont présentés au poste Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts et sont évalués d'après le total des soldes des comptes des titulaires de contrats. Les variations de la juste valeur de ces passifs sont comptabilisées au poste Charges financières afférentes aux passifs des contrats d'assurance et de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts dans les comptes de résultat consolidés. Les autres passifs liés à ces contrats d'assurance, tels que ceux attribuables aux garanties fournies par la Société aux termes de certains contrats d'assurance vie ou de rente à

capital variable, sont compris au poste Actifs des contrats d'assurance ou au poste Passifs des contrats d'assurance, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts dans les états de la situation financière consolidés. La Société détient les actifs soutenant ces garanties dans le fonds général, lesquels actifs sont compris dans les placements selon le type de placement.

Les passifs restants des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts ne sont pas attribuables aux contrats d'assurance émis par la Société et sont comptabilisés au poste Passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts dans les états de la situation financière consolidés. Ils sont également évalués d'après le total des soldes des comptes des titulaires de contrats. Les variations de la juste valeur de ces passifs sont comptabilisées au poste Charges financières afférentes aux passifs des contrats d'assurance et de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts dans les comptes de résultat consolidés.

## **i) Passifs des contrats d'assurance et actifs des contrats de réassurance**

### **Champ d'application et classement**

Les contrats émis par la Société sont classés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service à la comptabilisation initiale. Les contrats d'assurance sont des contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque d'assurance important d'un titulaire de contrat. Un contrat est considéré comme comportant un risque d'assurance important si un événement assuré pouvait obliger la Société à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance présentant une substance commerciale. Les sommes supplémentaires font référence à la valeur actualisée des sommes qui excèdent celles qui seraient payables si aucun événement assuré ne se produisait.

Les contrats de réassurance détenus sont des contrats détenus par la Société en vertu desquels elle transfère à d'autres parties un risque d'assurance important lié aux contrats d'assurance sous-jacents ainsi que les primes associées. Les contrats de réassurance détenus visent à atténuer le risque d'assurance important que les contrats d'assurance sous-jacents peuvent présenter pour la Société.

Les contrats d'assurance et les contrats de réassurance sont comptabilisés selon IFRS 17. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque d'assurance important sont classés comme contrats de placement ou considérés comme des contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), ou IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »).

Les contrats d'assurance sont classés comme des contrats avec participation directe ou comme des contrats sans participation directe en fonction de critères spécifiques. Les contrats d'assurance avec participation directe sont des contrats d'assurance qui, en substance, constituent des contrats pour des services liés à l'investissement, dans lesquels la Société promet un rendement en fonction d'éléments sous-jacents. Ils sont considérés comme pouvant créer une obligation de verser aux titulaires un montant égal à la juste valeur des éléments sous-jacents après déduction des honoraires variables pour les services.

### **Séparation des composants**

À la passation des contrats d'assurance et de réassurance détenus, la Société analyse s'ils contiennent les composants suivants qui sont séparés et comptabilisés selon d'autres normes IFRS :

- Les dérivés incorporés dans des contrats d'assurance dont les risques et les caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, sauf si les dérivés incorporés eux-mêmes respectent la définition d'un contrat d'assurance.
- Les composants investissement distincts qui représentent les flux de trésorerie payés (reçus) dans toutes les circonstances, que l'événement assuré soit survenu ou non. Les composants investissement sont distincts s'ils ne sont pas étroitement liés aux flux de trésorerie rattachés au composant assurance ou s'ils peuvent être émis isolément.
- Les composants service distincts, qui sont des promesses de fournir des biens ou des services non assurantiels si le titulaire peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Les composants service sont distincts s'ils ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et que la Société ne fournit aucun service important dans l'intégration du composant service au composant assurance.

La Société applique IFRS 17 à tous les composants restants des contrats d'assurance et des contrats de réassurance détenus.

### **Niveau de regroupement**

Les contrats d'assurance sont regroupés en portefeuilles de contrats d'assurance qui sont gérés ensemble et qui comportent des risques similaires. La Société a défini les portefeuilles en prenant en compte divers facteurs comme la filiale émettrice, le modèle d'évaluation, la principale gamme de produits et le type de risque d'assurance. Les portefeuilles de contrats d'assurance sont ensuite regroupés :

- Par date d'émission : la période ne peut excéder un an. La plupart des contrats d'assurance de la Société sont regroupés en cohortes annuelles.
- Par rentabilité prévue au moment de la passation du contrat selon trois catégories : contrats déficitaires, contrats sans risque important de devenir déficitaires et autres contrats restants. Les contrats déficitaires sont les contrats pour lesquels, au moment de la passation, la Société prévoit générer des sorties de fonds nettes, compte non tenu du rendement des placements ou des prestations en vertu de contrats de réassurance détenus.

La Société détermine les groupes au moment de la comptabilisation initiale et peut ajouter des contrats aux groupes après la fin de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, la Société ne réévalue pas ultérieurement la composition des groupes.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, les portefeuilles cadrent avec les portefeuilles des contrats d'assurance directe. Les groupes de contrats de réassurance comprennent habituellement un seul contrat de réassurance, et comme pour les groupes de contrats d'assurance directe, ils ne comprennent pas les contrats émis à plus d'un an d'intervalle.

### **Flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat**

La Société inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de contrats de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat d'assurance (et d'un contrat de réassurance détenu) s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent dans le cadre desquelles la Société peut contraindre le titulaire de contrat d'assurance à payer les primes (ou dans le cadre desquels elle est contrainte à payer des montants à un réassureur) ou qu'elle a une obligation substantielle de fournir au titulaire de contrat des services (ou qu'elle a un droit substantiel de recevoir des services d'un réassureur).

Dans le cas des contrats d'assurance, une obligation substantielle de fournir des services cesse lorsque la Société a la capacité pratique de réévaluer les risques posés et peut, en conséquence, fixer un nouveau prix ou niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques.

Dans le cas des contrats de réassurance, un droit substantiel de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut fixer un nouveau prix ou niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou que le réassureur peut résilier la couverture.

### **Modèles d'évaluation**

Les contrats d'assurance peuvent être évalués selon trois méthodes d'évaluation différentes :

- Méthode fondée sur les honoraires variables (« MHV ») : La Société applique cette approche pour les contrats d'assurance avec participation directe comme les contrats d'assurance vie avec participation, les contrats d'assurance en unités de compte et les contrats de rente variable. La caractéristique de participation directe, soit l'obligation de la Société de verser au titulaire un montant égal à la juste valeur des éléments sous-jacents après déduction des honoraires variables pour la fourniture de services d'investissement, est identifiée au moment de la passation du contrat.
- Méthode de la répartition des primes (« MRP ») : La Société applique l'approche simplifiée pour certains contrats d'assurance et contrats de réassurance d'une durée d'un an ou moins, tels que les produits du sous-secteur de l'assurance collective au Canada, certains produits pour des groupes d'affinité canadiens, et certains produits d'assurance individuelle et collective à court terme d'Asie.
- Modèle général d'évaluation (« MGE ») : La Société applique cette méthode aux contrats d'assurance et aux contrats de réassurance restants qui ne sont pas évalués selon la MHV ou la MRP.

### **Comptabilisation des contrats d'assurance**

La Société comptabilise à compter de la première des dates suivantes les groupes de contrats d'assurance qu'elle émet :

- le début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de contrat d'assurance du groupe est exigible ou la date à laquelle le premier paiement est reçu s'il n'y a pas de date d'exigibilité;
- Pour un groupe de contrats déficitaires, dès que les faits et circonstances indiquent que le groupe est déficitaire.

### **Contrats d'assurance évalués selon le MGE ou la MHV**

#### Évaluation initiale

L'évaluation des contrats d'assurance à la comptabilisation initiale est la même pour le MGE ou la MHV. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société évalue un groupe de contrats d'assurance comme étant la somme : a) des flux de trésorerie d'exécution et b) d'une marge sur services contractuels (« MSC »).

Les flux de trésorerie d'exécution comprennent les estimations de flux de trésorerie futurs, ajustés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et des risques financiers, et un ajustement au titre du risque non financier. Pour déterminer les flux de trésorerie d'exécution, la Société a recours à des estimations et à des hypothèses qui prennent en compte un éventail de scénarios qui ont une substance commerciale et constituent une juste représentation des résultats possibles.

Si le montant net des flux de trésorerie d'exécution représente une entrée de trésorerie à la comptabilisation initiale, une MSC est établie afin de compenser l'excédent des flux de trésorerie d'exécution, de sorte qu'il n'y ait aucune incidence sur le résultat à la comptabilisation initiale. La MSC correspond au profit non acquis que la Société comptabilisera à mesure qu'elle fournira les services en

vertu des contrats d'assurance. Toutefois, si le montant net des flux de trésorerie d'exécution représente une sortie de trésorerie à la comptabilisation initiale, une perte est comptabilisée immédiatement dans les produits ou les charges et le groupe de contrats est alors considéré comme étant déficitaire.

Dans le cas d'un groupe de contrats dont les flux de trésorerie d'exécution sont libellés en plusieurs monnaies étrangères, le groupe de contrats d'assurance, y compris la MSC, est considéré comme étant libellé dans une monnaie unique. Si un groupe de contrats d'assurance comporte des flux de trésorerie libellés dans plus d'une monnaie, la Société détermine, à la comptabilisation initiale, une monnaie unique dans laquelle le groupe de contrats est libellé. La Société établit la monnaie unique comme étant celle dans laquelle sont libellés les principaux flux de trésorerie.

L'unité de comptabilisation pour la MSC ou la perte est fondée sur un groupe de contrats conformément au niveau de regroupement mentionné précédemment.

#### Évaluation ultérieure des flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information financière sont évalués au moyen des estimations actuelles des flux de trésorerie prévus et des taux d'actualisation courants. Au cours de périodes ultérieures, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme :

- du passif au titre de la couverture restante (« PCR »), qui est constitué des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services qui seront fournis dans l'avenir et de toute MSC restante à cette date; et
- du passif au titre des sinistres survenus (« PSS »), qui est constitué des flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus et les frais qui n'ont toutefois pas encore été déboursés.

En ce qui concerne les contrats déficitaires, le PCR est ensuite divisé en élément de perte, qui représente la sortie nette de trésorerie restante pour le groupe de contrats d'assurance, et en PCR exclusion faite de l'élément de perte, qui représente le montant du passif avec entrées de trésorerie compensatoires.

Les primes reçues augmentent le PCR. Lorsque les services d'un administrateur tiers sont retenus pour le recouvrement et le versement des primes, les montants à recevoir de l'administrateur tiers sont pris en compte dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance jusqu'à ce que les sommes soient versées à la Société.

#### Évaluation ultérieure de la MSC selon le MGE

Lorsque le MGE est appliqué pour les contrats sans participation directe, la valeur comptable de la MSC à la fin de la période de présentation de l'information financière est ajustée pour tenir compte des changements suivants :

- a) L'effet des nouveaux contrats ajoutés au groupe.
- b) L'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC, calculé au taux d'actualisation arrêté. Le taux d'actualisation arrêté correspond à la moyenne pondérée des taux applicables à la date de la comptabilisation initiale des contrats qui ont été ajoutés à un groupe sur une période de 12 mois, et il est déterminé au moyen de l'approche ascendante.
- c) Les variations des flux de trésorerie d'exécution au titre des services futurs, notamment :
  - les ajustements liés à l'expérience, soit les différences entre l'estimation au début de la période des primes et des flux de trésorerie connexes attendus pour la période et les flux de trésorerie réels de la période, évalués au taux arrêté;
  - les changements non financiers aux estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, évalués au taux arrêté;
  - les variations de l'ajustement au titre du risque non financier liées aux services futurs, évaluées au taux arrêté;
  - les écarts entre les composants investissement dont l'entité s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période et les composants investissement qui deviennent réellement dus au cours de la période. Le même concept s'applique aux prêts aux titulaires de contrats dont le remboursement devient réellement dû.
- d) L'effet des écarts de change sur la MSC.
- e) L'amortissement de la MSC, qui correspond à la comptabilisation du profit non acquis dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période. La MSC est comptabilisée dans les produits des activités d'assurance sur la durée du groupe de contrats d'assurance sur la base des unités de couverture respectives, à mesure que les services d'assurance sont fournis. Le nombre d'unités de couverture correspond au volume de services prévus aux contrats d'assurance dans le groupe, déterminé en fonction du volume de prestations fournies et de la période de couverture prévue. Les unités de couverture sont passées en revue et mises à jour chaque date de clôture. La Société répartit la MSC de façon égale entre chaque unité de couverture et comptabilise le montant affecté aux unités de couverture fournies et à celles qu'elle s'attend à fournir au cours de chaque période.

Lors de l'évaluation des flux de trésorerie d'exécution, les changements relatifs aux services futurs sont évalués au moyen du taux d'actualisation courant. Toutefois, l'ajustement de la MSC se fait au moyen du taux arrêté au moment de la comptabilisation initiale. L'application des deux différents taux d'actualisation donne lieu à un profit ou à une perte comptabilisé(e) en produits financiers d'assurance ou en charges financières d'assurance.

## Évaluation ultérieure de la MSC selon la MHV

Lorsque la MHV est appliquée pour les contrats avec participation directe, l'évaluation ultérieure de la MSC est semblable à celle du MGE, sauf les exceptions ou modifications suivantes :

Dans le cas des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des éléments sous-jacents :

- Les changements non financiers entraînent un ajustement de la MSC au taux d'actualisation courant, et il n'y a pas de capitalisation des intérêts sur la MSC au taux arrêté.
- La variation de l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers tels que l'effet des garanties financières donne lieu à l'ajustement de la MSC; il y a toutefois une incidence sur les produits ou les charges si la Société a décidé de se prévaloir du choix relatif à l'atténuation des risques.

En ce qui concerne les flux de trésorerie d'exécution qui varient en fonction de la juste valeur des éléments sous-jacents :

- La variation de la quote-part des actionnaires entraîne l'ajustement de la MSC; il y a toutefois une incidence sur les produits ou les charges si la Société a décidé de se prévaloir du choix relatif à l'atténuation des risques.
- La variation de la part revenant aux titulaires de contrats est comptabilisée dans les produits ou les charges ou les AERG.

La Société utilise des dérivés, des instruments financiers non dérivés évalués à la JVRN et des contrats de réassurance pour atténuer le risque financier découlant des contrats avec participation directe évalués selon la MHV. La Société peut choisir l'option d'atténuation des risques pour comptabiliser, en tout ou en partie, les variations des garanties financières et de la quote-part des actionnaires dans les éléments sous-jacents en produits ou en charges au lieu d'ajuster la MSC.

Les groupes de contrats d'assurances comptabilisés selon le MGE et la MHV et assortis d'une MSC à la comptabilisation initiale peuvent ensuite devenir déficitaires lorsque l'augmentation des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des éléments sous-jacents ou la diminution de la quote-part des actionnaires des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC. L'excédent donne lieu à une perte qui est comptabilisée immédiatement en produits ou en charges, et le PCR est ensuite divisé en élément de perte et en PCR exclusion faite de l'élément de perte.

## Évaluation ultérieure de l'élément de perte

L'élément de perte représente la sortie nette attribuable à chaque groupe de contrats d'assurance déficitaires (ou de contrats rentables à la date de passation qui sont devenus déficitaires par la suite), toute diminution ultérieure liée aux services futurs dans les estimations des flux de trésorerie futurs et à l'ajustement au titre du risque non financier ou toute augmentation ultérieure de la quote-part des actionnaires dans la juste valeur des éléments sous-jacents entraînera une reprise de l'élément de perte. Tout élément de perte restant sera repris de façon systématique à mesure que les flux de trésorerie sont engagés.

Lorsque des flux de trésorerie réels sont engagés, le PSS est comptabilisé et le PCR est décomptabilisé en conséquence. La Société se sert de la fraction établie lors de la comptabilisation initiale pour déterminer, sur une base systématique, l'amortissement du PCR entre l'élément de perte et le PCR exclusion faite de l'élément de perte, ramenant à zéro les deux éléments à la fin de la période de couverture.

## **Contrats d'assurance évalués selon la MRP**

La Société applique la MRP à tous les contrats d'assurance qu'elle émet si la période de couverture du contrat n'excède pas un an; ou si la période de couverture excède un an et l'évaluation du PCR pour les contrats évalués selon la MRP ne diffère pas de manière significative de celle que donnerait l'application du MGE selon des scénarios futurs possibles.

Le PCR correspond initialement à la prime reçue à la date de la comptabilisation initiale moins, le cas échéant, le montant à cette date des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. Il n'y a généralement pas de provision pour la valeur temps de l'argent étant donné que la plupart des primes sont reçues au cours de la période de couverture de un an.

En ce qui concerne les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés à des groupes de contrats comptabilisés auxquels est appliquée la MRP, la Société est autorisée à reporter et à amortir le montant sur la période de couverture ou à comptabiliser le montant à titre de charges à mesure qu'il est engagé, pourvu que la période de couverture des contrats du groupe n'excède pas un an. Ce choix peut se faire au niveau de chaque groupe de contrats d'assurance. Pour la majorité des contrats d'assurance de la Société évalués selon la MRP, comme les produits du sous-secteur de l'assurance collective au Canada, certains produits pour des groupes d'affinités canadiens, et certains produits d'assurance individuelle et collective à court terme en Asie, la Société a choisi de reporter les frais d'acquisition directement attribuables et de les comptabiliser en résultat net sur la durée de la période de couverture d'une manière systématique qui reflète l'écoulement du temps.

Dans ces sous-secteurs d'activité, les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition directement attribuables versés servent à acquérir les contrats actuels avec une attente que plusieurs renouvellements auront lieu au cours des exercices futurs. Par conséquent, les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition directement attribuables sont affectés au groupe auquel appartiennent les contrats actuels et aux groupes futurs qui comprendront les renouvellements attendus selon une méthodologie systématique. Si les faits et circonstances indiquent qu'il y a un groupe de contrats déficitaires à la comptabilisation initiale, une perte est immédiatement comptabilisée en produits ou en charges pour les sorties nettes et un élément de perte du PCR est créé pour le groupe.

## Évaluation ultérieure

Par la suite, la Société évalue la valeur comptable du PCR à la fin de chaque période de présentation de l'information financière comme suit :

- le solde du PCR au début de la période; plus
- la prime reçue au cours de la période; moins
- les frais d'acquisition directement attribuables, déduction faite de l'amortissement correspondant (à moins qu'ils ne soient passés en charges lorsqu'ils sont engagés); moins
- le montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance pour la période; moins
- le composant investissement payé ou transféré au PSS.

Le montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance pour la période repose généralement sur l'écoulement du temps. Pour les activités du sous-secteur de réassurance IARD de la Société, le rythme attendu de dégagement du risque au cours de la période de couverture diffère considérablement du rythme d'écoulement du temps et, par conséquent, le montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance repose sur l'échéancier suivant lequel elle s'attend à engager les charges afférentes aux activités d'assurance.

Si à tout moment pendant la période de couverture, les faits et circonstances indiquent qu'un groupe de contrats est déficitaire, la Société comptabilisera une perte en produits ou en charges et une augmentation du PCR dans la mesure où l'estimation à jour des flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent à la couverture restante (y compris l'ajustement au titre du risque non financier) excède la valeur comptable du PCR.

La Société estime le PSS comme étant les flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. La Société n'ajuste pas les flux de trésorerie futurs pour la valeur temps de l'argent, sauf lorsque le règlement des sinistres est prévu plus d'un an après le sinistre réel.

### **Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition**

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les frais de vente, de souscription et de création d'un groupe de contrats d'assurance (émis ou dont l'émission est prévue) qui sont directement attribuables au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le groupe.

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition déboursés ou engagés avant la comptabilisation du groupe de contrats correspondants sont comptabilisés à titre d'actif à même le groupe de passifs des contrats d'assurance dans lequel le groupe de contrats correspondants devrait être inclus. La Société applique une base systématique pour affecter ces coûts, lesquels comprennent :

- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition directement attribuables à un groupe de contrats qui comprendra les renouvellements attendus des contrats en vigueur;
- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition directement attribuables à un portefeuille de contrats d'assurance qui comprendra les affaires nouvelles futures.

Lorsque les faits et circonstances indiquent que les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition pourraient être dépréciés, la Société effectue des tests de dépréciation. Si un actif est déprécié, une perte de valeur est comptabilisée en produits ou en charges, laquelle peut ensuite être reprise si les circonstances à l'origine de la dépréciation n'existent plus.

### **Comptabilisation des contrats de réassurance détenus**

La Société comptabilise un groupe de contrats de réassurance détenus à la première des occurrences suivantes :

- Le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance qu'elle détient. Toutefois, la Société reporte la comptabilisation d'un groupe de contrats de réassurance détenus fournissant une couverture proportionnelle jusqu'à la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent, si cette date est postérieure au début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance détenus.
- La date à laquelle la Société comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents, si la Société a conclu le contrat de réassurance connexe détenu dans le groupe de contrats de réassurance détenus à cette date ou avant.

### **Contrats de réassurance détenus qui sont évalués selon le MGE**

#### Évaluation initiale

L'évaluation des contrats de réassurance détenus est réalisée selon les mêmes principes que ceux utilisés dans le MGE pour les contrats d'assurance émis, sauf en ce qui concerne les exceptions ou modifications précisées dans la rubrique ci-après. Les contrats de réassurance détenus et pris en charge ne peuvent être évalués selon la MHV.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société comptabilise tout profit net ou toute charge nette à titre de MSC dans l'état de la situation financière consolidé, sauf certaines exceptions. Si le coût net de l'obtention d'un contrat de réassurance détenu a trait à un



événement assuré survenu avant la comptabilisation initiale d'un contrat d'assurance donné, il est comptabilisé immédiatement en produits ou en charges. En outre, si les contrats d'assurance sous-jacents sont déficitaires, la Société doit comptabiliser un profit au titre de la réassurance immédiatement en résultat pour la partie de la réclamation que la Société s'attend à recouvrer de la réassurance, si le contrat de réassurance détenu a été conclu avant ou en même temps que les contrats déficitaires.

Un groupe de contrats dont les flux de trésorerie d'exécution sont libellés en plusieurs monnaies étrangères est libellé dans une monnaie unique établie en fonction des principaux flux de trésorerie.

Les flux de trésorerie d'un contrat de réassurance sont évalués de la même manière que les contrats d'assurance sous-jacents, mais sont ajustés pour tenir compte du risque de non-exécution du réassureur. L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque qui est transféré par la Société au réassureur.

### Évaluation ultérieure

Par la suite, la valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme de :

- l'actif au titre de la couverture restante (« ACR »), qui est constitué des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours des périodes ultérieures et toute MSC restante à cette date;
- l'actif au titre des sinistres survenus (« ASS »), qui est constitué des flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus et les frais qui n'ont toutefois pas encore été reçus.

Si le contrat d'assurance sous-jacent est déficitaire à la passation et qu'un profit au titre de la réassurance est comptabilisé en résultat tel qu'il est décrit ci-dessus, l'actif au titre de la couverture restante est constitué d'un composant recouvrement de perte et de l'ACR exclusion faite du composant recouvrement de perte. Le composant recouvrement de perte reflète les variations de l'élément de perte des contrats d'assurance déficitaires sous-jacents, et c'est d'après ce composant que sont déterminés les montants qui sont présentés par la suite en produits ou en charges comme des ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées.

La Société ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats d'assurance détenus pour refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même approche que pour les contrats d'assurance émis, sauf :

- les produits comptabilisés pour couvrir les pertes recouvrées sur les contrats déficitaires sous-jacents qui entraînent également un ajustement de la valeur comptable de la MSC;
- les reprises du composant recouvrement de perte, dans la mesure où ces reprises ne sont pas des variations des flux de trésorerie d'exécution du groupe de contrats de réassurance détenus, qui entraînent également l'ajustement de la valeur comptable de la MSC;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution au titre des services futurs qui entraînent également un ajustement de la valeur comptable de la MSC, pourvu que les variations des flux de trésorerie d'exécution du groupe de contrats d'assurance sous-jacents entraînent également un ajustement de la MSC.

Lorsqu'un élément de perte a été établi après la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents, le profit de la réassurance qui a été comptabilisé entraîne un ajustement du composant recouvrement de perte de l'actif de réassurance au titre de la couverture restante. La valeur comptable du composant recouvrement de perte ne doit pas excéder la partie de la valeur comptable de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire que la Société s'attend à recouvrer au moyen du groupe de contrats de réassurance détenus. Sur cette base, le composant recouvrement de perte est ramené à zéro lorsque l'élément de perte des contrats d'assurance sous-jacents est ramené à zéro.

### **Contrats de réassurance détenus qui sont évalués selon la MRP**

Les contrats de réassurance peuvent être classés et évalués selon la MRP s'ils respectent les exigences d'admissibilité, qui sont semblables à celles des contrats d'assurance directs évalués selon la MRP.

Pour les contrats de réassurance détenus auxquels est appliquée la MRP, la Société les évalue sur la même base que les contrats d'assurance qu'elle émet, en adaptant la méthode pour tenir compte des caractéristiques des contrats de réassurance détenus qui diffèrent de celles des contrats d'assurance émis.

Si un composant recouvrement de perte est créé pour un groupe de contrats de réassurance évalués selon la MRP, la Société ajuste la valeur comptable de l'ARC, car il n'y a pas de MSC à ajuster selon la MRP.

### **Décomptabilisation des contrats d'assurance**

La Société décomptabilise les contrats d'assurance lorsque les droits et obligations qui s'y rapportent sont éteints (c.-à-d. contrats résiliés, annulés ou échus) ou lorsque le contrat fait l'objet de modifications entraînant un changement dans le modèle d'évaluation ou la norme applicable pour évaluer un composant du contrat. Dans le cas d'une modification, la Société décomptabilise le contrat initial et comptabilise le contrat modifié à titre de nouveau contrat.

## Présentation et informations à fournir

La Société a présenté séparément la valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance qui sont en position d'actif ou de passif net, et des portefeuilles de contrats de réassurance qui sont en position d'actif ou de passif net, dans les états de la situation financière consolidés.

La Société présente séparément le résultat des activités d'assurance, qui comprend les produits des activités d'assurance et les charges afférentes aux activités d'assurance, du résultat des placements, qui comprend les produits financiers et charges financières d'assurance, dans les comptes de résultat consolidés. IFRS 17 offre l'option de ventiler la variation de l'ajustement au titre du risque entre le résultat des activités d'assurance et les produits financiers d'assurance. La Société ventile la variation de l'ajustement au titre du risque non financier entre les charges afférentes aux activités d'assurance et les produits financiers ou charges financières d'assurance.

### Résultat net des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance reflètent la performance des activités d'assurance et excluent les composants investissement. En ce qui a trait aux contrats évalués selon le MGE et la MHV, les produits des activités d'assurance représentent la variation du PCR qui est liée aux services en l'échange desquels la Société s'attend à recevoir une contrepartie. Ces produits des activités d'assurance comprennent : a) les sinistres prévus et les autres charges afférentes aux activités d'assurance, y compris l'impôt du titulaire le cas échéant; b) la variation de l'ajustement au titre du risque non financier; c) l'amortissement de la MSC en fonction des unités de couverture; et d) la portion des primes imputée au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. Dans le cas des contrats évalués selon la MRP, les produits des activités d'assurance de chaque période correspondent au montant des encaissements de primes attendus pour les services d'assurance rendus au cours de la période.

Les charges afférentes aux activités d'assurance liées à un groupe de contrats d'assurance sont comptabilisées en produits ou en charges, généralement lorsqu'elles sont engagées, et excluent les remboursements de composants investissement. Elles comprennent : a) les sinistres survenus et les autres charges afférentes aux activités d'assurance; b) les pertes sur les groupes de contrats déficitaires et les reprises de telles pertes; c) les ajustements au PSS; d) l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition; et e) les pertes de valeur sur les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, le cas échéant, et les reprises de telles pertes de valeur.

L'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition dans les charges afférentes aux activités d'assurance correspond au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition imputé aux produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon le MGE et la MHV. En ce qui a trait aux contrats évalués selon la MRP assortis de flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition différés, la Société amortit les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sur la durée du groupe de contrats d'assurance en fonction de leurs unités de couverture respectives.

Les charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus comprennent l'imputation des primes de réassurance payées et les montants que l'entité s'attend à recouvrer des réassureurs. Les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents sont traités comme faisant partie des indemnisations que l'entité s'attend à recouvrer des réassureurs, tandis que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui ne dépendent pas de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents (par exemple, certains types de commissions de réassurance) sont traités comme une réduction des primes de réassurance payées. Pour ce qui est des contrats de réassurance évalués selon le MGE, l'imputation des primes de réassurance payées correspond au total des variations de l'actif au titre de la couverture restante qui sont liées aux services pour lesquels la Société s'attend à verser une contrepartie. Dans le cas des contrats de réassurance évalués selon la MRP, l'imputation des primes de réassurance payées correspond au montant des versements de prime attendus au titre des services reçus au cours de la période.

### Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit : a) l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations et b) l'effet du risque financier et ses variations.

La Société ventile entre les produits ou charges et les AERG les produits financiers ou charges financières d'assurance des contrats d'assurance émis pour la plupart des groupes de contrats d'assurance. L'incidence des variations des taux d'intérêt du marché sur la valeur de l'assurance vie et des actifs et passifs de réassurance qui s'y rattachent est présentée dans les AERG pour réduire au minimum les non-concordances comptables entre la comptabilisation des actifs et passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers leur servant de soutien. L'incidence des écarts entre les taux de la période considérée et les taux arrêtés sont présentés dans les AERG.

Les placements de la Société qui sont des instruments de créance (y compris les obligations, les placements privés, les prêts hypothécaires et les prêts) sont majoritairement évalués à la JVAERG. Par conséquent, l'effet de la valeur temps de l'argent pour les groupes de contrats d'assurance et les actifs à échéance fixe leur servant de soutien est présenté dans les produits ou les charges et l'effet du risque financier et de ses variations est présenté dans les AERG.

La répartition systématique du total attendu des produits financiers ou charges financières d'assurance varie selon que les changements dans les hypothèses concernant le risque financier ont ou non une incidence substantielle sur les sommes attendues versées aux titulaires de contrats.

- Pour les groupes de contrats d'assurance dans le cas desquels les changements dans les hypothèses concernant le risque financier n'ont pas une incidence substantielle sur les sommes versées aux titulaires de contrats, la Société comptabilise en produits ou en

charges un montant déterminé par la répartition systématique du total attendu des produits financiers ou charges financières d'assurance sur la durée du groupe de contrats au moyen des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale du groupe de contrats.

- Pour les groupes de contrats d'assurance dans le cas desquels les changements dans les hypothèses concernant le risque financier ont une incidence substantielle sur les sommes versées aux titulaires de contrats, la Société comptabilise en produits ou en charges un montant déterminé par la répartition systématique du total attendu des produits financiers ou charges financières d'assurance sur la durée du groupe de contrats, soit à un taux constant, soit en fonction des sommes créditées au cours de la période et des sommes qu'elle s'attend à créditer dans les périodes ultérieures au titre des flux de trésorerie d'exécution. Le taux utilisé pour la capitalisation des intérêts sur la MSC correspond au taux d'actualisation déterminé lors de la comptabilisation initiale du groupe de contrats pour la MSC.

Dans l'éventualité du transfert d'un groupe de contrats d'assurance ou de la décomptabilisation d'un contrat d'assurance, la Société reclasse tout montant auparavant comptabilisé dans les AERG en produits ou en charges à titre de produits financiers ou charges financières d'assurance. Aucune modification n'est apportée à la base de répartition des produits financiers ou charges financières d'assurance entre les produits ou charges et les AERG au cours de la période.

### **j) Passifs des contrats de placement**

Les passifs des contrats de placement comprennent les contrats émis en faveur de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui ne comportent pas de risque d'assurance important. Les passifs et dépôts des contrats de placement sont évalués à leur coût amorti, ou à leur JVRN, au choix. Ce choix est exercé lorsque ces passifs ainsi que les actifs connexes sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, ou que cela a pour effet de réduire l'incohérence comptable entre les actifs à la JVRN qui soutiennent ces contrats et les passifs des contrats connexes. Les passifs des contrats de placement sont décomptabilisés lorsque le contrat arrive à échéance, est résilié ou est annulé.

### **k) Autres instruments financiers comptabilisés comme passifs**

La Société émet divers autres instruments financiers classés comme passifs, y compris des billets à payer, des billets à terme, des billets de premier rang, des débentures de premier rang, des billets subordonnés, des billets d'apport à l'excédent et des actions privilégiées. Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti, et les frais d'émission sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **l) Impôts sur le résultat**

La provision pour impôts sur le résultat est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'imposition quasi adoptés à la date des états de la situation financière consolidés. La provision pour impôts sur le résultat comporte l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés dans les AERG et directement dans les capitaux propres sont comptabilisés de la même manière respectivement dans les AERG et directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant qui devrait être payable ou recouvrable pour l'exercice considéré, incluant tout ajustement aux impôts à payer des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé suivant la méthode axée sur le bilan et découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. L'impôt différé est évalué aux taux d'imposition quasi adoptés qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles se résorberont.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles qui sont liées aux participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, lorsque la date à laquelle les différences temporaires se résorberont peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société comptabilise des passifs pour les positions fiscales incertaines lorsqu'il est jugé probable que la Société devra effectuer un paiement sur des positions fiscales par suite des examens effectués par les administrations fiscales. Ces provisions sont constituées à l'aide des meilleures estimations de la Société quant au montant qui devra être payé. Les provisions sont reprises en résultat dans la période au cours de laquelle la direction établit qu'elles ne sont plus requises, ou selon les dispositions de la loi.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôt exigible et impôt différé représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des transactions et des événements survenus au cours de l'exercice. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou ses soldes d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité ultime de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le solde de l'actif d'impôt différé qui doit être comptabilisé changent de façon importante, ou si de

nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster le montant d'impôt différé qui doit être comptabilisé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

#### **m) Conversion des monnaies étrangères**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales, coentreprises et entreprises associées de la Société sont évalués par chaque entité en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Si leur monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, ces entités représentent des établissements à l'étranger de la Société.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen du trimestre considéré. Les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger et des résultats de la couverture de ces positions, ainsi que des éléments non monétaires désignés comme étant au coût amorti ou à la JVAERG. Ces profits et pertes de change sont comptabilisés dans les AERG jusqu'à la cession de l'établissement à l'étranger ou de l'élément non monétaire, ou jusqu'à la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur l'établissement à l'étranger, moment auquel ils sont reclassés en résultat.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers des établissements à l'étranger de la Société sont convertis de leur monnaie fonctionnelle en dollars canadiens; les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture et les produits et les charges sont convertis au moyen des taux de change moyens pour la période.

#### **n) Rémunération fondée sur des actions**

La Société offre une rémunération fondée sur des actions à certains salariés et administrateurs, comme il est décrit à la note 15. La charge de rémunération liée aux attributions d'instruments de capitaux propres est calculée en fonction des meilleures estimations quant au nombre d'instruments dont les droits devraient être acquis, ces estimations faisant l'objet de révisions si des renseignements ultérieurs indiquent qu'il est probable que les renoncations réelles diffèrent des renoncations estimées initialement, à moins que les renoncations ne découlent de conditions de marché.

Les options sur actions sont passées en charges moyennant une hausse équivalente du surplus d'apport. Les unités d'actions temporairement incessibles et les unités d'actions différées sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. Les unités d'actions fondées sur le rendement sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur des conditions de rendement particulières et la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. La variation de la valeur des attributions résultant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM ou des variations des conditions de rendement particulières et des dividendes crédités est comptabilisée en résultat, compensée par l'incidence des swaps sur le rendement total utilisé pour gérer la variabilité des passifs connexes.

Le coût de la rémunération fondée sur des actions est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits applicables, sauf si l'employé est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération attribuable aux options sur actions, aux unités d'actions temporairement incessibles et aux unités d'actions fondées sur le rendement attribuées aux salariés qui sont admissibles à la retraite à la date d'attribution ou qui deviendront admissibles à la retraite au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé respectivement à la date d'attribution ou sur la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible à la retraite.

Les cotisations de la Société au Programme international d'actionnariat (voir la note 15 d)) sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. En vertu du Programme international d'actionnariat, sous réserve de certaines conditions, la Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles d'un salarié jusqu'à concurrence de certains maximums. Le fiduciaire du programme utilise tous les montants versés pour acheter des actions ordinaires de la SFM sur le marché libre au nom des employés participants.

#### **o) Avantages futurs du personnel**

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) à l'intention des dirigeants, et des régimes pour retraités et régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

L'obligation de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi est calculée pour chaque régime à la valeur actualisée estimative des prestations futures que les salariés admissibles ont acquises en contrepartie des

services rendus jusqu'à la date de clôture, en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur le rendement, à la date de clôture, de titres de créance de sociétés de grande qualité qui ont approximativement la même échéance que les obligations au titre des prestations et qui sont libellés dans la même monnaie que celle dans laquelle les prestations devraient être versées.

Pour établir le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies de la Société, les obligations au titre des prestations définies sont déduites de la juste valeur des actifs des régimes. Lorsque ce calcul donne lieu à un excédent, l'actif pouvant être comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous forme de remboursements futurs des régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes (plafonnement de l'actif). L'actif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres actifs, et le passif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres passifs.

Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies découlant de la réévaluation des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités sont comptabilisées dans les AERG de la période au cours de laquelle elles se produisent, et elles ne sont pas reclassées en résultat dans les périodes subséquentes. Elles comprennent les écarts actuariels, la variation de l'incidence du plafonnement de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs des régimes, excluant les montants compris dans les produits ou charges d'intérêts nets. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies en raison de la réévaluation des régimes d'invalidité sont comptabilisées en résultat au cours de la période où elles se produisent.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est comptabilisé sur les années de service des salariés jusqu'à la retraite, tandis que le coût des régimes de soins de santé pour retraités est comptabilisé sur les années de service des salariés qui précèdent l'admissibilité intégrale des droits à prestations. Le coût net des prestations de l'exercice est comptabilisé dans le résultat, et il correspond à la somme du coût des services rendus au cours de l'exercice, des produits ou des charges d'intérêts nets et tous les frais d'administration applicables, majorés par les coûts ou les crédits au titre des services passés découlant de modifications ou de réductions de régimes. Les produits ou charges d'intérêts nets sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies. Le coût pour l'exercice considéré des régimes d'invalidité est la variation, depuis le dernier exercice, de l'obligation au titre des prestations définies, y compris tout écart actuariel.

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies correspond à la cotisation fournie par la Société, laquelle est comptabilisée en résultat pendant les périodes où les services sont rendus par les salariés.

#### **p) Instruments dérivés et instruments de couverture**

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer l'exposition à différents types de placements admissibles. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont comptabilisés séparément comme des dérivés lorsque leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la JVRN. Les dérivés qui sont des instruments financiers distincts sont comptabilisés à la juste valeur, ceux affichant des profits latents étant présentés à titre d'actifs dérivés et ceux affichant des pertes latentes étant présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les revenus de placement.

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée à sa mise en place et pendant toute sa durée. La comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que l'objectif de gestion des risques soit respecté et que la relation de couverture réponde aux conditions d'application de la comptabilité de couverture dès sa mise en place et tout au long de la période de couverture. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif. Lorsqu'il est établi que l'objectif de gestion des risques n'est plus respecté, qu'une relation de couverture n'est plus efficace, ou que l'instrument de couverture ou l'élément couvert cesse d'exister, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les revenus de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des instruments de couverture sont comptabilisées dans le total du résultat des placements, compensant les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert, lesquels ne seraient pas autrement comptabilisés à la JVRN. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée dans le total du résultat des placements et découle des différences entre les variations de la juste valeur des instruments de couverture et des éléments couverts. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de juste valeur cumulés sont amortis par imputation au total du résultat des placements sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne cesse d'exister, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans le total du résultat des placements.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les AERG, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans le total du résultat des placements. Les profits et les pertes figurant dans le CAERG sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les reclassements du CAERG touchent le total du résultat des placements, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les attributions de rémunération fondée sur des actions, lesquels touchent les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie dans le CAERG sont immédiatement reclassés dans le total du résultat des placements lorsque l'élément couvert cesse d'exister ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que l'on s'attend à ce que la transaction couverte se réalise, les montants dans le CAERG sont reclassés dans le total du résultat des placements dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les AERG. Les profits et les pertes dans le CAERG sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net dans un établissement à l'étranger couvert sous-jacent sont portés en résultat au moment de la cession de l'établissement à l'étranger ou au moment de la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur l'établissement à l'étranger.

#### q) Produits tirés des contrats de service

La Société comptabilise les produits tirés des contrats de service selon IFRS 15. Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client. Les produits sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont remplies, parce que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services rendus, mesurés au moyen d'une méthode fondée sur les extrants. Les produits connexes à une contrepartie variable sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits constatés. Voir la note 14.

## Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

### a) Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

#### I) IFRS 17, *Contrats d'assurance*

IFRS 17 a été publiée en mai 2017 et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Des modifications d'IFRS 17 ont été publiées en juin 2020 et comprenaient un report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. IFRS 17 comme modifiée est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et doit être adoptée de manière rétrospective. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats est impossible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peut être utilisée. La norme a remplacé IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 »), et a ainsi remplacé la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), modifiant considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers consolidés de la Société.

Des modifications de portée limitée d'IFRS 17 ont été publiées en décembre 2021 et sont entrées en vigueur à la première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9, que la Société a adoptées le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les modifications visent à éliminer, au moment de l'application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les non-concordances comptables entre les passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 qui pourraient exister dans les périodes comparatives. Les modifications permettent aux assureurs de présenter l'information comparative sur les actifs financiers comme si IFRS 9 était intégralement applicable pendant la période comparative. Les modifications ne permettent pas l'application des principes de comptabilité de couverture d'IFRS 9 à la période comparative.

La Société a adopté IFRS 17 le 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La Société a inclus un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2022 en vertu d'IFRS 17 à l'état de la situation financière consolidé. Les différences dans les valeurs comptables et les montants présentés des actifs, des passifs et des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022 déterminés conformément à la MCAB par rapport à ceux établis en appliquant IFRS 17 ont été comptabilisées dans le solde d'ouverture des résultats non distribués et du CAERG. Voir la note 25 pour l'incidence de l'adoption d'IFRS 17.

Les données comparatives de 2022 et l'état de la situation financière consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2022 comme présentés dans les présents états financiers consolidés ont été retraités, lorsqu'il est indiqué, pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables de la Société liées à l'application d'IFRS 17 à ses contrats d'assurance et de réassurance, voir la note 1 i) et j).

#### II) IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*

IFRS 9 a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. De plus, l'IASB a publié des

modifications en octobre 2017 qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Parallèlement aux modifications apportées à IFRS 17 publiées en juin 2020, l'IASB a également modifié IFRS 4 pour permettre aux assureurs admissibles d'adopter IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en même temps qu'IFRS 17. La norme a remplacé IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 porte sur les principes comptables et les principes de présentation de l'information liés au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, à la dépréciation des actifs financiers et à la comptabilité de couverture. IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »), a été modifiée parallèlement à IFRS 9 et IFRS 17, et exige de présenter des informations de nature qualitative et quantitative plus détaillées sur les instruments financiers. IFRS 7 est entrée en vigueur en même temps qu'IFRS 9 et IFRS 17, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La Société a adopté IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, publiées en juin 2020. Les méthodes comptables de la Société ayant trait aux placements, aux instruments dérivés et aux instruments de couverture selon IFRS 9 sont présentées à la note 1.

IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des périodes comparatives, et la Société ne l'a pas fait. La Société a plutôt fait le choix, selon IFRS 17 et instrument par instrument, de reclasser les actifs financiers, y compris ceux qui sont détenus à l'égard des activités non liées aux contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 17, pour la période comparative de 2022 afin d'harmoniser la présentation avec le classement adopté dans le cadre de l'application initiale d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ces modifications au classement ont fait en sorte que la Société présente certains résultats liés aux placements, auparavant comptabilisés dans les revenus de placement, montant net ou les AERG selon IAS 39, respectivement dans les AERG ou les revenus de placement, montant net selon IFRS 9. En ce qui a trait à l'information comparative de 2022, la Société n'a pas appliqué le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues ou les principes de comptabilité de couverture d'IFRS 9. À cet égard, les indications d'IAS 39 ont été maintenues. Dans le cas des actifs auparavant classés à la JVRN selon IAS 39 et classés à la JVAERG ou au coût amorti selon IFRS 9, aucune dépréciation selon IAS 39 n'a été calculée pour les présents états financiers consolidés.

Conformément aux modifications d'IFRS 17, l'adoption d'IFRS 9 a entraîné certains écarts dans le classement et l'évaluation des actifs financiers comparativement à IAS 39. L'écart le plus important concerne des titres de créance d'environ 184 milliards de dollars auparavant classés à la JVRN qui ont été classés à la JVAERG selon IFRS 9.

La Société a choisi d'appliquer les exigences en matière de comptabilité de couverture selon IFRS 9 à toutes les relations de couverture désignées de manière prospective, à l'exception de l'indication sur le coût des couvertures, qui a été appliquée rétrospectivement pour certaines relations de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissements nets. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, toutes les relations de comptabilité de couverture existantes selon IAS 39 ont été évaluées et étaient admissibles à la comptabilité de couverture selon IFRS 9. Ces relations existantes sont traitées comme des relations de couverture maintenues selon IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et sont présentées avec des informations comparatives pour 2022 selon IAS 39. Voir la note 5.

La Société a désigné de nouvelles relations de couverture dans le but de réduire les possibilités de non-concordance comptable entre les variations de la juste valeur des dérivés comptabilisées en résultat et les variations de la juste valeur du risque financier lié aux passifs d'assurance et aux actifs financiers comptabilisées dans les AERG. Le montant notionnel des dérivés additionnels désignés dans de nouvelles relations de comptabilité de couverture totalisait 232 637 \$ à la date de transition. Les nouvelles relations de couverture entrent en vigueur de manière prospective le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'incidence de l'adoption se détaillait comme suit :

- La modification du classement des actifs découlant de l'application d'IFRS 17 pour les actifs à la JVRN, disponibles à la vente (« DV ») et au coût amorti selon IAS 39 qui sont maintenant classés à la JVAERG et à la JVRN selon IFRS 9, a entraîné une diminution de 10 645 \$, nette d'impôts, des résultats non distribués et une augmentation de 16 916 \$, nette d'impôts, des AERG au 1<sup>er</sup> janvier 2022, lorsque l'option de transition selon IFRS 17 a été choisie. Ces montants sont présentés au poste Ajustement du solde d'ouverture des actifs financiers à l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17 des états des variations des capitaux propres consolidés.
- L'adoption d'IFRS 9 a donné lieu à la comptabilisation de pertes de crédit attendues de 724 \$. Les provisions pour pertes, lorsqu'elles s'appliquent aux actifs détenus au coût amorti, entraînent une réduction de la valeur comptable des actifs et des capitaux propres. Les provisions pour pertes n'ont pas d'incidence sur la juste valeur des actifs détenus à la JVAERG et n'influent donc pas sur leur valeur comptable. Les provisions pour pertes sur les actifs détenus à la JVAERG ne modifient pas le total des capitaux propres, mais entraînent plutôt un transfert entre les AERG et les résultats non distribués.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'adoption du modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues selon IFRS 9 a entraîné une diminution de 409 \$, nette d'impôts, des résultats non distribués et une augmentation de 408 \$, nette d'impôts, du CAERG, lesquelles découlent de la décomptabilisation de provisions pour pertes conformément à IAS 39 et de la comptabilisation de pertes de crédit attendues sur les actifs à la JVAERG avec une diminution des résultats non distribués et une augmentation correspondante du CAERG. En ce qui a trait aux actifs financiers au coût amorti et aux engagements de placement, des pertes de crédit attendues ont été comptabilisées, entraînant une diminution des résultats non distribués.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'application rétrospective d'IFRS 9 au coût des couvertures pour tenir compte du foreign currency basis spread a entraîné le reclassement d'un montant net de 22 \$ de la réserve de couverture des flux de trésorerie et des écarts de conversion des

monnaies étrangères dans une nouvelle composante distincte du CAERG, le coût des couvertures. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les autres principes de la comptabilité de couverture selon IFRS 9 ont eu une incidence de néant sur les états financiers consolidés.

- Les incidences découlant des changements apportés au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ont été présentées au poste Ajustement du solde d'ouverture des actifs financiers à l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17 des états des variations des capitaux propres consolidés.

La mise en œuvre d'IFRS 9 a été intégrée au cadre général de gestion du risque (« CGGR ») de la Société et supervisée par le comité directeur de gestion du risque (« CDGR »). L'intégration d'information prospective dans le calcul des pertes de crédit attendues ainsi que la définition et l'évaluation de ce qui constitue une augmentation importante du risque de crédit (« AIRC ») d'un placement sont de nature subjective et font largement appel au jugement. Par conséquent, la Société a défini un cadre de gouvernance de bout en bout relativement au calcul des pertes de crédit attendues et a élaboré des contrôles et des procédures visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information a été comptabilisée adéquatement. La Société a mis en place des processus de gestion du risque de crédit efficaces qui restent applicables et visent à s'assurer que les effets des développements économiques sont adéquatement pris en considération, que des mesures d'atténuation sont prises si nécessaires et que l'appétit pour le risque est réévalué et ajusté au besoin.

La Société a adopté IFRS 7 (comme modifiée), ce qui a eu pour effet d'élargir la portée des informations à fournir de nature qualitative et quantitative sur les instruments financiers au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Voir les notes 4, 5 et 9.

Le tableau suivant illustre l'incidence de la transition du modèle de dépréciation fondé sur les pertes subies selon IAS 39 à la comptabilisation d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 sur les provisions pour pertes sur les placements.

	31 décembre 2022 Provisions pour pertes selon IAS 39	1 <sup>er</sup> janvier 2023 Correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9
<b>Titres de créance à la JVAERG selon IFRS 9</b>	– \$	<b>348 \$</b>
<b>Placements privés à la JVAERG selon IFRS 9</b>	–	<b>255</b>
Placements privés au coût amorti selon IAS 39	<b>25</b>	–
<b>Créances hypothécaires à la JVAERG selon IFRS 9</b>	–	<b>83</b>
Créances hypothécaires au coût amorti selon IAS 39	<b>10</b>	–
<b>Autres placements à la JVAERG selon IFRS 9</b>	–	<b>13</b>
<b>Actifs financiers au coût amorti selon IFRS 9</b>	–	<b>14</b>
Créances hypothécaires au coût amorti selon IAS 39	<b>7</b>	–
Prêts aux clients de la Banque selon IAS 39	<b>5</b>	–
<b>Total des expositions au bilan</b>	<b>47</b>	<b>713</b>
Correction de valeur pour pertes de crédit sur les expositions hors bilan	–	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>47 \$</b>	<b>724 \$</b>

Le tableau suivant présente les passifs financiers selon IAS 39 et l'incidence des modifications au classement et à l'évaluation à l'adoption d'IFRS 9.

	Classe d'évaluation	31 décembre 2022 Total de la valeur comptable selon IAS 39	Incidence des modifications au classement et à l'évaluation <sup>1,2</sup>	1 <sup>er</sup> janvier 2023 Total de la valeur comptable selon IFRS 9
Passifs des contrats de placement	JVRN	<b>796 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>798 \$</b>
	Coût amorti	<b>2 452</b>	<b>6 829</b>	<b>9 281</b>
Dépôts de clients de la Banque	Coût amorti	<b>22 507</b>	–	<b>22 507</b>
Passifs dérivés	JVRN	<b>14 289</b>	–	<b>14 289</b>
Autres passifs	Coût amorti	<b>17 421</b>	<b>1 473</b>	<b>18 894</b>
Dette à long terme	Coût amorti	<b>6 234</b>	–	<b>6 234</b>
Instruments de fonds propres	Coût amorti	<b>6 122</b>	–	<b>6 122</b>
<b>Total des passifs financiers entrant dans le champ d'application</b>		<b>69 821 \$</b>	<b>8 304 \$</b>	<b>78 125 \$</b>

<sup>1)</sup> Les passifs des contrats de placement détenus au coût amorti de 6 829 \$ ont été reclassés des passifs des contrats d'assurance selon IFRS 4.

<sup>2)</sup> Les autres passifs comprennent les montants ne faisant pas partie du champ d'application d'IFRS 9, comme les obligations au titre des prestations de retraite. D'autres passifs de 1 473 \$ détenus au coût amorti selon IFRS 9 ont été reclassés des passifs des contrats d'assurance selon IFRS 4.

### III) Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*

Les modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, ont été publiées en février 2021 et doivent être adoptées de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'application anticipée étant permise. Les modifications traitent du processus de sélection des informations à fournir sur les méthodes comptables, qui seront fondées sur l'évaluation de l'importance relative des méthodes comptables pour les états financiers de l'entité. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.



#### IV) Modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

Les modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ont été publiées en février 2021 et doivent être adoptées de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'application anticipée étant permise. Les modifications comprennent de nouvelles définitions d'estimation comptable et de changements d'estimations comptables, et visent à clarifier la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables, et les corrections des erreurs. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

#### V) Modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*

Des modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ont été publiées en mai 2023. Celles-ci ont trait à la réforme fiscale internationale du Pilier 2 de l'OCDE, qui vise à établir un impôt minimal mondial de 15 % et à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires entre les territoires, en ciblant les grandes sociétés internationales. La plupart des territoires ont convenu de participer à la réforme et les dates d'entrée en vigueur de l'impôt minimal mondial varient en fonction des lois locales.

Les modifications prévoient qu'il est obligatoire, à compter de la période de présentation de l'information financière annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, de communiquer les informations sur la charge ou le recouvrement d'impôt exigible rattaché à l'impôt minimal mondial ainsi que, dans la mesure où ce dernier a été adopté ou quasi adopté, mais n'est pas encore en vigueur, de communiquer les informations connues ou pouvant raisonnablement être estimées qui aideraient les utilisateurs des états financiers à comprendre l'exposition de la Société à l'impôt minimal mondial découlant de cette loi. Certains territoires où la Société exerce ses activités, notamment l'Irlande, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Vietnam, ont confirmé par voie législative qu'ils adopteront l'impôt minimal mondial le 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'évaluation de l'exposition potentielle de la Société à l'impôt minimal mondial est fondée sur les informations les plus récentes disponibles concernant le rendement financier des entités constitutives de ces territoires. D'après cette évaluation, les activités de la Société au sein de ces territoires ne sont pas touchées par l'impôt minimal mondial et, par conséquent, aucune information n'est fournie en ce qui a trait à la charge ou au recouvrement d'impôt exigible rattaché à celui-ci.

Les États-Unis ont adopté un impôt minimum de remplacement des sociétés (« IMRS ») de 15 %, lequel est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'IMRS ne constitue pas un impôt supplémentaire minimum national admissible aux fins de l'impôt minimal mondial.

En réponse à l'impôt minimal mondial, les Bermudes ont adopté la loi *Corporate Income Tax 2023 Act* le 27 décembre 2023. Les filiales et succursales de la Société établies aux Bermudes seront assujetties à ce nouveau régime fiscal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, à un taux de 15 %. L'impôt sur le résultat des sociétés des Bermudes ne constitue pas un impôt supplémentaire minimum national admissible aux fins de l'impôt minimal mondial.

Les pays n'ayant pas instauré leur propre impôt supplémentaire minimum national admissible seront pris en compte dans le calcul de l'impôt minimal mondial du Canada une fois que le régime fiscal aura été adopté. Cette situation ne devrait pas avoir d'incidence sur l'exposition totale de Manuvie à l'impôt minimal mondial. Toutefois, elle déterminera quel territoire détient le droit d'imposition du revenu du pays local.

Les modifications instaurent dans IAS 12 une exception temporaire obligatoire à l'exigence de comptabiliser des actifs et passifs d'impôt différé en lien avec l'impôt minimal mondial et de présenter des informations à leur sujet. La Société s'est prévaluée de l'exception temporaire obligatoire de comptabilisation des impôts différés rattachés à l'impôt minimal mondial.

### Note 3 Acquisition

#### **Manulife Fund Management Co., Ltd.**

En novembre 2022, la Société a acquis le contrôle de Manulife Fund Management Co., Ltd., auparavant appelée Manulife TEDA Fund Management Co., Ltd, par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % des actions qu'elle ne possédait pas déjà auprès de son partenaire de coentreprise. La transaction s'inscrit dans l'objectif de la Société d'étendre ses activités en Asie et ses activités de gestion d'actifs.

La transaction comprend une contrepartie en trésorerie de 334 \$ et la décomptabilisation de la participation antérieure de la Société dans la coentreprise d'une juste valeur de 321 \$. La Société a comptabilisé un profit de 95 \$ à la décomptabilisation de la participation antérieure dans la coentreprise et a comptabilisé des actifs corporels nets de 160 \$, des immobilisations incorporelles de 240 \$ et un goodwill de 255 \$ en novembre 2022.

## Note 4 Placements et revenus de placement

### a) Valeur comptable et juste valeur des placements

Au 31 décembre 2023	JVRN <sup>1</sup>	JVAERG <sup>2</sup>	Divers <sup>3</sup>	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur <sup>4</sup>
Trésorerie et titres à court terme <sup>5</sup>	1 \$	13 993 \$	6 344 \$	20 338 \$	20 338 \$
Titres de créance <sup>6, 7</sup>					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	1 219	19 769	–	20 988	20 988
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	1 303	26 287	888	28 478	28 251
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	90	30 576	–	30 666	30 666
Sociétés	2 372	127 190	484	130 046	129 899
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	16	1 955	–	1 971	1 971
Actions cotées (JVRN obligatoire)	25 531	–	–	25 531	25 531
Créances hypothécaires	1 055	28 473	22 893	52 421	52 310
Placements privés <sup>7</sup>	654	44 952	–	45 606	45 606
Prêts aux clients de la Banque	–	–	2 436	2 436	2 411
Immeubles					
Immeubles à usage propre <sup>8, 9</sup>	–	–	2 591	2 591	2 716
Immeubles de placement	–	–	10 458	10 458	10 458
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme <sup>10</sup>	29 671	360	11 403	41 434	42 313
Divers autres placements <sup>11</sup>	126	–	4 120	4 246	4 246
<b>Total des placements</b>	<b>62 038 \$</b>	<b>293 555 \$</b>	<b>61 617 \$</b>	<b>417 210 \$</b>	<b>417 704 \$</b>

- <sup>1</sup> Le classement selon l'option de la JVRN a été choisi pour les instruments de créance servant de soutien à certains passifs des contrats d'assurance afin de réduire considérablement toute non-concordance comptable découlant de variations de la juste valeur de ces actifs ou de variations de la valeur comptable des passifs des contrats d'assurance connexes.
- <sup>2</sup> Le classement à la JVAERG pour les instruments de créance servant de soutien à certains passifs des contrats d'assurance réduit de manière intrinsèque toute non-concordance comptable découlant de variations de la juste valeur de ces actifs ou de variations de la valeur comptable des passifs des contrats d'assurance connexes.
- <sup>3</sup> La catégorie Divers comprend des créances hypothécaires et des prêts aux clients de la Banque détenus au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et des baux adossés. Elle comprend également des titres de créance, qui sont assortis de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, sont détenus pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et sont comptabilisés au coût amorti.
- <sup>4</sup> Les placements ci-dessus comprennent les titres de créance, les créances hypothécaires, les placements privés et d'autres placements d'environ 360 \$ (302 \$ en 2022) qui sont essentiellement assortis de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les placements dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts au 31 décembre 2023 comprennent des titres de créance, des placements privés et d'autres placements dont la juste valeur était respectivement de néant, 115 \$ et 539 \$ (respectivement néant, 98 \$ et 507 \$ en 2022). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la juste valeur de ces placements a augmenté de 49 \$ (diminution de 94 \$ en 2022). Les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements sont décrites à la note 1 c) et à la note 4 g).
- <sup>5</sup> Comprend des titres à court terme d'une durée à courir de moins de un an au moment de l'acquisition de 6 162 \$ (4 148 \$ en 2022), des équivalents de trésorerie d'une durée à courir de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de 7 832 \$ (8 711 \$ en 2022) et des liquidités de 6 344 \$ (6 294 \$ en 2022).
- <sup>6</sup> Les titres de créance comprennent des titres ayant une durée à courir de moins de un an et de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de respectivement 1 294 \$ et 1 413 \$ (respectivement 1 787 \$ et 870 \$ en 2022).
- <sup>7</sup> Les placements à taux variable susmentionnés, dont le taux est assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence, mais n'a pas encore été remplacé par un autre taux de référence, comprennent des titres de créance dont le taux de référence est le CDOR et le BBSW en dollars australiens de respectivement 167 \$ et 16 \$ (respectivement 173 \$ et 15 \$ en 2022), et des placements privés dont le taux de référence est le BBSW en dollars australiens et le BKBM en dollars néo-zélandais de respectivement 198 \$ et 61 \$ (respectivement 199 \$ et 43 \$ en 2022). Le LIBOR en dollars américains a été aboli le 30 juin 2023. Les expositions indexées sur le CDOR correspondent aux placements à taux variable venant à échéance au-delà du 28 juin 2024. La réforme des taux d'intérêt de référence devrait avoir une incidence sur l'évaluation des placements dont la valeur est liée aux taux d'intérêt de référence touchés. La Société a évalué son exposition au niveau des contrats, par taux de référence et par type d'instrument. La Société surveille les faits nouveaux sur le marché à l'égard des taux de référence alternatifs et de la période pendant laquelle ils évolueront. Au 31 décembre 2023, la réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas donné lieu à des modifications importantes à la stratégie de gestion du risque de la Société.
- <sup>8</sup> Comprennent l'amortissement cumulé de 57 \$ (411 \$ en 2022).
- <sup>9</sup> Des immeubles à usage propre de 2 430 \$ au 31 décembre 2023 (2 682 \$ au 31 décembre 2022) constituent des éléments sous-jacents de contrats d'assurance avec participation directe et sont évalués à la juste valeur comme s'ils étaient des immeubles de placement, comme le permet IAS 16. Des immeubles à usage propre de 161 \$ (170 \$ au 31 décembre 2022) sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées.
- <sup>10</sup> Les actifs alternatifs à long terme comprennent des placements en actions de sociétés fermées de 15 445 \$, des placements dans le secteur de l'infrastructure de 14 950 \$, des placements dans les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles de 5 719 \$, des placements dans le secteur de l'énergie de 1 859 \$ et d'autres actifs alternatifs à long terme de 3 461 \$ (respectivement 14 153 \$, 12 751 \$, 5 979 \$, 2 347 \$ et 3 230 \$ en 2022).
- <sup>11</sup> Comprennent des baux adossés de 3 790 \$ (3 840 \$ en 2022). Voir la note 1 e).

Au 31 décembre 2022	JVRN <sup>1</sup>	JVAERG <sup>2</sup>	Divers <sup>3</sup>	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur <sup>4</sup>
Trésorerie et titres à court terme <sup>5</sup>	- \$	12 859 \$	6 294 \$	19 153 \$	19 153 \$
Titres de créance <sup>6, 7</sup>					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	987	20 279	-	21 266	21 266
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	1 378	22 446	912	24 736	24 494
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	159	26 314	-	26 473	26 473
Sociétés	2 209	126 371	499	129 079	128 910
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	22	2 266	-	2 288	2 288
Actions cotées (JVRN obligatoire)	23 519	-	-	23 519	23 519
Créances hypothécaires	1 138	28 621	22 006	51 765	51 372
Placements privés <sup>7</sup>	516	41 494	-	42 010	42 010
Prêts aux clients de la Banque	-	-	2 781	2 781	2 760
Immeubles					
Immeubles à usage propre <sup>8, 9</sup>	-	-	2 852	2 852	3 008
Immeubles de placement	-	-	11 417	11 417	11 417
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme <sup>10</sup>	26 938	296	11 226	38 460	39 225
Divers autres placements <sup>11</sup>	130	-	4 213	4 343	4 343
<b>Total des placements</b>	<b>56 996 \$</b>	<b>280 946 \$</b>	<b>62 200 \$</b>	<b>400 142 \$</b>	<b>400 238 \$</b>

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 11, voir le tableau « Valeur comptable et juste valeur des placements » au 31 décembre 2023 ci-dessus.

### b) Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et sont présentés dans le tableau qui suit.

Aux 31 décembre	2023		2022	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Baux adossés	<b>3 790 \$</b>	<b>35</b>	3 840 \$	37
Infrastructure	<b>3 942</b>	<b>37</b>	3 298	32
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	<b>854</b>	<b>8</b>	822	8
Immeubles	<b>1 704</b>	<b>16</b>	1 876	18
Autre	<b>443</b>	<b>4</b>	487	5
<b>Total</b>	<b>10 733 \$</b>	<b>100</b>	<b>10 323 \$</b>	<b>100</b>

La quote-part de la Société des profits tirés de ces placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est établie à 399 \$ (852 \$ en 2022).

### c) Revenus de placement

Exercice clos le 31 décembre 2023	JVRN	JVAERG	Divers <sup>1</sup>	Total
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
Produits d'intérêts	- \$	837 \$	- \$	837 \$
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	10	-	10
<b>Titres de créance</b>				
Produits d'intérêts	212	7 437	28	7 677
Profits (pertes) <sup>2</sup>	152	262	-	414
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	-	(4)	-	(4)
<b>Actions cotées</b>				
Dividendes	625	-	-	625
Profits (pertes) <sup>2</sup>	2 255	-	-	2 255
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	-	-	-	-
<b>Créances hypothécaires</b>				
Produits d'intérêts	-	2 290	-	2 290
Profits (pertes) <sup>2</sup>	99	-	-	99
Provisions, montant net	-	-	(150)	(150)
<b>Placements privés</b>				
Produits d'intérêts	-	2 318	-	2 318
Profits (pertes) <sup>2</sup>	20	355	-	375
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	-	(72)	-	(72)
<b>Prêts aux clients de la Banque</b>				
Produits d'intérêts	-	-	201	201
Provisions, montant net	-	-	(3)	(3)
<b>Immeubles</b>				
Produits locatifs, nets de l'amortissement <sup>4</sup>	-	-	496	496
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	-	(1 286)	(1 286)
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	-	-	-	-
<b>Dérivés</b>				
Produits d'intérêts, montant net	(561)	-	-	(561)
Profits (pertes) <sup>2</sup>	1 147	-	-	1 147
<b>Autres placements</b>				
Produits d'intérêts	17	23	-	40
Produits tirés des placements dans les secteurs de l'énergie, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	2 197	-	-	2 197
Profits (pertes) <sup>2</sup>	487	-	1	488
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	(74)	-	(1)	(75)
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>6 576 \$</b>	<b>13 456 \$</b>	<b>(714) \$</b>	<b>19 318 \$</b>
<b>Revenus de placement</b>				
Produits d'intérêts	(332) \$	12 905 \$	229 \$	12 802 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	2 822	-	496	3 318
Pertes de valeur, provisions et reprises de pertes de valeur, montant net <sup>3</sup>	(74)	(76)	(154)	(304)
Autre	372	(12)	4	364
	<b>2 788</b>	<b>12 817</b>	<b>575</b>	<b>16 180</b>
<b>Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement</b>				
Titres de créance	153	277	-	430
Actions cotées	2 157	-	-	2 157
Créances hypothécaires	99	-	-	99
Placements privés	20	355	-	375
Immeubles	-	-	(1 289)	(1 289)
Autres placements	484	7	-	491
Dérivés	875	-	-	875
	<b>3 788</b>	<b>639</b>	<b>(1 289)</b>	<b>3 138</b>
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>6 576 \$</b>	<b>13 456 \$</b>	<b>(714) \$</b>	<b>19 318 \$</b>
<b>Charges liées aux placements</b>				<b>(1 297)</b>
<b>Revenus (pertes) de placement, montant net</b>				<b>18 021 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend surtout des revenus de placement sur des prêts comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des instruments dérivés et instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans le secteur de l'énergie, et des baux adossés.

<sup>2</sup> Comprennent les profits (pertes) réalisés et latents nets sur les instruments financiers à la JVRN, les immeubles de placement et les autres placements évalués à la juste valeur. Comprennent également les profits (pertes) réalisés nets sur les instruments financiers à la JVAERG et les autres placements comptabilisés au coût amorti.

<sup>3</sup> La Société a adopté les dispositions en matière de dépréciation des pertes de crédit attendues d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sans retraitement de la période comparative. Les pertes de valeur pour 2023 sont fondées sur les dispositions en matière de pertes de crédit attendues d'IFRS 9 et les pertes de valeur de 2022 sont fondées sur les dispositions en matière de dépréciation (pertes subies) selon IAS 39.

<sup>4</sup> Les produits locatifs tirés des immeubles de placement sont nets des charges d'exploitation directe.

Exercice clos le 31 décembre 2022	JVRN	JVAERG	Divers <sup>1</sup>	Total
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
Produits d'intérêts	- \$	313 \$	- \$	313 \$
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	121	-	121
<b>Titres de créance</b>				
Produits d'intérêts	139	6 990	26	7 155
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	(1 050)	-	(1 050)
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	-	-	-	-
<b>Actions cotées</b>				
Dividendes	548	-	-	548
Profits (pertes) <sup>2</sup>	(3 995)	-	-	(3 995)
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	-	-	-	-
<b>Créances hypothécaires</b>				
Produits d'intérêts	-	1 914	-	1 914
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	(52)	-	(52)
Provisions, montant net	-	-	1	1
<b>Placements privés</b>				
Produits d'intérêts	-	2 008	-	2 008
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	233	-	233
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	-	-	-	-
<b>Prêts aux clients de la Banque</b>				
Produits d'intérêts	-	-	138	138
Provisions, montant net	-	-	(4)	(4)
<b>Immeubles</b>				
Produits locatifs, nets de l'amortissement <sup>4</sup>	-	-	490	490
Profits (pertes) <sup>2</sup>	-	-	(591)	(591)
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	-	-	-	-
<b>Dérivés</b>				
Produits d'intérêts, montant net	515	-	-	515
Profits (pertes) <sup>2</sup>	(10 639)	-	-	(10 639)
<b>Autres placements</b>				
Produits d'intérêts	14	6	-	20
Produits tirés des placements dans les secteurs de l'énergie, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	2 862	-	-	2 862
Profits (pertes) <sup>2</sup>	1 641	4	-	1 645
Perte de valeur, montant net <sup>3</sup>	(74)	-	-	(74)
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>(8 989) \$</b>	<b>10 487 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>1 558 \$</b>
<b>Revenus de placement</b>				
Produits d'intérêts	668 \$	11 231 \$	164 \$	12 063 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	3 410	-	490	3 900
Pertes de valeur, provisions et reprises de pertes de valeur, montant net <sup>3</sup>	(74)	-	(3)	(77)
Autre	(121)	(548)	(13)	(682)
	3 883	10 683	638	15 204
<b>Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement</b>				
Titres de créance	-	(504)	-	(504)
Actions cotées	(3 825)	-	-	(3 825)
Créances hypothécaires	-	(52)	-	(52)
Placements privés	-	234	-	234
Immeubles	-	-	(578)	(578)
Autres placements	1 665	126	-	1 791
Dérivés	(10 712)	-	-	(10 712)
	(12 872)	(196)	(578)	(13 646)
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>(8 989) \$</b>	<b>10 487 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>1 558 \$</b>
<b>Charges liées aux placements</b>				<b>(1 221)</b>
<b>Revenus (pertes) de placement, montant net</b>				<b>337 \$</b>

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 4, voir le tableau « Revenus de placement » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ci-dessus.

#### d) Charges liées aux placements

Le tableau suivant présente le total des charges liées aux placements.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Se rapportant aux placements	<b>720 \$</b>	679 \$
Se rapportant aux fonds distincts, aux fonds communs et à d'autres fonds	<b>577</b>	542
<b>Total des charges liées aux placements</b>	<b>1 297 \$</b>	1 221 \$

## e) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente les produits locatifs et les charges d'exploitation directes des immeubles de placement.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Produits locatifs des immeubles de placement	840 \$	825 \$
Charges d'exploitation directes des immeubles de placement locatifs	(473)	(458)
<b>Total</b>	<b>367 \$</b>	<b>367 \$</b>

## f) Titrisation de créances hypothécaires

La Société titrise certaines créances hypothécaires résidentielles à taux fixe et à taux variable assurées et non assurées et des marges de crédit hypothécaires au moyen de la création de titres adossés à des créances hypothécaires, en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada et d'un programme de titrisation des marges de crédit hypothécaire.

Les avantages reçus dans le cadre de ces titrisations comprennent les écarts de taux d'intérêt entre les actifs et les passifs connexes. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit découlant des créances hypothécaires titrisées en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») puisqu'elles sont assurées par la SCHL ainsi que par d'autres programmes d'assurance tiers contre la défaillance des emprunteurs. Les créances hypothécaires titrisées par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II ne sont pas assurées.

Les flux de trésorerie reçus grâce aux actifs titrisés et aux créances hypothécaires sous-jacents sont utilisés pour régler les passifs sous forme d'emprunts garantis connexes. Pour les transactions sur les obligations hypothécaires du Canada, les encaissements de capital sont déposés dans un compte en fiducie aux fins de règlement des passifs au moment de l'échéance. Les actifs transférés et les flux de trésorerie connexes ne peuvent plus être transférés ni utilisés à d'autres fins par la Société. Pour les transactions portant sur les marges de crédit hypothécaire, les investisseurs ont droit à des paiements d'intérêts périodiques, et le reste des encaissements de capital sont attribués à la Société (le « vendeur ») au cours des périodes de rechargement des transactions et sont cumulés aux fins de règlement pendant les périodes d'accumulation, ou remboursés aux investisseurs mensuellement pendant les périodes de réduction, selon les modalités des billets.

### Actifs titrisés et passifs au titre d'emprunts garantis

Au 31 décembre 2023

Programme de titrisation	Actifs titrisés		Total	Passifs au titre d'emprunts garantis <sup>2</sup>	Montant net
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme			
Titrisation de marges de crédit hypothécaire <sup>1</sup>	2 880 \$	32 \$	2 912 \$	2 750 \$	162 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada <sup>3</sup>	2 900	-	2 900	2 806	94
<b>Total</b>	<b>5 780 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>5 812 \$</b>	<b>5 556 \$</b>	<b>256 \$</b>

Au 31 décembre 2022

Programme de titrisation	Actifs titrisés		Total	Passifs au titre d'emprunts garantis <sup>2</sup>	Montant net
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme			
Titrisation de marges de crédit hypothécaire <sup>1</sup>	2 880 \$	44 \$	2 924 \$	2 750 \$	174 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada <sup>3</sup>	2 318	-	2 318	2 273	45
<b>Total</b>	<b>5 198 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>5 242 \$</b>	<b>5 023 \$</b>	<b>219 \$</b>

<sup>1</sup> La Banque Manuvie, une filiale, titrise une partie de ses créiteurs liés aux marges de crédit hypothécaire par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire non garanties à des investisseurs institutionnels. La trésorerie affectée se rapportant à la titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire est une provision établie en fonction des transactions. Des sorties seront effectuées sur la provision seulement si les flux de trésorerie des marges de crédit hypothécaire sous-jacents sont insuffisants pour satisfaire aux passifs au titre d'emprunts garantis.

<sup>2</sup> Les billets à payer de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II sont assortis de taux variables et sont garantis par les actifs de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. Aux termes de ces contrats, un capital de 27 \$ doit être remboursé dans un délai de moins de un an, un capital de 1 973 \$, dans un délai de un an à trois ans, un capital de 750 \$, dans un délai de trois ans à cinq ans et un capital de néant après cinq ans (respectivement néant, 1 209 \$, 1 049 \$ et 492 \$ en 2022). Les contrats n'ont pas de date d'échéance précise. En vertu des modalités des billets, des garanties supplémentaires doivent être affectées aux séries comme protection de crédit additionnelle et les contrats d'achat de série régissent le montant de surdimensionnement pour chacun des billets à terme en cours.

<sup>3</sup> La Banque Manuvie titrise également des créances hypothécaires amortissables garanties aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (« TACH ») assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Pour se doter d'une source de financement à taux fixe, la Banque Manuvie participe aux programmes d'Obligations hypothécaires du Canada en vendant des TACH assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

Au 31 décembre 2023, la juste valeur des actifs titrisés et des passifs connexes s'établissait respectivement à 5 782 \$ et 5 456 \$ (respectivement 5 167 \$ et 4 865 \$ en 2022).

### g) Évaluation de la juste valeur

Les tableaux qui suivent présentent les justes valeurs et la hiérarchie des justes valeurs des placements et de l'actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés.

Au 31 décembre 2023	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
JVAERG	13 993 \$	– \$	13 993 \$	– \$
JVRN	1	–	1	–
Autre	6 343	6 343	–	–
<b>Titres de créance</b>				
<b>JVAERG</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	19 769	–	19 769	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	26 287	–	26 287	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	30 576	–	30 566	10
Sociétés	127 190	–	126 959	231
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	6	–	6	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	370	–	370	–
Autres titres adossés à des créances	1 579	–	1 558	21
<b>JVRN</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	1 219	–	1 219	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	1 303	–	1 303	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	90	–	90	–
Sociétés	2 372	–	2 372	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	1	–	1	–
Autres titres adossés à des créances	15	–	15	–
<b>Placements privés<sup>1</sup></b>				
JVAERG	44 952	–	37 270	7 682
JVRN	654	–	575	79
<b>Créances hypothécaires</b>				
JVAERG	28 473	–	–	28 473
JVRN	1 055	–	–	1 055
<b>Actions cotées</b>				
JVRN	25 531	25 423	67	41
<b>Immeubles<sup>2</sup></b>				
Immeubles de placement	10 458	–	–	10 458
Immeubles à usage propre	2 430	–	–	2 430
<b>Autres placements<sup>3</sup></b>	33 653	68	–	33 585
<b>Actif net des fonds distincts<sup>4</sup></b>	377 544	343 061	30 991	3 492
<b>Total</b>	<b>755 864 \$</b>	<b>374 895 \$</b>	<b>293 412 \$</b>	<b>87 557 \$</b>

<sup>1</sup> La juste valeur des placements privés est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables sur le marché. Les données non observables sur le marché comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. Les placements privés sont classés dans le niveau 2, à moins que l'ajustement au titre de la liquidité n'ait une incidence importante sur le prix, auquel cas le titre pourrait être classé dans le niveau 3.

<sup>2</sup> Dans le cas des immeubles, les données importantes non observables sur le marché sont les taux de capitalisation, qui se sont situés entre 2,72 % et 10,75 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (entre 2,25 % et 9,00 % en 2022), les taux de capitalisation finaux, qui se sont situés entre 3,00 % et 10,00 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (entre 3,25 % et 9,50 % en 2022), et les taux d'actualisation, qui se sont situés entre 3,20 % et 14,00 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (entre 3,30 % et 11,00 % en 2022). Les autres facteurs demeurant constants, la baisse du taux de capitalisation ou du taux de capitalisation final aura tendance à faire augmenter la juste valeur des immeubles de placement. Les variations de la juste valeur fondées sur les variations de données non observables sur le marché ne peuvent habituellement pas être extrapolées, car la relation entre les variations à titre indicatif de chaque donnée n'est généralement pas linéaire.

<sup>3</sup> Les autres placements évalués à la juste valeur sont détenus dans les secteurs de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables et comprennent des placements dans des fonds de 27 532 \$ comptabilisés à la valeur liquidative. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société détenus dans le secteur de l'infrastructure sont principalement les flux de trésorerie distribuables futurs, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse des flux de trésorerie distribuables futurs ou des valeurs finales aurait tendance à faire augmenter la juste valeur d'un placement détenu dans le secteur de l'infrastructure, tandis que la hausse du taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 7,35 % et 15,60 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (entre 7,15 % et 15,60 % en 2022). L'information à présenter sur les flux de trésorerie distribuables et la valeur finale n'est pas pertinente étant donné la disparité des estimations par projet. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société dans des terrains forestiers exploitables sont le prix du bois d'œuvre et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse du prix du bois d'œuvre aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des terrains forestiers exploitables, alors que la hausse des taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 4,00 % et 7,00 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (entre 4,25 % et 7,00 % en 2022). La fourchette de prix pour le bois d'œuvre n'est pas pertinente étant donné que le prix du marché dépend de facteurs comme l'emplacement du terrain, et la proximité des marchés et des cours d'exportation.

<sup>4</sup> L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur. L'actif sous-jacent des fonds distincts de niveau 3 de la Société est essentiellement composé d'immeubles de placement et de terrains forestiers exploitables comme il est décrit ci-dessus.

Au 31 décembre 2022	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>				
JVAERG	12 859 \$	– \$	12 859 \$	– \$
Autre	6 294	6 294	–	–
<b>Titres de créance</b>				
<b>JVAERG</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	20 279	–	20 279	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	22 446	–	22 446	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	26 314	–	26 305	9
Sociétés	126 371	–	126 339	32
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	7	–	7	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	589	–	589	–
Autres titres adossés à des créances	1 670	–	1 644	26
<b>JVRN</b>				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	987	–	987	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	1 378	–	1 378	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	159	–	159	–
Sociétés	2 209	–	2 209	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	6	–	6	–
Autres titres adossés à des créances	16	–	16	–
<b>Placements privés<sup>1</sup></b>				
JVAERG	41 494	–	33 666	7 828
JVRN	516	–	485	31
<b>Créances hypothécaires</b>				
JVAERG	28 621	–	–	28 621
JVRN	1 138	–	–	1 138
<b>Actions cotées</b>				
JVRN	23 519	23 448	–	71
<b>Immeubles<sup>2</sup></b>				
Immeubles de placement	11 417	–	–	11 417
Immeubles à usage propre	2 682	–	–	2 682
<b>Autres placements<sup>3</sup></b>	31 095	26	–	31 069
<b>Actif net des fonds distincts<sup>4</sup></b>	348 562	314 436	30 141	3 985
<b>Total</b>	<b>710 628 \$</b>	<b>344 204 \$</b>	<b>279 515 \$</b>	<b>86 909 \$</b>

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 4, voir le tableau « Évaluation de la juste valeur » au 31 décembre 2023 ci-dessus.



Le tableau qui suit présente la juste valeur des placements non évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

Au 31 décembre 2023	Valeur comptable	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres à court terme	1 \$	1 \$	- \$	1 \$	- \$
Créances hypothécaires <sup>1</sup>	22 893	22 782	-	-	22 782
Prêts aux clients de la Banque <sup>2</sup>	2 436	2 411	-	2 411	-
Immeubles – immeubles à usage propre <sup>3</sup>	161	286	-	-	286
Obligations de sociétés cotées détenues au coût amorti	1 372	998	-	998	-
Autres placements <sup>4</sup>	12 027	12 906	240	-	12 666
<b>Total des placements présenté à la juste valeur</b>	<b>38 890 \$</b>	<b>39 384 \$</b>	<b>240 \$</b>	<b>3 410 \$</b>	<b>35 734 \$</b>

Au 31 décembre 2022	Valeur comptable	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Créances hypothécaires <sup>1</sup>	22 006 \$	21 613 \$	- \$	- \$	21 613 \$
Prêts aux clients de la Banque <sup>2</sup>	2 781	2 760	-	2 760	-
Immeubles – immeubles à usage propre <sup>3</sup>	170	326	-	-	326
Obligations de sociétés cotées détenues au coût amorti	1 411	1 000	-	1 000	-
Autres placements <sup>4</sup>	11 708	12 473	72	-	12 401
<b>Total des placements présenté à la juste valeur</b>	<b>38 076 \$</b>	<b>38 172 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>3 760 \$</b>	<b>34 340 \$</b>

<sup>1</sup> La juste valeur des créances hypothécaires commerciales est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables sur le marché. Les données non observables sur le marché comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. La juste valeur des créances hypothécaires résidentielles à taux fixe est établie à l'aide de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants et les taux de remboursements anticipés, le cas échéant. Pour les créances hypothécaires résidentielles à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.

<sup>2</sup> La juste valeur des prêts à taux fixe aux clients de la Banque est établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants. Pour les prêts à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.

<sup>3</sup> La juste valeur des immeubles à usage propre et la hiérarchie des justes valeurs sont établies selon les méthodes décrites à la note 1 e) pour les actifs immobiliers – immeubles de placement.

<sup>4</sup> Comprennent surtout des baux adossés de 3 790 \$ (3 840 \$ en 2022) et d'autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La juste valeur présentée des baux adossés correspond à leur valeur comptable puisque la juste valeur n'est habituellement pas calculée pour ces placements. La juste valeur des immeubles du secteur de l'énergie est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les courbes des prix prévus, la production prévue ainsi que les dépenses d'investissement et les coûts d'exploitation. La juste valeur des autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. Les données varient en fonction du placement évalué.

### Transferts de placements entre le niveau 1 et le niveau 2

La Société comptabilise les transferts d'actifs et de passifs entre le niveau 1 et le niveau 2 à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ce qui est conforme à la date d'établissement de la juste valeur. Les actifs sont transférés hors du niveau 1 lorsque la fréquence et le volume des opérations dans un marché actif ne sont plus assez importants. À l'inverse, les actifs sont transférés du niveau 2 au niveau 1 lorsque le volume et la fréquence des opérations traduisent un marché actif. La Société a transféré des actifs de néant entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (néant en 2022).

En ce qui a trait à l'actif net des fonds distincts, la Société a effectué des transferts de néant du niveau 1 au niveau 2 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (néant en 2022). La Société a transféré des actifs de néant du niveau 2 au niveau 1 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (néant en 2022).

### Placements et actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes non observables sur le marché (niveau 3)

La Société classe la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts dans le niveau 3 s'il n'existe pas de marché observable pour ces actifs ou si, en l'absence de marchés actifs, des données importantes non observables sur le marché sont utilisées pour établir la juste valeur. Pour établir les justes valeurs de niveau 3, la Société favorise l'utilisation de données fondées sur le marché plutôt que des données non observables sur le marché. Les profits et les pertes des tableaux qui suivent comprennent les variations de la juste valeur découlant de facteurs observables et non observables sur le marché.

Les tableaux qui suivent présentent les variations des placements, des dérivés nets et de l'actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur au moyen de données importantes non observables sur le marché (niveau 3) pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Total des profits (pertes) inclus dans le CAERG <sup>2</sup>	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant <sup>3</sup>	Transfert sortant <sup>3,4</sup>	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2023	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus	
<b>Titres de créance</b>												
<b>JVAERG</b>												
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux												
	9 \$	- \$	- \$	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(1) \$	10 \$	- \$
Sociétés												
	32	-	3	178	-	(7)	25	-	-	231	-	
Autres actifs titrisés												
	26	-	1	-	-	(5)	-	-	(1)	21	-	
<b>Actions cotées</b>												
JVRN												
	71	-	-	37	-	-	-	(67)	-	41	-	
<b>Placements privés</b>												
JVAERG												
	7 828	(4)	258	1 942	(497)	(1 172)	2 546	(2 907)	(312)	7 682	-	
JVRN												
	31	44	-	17	-	(1)	34	(47)	1	79	44	
<b>Créances hypothécaires</b>												
JVAERG												
	28 621	65	830	1 984	(1 626)	(856)	-	-	(545)	28 473	-	
JVRN												
	1 138	37	-	160	(239)	(39)	-	-	(2)	1 055	-	
<b>Immeubles de placement</b>												
	11 417	(1 054)	-	416	(122)	-	-	-	(199)	10 458	(1 055)	
<b>Immeubles à usage propre</b>												
	2 682	(234)	-	20	-	-	-	-	(38)	2 430	(234)	
<b>Autres placements</b>												
	31 069	423	7	4 760	(522)	(1 219)	-	(68)	(865)	33 585	647	
<b>Total des placements</b>												
	82 924	(723)	1 099	9 516	(3 006)	(3 299)	2 605	(3 089)	(1 962)	84 065	(598)	
<b>Dérivés, montant net</b>												
	(3 188)	(144)	-	-	-	960	-	165	41	(2 166)	17	
<b>Actif net des fonds distincts</b>												
	3 985	(97)	-	110	(466)	24	-	(15)	(49)	3 492	32	
<b>Total</b>												
	83 721 \$	(964) \$	1 099 \$	9 626 \$	(3 472) \$	(2 315) \$	2 605 \$	(2 939) \$	(1 970) \$	85 391 \$	(549) \$	

Exercice clos le 31 décembre 2022	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Total des profits (pertes) inclus dans le CAERG <sup>2</sup>	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant <sup>3</sup>	Transfert sortant <sup>3</sup>	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2022	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
<b>Titres de créance</b>											
<b>JVAERG</b>											
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux											
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 \$	- \$	- \$	9 \$	- \$
Sociétés											
	41	-	(1)	27	-	(1)	6	(42)	2	32	-
Autres actifs titrisés											
	28	-	2	-	-	(4)	-	-	-	26	-
<b>Actions cotées</b>											
JVRN											
	-	(6)	-	69	(84)	-	87	-	5	71	(13)
<b>Placements privés</b>											
JVAERG											
	5 136	(9)	(1 453)	1 697	(89)	(188)	2 876	(362)	220	7 828	-
JVRN											
	30	(7)	-	-	-	(1)	9	-	-	31	(7)
<b>Créances hypothécaires</b>											
JVAERG											
	31 798	(76)	(4 692)	3 511	(2 411)	(757)	-	-	1 248	28 621	-
JVRN											
	1 203	(117)	-	110	(22)	(38)	-	-	2	1 138	-
<b>Immeubles de placement</b>											
	11 443	(443)	-	312	(237)	-	17	-	325	11 417	(445)
<b>Immeubles à usage propre</b>											
	2 661	(120)	-	20	-	-	(15)	-	136	2 682	(120)
<b>Autres placements</b>											
	24 884	1 934	5	4 938	(668)	(1 519)	248	-	1 247	31 069	2 057
<b>Total des placements</b>											
	77 224	1 156	(6 139)	10 684	(3 511)	(2 508)	3 237	(404)	3 185	82 924	1 472
<b>Dérivés, montant net</b>											
	2 101	(5 429)	(7)	(109)	-	775	-	(356)	(163)	(3 188)	(3 527)
<b>Actif net des fonds distincts</b>											
	4 281	475	-	246	(1 113)	(46)	-	(1)	143	3 985	79
<b>Total</b>											
	83 606 \$	(3 798) \$	(6 146) \$	10 821 \$	(4 624) \$	(1 779) \$	3 237 \$	(761) \$	3 165 \$	83 721 \$	(1 976) \$

<sup>1</sup> Ces montants sont compris dans les revenus de placement, montant net aux comptes de résultat consolidés, à l'exception du montant lié à l'actif net des fonds distincts, lequel est comptabilisé dans le résultat des placements lié à l'actif net des fonds distincts. Voir les notes 1 h) et 23.

<sup>2</sup> Ces montants sont inclus dans le CAERG aux états de la situation financière consolidés.

<sup>3</sup> À l'égard des actifs, sauf les dérivés, qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des actifs au début de la période. À l'égard des dérivés qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des éléments respectivement à la fin et au début de l'exercice.

<sup>4</sup> Des obligations en placement privé de 1 771 \$ assorties de dates d'échéance supérieures à 30 ans ont été reclassées du niveau 3 au niveau 2 au cours de la période considérée pour harmoniser leur présentation avec l'approche appliquée aux obligations de sociétés cotées aux fins du classement dans la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts dans le niveau 3 découlent principalement de titres ayant subi une dépréciation au cours des périodes, ou de titres à l'égard desquels un manque de données observables sur le marché (par rapport à la période précédente) s'est traduit par un reclassement dans le niveau 3. Les transferts hors du niveau 3 découlent principalement des nouvelles données observables sur le marché pour la totalité de la durée du titre d'emprunt.

#### h) Durée résiduelle jusqu'à l'échéance

Le tableau qui suit présente la durée résiduelle jusqu'à l'échéance résiduelle des placements.

Au 31 décembre 2023	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance <sup>1</sup>						Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	
Trésorerie et titres à court terme	20 338 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	20 338 \$
Titres de créance							
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	657	1 435	1 580	3 656	13 660	-	20 988
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	297	725	744	4 504	22 208	-	28 478
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	412	1 052	1 892	3 864	23 446	-	30 666
Sociétés	8 475	15 512	18 548	33 361	54 100	50	130 046
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	106	153	279	556	877	-	1 971
Actions cotées	-	-	-	-	-	25 531	25 531
Créances hypothécaires	3 363	12 076	10 181	7 690	9 644	9 467	52 421
Placements privés	1 418	3 486	4 704	9 137	26 790	71	45 606
Prêts aux clients de la Banque	39	23	1	-	-	2 373	2 436
Immeubles							
Immeubles à usage propre	-	-	-	-	-	2 591	2 591
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	10 458	10 458
Autres placements							
Actifs alternatifs à long terme	-	67	22	82	732	40 531	41 434
Divers autres placements <sup>2</sup>	-	-	19	1 528	2 242	457	4 246
<b>Total des placements</b>	<b>35 105 \$</b>	<b>34 529 \$</b>	<b>37 970 \$</b>	<b>64 378 \$</b>	<b>153 699 \$</b>	<b>91 529 \$</b>	<b>417 210 \$</b>

Au 31 décembre 2022	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance <sup>1</sup>						Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	
Trésorerie et titres à court terme	19 153 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	19 153 \$
Titres de créance							
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	738	1 242	2 536	3 811	12 939	-	21 266
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	380	775	505	3 560	19 516	-	24 736
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	457	753	1 490	3 801	19 972	-	26 473
Sociétés	8 599	14 542	16 767	36 778	52 392	1	129 079
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	6	89	265	574	1 354	-	2 288
Actions cotées	-	-	-	-	-	23 519	23 519
Créances hypothécaires	3 288	7 838	10 911	7 906	11 629	10 193	51 765
Placements privés	1 485	2 962	4 090	7 958	25 440	75	42 010
Prêts aux clients de la Banque	40	18	5	-	2	2 716	2 781
Immeubles							
Immeubles à usage propre	-	-	-	-	-	2 852	2 852
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	11 417	11 417
Autres placements							
Actifs alternatifs à long terme	1	46	22	35	674	37 682	38 460
Divers autres placements <sup>2</sup>	105	-	19	509	3 206	504	4 343
<b>Total des placements</b>	<b>34 252 \$</b>	<b>28 265 \$</b>	<b>36 610 \$</b>	<b>64 932 \$</b>	<b>147 124 \$</b>	<b>88 959 \$</b>	<b>400 142 \$</b>

<sup>1</sup> Représente les échéances contractuelles. Les échéances réelles peuvent différer en raison des privilèges de remboursement anticipé incorporés au contrat.

<sup>2</sup> Ce poste comprend surtout des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et des baux adossés.

## Note 5 Instruments dérivés et instruments de couverture

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée de divers facteurs décrits à la note 5 a). La Société utilise des dérivés, y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer l'exposition à différents types de placements.

Les swaps sont des contrats en vertu desquels la Société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un notionnel, libellés en une seule monnaie. Les swaps de devises supposent l'échange d'un montant de capital entre les parties, ainsi que l'échange de paiements d'intérêts libellés en une monnaie contre des paiements d'intérêts libellés en une autre monnaie. Les swaps sur le rendement total sont des contrats qui supposent l'échange de paiements fondés sur les variations des valeurs d'un actif de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, contre des montants fondés sur les taux de référence précisés dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier, des devises ou toute autre marchandise sous-jacente à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats hors cote négociés entre des contreparties, tandis que les contrats à terme normalisés sont des contrats comportant des montants et des dates de règlement standards, négociés sur un marché organisé.

Les options sont des contrats en vertu desquels le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou tout autre instrument financier à un prix ou un taux prédéterminé dans un délai donné.

Voir la stratégie de couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable à la note 9 a) pour une explication de la stratégie de couverture dynamique des garanties liées aux rentes variables de la Société.

### a) Juste valeur des dérivés

Les modèles de tarification utilisés pour évaluer les dérivés sont fondés sur des méthodes d'évaluation standards du marché, et les données de ces modèles sont conformes à celles qu'un intervenant sur le marché utiliserait dans le cadre de l'évaluation de ces instruments. L'évaluation des dérivés peut être touchée par des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices financiers, des prix ou des indices des produits de base, des différentiels de taux, du risque de défaillance (y compris la défaillance des contreparties au contrat) et de la volatilité du marché. Les données importantes utilisées dans les modèles d'évaluation pour la plupart des dérivés sont des données observables ou qui peuvent être étayées par des données observables sur le marché, et sont classées dans le niveau 2. Les données qui sont observables comprennent habituellement les taux d'intérêt, les taux de change et les courbes de taux d'intérêt. Toutefois, certains dérivés peuvent s'appuyer sur des données importantes pour la juste valeur, mais non observables sur le marché, ou qui ne peuvent être tirées principalement de données observables sur le marché ou étayées par de telles données, et ces dérivés sont classés dans le niveau 3. Les données qui ne sont habituellement pas observables comprennent les cours établis par des courtiers, la volatilité et les données extérieures à la tranche observable de la courbe des taux d'intérêt ou d'autres mesures pertinentes du marché. Ces données non observables sur le marché peuvent faire grandement appel au jugement ou nécessiter des estimations importantes de la part de la direction. Bien qu'elles ne soient pas observables sur le marché, ces données sont fondées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances et conformes à celles que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer de tels instruments. Le risque de crédit de la contrepartie et celui de la Société sont pris en compte dans l'établissement de la juste valeur de tous les dérivés, compte tenu de l'incidence des conventions de compensation et des ententes de garantie.

Le tableau qui suit présente le montant notionnel brut et la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'exposition au risque sous-jacent.

Aux 31 décembre		2023			2022		
		Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
Type de couverture	Type d'instrument		Actif	Passif		Actif	Passif
<b>Relations de comptabilité de couverture admissibles</b>							
Couvertures de juste valeur	Swaps de taux d'intérêt	184 309 \$	2 627 \$	3 044 \$	– \$	– \$	– \$
	Swaps de devises	9 055	78	1 518	48	5	–
	Contrats à terme de gré à gré	23 461	165	2 672	–	–	–
Couvertures de flux de trésorerie	Swaps de taux d'intérêt	8 372	20	48	–	–	–
	Swaps de devises	1 150	35	181	1 155	40	203
	Contrats à terme de gré à gré	–	–	–	–	–	–
	Contrats sur actions	240	3	–	173	3	–
Couvertures d'investissements nets	Contrats à terme de gré à gré	654	–	16	626	–	28
Total des dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles		227 241	2 928	7 479	2 002	48	231
<b>Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles</b>							
	Swaps de taux d'intérêt	103 806	2 361	3 098	268 081	5 751	7 557
	Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	9 449	–	–	11 772	–	–
	Options sur taux d'intérêt	5 841	33	–	6 090	98	–
	Swaps de devises	33 148	1 873	398	39 667	2 029	1 579
	Contrats à terme normalisés sur devises	2 581	–	–	2 319	–	–
	Contrats à terme de gré à gré	34 080	769	597	45 124	295	4 697
	Contrats sur actions	19 760	579	115	16 930	363	225
	Swaps sur défaillance de crédit	131	3	–	159	4	–
	Contrats à terme normalisés sur actions	4 040	–	–	3 813	–	–
Total des dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles		212 836	5 618	4 208	393 955	8 540	14 058
<b>Total des dérivés</b>		<b>440 077 \$</b>	<b>8 546 \$</b>	<b>11 687 \$</b>	<b>395 957 \$</b>	<b>8 588 \$</b>	<b>14 289 \$</b>

Le total du montant notionnel susmentionné comprend des instruments dérivés de 79 milliards de dollars (211 milliards de dollars au 31 décembre 2022) dont les taux de référence sont assujettis à la réforme des taux d'intérêt de référence, dont une grande majorité est le CDOR. Le LIBOR en dollars américains a été aboli le 30 juin 2023. Les expositions indexées sur le CDOR correspondent à des dérivés venant à échéance au-delà du 28 juin 2024. À l'adoption d'IFRS 9, la Société a désigné d'autres dérivés existants dans des relations de couverture. Les programmes de comptabilité de couverture de la Société sont principalement exposés au risque lié au CDOR. En comparaison de l'exposition globale au risque, l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence sur les couvertures comptables existantes n'est pas importante. La Société prévoit toujours, dans ses hypothèses relatives aux flux de trésorerie, des transactions hautement probables et des couvertures hautement efficaces, et la désignation de relations de couverture admissibles ne sera pas automatiquement annulée en raison de l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des dérivés par durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Les justes valeurs présentées ci-dessous ne comprennent pas l'incidence des conventions-cadres de compensation (voir la note 9 g)).

Au 31 décembre 2023	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	1 189 \$	603 \$	573 \$	6 181 \$	8 546 \$
Passifs dérivés	1 561	1 982	717	7 427	11 687

Au 31 décembre 2022	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	580 \$	556 \$	556 \$	6 896 \$	8 588 \$
Passifs dérivés	2 656	1 956	1 146	8 531	14 289

Le tableau qui suit présente les montants notionnels bruts selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance, le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus), le montant de l'équivalent-crédit et l'exigence de fonds propres par type de contrat.

Au 31 décembre 2023	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Montant de l'équivalent-crédit <sup>1</sup>	Exigence de fonds propres <sup>2</sup>
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>									
Swaps hors cote	4 645 \$	20 923 \$	106 445 \$	132 013 \$	5 295 \$	(6 850) \$	(1 555) \$	300 \$	7 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	4 634	33 082	126 758	164 474	220	(180)	40	-	-
Contrats à terme de gré à gré	17 809	16 182	-	33 991	771	(2 986)	(2 215)	-	-
Contrats à terme normalisés	9 449	-	-	9 449	-	-	-	-	-
Options achetées	795	1 362	3 684	5 841	33	-	33	8	-
<b>Total partiel</b>	<b>37 332</b>	<b>71 549</b>	<b>236 887</b>	<b>345 768</b>	<b>6 319</b>	<b>(10 016)</b>	<b>(3 697)</b>	<b>308</b>	<b>7</b>
<b>Contrats de change</b>									
Swaps	2 110	11 782	29 461	43 353	1 978	(2 179)	(201)	1 087	19
Contrats à terme de gré à gré	24 204	-	-	24 204	163	(299)	(136)	19	-
Contrats à terme normalisés	2 581	-	-	2 581	-	-	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>28 895</b>	<b>11 782</b>	<b>29 461</b>	<b>70 138</b>	<b>2 141</b>	<b>(2 478)</b>	<b>(337)</b>	<b>1 106</b>	<b>19</b>
Dérivés de crédit	14	117	-	131	4	-	4	-	-
<b>Contrats sur actions</b>									
Swaps	1 452	723	-	2 175	18	(78)	(60)	32	-
Contrats à terme normalisés	4 040	-	-	4 040	-	-	-	-	-
Options achetées	14 830	2 995	-	17 825	562	(28)	534	215	2
<b>Total partiel</b>	<b>20 336</b>	<b>3 835</b>	<b>-</b>	<b>24 171</b>	<b>584</b>	<b>(106)</b>	<b>478</b>	<b>247</b>	<b>2</b>
<b>Total partiel, y compris les intérêts courus</b>	<b>86 563</b>	<b>87 166</b>	<b>266 348</b>	<b>440 077</b>	<b>9 044</b>	<b>(12 600)</b>	<b>(3 556)</b>	<b>1 661</b>	<b>28</b>
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	498	(913)	(415)	-	-
<b>Total</b>	<b>86 563 \$</b>	<b>87 166 \$</b>	<b>266 348 \$</b>	<b>440 077 \$</b>	<b>8 546 \$</b>	<b>(11 687) \$</b>	<b>(3 141) \$</b>	<b>1 661 \$</b>	<b>28 \$</b>

Au 31 décembre 2022	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Montant de l'équivalent-crédit <sup>1</sup>	Exigence de fonds propres <sup>2</sup>
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>									
Swaps hors cote	8 817 \$	19 253 \$	98 380 \$	126 450 \$	5 992 \$	(8 135) \$	(2 143) \$	419 \$	9 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	2 494	16 823	122 314	141 631	254	(219)	35	-	-
Contrats à terme de gré à gré	14 290	13 926	198	28 414	70	(4 468)	(4 398)	8	-
Contrats à terme normalisés	11 772	-	-	11 772	-	-	-	-	-
Options achetées	1 199	1 069	3 822	6 090	98	-	98	64	4
<b>Total partiel</b>	<b>38 572</b>	<b>51 071</b>	<b>224 714</b>	<b>314 357</b>	<b>6 414</b>	<b>(12 822)</b>	<b>(6 408)</b>	<b>491</b>	<b>13</b>
<b>Contrats de change</b>									
Swaps	2 026	10 475	28 369	40 870	2 067	(1 846)	221	1 166	23
Contrats à terme de gré à gré	17 336	-	-	17 336	226	(258)	(32)	89	-
Contrats à terme normalisés	2 319	-	-	2 319	-	-	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>21 681</b>	<b>10 475</b>	<b>28 369</b>	<b>60 525</b>	<b>2 293</b>	<b>(2 104)</b>	<b>189</b>	<b>1 255</b>	<b>23</b>
Dérivés de crédit	15	144	-	159	4	-	4	-	-
<b>Contrats sur actions</b>									
Swaps	547	396	-	943	26	(7)	19	24	-
Contrats à terme normalisés	3 813	-	-	3 813	-	-	-	-	-
Options achetées	12 634	3 526	-	16 160	335	(218)	117	232	2
<b>Total partiel</b>	<b>17 009</b>	<b>4 066</b>	<b>-</b>	<b>21 075</b>	<b>365</b>	<b>(225)</b>	<b>140</b>	<b>256</b>	<b>2</b>
<b>Total partiel, y compris les intérêts courus</b>	<b>77 262</b>	<b>65 612</b>	<b>253 083</b>	<b>395 957</b>	<b>9 072</b>	<b>(15 151)</b>	<b>(6 079)</b>	<b>2 002</b>	<b>38</b>
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	484	(862)	(378)	-	-
<b>Total</b>	<b>77 262 \$</b>	<b>65 612 \$</b>	<b>253 083 \$</b>	<b>395 957 \$</b>	<b>8 588 \$</b>	<b>(14 289) \$</b>	<b>(5 701) \$</b>	<b>2 002 \$</b>	<b>38 \$</b>

<sup>1</sup> Le montant de l'équivalent-crédit est la somme de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel, déduction faite de toute garantie détenue. La valeur de remplacement correspond au coût actuel de remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes prennent en compte les contrats officiels qui permettent la compensation des positions. Le risque de crédit éventuel est calculé à l'aide d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

<sup>2</sup> L'exigence de fonds propres correspond au montant de l'équivalent-crédit, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives du BSIF.

Le total du montant notionnel de 440 milliards de dollars (396 milliards de dollars en 2022) comprend un montant de 82 milliards de dollars (77 milliards de dollars en 2022) lié aux dérivés utilisés dans le cadre de la couverture dynamique des garanties de rente variable de la Société. En raison des pratiques de couverture des rentes variables de la Société, de nombreuses opérations entraînent des positions compensatoires, ce qui donne lieu à une exposition nette à la juste valeur pour la Société bien inférieure à celle que le montant notionnel brut laisse entendre.

Le tableau qui suit présente le taux moyen des instruments de couverture compris dans une relation de couverture ne faisant pas l'objet d'un rajustement fréquent :

Au 31 décembre 2023			Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur		
			Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette
Élément couvert	Instruments de couverture	Taux moyen							
<b>Risque d'inflation</b>									
Passifs d'assurance liés à l'inflation	Swaps de taux d'intérêt	Taux d'inflation : 290,13	87 \$	459 \$	7 826 \$	8 372 \$	20 \$	(48) \$	(28) \$
<b>Risque de change</b>									
Passifs à taux fixe	Swaps de devises	SGD/CAD : 0,93503	500	-	-	500	35	-	35
<b>Risque de change et risque de taux d'intérêt</b>									
Passifs en devises à taux variable	Swaps de devises	CAD/USD : 0,86655	-	-	650	650	-	(181)	(181)
Titres de créance à la JVAERG	Swaps de devises	CAD/USD : 1,22914	-	46	-	46	5	-	5
<b>Risque lié aux actions</b>									
Rémunération fondée sur des actions	Contrats sur actions	Cours de l'action de la SFM : 26,28 \$	11	229	-	240	3	-	3
<b>Total</b>			<b>598 \$</b>	<b>734 \$</b>	<b>8 476 \$</b>	<b>9 808 \$</b>	<b>63 \$</b>	<b>(229) \$</b>	<b>(166) \$</b>

Au 31 décembre 2022			Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur		
			Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette
Élément couvert	Instruments de couverture	Taux moyen							
<b>Risque de change</b>									
Passifs à taux fixe	Swaps de devises	SGD/CAD : 0,93503	- \$	505 \$	- \$	505 \$	40 \$	- \$	40 \$
<b>Risque de change et risque de taux d'intérêt</b>									
Passifs en devises à taux variable	Swaps de devises	CAD/USD : 0,86655	-	-	650	650	-	(203)	(203)
Titres de créance à la JVAERG	Swaps de devises	CAD/USD : 1,22914	-	48	-	48	5	-	5
<b>Risque lié aux actions</b>									
Rémunération fondée sur des actions	Contrats sur actions	Cours de l'action de la SFM : 25,39 \$	9	164	-	173	3	-	3
<b>Total</b>			<b>9 \$</b>	<b>717 \$</b>	<b>650 \$</b>	<b>1 376 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>(203) \$</b>	<b>(155) \$</b>

## Juste valeur et hiérarchie des justes valeurs des instruments dérivés

Au 31 décembre 2023	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	5 813 \$	- \$	5 262 \$	551 \$
Contrats de change	2 148	-	2 148	-
Contrats sur actions	582	-	572	10
Swaps sur défaillance de crédit	3	-	3	-
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>8 546 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7 985 \$</b>	<b>561 \$</b>
<b>Passifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	9 176 \$	- \$	6 451 \$	2 725 \$
Contrats de change	2 396	-	2 395	1
Contrats sur actions	115	-	114	1
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>11 687 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 960 \$</b>	<b>2 727 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>				
<b>Actifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	5 919 \$	- \$	5 766 \$	153 \$
Contrats de change	2 299	-	2 298	1
Contrats sur actions	366	-	361	5
Swaps sur défaillance de crédit	4	-	4	-
<b>Total des actifs dérivés</b>	<b>8 588 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 429 \$</b>	<b>159 \$</b>
<b>Passifs dérivés</b>				
Contrats de taux d'intérêt	12 025 \$	- \$	8 689 \$	3 336 \$
Contrats de change	2 039	-	2 037	2
Contrats sur actions	225	-	216	9
<b>Total des passifs dérivés</b>	<b>14 289 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>10 942 \$</b>	<b>3 347 \$</b>

Les variations des dérivés nets évalués à la juste valeur pour lesquels des données non observables sur le marché importantes (niveau 3) ont été utilisées sont présentées à la note 4 g).

### b) Relations de couverture

La Société utilise des dérivés à des fins de couverture économique. Dans certaines circonstances, ces dérivés respectent les exigences en matière de comptabilité de couverture et leur désignation dans une relation de couverture admissible permet d'obtenir le résultat visé à des fins de présentation selon les IFRS. Dans le cadre des stratégies de gestion du risque, les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture sont désignés comme couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie ou couvertures d'investissements nets.

Au moment de la création d'une relation de couverture, la Société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ses objectifs de gestion des risques et la stratégie qui l'a conduite à établir cette relation de couverture. À la mise en place d'une relation de couverture et périodiquement, une évaluation est effectuée et documentée pour démontrer que la relation de couverture remplit ou continue de remplir les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture. Afin d'être admissibles à la comptabilité de couverture, les critères suivants doivent être respectés : il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture; une évaluation démontre que le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur ce lien économique; et le ratio de couverture entre l'élément couvert et l'instrument de couverture concorde avec l'approche utilisée aux fins de la gestion des risques (sauf si le ratio de couverture utilisé aux fins de la gestion des risques entraîne un déséquilibre qui créerait une inefficacité de la couverture susceptible de donner un résultat incompatible avec l'objet de la comptabilité de couverture).

- La Société désigne une composante de risque particulière ou une combinaison de composantes comme risque couvert, notamment les composantes relatives au taux d'intérêt de référence, au taux de change, aux actions et à l'indice des prix à la consommation. Toutes ces composantes de risque sont observables dans la conjoncture du marché pertinente et les variations de la juste valeur ou la variabilité des flux de trésorerie attribuable à ces composantes de risque peuvent être évaluées de façon fiable en ce qui a trait aux éléments couverts. Le risque couvert constitue généralement la composante de risque la plus importante des variations globales de la juste valeur ou des flux de trésorerie. La Société acquiert, à des fins de couverture économique, des dérivés assortis de caractéristiques sous-jacentes qui compensent le risque couvert en fonction de la stratégie de gestion des risques.
- La Société conclut des dérivés de couverture avec des contreparties très bien notées et surveille la solvabilité des contreparties afin de s'assurer qu'elles s'acquittent de leurs obligations aux termes des instruments financiers à mesure qu'elles deviennent exigibles et que la probabilité de défaillance de la contrepartie est faible. De plus, les changements relatifs au risque de crédit propre à la Société ne sont pas significatifs et ils ont une incidence négligeable sur les relations de couverture.



- Le ratio de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est couverte par la Société et la quantité de l'instrument de couverture que la Société utilise pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.
  - Dans le cas des couvertures de juste valeur du risque de taux d'intérêt lié à un groupe de passifs d'assurance et du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à un groupe d'instruments de créance libellés en devises, la Société établit les relations de couverture en comparant les sensibilités aux taux d'intérêt des groupes de dérivés de couverture et les groupes d'éléments couverts dans la même devise. Les sensibilités aux taux d'intérêt sont comparées en estimant la variation de la valeur actualisée des flux de trésorerie des éléments couverts et des dérivés de couverture découlant de chocs instantanés des taux d'intérêt, en présumant qu'aucune mesure de rééquilibrage n'a été prise.
  - Pour le reste des relations de comptabilité de couverture, la Société établit généralement les relations de couverture en comparant le montant notionnel des dérivés de couverture avec celui des éléments couverts.

La couverture dans différentes relations de couverture peut néanmoins être inefficace. Les sources potentielles d'inefficacité de la couverture par catégorie de risque sont résumées ci-dessous :

	Risque de taux d'intérêt	Risque de change	Risque lié aux actions	Risque lié à l'indice des prix à la consommation
Non-concordance comptable entre certaines conditions essentielles de l'instrument de couverture et celles de l'élément couvert	✓	✓	✓	✓
Différences dans les méthodes d'évaluation, y compris le facteur d'actualisation	✓	✓		✓
Changements dans le calendrier et le montant des éléments couverts prévus		✓		✓
Différences attribuables à l'utilisation des instruments de couverture dont la juste valeur est autre que nulle	✓	✓		

#### Relations de couverture que l'entité dénoue et renoue fréquemment

La Société a recours à un portefeuille de dérivés à titre de couverture de juste valeur des variations des taux de change et des taux d'intérêt des titres de créance à taux fixe libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle ainsi que des variations des taux d'intérêt des passifs garantis des contrats d'assurance. L'objectif de gestion des risques consiste à couvrir ces variations de taux de change et de taux d'intérêt avec un horizon de couverture de trois mois. Au terme de chaque période de couverture, les relations de couverture viennent à échéance et de nouvelles relations de couverture de juste valeur sont désignées avec un nouveau groupe désigné d'instruments de couverture et d'éléments couverts.

#### Couvertures de juste valeur

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations de la juste valeur des instruments financiers et des passifs garantis des contrats d'assurance à taux fixe attribuables aux variations des taux d'intérêt. La Société utilise également des swaps de devises pour gérer son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ou les deux.

La Société comptabilise les profits et les pertes sur les dérivés et les éléments couverts connexes faisant partie de couvertures de juste valeur dans le total du résultat des placements. Ces profits (pertes) sur les placements sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Variation de la valeur de l'élément couvert aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la valeur de l'instrument de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des placements	Valeur comptable des éléments couverts <sup>1</sup>	Cumul des ajustements de juste valeur des éléments couverts	Cumul des ajustements de juste valeur des éléments couverts dont la désignation a été annulée
<b>Actif</b>						
Risque de taux d'intérêt						
Titres de créance à la JVAERG	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	241 \$
Risque de change et risque de taux d'intérêt						
Titres de créance à la JVAERG	742	(778)	(36)	9 191	576	(405)
<b>Total de l'actif</b>	<b>742 \$</b>	<b>(778) \$</b>	<b>(36) \$</b>	<b>9 191 \$</b>	<b>576 \$</b>	<b>(164) \$</b>
<b>Passif</b>						
Risque de taux d'intérêt						
Passifs des contrats d'assurance	(53) \$	185 \$	132 \$	29 133 \$	(2 658) \$	2 642 \$
<b>Total du passif</b>	<b>(53) \$</b>	<b>185 \$</b>	<b>132 \$</b>	<b>29 133 \$</b>	<b>(2 658) \$</b>	<b>2 642 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2022	Variation de la valeur de l'élément couvert aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la valeur de l'instrument de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des placements	Valeur comptable des éléments couverts	Cumul des ajustements de juste valeur des éléments couverts	Cumul des ajustements de juste valeur des éléments couverts dont la désignation a été annulée
<b>Actifs<sup>2</sup></b>						
Risque de taux d'intérêt						
Titres de créance à la JVAERG	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	265 \$
Risque de change et risque de taux d'intérêt						
Titres de créance à la JVAERG	7	(5)	2	31	7	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>7 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>265 \$</b>
<b>Total du passif</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable des éléments couverts présentés se rapporte aux éléments couverts dans des relations de couverture actives à la date de clôture. Du montant de 9 191 \$ lié aux actifs, une tranche de 9 160 \$ est liée à de nouvelles relations de couverture désignées selon IFRS 9 et, donc, aucun montant relatif à ces nouvelles relations de couverture n'est présenté pour la période comparative. En outre, un montant de 29 133 \$ lié aux passifs se rapporte à de nouvelles relations de couverture désignées selon IFRS 9 et, donc, aucun montant relatif à ces nouvelles relations de couverture n'est présenté pour la période comparative.

<sup>2</sup> Représentent les relations de couverture précédemment désignées selon IAS 39.

## Couvertures de flux de trésorerie

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable et de transactions prévues. La Société utilise aussi des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des instruments financiers et des charges libellés en devises. Des swaps sur le rendement total sont utilisés pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie associée à certaines attributions de rémunération fondée sur des actions. Des swaps sur l'inflation sont utilisés pour réduire le risque d'inflation découlant des passifs indexés à l'inflation.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après. La tranche efficace de la variation de la juste valeur des instruments de couverture liés au programme de couverture de flux de trésorerie indexés sur l'inflation est présentée dans le CAERG, au même poste que l'élément couvert, soit Produits financiers (charges financières) d'assurance. Le solde de (149) \$ du CAERG au 31 décembre 2023 ((85) \$ au 31 décembre 2022) était entièrement lié aux couvertures de flux de trésorerie maintenues, dont un montant de (85) \$ (néant en 2022) se rapportait aux couvertures de flux de trésorerie indexés sur l'inflation et a été présenté au poste Produits financiers (charges financières) d'assurance dans le CAERG. Le solde du CAERG lié aux couvertures dont la désignation a été annulée était de néant au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 respectivement.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le CAERG	Profits (pertes) reclassés du CAERG dans le total du résultat des placements	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des placements
<b>Risque de taux d'intérêt</b>						
Contrats à terme sur taux d'intérêt arrêtés	Émission de passifs prévue	(1) \$	1 \$	1 \$	- \$	- \$
<b>Risque de change</b>						
Swaps de devises	Passifs à taux fixe	10	(10)	(10)	(8)	-
<b>Risque de taux d'intérêt et risque de change</b>						
Swaps de devises	Passifs à taux variable	(23)	23	23	16	-
<b>Risque lié au cours des actions</b>						
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(40)	40	40	3	-
<b>Risque lié à l'inflation</b>						
Swaps de taux d'intérêt <sup>1</sup>	Passifs d'assurance liés à l'inflation	4	(4)	(4)	81	-
<b>Total</b>		<b>(50) \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>- \$</b>

<sup>1)</sup> Les profits (pertes) sur dérivés différés dans le CAERG sont présentés au poste Produits financiers (charges financières) d'assurance dans le CAERG.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le CAERG	Profits (pertes) reclassés du CAERG dans le total du résultat des placements	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des placements
<b>Risque de change</b>						
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	1 \$	(1) \$	(1) \$	(1) \$	- \$
	Passifs à taux fixe	(34)	34	34	35	-
<b>Risque de taux d'intérêt et risque de change</b>						
Swaps de devises	Passifs à taux variable	(175)	175	175	(49)	-
<b>Risque lié au cours des actions</b>						
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(2)	2	2	6	-
<b>Total</b>		<b>(210) \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>- \$</b>

La Société prévoit que des pertes nettes d'environ 17 \$ seront reclassées du CAERG au résultat net dans les 12 prochains mois. La période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie variables sont couverts est de 13 ans, à l'exception des relations de couverture du risque lié à l'inflation pour lesquelles la période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie sont couverts est de 29 ans.

Le tableau ci-dessous présente les soldes de la réserve de couverture des flux de trésorerie de la Société.

Aux 31 décembre	2023	2022
Soldes de la réserve de couverture de flux de trésorerie se rapportant aux couvertures maintenues	(149) \$	(107) \$
Soldes restants de la réserve de couverture de flux de trésorerie sur les couvertures annulées	-	-
<b>Total</b>	<b>(149) \$</b>	<b>(107) \$</b>

### Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société utilise de la dette à long terme libellée en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle (voir la note 10) et des contrats de change à terme pour atténuer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'incidence des relations de couverture des investissements nets sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le CAERG	Profits (pertes) reclassés du CAERG dans le total du résultat des placements	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des placements
<b>Exercice clos le 31 décembre 2023</b>					
Dettes libellées en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle	(195) \$	195 \$	195 \$	- \$	- \$
Contrats de change à terme	(1)	1	1	-	-
<b>Total</b>	<b>(196) \$</b>	<b>196 \$</b>	<b>196 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le CAERG	Profits (pertes) reclassés du CAERG dans le total du résultat des placements	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des placements
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>					
Dettes libellées en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle	458 \$	(458) \$	(458) \$	- \$	- \$
Contrats de change à terme	(14)	14	14	-	-
<b>Total</b>	<b>444 \$</b>	<b>(444) \$</b>	<b>(444) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

Le tableau ci-dessous présente les soldes de la réserve de couverture des investissements nets de la Société.

Aux 31 décembre	2023	2022
Soldes de la réserve de conversion des monnaies étrangères se rapportant aux couvertures maintenues	59 \$	(137) \$
Soldes restants de la réserve de couverture des investissements nets sur les couvertures annulées	-	-
<b>Total</b>	<b>59 \$</b>	<b>(137) \$</b>

#### Rapprochement du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie

	CAERG au début de l'exercice	Profits (pertes) de couverture comptabilisés dans le CAERG au cours de l'exercice	Reclassement du CAERG dans le résultat	CAERG à la fin de l'exercice	Ajustement de reclassement lié aux couvertures annulées pour lesquelles l'élément couvert a eu une incidence sur le résultat	Ajustement de reclassement lié aux éléments pour lesquels les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire
<b>Exercice clos le 31 décembre 2023</b>						
Risque de taux d'intérêt	- \$	1 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$
Risque de taux d'intérêt et risque de change	(114)	23	16	(107)	-	-
Risque de change	5	(10)	(8)	3	-	-
Risque lié à l'inflation	-	(4)	81	(85)	-	-
Risque lié au cours des actions	2	40	3	39	-	-
<b>Total</b>	<b>(107) \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>(149) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

	CAERG au début de la période	Profits (pertes) de couverture comptabilisés dans le CAERG au cours de l'exercice	Reclassement du CAERG dans le résultat	CAERG à la fin de l'exercice	Ajustement de reclassement lié aux couvertures annulées pour lesquelles l'élément couvert a eu une incidence sur le résultat	Ajustement de reclassement lié aux éléments pour lesquels les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>						
Risque de taux d'intérêt	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Risque de taux d'intérêt et risque de change	(313)	175	(49)	(89)	-	-
Risque de change	3	33	34	2	-	-
Risque lié à l'inflation	-	-	-	-	-	-
Risque lié au cours des actions	6	2	6	2	-	-
<b>Total</b>	<b>(304) \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>(85) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## Rapprochement du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Exercice clos le 31 décembre 2023	CAERG au début de l'exercice	Profits (pertes) de couverture comptabilisés dans le CAERG au cours de l'exercice	Reclassement du CAERG dans le résultat	CAERG à la fin de l'exercice	Ajustement de reclassement lié aux couvertures annulées pour lesquelles l'élément couvert a eu une incidence sur le résultat	Ajustement de reclassement lié aux éléments pour lesquels les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire
Risque de change	(137) \$	196 \$	- \$	59 \$	- \$	- \$

Exercice clos le 31 décembre 2022	CAERG au début de l'exercice	Profits (pertes) de couverture comptabilisés dans le CAERG au cours de l'exercice	Reclassement du CAERG dans le résultat	CAERG à la fin de l'exercice	Ajustement de reclassement lié aux couvertures annulées pour lesquelles l'élément couvert a eu une incidence sur le résultat	Ajustement de reclassement lié aux éléments pour lesquels les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire
Risque de change	307 \$	(444) \$	- \$	(137) \$	- \$	- \$

### Coût des couvertures

La Société a choisi d'appliquer l'indication sur le coût des couvertures d'IFRS 9 rétrospectivement pour certaines relations de couverture qui existaient le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les composantes exclues des relations de couverture liées aux éléments report et foreign currency basis spread sont présentées dans le CAERG à titre de coût des couvertures. La variation du coût des couvertures par catégorie de risque couvert est présentée plus en détail dans le tableau suivant.

	Exercice clos le 31 décembre 2023
<b>Risque de change</b>	
Solde au début de l'exercice	(3) \$
Variations de la juste valeur	5
Montant reclassé en résultat net	2
Solde à la fin de l'exercice	- \$
<b>Risque de change et risque de taux d'intérêt</b>	
Solde au début de l'exercice	25 \$
Variations de la juste valeur	(8)
Montant reclassé en résultat net	(1)
Solde à la fin de l'exercice	18 \$

### c) Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

La Société a recours à des dérivés pour couvrir économiquement divers risques financiers. Cependant, ce ne sont pas tous les dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture et, dans certains cas, la Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Comme il a été mentionné précédemment, à l'adoption d'IFRS 9, la Société a désigné de manière prospective d'autres dérivés existants dans des relations de couverture aux fins comptables. L'incidence sur les revenus de placement des dérivés non désignés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles est présentée ci-dessous.

### Revenus (pertes) de placement sur les dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Swaps de taux d'intérêt	667 \$	(3 428) \$
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	57	(431)
Options sur taux d'intérêt	(13)	(258)
Swaps de devises	(4)	1 171
Contrats à terme normalisés sur devises	(22)	(103)
Contrats à terme de gré à gré	612	(7 561)
Contrats à terme normalisés sur actions	(449)	794
Contrats sur actions	325	(818)
<b>Total</b>	<b>1 173 \$</b>	<b>(10 634) \$</b>

#### d) Dérivés incorporés

Certains contrats d'assurance présentent des caractéristiques qui constituent des dérivés incorporés et sont évalués séparément à la JVRN, y compris les contrats de réassurance de garanties de prestations de rente minimales et les contrats comportant certaines caractéristiques en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Certains contrats de réassurance liés aux garanties de prestations de rente minimales comportent des dérivés incorporés nécessitant une évaluation distincte à la JVRN, car la composante financière incluse dans les contrats de réassurance ne contient pas de risque d'assurance important. Les sinistres remboursés au titre des contrats de cessions en réassurance compensent les frais de règlement et les sinistres pris en charge en vertu des contrats de réassurance acceptée. Au 31 décembre 2023, les cessions en réassurance liées aux garanties de prestations de rente minimales avaient une juste valeur de 402 \$ (535 \$ en 2022) et les réassurances liées aux garanties de prestations de rente minimales acceptées avaient une juste valeur de 46 \$ (58 \$ en 2022).

Les dérivés incorporés sur crédit et taux d'intérêt de la Société donnent au titulaire de contrat les rendements promis sur un portefeuille d'actifs. Ces dérivés incorporés comportent des risques de crédit et de taux d'intérêt qui sont des risques financiers incorporés dans le contrat d'assurance et de placement sous-jacent. Au 31 décembre 2023, ces passifs dérivés incorporés avaient une juste valeur de 487 \$ (395 \$ en 2022).

Les caractéristiques des autres contrats d'assurance qui sont classés à titre de dérivés incorporés, mais sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte comprennent les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie et d'assurance vie universelle à capital variable, les garanties de non-déchéance, les options de garanties de conversion en rente, l'indexation (IPC) des prestations, et les garanties minimales des fonds distincts autres que les garanties de prestation de rente minimales cédées/acceptées en réassurance. Ces dérivés incorporés sont évalués et présentés dans les passifs des contrats d'assurance, et sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur de manière distincte, car soit ils présentent un risque d'assurance, soit ils sont liés étroitement au contrat d'assurance hôte.

## Note 6 Goodwill et immobilisations incorporelles

### a) Variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le tableau ci-après présente la variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Ajouts/ (cessions) nets	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre 2023
<b>Goodwill</b>	<b>6 014 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>5 919 \$</b>
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>					
Marque de commerce	813	-	s. o.	(22)	791
Contrats de gestion de fonds et autres <sup>1</sup>	1 048	-	s. o.	(14)	1 034
	<b>1 861</b>	<b>-</b>	<b>s. o.</b>	<b>(36)</b>	<b>1 825</b>
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée<sup>2</sup></b>					
Réseaux de distribution	881	31	(53)	(25)	834
Relations clients	643	(4)	(53)	(4)	582
Logiciels	1 068	274	(217)	(23)	1 102
Divers	52	11	(5)	(10)	48
	<b>2 644</b>	<b>312</b>	<b>(328)</b>	<b>(62)</b>	<b>2 566</b>
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>4 505</b>	<b>312</b>	<b>(328)</b>	<b>(98)</b>	<b>4 391</b>
<b>Total du goodwill et des immobilisations incorporelles</b>	<b>10 519 \$</b>	<b>312 \$</b>	<b>(328) \$</b>	<b>(193) \$</b>	<b>10 310 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2022	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Ajouts/ (cessions) nets <sup>3,4</sup>	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre 2022
<b>Goodwill</b>	5 651 \$	255 \$	s. o. \$	108 \$	6 014 \$
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée</b>					
Marque de commerce	761	–	s. o.	52	813
Contrats de gestion de fonds et autres <sup>1</sup>	788	228	s. o.	32	1 048
	1 549	228	s. o.	84	1 861
<b>Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée<sup>2</sup></b>					
Réseaux de distribution	888	6	(47)	34	881
Relations clients	687	–	(56)	12	643
Logiciels	1 091	192	(235)	20	1 068
Divers	49	7	(6)	2	52
	2 715	205	(344)	68	2 644
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	4 264	433	(344)	152	4 505
<b>Total du goodwill et des immobilisations incorporelles</b>	9 915 \$	688 \$	(344) \$	260 \$	10 519 \$

<sup>1</sup> Les contrats de gestion de fonds sont en grande partie attribués aux UGT Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada et Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis et avaient une valeur comptable respectivement de 273 \$ (273 \$ en 2022) et 386 \$ (397 \$ en 2022).

<sup>2</sup> La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se rapportant aux logiciels était de 2 955 \$, celle se rapportant aux réseaux de distribution, de 1 511 \$, celle se rapportant aux relations clients, de 1 136 \$ et celle se rapportant aux autres immobilisations incorporelles, de 138 \$ (respectivement 2 736 \$, 1 517 \$, 1 146 \$ et 136 \$ en 2022).

<sup>3</sup> En novembre 2022, la Société a acquis le contrôle de Manulife Fund Management Co., Ltd., auparavant appelée Manulife TEDA Fund Management Co., Ltd, par le biais de l'acquisition de la participation restante de 51 % des actions qu'elle ne possédait pas déjà auprès de son partenaire de coentreprise. La transaction comprend une contrepartie en trésorerie de 334 \$ et la décomptabilisation de la participation antérieure de la Société dans la coentreprise d'une juste valeur de 321 \$. Un goodwill, des contrats de gestion de fonds et des réseaux de distribution d'une durée d'utilité indéterminée, ainsi que des contrats de gestion d'une durée d'utilité déterminée compris dans Divers de 255 \$, 185 \$, 52 \$ et 3 \$ ont été comptabilisés.

<sup>4</sup> En janvier 2022, la Société a versé 256 \$ à VietinBank pour la prolongation de la durée de son entente de distribution acquise auprès d'Aviva Plc en décembre 2021.

## b) Test de dépréciation du goodwill

Au quatrième trimestre de 2023, la Société a réalisé son test annuel de dépréciation du goodwill en déterminant les valeurs recouvrables de ses activités d'après des techniques d'évaluation discutées ci-après (voir les notes 1 f) et 6 c)). Le test a permis de conclure que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation en 2023 (néant en 2022).

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable du goodwill attribué aux UGT ou groupes d'UGT.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Ajouts/ (cessions) nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre 2023
UGT ou groupe d'UGT				
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	162 \$	– \$	(3) \$	159 \$
Assurance – Japon	360	–	(32)	328
Assurance – Canada	1 960	–	(2)	1 958
Assurance – États-Unis	360	–	(10)	350
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	450	–	(12)	438
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	–	–	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 286	–	(36)	1 250
<b>Total</b>	<b>6 014 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>5 919 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2022	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Ajouts/ (cessions) nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre 2022
UGT ou groupe d'UGT				
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	152 \$	– \$	10 \$	162 \$
Assurance – Japon	386	–	(26)	360
Assurance – Canada	1 955	–	5	1 960
Assurance – États-Unis	336	–	24	360
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	183	255	12	450
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	–	–	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 203	–	83	1 286
<b>Total</b>	<b>5 651 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>6 014 \$</b>

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les sensibilités que l'on applique pour le test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-après.

### **c) Techniques d'évaluation**

Pour déterminer si une UGT a subi une perte de valeur, la Société compare sa valeur recouvrable au capital attribué à cette unité, ce qui correspond aux pratiques de présentation de l'information internes de la Société. Les valeurs recouvrables sont fondées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour Assurance – Asie (excluant le Japon) et Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie. Pour les autres UGT, la valeur d'utilité a été utilisée.

Selon l'approche par la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la Société détermine la juste valeur de l'UGT ou du groupe d'UGT au moyen d'une méthode axée sur le résultat intégrant le résultat prévu, à l'exclusion des incidences des intérêts et des marchés boursiers et des charges normalisées des affaires nouvelles, multiplié par un ratio cours/bénéfice provenant de multiples cours/bénéfice observables d'institutions financières comparables. Le multiple cours/bénéfice employé par la Société s'est situé entre 5,1 et 12,7 (entre 4,4 et 11,6 en 2022). Ces évaluations de la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 3 en 2022).

Selon l'approche par la valeur d'utilité, utilisée pour les UGT comprenant des activités d'assurance, une valeur actuarielle intrinsèque est établie à partir d'une projection des résultats distribuables futurs tirés des affaires en vigueur et des affaires nouvelles qui devraient se réaliser dans l'avenir, et reflète donc la valeur économique du potentiel de profit de chaque UGT ou groupe d'UGT selon une série d'hypothèses. Cette approche se fonde sur des hypothèses relatives aux taux de croissance des souscriptions et des produits, aux exigences en matière de fonds propres, aux taux d'intérêt, au rendement des capitaux propres, à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats, aux taux d'imposition et aux taux d'actualisation. Pour les UGT ne comprenant pas d'activités d'assurance, la valeur d'utilité est fondée sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés qui intègre les éléments pertinents de la méthode d'établissement de la valeur actuarielle intrinsèque.

### **d) Hypothèses importantes**

Pour établir la valeur d'expertise d'une entité d'assurance, la Société a actualisé les résultats projetés des contrats en vigueur et a estimé 20 ans de croissance des affaires nouvelles aux niveaux prévus du plan, ce qui est conforme aux périodes utilisées dans la prévision des activités à long terme, telles que les assurances. Pour en arriver à ses projections, la Société a examiné les résultats techniques passés, les tendances économiques comme les taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres et le portefeuille de produits, ainsi que les tendances de l'industrie et du marché. Lorsque les hypothèses relatives au taux de croissance des flux de trésorerie des affaires nouvelles étaient utilisées dans les calculs de la valeur intrinsèque constatée par expertise, elles se situaient entre 0 % et 13 % (entre 0 % et 9 % en 2022).

Les hypothèses relatives aux taux d'intérêt sont fondées sur les taux du marché en vigueur à la date d'évaluation.

Les taux d'imposition appliqués aux projections tiennent compte de l'incidence des traités de réassurance internes et s'élevaient respectivement à 28,0 %, 27,8 % et 21,0 % pour les territoires du Japon, du Canada et des États-Unis (respectivement 28,0 %, 27,5 % et 21,0 % en 2022). Les hypothèses relatives aux impôts sont sensibles aux changements apportés aux lois de l'impôt ainsi qu'aux hypothèses concernant les pays où les profits sont réalisés. Il se peut que les taux d'imposition effectifs diffèrent des taux hypothétiques.

Les taux d'actualisation utilisés dans la détermination de la valeur d'utilité des UGT ou du groupe d'UGT applicables se situaient entre 10,0 % et 13,0 % après impôts ou entre 12,5 % et 16,3 % avant impôts (entre 10,0 % et 12,0 % après impôts ou entre 12,5 % et 15,0 % avant impôts en 2022).

Les hypothèses clés peuvent varier en raison des changements de la situation économique et des conditions du marché, ce qui pourrait entraîner des dépréciations dans l'avenir. Une variation défavorable des taux d'actualisation (y compris les variations des taux d'intérêt) et des hypothèses relatives au taux de croissance des projections des flux de trésorerie des affaires nouvelles utilisés pour établir les valeurs intrinsèques constatées par expertise ou toute diminution des multiples cours/bénéfice fondés sur le marché calculés peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.



## Note 7 Actifs et passifs des contrats d'assurance et de réassurance

### a) Composition

Les portefeuilles de contrats d'assurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, ainsi que les portefeuilles de contrats de réassurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, sont présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidé. Les éléments des passifs nets des contrats d'assurance et de réassurance sont présentés ci-dessous. La composition des actifs et passifs des contrats d'assurance ainsi que des actifs et passifs des contrats de réassurance détenus par secteur à présenter est présentée dans les tableaux qui suivent.

#### Actifs et passifs des contrats d'assurance

	2023				2022			
	Actifs des contrats d'assurance	Passifs des contrats d'assurance	Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs des contrats d'assurance	Passifs des contrats d'assurance	Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	Passifs nets des contrats d'assurance
<b>Aux 31 décembre</b>								
Asie	(108) \$	131 729 \$	22 696 \$	154 317 \$	(527) \$	121 105 \$	21 005 \$	141 583 \$
Canada	(33)	80 169	36 085	116 221	(81)	74 876	35 695	110 490
États-Unis	-	157 699	55 362	213 061	(56)	159 501	53 516	212 961
Services généraux et autres	(4)	(781)	-	(785)	-	163	-	163
<b>Soldes des contrats d'assurance</b>	<b>(145)</b>	<b>368 816</b>	<b>114 143</b>	<b>482 814</b>	<b>(664)</b>	<b>355 645</b>	<b>110 216</b>	<b>465 197</b>
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	(820)	-	(820)	(9)	(796)	-	(805)
<b>Total</b>	<b>(145) \$</b>	<b>367 996 \$</b>	<b>114 143 \$</b>	<b>481 994 \$</b>	<b>(673) \$</b>	<b>354 849 \$</b>	<b>110 216 \$</b>	<b>464 392 \$</b>

#### Actifs et passifs des contrats de réassurance détenus

	2023			2022		
	Actif	Passif	Actifs nets des contrats de réassurance détenus	Actif	Passif	Actifs nets des contrats de réassurance détenus
<b>Aux 31 décembre</b>						
Asie	3 540 \$	(1 909) \$	1 631 \$	3 306 \$	(1 462) \$	1 844 \$
Canada	1 922	(913)	1 009	1 756	(911)	845
États-Unis	37 437	(14)	37 423	40 384	(18)	40 366
Services généraux et autres	(248)	5	(243)	425	-	425
<b>Total</b>	<b>42 651 \$</b>	<b>(2 831) \$</b>	<b>39 820 \$</b>	<b>45 871 \$</b>	<b>(2 391) \$</b>	<b>43 480 \$</b>

	2023	2022
<b>Aux 31 décembre</b>		
Passifs nets des contrats d'assurance	<b>481 994 \$</b>	464 392 \$
Actifs nets des contrats de réassurance détenus	<b>(39 820)</b>	(43 480)
<b>Passifs nets des contrats d'assurance et de réassurance détenus</b>	<b>442 174 \$</b>	420 912 \$

### b) Variations de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance

Les tableaux suivants présentent les variations de la valeur comptable nette des contrats d'assurance émis et de réassurance détenus au cours de l'exercice pour la Société et pour chaque secteur à présenter. Les variations comprennent les montants comptabilisés dans le résultat et les AERG ainsi que les fluctuations attribuables aux flux de trésorerie.

Deux types de tableaux sont présentés :

- Des tableaux dans lesquels les variations de l'actif net ou du passif net au titre de la couverture restante et au titre des sinistres survenus sont analysées séparément puis rapprochées des postes des états du résultat consolidés et des états du résultat global consolidés.
- Des tableaux dans lesquels sont analysées les variations des contrats par composante de l'évaluation, y compris les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre du risque et de la MSC pour les portefeuilles.

## I) Total

### Contrats d'assurance – Analyse des contrats d'assurance selon la couverture restante et les sinistres survenus

Les tableaux suivants présentent les variations des actifs nets ou des passifs nets des contrats d'assurance émis, ainsi que les montants au titre de la couverture restante et au titre des sinistres survenus pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

	Passifs au titre de la couverture restante		Passifs au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Produits non évalués selon la MRP	MRP – Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	MRP – Ajustement au titre du risque non financier		
Solde d'ouverture des actifs des contrats d'assurance	(659) \$	– \$	7 \$	(12) \$	– \$	(9) \$	(673) \$
Solde d'ouverture des passifs des contrats d'assurance	336 981	1 328	5 857	10 877	602	(796)	354 849
Solde d'ouverture des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	110 216	–	–	–	–	–	110 216
<b>Solde d'ouverture, montant net au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>446 538</b>	<b>1 328</b>	<b>5 864</b>	<b>10 865</b>	<b>602</b>	<b>(805)</b>	<b>464 392</b>
<b>Produits des activités d'assurance</b>							
Charges de sinistres attendues et autre résultat des activités d'assurance	(13 165)	–	–	–	–	–	(13 165)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier échu	(1 497)	–	–	–	–	–	(1 497)
MSC comptabilisée au titre des services rendus	(2 162)	–	–	–	–	–	(2 162)
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(853)	–	–	–	–	–	(853)
Contrats selon la MRP	(6 295)	–	–	–	–	–	(6 295)
	(23 972)	–	–	–	–	–	(23 972)
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>							
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance	–	(320)	13 446	6 136	254	–	19 516
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires (services futurs)	–	90	–	–	–	–	90
Variations des passifs au titre des sinistres survenus (services passés)	–	–	(31)	(1 605)	(242)	–	(1 878)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	1 654	–	–	–	–	–	1 654
Perte de valeur nette des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–
	1 654	(230)	13 415	4 531	12	–	19 382
<b>Composants investissement et remboursements de primes</b>							
	(19 080)	–	17 148	1 932	–	–	–
<b>Résultat des activités d'assurance</b>							
(Produits financiers) charges financières d'assurance	24 268	32	15	848	11	–	25 174
Effets des variations des taux de change	(9 657)	(38)	(71)	(12)	–	7	(9 771)
<b>Total des variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>	<b>(26 787)</b>	<b>(236)</b>	<b>30 507</b>	<b>7 299</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>10 813</b>
<b>Flux de trésorerie</b>							
Primes et taxes sur les primes reçues	48 381	–	–	–	–	–	48 381
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissement	–	–	(30 706)	(7 719)	–	–	(38 425)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(6 920)	–	–	–	–	–	(6 920)
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>41 461</b>	<b>–</b>	<b>(30 706)</b>	<b>(7 719)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 036</b>
Montant des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affecté à des groupes de contrats d'assurance	(152)	–	–	–	–	152	–
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition engagés pour l'exercice	–	–	–	–	–	(174)	(174)
Variations des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	3 927	–	–	–	–	–	3 927
<b>Solde de clôture, montant net</b>	<b>464 987</b>	<b>1 092</b>	<b>5 665</b>	<b>10 445</b>	<b>625</b>	<b>(820)</b>	<b>481 994</b>
Solde de clôture des actifs des contrats d'assurance	(201)	–	56	–	–	–	(145)
Solde de clôture des passifs des contrats d'assurance	351 045	1 092	5 609	10 445	625	(820)	367 996
Solde de clôture des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	114 143	–	–	–	–	–	114 143
<b>Solde de clôture, montant net au 31 décembre 2023</b>	<b>464 987 \$</b>	<b>1 092 \$</b>	<b>5 665 \$</b>	<b>10 445 \$</b>	<b>625 \$</b>	<b>(820) \$</b>	<b>481 994 \$</b>
<b>(Produits financiers) charges financières d'assurance</b>							
(Produits financiers) charges financières d'assurance, selon les données ci-dessus							25 174 \$
Reclassement des AERG liés aux dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de flux de trésorerie							3
Reclassement des variations des (profits) pertes sur les dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de juste valeur							(185)
<b>(Produits financiers) charges financières d'assurance, selon les données présentées à la note 7 f)</b>							<b>24 992 \$</b>

Contrats d'assurance – Analyse des contrats d'assurance selon la couverture restante et les sinistres survenus (suite)

	Passifs au titre de la couverture restante		Passifs au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Produits non évalués selon la MRP	MRP – Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	MRP – Ajustement au titre du risque non financier		
Solde d'ouverture des actifs des contrats d'assurance	(842)	\$ –	60	\$ 27	\$ –	(217)	(972)
Solde d'ouverture des passifs des contrats d'assurance	388 585	303	4 342	12 230	689	(528)	405 621
Solde d'ouverture des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	130 836	–	–	–	–	–	130 836
<b>Solde d'ouverture, montant net au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>518 579</b>	<b>303</b>	<b>4 402</b>	<b>12 257</b>	<b>689</b>	<b>(745)</b>	<b>535 485</b>
<b>Produits des activités d'assurance</b>							
Charges de sinistres attendues et autre résultat des activités d'assurance	(13 019)	–	–	–	–	–	(13 019)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier échu	(1 665)	–	–	–	–	–	(1 665)
MSC comptabilisée au titre des services rendus	(2 298)	–	–	–	–	–	(2 298)
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(534)	–	–	–	–	–	(534)
Contrats selon la MRP	(5 602)	–	–	–	–	–	(5 602)
	(23 118)	–	–	–	–	–	(23 118)
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>							
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance	–	233	12 775	5 982	266	–	19 256
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires (services futurs)	–	742	–	–	–	–	742
Variations des passifs au titre des sinistres survenus (services passés)	–	–	(41)	(1 554)	(353)	–	(1 948)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	1 285	–	–	–	–	–	1 285
Perte de valeur nette des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–
	1 285	975	12 734	4 428	(87)	–	19 335
<b>Composants investissement et remboursements de primes</b>							
	(18 222)	–	16 514	1 708	–	–	–
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>(40 055)</b>	<b>975</b>	<b>29 248</b>	<b>6 136</b>	<b>(87)</b>	<b>–</b>	<b>(3 783)</b>
(Produits financiers) charges financières d'assurance	(68 366)	9	753	(1 229)	–	–	(68 833)
Effets des variations des taux de change	15 886	41	136	12	–	(14)	16 061
<b>Total des variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>	<b>(92 535)</b>	<b>1 025</b>	<b>30 137</b>	<b>4 919</b>	<b>(87)</b>	<b>(14)</b>	<b>(56 555)</b>
<b>Flux de trésorerie</b>							
Primes et taxes sur les primes reçues	47 526	–	–	–	–	–	47 526
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissement	–	–	(28 675)	(6 311)	–	–	(34 986)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(6 266)	–	–	–	–	–	(6 266)
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>41 260</b>	<b>–</b>	<b>(28 675)</b>	<b>(6 311)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 274</b>
Montant des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affecté à des groupes de contrats d'assurance	(146)	–	–	–	–	146	–
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition engagés pour l'exercice	–	–	–	–	–	(192)	(192)
Variations des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	(20 620)	–	–	–	–	–	(20 620)
<b>Solde de clôture, montant net</b>	<b>446 538</b>	<b>1 328</b>	<b>5 864</b>	<b>10 865</b>	<b>602</b>	<b>(805)</b>	<b>464 392</b>
Solde de clôture des actifs des contrats d'assurance	(659)	–	7	(12)	–	(9)	(673)
Solde de clôture des passifs des contrats d'assurance	336 981	1 328	5 857	10 877	602	(796)	354 849
Solde de clôture des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	110 216	–	–	–	–	–	110 216
<b>Solde de clôture, montant net au 31 décembre 2022</b>	<b>446 538</b>	<b>\$ 1 328</b>	<b>\$ 5 864</b>	<b>\$ 10 865</b>	<b>\$ 602</b>	<b>(\$ 805)</b>	<b>\$ 464 392</b>
<b>(Produits financiers) charges financières d'assurance</b>							
(Produits financiers) charges financières d'assurance, selon les données ci-dessus							(68 833)
Reclassement des AERG liés aux dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de flux de trésorerie							–
Reclassement des variations des (profits) pertes sur les dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de juste valeur							–
<b>(Produits financiers) charges financières d'assurance, selon les données présentées à la note 7 f)</b>							<b>(68 833)</b>

*Contrats d'assurance – Analyse des contrats d'assurance selon le composant évalué*

Les tableaux suivants présentent les variations des actifs nets ou des passifs nets des contrats d'assurance émis, y compris l'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, l'ajustement au titre du risque et la MSC, pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC		Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
			Juste valeur	Autre		
Solde d'ouverture des actifs des contrats d'assurance évalués selon le MGE et la MHV	(1 827) \$	512 \$	100 \$	557 \$	- \$	(658) \$
Solde d'ouverture des passifs des contrats d'assurance évalués selon le MGE et la MHV	297 967	25 750	17 105	2 087	(56)	342 853
Solde d'ouverture des passifs nets des contrats d'assurance évalués selon la MRP	12 125	605	-	-	(749)	11 981
Solde d'ouverture des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	110 216	-	-	-	-	110 216
<b>Solde d'ouverture, montant net au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>418 481</b>	<b>26 867</b>	<b>17 205</b>	<b>2 644</b>	<b>(805)</b>	<b>464 392</b>
MSC comptabilisée au titre des services rendus	-	-	(1 812)	(350)	-	(2 162)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(1 620)	-	-	-	(1 620)
Ajustements liés à l'expérience	152	-	-	-	-	152
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>152</b>	<b>(1 620)</b>	<b>(1 812)</b>	<b>(350)</b>	<b>-</b>	<b>(3 630)</b>
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(3 295)	1 180	-	2 368	-	253
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	1 585	(3 859)	2 214	60	-	-
Changements dans les estimations relatifs aux pertes et à la reprise de pertes sur les contrats déficitaires	(174)	12	-	-	-	(162)
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>(1 884)</b>	<b>(2 667)</b>	<b>2 214</b>	<b>2 428</b>	<b>-</b>	<b>91</b>
Ajustements des passifs au titre des sinistres survenus	(28)	(4)	-	-	-	(32)
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>(28)</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(32)</b>
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>(1 760)</b>	<b>(4 291)</b>	<b>402</b>	<b>2 078</b>	<b>-</b>	<b>(3 571)</b>
(Produits financiers) charges financières d'assurance	22 340	1 646	244	76	-	24 306
Effets des variations des taux de change	(8 405)	(779)	(438)	(107)	-	(9 729)
<b>Total des variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>	<b>12 175</b>	<b>(3 424)</b>	<b>208</b>	<b>2 047</b>	<b>-</b>	<b>11 006</b>
Total des flux de trésorerie	2 081	-	-	-	-	2 081
Montant des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affecté à des groupes de contrats d'assurance	(5)	-	-	-	5	-
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition engagés pour l'exercice	-	-	-	-	(8)	(8)
Variation du solde selon la MRP	587	21	-	-	(12)	596
Variations des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	3 927	-	-	-	-	3 927
<b>Solde de clôture, montant net</b>	<b>437 246</b>	<b>23 464</b>	<b>17 413</b>	<b>4 691</b>	<b>(820)</b>	<b>481 994</b>
Solde de clôture des actifs des contrats d'assurance évalués selon le MGE et la MHV	(416)	141	32	99	-	(144)
Solde de clôture des passifs des contrats d'assurance évalués selon le MGE et la MHV	310 807	22 697	17 381	4 592	(59)	355 418
Solde de clôture des passifs nets des contrats d'assurance évalués selon la MRP	12 712	626	-	-	(761)	12 577
Solde de clôture des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	114 143	-	-	-	-	114 143
<b>Solde de clôture, montant net au 31 décembre 2023</b>	<b>437 246 \$</b>	<b>23 464 \$</b>	<b>17 413 \$</b>	<b>4 691 \$</b>	<b>(820) \$</b>	<b>481 994 \$</b>
<b>(Produits financiers) charges financières d'assurance</b>						
(Produits financiers) charges financières d'assurance, selon les données ci-dessus						24 306 \$
Reclassement des AERG liés aux dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de flux de trésorerie						3
Reclassement des variations des (profits) pertes sur les dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de juste valeur						(120)
Éléments liés à la MRP :						
(Produits financiers) charges financières d'assurance selon la MRP, selon les données ci-dessus						868
Reclassement selon la MRP des AERG liés aux dérivés vers les profits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de flux de trésorerie						-
Reclassement selon la MRP des variations des (profits) pertes sur les dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de juste valeur						(65)
<b>(Produits financiers) charges financières d'assurance, selon les données présentées à la note 7 f)</b>						<b>24 992 \$</b>

Contrats d'assurance – Analyse des contrats d'assurance selon le composant évalué (suite)

	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC		Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
			Juste valeur	Autre		
Solde d'ouverture des actifs des contrats d'assurance évalués selon le MGE et la MHV	(1 955) \$	365 \$	179 \$	453 \$	– \$	(958) \$
Solde d'ouverture des passifs des contrats d'assurance évalués selon le MGE et la MHV	341 125	30 780	19 842	992	(54)	392 685
Solde d'ouverture des passifs nets des contrats d'assurance évalués selon la MRP	12 919	694	–	–	(691)	12 922
Solde d'ouverture des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	130 836	–	–	–	–	130 836
<b>Solde d'ouverture, montant net au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>482 925</b>	<b>31 839</b>	<b>20 021</b>	<b>1 445</b>	<b>(745)</b>	<b>535 485</b>
MSC comptabilisée au titre des services rendus	–	–	(2 064)	(234)	–	(2 298)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	–	(1 582)	–	–	–	(1 582)
Ajustements liés à l'expérience	6	–	–	–	–	6
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>6</b>	<b>(1 582)</b>	<b>(2 064)</b>	<b>(234)</b>	<b>–</b>	<b>(3 874)</b>
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(2 880)	1 396	35	1 963	–	514
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	3 377	(994)	(1 737)	(646)	–	–
Changements dans les estimations relatifs aux pertes et à la reprise de pertes sur les contrats déficitaires	229	(2)	–	–	–	227
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>726</b>	<b>400</b>	<b>(1 702)</b>	<b>1 317</b>	<b>–</b>	<b>741</b>
Ajustements des passifs au titre des sinistres survenus	(33)	(7)	–	–	–	(40)
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>(33)</b>	<b>(7)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(40)</b>
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>699</b>	<b>(1 189)</b>	<b>(3 766)</b>	<b>1 083</b>	<b>–</b>	<b>(3 173)</b>
(Produits financiers) charges financières d'assurance	(62 812)	(5 105)	311	31	–	(67 575)
Effets des variations des taux de change	13 898	1 411	639	85	–	16 033
<b>Total des variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>	<b>(48 215)</b>	<b>(4 883)</b>	<b>(2 816)</b>	<b>1 199</b>	<b>–</b>	<b>(54 715)</b>
Total des flux de trésorerie	5 190	–	–	–	–	5 190
Montant des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affecté à des groupes de contrats d'assurance	(5)	–	–	–	5	–
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition engagés pour l'exercice	–	–	–	–	(7)	(7)
Variation du solde selon la MRP	(794)	(89)	–	–	(58)	(941)
Variations des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	(20 620)	–	–	–	–	(20 620)
<b>Solde de clôture, montant net</b>	<b>418 481</b>	<b>26 867</b>	<b>17 205</b>	<b>2 644</b>	<b>(805)</b>	<b>464 392</b>
Solde de clôture des actifs des contrats d'assurance évalués selon le MGE et la MHV	(1 827)	512	100	557	–	(658)
Solde de clôture des passifs des contrats d'assurance évalués selon le MGE et la MHV	297 967	25 750	17 105	2 087	(56)	342 853
Solde de clôture des passifs nets des contrats d'assurance évalués selon la MRP	12 125	605	–	–	(749)	11 981
Solde de clôture des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	110 216	–	–	–	–	110 216
<b>Solde de clôture, montant net au 31 décembre 2022</b>	<b>418 481 \$</b>	<b>26 867 \$</b>	<b>17 205 \$</b>	<b>2 644 \$</b>	<b>(805) \$</b>	<b>464 392 \$</b>
<b>(Produits financiers) charges financières d'assurance</b>						
(Produits financiers) charges financières d'assurance, selon les données ci-dessus						(67 575) \$
Reclassement des AERG liés aux dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de flux de trésorerie						–
Reclassement des variations des (profits) pertes sur les dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de juste valeur						–
Éléments liés à la MRP :						
(Produits financiers) charges financières d'assurance selon la MRP, selon les données ci-dessus						(1 258)
Reclassement selon la MRP des AERG liés aux dérivés vers les profits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de flux de trésorerie						–
Reclassement selon la MRP des variations des (profits) pertes sur les dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de juste valeur						–
<b>(Produits financiers) charges financières d'assurance, selon les données présentées à la note 7 f)</b>						<b>(68 833) \$</b>

*Contrats de réassurance détenus – Analyse des contrats d'assurance selon la couverture restante et les sinistres survenus*

Les tableaux suivants présentent les variations des actifs nets ou des passifs nets des contrats de réassurance détenus, y compris les actifs au titre de la couverture restante et les montants à recouvrer au titre des sinistres survenus découlant des contrats cédés aux réassureurs pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

	Actifs (passifs) au titre de la couverture restante		Actifs (passifs) au titre des sinistres survenus			Total
	Exclusion faite du composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Produits non évalués selon la MRP	MRP – Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	MRP – Ajustement au titre du risque non financier	
Solde d'ouverture des actifs des contrats de réassurance détenus	37 853 \$	209 \$	7 521 \$	280 \$	8 \$	45 871 \$
Solde d'ouverture des passifs des contrats de réassurance détenus	(2 196)	4	(137)	(62)	-	(2 391)
<b>Solde d'ouverture, montant net au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>35 657</b>	<b>213</b>	<b>7 384</b>	<b>218</b>	<b>8</b>	<b>43 480</b>
<b>Variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>						
<b>Imputation des primes de réassurance payées</b>						
	(6 430)	-	-	-	-	(6 430)
<b>Montants recouvrables auprès des réassureurs</b>						
Recouvrement des charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(45)	5 228	568	-	5 751
Recouvrement et reprise de recouvrement des pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	-	77	-	-	-	77
Ajustements des actifs au titre des sinistres survenus	-	-	5	(24)	8	(11)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>(6 430)</b>	<b>32</b>	<b>5 233</b>	<b>544</b>	<b>8</b>	<b>(613)</b>
Composants investissement et remboursements de primes	(1 519)	-	1 519	-	-	-
<b>Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance</b>	<b>(7 949)</b>	<b>32</b>	<b>6 752</b>	<b>544</b>	<b>8</b>	<b>(613)</b>
(Produits financiers) charges financières des contrats de réassurance, montant net	719	8	(97)	9	-	639
Effet de l'évolution du risque de non-exécution par les réassureurs	(14)	-	-	-	-	(14)
Effets des variations des taux de change	(924)	(5)	(169)	-	-	(1 098)
Contrats évalués selon la MRP	-	-	-	-	-	-
<b>Total des variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>	<b>(8 168)</b>	<b>35</b>	<b>6 486</b>	<b>553</b>	<b>8</b>	<b>(1 086)</b>
<b>Flux de trésorerie</b>						
Primes payées	4 956	-	-	-	-	4 956
Montants reçus	-	-	(6 971)	(559)	-	(7 530)
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>4 956</b>	<b>-</b>	<b>(6 971)</b>	<b>(559)</b>	<b>-</b>	<b>(2 574)</b>
<b>Solde de clôture, montant net</b>	<b>32 445</b>	<b>248</b>	<b>6 899</b>	<b>212</b>	<b>16</b>	<b>39 820</b>
Solde de clôture des actifs des contrats de réassurance détenus	35 079	246	7 035	275	16	42 651
Solde de clôture des passifs des contrats de réassurance détenus	(2 634)	2	(136)	(63)	-	(2 831)
<b>Solde de clôture, montant net au 31 décembre 2023</b>	<b>32 445 \$</b>	<b>248 \$</b>	<b>6 899 \$</b>	<b>212 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>39 820 \$</b>

Contrats de réassurance détenus – Analyse des contrats d'assurance selon la couverture restante et les sinistres survenus (suite)

	Actifs (passifs) au titre de la couverture restante		Actifs (passifs) au titre des sinistres survenus			Total
	Exclusion faite du composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Produits non évalués selon la MRP	MRP – Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	MRP – Ajustement au titre du risque non financier	
Solde d'ouverture des actifs des contrats de réassurance détenus	45 699 \$	79 \$	6 740 \$	303 \$	8 \$	52 829 \$
Solde d'ouverture des passifs des contrats de réassurance détenus	(2 030)	19	(27)	(41)	–	(2 079)
<b>Solde d'ouverture, montant net au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>43 669</b>	<b>98</b>	<b>6 713</b>	<b>262</b>	<b>8</b>	<b>50 750</b>
<b>Variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>						
Imputation des primes de réassurance payées	(6 024)	–	–	–	–	(6 024)
<b>Montants recouvrables auprès des réassureurs</b>						
Recouvrement des charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance	–	(30)	4 925	417	(4)	5 308
Recouvrement et reprise de recouvrement des pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	–	132	–	–	–	132
Ajustements des actifs au titre des sinistres survenus	–	–	3	(33)	(9)	(39)
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>(6 024)</b>	<b>102</b>	<b>4 928</b>	<b>384</b>	<b>(13)</b>	<b>(623)</b>
Composants investissement et remboursements de primes	(1 341)	–	1 341	–	–	–
<b>Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance</b>	<b>(7 365)</b>	<b>102</b>	<b>6 269</b>	<b>384</b>	<b>(13)</b>	<b>(623)</b>
(Produits financiers) charges financières des contrats de réassurance, montant net	(9 586)	5	446	(14)	13	(9 136)
Effet de l'évolution du risque de non-exécution par les réassureurs	97	–	–	–	–	97
Effets des variations des taux de change	2 683	8	455	–	–	3 146
Contrats évalués selon la MRP	–	–	–	–	–	–
<b>Total des variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>	<b>(14 171)</b>	<b>115</b>	<b>7 170</b>	<b>370</b>	<b>–</b>	<b>(6 516)</b>
<b>Flux de trésorerie</b>						
Primes payées	6 159	–	–	–	–	6 159
Montants reçus	–	–	(6 499)	(414)	–	(6 913)
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>6 159</b>	<b>–</b>	<b>(6 499)</b>	<b>(414)</b>	<b>–</b>	<b>(754)</b>
<b>Solde de clôture, montant net</b>	<b>35 657</b>	<b>213</b>	<b>7 384</b>	<b>218</b>	<b>8</b>	<b>43 480</b>
Solde de clôture des actifs des contrats de réassurance détenus	37 853	209	7 521	280	8	45 871
Solde de clôture des passifs des contrats de réassurance détenus	(2 196)	4	(137)	(62)	–	(2 391)
<b>Solde de clôture, montant net au 31 décembre 2022</b>	<b>35 657 \$</b>	<b>213 \$</b>	<b>7 384 \$</b>	<b>218 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>43 480 \$</b>

*Contrats de réassurance détenus – Analyse des contrats d'assurance selon le composant évalué*

Les tableaux suivants présentent les variations des actifs nets ou des passifs nets des contrats de réassurance détenus, y compris l'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, l'ajustement au titre du risque et la MSC, pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC		Total
			Juste valeur	Autre	
Solde d'ouverture des actifs des contrats de réassurance détenus	39 656 \$	4 049 \$	1 774 \$	99 \$	45 578 \$
Solde d'ouverture des passifs des contrats de réassurance détenus	(3 919)	1 574	(39)	38	(2 346)
Solde d'ouverture des actifs nets des contrats de réassurance évalués selon la MRP	240	8	-	-	248
<b>Solde d'ouverture, montant net au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>35 977</b>	<b>5 631</b>	<b>1 735</b>	<b>137</b>	<b>43 480</b>
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(217)	53	(164)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(478)	-	-	(478)
Ajustements liés à l'expérience	(19)	-	-	-	(19)
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>(19)</b>	<b>(478)</b>	<b>(217)</b>	<b>53</b>	<b>(661)</b>
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(64)	399	-	(263)	72
Variations des pertes recouvrées sur les contrats déficitaires sous-jacents qui entraînent un ajustement de la MSC	-	-	(36)	17	(19)
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	1 433	(821)	(821)	209	-
Changements dans les estimations relatifs aux pertes et à la reprise de pertes sur les contrats déficitaires	43	(20)	-	-	23
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>1 412</b>	<b>(442)</b>	<b>(857)</b>	<b>(37)</b>	<b>76</b>
Ajustements des passifs au titre des sinistres survenus	5	-	-	-	5
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>1 398</b>	<b>(920)</b>	<b>(1 074)</b>	<b>16</b>	<b>(580)</b>
(Produits financiers) charges financières des contrats de réassurance	173	447	41	(31)	630
Effets des variations du risque de non-exécution par les réassureurs	(14)	-	-	-	(14)
Effets des variations des taux de change	(916)	(160)	(21)	-	(1 097)
<b>Total des variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>	<b>641</b>	<b>(633)</b>	<b>(1 054)</b>	<b>(15)</b>	<b>(1 061)</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>(2 606)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 606)</b>
<b>Variation du solde selon la MRP</b>	<b>(1)</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
<b>Solde de clôture, montant net</b>	<b>34 011</b>	<b>5 006</b>	<b>681</b>	<b>122</b>	<b>39 820</b>
Solde de clôture des actifs des contrats de réassurance détenus	38 156	3 685	565	(51)	42 355
Solde de clôture des passifs des contrats de réassurance détenus	(4 384)	1 305	116	173	(2 790)
Solde de clôture des actifs nets des contrats de réassurance selon la MRP	239	16	-	-	255
<b>Solde de clôture, montant net au 31 décembre 2023</b>	<b>34 011 \$</b>	<b>5 006 \$</b>	<b>681 \$</b>	<b>122 \$</b>	<b>39 820 \$</b>



Contrats de réassurance détenus – Analyse des contrats d'assurance selon le composant évalué (suite)

	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC		
			Juste valeur	Autre	Total
Solde d'ouverture des actifs des contrats de réassurance détenus	46 025	\$ 4 977	\$ 2 012	\$ (501)	\$ 52 513
Solde d'ouverture des passifs des contrats de réassurance détenus	(5 138)	1 719	1 262	105	(2 052)
Solde d'ouverture des actifs nets des contrats de réassurance évalués selon la MRP	281	8	-	-	289
<b>Solde d'ouverture, montant net au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>41 168</b>	<b>6 704</b>	<b>3 274</b>	<b>(396)</b>	<b>50 750</b>
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(231)	(74)	(305)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(424)	-	-	(424)
Ajustements liés à l'expérience	9	-	-	-	9
<b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>	<b>9</b>	<b>(424)</b>	<b>(231)</b>	<b>(74)</b>	<b>(720)</b>
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 276)	717	(7)	717	151
Variations des pertes recouvrées sur les contrats déficitaires sous-jacents qui entraînent un ajustement de la MSC	-	-	(15)	(50)	(65)
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	1 337	173	(1 440)	(70)	-
Changements dans les estimations relatifs aux pertes et à la reprise de pertes sur les contrats déficitaires	106	(60)	-	-	46
<b>Variations liées aux services futurs</b>	<b>167</b>	<b>830</b>	<b>(1 462)</b>	<b>597</b>	<b>132</b>
Ajustements des passifs au titre des sinistres survenus	3	-	-	-	3
<b>Variations liées aux services passés</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>
<b>Résultat des activités d'assurance</b>	<b>179</b>	<b>406</b>	<b>(1 693)</b>	<b>523</b>	<b>(585)</b>
(Produits financiers) charges financières des contrats de réassurance	(7 463)	(1 715)	56	(14)	(9 136)
Effets des variations du risque de non-exécution par les réassureurs	97	-	-	-	97
Effets des variations des taux de change	2 787	236	98	24	3 145
<b>Total des variations comptabilisées en résultat et dans les AERG</b>	<b>(4 400)</b>	<b>(1 073)</b>	<b>(1 539)</b>	<b>533</b>	<b>(6 479)</b>
<b>Total des flux de trésorerie</b>	<b>(750)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(750)</b>
<b>Variation du solde selon la MRP</b>	<b>(41)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(41)</b>
<b>Solde de clôture, montant net</b>	<b>35 977</b>	<b>5 631</b>	<b>1 735</b>	<b>137</b>	<b>43 480</b>
Solde de clôture des actifs des contrats de réassurance détenus	39 656	4 049	1 774	99	45 578
Solde de clôture des passifs des contrats de réassurance détenus	(3 919)	1 574	(39)	38	(2 346)
Solde de clôture des actifs nets des contrats de réassurance selon la MRP	240	8	-	-	248
<b>Solde de clôture, montant net au 31 décembre 2022</b>	<b>35 977</b>	<b>\$ 5 631</b>	<b>\$ 1 735</b>	<b>\$ 137</b>	<b>\$ 43 480</b>

## II) Secteurs

### Valeur comptable selon le composant évalué

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des actifs nets ou des passifs nets des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus selon le composant évalué par secteur à présenter pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

### Contrats d'assurance émis

	Exclusion faite des contrats évalués selon la MRP		Contrats évalués selon la MRP		MSC		Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total des passifs (actifs) des contrats d'assurance
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Juste valeur	Autre		
<b>Au 31 décembre 2023</b>								
Asie	<b>132 135 \$</b>	<b>6 764 \$</b>	<b>1 242 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>10 431 \$</b>	<b>3 740 \$</b>	<b>(271) \$</b>	<b>154 046 \$</b>
Canada	<b>96 455</b>	<b>3 649</b>	<b>11 153</b>	<b>621</b>	<b>3 851</b>	<b>492</b>	<b>(549)</b>	<b>115 672</b>
États-Unis	<b>196 921</b>	<b>12 438</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 243</b>	<b>459</b>	<b>-</b>	<b>213 061</b>
Services généraux et autres	<b>(977)</b>	<b>(13)</b>	<b>317</b>	<b>-</b>	<b>(112)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(785)</b>
	<b>424 534 \$</b>	<b>22 838 \$</b>	<b>12 712 \$</b>	<b>626 \$</b>	<b>17 413 \$</b>	<b>4 691 \$</b>	<b>(820) \$</b>	<b>481 994 \$</b>

	Exclusion faite des contrats évalués selon la MRP		Contrats évalués selon la MRP		MSC		Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total des passifs (actifs) des contrats d'assurance
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Juste valeur	Autre		
<b>Au 31 décembre 2022</b>								
Asie	120 180 \$	10 017 \$	1 136 \$	2 \$	8 067 \$	2 181 \$	(283) \$	141 300 \$
Canada	91 599	3 764	10 532	603	3 811	181	(522)	109 968
États-Unis	194 766	12 494	-	-	5 419	282	-	212 961
Services généraux et autres	(189)	(13)	457	-	(92)	-	-	163
	406 356 \$	26 262 \$	12 125 \$	605 \$	17 205 \$	2 644 \$	(805) \$	464 392 \$

### Contrats de réassurance détenus

	Exclusion faite des contrats évalués selon la MRP		Contrats évalués selon la MRP		MSC		Total des passifs (actifs) des contrats de réassurance
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Juste valeur	Autre	
<b>Au 31 décembre 2023</b>							
Asie	<b>(351) \$</b>	<b>1 326 \$</b>	<b>(37) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>623 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>1 631 \$</b>
Canada	<b>(1 238)</b>	<b>1 674</b>	<b>275</b>	<b>16</b>	<b>338</b>	<b>(56)</b>	<b>1 009</b>
États-Unis	<b>35 461</b>	<b>1 997</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(143)</b>	<b>108</b>	<b>37 423</b>
Services généraux et autres	<b>(100)</b>	<b>(7)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>(137)</b>	<b>-</b>	<b>(243)</b>
	<b>33 772 \$</b>	<b>4 990 \$</b>	<b>239 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>681 \$</b>	<b>122 \$</b>	<b>39 820 \$</b>

	Exclusion faite des contrats évalués selon la MRP		Contrats évalués selon la MRP		MSC		Total des passifs (actifs) des contrats de réassurance
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Juste valeur	Autre	
<b>Au 31 décembre 2022</b>							
Asie	(147) \$	1 895 \$	(39) \$	- \$	203 \$	(68) \$	1 844 \$
Canada	(1 427)	1 672	277	8	374	(59)	845
États-Unis	36 735	2 065	-	-	1 302	264	40 366
Services généraux et autres	576	(9)	2	-	(144)	-	425
	35 737 \$	5 623 \$	240 \$	8 \$	1 735 \$	137 \$	43 480 \$

### c) Produits des activités d'assurance par méthode de transition

Les tableaux suivants présentent de l'information complémentaire à l'information sur les produits des activités d'assurance qui figure à la note 7 b).

Exercice clos le 31 décembre 2023	Asie	Canada	États-Unis	Autre	Total
Contrats évalués selon la méthode d'évaluation à la juste valeur	2 499 \$	3 288 \$	10 123 \$	(18) \$	15 892 \$
Contrats évalués selon la méthode rétrospective intégrale	531	48	152	-	731
Autres contrats	2 026	5 283	(81)	121	7 349
<b>Total</b>	<b>5 056 \$</b>	<b>8 619 \$</b>	<b>10 194 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>23 972 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2022	Asie	Canada	États-Unis	Autre	Total
Contrats évalués selon la méthode d'évaluation à la juste valeur	2 656 \$	3 370 \$	9 901 \$	(96) \$	15 831 \$
Contrats évalués selon la méthode rétrospective intégrale	666	122	76	-	864
Autres contrats	1 412	4 625	268	118	6 423
<b>Total</b>	<b>4 734 \$</b>	<b>8 117 \$</b>	<b>10 245 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>23 118 \$</b>

### d) Effet des affaires nouvelles comptabilisées au cours de l'exercice

Les tableaux suivants présentent les composantes des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance émis pour les exercices présentés.

Au 31 décembre 2023	Asie		Canada		États-Unis		Total	
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires
<b>Affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance</b>								
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	16 209 \$	2 399 \$	3 478 \$	271 \$	2 524 \$	1 126 \$	22 211 \$	3 796 \$
<i>Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition</i>	3 011	322	608	68	676	233	4 295	623
<i>Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance à payer</i>	13 198	2 077	2 870	203	1 848	893	17 916	3 173
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(18 765)	(2 330)	(3 823)	(286)	(2 953)	(1 145)	(25 541)	(3 761)
Ajustement au titre du risque non financier	679	89	115	41	168	88	962	218
Marge sur services contractuels	1 877	-	230	-	261	-	2 368	-
<b>Montant inclus dans les passifs des contrats d'assurance pour l'exercice</b>	<b>- \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>253 \$</b>

Au 31 décembre 2022	Asie		Canada		États-Unis		Total	
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires
<b>Affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance</b>								
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	8 470 \$	3 953 \$	3 604 \$	390 \$	1 845 \$	1 237 \$	13 919 \$	5 580 \$
<i>Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition</i>	2 244	499	600	119	568	228	3 412	846
<i>Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance à payer</i>	6 226	3 454	3 004	271	1 277	1 009	10 507	4 734
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(10 759)	(3 772)	(3 901)	(431)	(2 289)	(1 227)	(16 949)	(5 430)
Ajustement au titre du risque non financier	704	153	107	92	221	119	1 032	364
Marge sur services contractuels	1 585	-	190	-	223	-	1 998	-
<b>Montant inclus dans les passifs des contrats d'assurance pour l'exercice</b>	<b>- \$</b>	<b>334 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>129 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>514 \$</b>

Les tableaux ci-après présentent les composantes des affaires nouvelles au titre des portefeuilles de contrats de réassurance détenus pour les exercices présentés.

Au 31 décembre 2023	Asie	Canada	États-Unis	Total
<b>Affaires nouvelles au titre des contrats de réassurance</b>				
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	(916) \$	(331) \$	(750) \$	(1 997) \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	815	319	799	1 933
Ajustement au titre du risque non financier	170	76	153	399
Marge sur services contractuels	(57)	(51)	(155)	(263)
<b>Montant inclus dans les actifs des contrats de réassurance pour l'exercice</b>	<b>12 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>72 \$</b>

Au 31 décembre 2022	Asie	Canada	États-Unis	Total
<b>Affaires nouvelles au titre des contrats de réassurance</b>				
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	(519) \$	(291) \$	(7 084) \$	(7 894) \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	453	261	5 904	6 618
Ajustement au titre du risque non financier	125	77	515	717
Marge sur services contractuels	(22)	(15)	747	710
<b>Montant inclus dans les actifs des contrats de réassurance pour l'exercice</b>	<b>37 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>151 \$</b>

### e) Comptabilisation prévue de la marge sur services contractuels

Les tableaux suivants présentent les informations sur le moment où la MSC sera comptabilisée en résultat au cours des exercices ultérieurs.

Au 31 décembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	Plus de 20 ans	Total
<b>Canada</b>						
Contrats d'assurance émis	379 \$	1 213 \$	1 016 \$	1 084 \$	651 \$	4 343 \$
Contrats de réassurance détenus	(36)	(83)	(52)	(46)	(65)	(282)
	343	1 130	964	1 038	586	4 061
<b>États-Unis</b>						
Contrats d'assurance émis	388	1 235	968	823	288	3 702
Contrats de réassurance détenus	(50)	(139)	(35)	90	169	35
	338	1 096	933	913	457	3 737
<b>Asie</b>						
Contrats d'assurance émis	1 273	4 066	3 320	3 308	2 204	14 171
Contrats de réassurance détenus	(44)	(202)	(173)	(105)	(169)	(693)
	1 229	3 864	3 147	3 203	2 035	13 478
<b>Services généraux</b>						
Contrats d'assurance émis	(8)	(28)	(28)	(34)	(14)	(112)
Contrats de réassurance détenus	10	51	53	19	4	137
	2	23	25	(15)	(10)	25
<b>Total</b>	<b>1 912 \$</b>	<b>6 113 \$</b>	<b>5 069 \$</b>	<b>5 139 \$</b>	<b>3 068 \$</b>	<b>21 301 \$</b>

Au 31 décembre 2022	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	Plus de 20 ans	Total
<b>Canada</b>						
Contrats d'assurance émis	333 \$	1 088 \$	936 \$	1 015 \$	620 \$	3 992 \$
Contrats de réassurance détenus	(36)	(100)	(69)	(62)	(48)	(315)
	297	988	867	953	572	3 677
<b>États-Unis</b>						
Contrats d'assurance émis	541	1 770	1 468	1 375	547	5 701
Contrats de réassurance détenus	(189)	(586)	(433)	(296)	(62)	(1 566)
	352	1 184	1 035	1 079	485	4 135
<b>Asie</b>						
Contrats d'assurance émis	922	2 933	2 442	2 435	1 516	10 248
Contrats de réassurance détenus	(17)	(79)	(55)	5	11	(135)
	905	2 854	2 387	2 440	1 527	10 113
<b>Services généraux</b>						
Contrats d'assurance émis	(8)	(27)	(23)	(24)	(10)	(92)
Contrats de réassurance détenus	12	40	35	38	19	144
	4	13	12	14	9	52
<b>Total</b>	<b>1 558 \$</b>	<b>5 039 \$</b>	<b>4 301 \$</b>	<b>4 486 \$</b>	<b>2 593 \$</b>	<b>17 977 \$</b>

## f) Revenus de placement et produits financiers et charges financières d'assurance

Exercice clos le 31 décembre 2023	Contrats d'assurance	Contrats autres que d'assurance <sup>1</sup>	Total
<b>Rendement des placements</b>			
Revenus de placement	13 036 \$	3 079 \$	16 115 \$
Profits (pertes) nets sur les actifs financiers à la JVRN	2 176	506	2 682
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers à la JVAERG	11 212	1 018	12 230
Perte de valeur des actifs financiers	(247)	(57)	(304)
Charges liées aux placements	(540)	(757)	(1 297)
Intérêts sur l'excédent requis	521	(521)	-
<b>Total du rendement des placements</b>	<b>26 158</b>	<b>3 268</b>	<b>29 426</b>
Tranche comptabilisée en résultat	15 830	2 191	18 021
Tranche comptabilisée dans les AERG	10 328	1 077	11 405
<b>Produits financiers (charges financières) d'assurance au titre des contrats d'assurance émis et effet de la variation des taux de change</b>			
Intérêts capitalisés sur les contrats d'assurance au moyen d'un taux arrêté	(8 214)	28	(8 186)
Attribuables aux variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(11 008)	21	(10 987)
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(7 384)	-	(7 384)
Effet du choix relatif à l'atténuation des risques	1 267	-	1 267
Profit (perte) de change net	(80)	-	(80)
Incidence de la comptabilité de couverture du risque lié aux passifs des contrats d'assurance émis	(41)	-	(41)
Reclassement des AERG liés aux dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de flux de trésorerie	(3)	-	(3)
Reclassement des variations des profits (pertes) sur les dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de juste valeur	185	-	185
Autre	237	-	237
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance au titre des contrats d'assurance émis</b>	<b>(25 041)</b>	<b>49</b>	<b>(24 992)</b>
Effets des variations des taux de change	(952)	-	(952)
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance au titre des contrats d'assurance émis et effet de la variation des taux de change</b>	<b>(25 993)</b>	<b>49</b>	<b>(25 944)</b>
Tranche comptabilisée en résultat, y compris les effets des taux de change	(13 930)	36	(13 894)
Tranche comptabilisée dans les AERG, y compris les effets des taux de change	(12 063)	13	(12 050)
<b>Produits financiers (charges financières) de réassurance au titre des contrats de réassurance détenus et effet des variations des taux de change</b>			
Intérêts capitalisés sur les contrats d'assurance au moyen d'un taux arrêté	241	(12)	229
Attribuables aux variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	598	(28)	570
Évolution du risque de non-exécution par les réassureurs	(15)	-	(15)
Autre	(159)	-	(159)
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance au titre des contrats de réassurance détenus</b>	<b>665</b>	<b>(40)</b>	<b>625</b>
Effets des variations des taux de change	(120)	-	(120)
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance au titre des contrats de réassurance détenus et effet des variations des taux de change</b>	<b>545</b>	<b>(40)</b>	<b>505</b>
Tranche comptabilisée en résultat, y compris les effets des variations des taux de change	(719)	(15)	(734)
Tranche comptabilisée dans les AERG, y compris les effets des taux de change	1 264	(25)	1 239
Diminution (augmentation) des passifs des contrats de placement	(17)	(418)	(435)
<b>Total des revenus (pertes) de placement, des produits financiers (charges financières) d'assurance et des produits financiers (charges financières) de réassurance, montant net</b>	<b>693</b>	<b>2 859</b>	<b>3 552</b>
Montants comptabilisés en résultat	1 164	1 794	2 958
Montants comptabilisés dans les AERG	(471)	1 065	594

<sup>1</sup> Les contrats autres que d'assurance comprennent les ajustements de consolidation et les éliminations pour les transactions entre les secteurs d'activité.

	Contrats d'assurance	Contrats autres que d'assurance <sup>1</sup>	Total
<b>Rendement des placements</b>			
Revenus de placement	13 991 \$	1 973 \$	15 964 \$
Profits (pertes) nets sur les actifs financiers à la JVRN	(14 017)	(246)	(14 263)
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers à la JVAERG	(46 900)	(8 428)	(55 328)
Perte de valeur des actifs financiers	(59)	(18)	(77)
Charges liées aux placements	(464)	(757)	(1 221)
Intérêts sur l'excédent requis	515	(515)	-
<b>Total du rendement des placements</b>	<b>(46 934)</b>	<b>(7 991)</b>	<b>(54 925)</b>
Tranche comptabilisée en résultat	358	(21)	337
Tranche comptabilisée dans les AERG	(47 292)	(7 970)	(55 262)
<b>Produits financiers (charges financières) d'assurance au titre des contrats d'assurance émis et effet de la variation des taux de change</b>			
Intérêts capitalisés sur les contrats d'assurance au moyen d'un taux arrêté	(6 448)	14	(6 434)
Attribuables aux variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	63 174	(272)	62 902
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	9 417	-	9 417
Effet du choix relatif à l'atténuation des risques	2 827	-	2 827
Profit (perte) de change net	(95)	-	(95)
Incidence de la comptabilité de couverture du risque lié aux passifs des contrats d'assurance émis	-	-	-
Reclassement des AERG liés aux dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Reclassement des variations des profits (pertes) sur les dérivés vers les produits financiers (charges financières) d'assurance – couvertures de juste valeur	-	-	-
Autre	218	(2)	216
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance au titre des contrats d'assurance émis</b>	<b>69 093</b>	<b>(260)</b>	<b>68 833</b>
Effets des variations des taux de change	(1 665)	(9)	(1 674)
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance au titre des contrats d'assurance émis et effet de la variation des taux de change</b>	<b>67 428</b>	<b>(269)</b>	<b>67 159</b>
Tranche comptabilisée en résultat, y compris les effets des taux de change	(6 582)	(34)	(6 616)
Tranche comptabilisée dans les AERG, y compris les effets des taux de change	74 010	(235)	73 775
<b>Produits financiers (charges financières) de réassurance au titre des contrats de réassurance détenus et effet des variations des taux de change</b>			
Intérêts capitalisés sur les contrats d'assurance au moyen d'un taux arrêté	832	(8)	824
Attribuables aux variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(10 218)	67	(10 151)
Évolution du risque de non-exécution par les réassureurs	96	-	96
Autre	191	-	191
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance au titre des contrats de réassurance détenus</b>	<b>(9 099)</b>	<b>59</b>	<b>(9 040)</b>
Effets des variations des taux de change	(16)	-	(16)
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance au titre des contrats de réassurance détenus et effet des variations des taux de change</b>	<b>(9 115)</b>	<b>59</b>	<b>(9 056)</b>
Tranche comptabilisée en résultat, y compris les effets des variations des taux de change	322	(13)	309
Tranche comptabilisée dans les AERG, y compris les effets des taux de change	(9 437)	72	(9 365)
Diminution (augmentation) des passifs des contrats de placement	(56)	(343)	(399)
<b>Total des revenus (pertes) de placement, des produits financiers (charges financières) d'assurance et des produits financiers (charges financières) de réassurance, montant net</b>	<b>11 323</b>	<b>(8 544)</b>	<b>2 779</b>
Montants comptabilisés en résultat	(5 958)	(411)	(6 369)
Montants comptabilisés dans les AERG	17 281	(8 133)	9 148

<sup>1</sup> Les contrats autres que d'assurance comprennent les ajustements de consolidation et les éliminations pour les transactions entre les secteurs d'activité.

Les tableaux suivants présentent les revenus de placement et les produits financiers et charges financières d'assurance comptabilisés en résultat ou dans les autres éléments du résultat global par secteur à présenter pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Contrats d'assurance et de réassurance					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Services généraux	Autres que d'assurance <sup>1</sup>	
<b>Total du rendement des placements</b>						
Tranche comptabilisée en résultat	7 095 \$	3 514 \$	5 193 \$	28 \$	2 191 \$	18 021 \$
Tranche comptabilisée dans les AERG	4 675	2 454	3 197	2	1 077	11 405
	11 770	5 968	8 390	30	3 268	29 426
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance au titre des contrats d'assurance émis et effet de la variation des taux de change</b>						
Tranche comptabilisée en résultat, y compris les effets des taux de change	(6 436)	(3 315)	(4 868)	689	36	(13 894)
Tranche comptabilisée dans les AERG, y compris les effets des taux de change	(4 601)	(2 394)	(5 068)	-	13	(12 050)
	(11 037)	(5 709)	(9 936)	689	49	(25 944)
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance au titre des contrats de réassurance détenus et effet des variations des taux de change</b>						
Tranche comptabilisée en résultat, y compris les effets des taux de change	(105)	57	11	(682)	(15)	(734)
Tranche comptabilisée dans les AERG, y compris les effets des taux de change	117	33	1 114	-	(25)	1 239
	12	90	1 125	(682)	(40)	505

<sup>1)</sup> Les contrats autres que d'assurance comprennent les ajustements de consolidation et les éliminations pour les transactions entre les secteurs d'activité.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Contrats d'assurance et de réassurance					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Services généraux	Autres que d'assurance <sup>1</sup>	
<b>Total du rendement des placements</b>						
Tranche comptabilisée en résultat	1 422 \$	(1 967) \$	894 \$	9 \$	(21) \$	337 \$
Tranche comptabilisée dans les AERG	(14 200)	(11 332)	(21 741)	(19)	(7 970)	(55 262)
	(12 778)	(13 299)	(20 847)	(10)	(7 991)	(54 925)
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance au titre des contrats d'assurance émis et effet de la variation des taux de change</b>						
Tranche comptabilisée en résultat, y compris les effets des taux de change	(1 654)	(219)	(4 867)	158	(34)	(6 616)
Tranche comptabilisée dans les AERG, y compris les effets des taux de change	14 532	14 731	44 748	(1)	(235)	73 775
	12 878	14 512	39 881	157	(269)	67 159
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance au titre des contrats de réassurance détenus et effet des variations des taux de change</b>						
Tranche comptabilisée en résultat, y compris les effets des taux de change	(63)	(102)	641	(154)	(13)	309
Tranche comptabilisée dans les AERG, y compris les effets des taux de change	(126)	(150)	(9 161)	-	72	(9 365)
	(189)	(252)	(8 520)	(154)	59	(9 056)

<sup>1)</sup> Les contrats autres que d'assurance comprennent les ajustements de consolidation et les éliminations pour les transactions entre les secteurs d'activité.

## g) Jugements et estimations importants

### I) Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution comptent trois principaux composants :

- Une estimation des flux de trésorerie futurs
- Un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie futurs
- Un ajustement au titre du risque non financier

Le calcul des flux de trésorerie d'exécution des contrats d'assurance suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Un examen complet des hypothèses et des méthodes d'évaluation a lieu chaque année. L'examen réduit l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en mettant à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs prévus et les marges futures qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures

estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur les passifs des contrats d'assurance.

### Méthode utilisée pour évaluer les flux de trésorerie d'exécution des contrats d'assurance et de réassurance

La Société utilise surtout des projections déterministes fondées sur les hypothèses les plus probables pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Pour les caractéristiques de certains produits, comme les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle, les garanties implicites des contrats d'assurance vie avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro, et les garanties des contrats de rente variable, la Société a élaboré une approche stochastique pour refléter l'asymétrie du risque.

### Détermination des hypothèses

Pour les projections déterministes, les hypothèses sont établies relativement à la mortalité, à la morbidité, au taux de résiliation de contrats, aux charges d'exploitation, et à certains impôts et taxes. Les résultats réels sont surveillés pour s'assurer que les hypothèses demeurent appropriées et celles-ci sont modifiées lorsqu'il est justifié de le faire. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Nature des facteurs et établissement des hypothèses		Gestion du risque
<b>Mortalité</b>	La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. La mortalité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance vie et à certaines formes de rentes. La Société établit ses hypothèses de mortalité d'après ses propres statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la mortalité. Les hypothèses varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la mortalité.	La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposants. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins. La mortalité est examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2023 ont été favorables (défavorables en 2022) en regard des hypothèses retenues.
<b>Morbidité</b>	La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. La morbidité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance soins de longue durée, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et d'autres types d'assurances maladie individuelles et collectives. La Société établit ses hypothèses de morbidité d'après ses statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la morbidité. Les hypothèses varient selon la catégorie de risque et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la morbidité.	La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposants. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins. La morbidité est également examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2023 ont été favorables (favorables en 2022) en regard des hypothèses retenues.
<b>Résiliation de contrats et régularité des primes</b>	Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par les titulaires de contrats. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. La Société établit ses hypothèses de résiliation et de régularité des primes principalement d'après ses taux de déchéance récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les types de contrats pour chaque marché géographique.	La Société cherche à concevoir des produits qui atténuent l'exposition financière au risque de déchéance, de rachat et de régularité des primes. La Société suit l'évolution des déchéances, des rachats et de la régularité des primes. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2023 au chapitre de la résiliation de contrats et régularité des primes ont été défavorables (défavorables en 2022) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.
<b>Charges directement attribuables</b>	Les hypothèses relatives aux charges directement attribuables reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes directement attribuables. Les charges directement attribuables découlent des études de coûts internes, projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront.  Les frais d'acquisition directement attribuables découlent des études de coûts internes.	La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les coûts prévus liés à leur traitement et à leur gestion. De plus, la Société contrôle ses dépenses chaque mois, en comparant notamment les dépenses réelles avec les dépenses prévues dans la tarification et l'évaluation. Les frais de gestion de 2023 ont été défavorables (défavorables en 2022) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.



Nature des facteurs et établissement des hypothèses		Gestion du risque
<b>Impôts et taxes</b>	Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat.	La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les impôts et taxes prévus.
<b>Participations aux excédents, bonifications et autres éléments variables des contrats</b>	Les meilleures estimations des participations aux excédents, des bonifications et des autres éléments variables des contrats sont établies afin d'être conformes aux attentes de la direction sur la façon dont ces éléments seront gérés si les résultats en viennent à correspondre aux meilleures estimations retenues.	La Société fait le suivi des résultats techniques et ajuste les prestations et les autres éléments variables des contrats pour tenir compte de ces résultats techniques. Les participations aux excédents font l'objet d'un examen annuel pour toutes les activités selon des conventions sur les participations aux excédents approuvées par le conseil d'administration.

La Société passe en revue les hypothèses et méthodes actuarielles annuellement. Les modifications apportées aux hypothèses autres qu'économiques ont comme incidence, selon une hypothèse économique arrêtée, d'ajuster la marge sur services contractuels pour les contrats évalués selon le modèle général d'évaluation et les contrats évalués selon la méthode fondée sur les honoraires variables s'il existe une marge sur services contractuels restante pour le groupe de contrats pour lequel des modifications ont été apportées. Ce montant est par la suite comptabilisé en résultat sur la période au cours de laquelle les services sont offerts. Les modifications pourraient également avoir une incidence sur le résultat net et les AERG dans la mesure où la marge sur services contractuels a été épuisée, ou dans la mesure où les taux d'actualisation sont différents des taux arrêtés utilisés pour quantifier les variations de la marge sur services contractuels.

## II) Détermination des variations des flux de trésorerie discrétionnaires

Les modalités de certains contrats évalués selon le MGE permettent à la Société, à sa discrétion, de verser des flux de trésorerie aux titulaires de contrats selon le montant ou le moment. Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires sont considérées comme liées aux services futurs; elles entraînent donc un ajustement de la MSC. La Société détermine comment déceler les variations des flux de trésorerie discrétionnaires en spécifiant la base en fonction de laquelle elle s'attend à déterminer son engagement au titre de ce contrat (par exemple, un taux d'intérêt fixe ou un taux de rendement qui varie en fonction des rendements d'actifs spécifiés). Cette détermination est établie à la date de passation du contrat.

## III) Taux d'actualisation

Les flux de trésorerie des contrats d'assurance assortis de caractéristiques sans participation sont actualisés en fonction des courbes de taux sans risque ajustées au moyen d'une prime d'illiquidité pour tenir compte des caractéristiques de liquidité des passifs. Les flux de trésorerie qui fluctuent en fonction des rendements des éléments sous-jacents sont ajustés pour refléter leur variabilité aux termes de ces courbes de taux ajustées. Chaque courbe de taux fait l'objet d'une interpolation entre le taux au comptant au dernier point de donnée observable sur le marché et le taux au comptant ultime, lequel reflète le taux d'intérêt réel à long terme majoré du taux prévu d'inflation.

Pour les contrats d'assurance assortis de caractéristiques avec participation, les flux de trésorerie des contrats d'assurance qui varient en fonction du rendement des éléments sous-jacents sont actualisés à des taux qui reflètent cette variabilité.

Dans le cas des contrats d'assurance dont les flux de trésorerie varient en fonction du rendement des éléments sous-jacents et dont la valeur actualisée est calculée au moyen de la modélisation stochastique, les flux de trésorerie sont projetés et actualisés aux taux propres à un scénario, calibrés en moyenne comme étant les courbes de taux sans risque ajustées pour tenir compte de la liquidité.

Les taux au comptant utilisés pour actualiser les flux de trésorerie générés par le passif sont présentés dans les tableaux suivants et tiennent compte des primes d'illiquidité déterminées en fonction des écarts sur actif net indicatifs des caractéristiques de liquidité des passifs par zone géographique.

31 décembre 2023

	Devise	Catégorie liée à la liquidité	Taux observable (nbre d'années)	Taux ultime (nbre d'années)	1 an	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	Taux ultime
Canada	CAD	Illiquide	30	70	5,17 %	4,33 %	4,92 %	4,86 %	4,80 %	4,40 %
		Plus liquide	30	70	5,14 %	4,22 %	4,69 %	4,72 %	4,69 %	4,40 %
États-Unis	USD	Illiquide	30	70	5,38 %	4,54 %	5,37 %	5,65 %	5,27 %	5,00 %
		Plus liquide	30	70	5,32 %	4,57 %	5,25 %	5,56 %	5,18 %	4,88 %
Japon	JPY	Mixte	30	70	0,53 %	0,77 %	1,08 %	1,75 %	2,24 %	1,60 %
Hong Kong	HKD	Illiquide	15	55	4,20 %	4,01 %	4,98 %	4,61 %	4,19 %	3,80 %

31 décembre 2022

	Devise	Catégorie liée à la liquidité	Taux observable (nbre d'années)	Taux ultime (nbre d'années)	1 an	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	Taux ultime
Canada	CAD	Illiquide	30	70	5,29 %	4,81 %	5,35 %	5,35 %	5,03 %	4,40 %
		Plus liquide	30	70	5,21 %	4,63 %	4,97 %	5,02 %	4,91 %	4,40 %
États-Unis	USD	Illiquide	30	70	5,28 %	4,87 %	5,74 %	5,86 %	5,34 %	5,00 %
		Plus liquide	30	70	5,23 %	4,88 %	5,61 %	5,76 %	5,23 %	4,88 %
Japon	JPY	Mixte	30	70	0,72 %	0,98 %	0,91 %	1,70 %	2,22 %	1,60 %
Hong Kong	HKD	Illiquide	15	55	4,69 %	4,95 %	5,60 %	4,99 %	4,36 %	3,80 %

Les montants présentés en résultat pour les contrats pour lesquels les modifications aux hypothèses ayant trait au risque financier n'ont pas une incidence substantielle sur les montants versés aux titulaires de contrats reflètent les taux d'actualisation arrêtés au début de l'adoption d'IFRS 17, ou arrêtés à la date d'émission pour les contrats d'assurance émis par la suite. Ces contrats comprennent les produits d'assurance temporaire, les produits d'assurance vie entière garantis et les produits d'assurance maladie, y compris les produits d'assurance maladies graves et d'assurance soins de longue durée. Dans le cas des contrats pour lesquels les modifications aux hypothèses liées au risque financier ont une incidence considérable sur les montants versés aux titulaires de contrats, les taux d'actualisation sont mis à jour en fonction des variations des flux de trésorerie futurs attribuables aux variations du risque financier, de sorte que le montant présenté en résultat net découlant des variations futures des variables financières est de néant. Ces contrats comprennent les contrats d'assurance vie universelle ajustables. L'incidence découlant des différences entre les taux de la période considérée et les taux d'actualisation utilisés pour déterminer le résultat est présentée dans les AERG.

#### IV) Ajustement au titre du risque et niveau de confiance utilisé dans la détermination de l'ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnité que la Société exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lors de l'exécution des contrats d'assurance par cette dernière. Le processus d'ajustement au titre du risque tient compte du risque d'assurance, du risque de déchéance et du risque de charges, et reflète les résultats tant favorables que défavorables ainsi que les avantages sur le plan de la diversification des contrats d'assurance émis.

La Société estime l'ajustement au titre du risque au moyen d'une méthode fondée sur la marge. Cette méthode tient compte d'une marge pour écarts défavorables, définie en général en pourcentage de l'hypothèse fondée sur la meilleure estimation, lorsque les flux de trésorerie futurs sont incertains. Les flux de trésorerie qui en découlent sont actualisés à des taux conformes à la meilleure estimation des flux de trésorerie de façon à déterminer l'ajustement total au titre du risque. La fourchette de ces marges est établie par la Société et passée en revue régulièrement.

L'ajustement au titre du risque non financier pour les contrats d'assurance correspond à un niveau de confiance de 90 % à 95 % pour tous les secteurs d'activité.

#### V) Composant investissement, services de rendement d'investissement et services liés à l'investissement

La Société identifie le composant investissement, les services de rendement d'investissement (contrat sans participation directe) et les services liés à l'investissement (contrat avec participation directe) d'un contrat dans le cadre du processus de gouvernance des produits.

Les composants investissement sont les montants à payer aux titulaires de contrats en toutes circonstances. Les composants investissement sont exclus des produits des activités d'assurance et des charges afférentes aux activités d'assurance.

Les services de rendement d'investissement et les services liés à l'investissement sont des services d'investissement rendus dans le cadre d'un contrat d'assurance et font partie des services offerts au titulaire de contrat relativement à son contrat d'assurance.

#### VI) Pondération relative des prestations découlant de la couverture d'assurance, des services de rendement d'investissement et des services liés à l'investissement

La marge sur services contractuels est amortie en résultat lorsque les services prévus au contrat d'assurance sont rendus sur la base des unités de couverture. Les unités de couverture correspondent au volume de services (couverture d'assurance, services de rendement d'investissement et services liés à l'investissement) prévus au contrat d'assurance déterminé en considération, pour chaque contrat, du volume de prestations fourni et de la période de couverture prévue. Lorsque la taille relative de l'unité de couverture des services liés à

l'investissement ou de l'unité de couverture des services de rendement d'investissement est disproportionnée par rapport à celle de l'unité de couverture des services d'assurance, ou l'inverse, la Société doit déterminer une pondération relative des services pour refléter la prestation de chacun de ces services. La Société a identifié les unités de couverture dans le cadre du processus de gouvernance des produits et n'a pas repéré des contrats pour lesquels cette pondération est requise.

#### h) Composition des éléments sous-jacents

Le tableau suivant présente la composition et la juste valeur des éléments sous-jacents servant de soutien aux passifs des contrats avec participation directe de la Société aux dates indiquées.

Aux 31 décembre	2023			2022		
	Avec participation	Contrat de rente variable	En unités de compte	Avec participation	Contrat de rente variable	En unités de compte
<b>Actifs sous-jacents</b>						
Titres de créance	44 682 \$	– \$	– \$	39 894 \$	– \$	– \$
Actions cotées	14 442	–	–	12 119	–	–
Créances hypothécaires	4 449	–	–	3 813	–	–
Placements privés	6 720	–	–	5 666	–	–
Immeubles	3 907	–	–	3 190	–	–
Autre	27 017	68 749	15 539	26 009	69 033	13 476
<b>Total</b>	<b>101 217 \$</b>	<b>68 749 \$</b>	<b>15 539 \$</b>	<b>90 691 \$</b>	<b>69 033 \$</b>	<b>13 476 \$</b>

#### i) Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Le tableau suivant présente la décomptabilisation future attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition aux dates indiquées.

Aux 31 décembre	2023				2022			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Asie	59 \$	150 \$	62 \$	271 \$	58 \$	150 \$	75 \$	283 \$
Canada	72	205	272	549	73	200	249	522
<b>Total</b>	<b>131 \$</b>	<b>355 \$</b>	<b>334 \$</b>	<b>820 \$</b>	<b>131 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>805 \$</b>

#### j) Obligations liées aux contrats d'assurance et de réassurance – analyse de l'échéance et montants payables à vue

Les tableaux suivants présentent l'échéance des passifs des contrats d'assurance et de réassurance détenus aux dates indiquées.

Au 31 décembre 2023

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	3 400 \$	5 546 \$	6 766 \$	8 849 \$	11 320 \$	1 074 764 \$	1 110 645 \$
Passifs des contrats de réassurance détenus <sup>1</sup>	332	460	492	592	475	6 097	8 448

Au 31 décembre 2022

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats d'assurance <sup>1</sup>	3 091 \$	4 976 \$	7 224 \$	9 212 \$	11 223 \$	996 460 \$	1 032 186 \$
Passifs des contrats de réassurance détenus <sup>1</sup>	235	237	250	243	337	5 320	6 622

<sup>1)</sup> Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur les primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur et sont exclus des passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants sont actualisés. Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats de réassurance détenus tiennent compte des estimations liées au moment et au montant du paiement des primes de réassurance futures, contrebalancés par le recouvrement découlant des ententes de réassurance en vigueur. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

Le tableau suivant présente les montants des passifs des contrats d'assurance payables à vue aux dates indiquées.

Aux 31 décembre	2023		2022	
	Montants payables à vue	Valeur comptable	Montants payables à vue	Valeur comptable
Asie	100 060 \$	129 117 \$	95 777 \$	117 737 \$
Canada	28 264	56 887	25 745	52 300
États-Unis	44 360	63 092	45 394	63 374
<b>Total</b>	<b>172 684 \$</b>	<b>249 096 \$</b>	<b>166 916 \$</b>	<b>233 411 \$</b>

Les montants payables à vue correspondent à la valeur de l'encaisse ou du compte des titulaires de contrats, ou les deux, moins les frais de résiliation applicables à la date de présentation de l'information financière. Les passifs des contrats d'assurance des fonds distincts pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

## k) Méthodes et hypothèses actuarielles

La Société réalise un examen exhaustif des méthodes et hypothèses actuarielles chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en mettant à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs prévus et les marges futures qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques de la Société, la surveillance continue des résultats techniques et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, qui pourraient avoir une incidence importante sur les passifs des contrats d'assurance. Les changements découlant de l'examen sont généralement mis en œuvre au troisième trimestre de chaque exercice, mais des mises à jour pourraient être effectuées dans des périodes autres que le troisième trimestre dans certaines circonstances.

### Examen 2023 des méthodes et hypothèses actuarielles

Pour l'exercice complet, l'examen des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2023 a donné lieu à une diminution de 3 197 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une augmentation de 171 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (105 \$ après impôts), une augmentation de 173 \$ du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (165 \$ après impôts), une augmentation de 2 754 \$ de la MSC et une hausse de 99 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (73 \$ après impôts).

Au troisième trimestre de 2023, l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2023 a donné lieu à une diminution de 347 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une augmentation de 27 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (diminution de 14 \$ après impôts), une augmentation de 58 \$ du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (74 \$ après impôts), une augmentation de 116 \$ de la MSC et une hausse de 146 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (110 \$ après impôts).

Au quatrième trimestre de 2023, la Société a également mis à jour les méthodes et hypothèses actuarielles, ce qui a entraîné une diminution du niveau global de l'ajustement au titre du risque non financier. Par suite de ce changement, l'ajustement au titre du risque se situe environ au point médian de la fourchette existante du niveau de confiance de 90 % à 95 % de la Société. L'ajustement au titre du risque aurait dépassé le niveau de confiance de 95 % au quatrième trimestre si ce changement n'avait pas eu lieu. Ce changement a également entraîné une diminution de 2 850 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, une hausse de 144 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (119 \$ après impôts), une augmentation de 115 \$ du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (91 \$ après impôts), une augmentation de 2 638 \$ de la MSC et une baisse de 47 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (37 \$ après impôts).

Depuis le début de 2020, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur la mortalité et le comportement des titulaires de contrats de certains secteurs d'activité. Compte tenu de la nature à long terme des hypothèses de la Société, les études actuarielles de 2023 de la Société ne tiennent pas compte des résultats techniques qui ont été considérablement touchés par la pandémie de COVID-19, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme représentatifs du niveau réel des sinistres ou des taux de déchéance futurs.

### Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts<sup>1</sup>

	Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023	Trimestre clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2023
Examen des contrats de rente variable au Canada	(133) \$	– \$	(133) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	265	–	265
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	98	–	98
Mises à jour des méthodes et autres mises à jour	(577)	(2 850)	(3 427)
<b>Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts</b>	<b>(347) \$</b>	<b>(2 850) \$</b>	<b>(3 197) \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de 103 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 et de 97 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023.

**Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts, le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts, les AERG et la MSC<sup>1</sup>**

	Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023	Trimestre clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2023
<b>Tranche comptabilisée dans le résultat net attribué aux :</b>			
Titulaires de contrats avec participation	58 \$	115 \$	173 \$
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	27	144	171
	85	259	344
<b>Tranche comptabilisée dans les AERG attribués aux :</b>			
Titulaires de contrats avec participation	-	(21)	(21)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	146	(26)	120
	146	(47)	99
<b>Tranche comptabilisée dans la MSC</b>	<b>116</b>	<b>2 638</b>	<b>2 754</b>
<b>Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts</b>	<b>347 \$</b>	<b>2 850 \$</b>	<b>3 197 \$</b>

<sup>1)</sup> Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, dont un montant de 72 \$ est lié à la MSC pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 et un montant de 87 \$ est lié à la MSC pour le trimestre clos le 31 décembre 2023.

**Examen des contrats de rente variable au Canada**

L'examen des contrats de rente variable de la Société au Canada a donné lieu à une diminution de 133 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La diminution s'explique par une baisse des honoraires de gestion de placements, contrebalancée en partie par les mises à jour des hypothèses relatives aux produits, notamment celles relatives aux taux de rachats, d'incidence et d'utilisation, pour refléter les nouveaux résultats techniques.

**Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité**

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont donné lieu à une augmentation de 265 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

L'augmentation découle de la hausse des taux d'incidence pour certains produits au Vietnam pour les aligner sur les nouveaux résultats techniques et des mises à jour des hypothèses de mortalité dans le sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis de la Société pour refléter les tendances sectorielles et les nouveaux résultats techniques, le tout contrebalancé en partie par les mises à jour des hypothèses de morbidité relatives à certains produits au Japon pour refléter les résultats techniques réels.

**Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats**

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné une hausse de 98 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La hausse découle essentiellement d'un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des produits d'assurance vie universelle à coût uniforme de la Société au Canada, qui a donné lieu à une baisse des taux de déchéance aux fins de l'alignement sur les nouvelles tendances.

**Mises à jour des méthodes et autres mises à jour**

Les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 3 427 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

Au troisième trimestre de 2023, les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 577 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution est attribuable à l'incidence du coût des garanties sur les titulaires de contrat avec participation à l'échelle de tous les sous-secteurs d'activité découlant des mises à jour annuelles des paramètres, de la recalibration des dividendes et des fluctuations du marché au cours de l'exercice, ainsi que des améliorations à la modélisation de certains produits en Asie, le tout contrebalancé en partie par la mise à jour de la méthode de modélisation des prévisions de primes dans le sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis de la Société.

Au quatrième trimestre de 2023, les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une diminution de 2 850 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution est attribuable à la baisse du niveau de confiance global utilisé dans la détermination de l'ajustement au titre du risque non financier. Par suite de ce changement, l'ajustement au titre du risque se situe environ au point médian de la fourchette existante du niveau de confiance de 90 % à 95 % de la Société.

## **Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts, le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les AERG par secteur**

### **Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023**

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 159 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle des mises à jour des hypothèses de la Société relatives aux produits de rente variable ainsi que des mises à jour de ses modèles d'évaluation des produits avec participation, qui s'expliquent par la recalibration des dividendes annuels, le tout contrebalancé en partie par une baisse des taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle à coût uniforme de la Société pour refléter les tendances les plus récentes. Ces variations ont entraîné une augmentation de 52 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (37 \$ après impôts), une augmentation de 142 \$ de la MSC, et une augmentation de 2 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (1 \$ après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une augmentation de 270 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation est attribuable au sous-secteur de l'assurance vie de la Société et découle essentiellement d'une mise à jour de la méthode de modélisation des prévisions de primes futures, ainsi que des mises à jour des hypothèses de mortalité. Ces variations ont entraîné une augmentation de 134 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (106 \$ après impôts), une diminution de 600 \$ de la MSC, et une augmentation de 196 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (155 \$ après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 457 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution a essentiellement trait aux produits avec participation et découle surtout des améliorations apportées aux modèles, des mises à jour liées à la recalibration des dividendes, ainsi que des mises à jour annuelles pour refléter les fluctuations du marché au cours de l'exercice. Ces facteurs ainsi que les mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits au Japon ont été contrebalancés en partie par les mises à jour des taux d'incidence pour certains produits au Vietnam. Ces variations ont entraîné une diminution de 159 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (157 \$ après impôts), une augmentation de 574 \$ de la MSC, et une diminution de 53 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (47 \$ après impôts).

Les modifications aux hypothèses et méthodes actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend le sous-secteur de la réassurance) ont donné lieu à une diminution de 1 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ces variations n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts et la MSC, et ont entraîné une augmentation de 1 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (1 \$ après impôts).

### **Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023**

La réduction du niveau de l'ajustement au titre du risque a eu les incidences suivantes par secteur.

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 246 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une augmentation de 4 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (3 \$ après impôts), une augmentation de 40 \$ du résultat net attribué aux titulaires de contrats avant impôts (29 \$ après impôts), une augmentation de 213 \$ de la MSC et une baisse de 11 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (8 \$ après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une diminution de 91 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une hausse de 33 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (26 \$ après impôts), une hausse de 78 \$ de la MSC et une diminution de 20 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (15 \$ après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 2 513 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une hausse de 107 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (90 \$ après impôts), une augmentation de 75 \$ du résultat net attribué aux titulaires de contrats avant impôts (62 \$ après impôts), une hausse de 2 348 \$ de la MSC et une diminution de 17 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (14 \$ après impôts).

### **Examen 2022 des méthodes et hypothèses actuarielles**

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2022 a donné lieu à une augmentation de 192 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce changement a entraîné une hausse de 23 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (26 \$ après impôts), une baisse de 26 \$ du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (18 \$ après impôts), une diminution de 279 \$ de la MSC et une augmentation de 90 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (73 \$ après impôts).

Depuis le début de 2020, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur la mortalité et le comportement des titulaires de contrats de certains secteurs d'activité. Compte tenu de la nature à long terme des hypothèses de la Société, les études actuarielles de 2022 de la Société ne tiennent pas compte des résultats techniques qui ont été considérablement touchés par la pandémie de COVID-19, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme représentatifs du niveau réel des sinistres ou des taux de déchéance futurs.

## Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts<sup>1</sup>

Exercice clos le 31 décembre 2022	Total
Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée	118 \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	83
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	234
Mises à jour des méthodes et autres mises à jour	(243)
<b>Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts</b>	<b>192 \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu de la tranche de 8 \$ relative aux participations ne donnant pas le contrôle.

## Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts, le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts, les AERG et la MSC<sup>1</sup>

Exercice clos le 31 décembre 2022	Total
<b>Tranche comptabilisée dans le résultat net attribué aux :</b>	
Titulaires de contrats avec participation	(26) \$
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	23
	(3)
<b>Tranche comptabilisée dans les AERG attribués aux :</b>	
Titulaires de contrats avec participation	-
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	90
	90
<b>Tranche comptabilisée dans la MSC</b>	<b>(279)</b>
<b>Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts</b>	<b>(192) \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, dont un montant de néant est lié à la MSC.

### Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée

Le sous-secteur Assurance aux États-Unis a réalisé un examen exhaustif des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée. L'examen a couvert tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres, ainsi que les progrès réalisés au chapitre des hausses futures de primes. L'examen des activités d'assurance soins de longue durée a donné lieu à une augmentation de 118 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

L'examen des résultats techniques a révélé que les coûts des règlements établis lors du dernier examen triennal de la Société restent appropriés globalement en ce qui a trait aux blocs d'affaires plus anciens<sup>1</sup> de la Société, appuyés par les données solides sur les règlements liés à ces blocs matures. Les flux de trésorerie d'exécution avant impôts ont augmenté compte tenu des coûts des règlements relatifs au bloc d'affaires plus récent de la Société<sup>2</sup>, en raison des hypothèses relatives à la diminution de la mortalité<sup>3</sup> pendant la vie active, appuyées par les résultats techniques de la Société et un récent examen du secteur, ainsi que par une utilisation plus élevée des prestations, ce qui tient compte de l'incidence de la hausse de l'inflation sur le coût des soins jusqu'en 2022. La Société a également examiné et mis à jour les hypothèses relatives au taux d'incidence et au taux de cessation, lesquelles, sur la base du montant net, ont compensé en partie l'augmentation des flux de trésorerie d'exécution avant impôts relativement aux taux de mortalité pendant la vie active et d'utilisation. De plus, certains titulaires de contrats optent pour la réduction de leurs prestations plutôt que pour l'augmentation des primes, ce qui a entraîné une réduction des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

Les résultats techniques continuent d'appuyer les hypothèses d'amélioration des taux de morbidité et de mortalité, ce qui n'entraîne aucun changement à ces hypothèses.

Au 30 septembre 2022, la Société avait reçu des approbations à l'égard de hausses de primes réelles de 2,5 milliards de dollars avant impôts (1,9 milliard de dollars américains avant impôts) selon la valeur actualisée depuis le dernier examen triennal, en 2019. Cela concorde avec le plein montant présumé dans les flux de trésorerie d'exécution avant impôts de la Société à cette date, en plus de démontrer la solide feuille de route de la Société au chapitre des progrès réalisés quant à l'obtention d'approbations à l'égard de la hausse des taux de primes<sup>4</sup>. En 2022, l'examen des hausses futures de primes qui ont été présumées dans les flux de trésorerie d'exécution avant impôts a donné lieu à une diminution nette de 2,5 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars américains) des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ce qui précède reflète les hausses de primes prévues attribuables aux demandes fondées sur l'examen de 2022 des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance de la Société, ainsi que les montants des nouvelles demandes découlant des demandes étatiques déjà déposées. Des hausses de primes se rapprochant en moyenne de 30 % seront également visées pour près de la moitié des contrats, sauf en ce qui a trait au report des montants de 2019 demandé. Les hypothèses de la Société tiennent compte du montant des hausses de primes approuvées par l'État et du calendrier estimatif de ces hausses.

<sup>1</sup> Contrats de première génération émis avant 2002.

<sup>2</sup> Contrats de deuxième génération dont l'année d'émission moyenne est 2007 et contrats d'assurance collective dont l'année d'émission moyenne est 2003.

<sup>3</sup> Taux de mortalité des titulaires de contrats d'assurance soins de longue durée qui ne font pas actuellement l'objet d'un règlement.

<sup>4</sup> L'expérience réelle en matière d'obtention des approbations à l'égard des hausses de primes pourrait être considérablement différente de celle à laquelle la Société s'attendait, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation ou à une diminution additionnelle des passifs des contrats d'assurance, laquelle pourrait être importante.

### **Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité**

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné une augmentation de 83 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, découlant des mises à jour des hypothèses de morbidité au Vietnam pour les aligner sur les résultats techniques, contrebalancées en partie par un examen détaillé des hypothèses de mortalité pour le secteur Assurance au Canada de la Société.

### **Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats**

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné une hausse de 234 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance pour Singapour et augmenté les taux de déchéance pour les aligner sur les résultats techniques relatifs aux produits indexés de la Société, ce qui a entraîné une réduction des produits d'honoraires prévus à recevoir relativement à ces produits indexés.

La Société a également accru les taux de déchéance sur les produits d'assurance temporaire au Canada pour les contrats se rapprochant de leur date de renouvellement, ce qui tient compte des résultats techniques émergents dans le cadre de l'étude de la Société.

### **Mises à jour des méthodes et autres mises à jour**

Les autres mises à jour ont entraîné une diminution de 243 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, y compris les mises à jour des taux d'actualisation et des dividendes versés aux titulaires de contrats sur les produits avec participation, ainsi que les diverses autres mises à jour apportées à la modélisation et aux prévisions.

### **Incidence des modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts, le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les AERG par secteur**

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une augmentation de 22 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation découle des mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour certains produits d'assurance temporaire, contrebalancées en grande partie par les mises à jour apportées aux taux d'actualisation et aux participations aux excédents sur les produits avec participation, ainsi que les mises à jour des hypothèses de mortalité pour le sous-secteur de l'assurance de la Société. Ces variations ont entraîné une augmentation de 64 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (47 \$ après impôts), une augmentation de 43 \$ de la MSC, et une diminution de 96 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (71 \$ après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une augmentation de 108 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, laquelle découle de l'examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée. Ces variations ont entraîné une diminution de 16 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (12 \$ après impôts), une diminution de 202 \$ de la MSC, et une augmentation de 110 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (86 \$ après impôts).

Les modifications aux méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une augmentation de 62 \$ des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation s'explique par les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance à Singapour et les mises à jour des hypothèses de morbidité au Vietnam, contrebalancées par diverses mises à jour apportées à la modélisation et aux projections. Ces variations ont entraîné une diminution de 25 \$ du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (9 \$ après impôts), une diminution de 120 \$ de la MSC, et une augmentation de 76 \$ des autres éléments du résultat global avant impôts (58 \$ après impôts).

## **I) Transactions de réassurance**

### **Contrat avec Global Atlantic Financial Group**

Le 11 décembre 2023, la Société a annoncé qu'elle a conclu un contrat avec Global Atlantic Financial Group dans le but de réassurer des contrats de soins de longue durée aux États-Unis, des produits à règlement échelonné aux États-Unis et des blocs de contrats d'assurance vie entière traditionnels au Japon. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats. La transaction sera structurée comme une transaction de coassurance au moyen d'un contrat en quote-part à 80 % à l'égard du bloc de contrats de soins de longue durée et d'un contrat en quote-part de 100 % à l'égard des autres blocs.

La transaction vise un total combiné de passifs nets des contrats d'assurance et de placement de 13 milliards de dollars au 30 septembre 2023 et devrait être clôturée d'ici la fin de février 2024.

### **Contrats avec Venerable Holdings, Inc.**

Le 15 novembre 2021 et le 3 octobre 2022, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA »), a conclu des contrats de réassurance avec Venerable Holdings, Inc. dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels de rente variable aux États-Unis. Selon les modalités des transactions, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats de rente variable. La transaction a été structurée comme une transaction de coassurance à l'égard des passifs du fonds général et une transaction de coassurance modifiée relativement aux passifs des fonds distincts.

La transaction a été clôturée le 1<sup>er</sup> février 2022 et le 3 octobre 2022 et a donné lieu à une diminution avant impôts de 905 \$ de la marge sur services contractuels, comptabilisée en 2022.



## Note 8 Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont des engagements financiers contractuels de la Société qui ne contiennent pas de risque d'assurance important. Ces contrats sont évalués ultérieurement à la JVRN ou au coût amorti.

### a) Passifs des contrats de placement désignés à la JVRN

Les passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur sont désignés à la JVRN à la comptabilisation initiale et comprennent certains produits d'épargne-placement et de régimes de retraite. La Société ne détient aucun passif des contrats de placement qui est obligatoirement évalué à la JVRN.

Le tableau qui suit présente la variation des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Solde, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts au 1 <sup>er</sup> janvier	798 \$	825 \$
Nouveaux contrats	48	79
Changements des conditions du marché	47	(56)
Rachats et échéances	(122)	(99)
Incidence des fluctuations des taux de change	(22)	49
<b>Solde, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts au 31 décembre</b>	<b>749</b>	<b>798</b>
Passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	263 401	238 346
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>264 150 \$</b>	<b>239 144 \$</b>

Le montant à payer aux titulaires de contrats est déterminé par contrat en fonction d'actifs donnés. Par conséquent, la juste valeur des passifs est assujettie à un risque de rendement propre aux actifs, mais n'est pas assujettie au risque de crédit propre à la Société, puisque les passifs sont entièrement garantis. La Société a déterminé que tout risque de crédit résiduel n'est pas significatif et n'a aucune incidence importante sur la juste valeur des passifs.

### b) Passifs des contrats de placement évalués au coût amorti

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti comprennent principalement les produits de rente fixe qui procurent des paiements de revenu garanti pendant une période déterminée par contrat et qui ne sont pas conditionnels à la survie.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti, par secteur à présenter.

	2023		2022	
	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance <sup>1</sup>	Juste valeur	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance <sup>1</sup>	Juste valeur
<b>Aux 31 décembre</b>				
Asie	451 \$	438 \$	636 \$	607 \$
Canada	7 642	7 534	6 699	6 474
États-Unis	1 381	1 440	1 535	1 571
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 593	1 582	411	382
<b>Passifs des contrats de placement</b>	<b>11 067 \$</b>	<b>10 994 \$</b>	<b>9 281 \$</b>	<b>9 034 \$</b>

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2023, des passifs des contrats de placement d'une valeur comptable et d'une juste valeur respectivement de 27 \$ et 27 \$ (respectivement 38 \$ et 38 \$ en 2022) ont été réassurés par la Société. La valeur comptable nette et la juste valeur des passifs des contrats de placement étaient respectivement de 11 040 \$ et 10 967 \$ (respectivement 9 243 \$ et 8 996 \$ en 2022).

La variation des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti a découlé des facteurs suivants.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	9 281 \$	9 239 \$
Dépôts dans des contrats d'assurance	3 365	1 634
Intérêt	218	150
Retraits	(1 629)	(1 882)
Honoraires	1	-
Incidence des fluctuations des taux de change	(108)	81
Divers	(61)	59
<b>Solde aux 31 décembre</b>	<b>11 067 \$</b>	<b>9 281 \$</b>

La valeur comptable tient compte de l'amortissement aux taux qui actualisent exactement les flux de trésorerie projetés à la valeur comptable nette des passifs aux dates d'émission.

La juste valeur est établie en faisant une projection des flux de trésorerie selon les modalités du contrat, et en les actualisant aux taux du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la juste valeur des passifs des contrats de placement a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2.

### c) Obligations contractuelles liées aux contrats de placement

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats de placement étaient les suivants.

#### Passifs des contrats de placement<sup>1</sup>

Aux 31 décembre

Paielements exigibles par période

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
2023	268 537 \$	2 978 \$	1 408 \$	3 488 \$	276 411 \$
2022	241 301	2 749	1 789	3 932	249 771

<sup>1</sup> En raison de la nature des produits, des flux de trésorerie nets peuvent être générés avant l'échéance du contrat. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

## Note 9 Gestion du risque

Manuvie offre des produits en matière d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi que d'autres services financiers, ce qui expose la Société à une vaste gamme de risques. Manuvie gère ces risques en fonction d'un cadre de gestion du risque utilisé à l'échelle de l'entreprise. En gérant le risque, Manuvie a pour objectif d'optimiser de manière stratégique la prise de risque et la gestion du risque afin de soutenir la progression à long terme des revenus, du résultat et des fonds propres. Manuvie cherche à réaliser cet objectif en misant sur des occasions d'affaires et des stratégies comportant des profils de risque/rendement appropriés; en s'assurant que la direction en place dispose d'un savoir-faire adéquat pour exécuter les stratégies efficacement et pour relever, comprendre et gérer les risques inhérents sous-jacents; en s'assurant que les stratégies et les activités sont fidèles aux normes de l'entreprise et à ses normes de déontologie, ainsi qu'à ses capacités opérationnelles; en saisissant les occasions et en prenant les risques qui contribuent à l'accroissement de la diversification; et en prenant toutes les décisions relatives à la prise de risque à partir d'analyses des risques inhérents, des contrôles et des réductions des risques et du rapport de risque/rendement.

### a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres de créance et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme. La rentabilité des produits d'assurance et de rente de la Société ainsi que les honoraires qu'elle tire de ses activités de gestion de placements sont assujettis au risque de marché.

Les paragraphes suivants décrivent les facteurs qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur le niveau de risque de marché et les stratégies utilisées pour gérer ce risque.

### Stratégie de gestion du risque de marché

La stratégie de gestion du risque de marché est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme global de gestion du risque de marché et du risque d'illiquidité. Globalement, la stratégie de gestion du risque de marché de la Société comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant des activités de la Société. À l'échelle de l'entreprise, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché de la Société selon les limites associées aux résultats et à la volatilité des fonds propres.

Le tableau qui suit présente les principaux risques de marché de la Société et les stratégies qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque

	Principaux risques de marché				
	Risque lié aux actions cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux	Risque lié aux actifs alternatifs à long terme	Risque de change	Risque d'illiquidité
Conception et tarification de produits	✓	✓	✓	✓	✓
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable	✓	✓		✓	✓
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	✓			✓	✓
Appariement de l'actif et du passif	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion du change				✓	✓
Gestion du risque d'illiquidité					✓

### Stratégie de conception et de tarification de produits

Les directives, standards et lignes directrices de la Société en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que ses gammes de produits sont alignées sur sa philosophie de prise de risques et son appétit pour le risque, et, en particulier, à assurer que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur ses objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières des gammes de produits de Manuvie, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de ses gammes de fonds, de même que ses

stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Manuvie passe en revue et modifie régulièrement les principales caractéristiques de ses gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre ses objectifs en matière de profit et de respecter ses limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables du fonds général de la Société comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Les nouveaux produits, les arrangements de réassurance de nouveaux contrats et la souscription de nouveaux contrats d'assurance d'envergure doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

### **Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions**

L'exposition de la Société aux variations du marché des actions cotées découle essentiellement des passifs des contrats d'assurance liés à des garanties de rente variable et des placements en actions de sociétés cotées du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes variables. La Société a recours à la couverture dynamique à l'égard de ses affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Manuvie vise à gérer le risque lié aux actions cotées découlant de ses passifs des contrats d'assurance non assortis d'une couverture au moyen de la stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. La Société cherche à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de sa stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

### **Stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable**

La stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable vise à couvrir la sensibilité des passifs des contrats d'assurance assortis de garanties de rente variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés cotées et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes du portefeuille d'actifs de couverture.

Dans le cadre de son programme de couverture des garanties de rente variable, la Société a recours à une variété de contrats dérivés négociés en Bourse ou hors cote pour annuler la variation de valeur des garanties de rente variable. Les principaux instruments dérivés utilisés sont les contrats à terme normalisés sur indices boursiers, les contrats à terme normalisés sur obligations gouvernementales, les contrats à terme normalisés sur devises, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total, les options sur actions et les swaptions de taux d'intérêt. La position des instruments de couverture par rapport aux passifs des contrats d'assurance fait l'objet d'une surveillance continue en fonction de l'évolution des marchés. Selon les besoins, la position des actifs de couverture fait l'objet d'un rééquilibrage dynamique afin qu'ils demeurent dans les paramètres établis. Il est aussi possible que la Société utilise d'autres instruments dérivés avec l'objectif d'améliorer l'efficacité de la couverture.

La stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable de la Société n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annulera pas complètement les pertes (profits) sous-jacents résultant des obligations au titre des garanties assorties d'une couverture, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- l'ajustement au titre du risque lié au coût des garanties relatives aux passifs des contrats d'assurance est en grande partie couvert;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- les écarts de taux pourraient s'accroître et aucune mesure ne pourrait être prise pour faire les ajustements nécessaires;
- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- les autres risques ne sont pas tous couverts.

### **Stratégie de couverture d'actions à grande échelle**

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale du résultat de la Société à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil

d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent ce qui suit :

- Les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente variable non assorties d'une couverture dynamique
- Les placements en actions du fonds général soutenant les passifs garantis ajustables et les contrats d'assurance vie universelle à capital variable
- Les contrats hôtes liés aux garanties de contrats de rente variable non assortis d'une couverture dynamique

### Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

La stratégie d'appariement de l'actif et du passif de Manuvie est conçue pour assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue à l'intérieur des limites de risque. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de taux des swaps, au rendement du marché des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. La Société cherche à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification entre les catégories d'actifs et des risques propres aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

### Stratégie de gestion du risque de change

Manuvie a comme politique d'apparier généralement la monnaie de ses actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, la Société couvre ce risque, le cas échéant, pour stabiliser ses résultats et sa situation de fonds propres, et respecte les limites du risque de change de l'entreprise.

### Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à permettre à la Société de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer ses activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités. La composition de l'actif de l'état de la situation financière de la Société tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que les ratios de liquidité de Manuvie demeurent solides. Manuvie gère les liquidités au siège social et surveille étroitement la situation de trésorerie de ses principales filiales.

Manuvie cherche à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant ses activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. La Société conçoit des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. La Société définit les conditions de résiliation en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. La Société définit et met en œuvre des stratégies de placement qui visent à appairer le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de l'actif total de la Société. Manuvie vise à réduire le risque d'illiquidité à l'égard des activités de la Société en diversifiant les sources de financement de cette dernière et en gérant ses échéances de financement de manière appropriée. La Société prévoit et surveille dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

La Société maintient également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Les fonds de liquidités centralisés de Manuvie se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Manuvie a établi diverses sources de liquidités d'urgence, notamment une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 \$ auprès de certaines banques à charte canadiennes mise à la disposition de la Société et une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 \$ US auprès de certaines banques américaines mise à la disposition de la Société et de certaines de ses filiales

américaines. Au 31 décembre 2023, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités (néant en 2022). En outre, JHUSA est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »), ce qui permet à la Société d'obtenir, à titre de source additionnelle de liquidités, des prêts de la FHLBI, qui peuvent être garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, et des titres du Trésor et d'organismes américains admissibles. Au 31 décembre 2023, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à 4,3 milliards de dollars américains (3,8 milliards de dollars américains en 2022) selon les restrictions réglementaires et en vertu de la facilité de la FHLBI, de laquelle un montant de 500 \$ US (500 \$ US en 2022) a été emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

### Échéance des passifs financiers<sup>1</sup>

Au 31 décembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	- \$	1 672 \$	920 \$	3 479 \$	6 071 \$
Instruments de fonds propres	594	-	-	6 073	6 667
Dérivés	1 561	1 982	717	7 427	11 687
Dépôts de clients de la Banque <sup>2</sup>	16 814	2 963	1 839	-	21 616
Obligations locatives	100	133	68	49	350

<sup>1</sup> Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2023, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 21 616 \$ et 21 518 \$ (respectivement 22 507 \$ et 22 271 \$ en 2022). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2022).

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 470,2 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (477,7 milliards de dollars en 2022).

### b) Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

#### Garanties des contrats de rente variable et garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente variable et les garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2023 à 2043.

Manuvie cherche à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de ses garanties de rente variable et de ses garanties de fonds distincts en combinant ses stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte non tenu et net des réassurances.

## Garanties des contrats de rente variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre	2023			2022		
	Valeur de garantie <sup>1</sup>	Valeur du fonds	Montant net à risque <sup>1, 2, 3</sup>	Valeur de garantie <sup>1</sup>	Valeur du fonds	Montant net à risque <sup>1, 2, 3</sup>
Garantie de rente minimale	3 864 \$	2 735 \$	1 156 \$	4 357 \$	2 723 \$	1 639 \$
Garantie de retrait minimum	34 833	33 198	4 093	38 319	34 203	5 734
Garantie d'accumulations minimales	18 996	19 025	116	20 035	19 945	221
Prestations du vivant brutes <sup>4</sup>	57 693	54 958	5 365	62 711	56 871	7 594
Prestations de décès brutes <sup>5</sup>	9 133	17 279	975	10 465	15 779	2 156
Total, compte non tenu des réassurances	66 826	72 237	6 340	73 176	72 650	9 750
Prestations du vivant réassurées	24 208	23 146	3 395	26 999	23 691	4 860
Prestations de décès réassurées	3 400	2 576	482	3 923	2 636	1 061
Total des réassurances	27 608	25 722	3 877	30 922	26 327	5 921
<b>Total, net des réassurances</b>	<b>39 218 \$</b>	<b>46 515 \$</b>	<b>2 463 \$</b>	<b>42 254 \$</b>	<b>46 323 \$</b>	<b>3 829 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur de garantie et le montant net à risque à l'égard des garanties de retrait minimum au Canada et aux États-Unis reflètent la valeur temps de l'argent de ces demandes de règlement.

<sup>2</sup> Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte et suppose que les demandes de règlement sont immédiatement exigibles. En pratique, les prestations de décès garanties sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance du décès des titulaires de contrats si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur de la garantie. En ce qui a trait à la garantie de retrait minimum, le montant à risque repose sur l'hypothèse que les prestations sont versées sous forme de rente viagère à compter de la date la plus rapprochée correspondant à l'âge auquel le revenu déterminé dans le contrat doit commencer à être versé. Ces prestations sont également conditionnelles et exigibles uniquement à la date d'échéance ou de début de versement de la rente dans le futur, si les titulaires de contrats sont toujours vivants et n'ont pas résilié leurs contrats et que la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur de la garantie. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

<sup>3</sup> Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2023 s'élevait à 2 463 \$ (3 829 \$ en 2022) et ce montant était réparti de la manière suivante : 391 \$ US (737 \$ US en 2022) provenaient des activités de la Société aux États-Unis, 1 559 \$ (2 154 \$ en 2022) provenaient des activités de la Société au Canada, 140 \$ US (275 \$ US en 2022) provenaient des activités de la Société au Japon et 155 \$ US (224 \$ US en 2022) provenaient des activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et des activités de réassurance en voie de liquidation de la Société.

<sup>4</sup> Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès, comme présenté à la note de bas de tableau 5.

<sup>5</sup> Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

### Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie, y compris les contrats de rente variable et les contrats d'assurance vie à capital variable, sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre	2023	2022
<b>Catégorie de placement</b>		
Fonds d'actions	45 593 \$	42 506 \$
Fonds équilibrés	35 801	36 290
Fonds d'obligations	8 906	9 336
Fonds du marché monétaire	1 559	1 924
Autres placements à taux d'intérêt fixe	1 907	2 029
<b>Total</b>	<b>93 766 \$</b>	<b>92 085 \$</b>

### Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, la Société présente des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des passifs attribuables aux mises à jour des hypothèses autres qu'économiques, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de la Société. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut garantir que leur incidence réelle sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires sera telle qu'elle l'a indiquée.

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Les tableaux ci-après présentent les incidences possibles sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et

30 % de la valeur de marché des actions cotées. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs assortis d'une couverture. Bien que la Société ne puisse estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulé par la variation des actifs assortis d'une couverture dynamique, elle pose certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique compensent 95 % des variations du passif des contrats de rente variable couvertes attribuables aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que les programmes de couverture dynamique et à grande échelle pourraient dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions. L'adoption d'IFRS 17 n'a pas donné lieu à une modification de la méthode ou des hypothèses utilisées pour obtenir l'information sur la sensibilité.

### Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation du rendement des actions cotées<sup>1</sup>

Au 31 décembre 2023	Résultat net attribué aux actionnaires					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
<b>Sensibilité sous-jacente</b>						
Garanties au titre des contrats de rente variable <sup>2</sup>	(2 370)	\$ (1 460)	\$ (670)	\$ 550	\$ 1 010	\$ 1 390
Placements en actions du fonds général <sup>3</sup>	(1 170)	(770)	(390)	380	760	1 140
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(3 540)	(2 230)	(1 060)	930	1 770	2 530
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle <sup>4</sup>	880	530	240	(190)	(340)	(460)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et avant prise en compte de l'incidence de la réassurance	(2 660)	(1 700)	(820)	740	1 430	2 070
Incidence de la réassurance	1 470	900	420	(350)	(650)	(910)
<b>Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et de la réassurance</b>	<b>(1 190)</b>	<b>\$ (800)</b>	<b>\$ (400)</b>	<b>\$ 390</b>	<b>\$ 780</b>	<b>\$ 1 160</b>

Au 31 décembre 2022	Résultat net attribué aux actionnaires					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
<b>Sensibilité sous-jacente</b>						
Garanties au titre des contrats de rente variable <sup>2</sup>	(2 110)	\$ (1 310)	\$ (610)	\$ 530	\$ 980	\$ 1 360
Placements en actions du fonds général <sup>3</sup>	(1 450)	(920)	(420)	400	780	1 170
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(3 560)	(2 230)	(1 030)	930	1 760	2 530
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle <sup>4</sup>	930	570	260	(220)	(400)	(540)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et avant prise en compte de l'incidence de la réassurance	(2 630)	(1 660)	(770)	710	1 360	1 990
Incidence de la réassurance	1 170	740	350	(310)	(580)	(810)
<b>Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et de la réassurance</b>	<b>(1 460)</b>	<b>\$ (920)</b>	<b>\$ (420)</b>	<b>\$ 400</b>	<b>\$ 780</b>	<b>\$ 1 180</b>

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> En ce qui concerne les contrats de rente variable évalués selon la MHV, l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt entraîne un ajustement de la MSC, sauf si l'option d'atténuation du risque s'applique. La Société a choisi d'appliquer l'option d'atténuation du risque; par conséquent, une partie de l'incidence est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires plutôt que comme un ajustement de la MSC. Si la MSC pour un groupe de contrats de rente variable est épuisée, l'incidence globale est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires.

<sup>3</sup> L'incidence sur les placements en actions du fonds général comprend les placements du fonds général à l'appui des passifs des contrats d'assurance de la Société, les capitaux de lancement du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (dans des fonds distincts et fonds communs de placement) et l'incidence sur les passifs des contrats d'assurance des produits d'honoraires futurs prévus sur les produits d'assurance vie universelle à capital variable et d'autres produits en unités de compte. L'incidence ne comprend pas l'incidence possible sur la pondération des actions cotées. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

<sup>4</sup> Comprend l'incidence du rééquilibrage présumé des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence de la couverture dynamique représente l'incidence de la compensation, par les couvertures d'actions, de 95 % de la variation du passif des contrats de rente variable assortis d'une couverture dynamique attribuable aux fluctuations du marché, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture aux fins comptables, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée et les actions et les taux d'intérêt qui est différente par rapport aux prévisions.

## Incidence immédiate possible sur la marge sur services contractuels, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires<sup>1, 2, 3</sup>

Au 31 décembre 2023	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Garanties au titre des contrats de rente variable comptabilisées dans la MSC	(3 810) \$	(2 370) \$	(1 100) \$	940 \$	1 760 \$	2 470 \$
Incidence de l'atténuation du risque—couverture <sup>4</sup>	1 150	700	310	(250)	(450)	(600)
Incidence de l'atténuation du risque—réassurance <sup>4</sup>	1 850	1 140	530	(450)	(830)	(1 150)
Contrats de rente variable, compte tenu de l'atténuation du risque	(810)	(530)	(260)	240	480	720
Placements en actions du fond général	(940)	(610)	(300)	290	590	870
<b>Marge sur services contractuels (avant impôts)</b>	<b>(1 750) \$</b>	<b>(1 140) \$</b>	<b>(560) \$</b>	<b>530 \$</b>	<b>1 070 \$</b>	<b>1 590 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires (après impôts)<sup>5</sup></b>	<b>(730) \$</b>	<b>(490) \$</b>	<b>(240) \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>460 \$</b>	<b>680 \$</b>
<b>Total du résultat global attribué aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>(1 920) \$</b>	<b>(1 290) \$</b>	<b>(640) \$</b>	<b>620 \$</b>	<b>1 240 \$</b>	<b>1 840 \$</b>
Au 31 décembre 2022	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Garanties au titre des contrats de rente variable comptabilisées dans la MSC	(3 410) \$	(2 140) \$	(1 010) \$	890 \$	1 670 \$	2 360 \$
Incidence de l'atténuation du risque—couverture <sup>4</sup>	1 200	740	340	(280)	(510)	(690)
Incidence de l'atténuation du risque—réassurance <sup>4</sup>	1 480	930	440	(390)	(730)	(1 030)
Contrats de rente variable, compte tenu de l'atténuation du risque	(730)	(470)	(230)	220	430	640
Placements en actions du fond général	(520)	(370)	(210)	240	490	730
<b>Marge sur services contractuels (avant impôts)</b>	<b>(1 250) \$</b>	<b>(840) \$</b>	<b>(440) \$</b>	<b>460 \$</b>	<b>920 \$</b>	<b>1 370 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires (après impôts)<sup>5</sup></b>	<b>(620) \$</b>	<b>(410) \$</b>	<b>(210) \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>400 \$</b>	<b>600 \$</b>
<b>Total du résultat global attribué aux actionnaires (après impôts)</b>	<b>(2 080) \$</b>	<b>(1 330) \$</b>	<b>(630) \$</b>	<b>610 \$</b>	<b>1 180 \$</b>	<b>1 780 \$</b>

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique compensent 95 % des variations du passif des contrats de rente variable couverts attribuables aux fluctuations du marché.

<sup>3</sup> Les règles du BSIF relatives aux garanties des fonds distincts tiennent compte de la pleine incidence sur les fonds propres des chocs subis sur une période de 20 trimestres dans une fourchette prescrite. Par conséquent, la détérioration des marchés des actions pourrait entraîner d'autres augmentations des exigences réglementaires après le choc initial.

<sup>4</sup> En ce qui concerne les contrats de rente variable évalués selon la MHV, l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt entraîne un ajustement de la MSC, sauf si l'option d'atténuation du risque s'applique. La Société a choisi d'appliquer l'option d'atténuation du risque; par conséquent, une partie de l'incidence est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires plutôt que comme un ajustement de la MSC. Si la MSC pour un groupe de contrats de rente variable est épuisée, l'incidence globale est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires.

<sup>5</sup> Les autres éléments du résultat global ne devraient pas être sensibles à l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt sur les contrats de rente variable.

### Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux

Au 31 décembre 2023, la Société a estimé que la sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires à une baisse parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt correspondait à un profit de 100 \$, et que la sensibilité à une hausse parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt correspondait à une charge de 100 \$.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt. Cette variation comprend une variation des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Les incidences possibles d'une variation parallèle de 50 points de base de l'écart de taux des obligations de sociétés et d'une variation parallèle de 20 points de base des écarts de taux des swaps sont également présentées séparément. Les incidences tiennent compte de l'incidence nette des variations de la valeur des actifs dans les composantes passif et excédent et des variations de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour les contrats d'assurance, y compris ceux dont les flux de trésorerie varient en fonction des rendements des éléments sous-jacents et dont la valeur actualisée est calculée au moyen de la modélisation stochastique. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

Les sensibilités aux taux d'intérêt présentées tiennent compte des désignations comptables des actifs financiers et des passifs des contrats d'assurance correspondants de la Société. Dans la plupart des cas, ces actifs et ces passifs sont désignés à la JVAERG et, par conséquent, les incidences des variations des taux d'intérêt touchent principalement les autres éléments du résultat global. Les variations des taux d'intérêt ont également une incidence sur la MSC pour les contrats évalués selon la MHV lorsque les montants n'échoient pas aux titulaires de contrats. En outre, les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur le résultat net lorsqu'elles ont trait aux dérivés non désignés dans des relations de couverture aux fins comptables et sur les contrats évalués selon la MHV lorsque la MSC est épuisée.

Les sensibilités aux taux d'intérêt présentées présument qu'il n'y a pas d'inefficacité dans la couverture aux fins comptables, étant donné que les programmes de couverture aux fins comptables de la Société sont optimisés pour tenir compte des variations parallèles des taux d'intérêt, de sorte que l'incidence de ces chocs sur le résultat net est négligeable. Toutefois, la partie inefficace aux fins comptables de la couverture actuelle est sensible aux variations non parallèles des taux d'intérêt et dépendra de la forme et de l'ampleur des variations des taux d'intérêt, de sorte que l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait également varier.



Les sensibilités varient dans toutes les régions dans lesquelles la Société exerce ses activités, et les incidences des fluctuations de la courbe de rendement varient selon la région où les fluctuations se produisent. Ainsi, les incidences des variations non parallèles peuvent différer considérablement des incidences estimées des variations parallèles.

Les sensibilités au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux sont déterminées isolément les unes des autres et ne reflètent donc pas l'incidence combinée de la survenance simultanée des variations des taux des obligations d'État et des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Par conséquent, l'incidence du cumul de chaque sensibilité individuelle pourrait être considérablement différente de l'incidence des sensibilités aux variations simultanées des variations des taux d'intérêt et des écarts de taux.

Les incidences possibles ne tiennent pas compte non plus de toute autre incidence possible des variations des taux d'intérêt, par exemple, de la MSC à la comptabilisation sur la souscription d'affaires nouvelles ou de la diminution des intérêts tirés des achats d'actifs à revenu fixe futurs.

Les incidences ne reflètent aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme de la Société. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme de la Société. De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme » ci-dessous.

**Incidences possibles sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt, des écarts de taux des obligations de sociétés ou des écarts de taux des swaps par rapport aux taux actuels<sup>1, 2, 3, 4</sup>**

Au 31 décembre 2023	Taux d'intérêt		Écarts de taux des obligations de sociétés		Écarts de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
(après impôts, sauf pour la MSC)						
MSC	- \$	(100) \$	- \$	(100) \$	- \$	- \$
Résultat net attribué aux actionnaires	100	(100)	-	-	100	(100)
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(300)	300	(200)	300	(100)	100
Total du résultat global attribué aux actionnaires	(200)	200	(200)	300	-	-

Au 31 décembre 2022	Taux d'intérêt		Écarts de taux des obligations de sociétés		Écarts de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
(après impôts, sauf pour la MSC)						
MSC	(100) \$	- \$	(100) \$	- \$	- \$	- \$
Résultat net attribué aux actionnaires	1 700	(1 500)	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(1 900)	1 600	-	-	-	-
Total du résultat global attribué aux actionnaires	(200)	100	-	-	-	-

<sup>1</sup> Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

<sup>2</sup> Les estimations comprennent les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt.

<sup>3</sup> Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

<sup>4</sup> La Société a adopté les principes relatifs à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ainsi, les analyses de sensibilité pour 2023 et 2022 sont fondées sur des méthodes de comptabilité différentes, c'est-à-dire que l'analyse pour 2023 tient compte des incidences de la comptabilité de couverture tandis que celle pour 2022 n'en tient pas compte.

**Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme**

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires découlant d'une variation immédiate de 10 % des valeurs de marché des actifs alternatifs à long terme. La méthode ou les hypothèses importantes utilisées pour obtenir l'information sur la sensibilité sont les mêmes qu'à la période précédente.

Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les infrastructures et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur de l'énergie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le secteur de l'énergie comprend des participations dans diverses sociétés du secteur du pétrole et du gaz issues des activités traditionnelles et liées à des actifs du secteur en amont et du secteur intermédiaire qui sont en voie de liquidation, et des participations dans des sociétés fermées liées à la transition énergétique dans des domaines qui appuient la transition vers des formes d'énergie à faibles émissions de carbone, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire, les batteries et les aimants.

L'incidence ne tient pas compte des variations possibles futures de la volatilité du rendement des actifs à revenu non fixe. Voir la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées » ci-dessus pour plus de renseignements.

### Incidence immédiate possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme<sup>1</sup>

Aux (après impôts, sauf pour la MSC)	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
MSC compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle	(100) \$	100 \$	(100) \$	100 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	(2 400)	2 400	(2 500)	2 500
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(200)	200	(100)	100
Total du résultat global attribué aux actionnaires	(2 600)	2 600	(2 600)	2 600

<sup>1</sup>) Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

### Mesures d'exposition et sensibilités au risque de change

En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2023, la Société n'avait pas d'exposition au risque de change non appariée importante.

### Stratégie d'exposition au risque d'illiquidité

Manuvie gère les niveaux de liquidités collectives consolidées et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis. Ces seuils sont basés sur des scénarios de crise fondés sur le risque d'illiquidité comportant des horizons temporels variables.

Le recours accru à des dérivés aux fins de couverture exige qu'une plus grande attention soit portée à l'évaluation et à la gestion du risque lié aux liquidités d'urgence relatif à ces instruments, notamment le transfert des dérivés hors cote vers des chambres de compensation aux États-Unis et au Japon, qui fait ressortir l'importance des espèces à titre de principale source de liquidités par rapport aux placements dans des titres. La valeur de marché du portefeuille d'instruments dérivés de la Société est ainsi régulièrement soumise à des tests de simulation de crise dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans diverses conditions de marché.

### c) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave, des défis sectoriels et des facteurs propres aux sociétés pourraient entraîner des défaillances ou des déclassements et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur relativement aux placements du fonds général.

La Société gère le risque de crédit au moyen de politiques et de méthodes qui comprennent un processus défini d'évaluation du crédit et d'attribution, la délégation des droits d'approbation du crédit et l'établissement de limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région. Le risque lié aux contreparties à des dérivés correspond au risque de crédit possible net, qui tient compte de la juste valeur de toutes les transactions avec chacune des contreparties, nette des garanties détenues, et d'une provision pour refléter le risque possible futur. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées.

La Société s'assure également, si la situation le justifie, que les créances hypothécaires, les placements privés et les prêts aux clients de la Banque sont garantis. Le type de garantie dépend du risque de crédit de la contrepartie.

Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est analysé à la note 9 f) et le risque de crédit lié aux contreparties à la réassurance, à la note 9 k).

## I) Qualité du crédit

Le tableau qui suit présente les instruments financiers soumis au risque de crédit, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit, et les autres expositions importantes au risque de crédit sur les engagements de prêt, avec provisions, selon qu'ils font l'objet de provisions au stade 1, au stade 2 ou au stade 3. Pour chaque type d'actif présenté dans le tableau, les instruments financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG sont regroupés. Les instruments financiers évalués au coût amorti sont présentés compte non tenu de la provision pour pertes sur créances, qui est présentée séparément. Les instruments financiers évalués à la JVAERG sont présentés à la juste valeur, et la provision pour pertes sur créances est présentée séparément.

Au 31 décembre 2023	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
<b>Titres de créance</b>				
De qualité supérieure	198 935 \$	2 252 \$	- \$	201 187 \$
De qualité inférieure	5 367	596	-	5 963
Défaillance	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>204 302</b>	<b>2 848</b>	<b>-</b>	<b>207 150</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués au coût amorti	-	1	-	1
<b>Déduction faite de la provision</b>	<b>204 302</b>	<b>2 847</b>	<b>-</b>	<b>207 149</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués à la JVAERG	283	54	6	343
<b>Placements privés</b>				
De qualité supérieure	37 722	1 644	-	39 366
De qualité inférieure	5 210	295	81	5 586
<b>Total</b>	<b>42 932</b>	<b>1 939</b>	<b>81</b>	<b>44 952</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués au coût amorti	-	-	-	-
<b>Déduction faite de la provision</b>	<b>42 932</b>	<b>1 939</b>	<b>81</b>	<b>44 952</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués à la JVAERG	126	108	83	317
<b>Créances hypothécaires commerciales</b>				
AAA	279	-	-	279
AA	6 815	-	-	6 815
A	14 259	134	-	14 393
BBB	5 513	984	-	6 497
BB	10	532	-	542
B et moins	145	71	107	323
<b>Total</b>	<b>27 021</b>	<b>1 721</b>	<b>107</b>	<b>28 849</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués au coût amorti	1	2	-	3
<b>Déduction faite de la provision</b>	<b>27 020</b>	<b>1 719</b>	<b>107</b>	<b>28 846</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués à la JVAERG	40	42	143	225
<b>Créances hypothécaires résidentielles</b>				
Productives	20 898	1 570	-	22 468
Non productives	-	-	60	60
<b>Total</b>	<b>20 898</b>	<b>1 570</b>	<b>60</b>	<b>22 528</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués au coût amorti	4	2	2	8
<b>Déduction faite de la provision</b>	<b>20 894</b>	<b>1 568</b>	<b>58</b>	<b>22 520</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués à la JVAERG	-	-	-	-
<b>Prêts aux clients de la Banque</b>				
Productifs	2 387	44	-	2 431
Non productifs	-	-	8	8
<b>Total</b>	<b>2 387</b>	<b>44</b>	<b>8</b>	<b>2 439</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués au coût amorti	2	-	1	3
<b>Déduction faite de la provision</b>	<b>2 385</b>	<b>44</b>	<b>7</b>	<b>2 436</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués à la JVAERG	-	-	-	-
<b>Autres placements</b>				
De qualité supérieure	3 791	-	-	3 791
De qualité inférieure	360	-	-	360
Défaillance	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4 151</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 151</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués au coût amorti	1	-	-	1
<b>Déduction faite de la provision</b>	<b>4 150</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 150</b>
Provision pour pertes sur créances au titre des actifs évalués à la JVAERG	16	-	-	16
<b>Engagements de prêt</b>				
Provision pour pertes sur créances	9	1	2	12
<b>Total, déduction faite de la provision</b>	<b>301 683 \$</b>	<b>8 117 \$</b>	<b>253 \$</b>	<b>310 053 \$</b>

## II) Provision pour pertes sur créances

Le tableau suivant présente les détails de la provision pour pertes sur créances par stade au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date selon IFRS 9.

Au 31 décembre 2023	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de l'exercice	511 \$	141 \$	72 \$	724 \$
Réévaluation nette en raison des transferts	4	6	(10)	-
<i>Transfert au stade 1</i>	12	(11)	(1)	-
<i>Transfert au stade 2</i>	(6)	28	(22)	-
<i>Transfert au stade 3</i>	(2)	(11)	13	-
Montages, acquisitions et cessions, montant net	45	8	(23)	30
Remboursements	-	-	-	-
Modifications des risques, paramètres et modèles	(71)	48	233	210
Écart de conversion et autres ajustements	(7)	7	(35)	(35)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>482 \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>929 \$</b>

Le tableau qui suit présente les actifs financiers qui sont échus mais non dépréciés et ceux qui sont dépréciés au 31 décembre 2022 selon IAS 39.

Au 31 décembre 2022	Échus mais non dépréciés			Total - dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance <sup>1, 2</sup>				
JVRN	2 059 \$	71 \$	2 130 \$	9 \$
DV	922	-	922	-
Placements privés <sup>1</sup>	317	152	469	229
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	103	-	103	74
Autres actifs financiers	36	34	70	1
<b>Total</b>	<b>3 437 \$</b>	<b>257 \$</b>	<b>3 694 \$</b>	<b>313 \$</b>

<sup>1</sup> Des paiements de 12 \$ sur la tranche d'actifs financiers échus depuis moins de 90 jours de 3 297 \$ ont été reportés.

<sup>2</sup> Des paiements de 4 \$ sur la tranche d'actifs financiers échus depuis plus de 90 jours de 224 \$ ont été reportés.

## III) Jugements et estimations importants

Le tableau suivant présente, par marché, certaines variables macroéconomiques importantes utilisées pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues. Dans les scénarios de base, optimiste et pessimiste, les prévisions sont fournies pour les 12 prochains mois, puis pour le reste de la période prévisionnelle, ce qui correspond à une vision à moyen terme.

Au 31 décembre 2023	Trimestre considéré	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste 1		Scénario pessimiste 2	
		12 prochains mois	4 exercices suivants	12 prochains mois	4 exercices suivants	12 prochains mois	4 exercices suivants	12 prochains mois	4 exercices suivants
Canada									
Produit intérieur brut (PIB), en milliards de dollars US	1 448 \$	1,6 %	2,0 %	3,6 %	2,3 %	(2,1 %)	2,2 %	(4,1 %)	2,1 %
Taux de chômage	5,8 %	6,0 %	5,8 %	5,3 %	4,9 %	7,9 %	7,7 %	9,2 %	9,3 %
Pétrole brut léger non corrosif NYMEX (en dollars US, par baril)	85,7 \$	82,8	71,4	85,3	71,7	68,0	64,8	58,9	58,6
États-Unis									
Produit intérieur brut (PIB), en milliards de dollars US	22 531 \$	1,3 %	2,3 %	3,6 %	2,4 %	(2,5 %)	2,6 %	(4,2 %)	2,5 %
Taux de chômage	3,9 %	3,9 %	4,0 %	3,2 %	3,3 %	6,5 %	5,8 %	6,9 %	7,6 %
Indice des obligations de sociétés américaines de 7 à 10 ans notées BBB	6,6 %	6,5 %	6,0 %	6,2 %	6,1 %	6,0 %	5,4 %	6,6 %	5,3 %
Japon									
Produit intérieur brut (PIB), en milliards de JPY	559 492 ¥	0,4 %	0,8 %	2,5 %	1,0 %	(4,6 %)	1,1 %	(8,3 %)	1,7 %
Taux de chômage	2,7 %	2,7 %	2,4 %	2,6 %	2,2 %	3,2 %	3,1 %	3,3 %	3,7 %
Hong Kong									
Taux de chômage	2,8 %	2,9 %	3,2 %	2,6 %	2,8 %	4,0 %	4,0 %	4,4 %	4,8 %
Indice Hang Seng	19 316	20,9 %	5,1 %	35,4 %	4,7 %	(13,6 %)	11,3 %	(34,1 %)	14,8 %
Chine									
Produit intérieur brut (PIB), en milliards de CNY	108 251 \$	6,0 %	4,3 %	9,5 %	4,4 %	(1,2 %)	4,6 %	(4,7 %)	3,9 %
Indice FTSE Xinhua A200	9 852	7,3 %	5,0 %	26,6 %	3,0 %	(31,4 %)	11,9 %	(42,0 %)	13,4 %

#### IV) Sensibilité aux modifications des hypothèses économiques

Le tableau suivant présente les provisions pour pertes de crédit attendues découlant des quatre scénarios macroéconomiques (le scénario de base de meilleure estimation avec une pondération plus élevée, le scénario optimiste et les deux scénarios pessimistes), pondérés en fonction de la probabilité qu'ils se réalisent, et la provision pour pertes de crédit attendues selon le scénario de base uniquement.

Aux	31 décembre 2023
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	929 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	659 \$
Écart – montant	270 \$
Écart – pourcentage	29,08 %

#### d) Prêts, rachats et prises en pension de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits d'honoraires. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise à la Société du titre sous-jacent. La valeur de marché des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents prêtés. Au 31 décembre 2023, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur de marché s'élevait à 626 \$ (723 \$ en 2022). La Société détient des garanties dont la valeur de marché actuelle excède la valeur des titres prêtés dans tous les cas.

La Société participe à des prises en pension de titres afin de dégager des produits d'honoraires, prendre possession de titres permettant de couvrir des positions à découvert sur des instruments semblables et répondre à ses besoins de financement à court terme. Au 31 décembre 2023, la Société participait à des prises en pension de titres de 466 \$ (895 \$ en 2022) qui sont comptabilisées à titre de créances à court terme. De plus, la Société a conclu des opérations de mise en pension de titres totalisant 202 \$ au 31 décembre 2023 (895 \$ en 2022) qui sont comptabilisées dans les Dettes fournisseurs.

#### e) Swaps sur défaillance de crédit

La Société reproduit l'exposition à des émetteurs particuliers en vendant des protections de crédit au moyen de swaps sur défaillance de crédit afin de compléter ses placements dans les titres de créance sur le marché au comptant. La Société ne souscrit pas de protection par swaps sur défaillance du crédit excédant ses placements en obligations d'État. Un swap sur défaillance de crédit est un instrument dérivé représentant une entente entre deux parties qui acceptent d'échanger le risque de crédit d'une seule entité déterminée ou d'un indice fondé sur le risque de crédit d'un groupe d'entités (appelées communément « entité de référence » ou portefeuille d'« entités de référence ») en contrepartie d'une prime versée périodiquement. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit ont généralement une durée de cinq ans.

Les tableaux ci-dessous présentent les détails des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues par type de contrats et par note de crédit des agences externes pour les titres de référence sous-jacents.

Au 31 décembre 2023	Montant notionnel <sup>1</sup>	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nbre d'années) <sup>2</sup>
<b>Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier<sup>3, 4</sup> – Dettes des sociétés</b>			
AA	23 \$	1 \$	4
A	94	2	3
BBB	14	–	1
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	131 \$	3 \$	3
<b>Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues</b>	<b>131 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>3</b>

Au 31 décembre 2022	Montant notionnel <sup>1</sup>	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nbre d'années) <sup>2</sup>
<b>Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier<sup>3, 4</sup> – Dettes des sociétés</b>			
AA	– \$	– \$	–
A	133	4	4
BBB	26	–	1
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	159 \$	4 \$	4
<b>Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues</b>	<b>159 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>4</b>

<sup>1</sup> Le montant notionnel représente le montant maximal des paiements futurs de la Société à ses contreparties advenant une défaillance du crédit sous-jacent et l'absence de recouvrement sur les obligations sous-jacentes de l'émetteur.

<sup>2</sup> L'échéance moyenne pondérée des swaps sur défaillance de crédit est pondérée en fonction du montant notionnel.

<sup>3</sup> Les notations sont fondées sur celles de S&P, lorsqu'elles sont disponibles, puis sur celles de Moody's, DBRS et Fitch. Lorsqu'aucune note d'une agence de notation n'est disponible, une note interne est utilisée.

<sup>4</sup> La Société ne détenait aucune protection de crédit achetée au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

## **f) Dérivés**

L'exposition ponctuelle aux pertes de la Société liée au risque de crédit de la contrepartie de l'instrument dérivé est limitée au montant des profits nets qui reviendraient à la contrepartie en question. Le risque brut lié à une contrepartie de l'instrument dérivé est mesuré selon le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus) de tous les contrats en cours qui affichent des profits, à l'exclusion de tous les contrats faisant contrepoids parce qu'ils affichent des pertes et de l'incidence des garanties disponibles. La Société limite le risque de crédit lié aux contreparties de l'instrument dérivé au moyen de l'établissement de contrats avec des contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité; de la conclusion de conventions-cadres de compensation, qui permettent de compenser les contrats affichant une perte dans le cas de la défaillance d'une contrepartie; et de la conclusion d'accords Annexe de soutien au crédit selon lesquels des garanties doivent être remises par les contreparties lorsque l'exposition excède un certain seuil.

Tous les contrats sont détenus auprès de contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité, ou garanties par celles-ci, et dont la majorité ont une notation de A- ou plus. Au 31 décembre 2023, les contreparties aux contrats de dérivés de la Société étaient notées AA- ou plus dans 33 % des cas (36 % en 2022). Au 31 décembre 2023, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 1 357 \$ (1 582 \$ en 2022). L'exposition nette au risque de crédit de cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de néant (néant en 2022).

## **g) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers**

Certains dérivés, prêts de titres et conventions de mise en pension sont assortis de droits de compensation conditionnels. La Société ne compense pas ces instruments financiers dans les états de la situation financière consolidés, puisque les droits de compensation sont soumis à des conditions.

Dans le cas de dérivés, la garantie est demandée et affectée aux contreparties et aux chambres de compensation pour gérer le risque de crédit conformément aux Annexes de soutien au crédit des swaps et des ententes de compensation. En vertu des conventions-cadres de compensation, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autre résiliation par anticipation.

En ce qui a trait aux prises en pension de titres et aux mises en pension de titres, des garanties additionnelles peuvent être demandées ou affectées à des contreparties afin de gérer l'exposition au risque de crédit en vertu de conventions bilatérales de prise en pension de titres et de mise en pension de titres. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la contrepartie de la prise en pension de titres, la Société est en droit de liquider la garantie détenue et de la porter en réduction de l'obligation de la contrepartie connexe.

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence des conventions-cadres de compensation soumises à conditions et d'arrangements semblables. Les arrangements semblables peuvent comprendre les conventions-cadres de mise en pension de titres mondiales, les conventions-cadres de prêt de titres mondiales et tous les droits connexes à des garanties financières offertes ou reçues.

Au 31 décembre 2023	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				Montant net incluant les entités de financement <sup>3</sup>	Montant net excluant les entités de financement
	Valeur brute des instruments financiers <sup>1</sup>	Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) <sup>2</sup>			
<b>Actifs financiers</b>						
Actifs dérivés	9 044 \$	(6 516) \$	(2 374) \$	154 \$	154 \$	
Prêts de titres	626	-	(626)	-	-	
Prises en pension de titres	466	(202)	(264)	-	-	
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>10 136 \$</b>	<b>(6 718) \$</b>	<b>(3 264) \$</b>	<b>154 \$</b>	<b>154 \$</b>	
<b>Passifs financiers</b>						
Passifs dérivés	(12 600) \$	6 516 \$	5 958 \$	(126) \$	(57) \$	
Mises en pension de titres	(202)	202	-	-	-	
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(12 802) \$</b>	<b>6 718 \$</b>	<b>5 958 \$</b>	<b>(126) \$</b>	<b>(57) \$</b>	

Au 31 décembre 2022	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				Montant net incluant les entités de financement <sup>3</sup>	Montant net excluant les entités de financement
	Valeur brute des instruments financiers <sup>1</sup>	Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) <sup>2</sup>			
<b>Actifs financiers</b>						
Actifs dérivés	9 072 \$	(7 170) \$	(1 687) \$	215 \$	215 \$	
Prêts de titres	723	-	(723)	-	-	
Prises en pension de titres	895	(779)	(116)	-	-	
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>10 690 \$</b>	<b>(7 949) \$</b>	<b>(2 526) \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>215 \$</b>	
<b>Passifs financiers</b>						
Passifs dérivés	(15 151) \$	7 170 \$	7 834 \$	(147) \$	(103) \$	
Mises en pension de titres	(895)	779	116	-	-	
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(16 046) \$</b>	<b>7 949 \$</b>	<b>7 950 \$</b>	<b>(147) \$</b>	<b>(103) \$</b>	

<sup>1)</sup> Les actifs et passifs financiers comprennent des intérêts courus respectivement de 502 \$ et 913 \$ (respectivement 488 \$ et 862 \$ en 2022).

<sup>2)</sup> Les garanties financières et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement. Au 31 décembre 2023, la Société avait des garanties plus que suffisantes sur les actifs dérivés hors cote, les passifs dérivés hors cote, les prêts de titres, les prises en pension de titres et les mises en pension de titres d'un montant respectivement de 424 \$, 1 420 \$, 20 \$ et néant (respectivement 507 \$, 1 528 \$, 63 \$ et néant en 2022). Au 31 décembre 2023, les garanties offertes (reçues) ne comprenaient pas les garanties en cours de compensation sur les instruments hors cote, ou la marge initiale sur les contrats négociés en Bourse ou les contrats réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

<sup>3)</sup> Comprend des dérivés conclus entre la Société et son entité de financement non consolidée. La Société n'échange pas les garanties sur les contrats de dérivés qu'elle a conclus avec cette entité. Voir la note 18.

En outre, certains actifs au titre de billets indexés sur un risque de crédit et certains passifs au titre de billets d'apport à l'excédent à taux variable de la Société sont assortis de droits de compensation inconditionnels. En vertu des conventions de compensation, la Société détient des droits de compensation, y compris en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la Société. Ces instruments financiers sont compensés dans les états de la situation financière consolidés.

Un billet indexé sur un risque de crédit est un instrument de créance dont la durée est liée, dans ce cas, à celle d'un billet d'apport à l'excédent à taux variable. Un billet d'apport à l'excédent est un titre de créance subordonnée souvent considéré comme faisant partie du compte de surplus (l'équivalent réglementaire des capitaux propres aux États-Unis) par certains organismes de réglementation de l'assurance aux États-Unis. Les paiements d'intérêts sur les billets d'apport à l'excédent sont effectués après avoir d'abord effectué tous les autres paiements contractuels. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence de la compensation inconditionnelle.

	Valeur brute des instruments financiers	Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire	Montant net des instruments financiers
<b>Au 31 décembre 2023</b>			
Billets indexés sur un risque de crédit <sup>1</sup>	<b>1 276 \$</b>	<b>(1 276) \$</b>	<b>- \$</b>
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	<b>(1 276)</b>	<b>1 276</b>	<b>-</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>			
Billets indexés sur un risque de crédit <sup>1</sup>	1 242 \$	(1 242) \$	- \$
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	(1 242)	1 242	-

<sup>1</sup> Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation. Voir la note 19 g).

## h) Concentrations du risque

La Société établit les cibles et les limites de chaque portefeuille à l'échelle de l'entreprise pour s'assurer que les portefeuilles de placements sont diversifiés en fonction des catégories d'actifs et des risques de placement individuels. La Société surveille les positions réelles et les expositions au risque réelles pour la concentration du risque et présente ses résultats au comité directeur de gestion du risque et au comité de gestion du risque du conseil d'administration.

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2023</b>	2022
Titres de créance et placements privés notés BBB ou mieux <sup>1</sup>	<b>95 %</b>	96 %
Titres de créance d'État en pourcentage du total des titres de créance	<b>38 %</b>	36 %
Placements privés de titres d'État en pourcentage du total des placements privés	<b>10 %</b>	10 %
Exposition la plus importante à un seul émetteur de titres de créance non gouvernementaux et de placements privés	<b>1 131 \$</b>	1 006 \$
Émetteur le plus important en pourcentage du total du portefeuille d'actions	<b>2 %</b>	2 %
Immeubles de bureaux productifs de revenus (37 % des placements immobiliers en 2023, 41 % en 2022)	<b>4 829 \$</b>	5 486 \$
Concentration la plus élevée de créances hypothécaires et d'immeubles <sup>2</sup> – Ontario, Canada (29 % en 2023, 27 % en 2022)	<b>19 003 \$</b>	18 343 \$

<sup>1</sup> Les titres de créance de qualité et les placements privés comprennent 38 % de titres notés A, 17 % de titres notés AA et 15 % de titres notés AAA (39 %, 17 % et 14 % en 2022) selon les notations externes lorsqu'elles sont disponibles.

<sup>2</sup> Les créances hypothécaires et les placements immobiliers sont diversifiés sur le plan géographique et par catégorie d'immeubles.

Le tableau ci-après présente les titres de créance et les placements privés par secteur et par industrie.

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Gouvernements et organismes publics	<b>84 739 \$</b>	<b>33</b>	77 236 \$	31
Services publics	<b>45 952</b>	<b>18</b>	46 315	18
Services financiers	<b>39 069</b>	<b>15</b>	38 808	15
Consommation	<b>31 181</b>	<b>12</b>	31 556	13
Énergie	<b>15 782</b>	<b>6</b>	16 314	7
Industrie	<b>24 209</b>	<b>9</b>	23 823	9
Autre	<b>16 823</b>	<b>7</b>	16 909	7
<b>Total</b>	<b>257 755 \$</b>	<b>100</b>	250 961 \$	100



### i) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte attribuable au fait que les faits réels relatifs aux sinistres liés à la mortalité et à la morbidité, au comportement des titulaires de polices et aux charges diffèrent de ce qui était prévu au moment de la conception et de la tarification d'un produit. Diverses hypothèses sont formulées relativement à ces facteurs d'expérience, aux coûts de réassurance et au niveau des souscriptions lorsque les produits sont conçus et tarifés, et relativement aussi à l'établissement des provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement à la fois sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats et aux charges futures sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. La formulation de ces hypothèses fait largement appel au jugement professionnel et les faits réels peuvent être très différents des hypothèses posées par la Société. Les sinistres peuvent être touchés de façon inattendue par des changements dans la prévalence de maladies, les progrès médicaux et technologiques, les changements de mode de vie à grande échelle, les catastrophes naturelles, les catastrophes causées par l'homme et les actes de terrorisme. Le comportement des titulaires de contrats, y compris les habitudes de paiement des primes, le renouvellement des contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats dépendent de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique générale et les conditions du marché, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif d'autres produits sur le marché. Certains taux de réassurance ne sont pas garantis et peuvent être modifiés de façon inattendue. Les ajustements que la Société cherche à apporter aux éléments non garantis pour tenir compte de l'évolution des facteurs liés à l'expérience pourraient faire l'objet de mesures réglementaires ou législatives, et la Société pourrait ne pas réussir à les mettre en œuvre, ou pourrait connaître des retards dans leur mise en œuvre.

La Société gère le risque d'assurance au moyen de politiques, de normes et des meilleures pratiques mondiales en matière de conception et de tarification des produits, de souscription et de règlement des sinistres et à l'aide d'un code mondial de sélection des risques en assurance vie. Chaque secteur opérationnel établit des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres. La valeur des pleins de conservation mondiaux est actuellement de 30 \$ US pour l'assurance vie sur une tête (35 \$ US pour l'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les secteurs opérationnels. Des pleins de conservation inférieurs sont appliqués à certains marchés et territoires. La Société cherche à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, la Société vise à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant ses activités à l'échelle mondiale, en assurant un large éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres, et en réassurant certains risques.

### j) Risque de concentration

La concentration géographique des passifs des contrats d'assurance et de placement de la Société, y compris les dérivés incorporés, est présentée ci-dessous. L'information fournie se fonde sur les pays où les contrats sont conclus.

	Passifs des contrats d'assurance	Passifs des contrats de placement	Actifs de réassurance	Passifs nets
<b>Au 31 décembre 2023</b>				
États-Unis et Canada	327 458 \$	260 046 \$	(39 080)	548 424 \$
Asie et autres	154 536	15 171	(1 169)	168 538
<b>Total</b>	<b>481 994 \$</b>	<b>275 217 \$</b>	<b>(40 249)</b>	<b>548 424 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>				
États-Unis et Canada	322 265 \$	233 460 \$	(42 573)	513 152 \$
Asie et autres	142 127	14 965	(1 480)	155 612
<b>Total</b>	<b>464 392 \$</b>	<b>248 425 \$</b>	<b>(44 053)</b>	<b>513 152 \$</b>

### k) Risque de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société limite le montant des pertes qu'elle peut subir sur tout contrat en cédant une part du risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur de première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de crédit géographiquement et pour chaque réassureur. De plus, la Société choisit des réassureurs très bien notés.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait des actifs de réassurance d'un montant de 40 249 \$ (44 053 \$ en 2022). De ces actifs, 91 % (91 % en 2022) ont été cédés à des réassureurs dont la notation de Standard and Poor's est de A- ou plus. Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 22 264 \$ au 31 décembre 2023 (25 247 \$ en 2022). L'exposition nette, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 17 984 \$ au 31 décembre 2023 (22 465 \$ en 2022).

## Note 10 Dette à long terme

### a) Valeur comptable des instruments de dette à long terme

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2023	2022
Billets de premier rang à 3,050 % <sup>1, 2</sup>	27 août 2020	27 août 2060	1 155 \$ US	<b>1 519 \$</b>	1 559 \$
Billets de premier rang à 5,375 % <sup>1, 3</sup>	4 mars 2016	4 mars 2046	750 \$ US	<b>977</b>	1 004
Billets de premier rang à 3,703 % <sup>1, 4</sup>	16 mars 2022	16 mars 2032	750 \$ US	<b>983</b>	1 011
Billets de premier rang à 2,396 % <sup>1, 5</sup>	1 <sup>er</sup> juin 2020	1 <sup>er</sup> juin 2027	200 \$ US	<b>263</b>	270
Billets de premier rang à 2,484 % <sup>1, 5</sup>	19 mai 2020	19 mai 2027	500 \$ US	<b>657</b>	674
Billets de premier rang à 3,527 % <sup>1, 3</sup>	2 décembre 2016	2 décembre 2026	270 \$ US	<b>356</b>	365
Billets de premier rang à 4,150 % <sup>1, 3</sup>	4 mars 2016	4 mars 2026	1 000 \$ US	<b>1 316</b>	1 351
<b>Total</b>				<b>6 071 \$</b>	6 234 \$

<sup>1)</sup> Ces billets de premier rang libellés en dollars américains ont été désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets de premier rang en dollars canadiens.

<sup>2)</sup> La SFM peut racheter les billets en totalité, mais non en partie, le 27 août 2025 et chaque 27 août par la suite, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés. Les frais d'émission sont amortis jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

<sup>3)</sup> La SFM peut racheter les billets de premier rang en totalité ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain comparable avec une durée approximativement équivalente à la période, de la date de rachat à la date d'échéance respective, majoré d'un nombre déterminé de points de base et des intérêts courus et impayés. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : billets à 5,375 % – 40 points de base, billets à 3,527 % – 20 points de base, et billets à 4,150 % – 35 points de base. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

<sup>4)</sup> La SFM peut racheter les billets de premier rang en totalité ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain comparable avec une durée approximativement équivalente à la période, de la date de rachat au 16 décembre 2031, majoré de 25 points de base et des intérêts courus et impayés. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

<sup>5)</sup> La SFM peut racheter les billets de premier rang en totalité ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain comparable avec une durée approximativement équivalente à la période, de la date de rachat à deux mois précédant la date d'échéance respective, majoré d'un nombre déterminé de points de base et des intérêts courus et impayés. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : billets à 2,396 % – 30 points de base, et billets à 2,484 % – 30 points de base. Pour la période de deux mois précédant la date d'échéance respective, la SFM peut racheter les billets de premier rang, en tout ou en partie, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

Le montant au comptant des intérêts versés sur la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été de 231 \$ (204 \$ en 2022).

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de dette à long terme est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue la dette à long terme au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2023, la juste valeur de la dette à long terme s'établissait à 5 525 \$ (5 587 \$ en 2022). La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2022).

### c) Ensemble des échéances de la dette à long terme

Aux 31 décembre	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>2023</b>	<b>– \$</b>	<b>1 672 \$</b>	<b>920 \$</b>	<b>3 479 \$</b>	<b>6 071 \$</b>
2022	–	–	2 661	3 573	6 234

## Note 11 Instruments de fonds propres

### a) Valeur comptable des instruments de fonds propres

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date de rachat à la valeur nominale la plus proche	Date d'échéance	Valeur nominale	2023	2022
Billets subordonnés de JHFC <sup>1, 2</sup>	14 décembre 2006	s. o.	15 décembre 2036	650 \$	<b>647 \$</b>	647 \$
Débtentures subordonnées de la SFM à 2,818 % <sup>1, 3</sup>	12 mai 2020	13 mai 2030	13 mai 2035	1 000 \$	<b>996</b>	996
Débtentures subordonnées de la SFM à 5,409 % <sup>1, 4</sup>	10 mars 2023	10 mars 2028	10 mars 2033	1 200 \$	<b>1 195</b>	–
Billets subordonnés de la SFM à 4,061 % <sup>1, 5, 6</sup>	24 février 2017	24 février 2027	24 février 2032	750 \$ US	<b>987</b>	1 013
Débtentures subordonnées de la SFM à 2,237 % <sup>1, 7</sup>	12 mai 2020	12 mai 2025	12 mai 2030	1 000 \$	<b>999</b>	998
Billets subordonnés de la SFM à 3,00 % <sup>1, 8</sup>	21 novembre 2017	21 novembre 2024	21 novembre 2029	500 \$ S	<b>499</b>	504
Débtentures subordonnées de la SFM à 3,049 % <sup>1, 9</sup>	18 août 2017	20 août 2024	20 août 2029	750 \$	<b>750</b>	749
Billets d'apport à l'excédent de JHUSA à 7,375 % <sup>10</sup>	25 février 1994	s. o.	15 février 2024	450 \$ US	<b>594</b>	615
Débtentures subordonnées de la SFM à 3,317 % <sup>1, 11</sup>	9 mai 2018	9 mai 2023	9 mai 2028	600 \$	–	600
<b>Total</b>					<b>6 667 \$</b>	<b>6 122 \$</b>

<sup>1)</sup> La Société surveille l'évolution de la réglementation et du marché à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la réforme des taux d'intérêt de référence. La Société prendra les mesures appropriées en temps voulu pour réaliser la transition ou le remplacement nécessaires. Au 31 décembre 2023, des instruments de fonds propres de 647 \$ (647 \$ en 2022) avaient le CDOR comme taux de référence. En outre, des instruments de fonds propres de 2 745 \$, 987 \$ et 499 \$ (respectivement de 3 343 \$, 1 013 \$ et 504 \$ en 2022) dont le taux d'intérêt sera rajusté dans l'avenir ont respectivement le CDOR, le taux des mid-swaps en dollars américains (fondé sur le LIBOR) et le taux des swaps en dollars de Singapour comme taux de référence. Le taux futur rajusté pour ces instruments de fonds propres pourrait être fonction de taux de référence alternatifs comme le taux canadien des opérations de pension à un jour (taux CORRA), qui est le taux alternatif pour le CDOR, le Secured Overnight Financing Rate (SOFR), qui est le taux alternatif pour le LIBOR en dollars américains, et le Singapore Overnight Rate Average (SORA), qui est le taux alternatif pour le Singapore Swap Offer Rate (SOR).

<sup>2)</sup> Émis par Manulife Holdings (Delaware) LLC (« MHDLL »), maintenant John Hancock Financial Corporation (« JHFC »), une filiale entièrement détenue de la SFM, à Manulife Finance (Delaware) LLC (« MFLLC »), une filiale de Manulife Finance (Delaware) L.P (« MFLP »). MFLP et ses filiales sont des parties liées entièrement détenues non consolidées de la Société. Les billets portent intérêt à un taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter les billets, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés. Voir la note 18.

<sup>3)</sup> Après le 13 mai 2030, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au CDOR à trois mois, majoré de 1,82 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 13 mai 2025, à un prix de rachat majoré des intérêts courus et impayés. Si le rachat a lieu entre le 13 mai 2025 et le 13 mai 2030, le prix de rachat sera égal à la valeur la plus élevée entre i) le prix selon le rendement des obligations du Canada, tel qu'il est défini dans le prospectus, et ii) la valeur nominale. Si le rachat a lieu le 13 mai 2030 ou après cette date, le prix de rachat sera égal à la valeur nominale.

<sup>4)</sup> Émis par la SFM au cours du premier trimestre 2023, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 10 mars 2028, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au CORRA composé quotidiennement majoré de 1,85 %. Sous réserve de l'approbation réglementaire, la SFM peut racheter les débtentures, en tout ou en partie, à compter du 10 mars 2028, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

<sup>5)</sup> À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre à celui des mid-swaps du dollar américain à 5 ans, majoré de 1,647 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

<sup>6)</sup> Désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets subordonnés en dollars canadiens.

<sup>7)</sup> Émis par la SFM, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 12 mai 2025, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au CDOR à trois mois, majoré de 1,49 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 12 mai 2025, à un prix de rachat correspondant à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés.

<sup>8)</sup> À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre à celui des swaps du dollar de Singapour à 5 ans, majoré de 0,832 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite à chaque date de versement de l'intérêt, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

<sup>9)</sup> L'intérêt est fixe pour la période allant jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche; par la suite, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au CDOR à trois mois, majoré de 1,05 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

<sup>10)</sup> Émis par John Hancock Mutual Life Insurance Company, maintenant John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.). Tout paiement d'intérêt ou de capital sur ces billets nécessite l'autorisation préalable du Department of Insurance and Financial Services de l'État du Michigan. La valeur comptable des billets d'apport à l'excédent reflète un écart d'évaluation non amorti de 1 \$ US (5 \$ US en 2022), résultant de l'acquisition de John Hancock Financial Services, Inc. L'amortissement de l'ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans la charge d'intérêts.

<sup>11)</sup> La SFM a racheté la totalité des débtentures subordonnées de la SFM à 3,317 % à la valeur nominale le 9 mai 2023, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de fonds propres est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue les instruments de fonds propres au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des instruments de fonds propres s'élevait à 6 483 \$ (5 737 \$ en 2022). La juste valeur des instruments de fonds propres a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2022).

## Note 12 Capitaux propres et résultat par action

Le capital social autorisé de la SFM consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A, B et 1 sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

### a) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Le tableau suivant présente de l'information sur les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres en circulation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023	Date d'émission	Taux de dividende/ distribution annuel <sup>1</sup>	Date de rachat la plus proche <sup>2,3</sup>	Nombre d'actions (en millions)	Valeur Nominale	Montant net <sup>4</sup>	
						2023	2022
<b>Actions privilégiées</b>							
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 2	18 février 2005	4,65 %	s. o.	14	350 \$	<b>344 \$</b>	344 \$
Série 3	3 janvier 2006	4,50 %	s. o.	12	300	<b>294</b>	294
Actions privilégiées de catégorie 1							
Série 3 <sup>5,6</sup>	11 mars 2011	2,348 %	19 juin 2026	7	163	<b>160</b>	160
Série 4 <sup>7</sup>	20 juin 2016	Variable	19 juin 2026	1	37	<b>36</b>	36
Série 9 <sup>5,6</sup>	24 mai 2012	5,978 %	19 septembre 2027	10	250	<b>244</b>	244
Série 11 <sup>5,6,8</sup>	4 décembre 2012	6,159 %	19 mars 2028	8	200	<b>196</b>	196
Série 13 <sup>5,6,9</sup>	21 juin 2013	6,350 %	19 septembre 2028	8	200	<b>196</b>	196
Série 15 <sup>5,6</sup>	25 février 2014	3,786 %	19 juin 2024	8	200	<b>195</b>	195
Série 17 <sup>5,6</sup>	15 août 2014	3,800 %	19 décembre 2024	14	350	<b>343</b>	343
Série 19 <sup>5,6</sup>	3 décembre 2014	3,675 %	19 mars 2025	10	250	<b>246</b>	246
Série 25 <sup>5,6,10</sup>	20 février 2018	5,942 %	19 juin 2028	10	250	<b>245</b>	245
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>							
Billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL) <sup>11</sup>							
Série 1 <sup>12</sup>	19 février 2021	3,375 %	19 mai 2026	s. o.	2 000	<b>1 982</b>	1 982
Série 2 <sup>12</sup>	12 novembre 2021	4,100 %	19 février 2027	s. o.	1 200	<b>1 189</b>	1 189
Série 3 <sup>12</sup>	16 juin 2022	7,117 %	19 juin 2027	s. o.	1 000	<b>990</b>	990
<b>Total</b>				<b>102</b>	<b>6 750 \$</b>	<b>6 660 \$</b>	<b>6 660 \$</b>

<sup>1</sup> Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie 1 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare. Les distributions non reportables sont payables semestriellement à tous les porteurs de billets de remboursement de capital à recours limité (« BRCRL »), au gré de la Société.

<sup>2</sup> Le rachat de toutes les actions privilégiées est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. À l'exception des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, et de catégorie 1, série 4, la SFM peut racheter chaque série, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, à la date de rachat la plus proche ou tous les cinq ans par la suite. La date de rachat la plus proche respective des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, est échue et la SFM peut racheter ces actions privilégiées, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, en tout temps, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, comme il est mentionné ci-dessus. La SFM peut racheter les actions privilégiées de catégorie 1, série 4, en totalité ou en partie, en tout temps, à 25,00 \$ par action si elles sont rachetées le 19 juin 2026 (la date de rachat la plus proche) et le 19 juin tous les cinq ans par la suite, ou à 25,50 \$ si elles sont rachetées à toute autre date après le 19 juin 2021, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

<sup>3</sup> Le rachat de toutes les séries de BRCRL est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. La SFM peut, à son gré, racheter chaque série en totalité ou en partie à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés. Le rachat de la série 1 peut être effectué tous les cinq ans au cours de la période allant du 19 mai au 19 juin inclusivement, à compter de 2026. Le rachat de la série 2 peut être effectué tous les cinq ans au cours de la période allant du 19 février au 19 mars inclusivement, à compter de 2027. Après la date du premier rachat, le rachat de la série 3 peut être effectué tous les cinq ans au cours de la période du 19 mai au 19 juin inclusivement, à compter de 2032.

<sup>4</sup> Déduction faite des frais d'émission après impôts.

<sup>5</sup> À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende annuel sera rajusté à un taux équivalent au rendement des obligations du Canada à cinq ans, majoré par un taux donné pour chaque série. Les taux donnés pour les actions privilégiées de catégorie 1 sont les suivants : série 3 – 1,41 %, série 9 – 2,86 %, série 11 – 2,61 %, série 13 – 2,22 %, série 15 – 2,16 %, série 17 – 2,36 %, série 19 – 2,30 % et série 25 – 2,55 %.

<sup>6</sup> À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1 seront convertibles au gré du porteur en actions de la série du numéro suivant. De plus, elles donnent droit à des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré par le taux donné à la note de bas de tableau 5 ci-dessus.

<sup>7</sup> Le taux de dividende variable des actions de catégorie 1, série 4 correspond au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré de 1,41 %.

<sup>8</sup> La SFM n'a pas exercé son droit de racheter les actions de catégorie 1, série 11, en circulation le 19 mars 2023, soit la date de rachat la plus proche. Le taux de dividende a été rajusté comme il a été mentionné à la note de tableau 5 ci-dessus et fixé à un taux fixe annuel de 6,159 %, pour une période cinq ans commençant le 20 mars 2023.

<sup>9</sup> La SFM n'a pas exercé son droit de racheter les actions de catégorie 1, série 13, en circulation le 19 septembre 2023, soit la date de rachat la plus proche. Le taux de dividende a été rajusté comme il a été mentionné à la note de tableau 5 ci-dessus et fixé à un taux fixe annuel de 6,350 %, pour une période de cinq ans commençant le 20 septembre 2023.

<sup>10</sup> La SFM n'a pas exercé son droit de racheter les actions de catégorie 1, série 25, en circulation le 19 juin 2023, soit la date de rachat la plus proche. Le taux de dividende a été rajusté comme il a été mentionné à la note de tableau 5 ci-dessus et fixé à un taux fixe annuel de 5,942 %, pour une période de cinq ans commençant le 20 juin 2023.

<sup>11</sup> Le non-paiement des distributions ou du capital des BRCRL lorsqu'ils sont exigibles entraînera la survenance d'un événement donnant droit à des recours. Les recours dont disposera chacun des porteurs de billets se limitera à réclamer la livraison de leur quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, qui se compose des actions privilégiées de catégorie 1, série 27 pour les BRCRL de série 1, des actions privilégiées de catégorie 1, série 28 pour les BRCRL de série 2, et des actions privilégiées de catégorie 1, série 29 pour les BRCRL de série 3. Toutes les réclamations des porteurs contre la SFM à l'égard de toutes les séries de BRCRL deviendront caduques à la réception des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de catégorie 1, série 27, de catégorie 1, série 28, et de catégorie 1, série 29 sont éliminées à la consolidation pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

<sup>12</sup> Les BRCRL de série 1 portent intérêt à un taux fixe de 3,375 % payable semestriellement, jusqu'au 18 juin 2026. Le 19 juin 2026 et chaque cinq ans par la suite jusqu'au 19 juin 2076, le taux sera rajusté pour correspondre au taux des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, comme défini dans le prospectus, majoré de 2,839 %. Les BRCRL de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,10 % payable semestriellement, jusqu'au 18 mars 2027. Le 19 mars 2027 et chaque cinq ans par la suite jusqu'au 19 mars 2077, le taux sera rajusté pour correspondre au taux des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, comme défini dans le prospectus, majoré de 2,704 %. Les BRCRL de série 3 portent intérêt à un taux fixe de 7,117 % payable semestriellement, jusqu'au 18 juin 2027. Le 19 juin 2027, et chaque cinq ans par la suite jusqu'au 19 juin 2077, le taux sera rajusté pour correspondre au taux des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, comme défini dans le prospectus, majoré de 3,95 %.

## b) Actions ordinaires

Au 31 décembre 2023, 17 millions d'options sur actions et unités d'actions différées en cours donnaient aux porteurs le droit de recevoir des actions ordinaires, ou un paiement au comptant ou en actions ordinaires, au gré des porteurs (21 millions en 2022).

Le tableau ci-après présente les variations du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation.

Exercices clos les 31 décembre	2023		2022	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Solde au début de l'exercice	1 865	22 178 \$	1 943	23 093 \$
Rachetées aux fins d'annulation	(63)	(745)	(79)	(938)
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	4	94	1	23
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 806</b>	<b>21 527 \$</b>	<b>1 865</b>	<b>22 178 \$</b>

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 21 février 2023, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto (« TSX ») a approuvé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA 2023 ») qui permettra le rachat aux fins d'annulation d'au plus 55,7 millions d'actions ordinaires, soit environ 3 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Les rachats aux termes de l'OPRCNA 2023 ont commencé le 23 février 2023 et ont pris fin en décembre 2023. Au 31 décembre 2023, dans le cadre de l'OPRCNA 2023, la SFM a racheté aux fins d'annulation 55,7 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 25,48 \$ par action pour un coût total de 1,4 milliard de dollars.

L'OPRCNA antérieure de la Société (l'« OPRCNA 2022 »), qui a été annoncée le 1<sup>er</sup> février 2022, a pris fin le 2 février 2023. Dans le cadre de l'OPRCNA 2022, la Société a racheté aux fins d'annulation 85,8 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 23,99 \$ par action pour un coût total de 2,1 milliards de dollars, ce qui représentait environ 4,4 % de ses actions ordinaires émises et en circulation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 62,6 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 25,47 \$ par action pour un coût total de 1,6 milliard de dollars, y compris 6,9 millions d'actions pour un coût total de 0,2 milliard de dollars qui ont été rachetées dans le cadre de l'OPRCNA 2022. De ce montant, une tranche de 745 \$ a été inscrite au poste Actions ordinaires et une tranche de 850 \$ a été comptabilisée au poste Résultats non distribués dans les états des variations des capitaux propres consolidés.

La Société a reçu l'approbation du BSIF pour lancer une OPRCNA (l'« OPRCNA 2024 ») qui permettra le rachat aux fins d'annulation d'au plus 50 millions d'actions ordinaires, ce qui représente environ 2,8 % de ses actions ordinaires émises et en circulation, à compter de février 2024. L'OPRCNA 2024 demeure assujettie à l'approbation de la TSX.

## c) Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Résultat de base par action ordinaire	2,62 \$	(1,15) \$
Résultat dilué par action ordinaire	2,61	(1,15)

Le tableau qui suit présente un rapprochement du dénominateur (nombre d'actions) servant à calculer le résultat de base par action et le résultat dilué par action ordinaire. Pour les

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 834	1 910
Attributions fondées sur des actions à effet dilutif <sup>1</sup> (en millions)	4	3
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions)</b>	<b>1 838</b>	<b>1 913</b>

<sup>1</sup> L'effet dilutif des attributions fondées sur des actions a été calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions. Cette méthode calcule le nombre d'actions supplémentaires en supposant que les attributions fondées sur des actions en cours sont exercées. Le nombre d'actions ainsi obtenu est réduit du nombre d'actions présumées être rachetées à même le produit de l'émission, selon le cours moyen des actions ordinaires de la SFM pour l'exercice. Un nombre moyen pondéré de néant (néant en 2022) d'attributions fondées sur des actions antidilutives a été exclu du calcul.

#### d) Dividende trimestriel déclaré après la fin de l'exercice

Le 14 février 2024, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,40 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 19 mars 2024 aux actionnaires inscrits en date du 28 février 2024 à la clôture des marchés.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 mars 2024 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 28 février 2024.

Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 13 – 0,396875 \$ par action
Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 15 – 0,236625 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 3 – 0,14675 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 17 – 0,2375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 4 – 0,402395 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 19 – 0,229688 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 9 – 0,373625 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 25 – 0,371375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 11 – 0,384938 \$ par action	

## Note 13 Gestion des fonds propres

### a) Gestion des fonds propres

La Société surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »), le cadre sur les fonds propres émis par le BSIF. En vertu de ce cadre régissant les fonds propres, les ressources en fonds propres consolidés de la Société, y compris les fonds propres disponibles, la provision d'excédent et les dépôts admissibles, sont évaluées en regard du coussin de solvabilité de base, qui correspond à l'exigence de fonds propres fondée sur le risque déterminée selon la ligne directrice.

Les activités d'exploitation de la Société sont principalement menées par Manufacturers et ses filiales. Manufacturers est également régie par le BSIF et, par conséquent, assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du TSAV du BSIF.

La Société cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Conserver la confiance des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Le cadre de gestion des fonds propres tient compte des exigences de l'ensemble de la Société ainsi que des besoins de chacune des filiales de la Société. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise, ainsi que les évaluations des risques de la Société. La Société surveille les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prend les mesures appropriées pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Les fonds propres consolidés de la SFM, dont les composantes sont établies selon les normes comptables, sont présentés dans le tableau qui suit. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou diverses déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

### Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre	2023	2022
Total des capitaux propres	<b>48 727 \$</b>	48 226 \$
Moins le profit / (la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé(e) dans le CAERG	<b>26</b>	8
Total des capitaux propres excluant le CAERG lié aux couvertures de flux de trésorerie	<b>48 701</b>	48 218
MSC après impôts	<b>18 503</b>	15 251
Instruments de fonds propres admissibles	<b>6 667</b>	6 122
<b>Fonds propres consolidés</b>	<b>73 871 \$</b>	69 591 \$

## b) Restrictions sur la distribution de dividendes et de fonds propres

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (« LSA ») restreint la distribution de dividendes et de fonds propres. Ces restrictions s'appliquent à la SFM et à sa principale filiale d'exploitation, Manufacturers. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le BSIF. Cette loi exige également que les sociétés d'assurance signifient la déclaration d'un dividende au BSIF au moins 15 jours avant la date fixée pour le paiement. De même, cette loi interdit l'achat, aux fins d'annulation, de toute action émise par une société d'assurance, ou le rachat de toute action rachetable ou toute autre opération sur fonds propres semblable, lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que, du fait du paiement, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par la société de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le BSIF. Ces dernières opérations exigent l'approbation au préalable du BSIF.

En vertu de la LSA, les sociétés d'assurance canadiennes sont tenues de maintenir des niveaux adéquats de fonds propres en tout temps.

Puisque la SFM est une société de portefeuille dont toutes les activités sont menées par le biais de filiales d'assurance réglementées (ou de sociétés détenues directement ou indirectement par ces filiales), sa capacité à verser les dividendes futurs reposera sur la réception de fonds suffisants en provenance de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont également assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports à la SFM.

## Note 14 Produits tirés des contrats de service

La Société fournit des services de gestion des placements, des services de traitement des transactions, des services administratifs, des services de placement et des services connexes aux fonds de placement exclusifs et de tiers, aux régimes de retraite, aux régimes d'avantages collectifs, aux investisseurs institutionnels et aux autres ententes. La Société fournit également des services de gestion de propriété aux locataires des immeubles de placement de la Société.

Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client.

Les obligations de prestation de la Société prévues dans les ententes de services sont généralement remplies progressivement, à mesure que le client reçoit et consomme les avantages des services rendus, mesurés à l'aide d'une méthode fondée sur les extrants. Les honoraires comprennent généralement une contrepartie variable, et les produits connexes sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits constatés.

Les honoraires liés aux actifs varient selon la valeur de l'actif des comptes gérés, sous réserve des conditions du marché et du comportement des investisseurs, lesquels sont hors du contrôle de la Société. Les honoraires liés au traitement des transactions et les honoraires d'administration varient selon le volume des activités des clients, qui sont également hors du contrôle de la Société. Certains honoraires, y compris les honoraires liés aux services de placement, sont fondés sur les soldes des comptes et les volumes de transactions. Les honoraires liés au solde des comptes et aux volumes de transactions sont calculés quotidiennement. Les honoraires de gestion de propriété comprennent des composantes fixes et le recouvrement des coûts variables des services rendus aux locataires. Les honoraires liés aux services fournis sont généralement comptabilisés à mesure que les services sont fournis, c'est-à-dire lorsqu'il devient hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits constatés. La Société a déterminé que ses contrats de service ne comportaient aucune composante financement importante, puisque les honoraires sont perçus mensuellement. La Société ne détient aucun actif ni aucun passif important sur contrat.

Les tableaux suivants présentent les produits tirés des contrats de service par gamme de services et par secteur à présenter, comme il est précisé à la note 20. Les secteurs à présenter Asie, Canada et États-Unis sont combinés au secteur Services généraux et autres par suite de la mise en œuvre d'IFRS 17.

	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Asie, Canada, États-Unis, Services généraux et autres	Total
<b>Exercice clos le 31 décembre 2023</b>			
Honoraires de gestion de placements et autres honoraires connexes	3 298 \$	(412) \$	2 886 \$
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	2 566	269	2 835
Honoraires de placement et autres honoraires	842	54	896
<b>Total inclus dans les autres produits</b>	<b>6 706</b>	<b>(89)</b>	<b>6 617</b>
<b>Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services</b>	<b>3</b>	<b>126</b>	<b>129</b>
<b>Total des autres produits</b>	<b>6 709 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>6 746 \$</b>
<b>Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net</b>	<b>- \$</b>	<b>303 \$</b>	<b>303 \$</b>

	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Asie, Canada, États-Unis, Services généraux et autres	Total
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>			
Honoraires de gestion de placements et autres honoraires connexes	3 079 \$	(315) \$	2 764 \$
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	2 416	268	2 684
Honoraires de placement et autres honoraires	910	89	999
<b>Total inclus dans les autres produits</b>	<b>6 405</b>	<b>42</b>	<b>6 447</b>
<b>Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services</b>	<b>(14)</b>	<b>(247)</b>	<b>(261)</b>
<b>Total des autres produits</b>	<b>6 391 \$</b>	<b>(205) \$</b>	<b>6 186 \$</b>
<b>Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net</b>	<b>- \$</b>	<b>305 \$</b>	<b>305 \$</b>

## Note 15 Rémunération fondée sur des actions

### a) Options sur actions

La Société attribue des options sur actions à certaines personnes en vertu de son régime d'options sur actions des dirigeants (le « régime des dirigeants »). Les options donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires de la SFM à un prix d'exercice équivalant au cours de clôture moyen des actions ordinaires à la Bourse de Toronto du jour précédent, des cinq jours précédents ou des dix jours précédents, selon le plus élevé des trois montants, à la date d'attribution des options. Les droits rattachés aux options s'acquiert sur une période maximale de quatre ans et les options expirent au plus tard dix ans après la date de l'attribution. En vigueur à compter de l'attribution de 2015, les options ne peuvent être exercées qu'après le cinquième anniversaire. Au total, 73 600 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu du régime des dirigeants.

### Options en cours

Exercices clos les 31 décembre	2023		2022	
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours aux 1 <sup>er</sup> janvier	20	22,42 \$	21	22,09 \$
Exercées	(4)	21,02	(1)	16,15
Échues	-	22,60	-	24,63
Qui ont fait l'objet d'une renonciation	-	24,27	-	23,96
<b>En cours aux 31 décembre</b>	<b>16</b>	<b>22,73 \$</b>	<b>20</b>	<b>22,42 \$</b>
<b>Exercables aux 31 décembre</b>	<b>9</b>	<b>21,99 \$</b>	<b>10</b>	<b>20,91 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2023	Options en cours			Options exercables		
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)
De 17,59 \$ à 20,99 \$	3	17,59 \$	2,14	3	17,59 \$	2,14
De 21,00 \$ à 24,73 \$	13	23,79 \$	4,49	6	23,92 \$	3,09
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>22,73 \$</b>	<b>4,09</b>	<b>9</b>	<b>21,99 \$</b>	<b>2,80</b>

Aucune option sur action n'a été attribuée en 2023 et 2022.

La charge de rémunération liée aux options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 était de 2 \$ (5 \$ en 2022).



## b) Unités d'actions différées

En 2000, la Société a attribué des unités d'actions différées (« UAD ») de manière ponctuelle à certains salariés en vertu du régime des dirigeants. Les droits rattachés à ces UAD sont acquis sur une période de trois ans, et chaque UAD donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires, les porteurs d'UAD sont réputés avoir reçu des dividendes au même taux, payables sous forme d'UAD supplémentaires. Au 31 décembre 2023, 143 000 UAD étaient en cours (166 000 en 2022).

En outre, pour certains salariés et dans le cadre du programme de rémunération différée de la Société, la Société attribue, au titre du régime d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), des UAD qui donnent au porteur le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la valeur du même nombre d'actions ordinaires, majorée des dividendes crédités au moment du départ à la retraite ou de la cessation d'emploi. En 2023, la Société a attribué 38 000 UAD (30 000 en 2022) à certains salariés, dont les droits sont acquis après 36 mois. En 2023, 33 000 UAD (106 000 en 2022) ont été attribuées à des salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie la réception de leur prime de rendement annuelle. Les droits rattachés à ces UAD ont été immédiatement acquis. En 2023, 18 000 UAD (néant en 2022) ont été attribuées à certains salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie le paiement de leurs UATI, dont les droits ont également été acquis immédiatement.

En vertu du régime d'actionariat des administrateurs externes, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir sa rémunération forfaitaire et ses jetons de présence annuels sous forme d'UAD (dont les droits sont acquis immédiatement) ou d'actions ordinaires plutôt qu'en espèces. En 2023, 117 000 UAD (116 000 en 2022) ont été émises en vertu de ce régime. Lorsqu'il cesse d'être membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible qui a choisi de recevoir des UAD peut recevoir un paiement au comptant correspondant à la valeur des UAD accumulées dans son compte ou, s'il préfère, un nombre équivalent d'actions ordinaires. La Société est autorisée à émettre jusqu'à 1 million d'actions ordinaires aux termes de ce régime, après quoi les attributions peuvent être réglées au moyen d'actions achetées sur le marché libre.

La juste valeur des 206 000 UAD émises au cours de l'exercice était de 29,28 \$ l'unité au 31 décembre 2023 (252 000 UAD émises à 24,15 \$ l'unité en 2022).

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Nombre d'UAD (en milliers)		
En cours aux 1 <sup>er</sup> janvier	2 373	2 079
Émises	206	252
Réinvesties	131	126
Rachetées	(744)	(75)
Renonciations et annulations	(3)	(9)
<b>En cours aux 31 décembre</b>	<b>1 963</b>	<b>2 373</b>

Parmi les UAD en cours au 31 décembre 2023, 143 000 (166 000 en 2022) donnent au porteur le droit de recevoir des actions ordinaires, 913 000 (977 000 en 2022) donnent au porteur le droit de recevoir un paiement au comptant et 907 000 (1 230 000 en 2022) donnent au porteur le droit de recevoir, à son gré, un paiement au comptant ou des actions ordinaires.

La charge de rémunération liée aux UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 était de 9 \$ (7 \$ en 2022).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UAD au 31 décembre 2023 était de 62 \$ (53 \$ en 2022) et était comprise dans les Autres passifs.

## c) Unités d'actions temporairement incessibles et unités d'actions fondées sur le rendement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, 8,5 millions d'UATI (8,6 millions en 2022) et 1,6 million d'UAR (1,7 million en 2022) ont été attribuées à certains salariés admissibles en vertu du régime d'UATI de la SFM. La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours de l'exercice était de 29,28 \$ l'unité au 31 décembre 2023 (24,15 \$ l'unité en 2022). Chaque UATI et chaque UAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir un paiement égal à la valeur de marché d'une action ordinaire, majorée des dividendes crédités, au moment de l'acquisition des droits, sous réserve de conditions relatives au rendement.

Les droits rattachés aux UATI et aux UAR attribuées en mars 2023 seront acquis 36 mois suivant leur date d'attribution, et la charge de rémunération connexe est comptabilisée sur cette période, sauf si le salarié est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits, auquel cas le coût est comptabilisé à la date d'attribution ou sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite, respectivement. La charge de rémunération liée aux UATI et aux UAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 était respectivement de 207 \$ et 45 \$ (respectivement 158 \$ et 23 \$ en 2022).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UATI et aux UAR au 31 décembre 2023 était de 514 \$ (388 \$ en 2022) et était comprise dans les Autres passifs.

#### **d) Programme international d'actionnariat**

Le programme international d'actionnariat de la Société permet aux salariés admissibles d'appliquer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires. La Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles des salariés jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Les cotisations de la Société sont acquises immédiatement. Toutes les cotisations servent à acheter des actions ordinaires sur le marché libre au nom des salariés participants.

### **Note 16 Avantages futurs du personnel**

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, y compris des régimes de retraite agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

#### **a) Caractéristiques des régimes de retraite**

Les régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et les régimes de soins de santé pour retraités de la Société n'acceptent plus de nouveaux membres. Tous les salariés peuvent participer aux régimes d'accumulation de capital, y compris les régimes à solde de caisse à prestations définies, les régimes 401(k) et les régimes à cotisations définies, selon le lieu de travail des employés.

Tous les régimes de retraite sont régis par des comités de retraite locaux ou la direction, mais les modifications importantes aux régimes doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La politique de capitalisation de la Société pour les régimes à prestations définies restants consiste à verser les cotisations annuelles minimales requises selon les règlements des pays où les régimes sont offerts. Les hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires de capitalisation diffèrent habituellement de celles utilisées aux fins comptables.

La Société a encore des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies ou des régimes de soins de santé pour retraités aux États-Unis, au Canada, au Japon et à Taïwan (Chine). Des régimes d'invalidité sont également offerts aux États-Unis et au Canada.

Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités sont les principaux régimes offerts aux salariés des États-Unis et du Canada. Ils sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail ci-après dans la présente note. La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque année.

#### **Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis**

La Société gère un régime à solde de caisse admissible qui est offert aux nouveaux participants, un régime à solde de caisse non admissible fermé et un régime de soins de santé pour retraités fermé.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société pour le régime à solde de caisse admissible sont requises chaque année. Les déficits mis au jour par les évaluations des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. On prévoit qu'il n'y aura pas de financement requis pour ce régime en 2024. Aucun actif n'est détenu dans le régime à solde de caisse non admissible.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie et maladie. La plupart des salariés qui ont pris leur retraite après 1991 reçoivent un montant en dollars fixe de la Société en fonction de leurs années de service. Ce régime a cessé d'être offert à tous les salariés embauchés après 2004. Bien que des actifs aient été mis en réserve dans une fiducie admissible aux fins du règlement des prestations du régime de soins de santé pour retraités, cette capitalisation est facultative. Les prestations au titre des soins de santé offerts dans le cadre du régime sont coordonnées avec le régime d'assurance maladie américain afin d'optimiser l'utilisation du soutien financier disponible offert par le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, les régimes de retraite et de soins de santé pour retraités admissibles sont régis par le comité des avantages sociaux, tandis que le régime de retraite non admissible est régi par le sous-comité des régimes de retraite non admissibles.

#### **Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts au Canada**

Au Canada, les régimes à prestations définies de la Société comprennent deux régimes agréés fondés sur le salaire moyen de fin de carrière, un régime complémentaire non agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière et un régime de soins de santé pour retraités; tous ces régimes n'acceptent plus de nouveaux membres.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société au titre des régimes de retraite agréés sont requises au moins tous les trois ans. Les déficits mis au jour par l'évaluation des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période de dix ans. Pour 2024, la capitalisation requise pour ces régimes devrait être de 2 \$. Aucun actif n'est détenu dans le régime complémentaire de retraite non agréé.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie, maladie et soins dentaires. Ces subventions représentent un montant fixe pour ceux qui ont pris leur retraite après le 30 avril 2013 et ont été éliminées pour ceux qui prendront leur retraite après 2019. Aucun actif n'est détenu dans ce régime.

Les régimes de retraite agréés sont régis par des comités de retraite, tandis que le régime complémentaire non agréé est régi par le conseil d'administration. Le régime de soins de santé pour retraités est régi par la direction.

## b) Risques

Pour ce qui est des régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et des régimes de soins de santé pour retraités, la Société assume généralement les principaux risques comme les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements, à la longévité et à l'inflation des coûts des soins de santé. Dans les régimes à cotisations définies, ces risques sont le plus souvent assumés par l'employé. Dans les régimes à solde de caisse, les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements et à la longévité sont en partie transférés au salarié.

Les principales sources de risques liés aux régimes de la Société sont les suivantes :

- Une baisse des taux d'actualisation qui accroît les obligations au titre des régimes à prestations définies d'un montant plus grand que la variation de la valeur des actifs des régimes
- Des taux de mortalité plus bas que prévu
- Des coûts de soins de santé plus élevés que prévu dans le cadre des régimes de soins de santé pour retraités

La Société a géré ces risques en apportant des changements à la conception et à l'admissibilité des régimes, qui ont limité ainsi la taille et la croissance des obligations au titre des régimes à prestations définies. Pour ce qui est des régimes capitalisés, les risques liés aux placements sont gérés en investissant des montants importants dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs des régimes.

Aux États-Unis, les représentants du comité mandatés et la direction passent en revue la situation financière du régime de retraite à prestations définies admissible au moins une fois par mois, et des mesures sont prises conformément à une politique de placement dynamique établie pour accroître la répartition du régime dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs du régime et réduire le risque lié aux placements lorsque la situation de capitalisation s'améliore. Au 31 décembre 2023, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 30 % d'actifs sources de rendement et 70 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif (30 % et 70 % en 2022).

Au Canada, les comités internes et la direction examinent la situation financière du régime de retraite agréé à prestations définies au moins tous les trimestres. Au 31 décembre 2023, la répartition de l'actif cible des régimes s'établissait comme suit : 17 % d'actifs sources de rendement et 83 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif (20 % et 80 % en 2022).

Il subsiste une grande incertitude quant aux répercussions potentielles à long terme de la pandémie de COVID-19 (sur la mortalité future, etc.). La Société tient compte de l'expérience récente pour établir les hypothèses à long terme. La Société continuera de surveiller de près les résultats réels en lien avec la pandémie de COVID-19, tout comme les nouvelles recherches sur les incidences à long terme de la COVID-19 sur les hypothèses de mortalité et d'inflation et autres hypothèses.

## c) Régimes de retraite et régimes de soins de santé pour retraités

Les tableaux suivants présentent le rapprochement de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022
<b>Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies :</b>				
Solde d'ouverture	<b>3 794 \$</b>	4 560 \$	<b>466 \$</b>	584 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<b>41</b>	43	-	-
Coût des services passés - modification	-	(6)	-	-
Charges d'intérêts	<b>184</b>	127	<b>22</b>	16
Cotisations des participants	-	-	<b>3</b>	3
Écarts actuariels liés aux :				
Résultats réels	<b>11</b>	5	<b>(10)</b>	(13)
Modifications des hypothèses démographiques	<b>14</b>	-	<b>1</b>	-
Modifications des hypothèses économiques	<b>119</b>	(835)	<b>16</b>	(112)
Prestations versées	<b>(308)</b>	(299)	<b>(38)</b>	(40)
Incidence des fluctuations des taux de change	<b>(66)</b>	199	<b>(10)</b>	28
<b>Obligation au titre des régimes à prestations définies aux 31 décembre</b>	<b>3 789 \$</b>	3 794 \$	<b>450 \$</b>	466 \$

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022
<b>Variation des actifs des régimes :</b>				
Juste valeur des actifs des régimes, solde d'ouverture	3 722 \$	4 510 \$	523 \$	587 \$
Produits d'intérêts	181	127	25	16
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	129	(869)	17	(91)
Cotisations de l'employeur	59	59	12	11
Cotisations des participants	-	-	3	3
Prestations versées	(308)	(299)	(38)	(40)
Frais administratifs	(10)	(11)	(1)	(2)
Incidence des fluctuations des taux de change	(67)	205	(15)	39
<b>Juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre</b>	<b>3 706 \$</b>	<b>3 722 \$</b>	<b>526 \$</b>	<b>523 \$</b>

#### d) Montants comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés

Le tableau suivant présente le déficit (l'excédent) ainsi que le passif (l'actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022
<b>Variation du passif au titre des régimes à prestations définies, montant net</b>				
Obligation au titre des régimes à prestations définies	3 789 \$	3 794 \$	450 \$	466 \$
Juste valeur des actifs des régimes	3 706	3 722	526	523
<b>Déficit (excédent)</b>	<b>83</b>	<b>72</b>	<b>(76)</b>	<b>(57)</b>
Incidence du plafonnement de l'actif <sup>1</sup>	41	48	-	-
<b>Déficit (excédent) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net</b>	<b>124</b>	<b>120</b>	<b>(76)</b>	<b>(57)</b>
<b>Le déficit se compose de :</b>				
Régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	(422)	(441)	(190)	(168)
Régimes non capitalisés	546	561	114	111
<b>Déficit (excédent) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net</b>	<b>124 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>(76) \$</b>	<b>(57) \$</b>

<sup>1)</sup> Le plafonnement de l'actif se rapporte à un régime de retraite agréé au Canada. L'excédent de ce régime se situe au-delà de la valeur actualisée des avantages économiques que la Société peut tirer de diminutions des cotisations futures. En ce qui a trait aux autres régimes de retraite capitalisés en situation d'excédent, la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes demeure plus élevée que l'excédent courant.

#### e) Ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Le tableau suivant présente la ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies entre les membres actifs et les membres inactifs et retraités.

Aux 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Membres actifs	526 \$	509 \$	9 \$	11 \$	116 \$	125 \$	- \$	- \$
Membres inactifs et retraités	1 907	2 006	327	344	1 240	1 154	114	111
<b>Total</b>	<b>2 433 \$</b>	<b>2 515 \$</b>	<b>336 \$</b>	<b>355 \$</b>	<b>1 356 \$</b>	<b>1 279 \$</b>	<b>114 \$</b>	<b>111 \$</b>

## f) Évaluation à la juste valeur

Le tableau suivant présente les principales catégories d'actifs des régimes et la répartition pour chaque catégorie.

	Régimes offerts aux É.-U. <sup>1</sup>				Régimes offerts au Canada <sup>2</sup>			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
<b>Au 31 décembre 2023</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 \$	1 %	25 \$	5 %	15 \$	1 %	– \$	–
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>3</sup>	315	13 %	39	7 %	195	17 %	–	–
Titres de créance de sociétés ouvertes	1 437	57 %	448	85 %	974	82 %	–	–
Autres placements <sup>4</sup>	741	29 %	14	3 %	1	0 %	–	–
<b>Total</b>	<b>2 521 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>526 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>1 185 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>– \$</b>	<b>–</b>

	Régimes offerts aux É.-U. <sup>1</sup>				Régimes offerts au Canada <sup>2</sup>			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
<b>Au 31 décembre 2022</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 \$	1 %	22 \$	4 %	9 \$	1 %	– \$	–
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>3</sup>	377	15 %	41	8 %	233	20 %	–	–
Titres de créance de sociétés ouvertes	1 509	58 %	445	85 %	898	79 %	–	–
Autres placements <sup>4</sup>	660	26 %	15	3 %	1	0 %	–	–
<b>Total</b>	<b>2 581 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>523 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>1 141 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>– \$</b>	<b>–</b>

<sup>1</sup> Les actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs liés aux titres de créance de sociétés fermées, aux infrastructures, aux actions de sociétés fermées, aux immeubles, aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles. Au total, ces actifs représentent environ 16 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis au 31 décembre 2023 (15 % en 2022).

<sup>2</sup> Tous les actifs des régimes de retraite offerts au Canada ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs des contrats de rente collectifs qui représentent environ 0,1 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite offerts au Canada au 31 décembre 2023 (0,1 % en 2022).

<sup>3</sup> Les titres de participation de sociétés ouvertes comprennent des placements directs dans des actions ordinaires de la SFM de 1,4 \$ (1,2 \$ en 2022) dans le régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis.

<sup>4</sup> Les autres actifs des régimes de retraite offerts aux États-Unis comprennent des placements dans des immeubles, des titres de créance de sociétés fermées, des infrastructures, des actions de sociétés fermées, de même que dans des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des contrats à terme normalisés gérés. Les autres actifs des régimes de retraite offerts au Canada comprennent des placements dans le contrat de rente collectif.

## g) Coût net des prestations comptabilisé aux comptes de résultat consolidés

Le tableau suivant présente les éléments du coût net des prestations pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022
Coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes à prestations définies <sup>1</sup>	41 \$	43 \$	– \$	– \$
Frais d'administration au titre des régimes à prestations définies	10	11	1	2
Coût des services passés – modifications et compression des régimes	–	(6)	–	–
Coût des services	51	48	1	2
Intérêt sur (l'actif) le passif au titre des régimes à prestations définies, montant net	5	2	(3)	–
Coût des prestations définies	56	50	(2)	2
Coût des cotisations définies	93	85	–	–
<b>Coût net des prestations</b>	<b>149 \$</b>	<b>135 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>2 \$</b>

<sup>1</sup> Aucun coût des services rendus important n'a été engagé au cours de la période par les régimes de soins de santé pour retraités, étant donné que ces régimes sont fermés et en grande partie inactifs. Le profit ou la perte de réévaluation sur ces régimes est attribuable à la volatilité des taux d'actualisation et du rendement des placements.

## h) Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente les éléments de l'incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022
Écarts actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies liés aux :				
Résultats réels	(11) \$	(5) \$	10 \$	13 \$
Modifications des hypothèses démographiques	(14)	-	(1)	-
Modifications des hypothèses économiques	(119)	835	(16)	112
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	129	(869)	17	(91)
Variation de l'incidence du plafonnement de l'actif (excluant les intérêts)	10	(10)	-	-
<b>Total de l'incidence de la réévaluation</b>	<b>(5) \$</b>	<b>(49) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>34 \$</b>

## i) Hypothèses

Le tableau suivant présente les hypothèses clés retenues par la Société pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Pour calculer l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice<sup>1</sup> :</b>								
Taux d'actualisation	4,8 %	5,0 %	4,8 %	5,0 %	4,6 %	5,3 %	4,7 %	5,3 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial <sup>2</sup>	s. o.	s. o.	9,0 %	7,8 %	s. o.	s. o.	3,9 %	5,3 %
<b>Pour calculer le coût des prestations définies de l'exercice<sup>1</sup> :</b>								
Taux d'actualisation	5,0 %	2,7 %	5,0 %	2,7 %	5,3 %	3,1 %	5,3 %	3,2 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial <sup>2</sup>	s. o.	s. o.	7,8 %	7,0 %	s. o.	s. o.	5,3 %	5,4 %

<sup>1</sup> Les hypothèses à l'égard des hausses de l'inflation et de la rémunération ne sont pas présentées puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les obligations et les coûts.

<sup>2</sup> Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis était de 9,0 % passant graduellement à 4,8 % pour 2041 et les exercices subséquents (7,8 % en 2022 passant graduellement à 4,8 % pour 2035 et les exercices subséquents), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 7,8 % passant graduellement à 4,8 % pour 2035 et les exercices subséquents (7,0 % en 2022 passant graduellement à 4,5 % pour 2032 et les exercices subséquents). Au Canada, le taux retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités était de 5,1 % en 2023 et 3,9 % en 2024, passant graduellement à 4,0 % pour 2029 et les exercices subséquents (5,3 % en 2022 passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 5,3 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,4 % en 2022 passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents).

Les hypothèses concernant la mortalité future se fondent sur des statistiques et des tables de mortalité publiées. Le tableau suivant présente les espérances de vie actuelles sous-tendant les valeurs des obligations des régimes à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités.

Au 31 décembre 2023	États-Unis	Canada
<b>Espérance de vie (en années) des participants actuellement âgés de 65 ans</b>		
Hommes	22,2	24,3
Femmes	23,7	26,2
<b>Espérance de vie (en années) à 65 ans des participants actuellement âgés de 45 ans</b>		
Hommes	23,6	25,3
Femmes	25,0	27,1

## j) Sensibilité des hypothèses sur les obligations

Les hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les obligations comptabilisées à l'égard des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités. Le tableau suivant présente l'incidence potentielle que peuvent avoir sur les obligations des modifications des hypothèses clés. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses restent constantes. Dans la réalité, il peut y avoir des corrélations avec d'autres hypothèses.

Au 31 décembre 2023	Régimes de retraite	Régimes de soins de santé pour retraités
<b>Taux d'actualisation</b>		
Incidence d'une hausse de 1 %	(274) \$	(38) \$
Incidence d'une baisse de 1 %	316	44
<b>Taux tendanciel du coût des soins de santé</b>		
Incidence d'une hausse de 1 %	s. o.	11
Incidence d'une baisse de 1 %	s. o.	(10)
<b>Taux de mortalité<sup>1</sup></b>		
Incidence d'une baisse de 10 %	89	6

<sup>1)</sup> Si les estimations actuarielles de mortalité sont ajustées dans l'avenir pour tenir compte des baisses imprévues concernant la mortalité, l'incidence d'une baisse de 10 % des taux de mortalité futurs pour chaque catégorie d'âge serait une hausse de l'espérance de vie des participants âgés de 65 ans de 0,8 année pour les hommes et les femmes américains et canadiens.

## k) Profil des échéances

Le tableau suivant présente la durée moyenne pondérée (en années) des obligations au titre des prestations définies.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022
Régimes offerts aux É.-U.	8,4	8,2	8,2	8,2
Régimes offerts au Canada	9,9	10,6	11,1	11,1

## l) Flux de trésorerie – cotisations

Le tableau suivant présente le total des paiements en espèces pour l'ensemble des avantages futurs du personnel, incluant les cotisations en espèces par la Société à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes de soins de santé pour retraités capitalisés, les paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires de régimes de retraite et de régimes de soins de santé pour retraités non capitalisés, ainsi que les cotisations en espèces à des régimes de retraite à cotisations définies.

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2023	2022	2023	2022
Régimes à prestations définies	59 \$	59 \$	12 \$	11 \$
Régimes à cotisations définies	93	85	-	-
<b>Total</b>	<b>152 \$</b>	<b>144 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>11 \$</b>

Les meilleures estimations de la Société des paiements en espèces prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 s'élèvent à 61 \$ pour les régimes de retraite à prestations définies, à 96 \$ pour les régimes de retraite à cotisations définies et à 13 \$ pour les régimes de soins de santé pour retraités.

## Note 17 Impôts sur le résultat

### a) Charge d'impôt

Le tableau ci-après présente les charges (recouvrements) d'impôt comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
<b>Impôt exigible</b>		
Exercice considéré	568 \$	1 098 \$
Ajustements liés aux exercices précédents	(193)	(263)
<b>Total de l'impôt exigible</b>	<b>375</b>	<b>835</b>
<b>Impôt différé</b>		
Variation liée à des différences temporaires	489	(1 975)
Ajustements liés aux exercices précédents	(19)	226
Incidence de la variation des taux d'imposition au Canada	-	(245)
<b>Total de l'impôt différé</b>	<b>470</b>	<b>(1 994)</b>
<b>Charges (recouvrements) d'impôt</b>	<b>845 \$</b>	<b>(1 159) \$</b>

Le tableau qui suit présente les charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
<b>Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>		
Charges (recouvrements) d'impôt exigible	320 \$	(323) \$
Charges (recouvrements) d'impôt différé	(326)	3 034
<b>Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(6) \$</b>	<b>2 711 \$</b>
<b>Comptabilisés dans les capitaux propres, autres que les autres éléments du résultat global</b>		
Charges (recouvrements) d'impôt exigible	5 \$	5 \$
Charges (recouvrements) d'impôt différé	(4)	(8)
<b>Total de l'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres</b>	<b>1 \$</b>	<b>(3) \$</b>

### b) Impôt exigible à recevoir et à payer

Au 31 décembre 2023, l'impôt exigible recouvrable de la Société, compris dans les autres actifs, s'établissait à environ 1 056 \$ (1 135 \$ en 2022) et l'impôt exigible à payer, compris dans les autres passifs, s'élevait à 147 \$ (195 \$ en 2022).

### c) Rapprochement de l'impôt

Le taux d'imposition effectif présenté dans les comptes de résultat consolidés diffère du taux canadien de 27,80 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (27,50 % en 2022) en raison des éléments énumérés dans le tableau qui suit. Le taux d'imposition au Canada a été quasi adopté en décembre 2022 avec une date de prise d'effet du 7 avril 2022.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Résultat net avant impôts sur le résultat	6 452 \$	(3 138) \$
Charges (recouvrements) d'impôt au taux prévu par la loi au Canada	1 794 \$	(863) \$
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :		
Revenus de placement exonérés d'impôt	(199)	(206)
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(770)	118
Ajustements liés à l'impôt des exercices précédents	(212)	(37)
Pertes fiscales et différences temporaires non comptabilisées à titre d'impôt différé	(38)	78
Variation des taux d'imposition au Canada	-	(245)
Autres différences	270	(4)
<b>Charges (recouvrements) d'impôt</b>	<b>845 \$</b>	<b>(1 159) \$</b>

### d) Actifs et passifs d'impôt différé

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs d'impôt différé de la Société comptabilisés aux états de la situation financière consolidés.

Aux 31 décembre	2023	2022
Actifs d'impôt différé	6 739 \$	6 708 \$
Passifs d'impôt différé	(1 697)	(1 536)
<b>Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net</b>	<b>5 042 \$</b>	<b>5 172 \$</b>



Les tableaux qui suivent présentent les variations des actifs et passifs d'impôt différé.

Exercice clos le 31 décembre	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Cessions	Comptabilisés en résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2023
Pertes reportées en avant	701 \$	- \$	(18) \$	- \$	(8) \$	(5) \$	670 \$
Provisions techniques	4 507	-	188	1 198	-	(80)	5 813
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	142	-	4	26	-	(1)	171
Crédits d'impôt	109	-	15	-	-	(2)	122
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(1 317)	-	168	-	-	14	(1 135)
Obligations locatives	47	-	(7)	-	-	(2)	38
Actif au titre du droit d'utilisation et sous- location à recevoir	(41)	-	7	-	-	-	(34)
Titres et autres placements	1 560	-	(293)	(1 245)	2	62	86
Vente de placements	(30)	-	12	-	-	-	(18)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(828)	-	(12)	-	-	18	(822)
Autre	321	-	(534)	347	10	6	150
<b>Total</b>	<b>5 172 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(470) \$</b>	<b>326 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>5 042 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Cessions	Comptabilisés en résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2022
Pertes reportées en avant	517 \$	- \$	184 \$	- \$	- \$	- \$	701 \$
Provisions techniques	13 731	-	2 334	(12 005)	11	436	4 507
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	161	-	(2)	(17)	-	-	142
Crédits d'impôt	46	-	63	-	-	-	109
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(1 287)	-	10	(1)	-	(39)	(1 317)
Obligations locatives	26	-	17	-	3	1	47
Actif au titre du droit d'utilisation et sous- location à recevoir	(22)	-	(18)	-	(2)	1	(41)
Titres et autres placements	(6 484)	-	(702)	8 984	(10)	(228)	1 560
Vente de placements	(40)	-	10	-	-	-	(30)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(804)	-	(6)	-	-	(18)	(828)
Autre	209	-	104	5	6	(3)	321
<b>Total</b>	<b>6 054 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 994 \$</b>	<b>(3 034) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>5 172 \$</b>

Au 31 décembre 2023, les actifs d'impôt différé totaux de 6 739 \$ (6 708 \$ en 2022) comprennent un montant de 6 136 \$ lié à 2023 à l'égard des pertes subies par la Société au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent dont la comptabilisation repose sur des bénéfices imposables futurs dans les territoires visés et des mesures réalisables de la direction.

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de pertes fiscales reportées d'environ 3 549 \$ (3 902 \$ en 2022), dont un montant de 3 300 \$ vient à échéance entre 2025 et 2043, alors qu'un montant de 249 \$ n'a pas de date d'échéance. La Société disposait de pertes en capital reportées d'un montant d'environ 5 \$ (1 \$ en 2022), qui n'a pas de date d'échéance. Au 31 décembre 2023, un avantage d'impôt lié à ces pertes fiscales reportées totalisant 670 \$ (701 \$ en 2022) a été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé et un avantage de 222 \$ (211 \$ en 2022) n'a pas été comptabilisé. La Société a des reports au titre de crédits d'impôt d'environ 282 \$ (273 \$ en 2022), qui viendront à échéance entre 2026 et 2043, sur lesquels un avantage de 160 \$ (164 \$ en 2022) n'a pas été comptabilisé. En outre, la Société n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 171 \$ (663 \$ en 2022) au titre des autres différences temporaires s'élevant à 5 333 \$ (2 523 \$ en 2022).

Le total des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2023 s'établissait à 1 697 \$ (1 536 \$ en 2022). Ce montant comprend le passif d'impôt différé des entités consolidées. Le montant global des différences temporaires imposables lié aux participations de la Société dans des filiales n'est pas inclus dans les états financiers consolidés et s'est élevé à 10 908 \$ (11 439 \$ en 2022).

## Note 18 Participations dans des entités structurées

La Société est engagée auprès d'entités structurées consolidées et non consolidées qui sont établies aux fins de générer des revenus de placement et des produits d'honoraires. La Société entretient aussi des liens avec des entités structurées en vue de faciliter l'obtention de financement pour la Société. Ces entités peuvent présenter certaines ou toutes les caractéristiques suivantes : le contrôle de l'entité n'est pas établi simplement en fonction des droits de vote; l'entité exerce des activités limitées vouées à la réalisation d'un objectif précis; l'entité est soumise à un fort effet de levier ou elle possède un capital hautement structuré.

La Société ne présente que ses liens avec des entités structurées consolidées et non consolidées importantes. Aux fins d'évaluation de l'importance de l'entité structurée, la Société tient compte de la nature de sa relation avec l'entité, notamment si elle est commanditée (c.-à-d. initialement organisée et gérée) par la Société. Parmi les autres facteurs examinés, mentionnons le placement de la Société dans l'entité structurée par rapport à l'ensemble des placements, les rendements tirés de l'entité par rapport à l'ensemble des revenus de placement, montant net, la taille de l'entité par rapport au total des fonds sous gestion et l'exposition de la Société à tout autre risque découlant de ses liens avec l'entité structurée.

La Société ne fournit aucun soutien financier ou autre à ses entités structurées lorsqu'elle n'a pas l'obligation contractuelle de le faire.

### a) Entités structurées consolidées

#### I) Entités structurées d'investissement

La Société agit à titre de gestionnaire de placements dans des sociétés de terrains forestiers exploitables et des sociétés forestières. Le fonds général et les fonds distincts de la Société investissent dans bon nombre de ces sociétés. La Société contrôle l'une des sociétés de terrains forestiers exploitables qu'elle gère, Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »). HVPH est classée en tant qu'entité structurée surtout parce que les employés de la Société exercent des droits de vote dans cette entité au nom d'autres investisseurs. Au 31 décembre 2023, les actifs consolidés de terrains forestiers exploitables de la Société se rapportant à HVPH s'élevaient à 1 236 \$ (1 264 \$ en 2022). La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à HVPH.

#### II) Entités structurées de financement

La Société titrise certaines marges de crédit hypothécaire garanties par une propriété résidentielle. Des entités consolidées facilitant ces opérations sont identifiées comme étant des entités structurées, car leurs activités se limitent à émettre et à gérer le financement de la Société. Pour obtenir davantage d'information concernant le programme de titrisation des créances hypothécaires de la Société, voir la note 4.

### b) Entités structurées non consolidées

#### Entités structurées d'investissement

Le tableau suivant présente les placements de la Société dans des entités structurées d'investissement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités, dont certaines sont commanditées par la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à ces entités structurées.

Aux 31 décembre	Placement de la Société <sup>1</sup>		Exposition maximale de la Société à une perte <sup>2</sup>	
	2023	2022	2023	2022
Baux adossés <sup>3</sup>	3 790 \$	3 840 \$	3 790 \$	3 840 \$
Sociétés d'infrastructure <sup>4</sup>	2 468	2 156	3 035	2 704
Sociétés de terrains forestiers exploitables <sup>5</sup>	811	816	811	816
Sociétés de placements immobiliers <sup>6</sup>	676	465	676	465
<b>Total</b>	<b>7 745 \$</b>	<b>7 277 \$</b>	<b>8 312 \$</b>	<b>7 825 \$</b>

<sup>1</sup> Les placements de la Société dans ces entités structurées non consolidées sont compris dans les placements, et les rendements que la Société en tire sont compris dans les revenus de placement, montant net et les AERG.

<sup>2</sup> L'exposition maximale de la Société à une perte découlant de chacune des entités structurées se limite aux montants investis dans chacune d'entre elles, plus les engagements en capital non capitalisés, le cas échéant. Les engagements liés aux placements de la Société sont présentés à la note 19. La perte maximale ne devrait se réaliser qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'entité.

<sup>3</sup> Ces entités sont des fiducies commerciales constituées en vertu d'une loi qui utilisent l'apport en capital de la Société et l'apport en titres d'emprunt de premier rang d'autres parties pour financer l'acquisition d'actifs. Ces actifs sont loués à des tiers locataires en vertu de baux à long terme. La Société détient des titres de capitaux propres dans ces fiducies commerciales. La Société ne consolide aucune des fiducies qui sont parties à ces baux étant donné qu'elle n'exerce aucun pouvoir décisionnel sur ces fiducies.

<sup>4</sup> Ces entités investissent dans des actifs d'infrastructure. La Société investit dans leurs actions. La Société génère un rendement sous la forme de revenus de placement, d'honoraires de gestion des placements et d'honoraires liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

<sup>5</sup> Ces entités détiennent et exploitent des terrains forestiers exploitables. La Société investit dans leurs actions et leurs titres d'emprunt. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenus de placement, d'honoraires de conseils en placement, d'honoraires de gestion forestière et d'honoraires de conseils liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

<sup>6</sup> Ces entités, qui comprennent la Manulife U.S. REIT, détiennent et exploitent des propriétés commerciales. La Société investit dans leurs actions. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de gestion de placements, d'honoraires de gestion de propriété, de frais d'acquisition et de cession, et de frais de location. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

## Entités structurées de financement

Les participations de la Société dans des entités structurées de financement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	Placements de la Société <sup>1</sup>	
	2023	2022
Manulife Finance (Delaware), L.P. <sup>2</sup>	709 \$	691 \$
<b>Total</b>	<b>709 \$</b>	<b>691 \$</b>

<sup>1</sup> La participation de la Société comprend des montants empruntés auprès de l'entité structurée; le placement de la Société dans les capitaux propres et le capital subordonné de cette entité; et les swaps de taux de change et de taux d'intérêt entre la Société et cette entité.

<sup>2</sup> Cette entité est une société en commandite entièrement détenue qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir les notes 11 et 19.

### i) Autres placements

La Société entretient des relations de placement avec diverses autres entités qui découlent de son placement direct dans leurs titres d'emprunt ou capitaux propres et qui ont été évaluées aux fins de contrôle. Les placements dans ces autres entités comprennent, sans toutefois s'y limiter, des placements dans des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée des secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, de l'énergie, de l'immobilier et de l'agriculture, ainsi que dans des actions de sociétés fermées. La plupart de ces autres entités ne sont pas commanditées par la Société. Les relations de la Société avec ces autres entités ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation individuelle pour déterminer si ce sont des entités structurées. L'exposition maximale de la Société aux pertes qu'elle pourrait subir du fait de son engagement auprès de ces autres entités se limite au placement dans celles-ci et aux montants qu'elle s'est engagée à investir, mais qu'elle n'a pas encore financés. La Société comptabilise les revenus qu'elle tire de ces entités dans les revenus de placement, montant net et le CAERG. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces autres entités.

### ii) Participations dans des actifs titrisés

La Société investit dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires émis par des entités de titrisation commanditées par d'autres parties, dont des émetteurs privés ou soutenus par le gouvernement, afin de générer des revenus de placement. La Société ne détient pas de participation financière donnant le contrôle dans ces émetteurs. Ces entités de titrisation sont considérées comme étant des entités structurées en raison de la portée limitée de leurs activités et de leur structure du capital à fort levier financier. Les placements dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires sont inclus dans les titres de créance et les placements privés dans les états de la situation financière consolidés, et leurs justes valeurs et valeurs comptables sont présentées à la note 4. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ces placements se limite aux montants investis.

Les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sont garantis par des créances hypothécaires commerciales, et les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sont garantis par des créances hypothécaires résidentielles. Les titres adossés à des créances peuvent être garantis par différents actifs sous-jacents, y compris des créances sur cartes de crédit, sur prêts automobiles et sur contrats de location d'aéronefs. Les titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires dans lesquels la Société investit proviennent principalement d'Amérique du Nord.

Le tableau qui suit présente les placements dans des actifs titrisés par type et qualité d'actifs.

Aux 31 décembre	2023				2022
	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	Titres adossés à des créances	Total	Total
AAA	425 \$	4 \$	946 \$	1 375 \$	1 770 \$
AA	-	-	227	227	9
A	-	3	435	438	574
BBB	-	-	107	107	219
BB et moins	-	-	7	7	3
<b>Total de l'exposition</b>	<b>425 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>1 722 \$</b>	<b>2 154 \$</b>	<b>2 575 \$</b>

### iii) Fonds communs de placement

La Société agit à titre de promoteur et peut investir dans une gamme de fonds communs de placement offerts au public assortis d'un large éventail de styles de placement. À titre de promoteur, la Société est responsable de l'organisation des fonds communs de placement qui mettent en œuvre des stratégies de placement pour le compte d'investisseurs actuels et de futurs investisseurs. Elle reçoit des honoraires, au taux du marché, pour les services de conseil et d'administration qu'elle fournit à ces fonds communs de placement. En règle générale, la Société ne contrôle pas les fonds communs de placement dont elle est le promoteur, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce que ses rendements sous la forme d'honoraires et de participations ne sont pas importants, ou les deux. Certains fonds communs de placement sont des entités structurées puisque leurs droits décisionnels ne résultent pas de capitaux propres conférant des droits de vote et que leurs investisseurs reçoivent des droits de rachat.

Les relations de la Société avec ces fonds communs de placement ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation pour déterminer si ce sont des entités structurées. La participation de la Société dans des fonds communs de placement se limite au capital qu'elle y investit et aux honoraires qu'elle en tire, le cas échéant. Les placements de la Société dans des fonds communs de placement sont inclus dans les actions cotées présentées dans les états de la situation financière consolidés. Voir la note 4 pour obtenir davantage d'information sur les placements de la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte provenant de ces fonds communs de placement.

Le placement de la Société à titre de promoteur dans le capital de démarrage des fonds communs de placement s'établissait à 1 319 \$ au 31 décembre 2023 (1 296 \$ en 2022). Les actifs gérés dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers de la Société s'élevaient à 277 365 \$ au 31 décembre 2023 (258 273 \$ en 2022).

## Note 19 Engagements et éventualités

### a) Poursuites judiciaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites auxquelles est partie la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou de réassurance, ou ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur ou de contribuable. D'autres sociétés d'assurance vie et gestionnaires d'actifs, exerçant leurs activités dans des territoires où la Société exerce ses activités, ont fait l'objet de différentes poursuites judiciaires, certaines ayant entraîné des jugements ou règlements importants à l'encontre des défenderesses; il est possible que la Société soit partie à de telles poursuites dans l'avenir. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières, et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

En juin 2018, une action collective a été intentée contre la Société devant la Cour de district du district Sud de New York au nom des titulaires de contrats d'assurance vie universelle Performance souscrits entre 2003 et 2010 dont les contrats étaient assujettis à une hausse des coûts d'assurance annoncée en 2018.

Outre l'action collective, douze actions individuelles visant à contester la hausse des coûts d'assurance des contrats d'assurance vie universelle Performance ont été déposées, neuf auprès de la cour fédérale et trois autres, auprès du tribunal de l'État. La totalité des actions déposées contre la Société, qui représentent 84 % du montant nominal total des contrats compris dans le bloc assujetti à une hausse des coûts d'assurance, ont fait l'objet de règlements. Des actions pourraient toujours être intentées à l'égard de la dernière tranche de 16 % du montant nominal total des contrats compris dans le bloc assujetti à une hausse des coûts d'assurance.

En septembre 2023, à la suite de la résolution des actions visant à contester la hausse des coûts d'assurance des contrats d'assurance vie universelle Performance, une action collective non liée a été intentée contre la Société devant la Cour de district du district Sud de New York au nom de tous les titulaires actuels ou antérieurs de contrats d'assurance vie universelle émis par la Société dans lesquels il est stipulé que le coût d'assurance sera fondé sur les attentes futures, y compris pour ce qui est des taxes. Le demandeur affirme que la Société a failli de manière inadmissible à diminuer les coûts d'assurance facturés à ces titulaires de contrats après l'adoption de la *Tax Cuts and Jobs Act* de 2018. Il est encore trop tôt dans le litige pour établir de façon raisonnable l'étendue des contrats visés par l'action collective ou l'issue probable de cette dernière.

### b) Engagements de placements

Dans le cours normal des affaires, divers engagements de placements non encore exécutés ne sont pas comptabilisés aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2023, ces engagements s'élevaient à 15 117 \$ (14 193 \$ en 2022), dont un montant de 781 \$ (1 095 \$ en 2022) expirait dans les 30 jours, un montant de 4 627 \$ (3 359 \$ en 2022), dans les 31 à 365 jours et un montant de 9 709 \$ (9 739 \$ en 2022), dans plus de un an.

### c) Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des banques, à titre de tierces parties, émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Les entités de la Société utilisent des lettres de crédit pour payer des bénéficiaires tiers et pour régler les opérations de réassurance entre ses filiales. Au 31 décembre 2023, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 466 \$ (215 \$ en 2022), étaient en cours.

### d) Garanties

#### l) Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »)

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles sur le capital de 650 \$ des débetures subordonnées venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par MFLP, entité de financement entièrement détenue non consolidée.

Les tableaux suivants présentent certaines données financières consolidées résumées de la SFM et de MFLP.

### Information résumée tirée des comptes de résultat consolidés

	SFM (garant)	Autres filiales regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
<b>Exercice clos le 31 décembre 2023</b>					
Résultat des activités d'assurance	- \$	3 977 \$	- \$	3 977 \$	- \$
Résultat des placements	638	3 646	(1 326)	2 958	51
Autres produits	14	6 736	(4)	6 746	(7)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	5 103	4 785	(4 785)	5 103	1
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>					
Résultat des activités d'assurance	- \$	3 160 \$	- \$	3 160 \$	- \$
Résultat des placements	554	(5 823)	(1 100)	(6 369)	49
Autres produits	(36)	6 225	(3)	6 186	15
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	(1 933)	(2 156)	2 156	(1 933)	21

### Information résumée tirée des états de la situation financière consolidés

	SFM (garant)	Autres filiales regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
<b>Au 31 décembre 2023</b>					
Placements	86 \$	417 124 \$	- \$	417 210 \$	9 \$
Actifs des contrats d'assurance	-	145	-	145	-
Actifs des contrats de réassurance détenus	-	42 651	-	42 651	-
Total des autres actifs	59 023	42 411	(63 410)	38 024	969
Actif net des fonds distincts	-	377 544	-	377 544	-
Passifs des contrats d'assurance, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	367 996	-	367 996	-
Passifs des contrats de réassurance détenus	-	2 831	-	2 831	-
Passifs des contrats de placement	-	11 816	-	11 816	-
Total des autres passifs	12 070	55 129	(539)	66 660	718
Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	114 143	-	114 143	-
Passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	263 401	-	263 401	-
<b>Au 31 décembre 2022</b>					
Placements	63 \$	400 079 \$	- \$	400 142 \$	21 \$
Actifs des contrats d'assurance	-	673	-	673	-
Actifs des contrats de réassurance détenus	-	45 871	-	45 871	-
Total des autres actifs	58 357	42 751	(62 667)	38 441	950
Actif net des fonds distincts	-	348 562	-	348 562	-
Passifs des contrats d'assurance, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	354 849	-	354 849	-
Passifs des contrats de réassurance détenus	-	2 391	-	2 391	-
Passifs des contrats de placement	-	10 079	-	10 079	-
Total des autres passifs	11 544	58 482	(444)	69 582	712
Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	110 216	-	110 216	-
Passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	238 346	-	238 346	-

## II) Garanties relatives à JHUSA

Des détails à l'égard des garanties relatives à certains titres émis ou qui seront émis par JHUSA figurent à la note 24.

### e) Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la Société donne ses actifs en garantie des dettes contractées, strictement afin de fournir une sûreté à la contrepartie. Dans l'éventualité d'une défaillance de la Société, la contrepartie a le droit d'appeler la sûreté au règlement de la dette. Les actifs donnés en garantie sont rendus à la Société si l'opération sous-jacente est résiliée ou, dans le cas de dérivés, si l'exposition nette diminue en raison de variations de la valeur de marché.

La ventilation des garanties se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2023		2022	
	Titres de créance	Autre	Titres de créance	Autre
En ce qui a trait aux :				
Dérivés	10 431 \$	26 \$	11 944 \$	23 \$
Emprunts garantis	-	2 220	-	2 241
Obligations réglementaires	307	74	320	77
Mises en pension de titres	201	-	886	-
Régimes de retraite non enregistrés en fiduciaire	-	298	-	326
Divers	-	283	-	404
<b>Total</b>	<b>10 939 \$</b>	<b>2 901 \$</b>	<b>13 150 \$</b>	<b>3 071 \$</b>

#### f) Contrats avec participation

Dans certains marchés où la Société offre des contrats avec participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard du montant du profit pouvant être transféré aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous la forme d'un pourcentage fixe des participations aux excédents. Pour les contrats avec participation traités comme des « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités des plans de démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company.

#### g) Billets d'apport à l'excédent à taux fixe

Un tiers fournit par contrat des mécanismes de financement de secours pour les activités de la Société aux États-Unis aux termes desquels, dans certaines circonstances, des fonds peuvent être fournis en échange de l'émission de billets d'apport à l'excédent à taux fixe. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation.

## Note 20 Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont le secteur Asie, le secteur Canada, le secteur États-Unis, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et le secteur Services généraux et autres. Chaque secteur à présenter est responsable de la gestion de ses résultats d'exploitation, du développement de ses produits, de l'élaboration des stratégies de service et de placement en fonction du profil et des besoins de ses activités et de son marché. Les principaux produits et services offerts par la Société, par secteur à présenter, sont les suivants.

**Activités de gestion de patrimoine et d'actifs (Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde)** – Sous la marque Gestion de placements Manuvie, offrent des conseils en placement et des solutions novatrices aux clients qui participent à des régimes de retraite, aux particuliers et aux clients institutionnels. Les produits et services sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents et courtiers liés à la Société, des maisons de courtage et conseillers financiers indépendants, des consultants en matière de régimes de retraite et des banques.

**Produits d'assurance et de rente (Asie, Canada et États-Unis)** – Comprennent divers produits d'assurance vie individuelle, d'assurance soins de longue durée individuelle et collective, et des produits de rente garantis et partiellement garantis. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance, des courtiers, des banques et des planificateurs financiers, et au moyen de la commercialisation directe. La Banque Manuvie du Canada offre divers produits de dépôt et de crédit aux consommateurs canadiens.

**Services généraux et autres** – Comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation, les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation), les coûts de financement, les activités du sous-secteur de la réassurance IARD, de même que les activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie. En outre, les transactions entre les secteurs d'activité qui ont été consolidées ou éliminées sont également prises en compte.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Société a apporté certaines modifications à la composition de ses secteurs à présenter afin de mieux harmoniser la présentation de l'information financière avec sa stratégie d'entreprise et ses activités. Les résultats de la division internationale des clients fortunés de la Société ont été reclassés du secteur États-Unis dans le secteur Asie pour regrouper les résultats des activités de la Société aux Bermudes avec ceux de la division des clients fortunés, lesquels sont présentés à même les résultats des activités de la Société à Singapour et à Hong Kong. Les investissements de la Société dans le capital de démarrage des fonds distincts et des fonds communs de placement ainsi que les produits et charges liés aux placements ont été reclassés du secteur Services généraux et autres au secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde afin de mieux harmoniser la présentation avec les pratiques de gestion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Des améliorations ont été apportées à la méthode d'affectation des frais généraux du siège social et des intérêts sur l'excédent aux secteurs d'activité. L'information comparative des périodes précédentes a été retraitée pour tenir compte des modifications apportées à la présentation de l'information financière.

## a) Secteurs à présenter

Les tableaux qui suivent présentent les résultats par secteur à présenter.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>						
Assurance de personnes et de dommages	2 070 \$	995 \$	526 \$	– \$	236 \$	3 827 \$
Rentes et régimes de retraite	(129)	198	81	–	–	150
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	<b>1 941</b>	<b>1 193</b>	<b>607</b>	<b>–</b>	<b>236</b>	<b>3 977</b>
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 057	5 048	5 236	(771)	1 451	18 021
<b>Produits financiers (charges financières) d'assurance</b>						
Assurance de personnes et de dommages	(4 970)	(3 288)	(4 815)	–	723	(12 350)
Rentes et régimes de retraite	(1 466)	(27)	(51)	–	–	(1 544)
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance</b>	<b>(6 436)</b>	<b>(3 315)</b>	<b>(4 866)</b>	<b>–</b>	<b>723</b>	<b>(13 894)</b>
<b>Produits financiers (charges financières) de réassurance</b>						
Assurance de personnes et de dommages	(106)	58	385	–	(697)	(360)
Rentes et régimes de retraite	1	(1)	(374)	–	–	(374)
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance</b>	<b>(105)</b>	<b>57</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>(697)</b>	<b>(734)</b>
Diminution (augmentation) des passifs des contrats de placement	(38)	(73)	(148)	(175)	(1)	(435)
Résultat des placements des fonds distincts, montant net	–	–	–	–	–	–
<b>Total du résultat des placements</b>	<b>478</b>	<b>1 717</b>	<b>233</b>	<b>(946)</b>	<b>1 476</b>	<b>2 958</b>
Autres produits	67	272	79	6 709	(381)	6 746
Autres charges	(231)	(569)	(153)	(4 252)	(470)	(5 675)
Charges d'intérêts	(11)	(1 004)	(15)	(14)	(510)	(1 554)
<b>Résultat net avant impôts sur le résultat</b>	<b>2 244</b>	<b>1 609</b>	<b>751</b>	<b>1 497</b>	<b>351</b>	<b>6 452</b>
Recouvrements (charges) d'impôt	(440)	(373)	(112)	(198)	278	(845)
<b>Résultat net</b>	<b>1 804</b>	<b>1 236</b>	<b>639</b>	<b>1 299</b>	<b>629</b>	<b>5 607</b>
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	141	–	–	2	1	144
Titulaires de contrats avec participation	315	45	–	–	–	360
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres</b>	<b>1 348 \$</b>	<b>1 191 \$</b>	<b>639 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>628 \$</b>	<b>5 103 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>177 623 \$</b>	<b>157 111 \$</b>	<b>244 659 \$</b>	<b>257 764 \$</b>	<b>38 417 \$</b>	<b>875 574 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2022	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>						
Assurance de personnes et de dommages	1 718 \$	928 \$	361 \$	– \$	(117) \$	2 890 \$
Rentes et régimes de retraite	(164)	262	172	–	–	270
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	<b>1 554</b>	<b>1 190</b>	<b>533</b>	<b>–</b>	<b>(117)</b>	<b>3 160</b>
Revenus (pertes) de placement, montant net	1 417	(930)	911	(1 082)	21	337
<b>Produits financiers (charges financières) d'assurance</b>						
Assurance de personnes et de dommages	608	(723)	(5 058)	–	122	(5 051)
Rentes et régimes de retraite	(2 261)	504	191	1	–	(1 565)
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance</b>	<b>(1 653)</b>	<b>(219)</b>	<b>(4 867)</b>	<b>1</b>	<b>122</b>	<b>(6 616)</b>
<b>Produits financiers (charges financières) de réassurance</b>						
Assurance de personnes et de dommages	(61)	(100)	994	–	(167)	666
Rentes et régimes de retraite	(3)	(2)	(352)	–	–	(357)
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance</b>	<b>(64)</b>	<b>(102)</b>	<b>642</b>	<b>–</b>	<b>(167)</b>	<b>309</b>
Diminution (augmentation) des passifs des contrats de placement	(70)	(49)	(179)	(119)	18	(399)
Résultat des placements des fonds distincts, montant net	–	–	–	–	–	–
<b>Total du résultat des placements</b>	<b>(370)</b>	<b>(1 300)</b>	<b>(3 493)</b>	<b>(1 200)</b>	<b>(6)</b>	<b>(6 369)</b>
Autres produits	56	262	101	6 391	(624)	6 186
Autres charges	(318)	(573)	(136)	(3 893)	(144)	(5 064)
Charges d'intérêts	(12)	(548)	(16)	(7)	(468)	(1 051)
<b>Résultat net avant impôts sur le résultat</b>	<b>910</b>	<b>(969)</b>	<b>(3 011)</b>	<b>1 291</b>	<b>(1 359)</b>	<b>(3 138)</b>
Recouvrements (charges) d'impôt	(318)	510	695	(170)	442	1 159
<b>Résultat net</b>	<b>592</b>	<b>(459)</b>	<b>(2 316)</b>	<b>1 121</b>	<b>(917)</b>	<b>(1 979)</b>
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	120	–	–	–	1	121
Titulaires de contrats avec participation	(211)	44	–	–	–	(167)
<b>Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres</b>	<b>683 \$</b>	<b>(503) \$</b>	<b>(2 316) \$</b>	<b>1 121 \$</b>	<b>(918) \$</b>	<b>(1 933) \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>164 605 \$</b>	<b>151 761 \$</b>	<b>244 904 \$</b>	<b>231 433 \$</b>	<b>40 986 \$</b>	<b>833 689 \$</b>

## b) Emplacement géographique

Les résultats par secteur à présenter de la Société diffèrent de ceux obtenus par emplacement géographique du fait, essentiellement, de la répartition des secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Services généraux et autres entre les emplacements géographiques auxquels ses activités se rapportent.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats par emplacement géographique.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>					
Assurance de personnes et de dommages	2 087 \$	981 \$	511 \$	248 \$	3 827 \$
Rentes et régimes de retraite	(128)	198	80	–	150
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	<b>1 959</b>	<b>1 179</b>	<b>591</b>	<b>248</b>	<b>3 977</b>
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 259	5 724	4 975	63	18 021
<b>Produits financiers (charges financières) d'assurance</b>					
Assurance de personnes et de dommages	(4 971)	(2 606)	(4 793)	20	(12 350)
Rentes et régimes de retraite	(1 466)	(27)	(51)	–	(1 544)
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance</b>	<b>(6 437)</b>	<b>(2 633)</b>	<b>(4 844)</b>	<b>20</b>	<b>(13 894)</b>
<b>Produits financiers (charges financières) de réassurance</b>					
Assurance de personnes et de dommages	(121)	(623)	384	–	(360)
Rentes et régimes de retraite	1	(1)	(374)	–	(374)
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance</b>	<b>(120)</b>	<b>(624)</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>(734)</b>
Diminution (augmentation) des passifs des contrats de placement	(220)	(130)	(79)	(6)	(435)
Résultat des placements des fonds distincts, montant net	–	–	–	–	–
<b>Total du résultat des placements</b>	<b>482 \$</b>	<b>2 337 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>77 \$</b>	<b>2 958 \$</b>
<b>Autres produits</b>	<b>1 332 \$</b>	<b>2 147 \$</b>	<b>3 239 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>6 746 \$</b>

Exercice clos le 31 décembre 2022	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>					
Assurance de personnes et de dommages	1 873 \$	909 \$	208 \$	(100) \$	2 890 \$
Rentes et régimes de retraite	(164)	262	172	–	270
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	<b>1 709</b>	<b>1 171</b>	<b>380</b>	<b>(100)</b>	<b>3 160</b>
Revenus (pertes) de placement, montant net	1 264	(1 061)	(189)	323	337
<b>Produits financiers (charges financières) d'assurance</b>					
Assurance de personnes et de dommages	607	(578)	(5 088)	8	(5 051)
Rentes et régimes de retraite	(2 261)	504	192	–	(1 565)
<b>Total des produits financiers (charges financières) d'assurance</b>	<b>(1 654)</b>	<b>(74)</b>	<b>(4 896)</b>	<b>8</b>	<b>(6 616)</b>
<b>Produits financiers (charges financières) de réassurance</b>					
Assurance de personnes et de dommages	(74)	(254)	994	–	666
Rentes et régimes de retraite	(3)	(2)	(352)	–	(357)
<b>Total des produits financiers (charges financières) de réassurance</b>	<b>(77)</b>	<b>(256)</b>	<b>642</b>	<b>–</b>	<b>309</b>
Diminution (augmentation) des passifs des contrats de placement	(126)	(79)	(194)	–	(399)
Résultat des placements des fonds distincts, montant net	–	–	–	–	–
<b>Total du résultat des placements</b>	<b>(593) \$</b>	<b>(1 470) \$</b>	<b>(4 637) \$</b>	<b>331 \$</b>	<b>(6 369) \$</b>
<b>Autres produits</b>	<b>1 294 \$</b>	<b>2 044 \$</b>	<b>2 907 \$</b>	<b>(59) \$</b>	<b>6 186 \$</b>

## Note 21 Parties liées

La Société conclut des transactions avec des parties liées dans le cours normal des activités et selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions normales de concurrence.

### a) Transactions avec certaines parties liées

Les transactions avec MFLP, société en commandite non consolidée entièrement détenue, sont décrites aux notes 11, 18 et 19.



## b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et les membres de la haute direction sont considérés comme les principaux dirigeants. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Avantages à court terme	83 \$	73 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	6	6
Paielements fondés sur des actions	73	73
Indemnités de fin de contrat de travail	3	-
Autres avantages à long terme	3	3
<b>Total</b>	<b>168 \$</b>	<b>155 \$</b>

## Note 22 Filiales

Suit une liste des principales filiales d'exploitation de Manuvie détenues directement et indirectement.

### Au 31 décembre 2023

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
<b>La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers</b>	<b>58 665 \$</b>	Toronto, Canada	Groupe et chef de file des services financiers exerçant ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis et offrant une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine
Manulife Holdings (Alberta) Limited	18 489 \$	Calgary, Canada	Société de portefeuille
John Hancock Financial Corporation		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
The Manufacturers Investment Corporation		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Reassurance Company Ltd.		Boston, États-Unis	Filiale d'assurance captive qui fournit des produits de réassurance vie, de rente et de soins de longue durée aux sociétés affiliées
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)		Boston, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États, sauf l'État de New York
John Hancock Subsidiaries LLC		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Financial Network, Inc.		Boston, États-Unis	Entreprise de distribution de services financiers
John Hancock Investment Management LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Investment Management Distributors LLC		Boston, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (US) LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements
Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc.		Boston, États-Unis	Gestionnaire de portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles diversifiés à l'échelle mondiale
John Hancock Life Insurance Company of New York		New York, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans l'État de New York
John Hancock Variable Trust Advisers LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements pour des fonds communs de placement à capital variable
John Hancock Life & Health Insurance Company		Boston, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États
John Hancock Distributors LLC		Boston, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
John Hancock Insurance Agency, Inc.		Boston, États-Unis	Agence d'assurance
Manulife Reinsurance Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance financière aux sociétés affiliées
Manulife Reinsurance (Bermuda) Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Banque Manuvie du Canada	1 793 \$	Waterloo, Canada	Fournisseur de produits et de services bancaires intégrés non offerts par les sociétés d'assurance
Manulife Investment Management Holdings (Canada) Inc.	1 318 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille

**Au 31 décembre 2023**

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
Gestion de placements Manuvie limitée		Toronto, Canada	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et de fonds communs de placement au Canada
La Nord-Américaine, Première compagnie d'assurance	7 \$	Toronto, Canada	Société d'assurances IARD
Placements Manuvie Services d'investissement Inc.	84 \$	Oakville, Canada	Courtier en fonds communs de placement du secteur Canada
Manulife Holdings (Bermuda) Limited	20 695 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manufacturers P&C Limited		St. Michael, Barbade	Société de réassurance IARD
Manulife Financial Asia Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (Cambodia) PLC		Phnom Penh, Cambodge	Société d'assurance vie
Manulife Myanmar Life Insurance Company Limited		Yangon, Myanmar	Société d'assurance vie
Manufacturers Life Reinsurance Limited		St. Michael, Barbade	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Manulife (Vietnam) Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société d'assurance vie
Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société de gestion de fonds
Manulife International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited		Hong Kong, Chine	Société d'assurance vie
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd. (51 %)		Shanghai, Chine	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited		Hong Kong, Chine	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille qui offre des fonds communs de placement
Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd.		Taipei, Taiwan (Chine)	Gestionnaire de placements
Manulife Life Insurance Company (Japan)		Tokyo, Japon	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Japan) Limited		Tokyo, Japon	Gestionnaire de portefeuille, conseiller en placements et fonds communs de placement
Manulife Holdings Berhad (62,0 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de portefeuille
Manulife Insurance Berhad (62,0 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Malaysia) Berhad (62,0 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de gestion d'actifs
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société de gestion d'actifs
Manulife Fund Management Co., Ltd.		Beijing, Chine	Société de fonds communs de placement en Chine
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
Manulife Chinabank Life Assurance Corporation (60 %)		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société d'assurance vie
PT Manulife Aset Manajemen Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société de gestion de placements et conseiller en placements
Manulife Investment Management (Europe) Limited	42 \$	Londres, Angleterre	Société de gestion de placements offrant des services de conseil aux fonds de Gestion de placements Manuvie à l'échelle internationale
Compagnie d'assurance Manuvie du Canada	66 \$	Toronto, Canada	Société d'assurance vie
EIS Services (Bermuda) Limited	1 028 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Berkshire Insurance Services Inc.	1 968 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille
JH Investments (Delaware) LLC		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
Placements Manuvie incorporée	213 \$	Oakville, Canada	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (North America) Limited	4 \$	Toronto, Canada	Conseiller en placements

## Note 23 Fonds distincts

La Société gère un certain nombre de fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les titulaires de contrats ont la possibilité d'investir dans différentes catégories de fonds distincts qui détiennent une gamme de placements sous-jacents. Les placements sous-jacents comprennent des titres individuels et des fonds communs de placement.

Les placements sous-jacents des fonds distincts peuvent être exposés à divers risques financiers et autres risques. Ces risques sont principalement atténués par des directives de placement qui sont surveillées activement par des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés. La Société n'est pas exposée à ces risques au-delà des passifs liés aux garanties associées à certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable compris dans les fonds distincts. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties.

Les garanties d'un montant de 2 675 \$ (3 496 \$ en 2022) sont comptabilisées dans les passifs des contrats d'assurance de la Société, dont une tranche de 980 \$ a été réassurée (1 249 \$ en 2022). Les actifs soutenant ces garanties, nets de la réassurance, sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement. Le poste Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts aux états de la situation financière consolidés exclut ces garanties et est considéré comme une composante placement non distincte des passifs des contrats d'assurance. La note 9 contient des renseignements sur les sensibilités au risque de marché associées aux garanties de rente variable et aux fonds distincts.

## Note 24 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les *SignatureNotes* établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, et l'information connexe ont été intégrées aux présents états financiers consolidés relatifs à JHUSA en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission »). Ces états financiers sont intégrés par renvoi à certaines déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'émettront ses filiales.

JHUSA détient des contrats de rente différée qui sont ajustés à la valeur de marché, dont certains sont inscrits auprès de la Commission. Ces contrats peuvent offrir des options de placement variables assorties d'options de placement fixe, ou n'offrir que des options de placement fixe. Les options de placement fixe donnent au participant la possibilité de placer des sommes fixes pour des durées fixes et à des taux d'intérêt fixes, sous réserve d'un ajustement à la valeur de marché en cas de résiliation par le participant avant l'échéance. Comme il fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché, le contrat de rente permet de garder intacte pour les deux parties la convention de taux fixe pendant toute la durée du placement. L'appellation « AVM » est utilisée pour désigner les choix de placements à durée fixe qui font l'objet d'ajustements à la valeur de marché.

JHUSA a également offert aux épargnants des billets à moyen terme, dans le cadre de son programme *SignatureNotes*.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2009, John Hancock Variable Life Insurance Company (« John Hancock Variable Life ») et John Hancock Life Insurance Company (« John Hancock Life ») se sont regroupés avec JHUSA. Relativement aux regroupements, JHUSA a pris en charge les droits et obligations de John Hancock Variable Life liés aux AVM émis par John Hancock Variable Life, et les droits et obligations de John Hancock Life liés aux *SignatureNotes* émis par John Hancock Life.

La SFM a fourni une garantie complète et inconditionnelle à l'égard des obligations de paiement de JHUSA en vertu des AVM et des *SignatureNotes* (y compris les AVM et les *SignatureNotes* pris en charge par JHUSA dans le regroupement), et ces AVM et *SignatureNotes* ont été inscrits auprès de la Commission. Les *SignatureNotes* et les AVM pris en charge ou émis par JHUSA sont collectivement appelés, dans la présente note, les « titres garantis ». JHUSA est, et John Hancock Variable Life et John Hancock Life étaient, une filiale entièrement détenue de la SFM.

Les garanties de la SFM à l'égard des titres garantis consistent en obligations non garanties de la SFM, et sont subordonnées, quant au droit de paiement, au paiement préalable de toutes les autres obligations de la SFM, exception faite des autres garanties et obligations de la SFM qui, selon leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou inférieur aux garanties de la SFM des titres garantis, pour ce qui est du droit de paiement.

Les lois de l'État de New York régissent les garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA et les lois du Commonwealth du Massachusetts régissent les garanties de la SFM des AVM émis ou pris en charge par JHUSA. La SFM a reconnu la compétence des tribunaux de l'État de New York et du Massachusetts. Mais comme une part importante des actifs de la SFM est située à l'extérieur des États-Unis, les actifs qui se trouvent aux États-Unis risquent d'être insuffisants pour exécuter un jugement rendu par un tribunal fédéral ou étatique américain visant à faire appliquer les garanties de rang inférieur. Selon le droit fédéral canadien et le droit de l'Ontario, où la SFM a ses bureaux de direction, il est généralement possible d'intenter une action en Ontario pour faire exécuter un jugement rendu aux États-Unis, du moment qu'il demeure exécutoire et non exécuté pour une somme d'argent déterminée, qu'il n'est ni nul ni annulable aux États-Unis et qu'un tribunal canadien rend un jugement à l'encontre de la SFM et prévoyant le paiement d'une somme libellée en dollars canadiens, sous réserve des dispositions usuelles touchant la fraude et le non-respect de l'intérêt public, sous réserve

également des lois limitant l'exercice des droits des créanciers et des lois de prescription. Il n'existe actuellement en Ontario aucune politique générale qui rende possible d'éviter de reconnaître et de faire exécuter en Ontario un jugement rendu par un tribunal de l'État de New York ou du Massachusetts au sujet des garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA ou un jugement rendu par un tribunal du Massachusetts au sujet des garanties des AVM émis ou pris en charge par JHUSA.

La SFM est une société de portefeuille. L'actif de la SFM est constitué pour l'essentiel de placements dans ses filiales. Les flux de trésorerie entrants de la SFM proviennent surtout des dividendes et des paiements d'intérêts de ses filiales d'exploitation et les flux sortants, des charges, des dividendes versés aux actionnaires et des rachats d'actions. Comme la SFM est une société de portefeuille, sa capacité d'honorer ses engagements, dont le paiement de toute somme due en vertu de ses garanties, dépend surtout des dividendes provenant de ses filiales d'exploitation.

Ces filiales sont assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports ou des prêts à la SFM. Ainsi, la capacité de certaines filiales de la SFM de déclarer et de payer des dividendes est limitée par la LSA. Les restrictions relatives aux dividendes imposées par la LSA sont décrites à la note 13.

Aux États-Unis, la législation des assurances du Michigan, de l'État de New York et du Massachusetts, où certaines filiales américaines d'assurance de la SFM ont leur siège social, impose des restrictions générales quant au paiement de dividendes et autres distributions ou à l'obtention de prêts par ces filiales. Ces restrictions sont décrites à la note 13.

En Asie, la législation des assurances des pays où la SFM exerce ses activités prévoit soit des restrictions précises touchant le paiement de dividendes ou d'autres distributions, ou l'obtention de prêts par les filiales, soit des contrôles de solvabilité ou d'autres contrôles financiers, lesquels peuvent empêcher les filiales de verser des dividendes dans certains cas.

Il n'est pas certain que les restrictions réglementaires, actuelles ou à venir, au Canada, aux États-Unis et en Asie ne porteront pas atteinte à la capacité de la SFM d'honorer ses engagements, dont le paiement de sommes dues en vertu de ses garanties.

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, reflètent l'incidence des regroupements et sont fournies conformément au Règlement S-X et à la Règle 12h-5 de la Commission.

## État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2023	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Actif</b>					
Placements	86 \$	109 433 \$	307 930 \$	(239) \$	417 210 \$
Participations dans des filiales non consolidées	58 694	8 674	17 916	(85 284)	-
Actifs des contrats d'assurance	-	-	217	(72)	145
Actifs des contrats de réassurance détenus	-	42 418	10 380	(10 147)	42 651
Autres actifs	329	8 731	32 700	(3 736)	38 024
Actif net des fonds distincts	-	188 067	191 241	(1 764)	377 544
<b>Total de l'actif</b>	<b>59 109 \$</b>	<b>357 323 \$</b>	<b>560 384 \$</b>	<b>(101 242) \$</b>	<b>875 574 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passifs des contrats d'assurance, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	- \$	145 589 \$	232 972 \$	(10 565) \$	367 996 \$
Passifs des contrats de réassurance détenus	-	-	2 831	-	2 831
Passifs des contrats de placement	-	3 487	8 928	(599)	11 816
Autres passifs	573	5 869	51 266	(3 786)	53 922
Dette à long terme	6 071	-	-	-	6 071
Instruments de fonds propres	5 426	594	647	-	6 667
Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	51 719	62 424	-	114 143
Passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	136 348	128 817	(1 764)	263 401
Capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	47 039	13 773	70 755	(84 528)	47 039
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	(56)	313	-	257
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 431	-	1 431
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>59 109 \$</b>	<b>357 323 \$</b>	<b>560 384 \$</b>	<b>(101 242) \$</b>	<b>875 574 \$</b>

## État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2022	Retraité (note 2)				
	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Actif</b>					
Placements	63 \$	109 332 \$	291 266 \$	(519) \$	400 142 \$
Participations dans des filiales non consolidées	58 024	8 584	18 018	(84 626)	-
Actifs des contrats d'assurance	-	-	739	(66)	673
Actifs des contrats de réassurance détenus	-	44 849	11 215	(10 193)	45 871
Autres actifs	333	8 899	33 082	(3 873)	38 441
Actif net des fonds distincts	-	173 417	177 361	(2 216)	348 562
<b>Total de l'actif</b>	<b>58 420 \$</b>	<b>345 081 \$</b>	<b>531 681 \$</b>	<b>(101 493) \$</b>	<b>833 689 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passifs des contrats d'assurance, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	- \$	147 440 \$	217 942 \$	(10 533) \$	354 849 \$
Passifs des contrats de réassurance détenus	-	-	2 391	-	2 391
Passifs des contrats de placement	-	2 585	8 207	(713)	10 079
Autres passifs	450	7 206	53 186	(3 616)	57 226
Dette à long terme	6 234	-	-	-	6 234
Instruments de fonds propres	4 860	614	648	-	6 122
Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	49 947	60 269	-	110 216
Passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	-	123 470	117 092	(2 216)	238 346
Capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	46 876	13 865	70 550	(84 415)	46 876
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	(46)	(31)	-	(77)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 427	-	1 427
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>58 420 \$</b>	<b>345 081 \$</b>	<b>531 681 \$</b>	<b>(101 493) \$</b>	<b>833 689 \$</b>

## Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2023	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Résultat des activités d'assurance</b>					
Produits des activités d'assurance	- \$	9 858 \$	15 754 \$	(1 640) \$	23 972 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	-	(8 928)	(12 195)	1 741	(19 382)
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	-	(315)	(175)	(123)	(613)
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	<b>-</b>	<b>615</b>	<b>3 384</b>	<b>(22)</b>	<b>3 977</b>
<b>Résultat des placements</b>					
Revenus (pertes) de placement, montant net	638	4 232	14 179	(1 028)	18 021
Produits financiers (charges financières) d'assurance / de réassurance	-	(4 723)	(9 993)	88	(14 628)
Autre résultat des placements	-	100	(432)	(103)	(435)
<b>Total du résultat des placements</b>	<b>638</b>	<b>(391)</b>	<b>3 754</b>	<b>(1 043)</b>	<b>2 958</b>
Autres produits	14	790	6 384	(442)	6 746
Autres charges	(55)	(1 112)	(4 776)	268	(5 675)
Charges d'intérêts	(433)	(79)	(2 281)	1 239	(1 554)
<b>Résultat net avant impôts sur le résultat</b>	<b>164</b>	<b>(177)</b>	<b>6 465</b>	<b>-</b>	<b>6 452</b>
(Charges) recouvrements d'impôt	7	175	(1 027)	-	(845)
<b>Résultat net après impôts sur le résultat</b>	<b>171</b>	<b>(2)</b>	<b>5 438</b>	<b>-</b>	<b>5 607</b>
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	4 932	811	809	(6 552)	-
<b>Résultat net</b>	<b>5 103 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>6 247 \$</b>	<b>(6 552) \$</b>	<b>5 607 \$</b>
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	144 \$	- \$	144 \$
Titulaires de contrats avec participation	-	(74)	360	74	360
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	5 103	883	5 743	(6 626)	5 103
	<b>5 103 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>6 247 \$</b>	<b>(6 552) \$</b>	<b>5 607 \$</b>

## Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2022	Retraité (note 2)				
	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Résultat des activités d'assurance</b>					
Produits des activités d'assurance	- \$	9 946 \$	14 760 \$	(1 588) \$	23 118 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	-	(10 652)	(12 417)	3 734	(19 335)
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	-	(570)	281	(334)	(623)
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	-	(1 276)	2 624	1 812	3 160
<b>Résultat des placements</b>					
Revenus (pertes) de placement, montant net	554	(53)	781	(945)	337
Produits financiers (charges financières) d'assurance / de réassurance	-	(325)	(4 376)	(1 606)	(6 307)
Autre résultat des placements	-	36	(426)	(9)	(399)
<b>Total du résultat des placements</b>	554	(342)	(4 021)	(2 560)	(6 369)
Autres produits	(36)	505	6 181	(464)	6 186
Autres charges	(42)	(841)	(4 455)	274	(5 064)
Charges d'intérêts	(439)	(54)	(1 496)	938	(1 051)
<b>Résultat net avant impôts sur le résultat</b>	37	(2 008)	(1 167)	-	(3 138)
(Charges) recouvrements d'impôt	32	624	503	-	1 159
<b>Résultat net après impôts sur le résultat</b>	69	(1 384)	(664)	-	(1 979)
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(2 002)	638	(746)	2 110	-
<b>Résultat net</b>	(1 933) \$	(746) \$	(1 410) \$	2 110 \$	(1 979) \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	121 \$	- \$	121 \$
Titulaires de contrats avec participation	-	(530)	288	75	(167)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	(1 933)	(216)	(1 819)	2 035	(1 933)
	(1 933) \$	(746) \$	(1 410) \$	2 110 \$	(1 979) \$

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Exercice clos le 31 décembre 2023</b>					
<b>Activités d'exploitation</b>					
Résultat net	5 103 \$	809 \$	6 247 \$	(6 552) \$	5 607 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(4 932)	(811)	(809)	6 552	-
Augmentation (diminution) des passifs nets des contrats d'assurance	-	455	10 242	-	10 697
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	(112)	547	-	435
(Augmentation) diminution des actifs des contrats de réassurance, compte non tenu des transactions de réassurance	-	28	946	-	974
Amortissement des (primes) escomptés sur les placements	-	30	(171)	-	(141)
Amortissement de la marge sur services contractuels (« MSC »)	-	(455)	(1 543)	-	(1 998)
Autres amortissements	10	147	424	-	581
(Profits) pertes nets réalisés et latents et perte de valeur sur les actifs	3	471	(3 319)	-	(2 845)
Charges (recouvrements) d'impôt différé	(11)	(141)	622	-	470
Charge au titre des options sur actions	-	(3)	5	-	2
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	173	418	13 191	-	13 782
Dividendes reçus de filiales non consolidées	5 600	386	(679)	(5 307)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(4)	(649)	7 294	-	6 641
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>5 769</b>	<b>155</b>	<b>19 806</b>	<b>(5 307)</b>	<b>20 423</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Achats et avances hypothécaires	-	(15 165)	(68 856)	-	(84 021)
Cessions et remboursements	-	16 159	54 122	-	70 281
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	12	9	-	21
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie découlant de la vente (l'acquisition) de filiales	-	-	(1)	-	(1)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(1 843)	-	-	1 843	-
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	5	-	(5)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	(4)	4	-
Billets à recevoir de filiales	(25)	-	-	25	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 868)</b>	<b>1 010</b>	<b>(14 730)</b>	<b>1 868</b>	<b>(13 720)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Variations des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	-	-	(693)	-	(693)
Émission d'instruments de fonds propres, montant net	1 194	-	-	-	1 194
Rachat d'instruments de fonds propres	(600)	-	-	-	(600)
Emprunts garantis afférents aux transactions de titrisation	-	-	537	-	537
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	(895)	-	(895)
Paiements de loyers	-	(3)	(95)	-	(98)
Dividendes versés aux actionnaires et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(2 972)	-	-	-	(2 972)
Actions ordinaires rachetées	(1 595)	-	-	-	(1 595)
Actions ordinaires émises, montant net	94	-	1 843	(1 843)	94
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(14)	-	(14)
Dividendes payés à la société mère	-	679	(5 986)	5 307	-
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(5)	5	-
Billets à payer à la société mère	-	-	25	(25)	-
Billets à payer à des filiales	4	-	-	(4)	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(3 875)</b>	<b>676</b>	<b>(5 282)</b>	<b>3 439</b>	<b>(5 042)</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	26	1 841	(206)	-	1 661
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(3)	(52)	(357)	-	(412)
Solde au début de l'exercice	63	2 215	16 357	-	18 635
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>86</b>	<b>4 004</b>	<b>15 794</b>	<b>-</b>	<b>19 884</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
<b>Début de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	63	2 614	16 476	-	19 153
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(399)	(119)	-	(518)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice</b>	<b>63</b>	<b>2 215</b>	<b>16 357</b>	<b>-</b>	<b>18 635</b>
<b>Fin de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	86	4 329	15 923	-	20 338
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(325)	(129)	-	(454)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice</b>	<b>86 \$</b>	<b>4 004 \$</b>	<b>15 794 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>19 884 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>					
Intérêts reçus	650 \$	3 369 \$	10 166 \$	(1 417) \$	12 768 \$
Intérêts versés	418	115	2 432	(1 417)	1 548
Impôts payés (remboursement d'impôts)	2	(1)	435	-	436

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2022	Retraité (note 2)				
	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
<b>Activités d'exploitation</b>					
Résultat net	(1 933) \$	(746) \$	(1 410) \$	2 110 \$	(1 979) \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	2 002	(638)	746	(2 110)	-
Augmentation (diminution) des passifs nets des contrats d'assurance	-	2 051	2 965	-	5 016
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	(111)	510	-	399
(Augmentation) diminution des actifs des contrats de réassurance, compte non tenu des transactions de réassurance	-	2	708	-	710
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	-	33	(164)	-	(131)
Amortissement de la marge sur services contractuels (« MSC »)	-	(578)	(1 415)	-	(1 993)
Autres amortissements	9	156	354	-	519
(Profits) pertes nets réalisés et latents et perte de valeur sur les actifs	(36)	4 854	8 842	-	13 660
Profit sur la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis (avant impôts)	-	(1 026)	(44)	-	(1 070)
Profit à la décomptabilisation de la participation de coentreprise dans le cadre de l'acquisition de Manulife TEDA (avant impôts)	-	-	(95)	-	(95)
Charges (recouvrements) d'impôt différé	(33)	(354)	(1 607)	-	(1 994)
Charge au titre des options sur actions	-	(3)	8	-	5
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	9	3 640	9 398	-	13 047
Dividendes reçus de filiales non consolidées	6 200	399	734	(7 333)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	44	1 644	3 270	-	4 958
Diminution de la trésorerie liée à la transaction de réassurance des contrats de rente variable aux États-Unis	-	(1 263)	(114)	-	(1 377)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>6 253</b>	<b>4 420</b>	<b>13 288</b>	<b>(7 333)</b>	<b>16 628</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Achats et avances hypothécaires	-	(28 685)	(82 873)	-	(111 558)
Cessions et remboursements	1	23 429	69 977	-	93 407
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	(11)	(56)	-	(67)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie découlant de la vente (l'acquisition) de filiales	-	-	(182)	-	(182)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(2 479)	-	-	2 479	-
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	19	-	(19)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	415	(415)	-
Billets à recevoir de filiales	46	(7)	-	(39)	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(2 432)</b>	<b>(5 256)</b>	<b>(12 719)</b>	<b>2 007</b>	<b>(18 400)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Variations des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	-	-	346	-	346
Émission de dette à long terme, montant net	946	-	-	-	946
Rachat d'instruments de fonds propres	-	-	(1 000)	-	(1 000)
Emprunts garantis afférents aux transactions de titrisation	-	-	437	-	437
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	1 703	-	1 703
Paiements de loyers	-	(5)	(115)	-	(120)
Dividendes versés aux actionnaires et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(2 787)	-	-	-	(2 787)
Actions ordinaires rachetées	(1 884)	-	-	-	(1 884)
Actions ordinaires émises, montant net	23	-	2 479	(2 479)	23
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis, montant net	990	-	-	-	990
Actions privilégiées rachetées, montant net	(711)	-	-	-	(711)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(51)	-	(51)
Dividendes payés à la société mère	-	(734)	(6 599)	7 333	-
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(19)	19	-
Billets à payer à la société mère	-	-	(39)	39	-
Billets à payer à des filiales	(415)	-	-	415	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(3 838)</b>	<b>(739)</b>	<b>(2 857)</b>	<b>5 326</b>	<b>(2 108)</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(17)	(1 575)	(2 288)	-	(3 880)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	2	225	358	-	585
Solde au début de l'exercice	78	3 565	18 287	-	21 930
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>63</b>	<b>2 215</b>	<b>16 357</b>	<b>-</b>	<b>18 635</b>
<b>Trésorerie et titres à court terme</b>					
<b>Début de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	78	4 087	18 429	-	22 594
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(522)	(142)	-	(664)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice</b>	<b>78</b>	<b>3 565</b>	<b>18 287</b>	<b>-</b>	<b>21 930</b>
<b>Fin de l'exercice</b>					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	63	2 614	16 476	-	19 153
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(399)	(119)	-	(518)
<b>Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice</b>	<b>63 \$</b>	<b>2 215 \$</b>	<b>16 357 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>18 635 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>					
Intérêts reçus	512 \$	3 850 \$	8 672 \$	(1 161) \$	11 873 \$
Intérêts versés	424	84	1 608	(1 161)	955
Impôts payés (remboursement d'impôts)	-	124	1 114	-	1 238



## Note 25 Adoption d'IFRS 17

### Transition à IFRS 17

La Société est tenue de préparer un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la date de la transition à IFRS 17, ce qui constitue le point de départ de la présentation de l'information financière conformément à IFRS 17. Les différences dans les valeurs comptables et les montants présentés des actifs, des passifs et des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022 déterminés conformément à la MCAB par rapport à ceux établis en appliquant IFRS 17 ont été comptabilisées dans le solde d'ouverture des résultats non distribués et dans le CAERG.

À la date de transition, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Société a :

- défini, comptabilisé et évalué chacun des groupes de contrats comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17, sauf si cela était impraticable (voir les rubriques « Approche rétrospective intégrale » et « Approche fondée sur la juste valeur » ci-après);
- défini, comptabilisé et évalué les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17, sauf si cela était impraticable; toutefois, aucune évaluation du caractère recouvrable n'a été réalisée avant la date de transition;
- décomptabilisé les soldes qui n'existeraient pas si elle avait toujours appliqué IFRS 17;
- évalué à la juste valeur les immeubles à usage propre qui constituaient des éléments sous-jacents de contrats d'assurance assortis de caractéristiques de participation directe;
- comptabilisé en capitaux propres tout écart net en résultant.

### Approche rétrospective intégrale

La Société a adopté IFRS 17 de manière rétrospective, sauf lorsque l'approche rétrospective intégrale était jugée impraticable. La Société a appliqué l'approche rétrospective intégrale à la plupart des contrats émis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou après cette date, à l'exception des contrats d'assurance avec participation et des contrats de rente variable, pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée.

### Approche fondée sur la juste valeur

La Société a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur à tous les contrats d'assurance émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, car il a été déterminé que l'application rétrospective intégrale était impraticable étant donné qu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables.

IFRS 17 permet d'utiliser l'approche fondée sur la juste valeur pour les groupes de contrats d'assurance avec participation directe si le choix relatif à l'atténuation des risques est appliqué prospectivement à partir de la date de transition et si la Société a utilisé des dérivés, des contrats de réassurance détenus ou des instruments financiers non dérivés évalués à la JVRN pour atténuer les risques financiers liés à ces groupes de contrats. Ces conditions étant satisfaites, la Société a choisi d'appliquer l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats d'assurance avec participation et aux contrats de rente variable émis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou après cette date.

Conformément à l'approche fondée sur la juste valeur, la Société a déterminé la MSC des passifs au titre de la couverture restante selon le MGE et la MHV à la date de transition d'après la différence entre la juste valeur du groupe de contrats d'assurance à cette date et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. Pour déterminer la juste valeur, la Société a appliqué les dispositions d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, sauf en ce qui a trait au seuil de dépôt à vue. La Société a utilisé l'approche par le résultat pour déterminer la juste valeur des contrats d'assurance à la date de transition, selon laquelle les flux de trésorerie futurs sont actualisés de sorte à obtenir un montant unique qui reflète les attentes actuelles du marché quant à ces montants futurs.

Pour déterminer les groupes de contrats d'assurance conformément à l'approche fondée sur la juste valeur, la Société a regroupé les contrats émis à plus d'un an d'intervalle étant donné qu'elle ne disposait pas d'informations raisonnables et justifiables pour regrouper les contrats en groupes de contrats émis au plus à un an d'intervalle.

Dans le cadre de l'application de l'approche fondée sur la juste valeur, la Société s'est fondée sur les informations raisonnables et justifiables dont elle disposait à la date de transition pour :

- définir les groupes de contrats d'assurance;
- déterminer si un contrat d'assurance répond à la définition d'un contrat d'assurance avec participation directe;
- déterminer les flux de trésorerie discrétionnaires des contrats d'assurance sans participation directe; et
- déterminer si un contrat d'investissement répond à la définition d'un contrat d'investissement avec participation discrétionnaire.

Dans le cas des contrats d'assurance pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la juste valeur du groupe de contrats d'assurance a été établi à la date de transition. En ce qui a trait aux flux de trésorerie des contrats d'assurance qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents, la Société détermine les taux

d'actualisation en ajustant une courbe de taux sans risque liquides pour tenir compte des différences entre les caractéristiques de liquidité des instruments financiers sous-tendant les taux observés sur le marché et celles des contrats d'assurance (approche ascendante).

#### Autres éléments du résultat global au moment de la transition

Selon IFRS 17, les variations de la valeur comptable des contrats d'assurance découlant de l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont présentées à titre de produits financiers et charges financières d'assurance (exception faite de certaines variations dans le cas des contrats d'assurance avec participation directe dans certaines circonstances). Selon IFRS 17, la Société a l'option de présenter l'ensemble des produits financiers et charges financières d'assurance en résultat net ou de les ventiler entre le résultat net et les AERG (l'« option AERG »). La Société a choisi cette dernière option et déterminé le solde cumulatif des AERG à la transition comme suit :

- Dans le cas de certains groupes de contrats évalués selon le MGE ou la MRP pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée, le CAERG a été établi de manière rétrospective seulement si des informations raisonnables et justifiables étaient disponibles; autrement, il a été établi à néant à la date de transition.
- Dans le cas des groupes de contrats évalués selon le MGE pour lesquels l'approche rétrospective intégrale a été appliquée, le solde cumulé a été établi comme si la Société avait appliqué l'option AERG depuis la date de passation des contrats.
- Dans le cas des contrats pour lesquels la MHV a été appliquée, le cumul des AERG au moment de la transition a été établi de sorte qu'il corresponde à la différence entre la valeur de marché et la valeur comptable des éléments sous-jacents.

#### Reclassement des actifs financiers pour la période comparative au moment de l'adoption d'IFRS 17

Conformément aux modifications d'IFRS 17 à l'égard de *Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives* (les « modifications d'IFRS 17 »), la Société a fait le choix, instrument par instrument, de reclasser les actifs financiers, y compris ceux qui sont détenus à l'égard des activités non liées aux contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 17, pour la période comparative afin d'harmoniser la présentation avec le classement attendu dans le cadre de l'application initiale d'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ces modifications au classement ont également fait en sorte que la Société présente certains résultats d'investissement, auparavant comptabilisés dans les revenus de placement, montant net ou les AERG selon IAS 39, respectivement dans les AERG ou les revenus de placement, montant net selon les classements prévus conformément à IFRS 9.

Le tableau ci-dessous présente les placements par type et par classe d'évaluation au 31 décembre 2021 avec les écarts d'évaluation transitoires et les différences dans la présentation, et les placements par type et par classe d'évaluation au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

	31 décembre 2021		Incidence des modifications d'IFRS 17		1 <sup>er</sup> janvier 2022	
	Classe d'évaluation selon IAS 39	Total de la valeur comptable	Écarts d'évaluation	Différences dans la présentation	Total de la valeur comptable	Classe d'évaluation
Trésorerie et titres à court terme	DV	14 339 \$	- \$	2 214 \$	16 553 \$	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	2 214	-	(2 214)	-	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	6 041	-	-	6 041	Coût amorti <sup>3</sup>
		22 594	-	-	22 594	
Titres de créance	DV	33 097	-	184 365	217 462	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	189 722	-	(184 365)	5 357	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	1 320	-	-	1 320	Coût amorti <sup>3</sup>
		224 139	-	-	224 139	
Actions cotées	DV	2 351	-	(2 351)	-	
	JVRN	25 716	-	2 351	28 067	JVRN <sup>2</sup>
		28 067	-	-	28 067	
Créances hypothécaires	DV	-	1 897	29 901	31 798	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	-	37	1 166	1 203	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	52 014	-	(31 067)	20 947	Coût amorti <sup>3</sup>
		52 014	1 934	-	53 948	
Placements privés	DV	-	4 407	42 175	46 582	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	-	40	667	707	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	42 842	-	(42 842)	-	Coût amorti <sup>3</sup>
		42 842	4 447	-	47 289	
Avances sur contrats	Coût amorti	6 397	-	(6 397)	-	s. o. <sup>4</sup>
Prêts aux clients de la Banque	Coût amorti	2 506	-	-	2 506	Coût amorti <sup>3</sup>
Autres placements	DV	89	(4)	238	323	JVAERG <sup>1</sup>
	JVRN	21 157	(10)	617	21 764	JVRN <sup>2</sup>
	Coût amorti	855	-	(855)	-	Coût amorti <sup>3</sup>
		22 101	(14)	-	22 087	
<b>Total des placements entrant dans le champ d'application</b>		400 660	6 367	(6 397)	400 630	
Placements exclus du champ d'application <sup>5</sup>	Autre	26 438	1 035	-	27 473	Autre <sup>5</sup>
<b>Total des placements</b>		427 098 \$	7 402 \$	(6 397) \$	428 103 \$	

<sup>1</sup> Le reclassement des profits (pertes) latents, nets des impôts, de 11 868 \$ des résultats non distribués dans le CAERG se rapporte au classement à la JVAERG de placements dans des titres de créance qui étaient classés à la JVRN selon IAS 39.

<sup>2</sup> Le reclassement des profits (pertes) latents, nets des impôts, de 268 \$ du CAERG dans les résultats non distribués se rapporte au classement à la JVRN de titres de créance qui étaient classés à la JVAERG selon IAS 39.

<sup>3</sup> La réévaluation des titres de créance du coût amorti à la JVAERG ou à la JVRN a donné lieu à une augmentation de la valeur comptable de 6 367 \$. L'incidence sur le CAERG et les résultats non distribués, nette des impôts, était respectivement de 5 041 \$ et 952 \$.

<sup>4</sup> Les avances sur contrats ont été reclassées des placements aux passifs des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, sans réévaluation ni incidence sur les capitaux propres.

<sup>5</sup> Les immeubles à usage propre qui constituent des éléments sous-jacents de contrats d'assurance assortis de caractéristiques de participation directe ont été réévalués à la juste valeur comme s'ils étaient des immeubles de placement, comme le permet IFRS 17. Cette réévaluation a donné lieu à une augmentation de la valeur comptable de 1 035 \$. L'incidence sur les résultats non distribués, nette des impôts, était de 915 \$.

La Société a choisi d'appliquer les dispositions d'IAS 39 en matière de dépréciation (pertes subies) pour la période comparative, conformément à IFRS 17. Par conséquent, pour les actifs classés à la JVRN selon IAS 39, classement qui n'exigeait pas d'évaluation de la dépréciation, mais qui ont été reclassés à la JVAERG ou au coût amorti selon IFRS 9 pour la période comparative, la Société n'a procédé à aucune évaluation de la dépréciation pour la période comparative puisqu'aucune dépréciation selon IAS 39 n'a été déterminée.

Bilan d'ouverture selon IFRS 17, *Contrats d'assurance*, y compris les modifications apportées au classement et à l'évaluation des actifs financiers

L'application d'IFRS 17 a entraîné une diminution du total des capitaux propres de 11 997 \$, nette des impôts, au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le bilan d'ouverture à l'adoption d'IFRS 17 et les ajustements connexes au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont présentés ci-après :

	IFRS 4 et IAS 39 31 décembre 2021	Ajustements au bilan d'ouverture à l'adoption d'IFRS 17			IFRS 17 et IAS 39 1 <sup>er</sup> janvier 2022
		Différences en matière d'évaluation			
		MSC à la transition	Évaluation des contrats	Différences dans la présentation	
<b>Actif</b>					
Total des placements	427 098 \$	– \$	7 402 \$	(6 397) \$	428 103 \$
Total des autres actifs	90 757	2 877	5 617	1 078	100 329
Actif net des fonds distincts	399 788	–	–	–	399 788
<b>Total de l'actif</b>	<b>917 643 \$</b>	<b>2 877 \$</b>	<b>13 019 \$</b>	<b>(5 319) \$</b>	<b>928 220 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passifs des contrats d'assurance, à l'exclusion de ceux pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	392 275 \$	21 466 <sup>1</sup> \$	10 014 \$	(18 134) \$	405 621 \$
Passifs des contrats de placement	3 116	–	–	6 948	10 064
Autres passifs	63 595	(2 823)	(784)	5 867	65 855
Passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	–	–	–	130 836	130 836
Passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts	–	–	–	268 952	268 952
Passif net des fonds distincts	399 788	–	–	(399 788)	–
<b>Total du passif</b>	<b>858 774</b>	<b>18 643</b>	<b>9 230</b>	<b>(5 319)</b>	<b>881 328</b>
<b>Capitaux propres</b>					
Résultats non distribués des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	23 492	(13 607)	(229)	–	9 656
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires					
Produits financiers (charges financières) d'assurance	–	–	(17 117)	–	(17 117)
Produits financiers (charges financières) de réassurance	–	–	984	–	984
Placements à la JVAERG	848	–	16 916	–	17 764
Autres éléments de capitaux propres	34 068	–	–	–	34 068
<b>Total des capitaux propres des actionnaires</b>	<b>58 408</b>	<b>(13 607)</b>	<b>554</b>	<b>–</b>	<b>45 355</b>
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	(1 233)	(1 440) <sup>1</sup>	2 774	–	101
Participations ne donnant pas le contrôle	1 694	(719) <sup>1</sup>	461	–	1 436
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>58 869</b>	<b>(15 766)</b>	<b>3 789</b>	<b>–</b>	<b>46 892</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>917 643 \$</b>	<b>2 877 \$</b>	<b>13 019 \$</b>	<b>(5 319) \$</b>	<b>928 220 \$</b>

<sup>1)</sup> La MSC après impôts de 1,4 milliard de dollars comprise dans le fonds des titulaires de contrats avec participation devrait être imputée au résultat net attribué aux actionnaires progressivement. En outre, une tranche de 0,7 milliard de dollars de la MSC après impôts est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau ci-dessous indique la nature et le montant des ajustements apportés au bilan d'ouverture :

Différences en matière d'évaluation	Description
<b>MSC à la transition</b>	La marge sur services contractuels (MSC) est une nouvelle composante du passif qui représente les profits non acquis futurs sur les contrats d'assurance conclus. Pour cette étape d'évaluation, le montant comptabilisé à la date de transition du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 s'élevait à 21 466 \$. L'incidence sur les capitaux propres était de 15 766 \$, nette des impôts.
<b>Évaluation des contrats</b>	En vertu d'IFRS 17, les autres composants des contrats d'assurance, compte non tenu de la MSC, doivent également faire l'objet d'une réévaluation. Cette étape d'évaluation comprend les modifications suivantes :  <b>Ajustement au titre du risque (+2,1 milliards de dollars aux capitaux propres)<sup>1)</sup></b> : Modifications apportées aux provisions constituées dans les passifs d'assurance de la Société pour le risque non économique lors de l'application d'IFRS 17.  <b>Taux d'actualisation (-1,5 milliard de dollars aux capitaux propres)<sup>1)</sup></b> : Modifications apportées aux hypothèses économiques utilisées dans la détermination des passifs d'assurance de la Société découlant du passage du cadre MCAB selon IFRS 4 à IFRS 17, et variations de la valeur comptable des actifs de la Société servant de soutien aux passifs d'assurance selon IFRS 9.  <b>Autres modifications de réévaluation (+3,1 milliards de dollars aux capitaux propres)</b> : Autres modifications inscrites dans les capitaux propres découlant de l'application d'IFRS 17. Celles-ci comprennent les changements pour tenir compte du classement des contrats, des contrats au titre des garanties de rente variable et du périmètre des contrats, ce qui fait augmenter la capitalisation des profits futurs dans la MSC, les changements aux provisions pour impôts futurs, et d'autres changements se rapportant à l'application d'IFRS 17.
<b>Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation et participations ne donnant pas le contrôle</b>	Dans les étapes précédentes, toutes les incidences sur les capitaux propres étaient présentées dans les capitaux propres des actionnaires. À cette étape, les incidences sont réparties entre les capitaux propres des actionnaires, les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation et les participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>1)</sup> À l'exclusion de l'incidence des contrats au titre des garanties de rente variable.

Voici les principales différences dans la présentation :

- **Avances sur contrats (placements)** – Reclassées dans les passifs des contrats d'assurance, car elles se rapportent aux contrats d'assurance.
- **Classement des contrats** – Certains contrats ont été reclassés des contrats d'assurance aux contrats de placement ou aux contrats de service, et certains contrats ont été reclassés des contrats de placement aux contrats d'assurance. Le montant présenté dans la colonne « Différences dans la présentation » du tableau ci-dessus se rapporte aux postes des états financiers où ces contrats figurent dans le bilan d'ouverture. Toute modification de la valeur de ces contrats, le cas échéant, est présentée dans la colonne « Évaluation des contrats ».
- **Débiteurs et créditeurs liés aux contrats d'assurance** – Ces montants étaient auparavant comptabilisés dans un poste distinct des états financiers ou dans les actifs et passifs divers. Ils ont été reclassés dans les passifs des contrats d'assurance, car ils se rapportent aux contrats d'assurance.
- **Dérivés incorporés** – Ces montants étaient auparavant comptabilisés dans les actifs divers. Ils ont été reclassés dans les passifs des contrats d'assurance, car ils se rapportent aux contrats d'assurance.
- **Fonds de réassurance retenus** – Ces montants étaient auparavant comptabilisés dans les autres passifs. Ils ont été reclassés dans les actifs des contrats de réassurance, car ils se rapportent aux contrats de réassurance.
- **Coûts d'acquisition différés** – Ces coûts étaient auparavant comptabilisés dans les actifs divers. Ils ont été reclassés dans les passifs des contrats d'assurance, car ils se rapportent aux contrats d'assurance.
- **Passifs des contrats d'assurance et de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts** – Le passif net des fonds distincts regroupait auparavant différents éléments. Il a été réparti entre les passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts (pour les passifs liés aux contrats d'assurance) et les passifs des contrats de placement pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts (pour les passifs liés aux contrats de placement).

## Note 26 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Comme il est mentionné à la note 2 – Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière et à la note 25 – Adoption d'IFRS 17, les chiffres comparatifs ont été préparés et présentés selon IFRS 9 et IFRS 17. Voir les notes 2 et 25 pour obtenir des renseignements sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17.

# Énoncé de la Société Financière Manuvie sur la Loi sur l'esclavage moderne 2023

Manuvie est déterminée à respecter les droits de la personne et à s'opposer à toute forme d'esclavage dans le cadre de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Le respect des droits de la personne fait partie intégrante de nos valeurs, de notre processus décisionnel et de ce que nous attendons autant de la part de notre société que de nos partenaires.

Dans le cadre de ses opérations et dans tous ses secteurs d'activité, Manuvie s'est engagée à faire sa part relativement à la poursuite des objectifs mondiaux visant à éliminer l'esclavage moderne, le travail des enfants et le travail forcé. En tant qu'un participant au Pacte mondial des Nations Unies<sup>1</sup>, nous sommes aussi déterminés à aligner nos opérations et nos stratégies sur les dix principes du Pacte, qui comprennent le soutien et le respect de la protection des droits de la personne reconnus à l'international.

## À propos du présent énoncé

Le présent document constitue l'énoncé de Manuvie sur la Loi sur l'esclavage moderne au nom des entités de Manuvie mentionnées ci-dessous.

Toutes les données, les déclarations et les affirmations présentées ci-dessous font référence aux politiques, aux processus et aux procédures qui étaient en place au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, conformément à l'article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada).

## Aperçu de nos activités

Manuvie, fournisseur mondial et chef de file en services financiers, vise à rendre les décisions des gens plus simples et à les aider à vivre mieux. Son siège social mondial se trouve à Toronto, au Canada. Elle propose des conseils financiers et des solutions d'assurance, et elle exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, Manulife en Asie et en Europe, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. Par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie, la marque mondiale de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, elle sert des particuliers, des institutions et des participants à des régimes d'épargne-retraite partout dans le monde. À la fin de 2023, elle comptait plus de 38 000 employés, plus de 98 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 35 millions de clients.

## Gouvernance d'entreprise

La surveillance de notre cadre ESG, qui comprend notre approche en matière des questions de droits de la personne, fait partie du mandat du Comité de gouvernance et des candidatures (CGC) de notre conseil d'administration. La surveillance assurée par le CGC à l'égard de notre cadre de travail ESG complète le travail du Comité de direction sur le développement durable (CDDD). Le chef mondial du développement durable, ainsi que neuf membres de notre équipe de la haute direction (EHD), y compris notre chef de la direction, font partie de ce comité.

## Risques liés à nos opérations et à notre chaîne d'approvisionnement

Les risques de l'esclavage moderne sont plus fréquents dans certaines industries et certains secteurs, notamment dans les marchés où Manuvie pourrait avoir des liens directs ou indirects du fait de ses activités, par exemple dans le domaine forestier et le domaine agricole, ou du fait de ses placements dans des secteurs à haut risque, qui peuvent comprendre l'extraction de ressources naturelles, les infrastructures, l'habillement, les biens de consommation de base, la consommation discrétionnaire, les télécommunications et la fabrication d'appareils électroniques.

Notre chaîne d'approvisionnement comprend l'achat d'une gamme de produits et de services auprès d'un nombre diversifié de fournisseurs dans le monde entier. Nous suivons un processus d'approvisionnement équitable pour gérer notre chaîne d'approvisionnement. Notre principale chaîne d'approvisionnement comprend, entre autres, des fournisseurs de logiciels, de technologies, d'équipement de bureau, de services de gestion et de services de gestion des installations et des opérations, mais aussi des agences de voyages d'affaires et de recrutement.

## Politiques et cadres

Dans l'ensemble de ses activités à l'échelle mondiale, Manuvie a mis en place des politiques et des cadres pour gérer les risques liés aux droits de la personne, y compris ceux liés à l'esclavage moderne. Nous pensons que des pratiques commerciales conformes à l'éthique et une bonne gouvernance font partie intégrante de la façon dont nous menons nos activités et de notre réussite à long terme. Pour atteindre nos objectifs, tous nos partenaires, y compris nos employés et nos fournisseurs, doivent faire preuve d'intégrité et respecter des normes élevées, en se conformant à un ensemble de politiques qui nous aide à gérer nos activités.

Nos politiques et nos normes sont guidées par des principes internationaux, ainsi que par la lettre et l'esprit de toutes les lois et réglementations applicables. Nous prenons des mesures pour nous assurer que nos partenaires sont conscients de leurs obligations, et nous mettons en place une diligence raisonnable et un contrôle approprié pour détecter les violations des droits de la personne dans notre chaîne d'approvisionnement.

<sup>1</sup> Pour plus de détails, veuillez consulter le Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2022 de Manuvie.

Afin d'assurer la conception et le fonctionnement efficaces de ses contrôles clés, Manuvie les soumet à des tests continus d'assurance qualité, combinés à une surveillance et à des tests indépendants de ses deuxième et troisième lignes de défense, comme l'équipe responsable de la gestion des risques d'entreprise et des audits internes et externes.

## Code de déontologie et d'éthique

Le Code de déontologie et d'éthique de Manuvie (le « Code ») témoigne de l'importance que Manuvie accorde à l'éthique et à sa pratique de se conformer à toutes les lois applicables. Le Code s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de Manuvie et de ses filiales. Les représentants du service des ventes, les tiers partenaires, les employés contractuels, les agents et les autres individus qui ont des devoirs et des obligations envers la Société sont aussi tenus de se conformer à toutes les dispositions applicables du Code et de respecter les principes et les valeurs énoncés dans le Code, lorsqu'ils représentent Manuvie auprès du public ou qu'ils fournissent des services pour Manuvie ou en son nom.

Le jour de leur prise de fonction et les années qui suivent, tous les employés de Manuvie sont tenus d'attester de la conformité au Code et de son respect continu, qui énonce des obligations telles que :

- Les employés doivent connaître et respecter toutes les lois, les règles et les réglementations applicables.
- Il est strictement interdit de participer à des activités liées à la traite de personnes. Parmi ces activités, on compte les suivantes : recourir à la force, à la fraude ou à la coercition pour soumettre une personne à une servitude involontaire ou encore pour forcer quelqu'un à travailler en menaçant de blesser gravement cette personne ou une autre personne.

## Déclaration sur les droits de la personne

Notre Déclaration mondiale sur les droits de la personne décrit l'engagement de Manuvie à respecter et à promouvoir les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale. Nous nous efforçons de respecter et de promouvoir les droits de la personne dans nos décisions d'affaires, nos activités et nos relations avec nos clients, nos employés, nos actionnaires et toute autre personne. Chez Manuvie, nous n'avons pas recours au travail des enfants ni à aucune forme de travail forcé ou obligatoire, et nous nous conformons aux lois locales sur l'âge d'admission à l'emploi. Nous sommes déterminés à respecter les principes et les valeurs énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme, les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail.

## Code de déontologie des fournisseurs

Les fournisseurs de Manuvie sont tenus d'adhérer au Code de conduite des fournisseurs, lequel exige que lesdits fournisseurs :

- s'assurent que les produits et les services qu'ils fournissent sont à tout moment en parfaite conformité avec toutes les lois et les réglementations applicables;

- respectent la dignité et les droits de la personne de tous les travailleurs, s'engagent à appliquer des pratiques équitables en matière d'emploi et de relations de travail et ne recourent pas au travail forcé ou au travail des enfants;
- se conforment aux règlements, aux codes et aux lois applicables contre l'esclavagisme et la traite de personnes;
- mettent en place des procédures de contrôle préalable pour leurs sous-traitants, leurs fournisseurs et les autres participants de la chaîne d'approvisionnement, et ce, afin de s'assurer de l'absence d'esclavagisme et de traite de personnes.

## Politique mondiale sur la santé et la sécurité

La Politique mondiale sur la santé et la sécurité de Manuvie décrit l'engagement de la Société envers la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Manuvie s'engage à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire. Les normes et procédures en matière de santé et de sécurité respectent les normes locales pour les interventions en cas de dangers, de blessures ou de maladies au travail, la réalisation d'inspections, la collaboration avec des intervenants clés et l'offre de formations, au besoin. Des consultations avec des représentants de la direction et des travailleurs sont tenues régulièrement, conformément aux exigences locales.

## Politique mondiale en matière de discrimination, de harcèlement et de violence en milieu de travail

Conformément à la Politique mondiale en matière de discrimination, de harcèlement et de violence en milieu de travail, la Société interdit strictement la discrimination, le harcèlement et la violence sur le lieu de travail. La politique vise à lutter contre la discrimination, le harcèlement et la violence de la part de toutes les personnes avec lesquelles nous interagissons en milieu de travail, y compris les employés, les travailleurs occasionnels, les employés contractuels, les clients et les tiers. Les employés de Manuvie suivent régulièrement des formations sur la discrimination, le harcèlement et la violence sur le lieu de travail.

## Processus de diligence raisonnable et évaluation de l'efficacité

### Fournisseurs

Les procédures et la politique mondiale d'approvisionnement de Manuvie décrivent les normes applicables aux employés qui travaillent avec des fournisseurs tiers et exigent l'intervention de l'équipe de l'Approvisionnement pour toutes les activités d'approvisionnement auprès de tiers. L'approvisionnement est effectué de façon à optimiser la valeur et à minimiser les risques, tout en respectant les normes éthiques élevées de Manuvie dans sa collaboration avec les fournisseurs. Notre Code de conduite des fournisseurs énonce les attentes à l'égard de nos milliers de fournisseurs et exige qu'ils respectent la dignité et les droits de tous les travailleurs, et qu'ils s'engagent à respecter des pratiques équitables en matière d'emploi et de relations de travail. Conformément au Code de conduite des fournisseurs, ces

derniers doivent se conformer à ses exigences, en surveiller l'application et signaler rapidement toute infraction à Manuvie. Manuvie se réserve le droit de surveiller, d'évaluer et de vérifier tous les fournisseurs conformément au Code de conduite des fournisseurs. Manuvie peut cesser ses activités avec tout fournisseur ou représentant qui ne respecte pas les pratiques décrites.

## Crimes financiers

Manuvie respecte toutes les lois et les exigences réglementaires applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les pays où elle exerce ses activités, y compris les directives sur le risque de blanchiment d'argent lié à l'esclavage moderne et à la traite de personnes. Les services Conformité, Service des enquêtes et de criminalistique et Sécurité de l'entreprise de Manuvie collaborent avec des partenaires internes et externes, publics et privés, pour résoudre les questions d'esclavage moderne, évaluer de manière proactive l'efficacité et répondre à toutes les plaintes. Les risques que ces programmes surveillent comprennent, sans s'y limiter, la traite de personnes, le travail forcé et la servitude pour dettes. Les programmes en place sont conçus pour former les employés concernés et développer des ressources qui permettent aux clients de demander de l'aide. Les équipes internes de Manuvie travailleront de concert avec les groupes de ressources communautaires et les organismes d'application de la loi afin de sensibiliser et d'éduquer la population à la lutte contre l'esclavage moderne.

En outre, les employés, les fournisseurs et les parties externes peuvent signaler toute violation présumée des politiques ou des droits de la personne au moyen de la ligne d'assistance directe sur l'éthique de Manuvie, qui permet un signalement anonyme et comprend une catégorie de signalement précise pour les violations présumées des droits de la personne. La ligne d'assistance directe sur l'éthique de Manuvie est gérée par l'équipe de la Conformité de Manuvie.

## Fonds général de Manuvie

En tant que propriétaire d'actifs, Manuvie s'efforce de respecter et de promouvoir les droits de la personne dans le cadre de ses décisions de placement et de ses activités de gestion. Nos équipes de Placements du fonds général sont guidées par les lignes directrices ESG internes du fonds général de Manuvie sur l'intégration des considérations ESG, qui comprennent les droits de la personne, et appuient les pratiques responsables en matière de propriété des actifs des compagnies d'assurance vie en propriété exclusive de la Société.

Les considérations relatives aux droits de la personne sont intégrées aux processus habituels de diligence raisonnable et d'évaluation des risques en matière de placements, qui suivent une approche fondée sur des principes et guidée par l'importance potentielle des facteurs ESG sur les résultats des placements. Les activités suivantes, que nous mettons en œuvre dans des circonstances appropriées, témoignent de notre volonté d'exercer une diligence raisonnable en matière de droits de la personne :

filtrer les investissements selon les zones géographiques et parties sanctionnées par les lois nationales ou internationales, ainsi que selon les entreprises qui exercent des activités directement et principalement dans certains secteurs, et examiner les lignes directrices et les informations sectorielles applicables pour traiter les questions ESG ou les secteurs particulièrement sensibles, en y intégrant les principes de l'esclavage moderne ou de droits de la personne.

## Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie pense que l'investissement durable contribue à rendre les portefeuilles plus résilients face aux risques systémiques et à améliorer le potentiel de création de valeur à long terme.

Au sein du secteur des marchés publics de Gestion de placements Manuvie, les cadres d'investissement durable utilisés dans nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe sont intégrés à notre processus de recherche fondamentale ascendante. Lorsqu'ils sont importants pour l'émetteur ou le titre, les droits de la personne sont pris en compte dans nos décisions de placement et nos activités d'engagement avec les émetteurs pour assurer de meilleurs résultats en matière de droits de la personne et pour réduire les risques.

Gestion de placements Manuvie respecte les efforts et les principes de Manuvie en matière de droits de la personne, de pratiques commerciales éthiques, de pratiques de travail équitables, de santé et de sécurité. Notre approche globale des droits de la personne se reflète dans plusieurs de nos politiques :

- Gestion de placements Manuvie – Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable
- Gestion de placements Manuvie – Déclaration sur les procédures contractuelles responsables
- Politique mondiale sur les armes à sous-munitions (applicable à Manuvie et à Gestion de placements Manuvie)
- Politique d'intervention ESG de Gestion de placements Manuvie

Au sein du secteur des marchés privés de Gestion de placements Manuvie, notre approche repose sur l'identification des principaux risques liés aux droits de la personne et sur l'élaboration de mesures d'atténuation dans le cadre de nos activités et de nos processus de placement afin d'éviter les répercussions négatives. Au cours du cycle de vie des placements, nous évaluons les risques et les problèmes liés aux droits de la personne dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable et de nos programmes courants d'intégration des facteurs ESG. Nous intégrons des considérations liées aux droits de la personne à nos troupes d'investissement durable, que nos équipes de placement utilisent lors de la phase de contrôle préalable à l'investissement. Lorsqu'ils sont importants pour le placement sous-jacent, nous surveillons ces risques tout au long de la période de détention des placements.



En ce qui concerne les activités liées aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables de Gestion de placements Manuvie, la totalité de notre portefeuille de terrains forestiers exploitables est certifiée comme étant gérée de façon durable en vertu de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®) ou du Forest Stewardship Council® (FSC®), et la totalité de notre portefeuille de terres agricoles aux États-Unis est certifiée comme étant gérée de façon durable en vertu de la Leading Harvest Farmland Management Standard<sup>1</sup>. Dans le cadre de ces certifications, et dans le but d'évaluer l'efficacité, un vérificateur tiers indépendant visite les terrains que nous gérons et confirme s'ils sont gérés conformément aux principes établis par les programmes de certification, qui comprennent la protection et la promotion des droits de la personne.

Dans le cadre des activités immobilières de Gestion de placements Manuvie, nous n'exploitons pas directement les biens immobiliers. Pour promouvoir des pratiques de construction durable, nous avons élaboré et mis en œuvre des normes de construction durable exclusives pour tous les gestionnaires immobiliers, qui intègrent des initiatives axées sur la diversité, l'équité et l'inclusion, l'approvisionnement durable, le développement économique, la santé et le mieux-être ainsi que l'engagement de la communauté.

## Employés

À Manuvie, nous voulons cultiver un milieu de travail où tous les employés se sentent acceptés, appréciés et inclus. Manuvie est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Nous sommes déterminés à agir de manière équitable et impartiale en matière de recrutement, de maintien en poste et de promotion, et nous administrons tous les programmes en fonction des compétences et du rendement, sans discrimination fondée sur quelque motif illicite de discrimination que ce soit.

Manuvie a mis en place un solide système de contrôles internes à l'échelle mondiale. En ce qui concerne l'esclavage moderne et les droits de la personne en général, les actions des employés de Manuvie sont régies par plusieurs politiques et lignes directrices, dont les suivantes :

- Code de déontologie et d'éthique
- Politique mondiale en matière de discrimination, de harcèlement et de violence en milieu de travail
- Politique mondiale sur la santé et la sécurité
- Politique mondiale d'embauche
- Politique mondiale de vérification des antécédents
- Politique mondiale sur le temps de travail

## Formation

Tous les employés de Manuvie doivent suivre une formation annuelle sur le Code de déontologie et d'éthique de Manuvie, et nous rendons compte du taux de participation dans notre rapport ESG annuel. Au 31 décembre 2022, tous les employés admissibles avaient suivi la formation sur le Code de déontologie et d'éthique. En outre, les employés suivent régulièrement une formation obligatoire sur la discrimination, le harcèlement et la violence en milieu de travail. Une formation facultative sur la diversité des fournisseurs est également dispensée aux professionnels de l'approvisionnement concernés.

Dans le cadre de l'adhésion de la Société au Pacte mondial des Nations Unies, tous les employés de Manuvie ont accès à l'Académie du Pacte mondial des Nations Unies, qui comprend plusieurs modules sur les droits de la personne. Certains employés ont suivi le programme d'accélération des entreprises et des droits de la personne du Pacte mondial des Nations Unies.

## Rapports et mesures correctives

Conformément au Code de déontologie et d'éthique de Manuvie, toute personne qui croit qu'il y a eu un manquement possible à nos politiques en matière de respect des droits de la personne peut le signaler immédiatement à son supérieur, au service des ressources humaines, au conseiller juridique de l'entreprise ou à la ligne d'assistance directe sur l'éthique de Manuvie à l'adresse suivante [www.manulifeethics.com](http://www.manulifeethics.com). Cela permet des signalements anonymes et inclut une catégorie de signalement précis pour les violations présumées des droits de la personne. Les employés sont encouragés à faire part de leurs inquiétudes à leurs supérieurs, et ils ont également la possibilité de poser des questions au Bureau mondial de la conformité de Manuvie. Même si la ligne d'assistance directe sur l'éthique de Manuvie a été mise en place principalement à l'intention des employés, des tiers (comme les actionnaires, les fournisseurs et les sous-conseillers) peuvent également signaler en toute confidentialité toute activité présumée contraire à l'éthique ou aux devoirs de la profession, illégale ou frauduleuse.

Au cours de l'exercice 2023 de Manuvie, aucun cas de préjudice lié au travail des enfants ou au travail forcé n'a été relevé. Par conséquent, aucune mesure n'a été prise pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, y compris pour remédier à la perte de revenus des familles les plus vulnérables.

## Conclusion et approbation

En 2023, nous avons continué à évaluer et à renforcer la diligence raisonnable en place pour gérer le risque d'esclavage moderne, y compris le travail des enfants et le travail forcé, ainsi qu'à appliquer les politiques pertinentes et les formations associées, comme indiqué dans le présent énoncé.

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les rapports sur l'investissement durable dans les terres agricoles et les terrains forestiers exploitables de 2022 de Gestion de placements Manuvie.

Le présent énoncé a été approuvé par le conseil d'administration le 14 février 2024 au nom des entités suivantes : Société Financière Manuvie (SFM); La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers; Banque Manuvie du Canada; Manulife Holdings (Alberta) Limited; Première société de placement Manuvie; Services d'assurance Berkshire Inc.; Placements Manuvie Services d'investissement inc.<sup>1</sup>; Placements Manuvie incorporée, Société de portefeuille Gestion de placements Manuvie (Canada) inc. et Gestion de placements Manuvie limitée.

Conformément aux exigences de la Loi, en particulier de l'article 11, j'atteste avoir pris connaissance des informations contenues dans le rapport pour les entités énumérées ci-dessus. D'après mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.



J'ai le pouvoir de lier la Société Financière Manuvie.

**Roy Gori**

Président et chef de la direction

Le 14 février 2024

<sup>1</sup> Le 2 janvier 2024, Placements Manuvie Services d'investissement inc. et Placements Manuvie incorporée ont fusionné sous le nom de Patrimoine Manuvie inc.

# Conseil d'administration

En date du 6 mars 2024

## **Donald R. Lindsay**

*Président du conseil*  
Manuvie  
Vancouver (C.-B.) Canada  
Administrateur depuis : 2010

## **Nicole S. Arnaboldi**

*Administratrice de sociétés*  
Greenwich (Connecticut)  
États-Unis  
Administratrice depuis : 2020

## **Guy L.T. Bainbridge**

*Administrateur de sociétés*  
Édimbourg, Midlothian,  
Royaume-Uni  
Administrateur depuis : 2019

## **Susan F. Dabarno**

*Administratrice de sociétés*  
Bracebridge (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2013

## **Julie E. Dickson**

*Administratrice de sociétés*  
Ottawa (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2019

## **J. Michael Durland**

*Administrateur de sociétés*  
Toronto (Ontario) Canada  
Administrateur depuis : 2024

## **Roy Gori**

*Président et chef de la direction*  
Manuvie  
Toronto (Ontario) Canada  
Administrateur depuis : 2017

## **Tsun-yan Hsieh<sup>1</sup>**

*Président du conseil*  
LinHart Group PTE Ltd.  
Singapour, Singapour  
Administrateur depuis : 2011

## **Donald P. Kanak**

*Administrateur de sociétés*  
Bellevue (Washington) États-Unis  
Administrateur depuis : 2024

## **Vanessa Kanu**

*Administratrice de sociétés*  
Ottawa (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2022

## **C. James Prieur**

*Administrateur de sociétés*  
Chicago (Illinois) États-Unis  
Administrateur depuis : 2013

## **Andrea S. Rosen<sup>1</sup>**

*Administratrice de sociétés*  
Toronto (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2011

## **May Tan**

*Administratrice de sociétés*  
Hong Kong  
Administratrice depuis : 2021

## **Leagh E. Turner**

*Chef de la direction*  
Coupa Software Inc.  
Toronto (Ontario) Canada  
Administratrice depuis : 2020

# Équipe de haute direction

En date du 6 mars 2024

## **Roy Gori**

Président et chef de la direction

## **Marc Costantini**

Chef mondial de la gestion des  
contrats en vigueur

## **Steven A. Finch**

Actuaire en chef

## **James D. Gallagher**

Chef du contentieux

## **Scott S. Hartz**

Chef des placements

## **Rahim B. Hirji**

Auditeur en chef et chef,  
Services-conseils, Monde

## **Naveed Irshad**

Président et chef de la direction,  
Manuvie Canada

## **Rahul M. Joshi**

Chef de l'exploitation

## **Pamela O. Kimmet**

Chef des ressources humaines

## **Karen A. Leggett**

Chef du marketing, Monde

## **Paul R. Lorentz**

Président et chef de la direction,  
Gestion de patrimoine et  
d'actifs, Monde

## **Colin L. Simpson**

Chef des finances

## **Brooks E. Tingle**

Président et chef de la direction,  
John Hancock

## **Halina von dem Hagen**

Chef de la gestion des risques

## **Shamus E. Weiland**

Chef des systèmes d'information

## **Philip J. Witherington**

Président et chef de la direction,  
Manulife Asie

<sup>1</sup> Le mandat de Tsun-yan Hsieh et d'Andrea Rosen prend fin le 9 mai 2024 et ils ne seront pas candidats à leur réélection.

# Coordonnées

## Siège social

### Société Financière Manuvie

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : +1-416-926-3000

## Belgique

### International Group Program – Europe

#### John Hancock International Services S.A.

270, avenue de Tervuren  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
Bruxelles B-1150  
Belgique  
Téléphone : +32 02 775 2940

## Bermudes

### International Life – secteur États-Unis

3/F, O'Hara House  
3 Bermudiana Road  
Tower 2 (North Tower)  
Hamilton, Bermudes  
HM 08  
Téléphone : +441 296-8710

## Cambodge

### Manulife (Cambodia) PLC

14/F, TK Central  
No. 12, Street 289  
Sangkat Boeung Kak 1  
Khan Toul Kork  
Phnom Penh, Cambodge  
Téléphone : +1-800-211-211

## Canada

### Bureau principal au Canada

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

### Marchés des groupes à affinités

7/F  
250 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : +1-800-668-0195

## Assurance collective

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

## Assurance individuelle

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

## Banque Manuvie du Canada

500 King Street North  
Waterloo (Ontario) N2J 4C6  
Canada  
Téléphone : +1-519-747-7000

## Gestion de placements

### Manuvie

5<sup>th</sup> & 6<sup>th</sup> Floor  
200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Marchés boursiers –  
Téléphone : +1-416-852-2204

### 15<sup>th</sup> Floor

250 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Immobilier –  
Téléphone : +1-416-926-5500

## Manuvie Québec

Maison Manuvie  
900, boul. De Maisonneuve  
Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A8  
Canada  
Téléphone : +1-514-499-7999

## Patrimoine Manuvie inc. (auparavant Placements Manuvie)

1235 North Service Road West  
Oakville (Ontario) L6M 2W2  
Canada  
Téléphone : +1-905-469-2100

## Chine

### Manulife-Sinochem Life Insurance Co., Ltd.

6/F, Jin Mao Tower  
88 Century Boulevard  
Pudong New Area  
Shanghai 200121  
République populaire de Chine  
Téléphone : +86 21 2069-8888  
+86 21 2069-8930

## Manulife-Teda Fund Management Co., Ltd.

Unit 2-7, 6/F  
China Life Financial Center  
No. 23, Zhenzhi Road  
Chaoyang District  
Beijing 10026  
République populaire de Chine  
Téléphone : +86 10 6657-7777

## Allemagne

### Manulife Investment Management (Ireland) Ltd.

23/F, Messeturm  
Friedrich-Ebert-Anlage 49  
D-60308 Frankfurt am Main  
Allemagne  
Téléphone : +49 69 5095-5676

## Hong Kong

### Bureau principal en Asie

Manulife Tower  
One Bay East  
83 Hoi Bun Road  
Ngau Tau Kok, Kwun Tong  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2956-5320

### Manulife Investment Management (Asia), une division de Manulife Investment Management (Hong Kong) Ltd.

23/F, Manulife Tower  
One Bay East  
83 Hoi Bun Road  
Ngau Tau Kok, Kwun Tong  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2956-5320

### Manulife (International) Ltd.

Manulife Tower  
One Bay East  
83 Hoi Bun Road  
Ngau Tau Kok, Kwun Tong  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2956-5320

### Manulife Provident Funds Trust Co., Ltd.

22/F, Tower A  
Manulife Financial Centre  
223-231 Wai Yip Street  
Kwun Tong, Kowloon  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2310-5600

## Indonésie

### PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia

Sampoerna Strategic Square  
Jl. Jend. Sudirman Kav 45-46  
South Tower  
Jakarta 12930  
Indonésie  
Téléphone : +62 21 2555-7788

### PT Manulife Aset Manajemen Indonesia

Sampoerna Strategic Square  
Jl. Jend. Sudirman Kav 45-46  
31/F, South Tower  
Jakarta 12930  
Indonésie  
Téléphone : +62 21 2555-7788

## Irlande

### Manulife Investment Management (Ireland) Ltd.

The Exchange  
George's Dock, IFSC, Dublin 1  
D01 P2V6  
Irlande  
Téléphone : +353 1 584-1503

## Italie

### Manulife Investment Management (Ireland) Ltd.

Corso Italia n.3  
Milan, 20123  
Téléphone : +44 7760 141413

## Japon

### Manulife Investment Management (Japan) Ltd.

15/F Marunouchi Trust Tower  
North Building  
1-6-1 Marunouchi, Chiyoda-ku  
Tokyo 100-0005  
Japon  
Téléphone : +81 3 6267-1955

### Manulife Life Insurance Co.

30/F, Tokyo Opera City  
3-20-2 Nishi Shinjuku  
Shinjuku-ku  
Tokyo 160-0023  
Japon  
Tel: +81 3 6331-7000

## Macao

### Manulife (International) Ltd.

Avenida De Almeida Ribeiro  
No. 61  
Circle Square, 14 andar A  
Macao  
Téléphone : +853 8398-0388

## Malaisie

**Manulife Investment Management (M) Berhad**  
16<sup>th</sup> Floor, Menara Manulife  
No. 6 Jalan Gelenggang  
Damansara Heights  
Kuala Lumpur 50490  
Malaisie  
Téléphone : +60 3 2719-9228

**Manulife Holdings Berhad**  
Menara Manulife  
No. 6 Jalan Gelenggang  
Damansara Heights  
Kuala Lumpur 50490  
Malaisie  
Téléphone : +60 3 2719-9228

## Myanmar

**Manulife Myanmar Life Insurance Company Limited**  
16/F Kantharyar Office Tower  
No.11, Cor. Kan Yeik Thar Road &  
U Aung Myat Road  
Mingalar Taung Nyunt Township  
Yangon  
Myanmar  
Téléphone : +09 765 467 110

## Philippines

**The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.**  
10/F, NEX Tower  
6786 Ayala Avenue  
1229 Makati City  
Grand Manille  
Philippines  
Téléphone : +632 8884-7000

## Singapour

**Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd.**  
8 Cross Street  
#15-01 Manulife Tower  
Singapour 048424  
Téléphone : +65 6501-5411

**Manulife (Singapore) Pte Ltd.**  
8 Cross Street  
#15-01 Manulife Tower  
Singapour 048424  
Téléphone : +65 6501-5411

## Suisse

**Manulife IM (Switzerland) LLC**  
Europaallee 41  
CH-8004 Zurich  
Suisse  
Téléphone : +41 44 214 69 30

## Taïwan

**Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd.**  
6/F, Exchange Square 2  
97 Songren Road  
Xinyi District  
Taipei 11073  
Nord de Taïwan, République  
de Chine  
Téléphone : +886 2 2757-5969

## Royaume-Uni

**Manulife Investment Management (Europe) Ltd.**  
3<sup>rd</sup> Floor  
One London Wall  
Londres EC2Y 5EA  
Royaume-Uni  
Téléphone : +44 20 7256 3500

## États-Unis

**John Hancock (bureau principal) et John Hancock Investment Management**  
197 Clarendon Street  
Boston, MA 02116-5010  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-663-3000  
Téléphone : +1-617-572-6000

**Hancock Natural Resource Group**  
197 Clarendon Street  
8<sup>th</sup> Floor  
Boston, MA 02116-5010  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-747-1600

**International Group Program**  
200 Berkeley Street  
Boston, MA 02116-5023  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-572-6000

**John Hancock Insurance**  
200 Berkeley Street  
Boston, MA 02116-5023  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-572-6000

**Manulife Investment Management (US) LLC**  
197 Clarendon Street  
Boston, MA 02116-5010  
États-Unis  
Téléphone : +1-617-375-1500

## Vietnam

**Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Co., Ltd.**  
4/F, Manulife Plaza  
75 Hoang Van Thai Street  
Tan Phu Ward, District 7  
Hô Chi Minh-Ville  
Vietnam  
Téléphone : +84 8 5416-6777

**Manulife (Vietnam) Ltd.**  
Manulife Plaza  
75 Hoang Van Thai Street  
Tan Phu Ward, District 7  
Hô Chi Minh-Ville  
Vietnam  
Téléphone : +84 8 5416-6888

## Antilles

**Manulife Re Manulife P&C Limited**  
The Goddard Building  
Haggatt Hall  
St. Michael, BB-11059  
Barbade, Antilles  
Téléphone : +246 228-4910

# Glossaire

*Note : Voir la rubrique 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion pour des termes supplémentaires.*

**Ajustement au titre du risque non financier** : indemnité exigée pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier inhérent aux contrats d'assurance.

**Assurance soins de longue durée (SLD)** : couverture d'assurance pouvant être souscrite sur une base individuelle ou collective et prévoyant le remboursement de frais engagés pour des services médicaux et autres fournis à des personnes souffrant d'une maladie chronique, d'un handicap ou d'un trouble mental.

**Assurance vie universelle** : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. Le client peut faire varier le montant des primes et le capital-décès sous réserve de certaines conditions. On affecte au contrat un taux d'intérêt établi en fonction d'un portefeuille d'actifs détenus par la Société. Le contrat peut être assorti d'une garantie de taux minimum pouvant être révisée périodiquement au gré de la Société.

**Assurance vie universelle à capital variable** : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. La valeur de rachat, et éventuellement le capital-décès, fluctue selon le rendement des fonds distincts (ou des comptes distincts).

**Contrats déficitaires** : un contrat d'assurance est déficitaire à la date de comptabilisation initiale si la somme des flux de trésorerie d'exécution affectés au contrat, des primes, des frais d'acquisition et des commissions découlant du contrat à la date de la comptabilisation initiale correspond à une sortie de trésorerie nette (une perte à la comptabilisation initiale).

**Couvertures de flux de trésorerie** : couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie, qui est associée à un actif ou à un passif comptabilisé, à une transaction prévue ou à un risque de change dans le cadre d'un engagement ferme non comptabilisé, qui est imputable à un risque particulier et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net.

**Cumul des autres éléments du résultat global (CAERG)** : composante distincte des capitaux propres qui comprend les profits et pertes nets latents sur les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), les profits et pertes nets latents sur les instruments dérivés désignés dans une couverture efficace de flux de trésorerie, les profits et pertes nets latents sur le coût des couvertures, les profits et pertes de change latents, et les produits financiers et charges financières d'assurance et de réassurance inscrits dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et peuvent être ultérieurement reclassés en résultat net. Le CAERG comprend également la réévaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et la réserve de réévaluation des immeubles. Ces éléments sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne seront jamais reclassés en résultat net.

**En vigueur** : se dit des contrats qui sont actifs.

**Flux de trésorerie d'exécution** : estimation explicite et pondérée par les probabilités (c'est-à-dire espérance mathématique) de l'excédent de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures sur la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures qui découleront de l'exécution des contrats d'assurance, y compris un ajustement au titre du risque non financier.

**Juste valeur** : montant de la contrepartie dont conviendrait des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

**Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) ou coût amorti** : selon IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés et comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net lorsqu'elles se produisent (JVRN), sauf si certaines conditions sont respectées qui permettent alors de les classer et les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

**Opération de couverture** : pratique consistant à effectuer un placement dans un marché ou un instrument financier dans le but de compenser ou limiter les pertes potentielles découlant d'autres placements ou risques financiers.

**Couverture à grande échelle** : technique de placement utilisée pour compenser le risque d'un portefeuille d'actifs entier. Une couverture à grande échelle suppose le recours à une démarche globale qui n'est pas fréquemment ajustée en fonction des fluctuations des marchés.

**Couverture dynamique** : technique de couverture qui cherche à limiter l'exposition d'un placement aux marchés en ajustant la couverture au fur et à mesure de l'évolution des titres sous-jacents (d'où le terme « dynamique »).

**Passifs des contrats d'assurance et de placement** : montant qui correspond à l'obligation de la Société de payer les prestations et les charges futures attendues des titulaires de contrats, déduction faite des primes des titulaires de contrats, tout en faisant preuve de prudence dans ses hypothèses et, plus particulièrement pour les contrats d'assurance, en intégrant un montant pour les profits non acquis futurs appelé la marge sur services contractuels. Les hypothèses sont passées en revue et mises à jour tous les ans.

**Provision pour pertes de crédit attendues** : détermination des pertes de valeur sur les placements sous forme de titres de créance qui sont évalués à la JVAERG ou au coût amorti.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires** : instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital moyen déployé pour produire ce résultat.

**Rente variable** : produit prévoyant l'investissement des sommes dans des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts aux États-Unis). Le rendement offert aux titulaires de contrats fluctue selon le rendement des placements sous-jacents. Dans certains cas, des garanties sont prévues.

**Valeur comptable par action** : ratio obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

**Valeur garantie** : habituellement inhérente aux produits de rente variable et aux fonds distincts, la valeur garantie se rapporte à la valeur du compte du titulaire de contrat qui est protégée contre les fluctuations des marchés.

# Information aux actionnaires

## SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE

200 Bloor Street East  
Toronto (Ontario) M4W 1E5  
Canada  
Téléphone : 416-926-3000  
Site Web : www.manuvie.com

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont invités à l'assemblée annuelle de la Société Financière Manuvie, qui se tiendra le 9 mai 2024, à 11 heures.

## BOURSES

Les actions ordinaires de la Société Financière Manuvie sont inscrites à la cote des Bourses suivantes :

Bourse de Toronto (MFC)  
Bourse de New York (MFC)  
Bourse de Hong Kong (945)  
Bourse des Philippines (MFC)

## RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir des renseignements d'ordre financier en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs ou en visitant notre site Web à l'adresse www.manuvie.com.  
Courriel : investrel@manulife.com

## SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions, y compris à l'égard des dividendes, pour signaler un changement d'adresse ou de propriété, la perte de certificats ou la réception en double de la documentation ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong ou aux Philippines. Si vous habitez à l'extérieur de ces pays, veuillez communiquer avec notre agent des transferts pour le Canada.

## Virement automatique des dividendes

Les actionnaires qui habitent au Canada, aux États-Unis ou à Hong Kong peuvent faire déposer directement les dividendes sur leurs actions ordinaires de Manuvie dans leur compte bancaire. Pour vous prévaloir de ce service, veuillez communiquer avec nos agents des transferts.

## Programme de réinvestissement des dividendes

Les porteurs d'actions ordinaires qui habitent au Canada ou aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires additionnelles sans engager de frais de courtage ou d'administration en réinvestissant leurs dividendes en espèces au moyen des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de Manuvie. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec nos agents des transferts pour le Canada ou les États-Unis.

**Pour régler tout autre point touchant les actionnaires**, nous vous prions de communiquer avec les Services aux actionnaires de Manuvie, par courriel à l'adresse [shareholder\\_services@manulife.com](mailto:shareholder_services@manulife.com).

## Renseignements supplémentaires

Vous pouvez consulter le site [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com) pour trouver des renseignements sur la Société Financière Manuvie, y compris des versions électroniques de documents et de l'information sur les actions et les dividendes.

## AGENTS DES TRANSFERTS

### Canada

Compagnie Trust TSX  
301 – 100 Adelaide St. West  
Toronto (Ontario) M5H 4H1  
Canada  
Numéro sans frais : 1-800-783-9495  
Appels à frais virés : 416-682-3864  
Courriel : [manulifeinquiries@tmx.com](mailto:manulifeinquiries@tmx.com)  
Site Web : [www.tsxtrust.com/manulife](http://www.tsxtrust.com/manulife)  
La Compagnie Trust TSX a des succursales à Toronto, à Vancouver et à Calgary.

### États-Unis

Equiniti Trust Company, LLC  
P.O. Box 27756  
Newark, NJ 07101  
États-Unis  
Numéro sans frais : 1-800-249-7702  
Appels à frais virés : 416-682-3864  
Courriel : [manulifeinquiries@tmx.com](mailto:manulifeinquiries@tmx.com)

### Hong Kong

Tricor Investor Services Limited  
17/F, Far East Finance Centre  
16 Harcourt Road  
Hong Kong  
Téléphone : +852 2980-1333  
Courriel : [is-enquiries@hk.tricorglobal.com](mailto:is-enquiries@hk.tricorglobal.com)

### Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation  
Ground Floor, West Wing  
GPL (Grepalife) Building  
221 Senator Gil Puyat Avenue  
Makati, Grand Manille  
Philippines  
Téléphone : +632 5318-8567  
Courriel : [rbcstocktransfer@rbc.com](mailto:rbcstocktransfer@rbc.com)

## AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada

## DIVIDENDES DE LA SFM

### Dividendes sur actions ordinaires versés pour 2023 et 2022

Exercice 2023	Date de clôture des registres	Date de versement	Montant par action (\$ CA)
Quatrième trimestre	28 février 2024	19 mars 2024	0,400
Troisième trimestre	22 novembre 2023	19 décembre 2023	0,365
Deuxième trimestre	23 août 2023	19 septembre 2023	0,365
Premier trimestre	24 mai 2023	19 juin 2023	0,365
Exercice 2022			
Quatrième trimestre	28 février 2023	20 mars 2023	0,365
Troisième trimestre	22 novembre 2022	19 décembre 2022	0,330
Deuxième trimestre	23 août 2022	19 septembre 2022	0,330
Premier trimestre	25 mai 2022	20 juin 2022	0,330

### Dates de versement des dividendes sur actions ordinaires et privilégiées en 2024\*

\* Les dividendes ne sont pas garantis et ils doivent être approuvés par le conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de versement	
Actions ordinaires et privilégiées	Actions ordinaires	Actions privilégiées
28 février 2024	19 mars 2024	19 mars 2024
22 mai 2024	19 juin 2024	19 juin 2024
21 août 2024	19 septembre 2024	19 septembre 2024
20 novembre 2024	19 décembre 2024	19 décembre 2024

Rendre les décisions *plus simples*.  
Vivre *mieux*.